

ST
148
• B4
1820
V.7
SMRS

BIOGRAPHIE NOUVELLE

DES

BIOGRAPHIE

NOUVELLE

DES CONTEMPORAINS.

CT
148
RW

Les soussignés déclarent que les Exemplaires non revêtus de leurs signatures seront réputés contrefaits.

LES RÉDACTEURS DE LA BIOGRAPHIE DES CONTEMPORAINS

Morault *A. Jay*

Jouy

J. Norvège

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN, RUE DE VAUGIRARD, N° 15,
DERRIÈRE L'ODÉON.

BIOGRAPHIE NOUVELLE
DES
CONTEMPORAINS,
OU
DICTIONNAIRE

HISTORIQUE ET RAISONNÉ

DE TOUS LES HOMMES QUI, DEPUIS LA RÉVOLUTION
FRANÇAISE, ONT ACQUIS DE LA CÉLÉBRITÉ
PAR LEURS ACTIONS, LEURS ÉCRITS, LEURS ERREURS OU LEURS CRIMES,
SOIT EN FRANCE, SOIT DANS LES PAYS ÉTRANGERS;

Précédée d'un Tableau par ordre chronologique des époques célèbres et des évènements remarquables, tant en France qu'à l'étranger, depuis 1787 jusqu'à ce jour, et d'une Table alphabétique des assemblées législatives, à partir de l'assemblée constituante jusqu'aux dernières chambres des pairs et des députés.

PAR MM. A. V. ARNAULT, ANCIEN MEMBRE DE L'INSTITUT; A. JAY;
E. JOUY, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE; J. NORVINS, ET AUTRES
HOMMES DE LETTRES, MAGISTRATS ET MILITAIRES.

ORNÉE DE 240 PORTRAITS AU BURIN,
D'APRÈS LES PLUS CÉLÈBRES ARTISTES.


TOME SEPTIÈME.
F—GARRA

PARIS,

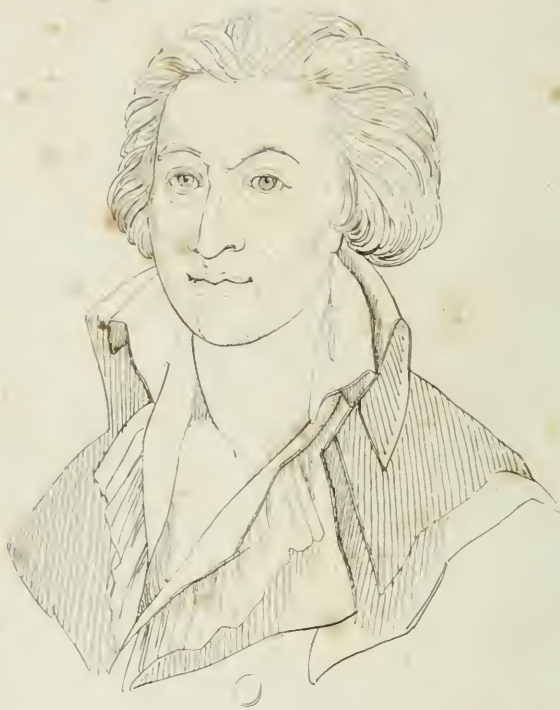
À LA LIBRAIRIE HISTORIQUE, RUE SAINT-HONORÉ, N° 125,
HÔTEL D'ALIGRE, OU RUE BAILLEUL, N° 12.

1822.





Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa



Fabre - d'Églantine

Conventionel. Auteur Dramatique .

BIOGRAPHIE

NOUVELLE

DES CONTEMPORAINS.

F

Les lettres des frères FAUCHER, qui font partie des Supplémens, et l'ERRATA, sont à la fin de ce volume.

FABIEN PILLET. (V. PILLET.)

FABRE D'ÉGLANTINE (PHILIPPE-FRANÇOIS-NAZAIRE), membre de la convention nationale, et poète dramatique, naquit à Carcassonne (Aude), en 1755. Placé en seconde ligne dans le mouvement révolutionnaire, il crut s'y créer un rôle, et ne s'aperçut pas qu'il était entraîné dans la foule. Jouet des événemens, il le fut aussi des hommes. Comme littérateur, sa situation, moins équivoque, lui a permis de marquer en homme de génie sa courte carrière, et long-temps encore on parlera de l'auteur du *Philinte de Molière*, de *l'Intrigue Épistolaire*, des *Précepteurs*, et d'un grand nombre d'autres pièces, lorsqu'on aura oublié, et les travaux du conventionnel, et l'iniquité du jugement qui l'a privé de la vie. L'homme médiocre a malgré lui la conscience de sa faiblesse; l'esprit d'intrigue même ne détruit point sa nullité. S'il sort accidentellement de sa sphère, bientôt il y retombe: tandis que l'homme que la nature a doué de grandes facultés, s'élève à des régions supérieures; mais

il n'y parvient pas toujours sans froisser violemment ceux qui l'entourent et qui semblent s'opposer à son noble essor. Fabre d'Églantine fut dans ce cas. Vif, exalté, mobile, il se fit de nombreux ennemis. Il quitte brusquement la maison paternelle, devient peintre, graveur, musicien, comédien, poète. Une *églantine*, qu'il remporte au concours des jeux floraux, le transporte de joie. Il ajoute le nom de cette fleur à son nom. Il quitte le théâtre comme comédien, pour y reparaitre comme auteur. Il ne commence point sa nouvelle carrière par des chefs-d'œuvre: plusieurs comédies médiocres, telles que *l'Amour et l'Intérêt*, le *Présomptueux*, en 5 actes et en vers, voilà ses essais. Quelle étincelle embrasera donc ce génie? Un ouvrage distingué, *l'Optimiste, ou l'homme content de tout*, de COLIN-HARLEVILLE (voy. ce nom), produira cette heureuse commotion. A 55 ans, à cet âge qui donne tant d'énergie à nos facultés, Fabre s'indigne qu'au moment où une grande révolution s'opère dans la machine po-

litique; où la nation en corps renverse le colosse des préjugés; où chaque individu combat en particulier pour défendre ses titres, son rang, sa fortune, ou pour reconquérir ses droits, et sortir d'une obscurité dans laquelle ses talents ont été trop long-temps enchaînés; Fabre, disons-nous, s'indigne que dans les abus qui ont donné lieu à ce choc, un homme, modèle en quelque sorte de tant d'autres, trouve imperturbablement matière à être *content de tout*, et que cette disposition de son cœur et de son esprit soit à la fois un sentiment et un calcul. Il s'indigne surtout que l'auteur dramatique dont le but doit être toujours de corriger les mœurs par la peinture des vices, des travers, des ridicules, « ose présenter » sous un aspect favorable un caractère monstrueux. » Se méprenant sur les véritables intentions de l'auteur de *l'Optimiste*, il l'accuse lui-même d'égoïsme, et l'accable du poids de sa colère (V. préface du *Philinte de Molière*, 1791). Fabre eut tort de descendre à des personnalités toujours répréhensibles; mais cette colère, envisagée seulement sous le rapport de la morale publique, était louable et bien naturelle, puisque le sentiment qui l'inspirait a produit le *Philinte de Molière*, la plus forte conception dramatique, depuis l'apparition du *Misanthrope* et du *Tartufe*. Considéré sous le rapport du style, le *Philinte* a subi de nombreuses critiques; il y en a eu de justes, mais la plupart sont exagérées. Égarés par la passion, les censeurs n'ont pas vu que cette pièce était un jet en

bronze, et non un ouvrage de marqueterie. *L'Intrigue épistolaire*, où Dugazon a créé d'une manière si originale le rôle du peintre *Fougère*, maintint par sa gaieté communicative la réputation de l'auteur; *les Précepteurs*, ouvrage posthume, y ajoutèrent de nouveaux titres. *L'Orange de Malte*, comédie perdue, et qui offrait le même sujet que M. Alexandre DUVAL (*voy.* ce nom) a traité dans sa comédie de la *Fille d'honneur*, eût sans doute confirmé les droits de Fabre à l'honneur de soutenir la scène française, veuve de Molière, de Regnard et de Dancourt.... Fabre a fait un grand nombre de poésies diverses; elles sont en général médiocres; mais il serait injuste de ne pas citer comme des chefs-d'œuvre de naïveté et de sentiment, la romance : *Il pleut, il pleut, bergère*, et celle *Je t'aime tant, je t'aime tant*, etc. Les principes du nouvel ordre de choses exaltaient toutes les têtes; Fabre fut porté, par sa malheureuse destinée, à prendre un rôle dans ce drame sanglant. Membre de la société des jacobins, puis de la municipalité usurpatrice qui s'installa elle-même dans la nuit du 9 au 10 août 1792, enfin, de la convention nationale, il se prononça pour les mesures les plus violentes, et dans le procès du roi, il vota la mort sans sursis et sans appel. Ce zèle républicain, ce terrible ennemi de la royauté, est bientôt dénoncé comme *royaliste*, et plus tard comme chef du *modérantisme*. Robespierre et Hébert, ses ennemis personnels, le





M. le Comte Fabre de l'Aude.

Pair de France &c.

poursuivirent avec acharnement. Vent-il dans une circonstance se justifier, on lui crie : *A la guillotine!* Il est arrêté comme falsificateur d'un décret relatif à la compagnie des Indes, inculpation non prouvée même après 50 ans, et qu'il repousse avec énergie dans son *Mémoire* (*V. OEuvres mêlées et posthumes*, 2 vol. in-8°, vendémiaire an 11). Sur le rapport d'Amar, Fabre est décrété d'accusation, lui si fier d'être Français, comme *complice d'une conspiration de l'étranger!* Mis en jugement avec Danton, Camille-Desmoulins, etc., il fut condamné à mort le 14 germinal an 2 (5 avril 1794), et périt avec eux, plein de cette fermeté philosophique qui paraît au vulgaire une froide insouciance, et à un biographe libelliste (*V. Biographie universelle*), une mort sans courage. Dans son *Mémoire*, Fabre a justifié son aisance momentanée; et cet homme, accusé de s'être enrichi à la révolution, a laissé sa veuve dans un état si voisin de l'indigence, que la convention nationale lui a accordé des secours. Fabre est mort à 59 ans, ayant assez fait pour sa gloire et pas assez pour les lettres, dont il était appelé à augmenter les richesses. Son fils, élève de l'école Polytechnique, ingénieur des ponts-et-chaussées à Arles, est un homme aussi distingué par son mérite que par ses sentimens patriotiques.

FABRE DE L'AUDE (JEAN-PIERRE, COMTE), né à Carcassonne, le 8 décembre 1755, exerçait la profession d'avocat au parlement de Toulouse, ayant la révolution,

et avait été, en 1783, député aux états de Languedoc. En 1790, il fut nommé commissaire du roi, pour organiser le département de l'Aude, ensuite procureur-général-syndic, et enfin commissaire-royal près le tribunal criminel de Carcassonne. La salubrité publique et l'agriculture réclamaient le dessèchement de l'étang de Marzeillette : les états de Languedoc en avaient conçu le projet, mais on le prétendait impraticable. En 1792, M. Fabre démontra la possibilité de ce dessèchement, qui eut effectivement lieu quelques années après, par les soins de M^{me} Lawelès. Proscrit pendant le régime de la terreur, M. Fabre fut nommé, par le département de l'Aude, le 24 vendémiaire an 4 (16 octobre 1795), député au conseil des cinq-cents. Ils s'occupa presque exclusivement de finances, et fut, pendant quatorze ans, le rapporteur de la commission des finances, soit au conseil des cinq-cents, soit au tribunal. En septembre 1796, il signala les abus qui régnaient dans l'administration des postes, indiqua des améliorations, et s'opposa à ce que le directoire affirmât cette branche du revenu public. Au mois de novembre suivant, il demanda la régularisation de la perception du droit pour l'entretien des routes. En 1797, il fit décréter l'impôt sur les billets de spectacles au profit des hospices, proposition qui seule placerait M. Fabre au nombre des philanthropes dont le siècle s'honore. Le 29 août 1797, il proposa, par motion d'ordre, de couvrir un déficit de 125 millions, sur les

dépenses ordinaires de l'année, par le rétablissement de la loterie, par un impôt sur le sel, etc. : cette motion tout-à-fait législative, fut accompagnée d'un état détaillé, et par ministère, des dépenses ordinaires de la France, où étaient citées les lois qui les avaient ordonnées. Il en résulta que les dépenses ordinaires, y compris les rentes et les pensions, ne s'élevaient qu'à 502,790,510 fr. Le 24 octobre, il fit un rapport, également accompagné d'états détaillés, sur les dépenses ordinaires et extraordinaires de la même année à la charge du trésor public, et cinq jours après, il en fit un autre sur le mode d'imposition et de paiement des charges départementales, municipales et communales. Le 4 juillet 1798, il fit un rapport qui eut principalement pour objet le rétablissement des octrois de bienfaisance, et de déterminer le mode de la comptabilité des communes, des municipalités, des départemens, et des préposés à leur recette. Enfin, le 24 du même mois, il en fit un autre très-important, sur l'organisation des ponts-et-chaussées, et sur les économies dont cette dépense était susceptible. Réélu au conseil des cinq-cents, le 28 germinal an 9 (17 avril 1799), M. Fabre s'opposa à la proposition du directoire, tendant à une coupe extraordinaire des futaies appartenant à l'état; et quelques jours après, il s'éleva contre les effets déplorable qu'avaient produits l'emprunt forcé et la loi des otages. Les mots qui terminèrent son opinion : «Voilà de quoi

» dessiller les yeux des Quinze-vingts, » excitèrent de violens murmures; on demandait même qu'il fût envoyé à la prison de l'Abbaye. Après la journée du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), il partit en qualité de commissaire dans les départemens méridionaux, où il seconda les vues du gouvernement consulaire, qui cherchait à concilier tous les partis. Nommé membre du tribunal, le 4 nivôse an 8 (25 décembre 1799), il continua de s'occuper presque exclusivement d'objets de finances, ce qui le fit désigner, en 1801, pour la présidence de la commission des finances. Le 1^{er} ventôse an 10 (20 février 1802), il fit paraître un écrit sous le titre de *Recherches sur l'impôt du tabac, et moyens de l'améliorer*, que MM. de Humboldt et Bonpland ont cité dans leur *Essai politique sur le Mexique*. Il y émit une idée dont il fit l'année suivante, dans un rapport présenté au tribunal, l'objet d'une proposition formelle; c'était de recourir à une administration spéciale, qui embrassât la régie de toutes les taxes indirectes pour parvenir au dégrèvement des contributions directes déjà trop élevées. Cette idée fut adoptée par le gouvernement, et le budget de 1804 présenta l'établissement d'une contribution sur les boissons, et la création d'une régie des droits-réunis. M. Fabre fut chargé de faire le rapport sur ce projet. L'année précédente, dans son rapport sur les finances en date du 27 ventôse an 11 (18 mars 1805), il avait proposé de déclarer la contribution foncière, fixe

et immuable, et il avait démontré que c'était le seul moyen de rendre, avec le temps, insensibles les vices de la répartition, d'attirer des capitaux à l'agriculture et de la faire prospérer. Le premier consul Bonaparte ayant été proclamé empereur le 18 mai 1804, M. Fabre, alors président du tribunal, vint le saluer comme souverain à la tête de son corps, le 22 du même mois. « Si- » re, lui dit-il, ce nouveau titre » n'ajoute rien à votre gloire; il » est indépendant de la majesté du » trône; vous ne le devez ni à la » force des circonstances, ni aux » hasards de la naissance, etc. » Admis, le même jour, auprès de l'impératrice Joséphine, il lui dit : « Les femmes reprennent en- » fin le rang dont une grossière » et funeste démagogie les avait » éloignées : nous ne séparons » plus l'épouse de l'époux, etc. » Au mois d'octobre suivant, M. Fabre se rendit en Allemagne, à la tête d'une députation du tribunal, pour féliciter l'empereur sur ses victoires; mais la députation ne put le joindre. Arrivé à Lintz, elle reçut 170 drapeaux pris sur l'ennemi et les apporta en France. Un décret du 2 germinal an 13 (25 mars 1805) ayant nommé MADAME MÈRE, protectrice des sœurs de la charité et des sœurs hospitalières, M. Fabre fut chargé, le 11 du même mois (1^{er} avril), de la complimenter à la tête de son corps. C'est à l'occasion du discours qu'il prononça dans cette circonstance que le libelliste anglais GOLDSMITH, au milieu de ses diffamations payées, dit (voy. le *Cabinet de Saint-Cloud*) : « La

» conception que vous avez eue » en portant dans votre sein le » grand Napoléon, n'a été assurément qu'une inspiration divine. » Ces calomnies aussi naïves que mal exprimées ont été répétées par des biographes intéressés à propager le scandale, et par d'autres induits en erreur; mais M. Fabre, dans une notice sur sa vie qu'il a publiée en 1816, réfute cette inculpation, en citant le discours qu'il prononça véritablement et qui se trouve inséré dans le *Journal de l'Empire* (aujourd'hui *Journal des Débats*), du 11 germinal an 15 (30 mars 1805). M. Fabre avait été, lors de la création de la légion-d'honneur, nommé commandant de cet ordre, puis président d'une des sections du tribunal. Nommé membre du sénat-conservateur le 14 août 1807, après avoir été présenté deux fois par son département, il reçut, en qualité de sénateur, le titre de comte de l'empire. En 1810, il fut élu membre du grand-conseil d'administration du sénat; enfin, par décret du 25 mars, l'empereur le nomma procureur-général près le conseil du sceau des titres. La fidélité de M. Fabre au gouvernement impérial ne tint pas contre les événements politiques de 1814. Le 1^{er} avril de cette année, il fut un des 65 sénateurs qui votèrent la création du gouvernement provisoire. Il indiqua, par une motion d'ordre, les principales bases constitutionnelles qui furent adoptées par la déclaration de Saint-Ouen. Nommé, bientôt après, l'un des commissaires chargés de faire un rapport sur le projet de constitu-

tion présenté par le gouvernement provisoire, il proposa le principe et la rédaction de la disposition qui tendait à abolir la confiscation; et en énonçant cette proposition, il déclara que jamais il n'avait voulu acquérir ni biens d'émigrés, ni biens du clergé : il n'entendait vraisemblablement pas par cet aveu, faire la censure de quelques millions d'acquéreurs qui n'ont pas été si heureusement inspirés. Les gages que M. Fabre donnait au gouvernement royal ne furent point méconnus, et il se trouva compris au nombre des sénateurs, créés pairs en vertu de l'ordonnance royale du 5 juin (1814). Il vota dans la nouvelle chambre contre les mesures qui avaient pour objet de retarder le moment où la constitution aurait son effet, telles que la loi relative à la restriction de la liberté de la presse. Lors du retour de Napoléon, en 1815, M. Fabre fut appelé à la chambre des pairs, formée par décret du 2 juin. Le lendemain il proposa l'adresse d'usage dans toutes les grandes occasions où le prince doit être complimenté : mais dans la séance du 1^{er} juillet, il s'opposa à l'adoption de l'adresse par laquelle Napoléon II était proclamé empereur, soutenant qu'elle était contraire aux intérêts de la patrie. Le 5 juillet, il demanda et fit prononcer le rejet du message par lequel Thibaudéau voulait exiger de la commission du gouvernement certaines explications sur ce passage : « Nous devons défendre les intérêts du peuple et de l'armée, également compro-

» mis dans une cause abandonnée » par la fortune, etc. » Après la funeste bataille de Waterloo, M. Fabre s'était engagé envers M. le baron de La Rochefoucault, qui montrait le plus grand zèle pour la cause royale, à faire au sein de la chambre une motion d'ordre, suivie d'un projet d'adresse tendant à envoyer au roi une députation pour le supplier de rentrer dans Paris avant les troupes étrangères. M. Fabre s'était assuré du concours de plusieurs pairs, qui devaient appuyer sa proposition, notamment de celui de M. le duc Cambacérès, président de la chambre, qui écrivit au duc d'Ortrante en l'invitant à accorder les passe-ports nécessaires à M. le baron de La Rochefoucault, pour se rendre auprès du roi. Les passe-ports n'ayant point été accordés, le message n'eut pas lieu. Ces faits sont consignés dans deux lettres écrites par M. le baron de La Rochefoucault, pair de France, le 8 mars 1819, l'une à M. Fabre de l'Aude, l'autre au ministre de l'intérieur. Ils le sont aussi dans une note de la brochure publiée en 1817, sous le titre de *Coup d'œil sur le budget*, pag. 54. M. Fabre fut compris dans l'ordonnance du roi du 24 juillet 1815, qui déclarait démissionnaires et déchu de leur dignité tous les pairs qui avaient siégé dans la chambre formée par Napoléon. Il n'a été rétabli que par l'ordonnance royale du 21 novembre 1819. Cependant dès le 9 janvier 1818, le roi l'avait autorisé à fonder en faveur de son fils un majorat au titre de vicomte, dont les lettres-patentes lui furent expédiées

le 29 mai suivant; celles de la pairie héréditaire lui ont été délivrées le 15 mars 1820. Outre un grand nombre d'écrits et d'opinions sur les finances, dont nous n'avons rappelé qu'une partie, M. Fabre de l'Aude a publié : 1° *Lettre à mon fils*, sur ma conduite politique, in-8°, 1816; 2° Traduction d'un ouvrage italien, intitulé *Réflexions politiques et morales*, avec des notes du traducteur en italien et français, un vol. in-12. Paris, 1817. Nous ne passerons point sous silence une opinion remarquable de M. Fabre de l'Aude, sur le projet de résolution relatif à la compétence et au mode de procéder de la chambre des pairs, en matière correctionnelle et criminelle, prononcée dans la séance du 25 mars 1822, et imprimée par ordre de la chambre. On rapporte dans plusieurs biographies et dans des mémoires particuliers, que Napoléon n'avait nommé M. Fabre président du tribunal, que pour l'empêcher de parler et de critiquer, avec trop de franchise, son administration des finances. En supposant que Napoléon eût réellement craint la franchise de M. Fabre, il n'y aurait rien d'extraordinaire qu'il eût pris le parti qu'on lui attribue; mais M. Fabre consentira-t-il à passer volontairement pour un de ces hommes de tous les temps dont on achète le silence avec un titre, une décoration ou une place? Nous ne le croyons pas.

FABRE (PIERRE), médecin, né à Tarascon, a publié plusieurs ouvrages : 1° *Essai sur les maladies vénériennes, où l'on expose la*

méthode de feu M. Petit, 2 vol. in-12, 1758; 2° *Recherches sur la nature de l'homme, considéré dans l'état de santé et de maladie*, in-8°, 1776; 3° *Recherches des vrais principes de l'art de guérir*, in-8°, 1790. M. Fabre fit aussi imprimer, en 1785, in-12, un ouvrage qui eut une seconde édition en 1787, et qui est intitulé : *Essai sur les facultés de l'âme*.

FABRE (JEAN), naquit le 18 août 1727, à Nîmes, d'une famille protestante qui tenait un rang honnête dans le commerce. La révocation de l'édit de Nantes avait interdit aux protestans tout exercice de leur culte. La peine des galères devait être prononcée contre ceux qui contreviendraient à cette défense. Cependant, malgré les dangers auxquels ils s'exposaient, les réformés se rassemblaient quelquefois pour entendre les instructions de leurs ministres. Le 1^{er} janvier 1756, un détachement de troupes surprit un de ces rassemblemens, et arrêta plusieurs des personnes qui le composaient; de ce nombre fut le père de Fabre. Ce jeune homme au désespoir, prend sur-le-champ la résolution de soustraire l'auteur de ses jours au sort affreux qui lui est destiné; il se jette au milieu des soldats, parvient jusqu'à leur chef, le conjure à genoux de rendre la liberté à son père, et s'offre pour victime à sa place. Il serait difficile de rendre la scène qui se passa en ce moment entre le père et le fils, devenus si intéressans par leur position; après un long débat, dans lequel se manifesta toute la tendresse de l'un, et tout

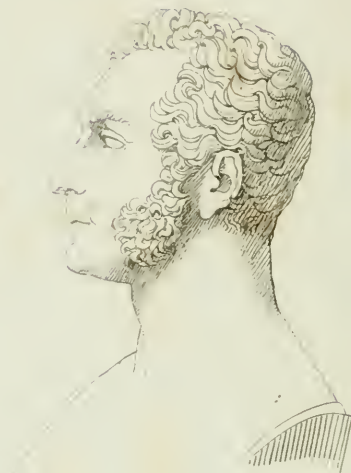
le dévouement de l'autre. les vœux du fils furent exaucés, on consentit à ce qu'il remplaçât son père. Fabre, déjà glorieux en quelque sorte des fers qu'il allait porter, donna bientôt un autre exemple de fermeté ou plutôt de magnanimité, qui ne parut pas moins admirable que le premier. Il refusa la liberté qu'on lui offrait à condition que le ministre Rabaud sortirait de la France. Fabre fut donc conduit au bague de Toulon, revêtu de la livrée du crime, et confondu avec les plus vils scélérats. Après six ans de souffrances, après avoir éprouvé de la part du comte de Saint-Florentin, qui se montra toujours inexorable envers lui, des rigueurs qui rendirent sa position infiniment plus affreuse, il dut enfin sa délivrance au duc de Choiseul, alors chargé du département de la marine. Un nouveau chagrin l'attendait à son retour dans sa famille; son infortuné père, dont tous les jours s'étaient écoulés dans les larmes, ne put supporter l'émotion que lui causa le retour de son fils, et expira peu de temps après dans ses bras en le comblant de bénédictions. Fabre retrouva libre une parente qui lui était destinée lorsqu'il se sacrifia pour son père, et l'épousa. C'est ce trait remarquable de piété filiale que M. Fenouillet de Falbaire a mis en action dans son drame intitulé *L'Honnête criminel*. Le comte de Saint-Florentin, lors de la représentation de cette pièce qui excita beaucoup d'enthousiasme, s'opposa à une souscription de 100,000 fr., qu'on voulut faire en faveur de Fabre, et montra par-là combien

il était implacable dans ses haines. Fabre reprit le commerce, et après 25 ans de mariage, il perdit son épouse qu'il adorait; le chagrin qu'il en éprouva, joint à la faiblesse de sa santé, le détermina à renoncer entièrement aux affaires. Il mourut à Cette, le 31 mai 1797, chez son fils qui lui ferma les yeux.

FABRE D'OLIVET (N.), né à Ganges le 8 décembre 1768, abandonna le commerce, auquel ses parens l'avaient destiné, pour se livrer à l'étude des belles-lettres. Il fit d'abord plusieurs pièces de théâtre: *La prise de Toulon*, opéra, et *le Sage de l'Indostan*, drame philosophique en un acte et en vers; et publia ensuite: 1° *Azalaïs ou le gentil Amar*, in-8°, 1800; 2° *Lettres à Sophie sur l'histoire*, 2 vol. in-8°, 1801; 3° *Le Troubadour*, poésies occitaniques du 12^{me} siècle, 2 vol. in-8°, 1804; 4° *Guérison de Rodolphe Grivel, sourd-muet de naissance*, in-8°, 1811. Il fut aussi l'un des rédacteurs de la *Bibliothèque des romans*.

FABRE (MARIE-J.-J.-VICTORIN), littérateur, est né, en 1785, à Vals, département de l'Ardèche. Dès ses premiers pas dans la carrière littéraire, il obtint des succès, et fut honorablement distingué dans plusieurs concours académiques. On remarqua particulièrement son *Épître sur l'indépendance de l'homme de lettres*. En 1817, l'académie ne pouvant donner que l'accessit à son *Discours en vers sur les voyages*, regretta de n'avoir point un second prix à décerner. Le ministre de l'intérieur, alors M. de Champa-





M. Fabri Palaprat

M. de la

Frony del. et Sculp.

gny, mit à cette occasion un prix extraordinaire à la disposition de la seconde classe de l'institut, et M. Fabre fut couronné. *L'Éloge de Corneille*, en 1808, et *l'Éloge de La Bruyère*, en 1810, obtinrent le prix. Outre les ouvrages ci-dessus, on a de M. Victorin Fabre : 1° *Éloge de Boileau-Despréaux*, in-8°, 1805; 2° *Opuscules*, en vers et en prose, in-8°, 1806; 3° *La Mort d'Henri IV*, poème, in-8°, 1808; 4° *Tableau littéraire du XVIII^{me} siècle*, in-8°, 1810; 5° *Éloge de Montaigne*, in-8°, 1815. M. Fabre n'était qu'à la fleur de son âge, quand une maladie cruelle l'a réduit à un état de souffrance qui suspend, depuis plusieurs années, ses travaux et ses succès littéraires.

FABRE (DE L'HÉRAULT), était avocat à Montpellier lorsque la révolution éclata. Il en adopta les principes avec ardeur, et fut, au mois de septembre 1792, nommé, par son département, membre de la convention nationale. Dans le procès de Louis XVI, il rejeta l'appel au peuple et vota la mort sans appel et sans sursis. Le 31 mai 1795, il fut envoyé en mission à l'armée des Pyrénées-Orientales, et mourut glorieusement en combattant à la tête des troupes, le 12 janvier 1794.

FABRÉ PALAPRAT (BERNARD-RAYMOND), né à Cordes, département du Tarn, le 25 mai 1775, chevalier de la légion-d'honneur et de plusieurs ordres étrangers, élève de la Faculté de Montpellier, docteur en médecine de la Faculté de Paris, membre de l'ancienne académie de médecine, de la société royale des antiquai-

res de France, premier vice-président de la société royale académique des sciences de Paris, directeur général de la société médico-philanthropique, de l'athénée des arts, etc. M. Fabré-Palaprat est auteur d'un grand nombre de mémoires, sur différens points de médecine pratique. En 1813, il fut l'un des médecins chargés de la surveillance des maladies contagieuses, et il déploya dans cette circonstance autant de zèle que de talent; il avait été précédemment médecin de bienfaisance de l'un des arrondissemens de Paris. En 1814, lorsque la fortune, moins fidèle que l'honneur, trahissait les efforts héroïques des guerriers et des citoyens français, M. Fabré-Palaprat s'empressa de remplir un double devoir. Le 30 mars, il prit les armes et se fit remarquer sous les murs de la capitale, par un égal dévouement à la cause de la patrie et à celle de l'humanité. Au milieu d'un feu des plus vifs, on le vit alternativement faire face à l'ennemi comme soldat; et comme officier de santé, prodiguer les secours de son art à ceux de ses concitoyens qui tombaient à ses côtés. Blessé lui-même, il reçut la décoration de la légion-d'honneur.

FABRE DE RIEUNÈGRE (JEAN-PIERRE-JOSEPH), né à Montréal, département de l'Aude, le 18 février 1784. Il fit ses études à Toulouse, et se rendit ensuite à Paris, où il coopéra à la rédaction de plusieurs ouvrages de jurisprudence. Nommé, en 1814, conseiller-auditeur à la cour royale de Toulouse, il devint conseiller titulaire, en mai 1815; et quoi-

qu'il dût cette faveur au gouvernement de Napoléon, il refusa de signer l'*Acte additionnel* aux constitutions de l'empire. Après la seconde restauration, des hommes qui se prétendaient des royalistes par excellence, *royalistes purs*, et qui sollicitaient les faveurs du pouvoir, des dénonciations à la main, firent destituer sans distinction d'opinions, les magistrats et fonctionnaires en place. M. Fabre de Rieunègre, accusé précisément d'avoir apposé sa signature sur l'*Acte additionnel*, fut en outre taxé de jacobinisme. En conséquence, on arma contre lui toutes les puissances qui pouvaient amener sa révocation. Les députations des départemens de la Haute-Garonne et du Tarn, subjuguées par l'intrigue de ses ennemis, qui l'étaient en même temps de tous les citoyens dévoués à la charte, et au gouvernement constitutionnel, se réunirent contre M. Fabre de Rieunègre. Cependant M. le marquis de Catelan, l'un des membres de ces députations, ayant reconnu que sa religion avait été trompée, s'empressa de retracter sa signature, sur la pièce même où elle était apposée, et sur laquelle il motiva les causes de ce changement. Toutefois le mal était fait, et M. Fabre de Rieunègre ne put qu'espérer du temps la justice qui lui était due; car ce fut en vain qu'il demanda que sa conduite fût examinée, et qu'il fût confronté avec ses accusateurs. Enfin en 1819, le ministre, mieux instruit, répara, autant qu'il était possible, le tort que M. Fabre de Rieunègre avait éprouvé. Ce jeune magistrat passa, en

qualité de procureur du roi, au tribunal de Lespère, département de la Gironde, et peu de temps après il devint président du même tribunal. Il remplit encore aujourd'hui ces fonctions avec autant de talent que d'énergie. Les hommes qui ont été persécutés, et plus particulièrement ceux qui sont appelés à rendre la justice, ont acquis dans la proscription dont ils ont failli devenir les victimes, une expérience, et des lumières que ne peuvent égaler les insinuations des partis. La modération, l'équité, voilà la sagesse du juge.

FABRICIUS (JEAN-CHRÉTIEN), né en 1742 à Lunnern, dans le duché de Sleswick, fut regardé comme l'entomologiste le plus célèbre du dernier siècle. Disciple de Linné, dont il commença à suivre les leçons à l'âge de 21 ans, il conçut pour lui une affection que le temps n'effaça jamais. Après avoir fait sous ce grand maître des progrès rapides, il se décida à étudier la médecine, et fut reçu docteur en 1767. Il n'exerça pas long-temps cette profession; car, ayant obtenu la chaire d'histoire naturelle, à l'université de Kiel, il put se livrer uniquement aux études pour lesquelles il avait le plus de penchant. Son système d'entomologie publié en 1776, donna à la science une face entièrement nouvelle. Il fut le premier qui coordonna à une classification générale les différens principes particuliers d'après lesquels les naturalistes avaient classé les insectes. Dans un second ouvrage qui parut deux ans après, et qui présente de très-

grands avantages, quoiqu'il s'y rencontre quelques inexactitudes, Fabricius développa les caractères des classes et des genres. En 1778, il publia une philosophie entomologique, d'après la philosophie botanique de Linné. Pendant le reste de sa vie, il ne cessa de travailler à étendre son système. Il parcourut à cet effet différens états du Nord et même du centre de l'Europe, et établit des relations avec les savans de tous les pays. Quoique le résultat de ce système n'ait pas été aussi satisfaisant qu'on s'y était attendu, cependant on ne peut nier que son catalogue d'insectes décrits d'après nature, ne soit le plus complet qui ait encore paru. On a de lui quelques ouvrages en allemand et en danois, qu'il écrivit après avoir été nommé, par le roi de Danemark, conseiller-d'état et professeur d'économie rurale et politique. Fabricius était en France et se disposait à faire un long séjour dans ce pays qu'il aimait, lorsqu'en 1807 il apprit l'état déplorable où les Anglais avaient réduit la ville de Copenhague. Pénétré de douleur à cette nouvelle, il se décida à y retourner, et rien ne fut capable de le faire changer de résolution. Ce savant a publié de nombreux ouvrages parmi lesquels on peut distinguer : 1° *Systema entomologiæ*, in-8°, Fleusbourg, 1775; 2° *Genera insectorum*, Chilonii Kiel, 1 vol. in-8°; 3° *Philosophia entomologica*, in-8°, Hambourg, 1778. Cet ouvrage est le meilleur de tous ceux que l'on connaisse en ce genre. 4° *Species insectorum*, 2 vol. in-8°, Hambourg, 1781; 5° *Supplemen-*

tum entomologiæ systematicæ, in-8° Copenhague, 1798. Ce livre présente un travail absolument nouveau sur la classe des agonates ou crustacées. 6° *Considérations sur l'ordre général de la nature*, in-8°, Hambourg, 1781, 7° : *Élémens d'économie politique à l'usage des étudiants*, in-8°, Fleusbourg, 1775; 8° *Observations sur l'engourdissement des animaux durant l'hiver*, insérées dans le nouveau Magasin de physique et d'histoire naturelle (tom. 9, 4^{me} partie, pag. 79-82). *Sur l'accroissement de la population particulièrement en Danemark. Recueil d'Écrits sur l'administration*, Kiel, 1789, 1790, 2 vol. in-8°. Fabricius était petit de taille; il avait le regard fin, une physionomie expressive, et beaucoup de bonhomie dans le caractère. Sa conversation était pleine d'intérêt. Il mourut après son retour dans sa patrie, âgé de 65 ans.

FABRICY (LE PÈRE GABRIEL), bibliographe célèbre, naquit en 1725, à Saint-Maximin en Provence. Il était fort jeune encore, quand il se fit recevoir chez les dominicains à Aix, où il fit ses vœux. Envoyé à Rome en 1760, avec la dignité de provincial, il profita des grands moyens d'instruction qu'offre cette ville pour se livrer à l'étude des belles-lettres. Il fut d'abord lecteur en théologie dans une maison de son ordre, bientôt après agrégé à l'académie *Degli Arcadi*, et enfin, choisi pour docteur théologien de la bibliothèque que le cardinal Casanata donna par testament aux dominicains de la Minerve. Le père Gabriel a publié : 1° *Recherches sur l'époque de l'équita-*

tion et l'usage des chars équestres chez les ancêtres, où l'on montre l'incertitude des premiers temps historiques des peuples relativement à cette date, 1 vol. in-8°, Marseille, 1764, 1765; 2° *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des deux P. P. Ansaldi, des P. P. Mamachi, Putuzzi, Richini et Rubcis*; 3° *Censoris theologi Diatribe quæ bibliographia antiquaria et sacræ critica capita aliquot illustrantur*, in-8°, Rome, 1782. Il mourut à Rome dans l'année 1800.

FABRIS (NICOLAS), prêtre de l'Oratoire et mécanicien célèbre, naquit à Chioggia, ville d'Italie, dans le cours de l'année 1759. Son amour pour le travail le rendait infatigable; il s'occupait en même temps de la classification des êtres marins qui se trouvent dans l'Adriatique, de l'étude des mathématiques, et de celle de la musique. Il fit de très-grands progrès dans le dernier de ces arts, pour lequel il avait un goût particulier. Il s'adonna de plus à la théologie et à la prédication, et fut professeur des novices de son ordre. Il posséda à un très-haut degré la confiance de l'évêque de Chioggia, et devint son conseil. Auteur d'un assez grand nombre de mécaniques très-ingénieuses, il fit entre autres une table de progressions harmoniques, au moyen de laquelle on accordait tous les instrumens à clavier, et inventa pour l'harmonica de Franklin, un piano-forté très-curieux. Il imagina un clavecin dont les touches écrivaient les notes à mesure qu'elles les exprimaient. Il parvint aussi à faire une machine dont les ressorts di-

rigeaient une main de bois, qui battait la mesure suivant les morceaux de musique qui étaient exécutés. Il fit un tonneau dont on pouvait tirer tout le vin sans que l'air s'y introduisît. Il s'occupait beaucoup aussi des moyens de parvenir à trouver le mouvement perpétuel. Enfin il fut l'inventeur d'une pendule qui marquait dans un rapport parfait non-seulement les heures, mais encore les minutes et les secondes françaises et romaines, avec les équinoxes et les solstices. Il mourut à Chioggia, lieu de sa naissance, le 15 août 1801.

FABRONI (JEAN), baron, membre de la légion-d'honneur, correspondant de l'institut de France, de la société royale d'agriculture de Paris, et de plusieurs autres sociétés savantes, l'un des chimistes les plus savans et les plus distingués de Florence, a publié en italien, sur l'agriculture et l'économie rurale, un grand nombre d'ouvrages dont il existe des traductions en plusieurs langues. L'objet principal de ses études fut la chimie appliquée aux arts et à l'agriculture. Parmi ses productions, on remarque particulièrement : 1° *del Bombice e del Bisso degli Antichi*, in-8°, Pérouse, 1782; 2° *Istruzioni elementari d'agricoltura*; ces instructions, traduites en français par M. Vallée, ont été imprimées à Venise en 1787, in-12; 3° *Dissertazione sopra la maniera di perfezionare i vini dello Stato pontificale*, in-8°, Rome, 1795; 4° *Antichità, vantaggi e metodo della pittura encausta*, in-8°, Venise, 1800; 5° *Synopsis plantarum horti botanici*

musei regii Florentini, in-4°, 1797; 6° *Della economia agraria dei Chinesi*, in-8°, Venise, 1802. Il a fait aussi différens ouvrages relatifs aux monnaies, qui ne sont pas moins estimés que les autres. Dans son livre intitulé *La Bibliotheca*, imprimé à Modène, en 1805, in-f°, il indique un moyen précieux de conserver les livres, et de les préserver de la piqure des vers. M. Fabroni, à qui le grand-duc de Toscane a confié la direction des mines et des monnaies dans ses états, était attaché au musée d'histoire naturelle à Florence, lorsqu'en 1798, il fut appelé à Paris pour travailler avec d'autres savans à l'établissement du nouveau système des poids et mesures. Napoléon connaissant son mérite, l'avait nommé maître des requêtes, puis conseiller-d'état et directeur-général des ponts-et-chaussées des départemens situés au-delà des Alpes. En 1810, le département de l'Arno le choisit pour député au corps-législatif.

FABRONI (ANGE), célèbre biographe italien, naquit à Marradi, pays dépendant du grand-duché de Toscane, le 7 septembre 1752. Il fit ses premières études chez des parens pauvres, et fut ensuite admis, à Rome, au collège Bandinelli. Resté sans fortune après la mort de son père, qui arriva durant la première année de son séjour à Rome, il sentit que son sort dépendait de lui seul, et se livra avec beaucoup d'ardeur à l'étude de la philosophie et des mathématiques. S'étant, dès sa jeunesse, accoutumé à écrire en latin, il fit, en cette langue, une

vie du pape Clément XII. Cet ouvrage, quoique médiocre, fut imprimé, et lui mérita la protection du cardinal Neri Corsini. Les bienfaits qu'il reçut de ce cardinal, joints à une portion qui lui fut accordée dans un legs pieux de la princesse Camille Rospigliosi, lui donnèrent de l'aisance. Il s'appliqua, pendant quelque temps, à la jurisprudence ecclésiastique et à la théologie; mais bientôt il abandonna ce genre d'étude, et se livra uniquement aux belles-lettres. L'oraison funèbre de Jacques Stuart, prétendant, que Fabroni prononça en latin devant le cardinal d'York, fils de ce prince, lui valut un présent considérable et les éloges les plus flatteurs. Il publia ensuite une traduction en italien des *Entretiens de Phocion*, de l'abbé Mably, et enfin travailla à la vie des savans qui avaient illustré l'Italie dans le 17^me et le 18^me siècle. Il publia, en 1766, le premier volume de cet ouvrage, auquel il doit la plus grande partie de sa réputation. Après avoir éprouvé quelques persécutions de la part des jésuites, il quitta Rome en 1767, se rendit à Florence, et y fut nommé, par le grand-duc Léopold, prieur du chapitre de la basilique de Saint-Laurent. Ce prince le créa, peu de temps après, provéditeur de l'université de Pise. Fabroni ayant alors été désigné pour précepteur des enfans du grand-duc, craignit que cette faveur ne lui attirât des ennemis, et, pour se soustraire à ce danger, il voyagea en Angleterre et en France: à son retour en Toscane, il n'obtint point la place pour laquelle il a-

vait été choisi, et ne connut jamais la cause du changement du grand-duc à ce sujet. Il continua alors sa Vie des grands hommes, voyagea en Allemagne, en Saxe et en Prusse, et fut partout accueilli avec distinction par les grands et les savans. Il retourna en Toscane vers 1791, et sur l'invitation du grand-duc, il écrivit l'histoire de l'université de Pise. Ce fut à Lucques, où il était allé passer quelques mois, en 1800, qu'il ressentit les premiers accès de la goutte. Ce mal fit chez lui des progrès si rapides, que, peu de temps après, il fut obligé de renoncer à ses occupations les plus chéries. Vers la fin de sa vie, Fabroni ne s'occupait plus que de matières de religion. Mais à cette époque son génie s'affaiblissait avec ses forces; il témoigna un regret amer d'avoir dit dans un de ses ouvrages, *que les jésuites ressemblaient aux cochons qui fondent tous ensemble sur vous, s'il vous arrive de blesser l'un d'eux*. Dans les premiers mois de 1803, ses souffrances devinrent insupportables; il alla se confiner dans une maison de franciscains réformés, située près de Lucques, appelée Saint-Carbon, où il ne s'occupait que de latinité. Il revint à Pise en septembre de la même année, et mourut le 22 de ce mois. On lui fit de magnifiques funérailles, et des inscriptions analogues à ses grands talents furent gravées sur son tombeau et au bas de son buste. Le nombre de ses ouvrages est presque incroyable; on cite particulièrement: 1° *Vita Italorum doctrinâ excellentium qui sæculis xviii et xviiii floruerunt*, 20

volumes in-8°, Pise et Lucques, de 1778 à 1800; 2° *Giornale de' letterati*, 105 vol. in-12, Pise; 3° *Dissertation sur la fable de Niobé*; 4° *Laurentii Medicis magnifici vita*, 2 vol. in-4°, Pise, 1784; 5° *Leonis X, pontificis maximi, vita*, Pise, 1797; 6° *Historia Lycæi Pisani* 3 vol. in-4°, Pise, 1791, 1795 et 1795; 7° *Traduction abrégée du Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*: traduction qui obtint des éloges flatteurs de la part de l'abbé Barthélemi. Fabroni aimait particulièrement la musique. En 1769, il avait vu à Rome le pape Ganganelli (Clément XIV), un de ses anciens protecteurs, qui voulut le retenir près de lui, et qui le nomma prélat de la chambre pontificale.

FABRY, avocat à la cour royale de Paris, a publié différens ouvrages, relatifs aux événemens politiques qui ont eu lieu pendant les années 1814 et 1815. On a de lui: 1° *La Régence à Blois, ou les derniers momens du gouvernement impérial*, in-8°, 1814, 6^{me} édition, 1815; 2° *Itinéraire de Bonaparte depuis son départ de Doulevant, le 28 mars, jusqu'à son embarquement à Fréjus, le 28 avril 1814*, in-8°, 1814. 5^{me} édition, 1815; 3° *Itinéraire de Bonaparte de l'île d'Elbe à l'île de Saint-Hélène, ou mémoires pour servir à l'histoire des événemens de 1815*, in-8°, 1816. Il a aussi recueilli et publié dans un ouvrage, portant pour titre *le Spectateur*, les articles les plus intéressans sur la politique ou la littérature, insérés dans les journaux depuis plusieurs années. Cette collection contenant 12 vol. in-8°, imprimée

en 1801, a eu une seconde édition en 1812. M. Fabry est né dans le Languedoc, en 1780.

FABRY (LE BARON DE), nommé au mois d'août 1815, par le département des Bouches-du-Rhône, membre de la chambre des députés, était à cette époque conseiller à la cour royale d'Aix. Le 7 février 1816, dans un comité secret, tenu pour entendre le rapport fait par M. Roux-Laborie, sur les biens du clergé, M. Fabry s'exprima vigoureusement contre les conclusions de ce rapport. « On veut, dit-il, assurer l'existence du clergé avant celle du monarque. Mais je cherche le chef de cette milice sacrée, à laquelle on veut assigner le premier rang dans l'état, et je le trouve hors de France. » Il ajouta qu'on ne pouvait donner de l'aisance au clergé, sans opprimer le peuple déjà surchargé d'impôts, et termina par dire que le clergé devait rester sous la dépendance des souverains, attendu que par-là on lui laissait les moyens de faire le bien, en lui ôtant la puissance de faire le mal. Ce discours, qui annonçait des vues très-sages, trouva de nombreux contradicteurs parmi la majorité. M. Fabry fut fait chevalier de la légion-d'honneur en 1816. Il avait constamment voté dans la chambre *introuvable* avec la minorité; et tous les défenseurs des libertés nationales virent avec peine que son âge l'empêchait d'être réélu pour la session de 1816.

FABRY, de Liège, fut, en 1789, nommé bourguemestre régent de cette ville, et assista en qualité de commissaire du tiers-état, à

l'assemblée générale convoquée par ordres. Il fut obligé en 1792 de s'expatrier; mais étant rentré à Liège lorsque les Français s'en furent rendus maîtres, il exerça successivement plusieurs fonctions administratives. Nommé en 1798 membre du conseil des cinq-cents, il fit, en 1799, partie du corps-législatif. Il fut ensuite président du tribunal criminel de la Meuse, et conseiller de la cour impériale à Liège. Il avait obtenu de Napoléon la croix de la légion-d'honneur.

FABULET (ADOLPHE), né à Saint-Lo, le 15 août 1782, se distingua dans ses études, et obtint un prix comme élève de Fourcroy. Après avoir exercé long-temps aux armées les fonctions de pharmacien-major, il fut nommé démonstrateur de chimie à l'hôpital militaire d'instruction de Paris, et enfin passa avec le même titre à l'hôpital militaire de Metz. Outre différens mémoires sur la chimie et la pharmacie, on a de lui un ouvrage qu'il publia en 1802, et qui a pour titre : *Nouveaux Élémens de chimie théorique et pratique*, 2 vol. in-8°. La troisième édition a été imprimée à Paris en 1817.

FABUR-VERNANT (D. H.), fermier-général, après avoir adopté les principes de la révolution et avoir été commandant d'un bataillon de garde nationale à Paris, abandonna la cause de la liberté et alla demeurer à Caen. Quelque temps après il fut arrêté, traduit au tribunal révolutionnaire, et condamné à mort comme coupable d'avoir altéré le tabac. Il était né

à Paris d'une famille de finance.

FABYIER LE COLONEL. (*Voy.* le supplément à la fin de ce vol.)

FAESI (JEAN-CONRAD), naquit à Zurich en 1727. Écrivain aussi laborieux qu'estimable, il fit une étude particulière de l'histoire et de la statistique de la Suisse, traduisit en allemand l'histoire d'Afrique et d'Espagne, et inséra un grand nombre de mémoires dans les journaux historiques. Nous avons de lui : 1° *Description géographique et statistique de la Suisse*, 4 vol. in-8°; 2° *Mémoires sur divers sujets de l'histoire ancienne et moderne*, 2 vol.; 3° *Histoire de la paix d'Utrecht*, 1790. Il mourut cette même année près de Schaffhouse, dans le village de Flaach dont il était curé.

FAGEL (LE BARON HENRI), est né à la Haye d'une famille distinguée. Après la mort de son grand-père, il obtint la charge de greffier des états-généraux de la Hollande. Le prince d'Orange le nomma, en 1795, son ministre plénipotentiaire près la cour de Danemark, et le chargea secrètement d'employer tous les moyens qui seraient en lui, pour déterminer le cabinet de Copenhague à faire partie de la coalition formée contre la France. En 1794, il négocia l'alliance de la Hollande avec la Prusse et l'Angleterre, et au mois de juillet, il signa le traité qui eut lieu entre ces puissances. Lorsque les Français se furent rendus maîtres de la Hollande, le baron Fagel partit pour l'Angleterre, et ne rentra dans sa patrie qu'en 1815, avec le prince d'Orange, dont il ne s'était point séparé. En 1814, il fut envoyé

comme plénipotentiaire à Londres, pour régler définitivement une convention, par laquelle les Anglais s'étaient engagés à rendre à la Hollande quelques-unes de ses colonies, dont ils s'étaient emparés pendant la guerre. Le baron Henri est grand-croix de l'ordre du Lion-belgique, et membre de l'ordre Equestre de Hollande. Il se montra constamment opposé à la révolution française.

FAGEL (LE BARON JACQUES), frère du baron Henri, chevalier de l'ordre du Lion-belgique, membre du conseil-d'état, était ambassadeur à Copenhague, lorsqu'en 1795 il fut rappelé à cause de ses opinions politiques. En 1815, il contribua beaucoup à la révolution qui s'opéra en Hollande, et dont l'indépendance nationale fut la suite. Les Hollandais, qui connoissaient la loyauté de son caractère, et son dévouement à la maison de Nassau, le chargèrent d'aller, avec le général de Perponcher, présenter au prince d'Orange les vœux de la nation, et le solliciter de se charger des rênes du gouvernement. Le baron Jacques est généralement estimé de ses concitoyens, qui reconnaissent en lui un grand caractère de justice et de modération.

FAGEL (LE BARON ROBERT), frère des précédens, ambassadeur actuel du roi des Pays-Bas près la cour de France, commandant de l'ordre militaire de Guillaume, s'est aussi distingué par son attachement à la maison de Nassau. En 1795, il suivit le sort du prince d'Orange et ne le quitta dans aucune circonstance. Les événe-

mens de 1815 le ramenèrent dans sa patrie, où il jouit d'une très-grande considération.

FAGET DE BAURE (JACQUES-JEAN, BARON), issu d'une famille occupant depuis long-temps des emplois honorables dans la magistrature, naquit à Orthez le 30 octobre 1755. En 1789, il était avocat-général au parlement de Pau. Privé de cette place par la révolution, il vécut en simple particulier jusqu'en 1809, époque où l'empereur Napoléon le nomma rapporteur du conseil contentieux de sa maison. Après avoir été, en 1810, membre du corps-législatif, et en 1811 l'un des présidens de la cour impériale de Paris, il se prononça le 6 avril 1814 pour la déchéance de Napoléon, et signa l'acte qui remettait les Bourbon à la tête du gouvernement. Il parla, le 9 août, en faveur de la loi sur la liberté de la presse; mais il pensa que la censure devait être maintenue. A l'époque où Napoléon revint de l'île d'Elbe, il embrassa avec chaleur la défense du roi. Il présida, au mois de juillet 1815, l'assemblée électorale du département des Landes, fut nommé par celui des Basses - Pyrénées membre de la chambre des députés; et il occupait le fauteuil quand la loi des élections fut discutée. Il avait, le 21 novembre, fait un rapport relatif à l'organisation de la cour des comptes. Au mois d'octobre 1816, il fut désigné, par le roi, pour présider le collège électoral du département des Basses - Pyrénées, et nommé par ce même département membre de la chambre qui

devait remplacer celle de 1815. De Baure, dans les assemblées précédentes, avait voté avec la minorité; mais en 1816, il suivit entièrement l'influence ministérielle; et la manière dont il s'exprima au sujet de la loi sur les élections et sur la liberté individuelle, ne laissa plus aucun doute sur ses opinions politiques. On lui attribue une *histoire du canal du Languedoc*, imprimée à Paris en 1805; on assure aussi qu'il a été trouvé, dans ses papiers, un manuscrit contenant *l'histoire du Béarn*. De Baure mourut à Paris à la fin du mois de décembre 1817.

FAGNANI (LE COMTE), est né à Milan, d'une famille patricienne très-distinguée. Le vice-roi d'Italie l'avait nommé son chambellan, et avait fait en diverses circonstances l'épreuve de son dévouement. Ayant d'ailleurs été proposé à Napoléon pour être envoyé en Russie avant l'ouverture de la campagne si funeste à la France, le comte Fagnani vint à Paris pour y prendre ses instructions, et de là se rendit à Saint-Pétersbourg, où son nom et ses titres lui ouvrirent l'entrée des maisons les plus respectables, et lui procurèrent la facilité de remplir avantageusement la mission dont il était chargé. On ignore quel fut le résultat de ce voyage; mais si l'on en juge par le livre que le comte Fagnani publia à Milan en 1813, on sera porté à croire que cet agent s'occupait beaucoup plus de ses plaisirs que d'étudier l'esprit du cabinet et du peuple russe.

FAIN (A., LE BARON), posséda

long-temps la confiance de Napoléon dont il était secrétaire intime. Nommé par lui maître des requêtes et baron, il était garde des archives impériales à l'époque du rétablissement des Bourbon. Le nouveau gouvernement le dépouilla de sa place en 1814, mais elle lui fut rendue en 1815, par Napoléon lorsqu'il revint de l'île d'Elbe. M. Fain signa la délibération du 25 mars, et fut nommé, le 6 juillet, secrétaire-d'état par la commission du gouvernement. Depuis la dernière rentrée du roi, il n'a plus conservé aucun emploi.

FAISANT, remplissait en 1798, près la municipalité de Pluman-dau, les fonctions de commissaire du directoire-exécutif. Nommé, au mois de mars de cette même année, député au conseil des cinq-cents par le département des Côtes-du-Nord; il ne fut point réélu après le 18 brumaire (9 novembre 1799). Depuis 1800 jusqu'en 1815, il occupa la place de commissaire près le tribunal civil de l'arrondissement de Dinan. Pendant les *cent jours* il fut membre de la chambre des représentans, reprit ensuite ses fonctions près le tribunal de Dinan, et y fut procureur du roi jusqu'en 1817, époque où il fut remplacé.

FALAISEAU (LE MARQUIS ÉTIENNE-ADÈLE-ALEXANDRE), est né le 27 juin 1756. Conformant sa conduite aux circonstances, il émigra au commencement de la révolution; rentra en France en 1799; fut successivement receveur principal des droits-réunis, président du collège électoral de Fontainebleau, et député du de-

partement de Seine-et-Marne au corps-législatif. Le 5 avril 1814, il se détacha de la cause de Napoléon, comme il s'était détaché de celle de Louis XVI en 1790, fut ensuite membre de la chambre des députés, et chevalier de Saint-Louis.

FALATIEN (JOSEPH), chevalier de la légion-d'honneur, élu, en 1816, par le département des Vosges, d'abord membre de la chambre des représentans, y siégea pendant les *cent jours*, et, après la rentrée des Bourbon fut membre de la chambre des députés. Chargé, après la dissolution de l'assemblée, de présider le corps électoral du département dont il était député, il fit un discours dans lequel la flatterie dominait, et qui parut peu digne d'un représentant qui avait constamment voté avec la minorité. En 1816, il se rapprocha du centre; il fait encore partie de l'assemblée. Il ne prit jamais une part active aux discussions. On a dit de lui qu'il n'appartenait ni à la droite, ni au centre, ni précisément à la gauche, où il siége cependant.

FALCONER (THOMAS), littérateur anglais, né à Oxford, où il fait partie d'un collège, a traduit du grec, du français et du latin les ouvrages suivans: 1° *Voyage d'Hannon, éclairci par les relations des voyageurs modernes*, 1797, in-8°; 2° *Le Tocsin, ou Appel au bon sens*, 1798, in-8°; 3° *Voyage d'Arrien autour de la mer Noire*, 1805, in-4°. Trois discours et une dissertation géographique font partie de cet ouvrage. 4° *Géographie de Stra-*

bon. Cette édition in-folio, publiée à Oxford en 1807, est en latin et en grec.

FALCONET (ÉTIENNE), célèbre statuaire, mort à Paris en 1791, était né en Suisse, dans le canton de Vaud. Parmi le grand nombre de statues que l'on doit au ciseau de cet artiste, on cite avec éloge celles de *l'Amitié*, de *Pigmalion*, d'*Alexandre*; la statue colossale de *saint Ambroise*, l'une des quatre qui furent faites pour orner le dôme des Invalides; le groupe admirable de la chapelle de *la Vierge*, à Saint-Roch; *le Christ agonisant*, et *les Soldats* placés dans la chapelle du Calvaire de la même église; la statue de *la Musique*, faite pour le château de Bellevue; celles de *Flore* et de *Pomone*, commandées par le maréchal de Noailles; *Milon de Crotone*, et les *Quatre-Saisons*, bas-reliefs exécutés pour le prince de Soubise. Ce qui honore infiniment Falconet, c'est *la Statue équestre de Pierre-le-Grand*, qu'il fit à Saint-Petersbourg, par ordre de l'impératrice Catherine II. Indépendamment de l'exécution qui en est parfaite, on admire l'art avec lequel est représenté le cheval du czar. Falconet appelé en Russie pour cet objet, en 1766, quitta ce pays pour revenir en France en 1778, et ne cessa de s'y occuper de son art, qui lui a inspiré de savantes observations. Les ouvrages littéraires de Falconnet sont : 1° *Réflexions sur la sculpture*, 1768, in-8°; 2° *Observations sur la statue de Marc-Aurèle et sur d'autres objets relatifs aux beaux-arts*, 1771, in-8°; 3° *Traduction des livres 34, 35 et 36 de Pline*,

Amsterdam, 1772, La Haye, 1773, 2 vol. Cet ouvrage contient des notes, dont l'objet est de critiquer toutes les traductions qui avaient paru jusqu'alors. 4° *Lettres à M***, ou Réponse à un prétendu examen de la Traduction des trois livres de Pline*, Pétersbourg, 1775, in-8°; 5° *Collection des OEuvres de Falconet*, Lausanne, 1782, 6 vol. in-8°; Paris, 1787, 3 vol. grand in-8°. Le premier de ces ouvrages a été traduit en anglais et en allemand, en 1771 et en 1777. Falconet a fourni à l'Encyclopédie les articles intitulés : *Draperies*, *Bas-Reliefs* et *Sculpture*. C'est à lui que l'académie doit l'idée, et par suite l'usage, de nommer les professeurs au concours, sur la présentation d'un ouvrage, au lieu de les nommer comme on le faisait précédemment par rang d'ancienneté. Falconet triompha dans la lice qu'il avait ouverte; il ne dut sa nomination qu'à sa supériorité sur ses rivaux. Cet artiste a encore exercé son beau talent sur des vases, des urnes, des tombeaux, des autels, etc. On lui reproche de n'avoir pas assez étudié la manière des anciens, ce reproche est juste; mais il est rigoureux, car l'on ne peut disconvenir qu'il a triomphé du mauvais goût en usage, et que la plupart de ses productions sont supérieures à celles de ses contemporains. Parmi ses petites compositions on considère comme un chef-d'œuvre la statue de *l'Amour*, au bas de laquelle Voltaire écrivit ces jolis vers :

Qui que tu sois, voici ton maître;
Il l'est, le fut, ou le doit être.

Falconet était professeur de l'académie royale de Paris, membre honoraire de celle de Saint-Petersbourg, et sculpteur du roi. Diderot, si sévère dans ses jugemens, a dit beaucoup de bien de ce sculpteur, artiste distingué et littérateur instruit.

FALCK (JEAN-DANIEL), poète satirique, né à Dantzick, en 1770, de parens peu favorisés de la fortune; éprouva pour son éducation des obstacles dont le penchant invincible qui l'entraînait vers les connaissances littéraires put seul triompher, et il parvint, par son intelligence, à entrer au gymnase de sa ville natale, où il commença ses études qu'il termina à l'université de Halle. Il acquit bientôt assez de considération, et fixa, en 1778, lorsqu'il se trouvait à Weimar, l'attention du grand-duc, qui le créa conseiller de légation. Depuis cette époque, il a pu, dans ses momens de loisir, se livrer à son goût dominant. Parmi les ouvrages qu'il a publiés, on cite les suivans : 1° *Satires*, parmi lesquelles se trouvent les *Tombeaux de Kom*, Léipsick et Altona, 1800, 3 vol. in-12; 2° traduction allemande de *OEuvres choisies en prose de Swift et d'Arbuthnot*, Léipsick, 1798-1799, 6 vol. in-8°; 3° *Dissertations sur la poésie et les arts*, Weimar, 1805, in-8°. M. Falck, malgré son mérite littéraire, a acquis d'autres droits mieux fondés à la reconnaissance des hommes. A la suite de la campagne de 1815, quand la plupart des familles de la Saxe avaient vu leurs propriétés dévastées par l'ennemi, un grand nombre d'enfans, dont les parens é-

taient plongés dans la plus affreuse misère, se trouvèrent abandonnés, leur sort toucha vivement cet homme estimable que la mort venait de priver lui-même de quatre enfans qui faisaient son espérance et son bonheur. Il résolut de venir au secours de ces intéressantes victimes du malheur, en se vouant à leur éducation et à leur entretien; et pour parvenir à ce but, il fonda un établissement sous le titre de *Société des amis dans le besoin*. Par ce moyen, les enfans furent recueillis, instruits; et pour leur apprendre à travailler, il créa successivement des écoles de filature, de couture, de tricot, etc.

FALLEP (NICOLAS), auteur dramatique, naquit à Langres vers 1755, et mourut à Paris en décembre 1801. Ce poète, qui ne s'est point élevé au-dessus de la médiocrité, est auteur d'un assez grand nombre de pièces, dont quelques unes néanmoins ne sont pas sans mérite. Les principaux ouvrages qu'il a publiés sont : 1° *Mes Premières*, recueil de poésies, 1795, in-8°; 2° *Le Phaëton*, imitation libre de l'allemand de Zacharie, en six chants, 1775, in-8°; 3° *Les aventures de Chæréas et de Callirhoé*, traduit du grec, 1775—1776 et 1784, un vol. in-8°; 4° *Mes bagatelles, ou les torts de ma jeunesse*, recueil sans conséquence, suivi d'une réimpression du poëme de *Phaëton*, 1776, in-8°; 5° *La Fatalité, épître précédée d'un discours sur quelques objets de littérature et de morale*, 1779, in-8°; 6° *Tibère et Serenus*, tragédie en 5 actes et en vers, 1782-1785, in-8°; 7° *Les deux Tuteurs; Ma-*

Dieu ou les deux soupers, opéra-comique en 5 actes, représenté sur le Théâtre-Italien, Paris, 1785, in-8°. La tragédie de *Tibère*, dans laquelle Fallet a dénaturé le caractère de son héros en cherchant à le rendre moins odieux qu'il ne l'était réellement, n'a eu que dix représentations. Cependant elle a été parodiée comme si elle avait obtenu un grand succès. L'opéra des *Deux Tuteurs*, qui d'abord avait été représenté sous son second titre, sur le théâtre de Fontainebleau, ne fut pas plus heureux à la scène; mais il donna lieu à une véritable plaisanterie de situation. « Dans ces deux soupers, disait-on, il n'y a pas un plat de passable. » Fallet a fait pour le Théâtre Italien un autre opéra-comique, intitulé *Les fausses Nouvelles*, représenté le 26 août 1786, et pour le Théâtre-Français, *Alphée et Zarine*, tragédie en 5 actes et en vers, représentée le 19 juin 1788. Ces deux pièces n'ont point été imprimées. Fallet a fourni beaucoup d'articles au *Dictionnaire universel, historique et critique des mœurs, lois, usages et coutumes civiles*, publié en 1772, 4 vol. in-8°. Il fut l'un des coopérateurs de la *Gazette de France*; puis, du *Journal de Paris*, et l'un des plus intrépides soutiens de l'*Almanach des Muses*.

FALLOT-DE-BEAUMONT (ÉTIENNE-ANDRÉ-FRANÇOIS-DE-PAULE, COMTE), évêque de Plaisance, archevêque (nommé) de Bourges, grand-officier de la légion-d'honneur, est né le 1^{er} avril 1750, à Avignon. Sa famille, l'une des plus anciennes de ce pays, le des-

tinant à l'état ecclésiastique, il fit ses études avec succès; fut nommé, en 1782, à l'évêché titulaire de Sébastopolis, et sacré en cette qualité le 25 décembre de la même année. En 1791, il était coadjuteur de Vaison, et devint l'objet d'une accusation assez grave portée à la tribune de l'assemblée constituante par le député Bouché. Entre autres faits articulés contre M. de Beaumont, on lui reprochait de tenir le crucifix d'une main, et le poignard de l'autre; et d'avoir fait chanter un *Te deum*, en action de grâces, à l'occasion du massacre de plusieurs patriotes. L'abbé Maury et l'abbé de Bruges en démontrèrent l'absurdité; et M. de Beaumont lui-même écrivit une lettre très-énergique, dans laquelle il prouvait qu'à l'époque où des patriotes furent assassinés à Vaison, il se trouvait depuis un mois à Valréas, éloigné de cette ville de quatre lieues. Il le prouvait par le certificat authentique que lui en délivra la municipalité et qu'il fit insérer dans plusieurs journaux, notamment dans celui de Montélimart du 18 mai. M. de Beaumont cessa ses fonctions ecclésiastiques par suite de la fermeture des églises, vécut pendant ce temps dans la retraite, et ne reparut que lors du concordat de 1801. Il fut nommé évêque de Gand, et reçut la décoration de la légion-d'honneur, le 22 mai 1807. Il passa du siège épiscopal de Gand à celui de Plaisance, et en 1813, à l'archevêché de Bourges: il prêta serment en cette dernière qualité, le 15 août de la même année, entre les mains de l'impéra-

trice Marie-Louise. L'empereur, qui connaissait son attachement et son zèle; le chargea, en 1814, de quelques négociations relatives à de nouveaux arrangements avec le pape, résidant à Fontainebleau; mais ces négociations n'eurent pas de succès, et causèrent même quelques disgrâces au négociateur de la part de Napoléon. De son côté, le pape, faisant peser sur le sujet le mécontentement que lui donnait la conduite du souverain, refusa d'approuver la nomination de M. Fallot de Beaumont à l'archevêché de Bourges. Pendant les *cent jours*, M. de Beaumont fut nommé premier aumônier de Napoléon. Il officia à la cérémonie du *Champ de Mai*, et présenta au chef du gouvernement le livre des évangiles sur lequel celui-ci jura de faire exécuter les constitutions qui assureraient une garantie aux droits du peuple français. Il entra le 5 juin à la chambre des pairs; mais au second retour du roi, il cessa d'en faire partie et il fut privé en même temps de ses fonctions ecclésiastiques et civiles. M. le comte Fallot de Beaumont trouve dans la retraite et dans les souvenirs de sa fidélité à ses sermens, la paix et le bonheur qui dédommagent le philosophe chrétien et l'homme d'état supérieur que les circonstances forcent à l'inactivité.

FAMIN (PIERRE NOEL), membre de l'athénée des arts de Paris et de plusieurs sociétés savantes des départemens, est né à Paris en 1740. Il a fait ses études au collège de La Harpe, où il connut le célèbre critique de ce nom, a-

vec lequel il se lia de la plus tendre amitié. M. Famin termina sa carrière scolastique en remportant les quatre prix de rhétorique en 1755, n'ayant pas encore atteint l'âge de 15 ans. Après avoir terminé sa philosophie, il travailla dans une étude de procureur et ensuite chez son père, qui, en 1767, alla s'établir négociant à Rouen. M. Famin était le second de douze enfans, et fut obligé d'embrasser l'état ecclésiastique. Se sentant peu propre à poursuivre cette carrière, il quitta la France et se réfugia à Londres, chez son frère. Il avait été choisi par le fils de l'ambassadeur d'Angleterre près la cour de France pour se charger de l'éducation de ses enfans, lorsque l'amitié fraternelle le rappela à Paris, où il reprit les fonctions qu'il avait quittées. En 1772, il fut nommé à la cure de Samoï, près de Fontainebleau. La sagesse avec laquelle il remplit ses devoirs, et sa bienfaisance, l'y font encore regretter. Ayant eu l'honneur de recevoir dans son presbytère M. le duc de Chartres, il fut choisi deux ans après, en 1780, par ce prince, pour être attaché à l'éducation de ses enfans, dont l'aîné, M. le duc d'Orléans actuel, venait d'avoir 7 ans. La place que M. Famin occupait lui laissant du loisir, il se livra à l'étude des sciences; acheta, en 1785, un cabinet de physique; et ouvrit, en 1784, un cours public et gratuit de cette science, qu'il a continué chaque année dans le local qu'il occupa au Palais-Royal jusqu'en 1798. Ce cours ne fut interrompu que pendant l'hiver de 1789, époque où il voya-

gea dans le midi de la France avec la célèbre baronne de Krudner et ses enfans. En 1798, le tribunal occupant le Palais-Royal, M. Famin fut renvoyé de son logement, et par suite, obligé de vendre son cabinet et de cesser ses cours. Il avait alors déjà publié plusieurs ouvrages, notamment un *Cours de physique expérimentale, mis à la portée de tout le monde*, et un autre sous le titre de *Considérations sur le danger des lumières trop vives pour l'organe de la vue, et sur les moyens de s'en garantir*. M. Famin a aussi cultivé la littérature. Il a fait représenter, au Théâtre-Français, l'*Obligéant maladroit*, imité de la pièce anglaise *Busy Body*; et sur le théâtre des Variétés-étrangères, à Paris, l'*École de la médisance*, imitée de *School for scandal* de Sheridan. A l'époque de la paix, en 1801, M. Famin a composé une ode latine intitulée *Carmen pacis*. Elle a été imprimée, accompagnée de plusieurs traductions en vers français et italiens de différens auteurs. Il a donné, en 1821, en un vol. in-8°, sous le titre de *Mes opuscules et amusemens littéraires*, un recueil de poésies fort agréables, et qui pour la plupart avaient été lues aux séances publiques de l'*Athénée de Paris*; et de l'*Athénée des Arts*. M. Famin possède des talens de société; il est bon musicien, joue de plusieurs instrumens, et a composé les paroles et la musique de plusieurs romances et chansons qui ont obtenu du succès. Lors de la formation de l'institut, plusieurs personnes de considération, qui

suivaient ses cours, offrirent de faire valoir ses titres comme savant, et comme littérateur, pour lui faciliter l'entrée de cette nouvelle société. M. Famin refusa leur protection, et ne voulut faire aucune des démarches nécessaires. *Libre et indépendant*, telle a toujours été ma devise, dit-il; et en effet, c'est aujourd'hui qu'il est plus qu'*octogénaire*, celle qu'il a suivie et suivie encore dans toutes les circonstances de sa vie.

FANTIN-DÉSODOARDS (ANTOINE-ÉTIENNE-NICOLAS), littérateur et historien, est né en 1758, dans une petite ville située au pied des Alpes. Il embrassa d'abord l'état ecclésiastique, reçut l'ordre de la prêtrise, et était, à l'époque de la révolution, vicaire-général d'Embrun. Adoptant avec chaleur les opinions que professaient les hommes les plus sages, il crut devoir renoncer à la carrière ecclésiastique, pour suivre celle des lettres, où il a acquis de la considération. Auteur fécond, il a publié un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels ceux qui concernent l'histoire méritent généralement d'être distingués. Nous citerons : 1° *Dictionnaire raisonné du gouvernement, des lois, des usages et de la discipline de l'Eglise, conciliés avec les libertés et franchises de l'église gallicane, lois du royaume et jurisprudence des tribunaux de France*, 1788, 6 vol. in-8°; 2° *Nouvel abrégé de l'histoire de France*. Cet ouvrage est une continuation de l'*Abrégé chronologique* du président Hénault, dont il forme les 4^{me} et 5^{me} volumes. 3° *Histoire de France depuis la mort de Louis XIV*, 1788

et 1789, 2 vol. in-12; 4° *Histoire philosophique de la révolution de France, depuis la convocation des notables jusqu'à la séparation de la convention*, 1796, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, successivement augmenté, offrait 10 volumes à la cinquième édition publiée en 1807. L'auteur, en 1797, l'a réduit en un abrégé de 6 vol. 5° *Révolution de l'Inde, pendant le 18^m siècle, ou Mémoires de Tipou-Saïb, écrits par lui-même*, 1796, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage traduit de l'Indostan, a été réimprimé en 1797, 4 vol. in-8°. 6° *Andercan et Palanie, histoire orientale*, 1798, 2 vol. in-8°; 7° *Histoire de la république française depuis la séparation de la convention nationale, jusqu'à la conclusion de la paix entre la France et l'empereur*, 1798 et 1800, 3 vol. in-8°; 8° *Louis XV et Louis XVI*, 1799, 6 vol. in-8°; 9° *Heyder Azeïma Tipouzaeb, histoire orientale*, 1802, 3 vol. in-12; 9° *Histoire d'Italie depuis la chute de la république romaine jusqu'aux premières années du 19^m siècle*, 1802 et 1803, 9 vol. in-8°; 10° *De l'institution des sociétés politiques, ou théorie des gouvernemens*, 1807, in-8°; 11°; *Explication française des monumens inédits de l'antiquité, expliquée par Winkelmann*, 1808, 5 vol. in-4°; 12° *Histoire de France, depuis la naissance de Henri IV, jusqu'à la mort de Louis XVI*, 1806 et 1808, 26 vol. in-12. L'auteur s'occupa depuis d'une édition in-4°, dont il a déjà paru plusieurs volumes. De tous les ouvrages que nous venons de citer, celui qui a le plus contribué à la réputation littérai-

re de M. Désodoards, est son *Histoire philosophique de la révolution française*, qui malgré quelques inexactitudes, est encore une des plus exactes de toutes celles qui ont été publiées jusqu'à présent. A l'époque où l'institut était national, il fut porté par ce corps sur une liste de candidats destinés à être soumis à la nomination du gouvernement. Cette nomination n'ayant pas eu lieu alors, il ne paraît pas que M. Désodoards ait cherché depuis à rappeler ses titres aux faveurs académiques.

FANTUCCI (LE COMTE), savant, et premier magistrat de Ravenne, naquit dans cette ville vers 1745, et y mourut le 10 janvier 1806. Il appartenait à l'une des familles les plus distinguées du pays, et le cardinal Gaëtan, son oncle, le fit venir très-jeune à Rome où il se chargea du soin de perfectionner son éducation. Le jeune Fantucci profita si bien des leçons de ses maîtres, qu'il revint dans sa ville natale, après 12 ans d'absence, en état de remplir dignement les premiers emplois de la magistrature, auxquels il ne tarda pas d'être appelé. Le souvenir de l'éclat dont avait joui sa patrie, et le tableau de sa décadence, firent naître en lui le désir d'en rechercher les causes. Il les signa dans un mémoire aussi judicieux que savant, qu'il présenta au pape Clément XIV, et qu'il fit imprimer en 1761. Un discours plein d'éloquence qu'il prononça en 1778, lorsque le cardinal Valentin de Gonzague fut agrégé au grand-conseil de Ravenne, lui suscita des désagrémens d'une na-

ture assez grave. Quelques-uns de ses ennemis étaient parvenus à persuader au cardinal que dans les éloges que Fantucci donnait à S. E., il avait montré une réserve qui annonçait une secrète envie et le désir d'altérer la vérité. Il s'ensuivit une espèce de mésintelligence entre le prélat et le magistrat, mésintelligence qui ne put ralentir le zèle que ce dernier montra toujours pour la prospérité de sa patrie. Ravenne doit à Fantucci l'achèvement du canal navigable, qui lui rend une partie des avantages qu'elle avait perdus. Cependant ce projet, qu'il était parvenu, après mille contrariétés, à faire adopter en 1781, ne reçut pas son entière exécution, et les travaux furent suspendus avant qu'on eût donné au canal tous les degrés d'embellissement et d'utilité dont il était susceptible. En 1783, Fantucci inventa une machine hydraulique dont les habitans des campagnes qui environnent Ravenne tirèrent un grand parti. Il avait renoncé à l'exercice des fonctions de premier magistrat pour méditer plus tranquillement sur les moyens d'être utile à ses compatriotes. Une épidémie qui ravagea tout le territoire de Ravenne, lui fournit l'occasion de déployer toutes les ressources de son cœur et de son esprit. Après avoir concouru à alléger les maux de ses concitoyens, il composa dans la même intention un excellent ouvrage, où il démontra la nécessité du dessèchement des marais dans les vallons exposés aux ardeurs du soleil méridional. Fantucci, par ses vertus autant que par ses

lumières, avait obtenu la bienveillance et l'estime du pape Pie VI. Parmi les ouvrages qu'il a publiés on cite les suivans : 1° *Benefizi comunicativi*, suivi d'un *Plan militaire*, fait sur la demande de Pie VI, 1786; 2° *De' monumenti ravennati*, 6 vol. in-4°; 3° *De gente Honestia*, Césène, 1786, in-folio. Fantucci avait aussi composé des mémoires très-intéressans, qui ne parurent qu'après sa mort, sous ce titre : *Memorie di vario argomento del conte Fantucci*, Venise, 1804, in-4°. On doit encore à ses soins la magnifique édition des *Papiri diplomatici raccolti ed illustrati dall' abate Gaetano Marini*.

FARE (ANNE-LOUIS-HENRI DE LA), député aux états-généraux, évêque de Nanci, et aumônier de M^{me} la duchesse d'Angoulême, est né le 8 septembre 1752, à Luçon, département de la Vendée. Il fit ses études à Paris, et obtint plusieurs prix de l'université. En 1778, il fut nommé vicaire-général du diocèse de Dijon, et doyen de la chapelle du roi en cette ville. C'est à ce titre qu'il fut élu général du clergé des états de Bourgogne en 1784, et chef de l'administration de cette province. Il remplit ces dernières fonctions jusqu'au 7 octobre 1787, époque à laquelle le roi le nomma évêque de Nanci. En 1788, il fit partie de l'assemblée des notables; et en 1789, il fut député de l'ordre du clergé aux états-généraux, et prononça au nom de cet ordre le discours d'usage, lors de l'ouverture des états. M. de La Fare fit constamment partie de la minorité. Il é-

crivit et parla beaucoup contre les prétentions de la majorité; soutint avec feu, le 12 février 1790, la proposition qu'il avait faite, dans cette séance, de déclarer sur-le-champ la religion catholique, religion de l'état; et s'opposa à ce que les biens possédés jusqu'alors par le clergé, fussent compris au nombre des propriétés nationales. Il combattit, aussi inutilement, le projet de loi tendant à supprimer en France les communautés religieuses, et celui dont l'adoption donna aux juifs les droits de citoyen. Le triomphe des doctrines contraires aux siennes prenant, de jour en jour, une nouvelle consistance, l'évêque de Nancy quitta la France, et se retira à Trèves, dont l'archevêque était son métropolitain. Vers la fin de 1792, il se rendit de Trèves en Autriche, où, pendant plus de vingt ans, il fut chargé de la correspondance des princes de la maison de Bourbon. Lorsque la princesse fille de Louis XVI, échangée contre les représentans du peuple que Dumouriez avait livrés à l'Autriche, fut arrivée à Vienne, ce fut l'évêque de Nancy qui négocia son mariage avec le duc d'Angoulême. Depuis 1807 jusqu'en 1814, il remplit les fonctions de commissaire vérificateur, chargé d'ordonnancer le paiement de pensions, sur une maison de banque de Vienne, des soldats retraités de l'armée de Condé. Rentré en France avec la famille royale, il fut dans le même temps nommé membre de deux commissions, dont l'une était destinée à procurer des secours aux émigrés

rentrés; l'autre avait pour objet une organisation nouvelle de l'église de France. Devenu annônier de M^{re} la duchesse d'Angoulême le 19 décembre de la même année, le 17 janvier 1813, il fut nommé l'un des commissaires chargés de recueillir les cendres de Louis XVI, et de la reine Marie - Antoinette, et de les faire transporter, du cimetière de la Madeleine, à l'église de Saint-Denis. Au commencement de 1816, le roi l'adjoignit, pour l'administration des affaires ecclésiastiques, à M. de Talleyrand-Périgord, alors archevêque de Reims. M. de La Fare est maintenant archevêque de Sens.

FARE (CHARLES RUFFO, MARQUIS DE LA), était, avant la révolution officier dans le régiment du Roi infanterie. Maire de la ville d'Aix, lors de la convocation des états-généraux, il chercha à s'opposer à ce que Mirabeau fût élu membre de cette assemblée, opposition aussi inconcevable qu'imprudente, et qui pensa coûter la vie au marquis de La Fare, dans une émeute qui eut lieu le 25 mars 1789, au moment où pour présider le corps municipal il se rendait à l'hôtel-de-ville. Comme le célèbre candidat qu'il voulait exclure avait l'opinion publique en sa faveur, M. de La Fare fut obligé de quitter la ville pour se soustraire au ressentiment du peuple. Il vint à Paris, rendit compte de sa conduite aux ministres du roi, et leur peignit l'état de la Provence sous les couleurs les plus sombres; il parvint ainsi à se faire donner des éloges. Il ne tarda pas à émigrer, et publia, contre les événemens de la révo-

lution, partout où la nécessité le forçait de se retirer, des déclarations et des protestations, moins dans l'espoir sans doute de changer la marche des événemens, que dans le désir de se montrer fidèle à la monarchie. Dans le cours de ses voyages, le marquis de La Fare alla à Naples, dont sa famille est originaire, et se fit reconnaître d'une branche de celle de Russo. En 1812 il était à Londres. Rentré en France après la restauration, M. de La Fare a obtenu une place au ministère de la guerre.

FAREZ (MAXIMILIEN), né dans le Cambresis, le 10 février 1769, remplissait en 1800 les fonctions de procureur-général près le tribunal de première instance de Cambrai, et fut à cette époque nommé membre du corps-législatif par le département du Nord, et réélu en 1804. Il faisait encore partie de ce corps en 1814; il avait été nommé, en 1813, membre du comité de législation. Le 25 août 1814, il proposa de réclamer du gouvernement un projet de loi, qui établit la manière d'assurer la responsabilité des ministres, d'après les articles 15, 55 et 56 de la charte; et avait à cette occasion rédigé un projet de loi qui fut pris en considération par la chambre. Pendant les *cent jours*, M. Farez fut nommé par le département du Nord, membre de la chambre des représentans. Depuis la seconde restauration, il a cessé d'exercer ses fonctions de procureur du roi.

FARGUE (E. DE LA), avocat au parlement de Pau, né à Dax le 7 décembre 1728, et mort en 1792; cultiva les lettres, mais avec peu

de succès; il a publié: 1° *Discours sur la lecture*, 1754, in-8°; 2° *Recueil d'œuvres mêlées*, Paris, 1765, 2 vol. in-12; 3° *La voix du peuple, ode sur la mort du Dauphin*, 1766, in-8°; 4° *Le panchemens du cœur et de l'esprit*, 1774, in-8°; 5° *Poëme sur l'éducation*, 1788, in-8°; 6° *Le beau jour des Français, ou la France régénérée, poëme en deux chants*, suivi de notes historiques, 1791, in-8°. On voit, par cet ouvrage, que l'auteur avait adopté avec enthousiasme les principes de la liberté; et cet ouvrage est celui où il montre le plus d'inspirations poétiques.

FARGUES (JEAN - JOSEPH DE MÉALÈT, COMTE DE), né le 19 décembre 1776, d'une ancienne famille du département du Puy-de-Dôme; suivit, en 1791, son père dans l'émigration; rentra en France à la suite des Prussiens en 1792; partagea la déroute de leur armée, dont celle de Condé ressentit si vivement le contre-coup, et servit dans cette dernière, jusqu'à l'époque de son licenciement en 1801. Lorsque le premier consul autorisa les émigrés à rentrer en France, M. de Fargues fut du nombre de ceux qui profitèrent de cet avantage. Il s'était marié à Munich, avec la fille de M. Fay de Satonay, ancien prévôt des marchands à Lyon; il revint avec la famille de son épouse dans cette ville, dont son beau-frère fut bientôt nommé maire. Il y devint lui-même président de l'administration des hôpitaux; et occupait encore cette place lorsque le gouvernement impérial fut renversé. En 1815, il remplaça le comte d'Albon, a-

lors maire de Lyon, destitué, dit-on, quoique royaliste, à cause de l'exagération de ses principes. Lorsqu'au mois de mars 1815, on apprit à Lyon le débarquement de Napoléon, M. de Fargues, qui ne croyait pas que ce prince triompherait si facilement des obstacles qu'on lui opposait, publia contre lui une proclamation qui malgré l'énergie de la rédaction, n'empêcha pas le célèbre voyageur d'entrer à Lyon le 10 mars, deux jours après que le comte d'Artois, venu dans cette ville pour y organiser des moyens de résistance, en était reparti. Alors M. de Fargues alla, à la tête du corps municipal, présenter son hommage à celui qui déjà agissait comme chef du gouvernement. Napoléon adressa plusieurs questions au maire de Lyon, parut satisfait de la franchise de ses réponses, et bien que convaincu du penchant qu'il avait à servir la famille royale, lui témoigna assez de confiance pour lui conserver ses fonctions. M. de Fargues ne fut pas fâché d'obtenir un pouvoir qui le mettait à même d'entretenir une correspondance active dans le Midi, avec le duc d'Angoulême; mais par compensation, il fit aux Lyonnais une nouvelle proclamation, dont le style ne ressemblait guère à celui de la précédente. Il y louait jusqu'à satiété le héros législateur, et l'empereur qui avait prodigué tant de biens à la ville de Lyon. Cependant Napoléon ne tarda pas à connaître la vérité. Le comte de Fargues reçut sa destitution, et là se borna toute la vengeance de

celui qui possédait alors le pouvoir souverain. Réintégré dans ses fonctions de maire après les résultats de la funeste bataille de Mont-Saint-Jean (18 juin 1815), le comte de Fargues fut dans la même année membre de cette chambre qui s'est fait une célébrité déplorable; y vota constamment avec la majorité qui, par sa conduite, détermina la sagesse du roi à la dissoudre; et fut réélu pour celle de 1816 à 1817, où il fit alors partie de la minorité. Après s'être trouvé l'un des premiers en scène (*roy.* CANUEL, CHABROL, CHARRIER-SAINNEVILLE), à l'époque des troubles qui ont ensanglanté la malheureuse ville de Lyon, en 1817, le comte de Fargues est mort en 1818.

FARGUES (HENRI), natif de Saint-Jean-Pied-de-Port, trésorier du sénat et commandant de la légion d'honneur. Durant les premières années de sa vie, il s'occupa d'affaires commerciales avec l'Espagne, et ce ne fut qu'à l'époque de nos premiers troubles politiques, qu'il entra dans la carrière administrative. Créé maire de sa commune, par les suffrages universels de ses concitoyens, il exerça, en 1790, les fonctions d'électeur, et fut revêtu, peu de temps après, de celles, non moins honorables, de juge-de-paix. La France venait de déclarer la guerre à l'Espagne (7 mars 1793). Fargues embrassa le parti des armes, et s'y distingua: on lui doit la création des chasseurs basques, troupes extrêmement utiles dans les guerres de montagne. Frappé par la loi des suspects, Fargues fut arrêté, puis relâché presque im-

médiatement sur parole. Nommé, après l'abolition du régime conventionnel, président du directoire de son département, puis membre du conseil des cinq-cents, il se prononça plus d'une fois contre les principes qui amenèrent la journée du 18 fructidor (4 septembre 1797), et toutefois eut le bonheur d'échapper aux proscriptions qui en furent la suite. Réélu au conseil des cinq-cents, le 1^{er} prairial an 6 (20 mai 1798), il prit une part active à la révolution du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), et le 24 novembre il fut admis au sénat-conservateur, et choisi par le premier consul, à la fin de 1805, pour remplir la place de trésorier de ce corps. Il présida, peu de temps après, le collège électoral du département des Basses-Pyrénées, et mourut subitement le 28 septembre 1804, dans la maison de campagne de M. Bertholet à Auteuil. L'empereur Napoléon accordait au sénateur Fargues une estime toute particulière. La fermeté courageuse avec laquelle Fargues défendit toujours les principes d'une sage liberté, et combattit les terroristes de toutes les couleurs, a placé son nom parmi ceux qui honorent l'histoire de notre révolution. C'est au péril de sa vie, que durant l'époque sanglante de nos troubles civils, on l'a vu plus d'une fois soutenir ses opinions. Quand les droits de la victoire eurent fondé le trône impérial, Fargues, admirateur de Napoléon, osa lui faire entendre la vérité; et si cet homme honorable eût vécu plus long-temps, c'est un de ceux

qui n'eussent point trahi l'empereur, parce que c'est un de ceux qui ne l'avaient pas flatté. Son fils, nommé auditeur au conseil-d'état (section de l'intérieur) en 1809, fut successivement intendant de la Carniole à Laybach (Provinces-Illyriennes), intendant en Espagne; sous-préfet d'Autun, où il se distingua lors de la première invasion de la France, par une conduite pleine d'honneur et de courage, et préfet de la Haute-Marne durant les *cent jours*. Dans ce dernier poste, il déploya encore la plus noble énergie, et fut un moment prisonnier des troupes de la coalition européenne. Depuis 1815, M. Fargues, administrateur irréprochable et d'un vrai mérite, n'exerce aucun emploi.

FARINE (LE BARON), maréchal-de-camp, commandant de la légion-d'honneur, embrassa fort jeune la profession des armes; fit avec distinction les campagnes de la révolution, et gagna tous ses grades sur les champs de bataille. Dans la campagne de 1806 contre les Prussiens, où il commandait un escadron de dragons du 25^{me}, il déploya autant d'habileté que de courage, et fut fait major du 29^{me} régiment de l'arme dans laquelle il venait de se signaler. En combattant contre l'Autriche en 1809, il obtint le commandement du 4^{me} régiment. En 1810, il fit la guerre en Espagne, où il s'empara de Tarifa, après s'être conduit de la manière la plus brillante au combat de Torre de la Pena, le 4 mars. Il se trouva au siège de Badajoz, et partageant toujours les succès de notre brave armée, il prit part

aux combats de Santa-Maria et de Villalba. Lorsqu'en 1812, Napoléon prépara l'expédition de Russie, il voulut que le colonel Farine fut employé dans cette armée, et, en conséquence, il le rappela d'Espagne. Dans cette campagne, d'abord si brillante, le colonel soutint la réputation qu'il s'était acquise; et lorsque l'inclémence des élémens eut fait éprouver à l'armée française de si grands désastres, il se jeta, avec les débris de son corps, dans la place de Dantzick, qu'il défendit jusqu'à la dernière extrémité. Forcé de céder au nombre, il fut conduit prisonnier dans l'Ukraine, et ne rentra en France qu'en 1814. Il avait obtenu le grade de maréchal-de-camp, dès le mois de juin de l'année précédente, et le 19 juillet de celle-ci, il reçut la croix de Saint-Louis. Cette faveur ne pouvait lui faire oublier ses nobles sentimens d'amour pour sa patrie; et lorsque dans les *cent jours* (en 1815), l'indépendance de la France fut de nouveau menacée, on le vit courir aux armes pour sa défense. Le général Farine, quoique grièvement blessé à la bataille de Mont-Saint-Jean, fut du nombre des braves qui, après la capitulation de Paris, se réunirent aux bords de la Loire. Il a été conservé sur la liste des maréchaux-de-camp en activité, et désigné même comme adjoint aux inspecteurs-généraux, en 1816.

FARMER (RICHARD), littérateur et critique éclairé, naquit en 1755 dans la ville de Leicester, où son père exerçait la profession de bonnetier. Son goût pour les belles-lettres s'étant manifesté de très-

bonne heure, il renonça au commerce, et vint achever ses études à l'université de Cambridge; son aptitude et son esprit naturel lui firent faire bientôt des progrès qui eussent été plus rapides sans un grand fonds d'indolence qui nuisit au développement de ses bonnes qualités. Il fut nommé, en 1760, à l'une des places d'instituteur du collège où il avait lui-même fait ses études, et obtint presque en même temps une cure à quelques milles de Cambridge. Dans le courant de l'année 1763, il fut admis dans la société des antiquaires de Londres. Il avait entrepris, dès 1766, la publication d'un ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la ville de Leicester, composé par Thomas Staveley, et qui devait être enrichi de notes de l'éditeur; mais il conduisit cette entreprise avec beaucoup de négligence, et y renonça enfin tout-à-fait en 1789, après avoir remboursé aux souscripteurs le montant de leurs avances, et léguant les matériaux immenses qu'il avait amassés à un M. Nichols, qui avait conçu l'idée d'un ouvrage de ce genre. Il composa, sous le titre d'*Essai sur l'érudition de Shakespeare*, un ouvrage qui eut un succès prodigieux, et qui est sans contredit la meilleure critique qu'on ait publiée sur le poète anglais. L'auteur démontre que Shakespeare tira tout son talent de son imagination aussi féconde que bizarre, et qu'il eut fort peu de connaissances acquises; peu s'en faut même qu'il n'en fût tout-à-fait un ignorant. Ce livre, qui du reste annonçait de la part de l'au-

teur une érudition profonde et un esprit supérieur, lui valut plus que de la renommée. Il fut nommé, en 1769, prédicateur de la chapelle du roi à Witehall; principal de son collège en 1775, et principal bibliothécaire de l'université trois ans après. Il obtint encore en 1780, le titre de chancelier de l'université dans les villes de Lihtfield et Coventry, et deux ans après une prébende dans la cathédrale de Cantorbéry. Farmer mourut à Leicester, dans le courant de l'année 1797. La bizarrerie de son caractère et de ses habitudes l'a beaucoup trop détourné de la littérature, où il s'était déjà fait un nom, qu'il aurait pu rendre beaucoup plus célèbre. Les seules productions que l'on puisse citer de lui sont : l'*Essai sur Shakespeare*, publié en 1766 en un petit volume; réimprimé en 1767 en 1769, et en 1795, dans l'édition des *Œuvres de Shakespeare*, publiée par Stekens, et dans celle de Reed, 1805; *Directions pour étudier l'histoire d'Angleterre*, et plusieurs pièces de peu d'importance en prose et en vers. Le commerce des belles-lettres et les habitudes ecclésiastiques, non plus que la fréquentation des gens du monde, ne purent le corriger de certains vices. Brusque dans ses manières, peu soigneux de sa personne, il passait son temps à fumer et à boire. On assure même que son goût pour ce genre de vie lui fit rejeter l'offre d'un évêché, que lui fit plusieurs fois le ministre Pitt, son protecteur.

FARQUHAR (ROBERT TOSSINSEND), vice-amiral, était gouver-

neur et capitaine-général de l'île Maurice et de ses dépendances, lorsque les Bourbon remontèrent sur le trône de France : il se hâta de publier une proclamation datée du 2 novembre 1815, pour annoncer qu'il venait de rendre libres les communications entre cette île et celle de Bourbon. On ne saurait donner trop d'éloges à la conduite qu'il tint lors du terrible incendie qui, au mois de septembre 1816, réduisit en cendres une grande partie de la ville de Port-Louis : il suspendit les restrictions apportées le 18 mai précédent au commerce de l'île; permit l'entrée du port aux bâtimens de toutes les nations sans distinction; et prodigua aux habitans ruinés par ce désastre, les secours les plus efficaces.

FARRER, fabricant hollandais, a rendu de grands services à l'industrie française, et à nos filatures de coton en particulier, par l'introduction en France des machines à filer, connues aujourd'hui sous le nom *Mull-Jenny*, leur inventeur. Le premier assortiment de ces machines, qu'il présenta au concours en 1810, remporta le prix décerné par la classe des mathématiques de l'institut.

FARRILL (DON GONZALO, O), lieutenant-général au service d'Espagne, né en 1753, d'une famille d'origine irlandaise, domiciliée à la Havane. L'Espagne ne peut compter qu'un très-petit nombre d'officiers dont la vie offre de plus honorables services. Au sortir de la célèbre école de Sorèze, à qui l'Espagne dut tant

de sujets distingués, O-Farrill embrassa la carrière des armes, et paya de sa personne dans une foule d'occasions : Melilla et Oran, sur la côte d'Afrique; Mahon et Gibraltar, en Europe, furent témoins de ses premières campagnes. Il s'engagea comme volontaire, en 1780, dans le corps d'armée que le gouvernement français se proposait d'employer contre les Anglais. On sait que cette guerre ne fut que projetée. M. O-Farrill voulant utiliser son séjour en France, visita dans les plus grands détails nos écoles d'artillerie et de génie : il fit ensuite un voyage en Prusse pour y étudier, par ordre de son gouvernement, la tactique introduite par le grand Frédéric dans ses armées; et de retour dans sa patrie, fut nommé chef de l'école de tactique du port Sainte-Marie, près de Cadix. Lors de la déclaration de guerre entre l'Espagne et la république française, en 1793 et 94, O-Farrill servit dans le corps d'armée commandé par Ventura Caro, et par le comte de Calamera; fut blessé aux combats de Lecumberri et de Tolosa; passa, en 1795, à l'armée de Catalogne, avec le grade de quartier-maître-général; prit part aux affaires de Banolas, et col de Oriol, remporta quelques avantages sur nos troupes dans le Roussillon, et pénétra jusqu'à la vue de Perpignan. En 1796, il fut chargé de la délimitation des frontières entre la France et l'Espagne, aux termes du traité de Bâle; fut nommé, en 1798, inspecteur-général de l'infanterie espagnole; reçut, en 1799, le commandement d'une division

envoyée à Rochefort pour être employée à une expédition combinée de concert entre les gouvernements espagnol et français; rempli, quelque temps après, une mission en Prusse; voyagea de là en Allemagne, en Hollande, en Suisse, en Italie, en Angleterre, tantôt comme simple observateur, tantôt comme agent diplomatique. A son retour, il obtint un commandement en Toscane. Les dissensions survenues dans l'intérieur de la famille royale d'Espagne et les révolutions qui s'ensuivirent, mirent le général O-Farrill à même de rendre de nouveaux services à sa patrie, soit dans les conseils, soit dans les fonctions administratives dont il fut revêtu. Ferdinand, lorsqu'il monta sur le trône, en mars 1808, l'avait nommé directeur colonel-général de l'artillerie, et ministre de la guerre : ce prince l'employa successivement dans toutes les négociations qu'il eut à entamer avec les généraux français, jusqu'au moment de sa catastrophe. Ce ministre ne contribua pas peu à décider Ferdinand au parti qu'il prit de rechercher la protection de Napoléon; et lorsque le général Savary s'avança sur Madrid, sous le prétexte de demander la mise en liberté de Godoï, il annonça au général que son maître se disposait à se rendre auprès de l'empereur : c'était là réellement le seul but de la mission de Savary. Ferdinand VII sortit effectivement de sa capitale le 10 avril 1808, et nomma le ministre de la guerre membre de la junte destinée à tenir, sous la présidence de l'infant

don Antonio, les rênes du gouvernement pendant l'absence du monarque. Six jours après, Murat ayant montré au ministère espagnol le projet de la proclamation par laquelle il comptait faire connaître aux Espagnols qu'il avait ordre de ne considérer Ferdinand que comme usurpateur du trône de son père, celui-ci lui déclara formellement que la nation ni les autorités n'obtempéreraient à ces ordres. Le général français demanda, le lendemain de cette conférence, que la junta envoyât auprès de lui deux commissaires pour s'entendre avec lui sur cette affaire, et MM. Azanza et O-Farill furent chargés de cette mission délicate, dans laquelle ils montrèrent beaucoup de prudence. Le général O Farill contribua puissamment à arrêter, par sa fermeté et sa sagesse, l'effusion de sang à laquelle donna lieu l'insurrection qui éclata à Madrid pendant la matinée du 2 mai, et qui occasiona le départ de don Antonio : après la fuite du président de la junta, il combattit fortement la demande que faisait Murat d'être admis dans son sein; mais, voyant la plupart de ses collègues avoir la faiblesse d'accéder aux prétentions, ou pour mieux dire, aux ordres de Murat, il se retira, après avoir remis entre les mains du secrétaire de la junta une protestation énergique. Rappelé au ministère de la guerre par le nouveau souverain que Napoléon venait de donner à l'Espagne, il servit ce prince avec fidélité pendant toute la durée de son règne. Lorsque la force des événements eut amené

la chute de Joseph, ce ministre fut compris dans les proscriptions qui signalèrent le retour de Ferdinand; et quoiqu'il se fût empressé d'adresser au roi une lettre de soumission, renfermant dans le plus grand détail l'exposé des motifs qui avaient déterminé sa conduite pendant toute cette révolution, il n'en fut pas moins déclaré traître à la religion et au roi, condamné à la peine capitale et dépouillé de tous ses biens. Cet officier-général, qui comptait à cette époque près de 50 années de services consécutifs, a trouvé en France un asile que sa patrie lui refusait, et même à Paris une existence presque ignorée. Alex. Foudras, de Lyon, a publié, en 1815, la traduction d'une brochure de M. O-Farill, intitulée : *Mémoires de don Miguel Azanza et de don Gonzalo O-Farrill, et Exposé des faits qui justifient leur conduite politique depuis mars 1808 jusqu'en avril 1814.*

FAUCHE-BOREL (Louis), l'un des hommes les plus actifs qui se soient mêlés d'intrigues politiques. Il naquit en 1762, à Neufchâtel, d'une ancienne famille de Franche-Comté, que la révocation de l'édit de Nantes avait forcée de se retirer en Suisse. Lorsque la révolution de France éclata, il se déclara hautement contre elle. Il dirigeait dans sa ville natale un vaste établissement typographique ouvert à tous les émigrés, quand il reçut lui-même l'ordre de quitter son pays, pour avoir imprimé dans quelques almanachs des pièces qui ne se trouvèrent pas dans le goût des républicains. Quoique son exil n'eût été borné

qu'à quelques mois, la douleur qu'il en ressentit, et peut-être aussi l'impulsion de son génie, qui le poussait vers un plus vaste théâtre, le portèrent à se vouer dès-lors tout entier au parti des contre-révolutionnaires. Ses services furent agréés avec autant d'empressement qu'il en mit à les offrir, et depuis 1795 jusqu'en 1814, il déploya dans toutes ses opérations tant d'activité et d'adresse, qu'il attacha son nom à toutes les manœuvres par lesquelles on a constamment cherché à entraver le système d'organisation auquel tend inévitablement la France. Nous le suivrons d'autant moins dans les petits détails de sa vie, que le succès de la plupart de ses entreprises dépendit presque constamment du soin avec lequel il put en voiler la nature et les progrès aux yeux du public. En 1795, il se chargea, sous le nom de *Louis*, d'être médiateur entre le prince de Condé et le général Pichegru, pour engager ce dernier à abandonner les drapeaux de la république, et à passer au service des Bourbons. L'amour de la cause royale n'était cependant pas le seul intérêt qui stimulait M. Louis; car il avait exigé, dans le cas où il réussirait, qu'on le gratifiât d'un million d'argent comptant, et qu'on lui accordât en outre le cordon de Saint-Michel, et un brevet de directeur de l'imprimerie royale. Il s'était borné à recevoir mille louis de dédommagement, si le succès ne répondait pas à l'entreprise. Le 14 août de la même année, il se rendit à Altkirch, au quartier-général de Pichegru, à

qui il fit connaître le véritable motif de sa visite. Ce général accepta sans hésiter la proposition qui lui fut faite, mais à la condition toutefois que l'Autriche entrerait aussi dans les vues de la famille royale, et qu'elle y coopérerait de tous ses moyens. Fauche-Borel se rendit en hâte auprès du prince de Condé, pour lui faire part de l'heureux succès de sa négociation, et il en reçut de nouvelles instructions sur la manière dont il devait s'y prendre pour la terminer. Le centre de l'armée française était alors à Strasbourg. Il alla y fixer son domicile, et pour écarter tout soupçon, feignit de vouloir y acheter une maison pour l'établissement d'une imprimerie. Ses liaisons avec les princes furent néanmoins soupçonnées, sur la dénonciation du journaliste Cotta. Il fut décrété d'arrestation, et le commandement de l'armée retiré à Pichegru. On ne trouva rien toutefois dans ses papiers qui pût le compromettre, et on le rendit peu après à la liberté. Cette contrariété ne le rebuta pas. En juin 1796, il porta, de la part du roi Louis XVIII, une lettre à Pichegru, alors retiré à Arbois, lieu de sa naissance. Ce général, dans une autre lettre, traça au prince qui venait de lui écrire la marche qui lui paraissait la plus convenable à suivre, pour assurer la réussite de ses desseins; et Fauche-Borel, après avoir remis cette lettre à son adresse, resta environ une année dans une inaction apparente pour le succès de la cause qu'il servait avec tant d'activité. Pichegru ayant été, en 1797, nommé président du conseil des cinq-

cents, Fauche se rendit aussitôt à Paris : mais la révolution du 18 fructidor, qui éclata presque aussitôt, renversa toutes les espérances que la famille royale fondait sur le plan de la contre-révolution qu'avait préparé le président du conseil des cinq cents. M. Fauche se trouva inscrit sur la liste de proscription qui fut alors dressée, et sa correspondance avec Pichegru ayant été saisie dans les équipages du général autrichien Klinglin, il ne lui restait plus d'espoir de soustraire sa tête au coup dont elle était menacée. Il se réfugia dans la maison d'un certain David Mounier, autrefois son correspondant d'affaires : il n'était cependant pas découragé ; dès le lendemain il s'occupa de nouer une nouvelle intrigue dans l'intérêt des princes. Ce Mounier avait des relations avec un certain Bottot, secrétaire de Barras, et l'un des hommes les plus souples et les plus adroits de ce temps. Fauche-Borel obtint par lui accès auprès du directeur, auquel il communiqua le plan d'un nouveau complot concerté avec Pichegru, en Angleterre. Le général français parut d'abord se livrer avec peu de confiance à une association dont Barras était en quelque sorte le chef (*voy. Part. BARRAS*) : Il consentit néanmoins à en faire partie ; et Fauche, accompagné du marquis de la Maison-Fort et de Mounier, alla trouver le chef de la famille des Bourbon à Mittau, et lui mit sous les yeux tout le plan de conspiration, qu'il ne connaissait encore qu'imparfaitement. Il en reçut ordre d'aller

en Russie avec le marquis de la Maison-Fort, instruire l'empereur Paul 1^{er} de l'état des affaires ; mais à peine s'était-il mis en route qu'il reçut contre-ordre pour aller s'établir à Wesel afin de correspondre avec Mounier, qui était revenu à Paris, rendre compte à Barras du succès de l'entreprise dans laquelle ils s'étaient engagés. Deux mois s'étaient écoulés, sans que Fauche eût reçu des nouvelles du directeur (Barras), et il se hasarda de lui écrire par un courrier que le cabinet prussien envoyait à Paris. Sa lettre était conçue de façon que le directoire pouvait en prendre connaissance. Elle fut remise à Barras dans le conseil même, et il ne put se dispenser de la montrer à ses collègues. M. de Talleyrand proposa de communiquer avec Fauche par le moyen de M. Eyriès, qu'il envoyait en mission à Clèves ; mais Fauche n'ayant pas jugé ce moyen de communication très-sûr, pria Barras, dans une nouvelle lettre, de lui envoyer Mounier. Le chevalier Tropez de Guérins, confident de Barras, vint à la place de Mounier, et Fauche-Borel, après qu'ils se furent expliqués ensemble, lui remit des lettres-patentes de Louis XVIII pour Barras. Nous n'avons d'ailleurs pu entrer que dans peu de détails sur les ressorts secrets et les moyens d'exécution de ce vaste projet, dont la révolution du 18 brumaire détruisit entièrement l'effet. On peut voir dans Fauche-Borel même le tableau de la plupart de ces manœuvres, et leur liaison avec plusieurs événements importants ;

l'ouvrage dont nous voulons parler, a pour titre : *Précis historique des différentes missions dans lesquelles M. Louis Fauche-Borel a été employé pour la cause de la monarchie, suivi de pièces justificatives*, ouvrage d'abord imprimé, en 1815, à Paris, où il a été supprimé, et réimprimé à Bruxelles, en 1816; il porte cette épigraphe, *pœnam pro munere*. La journée du 18 brumaire ayant, comme nous l'avons dit, déjoué toutes les combinaisons de Fauche-Borel, son opiniâtreté parut se lasser, et il s'était retiré à Londres, résolu de s'y livrer exclusivement aux travaux de sa profession. Mais le moment du repos n'était pas encore venu pour lui. Des agens envoyés par les Bourbons vinrent l'y chercher, et le déterminèrent à servir de conciliateur entre Moreau et Pichegru, qu'on avait cru nécessaire de rapprocher l'un de l'autre pour l'organisation d'un nouveau complot contre la république. Fauche commit l'imprudence de se charger de la dangereuse commission d'aller porter à Moreau des paroles de réconciliation de la part de son ancien ami : mais à peine fut-il arrivé à Paris que la police, qui le connaissait depuis longtemps, le fit arrêter et transférer dans la prison du Temple. Il parvint à s'évader, mais on l'arrêta de nouveau 18 heures après, et il fut reconduit au Temple, où il passa 18 mois pendant lesquels il usa même de tant d'adresse, qu'il parvint à entretenir une correspondance avec Moreau par le moyen de son neveu Vitel, frère de celui que Perlet, agent de

police, dénonça, et qui plus tard a été fusillé. Les prières du marquis de Lucchesini, et la demande du roi de Prusse, lui firent obtenir sa grâce. Des gendarmes le conduisirent jusque sur le territoire de Prusse, d'où il se rendit à Berlin, parce que le gouvernement français avait exigé qu'il ne retournât plus à Neufchâtel. Ce fut lui qui donna en 1804 la première idée de rappeler Moreau des États-Unis, pour l'opposer à Napoléon, dès que les vues de ce prince sur la Prusse eurent été connues. Il n'avait point oublié, même en Prusse, le cours de ses intrigues, et sur la fin de 1804 il était parvenu à faire répandre en France un grand nombre d'exemplaires d'une proclamation royale adressée au peuple français. Cette circonstance pensa le faire arrêter par Napoléon; mais averti à temps, il se sauva en Angleterre, puis en Suède, d'où il revint à Londres en 1806. Il y forma bientôt de nouvelles correspondances avec divers agens du parti royaliste, entre autres avec ce Perlet, dont nous avons déjà parlé en 1814. M. Fauche revint en France, comme tant d'autres, à la suite des troupes alliées; mais il n'y resta que peu de temps et accompagna M. Hardenberg dans un voyage à Londres, d'où il se rendit à Neufchâtel sa patrie. Il ne passa que peu de temps en Suisse, et rentra en France avec le projet de s'y fixer : mais le débarquement de Bonaparte lui fit changer de résolution. Le comte de Goltz, ambassadeur de Prusse, le chargea, le 16 mars, d'une commission pour Vienne, d'où il rejoignit à

Gand Louis XVIII, à qui il apporta des lettres du roi de Prusse et du prince Talleyrand. Le grand talent qu'on lui connaissait depuis long-temps pour les négociations secrètes et difficiles, lui attira plusieurs désagrémens dans cette dernière ville. M. de Blacas soupçonnant, mal à propos, il est vrai, qu'il pouvait avoir l'intention de servir Napoléon au détriment de la Prusse, lui signifia l'ordre de sortir de la ville dans les 24 heures; et comme il ne s'était point hâté d'obéir, le chef de la police le fit transférer à Bruxelles, où il passa 8 jours dans un cachot. Le baron de Brockhausen, ministre de Prusse, lui fit obtenir sa liberté, et il repartit pour Vienne, d'où il se rendit à Neufchâtel en juin 1815. De retour en France, après les événemens de Waterloo, M. Fauche cita Perlet en police correctionnelle, en l'accusant de l'avoir diffamé. Cet agent de police provocateur du supplice de Vitel, comme nous l'avons dit, fut déclaré par le tribunal, *escroc et infame calomniateur*, et M. Fauche reconnu pour n'avoir manqué ni à l'honneur ni à la fidélité qu'il devait aux Bourbon. M. Fauche se retira peu de temps après en Angleterre, où il jouit d'une pension du gouvernement. Les derniers mémoires qu'il a publiés sont : 1° *Mémoire pour L. Fauche-Borel, contre Perlet, ancien journaliste*, in-8°, Paris, 1816; 2° *Réponse de Fauche-Borel à M. Riffé, substitut de M. le procureur du roi, ayant porté la parole dans l'affaire contre Perlet, suivie du jugement rendu contre ce dernier*, 1816,

in-8°, orné du portrait de Vitel.

FAUCHER (LES FRÈRES CÉSAR ET CONSTANTIN). Ces frères jumeaux, dont l'histoire gardera le souvenir, eurent une naissance, une vie, une gloire, une mort et une destinée communes : nous ne séparerons pas ce que la nature avait fait identique. Jamais, peut-être, le monde ne reverra le phénomène d'une âme partagée en quelque sorte entre deux corps parfaitement semblables; de deux êtres humains, à qui il fut donné d'avoir les mêmes traits, les mêmes goûts, les mêmes succès, les mêmes malheurs, en un mot, la même existence physique et morale. César et Constantin Faucher étaient nés à la même heure, de la même mère, au village de la Réole, le 20 mars 1759. Leur ressemblance était si frappante, que leur mère ne pouvait les distinguer que par la couleur et la forme différentes des vêtemens qu'elle avait adoptés pour chacun d'eux; et comme ils s'amusaient souvent à changer ces indices, des méprises continuelles donnaient lieu dans la famille aux scènes les plus divertissantes. Élevés ensemble, ils entrèrent ensemble au service, passèrent par les mêmes grades, et furent nommés adjudans-généraux, et généraux de brigade sur les mêmes champs de bataille, à l'armée du Nord. Ni le danger, ni l'intérêt, ni les passions, ni les opinions politiques, si divergentes à l'époque où ces deux hommes ont vécu, ne les séparèrent un moment dans le cours de leur vie; on ne pouvait dire que César eût plus de courage, ou Constantin plus d'esprit : *chacun était deux, tous*

deux étaient un, et la noble fiction de Montaigne se trouvait réalisée : « *Leurs âmes, confondues par un mélange entier et universel, s'effaçaient l'une dans l'autre : on n'y voyait qu'une âme, et l'on ne trouvait point la marque du nœud qui les avait liées. . . leurs existences, leurs volontés n'avaient rien d'individuel, et restaient perdues dans leur fusion.* » A Fontenay, César reçut un coup de sabre ; Constantin, légèrement blessé lui-même, le couvrit de son corps, pansa sa blessure, le conduisit à Niort, continua de le soigner, et ne reparut à l'armée que lorsque son frère fut en état de reprendre les armes. Enthousiastes de la liberté, républicains de mœurs et de caractère, les frères Faucher avaient embrassé le parti de la Gironde, et furent entraînés dans sa ruine. Arrêtés sous prétexte de fédéralisme, le tribunal de Rochefort les avait condamnés à la peine de mort ; ils marchaient pour la première fois au supplice, et étaient parvenus au pied de l'échafaud, quand l'ordre arriva de surseoir à l'exécution : le procès fut révisé, et un nouvel arrêt acquitta les deux illustres jumeaux. Ils rentrèrent dans les rangs, et continuèrent à servir, jusqu'au moment où le grand capitaine s'empara du pouvoir, et, sous le nom de premier consul, jeta les fondemens de l'empire sur les ruines de la république. La cause qu'ils défendaient une fois perdue, les généraux Faucher donnèrent leur démission, et vécurent à Bordeaux pendant 15 ans, des produits d'une petite maison de commerce qu'ils établirent en

société. Quel spectacle touchant que cette union indissoluble qui brave ainsi les hommes et la fortune. César, nommé en 1815 membre de la chambre des représentans, voulait refuser un honneur que son frère ne partageait pas : mais il s'agissait d'un devoir de citoyen ; son frère le détermina sans peine à le remplir. Après une session dont la clôture fut faite par les armées étrangères, César revint à Bordeaux. Le général Clausel avait chargé Constantin du commandement de la Réole ; les deux frères servaient avec joie aux lieux où ils avaient reçu la vie, la mort les y attendait. Le roi était rentré pour la seconde fois en France ; mais rien de positif n'assurait aux frères Faucher qu'il eût ressaisi les rênes du gouvernement, aucun ordre du général en chef ne leur était parvenu. Dans cette incertitude, Constantin et César résolurent de défendre pied à pied le poste qui leur avait été confié, et finirent par se barricader dans leur propre maison ; ce ne fut que sur des rapports certains qu'ils consentirent à mettre bas les armes. Cette action héroïque leur fut imputée à crime, et, le 22 septembre 1815, les généraux Faucher furent traduits devant le tribunal de Bordeaux. Comme hommes et comme Français, nous voudrions taire un fait que nous sommes obligés de consigner ici, comme biographes : tous les avocats d'un barreau illustré par les Vergniaux, les Guadet, les Genonné, refusèrent de défendre deux citoyens à qui Rome eût élevé des statues dans le temple de

Castor et Pollux. Les malheurs politiques ont leur contagion ; les deux jumeaux parurent sens devant la commission ; chacun se fit l'avocat de l'autre ; et le même courage, le même sang-froid, la même éloquence signalèrent leurs derniers momens. Condamnés à mort, la seule émotion qu'ils témoignèrent fut de se serrer plus étroitement ; ils marchèrent au supplice, le 27 septembre 1815, avec la même fermeté qu'en 1795. Mais les temps étaient changés, l'ordre de suspendre l'exécution ne vint pas ; et les deux jumeaux de la Réole, frappés du plomb mortel, qui les atteignit au même endroit, expirèrent en s'embrassant. Les frères Faucher n'étaient pas moins distingués par leur esprit que par leur courage et leur patriotisme ; et nous avons vu entre les mains de leurs neveux, venus à Paris en 1820, pour y demander la réhabilitation de la mémoire de leurs oncles, un recueil de pièces inédites des deux frères, qui atteste à la fois la noblesse de leurs sentimens, l'étendue de leurs connaissances et la grâce de leur esprit.

FAUCHET (CLAUDE, ABBÉ), évêque constitutionnel et membre des assemblées législative et conventionnelle, naquit à Dorne, département de la Nièvre, le 22 septembre 1744. Porté par sa vocation à embrasser l'état ecclésiastique, il fit de bonnes études, franchit rapidement les premiers degrés du sacerdoce, et fut nommé, étant jeune encore, et à très-peu d'intervalle, grand-vicaire de l'archevêque de Bourges, prédicateur du roi

et abbé commendataire de Montfort. La teinte philosophique de ses discours déplut à ses supérieurs ; et comme son imagination vive et un peu exaltée et son esprit éclairé ne pouvaient se prêter aux concessions qu'on exigeait de lui, il fut rayé de la liste des prédicateurs du roi. Blessé de cet acte d'une sévérité excessive, et que l' fermentation causée par l'approche d'un nouvel ordre de choses rendait impolitique, il résolut d'embrasser ouvertement la cause du peuple ; et en la servant avec vigueur, de se venger des personnes influentes de son ordre. A l'époque du 14 juillet 1789, l'abbé Faucher contribua à exciter l'effervescence populaire par ses démarches et ses discours, et, dans cette célèbre journée, le sabre à la main, il s'avança trois fois à la tête des assaillans, soutint le feu avec courage, et donna, au milieu du danger, des ordres que les meilleurs officiers n'eussent pas désavoués. Ce trait n'a rien qui doive surprendre : sans parler des prélats qui assommaient l'ennemi avec une massue pour ne pas frapper avec le glaive, ou qui bénissaient les poignards qu'ils dirigeaient dans la nuit de la Saint-Barthélemi, le cardinal Ruffo, lors de la contre-révolution de Naples, en 1799, montra plus de talens comme général, qu'il n'a montré de vertus comme prêtre ; et nous avons vu naguère en France l'abbé Bernier, et en Espagne le curé Mérino, remplir à la satisfaction de la plupart de leurs confrères, le rôle singulier de chefs de partisans. Nous avons

beaucoup de prêtres et de missionnaires qui ont été créés chevaliers de Saint-Louis pour des actions tout-à-fait opposées à la morale de l'Évangile. Quoiqu'il en soit, l'abbé Fauchet vit ses efforts couronnés du succès par la prise de la redoutable forteresse. L'année suivante, il proposa de réunir toutes les gardes nationales de France sous le commandement du général La Fayette; quelque temps après il prononça l'*Oraison funèbre de l'abbé de l'Épée* (voy. ÉPÉE). Enfin, à peu près à la même époque, il publia un ouvrage sous le titre de *Travail de la commune de Paris pendant les années 1789 et 1790*. L'abbé Fauchet qui était électeur de Paris, et avait été membre du comité permanent du 14 juillet, fut nommé évêque constitutionnel du Calvados, au mois de mai 1791. Avant publié à Evreux une brochure dans laquelle il proposait l'établissement de la loi agraire, il fut dénoncé par le tribunal du district de Bayeux; mais les électeurs du département du Calvados le nommèrent d'enthousiasme au mois de septembre suivant, député à l'assemblée législative; et cette dénonciation, sur laquelle le ministre de la justice avait donné l'ordre d'informer, n'eut pas d'autres suites. Dès qu'il a pris séance, il demande que les membres qui ont dénoncé les ministres soient nommés dans le procès-verbal, interrompt Voisard qui parle en faveur des émigrés, s'élève avec force contre les prêtres fanatiques, veut qu'on prive de leur pension ceux qui refuseront de prêter le serment exigé

par la constitution. Bientôt il dénonce la majorité du directoire du département du Calvados, à l'occasion des émeutes causées par les opinions religieuses; donne des détails sur les troubles de Caen, fomentés par les auteurs d'une conspiration royaliste; accuse Delessart, ministre de l'intérieur; lit un rapport sur les enrôlemens qui se font à Paris pour Worms et Coblenz, obtient un décret à cet égard, propose de renvoyer devant le tribunal de police correctionnelle Rauch et Lucot soupçonnés d'enrôlemens pour les émigrés, et communique un procès-verbal relatif à des distributions d'argent faites à Paris pour embauchage. En 1792, il demande la suppression des félicitations pour le renouvellement de l'année; fait décréter qu'il n'y a pas lieu à accusation contre le prêtre Paulmi, accusé d'embauchage, ni contre Montagudo ex noble; poursuit de recel le ministre Delessart, et présente à l'appui de cette nouvelle dénonciation, cinq chefs d'accusation accompagnés de pièces; fait un rapport sur les dénonciations portées contre l'ex-ministre Narbonne. Assistant à la séance qui prohibe le costume ecclésiastique, il ôte aussitôt sa calotte et la met dans sa poche; c'est ce qu'on pourrait appeler gaiement *jetter le froc aux orties*. Au milieu de son enthousiasme pour les nouvelles institutions, et sans se défendre d'une exaltation trop souvent blâmable, il conservait une sorte d'équité. C'est ainsi qu'il vota une somme de 20,000 fr. à mettre à la disposition du marin

Dupetit-Thouars pour aller à la recherche de Lapeyrouse, et que lorsqu'il dénonce le général La Fayette, dont il a été le zélé partisan, c'est parce qu'il le soupçonne de vouloir attenter à la liberté publique. Membre de la convention nationale, où l'avait réélu le département du Calvados, au mois de septembre 1792, il conserve encore toute sa fermeté; mais il perd beaucoup de son exaltation. Il s'oppose à la mise en jugement de Louis XVI, du moins devant l'assemblée qu'il regardait comme incompétente, et lors du procès, il vote l'appel au peuple, la détention, le bannissement et le sursis; il s'oppose aussi au mariage des prêtres, et demande le maintien du culte extérieur. Nommé secrétaire de l'assemblée, il exerce les fonctions de cette place jusqu'au 31 mai 1793, qu'il donne sa démission, en déclarant, dans le trouble que lui causent les résultats de cette journée, qu'il se met sous la sauve-garde du peuple. Chabot le dénonce le 18 juillet 1793, non-seulement comme attaché au parti de la *Gironde*, mais plus particulièrement comme complice de Charlotte Corday, qu'il ne connaissait pas, qu'il n'avait jamais vue. Il demande à se justifier, et est envoyé à la barre. Sa réponse ne satisfait point ses accusateurs, Le 3 octobre suivant, sur le rapport d'Amar, il est décrété d'accusation, et traduit devant le tribunal révolutionnaire qui le condamne à mort le 31 du même mois. Seul des 21 députés ses collègues, il consent à être assisté d'un prêtre en allant au sup-

plice. On prétend qu'il y fut déterminé par l'abbé EMERY (voy. ce nom), détenu comme lui à la prison de la Conciergerie. L'abbé Fauchet mourut avec beaucoup de fermeté; il était âgé d'environ 50 ans. En l'an 3 de la république, on fit la proposition de célébrer par une solennité funèbre le jour du supplice de l'abbé Fauchet et des *Girondins*, ses compagnons d'infortune. Outre l'*Oraison funèbre de l'abbé de l'Espée*, il a encore fait l'*Eloge de Louis Philippe d'Orléans*, l'*Eloge civique de Franklin*, un *Panégyrique de saint Louis*, des *Discours sur les mœurs rurales* pour la fête de la rosière; sur la *religion nationale*, sur l'*accord de la religion et de la liberté*. Enfin il a concouru avec Bonneville à la rédaction du journal *La Bouche de Fer*, et à celle d'une autre feuille publiée sous le titre des *Deux Amis*.

FAUCIGNY-LUCINGE (L. C. A., COMTE DE), capitaine au régiment de Normandie, et député par la noblesse de Brest aux états-généraux, en 1789, fut un des plus violens défenseurs des préjugés de son ordre. Voici un léger échantillon de son éloquence parlementaire. « Puisque la raison ne peut rien, s'écria-t-il un jour au milieu d'une discussion très-orageuse, il ne nous reste plus qu'à tomber le sabre à la main sur ces gredins-là. » Il ne mit cependant point sa menace à exécution; mais il signa les protestations des 12 et 15 septembre 1791, et se retira ensuite chez l'étranger.

FAUDOAS (PIERRE-PAUL, BARON DE), évêque de Meaux et on-

de M^{me} Savari, duchesse de Rovigo, est né à Lalaine le 1^{er} avril 1750. Ses parens, extrêmement pauvres, quoique nobles, le destinèrent à l'état ecclésiastique, et il ne tarda pas à obtenir l'abbaye de Gailliac, dans le diocèse d'Alby. Il émigra au commencement de la révolution; mais il revint en France après le 18 brumaire, et se trouva impliqué dans une conspiration qui fut découverte, en 1802. Il paraît toutefois que les charges qui pesaient sur lui n'étaient pas très-graves, car il fut appelé trois ans après à l'évêché de Meaux. Il a eu de fréquentes communications avec Pie VII, pendant son séjour en France. M. de Fandoas est membre de la légion-d'honneur.

FAUJAS DE SAINT-FOND (BARTHÉLEMI), savant géologue, né à Montélimart, en 1750, et mort à Paris, le 26 juillet 1819, a parcouru la plupart des contrées de l'Europe et du Nouveau-Monde, en s'occupant presque exclusivement de recherches relatives à la partie de l'histoire naturelle dans laquelle il s'est rendu célèbre. C'est particulièrement sur les produits volcaniques qu'il a étendu ses observations, et la géologie ne possédait rien encore d'aussi exact que l'histoire qu'il a donnée de ces sortes de matières. En parcourant le Velay, en 1775, il découvrit dans la montagne de Chenavary une riche mine de pouzzolane, qu'il fit ouvrir à ses frais, et dont le gouvernement se servit dans la construction du port de Toulon, et dans quelques autres travaux publics. Il a également découvert la fari-

ne fossile, et la mine de fer de la Voulte dans le département de l'Ar-dèche. En octobre 1797, le conseil des cinq-cents lui fit allouer, sur la proposition d'un de ses membres, M. Dubois des Vosges, une somme de 25,000 fr., afin de l'indemniser des avances qu'il avait faites pour la plupart de ses découvertes. Il a publié un grand nombre d'ouvrages parmi lesquels nous citerons : 1^o *Recherches sur les volcans éteints du Vivarais et du Velay*, 1778, in-folio. C'est dans cet écrit qu'il développe sa théorie sur la formation des volcans; théorie plus ingénieuse que toutes celles qui avaient été faites sur ce sujet, et qui réunit tous les genres de probabilité. Elle repose sur la nature chimique de l'eau, qui, suivant ce géologue, doit être infailliblement en communication avec le foyer des volcans, qu'elle entretient par sa décomposition. Les autres ouvrages de Faujas que nous citerons ici, sont : 2^o *Histoire naturelle du Dauphiné*, 1782, 4 vol. in-12, 3^o *Voyage en Angleterre, en Écosse et aux îles Hébrides*, 1797, 2 vol. in-8^o, avec fig.; Wiedman a traduit en allemand cet ouvrage, auquel J. Macdonald a joint plusieurs notes; 4^o *Histoire naturelle de la montagne de Maestricht*, 1799 et 1808, 10 livraisons in-folio; 5^o *Minéralogie des volcans*, 1784, in-8^o; 6^o *Histoire naturelle des roches de Trapp*, 1788, in-12, 1815, in-8^o, etc., etc. Le Muséum d'histoire naturelle doit un grand nombre d'objets précieux à Faujas, qui était attaché à cet établissement comme administrateur et comme professeur.

FAULCON (FÉLIX), ancien conseiller au présidial de Poitiers, député suppléant aux états-généraux, en 1789, et membre de presque toutes les assemblées législatives, depuis 1795, jusqu'à la première restauration en 1814. Une si longue carrière dans nos législatures aurait dû laisser quelques souvenirs marquans des travaux de M. Félix Faulcon; cependant on ne le voit attacher son nom à aucune proposition importante; sa vie même serait restée inaperçue, si les biographies n'en avaient recueilli quelques traits. Le 9 novembre 1795, il fit une motion d'ordre tendant à ce que le conseil des cinq-cents ne reçût plus dès-lors aucune des pétitions que le peuple pourrait lui adresser: motion assez singulière de la part d'un mandataire du peuple. Le 10 décembre 1796, il s'attacha à prouver, en se servant de l'autorité de Montesquieu, que les membres du conseil qui avaient opiné pour la suppression des journaux étaient des *aristocrates*. Le 8 juin de l'année suivante, il fit une motion en faveur du divorce. Il fit quelques autres propositions encore moins remarquables, et passa au corps-législatif après la révolution du 18 brumaire. Il en sortit en 1804, et fut nommé membre du conseil de discipline et d'enseignement de l'école de Poitiers, le 15 mai 1806; 5 ans après, il fut de nouveau nommé par le département de la Vienne au corps-législatif, et il y parla sur les douanes dans la section des finances, dont il fut nommé vice-président, le 25 décembre 1815, lorsque ce corps eut été

convoqué de nouveau par l'empereur. L'absence du duc de Massa (Reignier), qui en était président, fut cause qu'il présida cette assemblée lors des événemens de la fin de mars 1814. La conduite que tint M. Félix Faulcon dans cette circonstance, fut surtout remarquable par la haine qu'il parut porter à un gouvernement dont il n'avait certainement pas à se plaindre. Le 5 avril, il vota et signa, comme député et comme président une déclaration du corps-législatif, qui, d'après un acte du sénat, prononçait la déchéance de l'empereur. Le 14 du même mois, il alla à la tête du corps-législatif complimenter M. le comte d'Artois sur le retour de la maison de Bourbon au trône de France. Depuis le 20 mars 1815, M. Félix Faulcon est rentré dans la vie privée; mais, en 1816, le roi le décora de la croix de la légion-d'honneur. Il a publié quelques ouvrages, parmi lesquels nous citerons: 1° *Extrait de mon journal dédié aux mânes de Mirabeau*, 1791, in-8°; 2° *Vers aux héros de l'Italie*, (dans le *journal de Paris*, du 25 frimaire au 6); 3° *Aux membres du conseil d'état; Précis historique de l'établissement du divorce, suivi de notes et réflexions relatives au livre II du nouveau projet de code civil*, Paris, 1800, in-8°; 4° *Mélanges législatifs, historiques et politiques pendant la durée de la constitution de l'an 5*, 1801, 5 vol. in-8°; 5° *Voyages et opuscules*, 1805, in-8°.

FAULTRIER (SIMON DE), maréchal-de-camp, est né à Metz, département de la Moselle, le 22 août 1763. Son père, ancien offi-

cier général, le destina à suivre la carrière que lui-même avait parcourue; lui fit donner une éducation analogue, et l'envoya de très-bonne heure sous les drapeaux. Lieutenant d'artillerie à l'âge de 16 ans, il n'était cependant que capitaine au commencement de la révolution, dont il adopta les principes avec modération et sagesse. M. de Faultrier fit les campagnes des armées du Nord, de la Moselle et de Sambre-et-Meuse. Il s'y conduisit avec beaucoup de bravoure, et s'étant plus particulièrement distingué à Arlon et à Fleurus, il fut nommé chef de bataillon. Colonel en 1794, il servit aux armées d'Allemagne, et passa à l'armée d'Italie en 1800; il fut blessé au siège du château de Veronne. En 1805, M. de Faultrier devint général de brigade, fut employé en Espagne, et reçut sa retraite en 1812. Il rentra dans ses foyers, où il jouit de la considération que mérite le brave militaire et le bon citoyen.

FAURAX (DE), fut nommé, lors de la première restauration en 1814, lieutenant de roi à Bellegarde. Napoléon le destitua après le 20 mars en 1815, et le fit traduire devant un conseil de guerre, comme accusé d'être l'auteur d'une insurrection qui éclata le 21 juillet 1814 à Landrecies, dont il était alors commandant, et qui avait pour but de rendre la place aux Prussiens. On rapporte même que ce fut le pistolet à la main que M. de Faurax prétendit forcer le colonel Plaigne à une action si indigne d'un militaire français, et de tout homme

d'honneur. Les événemens politiques qui suivirent le désastre de Waterloo, ne permirent pas au conseil de guerre de poursuivre cette affaire. Après la seconde restauration, le 16 mai 1816, le conseil de guerre de la 16^{me} division militaire acquitta M. de Faurax de cette accusation.

FAURE (MATHIEU), né à Jarnac en 1761. Commerçant et banquier de Saintes, où il n'a cessé de se rendre utile à ses concitoyens, il fut nommé, en 1819, par le département de la Charente-Inférieure, membre de la chambre des députés. Il siége au côté gauche, et a constamment voté contre toutes les lois d'exception.

FAURE (P. J. D. G.), né au Havre, le 1^{er} mai 1765, fut nommé, en 1792, député de la Seine-Inférieure à la convention nationale. Ses opinions y furent généralement très-modérées; et lors du procès de Louis XVI, il prétendit que la constitution défendait de juger le roi. Compris dans les 75 députés proscrits, le 31 mai 1793, comme ayant signé la protestation du 6 juin, il fut mis en arrestation et ne comparut pas toutefois devant le tribunal révolutionnaire. La révolution du 9 thermidor le fit rentrer à la convention; mais après la session, il se retira dans ses foyers. Il a été anobli par le roi après la première restauration. M. Faure est auteur d'un parallèle entre la marine de France et celle d'Angleterre.

FAURE (N.), député à la convention nationale par le département de la Haute-Loire, vota la

mort dans le procès de Louis XVI, et l'exécution de ce prince dans les 24 heures. Faure fut chargé de différentes missions dans les départemens de la Haute-Loire, de la Meurthe, de la Moselle et des Vosges. Il ne s'enrichit pas dans les fonctions importantes qu'il remplit; car après avoir fait partie des diverses autres assemblées législatives, qui se succédèrent jusqu'en 1803, il fut réduit à exercer la place de greffier de la justice de paix de Toul, département de la Meurthe, et enfin celle de greffier du tribunal de première instance de Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or), où il est mort, il y a peu d'années.

FAURE (N.), receveur des droits-réunis à Besançon (Hautes-Alpes). Lors de la première restauration, il perdit cette place par suite des événemens politiques de l'époque. Réintégré au retour de Napoléon, il fut nommé par son département, peu de temps après, à la chambre des représentans. Le système d'épuration adopté par le gouvernement du roi augmenta le nombre des mécontens, qui se rattachèrent au gouvernement impérial; et c'est ce que M. Faure manifesta dans le discours qu'il prononça, le 4 juin, en présentant à Napoléon la députation des Hautes-Alpes; néanmoins il réclama avec force les institutions constitutionnelles et le système du gouvernement représentatif. Après la nouvelle des désastres de Waterloo, tandis qu'une partie des députés étaient plongés dans la consternation, M. Faure, par un discours véhément, chercha à rani-

mer l'énergie de ses collègues; mais l'expression des sentimens les plus patriotiques ne peut pas toujours triompher de la force des choses, et la France, à cette époque, était dans la situation de recevoir la loi du vainqueur. Le gouvernement royal rétabli de nouveau. M. Faure rentra dans l'obscurité de la vie privée.

FAURE (NICOLAS-JEAN), né près d'Hautefort, dans le département de la Dordogne, en 1782, est un des exemples frappans de la clémence de Napoléon, et en même temps de ce que peut faire entreprendre l'amour de la liberté, porté jusqu'à la trénésie. Ce fut le jour même de la distribution des aigles, au Champ-de-Mars, le 14 frimaire au 13 (trois jours après le couronnement), que Faure choisit pour exécuter un coup audacieux, qui n'est pas moins le plus exécrationnable des attentats. Au moment où Napoléon est assis sur son trône, et environné de ses gardes, Faure s'élança sur lui, le poignard à la main, en criant : *A bas le tyran ! la liberté ou la mort !* Il est arrêté, conduit à la préfecture de police, où il subit divers interrogatoires, et enfin on l'enferme à Charenton, d'où il sortit quelques mois après, pour retourner dans son pays à Périgueux; car l'empereur ne se contenta pas de lui rendre la liberté, il lui accorda encore l'autorisation d'aller continuer ses cours de médecine à Montpellier, sous la surveillance des autorités locales. Faure prit ses grades, et M. Texier-Olivier, préfet du département de la Creuse, le fit nommer méde-

cin en chef d'un hôpital de son département; quelque temps après il sollicita du ministre l'entière liberté de ce médecin, qui partit aussitôt pour un voyage dans le Nord. Depuis son retour en France, Faure s'est entièrement livré à la pratique de son état. La médecine et la chirurgie lui doivent quelques découvertes, entre autres celle d'un procédé dans l'opération de la taille, et une méthode pour établir des pupilles artificielles. Il est aujourd'hui médecin oculiste de madame la duchesse de Berry.

FAURE (LOUIS-JOSEPH), du Havre, officier de la légion d'honneur, et conseiller-d'état. Il était avocat au moment de la révolution; fut nommé en 1791 juge au tribunal criminel de Paris; accusateur public près le tribunal extraordinaire en 1793, continua les mêmes fonctions pendant le règne du directoire, et fut député par son département au conseil des cinq-cents. En 1799, après la journée du 18 brumaire, il entra au tribunal, où il s'occupa uniquement de jurisprudence, et parvint au conseil-d'état dans le courant de l'année 1807. Il fut, en cette qualité, chargé de présenter et de soutenir devant le corps-législatif, un projet de loi, qui avait pour objet de régler quelques-unes des attributions de la cour des comptes. Il fut, peu de temps après, nommé membre de la commission de gouvernement des villes Anscatiques, et chargé de l'organisation de l'ordre judiciaire dans ces pays. M. le tribun Faure avait, en 1804, voté pour que

Napoléon fût élevé à l'empire. M. le conseiller-d'état donna son adhésion aux actes des premiers jours d'avril 1814. Il n'est pas étonnant que nous ayons aujourd'hui le plaisir de compter encore M. Faure dans le conseil, comité du contentieux.

FAURE (GUILLAUME - STANISLAS), ancien sous-préfet, frère puîné et compatriote du chevalier Louis-Joseph, exerçait avant la révolution la profession d'imprimeur. Il fut nommé sous-préfet du Havre en l'an 8, fit partie du corps-législatif depuis le mois d'août 1810, jusqu'au moment de l'arrivée du roi; signa les actes du 3 avril, complimenta Louis XVIII à Saint-Ouen, et fut successivement député à la chambre de 1814, et à celle de 1815. Dans la première de ces deux sessions, il parla sur la liberté de la presse et sur le projet de loi des douanes, et combattit une pétition qui avait pour objet de faire rendre aux prêtres les registres de l'état-civil. Dans le courant de la seconde, il fit plusieurs motions en faveur du clergé; il défendit aussi avec chaleur le système d'élections d'alors. L'ordonnance du 5 septembre le fit rentrer dans ses foyers.

FAURIS DE SAINT-VINCENT (ALEXANDRE-JULES-ANTOINE), président à la cour royale d'Aix, né en cette ville au mois de septembre 1750: il était président à mortier au parlement de sa province, et devint maire de la ville d'Aix dans les premières années de la révolution. Le département des Bouches-du-Rhône le nomma, en 1809, député au corps-législatif,

d'où il passa, en 1814, à la chambre des députés; il y prononça une opinion dans laquelle il insistait fortement pour que la franchise fût accordée au port de Marseille. Il avait été nommé, au mois de juin 1811, président à la cour impériale d'Aix; il a été continué dans les mêmes fonctions, à la cour royale, par S. M. Louis XVIII. Fauris est mort à Aix, le 15 novembre 1819, âgé de 70 ans. Les fonctions publiques qu'il a remplies pendant long-temps ne l'avaient pas empêché de se livrer à l'étude des sciences et à celle de l'histoire en particulier: il a laissé une riche collection de médailles et d'antiquités, et publié quelques écrits estimés, parmi lesquels nous citerons les suivans: *Mémoire sur l'ancienne position de la cité d'Aix*, Paris, 1812; *Notice sur les lieux où les Cimbres et les Teutons ont été défaits par Marius, et sur le séjour et la domination des Goths en Provence*, Paris, 1814; *Mémoire sur l'état des lettres et des arts, et sur les mœurs et usages suivis en Provence dans le 15^e siècle*, Paris, 1814; *Mémoire sur les bas-reliefs des murs et portes extérieurs de Notre-Dame de Paris, et sur les bas-reliefs extérieurs du chœur de la même église*, Aix, 1815, etc., etc. L'académie des inscriptions et belles-lettres avait agrégé, le 5 août 1816, M. Fauris de Saint-Vincent au nombre de ses associés-libres.

FAUST (BERNARD CHRISTOPHE), né le 25 mai 1755, à Rotembourg, dans le pays de Hesse, commença à exercer la médecine en 1785, et fut nommé, en 1788, conseiller de cour et pre-

mier médecin de la comtesse douairière de Schumburg-Lippe. M. Faust possède des connaissances étendues dans son art. Non moins recommandable par sa philanthropie que par son savoir, il a cependant plus particulièrement pour but dans ses travaux d'être utile à l'enfance et à la classe malheureuse. On a de lui: 1^o *Descriptio anat. ducrum vitulorum licipitum et conjecturae de causis monstrorum*, in-4^o, Rinteln, 1777; 2^o *Réflexions sur les sages-femmes, et les établissemens d'accouchement dans les campagnes*, in-8^o, Francfort, 1784; 3^o *de la Manière de diriger chez les hommes l'instinct du sexe et de les rendre meilleurs et plus heureux*, avec une préface de J. H. Campe, in-8^o, Brunswick, 1791; 4^o *Projet d'un catéchisme de santé*, in-8^o, Bückebourg, 1792; 5^o *Sur un vêtement libre, uniforme et national à l'usage des enfans*, ouvrage écrit en français, dont l'auteur a fait hommage à l'assemblée nationale, et qui a reparu en l'an 7, sous le titre de: *Idées sur l'éducation physique des enfans*, in-4^o, Strasbourg; 6^o *Catéchisme de santé à l'usage des écoles et de l'enseignement domestique*, in-8^o, Léipsick, et Bückebourg, 1794; cet ouvrage l'un des plus utiles à l'humanité, a reçu l'accueil le plus favorable, et a été réimprimé, pour la neuvième fois, en 1802; 7^o *Les périodes de la vie humaine*, in-8^o, Berlin, 1794; 8^o *Règles de santé pour les jeunes gens avec l'histoire de la petite-vérole, et une instruction sur les secours à donner aux noyés*, etc., in-8^o, Nuremberg, 1795; 9^o *De l'épizootie provenant uniquement*

de la contagion, et de la manière de la prévenir et de l'extirper, in 8°, Leipsick, 1797; 10^e Adresse au congrès de Rastadt, sur l'extirpation de la petite-vérole, in-folio, 1798, en français et en allemand. M. Faust a fourni des articles intéressans, dans le *Journal pour la Médecine*, dans le *Magasin hannovrien*, et dans l'*Indicateur de l'empire*.

FAUVEL (N.), habile antiquaire, correspondant de l'institut, entreprit, en 1780, le voyage de la Grèce; et après avoir pris les dessins des plus beaux monumens de ce pays, il revint à Paris, en 1782. Avant ce voyage, il était déjà connu comme artiste; plusieurs de ses ouvrages qu'il fit alors paraître, achevèrent sa réputation. En 1787, M. Fauvel retourna en Grèce, pour y continuer ses travaux, et fut nommé, en 1803, par le gouvernement français, consul à Athènes, où il jouit de la plus haute considération. L'accueil qu'il fait à tous les savans étrangers qui vont visiter cette contrée, et son zèle à faciliter leurs recherches, lui concilièrent l'estime des plus illustres personnages. Il existe de lui des mémoires que M. de Châteaubriant a cités, avec éloge, dans son *Itinéraire de Jérusalem*. C'est à lui qu'on doit les découvertes les plus importantes sur le tombeau de Thémistocle au Pyrée, sur la plaine de Marathon, etc., et c'est d'après ses dessins qu'ont été gravés, dans la *galerie antique*, etc., le célèbre bas-relief des *Pañathénées*, l'*intérieur du temple de Minerve*, ou *Parthenon*, etc. Il a coopéré, comme peintre, au

Voyage pittoresque de la Grèce, de M. Choiseul-Gouffier, et il exi te de lui, dans le *Magasin encyclopédique*, plusieurs notices sur les antiquités qu'il a découvertes.

FAUVRE-LABRUNERIE (CHARLES-BENOIT), député à la convention nationale par le département du Cher, vota, dans le procès du roi, la mort sans sursis ni appel. M. Fauvre-Labrunerie, nommé au conseil des cinq-cents par le département des Ardennes, en sortit en 1798, y rentra presque au-sitôt, et cessa de faire partie des assemblées législatives, après l'établissement du gouvernement consulaire. Il a néanmoins été forcé de quitter la France en 1816, pour avoir signé pendant les *cent jours*, l'acte additionnel aux constitutions de l'empire.

FAVARD (GUILLAUME-JEAN, BARON DE LANGLADE), né à Saint-Florent, département du Puy-de-Dôme, le 20 avril 1762, était, avant la révolution, avocat au parlement de Paris. En 1792, il fut envoyé par le tribunal d'Issoire, en qualité de commissaire national; se conduisit avec beaucoup de prudence pendant les troubles révolutionnaires; fut nommé, en 1795, député au conseil des cinq-cents, et fut réélu, en 1798. M. Favard prit peu de part aux discussions politiques de cette assemblée; mais il s'occupa des travaux de législation, et fit différens rapports, sur le notariat, sur les successions, sur le divorce, sur les enfans naturels, etc. Appelé au tribunal, après la révolution du 18 brumaire, à laquelle

il coopéra, il fut bientôt élevé à la présidence. En 1804, il vota en faveur de l'établissement du gouvernement impérial, en disant : « Qu'il est de la nature des choses, qu'un vaste pays dont la sûreté n'est pas garantie par sa position géographique, et dont les rapports avec ses voisins menacent sans cesse sa tranquillité, soit gouverné par un chef unique. » M. Favart oubliait, en s'exprimant de cette manière, les conquêtes de la révolution, et que la France, défendue alors par le Rhin, l'Océan, la Méditerranée, les Pyrénées et les Alpes, l'était davantage encore par le patriotisme de ses habitans. Après la bataille d'Austerlitz, il fit partie de la députation du tribunal qui alla féliciter l'empereur sur ses victoires; et de retour à Paris, il proposa de frapper une médaille qui en rappelât le souvenir. M. Favart entra au corps-législatif, après la suppression du tribunal, eut presque aussitôt la présidence de la section de l'intérieur, et fut nommé, en 1800, conseiller à la cour de cassation. Dans le mois de mars 1815, il fut admis au conseil-d'état comme maître des requêtes, et conserva cette place pendant la 1^{re} restauration; mais il la perdit après l'événement du 20 mars 1815, et sut néanmoins se maintenir comme conseiller à la cour de cassation. M. Favart fut alors appelé par le département du Puy-de-Dôme à la chambre des représentans; mais il ne prit aucune part aux travaux de cette assemblée, et rentra en conséquence au conseil-d'état, après le

retour du roi. Peu de temps après, il alla présider le collège électoral du département de la Corrèze, et fut nommé, dans le mois d'août, membre de la chambre introuvable, par le département du Puy-de-Dôme. M. Favart n'a point fait partie de la majorité de cette chambre trop fameuse; mais réélu en 1816, il a constamment voté avec le ministère, soit sur les budgets, soit sur les lois relatives à la liberté de la presse, etc. M. Favart a été nommé conseiller-d'état en service ordinaire, par ordonnance du 25 janvier 1817. On a de lui : 1^o *Conférence du Code civil avec la discussion particulière du conseil-d'état et du tribunal, avant la rédaction définitive de chaque projet de loi*, 8 vol. in-12, 1805; 2^o *Répertoire de la législation du notariat*, 1 vol. in-4^o, 1807; 3^o *Manuel pour l'ouverture et le partage des successions, avec l'analyse des principes sur les donations entre vifs, les testamens et les contrats de mariage*, in-8^o, 1811; et 4^o *Traité des privilèges et hypothèques*, in-8^o, 1812.

FAVART (CHARLES-SIMON). naquit, le 15 novembre 1710, à Paris, étudia au collège de Henri-le-Grand, et annonça de bonne heure son goût pour la poésie. Il fit d'abord paraître un *discours sur la difficulté de réussir en poésie*, qui ne donna pas une grande idée de son talent. Son poème de *la France délivrée par la pucelle d'Orléans*, quoique assez médiocre, lui obtint cependant un prix à l'académie des jeux floraux. Bientôt Favart travailla pour les théâtres, c'est alors qu'il obtint de véritables succès. Plus de 60

pièces, qu'il donna à l'Opéra-Comique et aux Italiens, et dont la plupart brillent par l'esprit et le goût, ont assuré sa réputation. Cependant les comédiens du Théâtre-Italien, jaloux de l'Opéra-Comique, parvinrent à faire supprimer ce théâtre, en 1765, et Favart fut contraint de suivre en Flandre le maréchal de Saxe, comme directeur de la troupe ambulante que ce général emmenait avec lui. Souvent le succès des armes françaises inspira d'heureux couplets à Favart; mais il éprouva bientôt le danger d'approcher de trop près les grands. Son épouse, actrice de l'Opéra-Comique, aussi distinguée par sa beauté que par les grâces de son esprit, eut le malheur de plaire au prince de Saxe; elle lui résista, et en fut punie par une lettre de cachet. Après avoir été enfermée pendant un an dans un couvent de province, elle obtint enfin la liberté de revenir à Paris, où elle retrouva son mari, qui lui-même avait été obligé de prendre la fuite. Quoiqu'il en soit, Favart, rendu aux lettres, se lia avec l'abbé de Voisenon, à qui on attribua d'abord une partie des meilleurs ouvrages de Favart. Il est certain que cet abbé contribua, ainsi que M^{me} Favart, à quelques-unes des pièces de l'auteur de *la Chercheuse d'esprit*; mais on ne tarda point à reconnaître la faible part qu'il y avait prise. Ce fut l'extrême bonté de Favart qui donna lieu à cette erreur. « Il avait, dit La Harpe, » beaucoup plus d'esprit que l'abbé de Voisenon; mais il se laissait bonnement protéger par ce-

» lui-ci, qui, dans le fond, lui devait » sa petite réputation. » En 1769, il obtint une pension de 800 fr. de la Comédie-Italienne, qui d'abord la lui avait offerte sous la condition de ne plus travailler pour les autres théâtres. Favart indigné répondit que l'honneur lui était plus cher que l'argent, et qu'il ne voulait pas vendre sa liberté. La pension lui fut accordée sans condition, et il en jouit jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée le 12 mai 1792. Ses productions les plus remarquables sont : *la Chercheuse d'esprit*, qu'on vient de faire reparaitre, avec quelques légers changemens, au Vaudeville, et au théâtre des Variétés, où elle a été jouée avec le plus grand succès; *Acajou*; *la Fête du château*; *Annette et Lubin* (avec M^{me} Favart et Lourdet de Santerre); *l'Astrologue de village*, *Ninette à la cour*, *Bastien et Bastienne*, *Isabelle et Gertrude*, *la Fée Urgèle*, *les Moissonneurs*, *l'Amitié à l'épreuve*, *la Belle Arsène*, *les Réveries renouvelées des Grecs*, *Soliman II*, ou *les trois Sultanes*, comédie jouée maintenant au Théâtre-Français, et enfin la comédie de *l'Anglais à Bordeaux*. Toutes ses pièces ont été réunies en 10 vol. in-8°. Son *Théâtre choisi* a paru en 1809, en 5 vol. in-8°.

FAVART (CHARLES-NICOLAS-JOSEPH-JUSTIN), fils du précédent, naquit en 1749, et a donné *le Diable boiteux*, opéra-comique en un acte; *le Déménagement d'Arlequin*, comédie mêlée de vaudevilles; *la Famille réunie*, *les trois Folies*, et *le Mariage singulier*. Il mourut le 1^{er} février 1806, et était acteur du Théâtre-Italien.

FAVART-D'HERBIGNY (NICOLAS-REMI), général de division, naquit à Reims en 1735, et mourut à Paris le 5 mai 1800. Il entra au service en 1756 dans le corps du génie, et se trouvait au Port-Louis en 1761, lorsque les Anglais vinrent attaquer Belle-Ile avec des forces considérables. L'ordre fut donné à plusieurs ingénieurs d'y pénétrer : le seul Favart y réussit, en s'embarquant dans une chaloupe de pêcheurs. Il contribua puissamment à l'exécution des fortifications extérieures, fut de presque toutes les sorties, et reçut une blessure grave au visage, sans cesser de faire son service. Néanmoins la garnison fut obligée de céder à des forces trop supérieures ; mais elle sortit par la brèche, et avec du canon. Envoyé en Amérique, à la conclusion de la paix, Favart, après avoir servi quelques années à la Martinique, revint en Europe, et fut chargé de construire le fort de Château-Neuf, où il donna les preuves des connaissances les plus rares dans l'art des fortifications. Il fut de l'expédition de Genève en 1782, et effraya tellement les assiégés par ses travaux, qu'ils ouvrirent leurs portes avant d'en avoir éprouvé les effets. La révolution ayant éclaté, Favart se montra un des plus sages amis de la liberté. En 1792, lors de l'insurrection qui éclata à Neuf-Brisac, il commandait cette place et les troupes campées sous les glacis. Par sa fermeté et son courage, il parvint à rétablir l'ordre, et à sauver la vie à plusieurs personnes. Favart a encore rendu d'autres services essentiels à son pays, dans la for-

tification des places de l'Alsace. Il joignait à de grands talens et à des connaissances rares une promptitude extraordinaire dans l'exécution. Ayant reçu une éducation très-distinguée et ne s'étant pas borné à l'étude des sciences, il connaissait la littérature, l'histoire naturelle, le dessin, et tous les arts qui en dépendent. Il a laissé des Mémoires importants sur les reconnaissances militaires et sur la défense des côtes.

FAVART-D'HERBIGNY (CHRISTOPHE-ÉLISABETH), frère du précédent, chanoine de Reims, mort en 1795, avait publié en 1775 un *Dictionnaire d'histoire naturelle, contenant les testacées*, 5 vol. in-8°.

FAVEROLLES (GUÉNARD), ancien capitaine de dragons et romancier éternel, dont les ouvrages ne sont qu'une triste spéculation de librairie, a publié : 1° *Les Capucins, ou le Secret du cabinet noir*, 2 vol. in-8°, 1801, réimprimés en 1815 ; 2° *Les Forges mystérieuses, ou l'Amour alchimiste*, 4 vol. in-8°, 1801 ; 3° *Pauline de Ferrière, ou Histoire de vingt jeunes filles enlevées de chez leurs parens sous le règne de Louis XV*, 2 vol. in-12, 1801, réimprimés en 1805 ; 4° *Les trois Moines*, in-12, 1802 ; 2 vol. in-18, 1815 ; 5° *Le Chevalier de Clamon, ou quelques Folies de jeunesse*, 3 vol. in-12, 1802 ; 6° *Mémoires historiques de Jeanne Gomart de Vaubernier, comtesse du Barry, dernière maîtresse de Louis XV*, 4 vol. in-12, 1805 ; 7° *Le Parc aux cerfs, ou Histoire secrète des jeunes demoiselles qui y ont été renfermées*, 4 vol. in-12, 1808 ; 8° *La duchesse de Kingston, ou Mémoires d'une An-*

glaise célèbre, morte à Paris en 1789, 4 vol. in-12, 1815; 9° *Nella de Forville, ou la Victime des événemens de 1814*, 2 vol. in-12; 10° *La Vallée de Mittersbach, ou le Château de Bluckenstein*, 4 vol. in-12, 1816.

FAVIÈRES (EDME-GUILLAUME-FRANÇOIS DE), homme de lettres, auteur de plusieurs romans et pièces de théâtre, et ancien conseiller au parlement de Paris. Depuis la suppression des parlemens il renonça aux affaires, ne parut sur la scène politique qu'une seule fois, comme électeur (en 1795), et se consacra entièrement à la littérature. Il est auteur de : *Paul et Virginie*, 1791; *Les Espiègles de garnison*, même année; *Le Coin du feu*, 1795; *Jean et Geneviève, Lisbeth*, 1798; *Élisca, ou l'amour maternel*, 1799; *Fanni Morina, ou l'Écossaise*, 1800; *Hermann et Verner, ou les militaires*, 1805; *Les trois Hussards*, 1804; *Le Concert interrompu*, 1802 (de compagnie avec Marsolier); *Aline, reine de Golconde* (avec Vial); *L'aimable vieillard*, comédie en 5 actes.

FAVRAS (THOMAS MAHI, MARQUIS DE), naquit à Blois en 1745, entra très-jeune dans le corps des mousquetaires, et fit avec distinction la campagne de 1761. Après avoir été capitaine et aide-major dans le régiment de Bel-sunce, il obtint la place de premier lieutenant, avec le grade de colonel, dans les gardes-suissees de Monsieur, aujourd'hui Louis XVIII. En 1775, il alla à Vienne pour faire légitimer sa femme, comme fille unique du prince d'Anhalt-Schaumbourg; et en 1787, lors de l'insurrection des patriotes de la Hollande, il se

rendit dans ce pays, et y obtint le commandement d'une légion. Quelque temps après son retour en France, la révolution éclata. Favras, plein d'honneur, mais poussé par les chefs du parti royaliste, et imbu des préjugés dont l'Europe a été nourrie pendant tant de siècles, tenta de ramener l'ancien ordre de choses. Il présenta à cet effet une foule de projets, dont le résultat fut de le faire arrêter dans le mois de décembre 1789. Il était accusé « d'avoir » tramé contre la révolution; d'a- » voir voulu introduire des gendar- » mes dans Paris, afin de se défai- » re des trois principaux chefs de » l'administration (La Fayette, Bail- » ly et Necker), d'attaquer la gar- » de du roi, d'enlever le sceau de » l'état, et même d'entraîner le » roi et sa famille à Péronne. » Traduit devant le Châtelet, et confronté avec les nommés Morel, Turcatti et Marquié, recruteurs, qui déclaraient avoir eu connaissance de son plan par lui-même, et qu'il devait marcher sur Paris avec 12,000 Suisses et 12,000 Allemands, qui auraient été réunis à Montargis, Favras répondit que cet armement ne devait avoir lieu que pour favoriser la révolution qui se préparait en Belgique. Il se défendit avec la même adresse sur tous les points de l'accusation, et il conserva, jusqu'à la fin de la procédure, la même présence d'esprit; cependant il ne put convaincre personne de son innocence. Son courage, son dévouement, intéressaient en sa faveur; mais les faits parlaient trop fortement contre lui. La lettre de M. de Foucault trouvée chez Favras,

l'écrasait. « Où sont vos troupes? » lui disait ce constituant; par « quel côté entreront-elles dans « Paris? je désirerais y être em- « ployé. » La mort de Favras était inévitable; il était abandonné de ceux qui l'avaient mis en avant, tandis que la fureur du peuple contre lui était portée à un tel point, que les cours du Châtelet et la salle même d'audience ne cessaient de retentir des cris de mort. Dans ce procès, M. de La Fayette se conduisit d'une manière d'autant plus admirable, que Favras était son ennemi juré; cependant il maintint l'indépendance des juges, et il écrivit une lettre dont le but était d'invalider le témoignage du projet contre sa vie. Mais, comme nous l'avons dit, rien ne pouvait sauver Favras, et même il était si dangereux de le tenter, que, loin de là, un des plus grands personnages du royaume qu'un écrit fort répandu accusait d'avoir pris part à ce complot, crut devoir se rendre à l'Hôtel-de-Ville pour s'en justifier. Favras, condamné à faire amende honorable devant la cathédrale, et à être pendu, entendit son arrêt avec le calme le plus profond. Mes plus grandes consolations, répondit-il au rapporteur, qui lui disait qu'il n'en avait point d'autres à lui offrir que celles de la religion, sont celles que me donne ma conscience. Ce fut le 19 février 1790 que Favras fut exécuté. Il lut lui-même son arrêt devant l'église de Notre-Dame, et arriva à l'Hôtel-de-Ville, il fit une déclaration, dans laquelle il protesta de son innocence. Cependant, sur les instances qui lui furent

faites, il avoua qu'il avait été chargé de surveiller le faubourg Saint-Antoine par un des plus grands seigneurs de la cour, qui lui avait remis, à cet effet, une somme de 100 louis; mais il refusa de dire le nom de ce seigneur, que le peuple pensait être ou le personnage dont nous avons parlé plus haut, ou l'un de ses intimes confidens. Favras conserva son courage jusqu'au dernier moment. Après avoir corrigé les fautes d'orthographe faites par le greffier, il monta sur l'échelle, parla encore de son innocence, et engagea lui-même le bourreau à faire ses fonctions. Il existe de lui des mémoires relatifs aux troubles de la Hollande, son testament, et la correspondance qu'il eut avec sa femme pendant leur détention.

FAVRE (N.), né en Savoie, adopta les principes de la révolution française, et se montra, dans son pays, l'un des plus ardens amis de la liberté; il concourut à la réunion de la Savoie à la France, et fut l'un des 40 députés nommés par l'assemblée nationale des Allobroges, pour en exprimer le vœu à la convention nationale. Ce vœu fut agréé, et la Savoie, sous la dénomination de département du Mont-Blanc, nomma, en 1795, M. Favre au conseil des cinq-cents; il y soutint les droits du peuple qu'il représentait. Après la révolution du 18 brumaire, il obtint la sous-préfecture d'Annecy, dont il remplissait encore les fonctions pendant les dernières années du gouvernement impérial.

FAWCETT (GUILLAUME), général anglais, naquit dans le comté

d'York, à Shipden - Hall, près d'Halifax. Il montra, très-jeune, son goût pour l'art militaire, et s'adonna particulièrement aux mathématiques. Nommé, aussitôt après ses études terminées, enseigne dans un régiment en Géorgie, il préféra faire comme simple volontaire la campagne de Flandre. Son application à ses devoirs lui mérita bientôt le grade d'officier; mais il n'en négligea pas pour cela l'étude, et il apprit en très-peu de temps l'allemand et le français. A l'ouverture des campagnes d'Hanovre, Fawcett partit comme aide-de-camp du général Elliot, et il remplit ensuite les mêmes fonctions près du marquis de Graubry, dont il sut gagner l'amitié. Chargé par lui d'aller porter en Angleterre le bulletin de la bataille de Warburgh, il obtint le commandement d'une des compagnies des gardes, avec le rang de lieutenant colonel. Les services qu'il rendait à l'armée anglaise firent concevoir de lui une idée si avantageuse au grand Frédéric, que ce prince chercha à se l'attacher en lui offrant les plus grands avantages. Mais Fawcett ne voulut pas quitter le service de son pays, qui l'en récompensa en le nommant colonel du régiment de dragons des gardes, chevalier du Bain, et gouverneur de l'hôpital de Chelsea. Il est mort en 1804, et a laissé : 1^o la *Traduction anglaise des Rêveries du maréchal de Saxe, ou Mémoires sur l'art de la guerre*; 2^o la *Traduction anglaise des réglemens pour la cavalerie prussienne*, de 1757; 3^o celle des *Réglemens pour l'infanterie prussienne, et de la tactique prussienne*, de 1759.

FAYAU (N), membre de la convention nationale, où l'avait député, en septembre 1792, le département de la Vendée, vota dans le procès du roi la mort sans appel et sans sursis. Violent ennemi de la monarchie, et l'un des plus grands partisans du gouvernement républicain, il fut conséquent avec ses principes dans toutes les circonstances de sa carrière politique jusqu'à l'établissement du régime impérial, qu'il servit avec zèle. L'expérience, sans doute, lui avait démontré combien sont terribles les orages d'un gouvernement qui fut si célèbre dans l'ancienne Rome, et qui paraît peu compatible avec l'esprit des nations modernes. M. Fayau fut l'ami, et, dans le temps où ils étaient proscrits, le défenseur des plus redoutables chefs du parti de la *Montagne*; mais dans sa funeste exaltation, il s'était opposé avec véhémence à ce que Danton, Lacroix, Camille Desmoulins et Phelippeaux fussent admis à se justifier des accusations calomnieuses dirigées contre eux, et qui les conduisirent à l'échafaud. Il avait même quelque temps auparavant porté l'aberration d'esprit jusqu'à demander, par suite des troubles civils de la Vendée, que pour priver de toutes ressources les insurgés, le sol entier du département fut ravagé de manière à être stérile pendant une année, confondant dans sa proscription inexplicable les hommes égarés par un zèle malheureux, et ceux qui n'avaient pas cessé d'être fidèles à la patrie. De tels principes, un zèle si outré, durent compromettre plus d'une

fois sa liberté; enfin il fut arrêté comme l'un des chefs de l'insurrection du 1^{er} prairial an 3 (20 mai 1795), qui coûta la vie à l'infortuné FERRAUD (voyez ce nom). L'amnistie du 4 brumaire an 4 (26 octobre de la même année) lui rendit la liberté, et il rentra à la convention. Après la session de cette assemblée, il devint successivement chef de bureau au ministère de la justice, commissaire près du tribunal correctionnel de Montaigu, et en 1811, lors de la réorganisation des tribunaux, procureur impérial près le tribunal civil de Napoléon-Vendée; il a rempli ces dernières fonctions jusqu'à l'époque de la première restauration en 1814. M. Fayau a été obligé de s'expatrier par suite de la loi d'amnistie du 12 janvier 1816, rendue contre les conventionnels dits *rotans*. On ne sait dans quel lieu il s'est retiré.

FAYDEL, avocat à Cahors avant la révolution, se déclara en faveur des principes libéraux; mais député aux états-généraux par le tiers-état de la province de Quercy, il adopta les opinions du côté droit, et signa les protestations des 12 et 15 septembre contre tous les actes de l'assemblée. Après la révolution du 18 brumaire, il occupa la place de conseiller de préfecture du département du Lot, et, en 1810, il fut nommé membre du corps-législatif. En 1814, M. Faydel adhéra à la déchéance de l'empereur Napoléon; dans la même année, il s'éleva avec la plus grande force contre les visites domiciliaires, autorisées chez les particu-

liers soupçonnés de faire ou de favoriser la fraude. Anobli par le roi, il ne fut pas employé au retour de Napoléon en 1815; mais, dans le mois d'août, il fut nommé membre de la chambre des députés, et se fit remarquer parmi les plus exaltés de cette assemblée. En 1816, M. Faydel n'a pas été réélu, mais il a ensuite été nommé président à la cour royale de Toulouse. C'est lui qui, en 1818, a présidé les assises d'Alby dans l'affaire de Fualdès.

FAYE (G.), était administrateur de la Haute-Vienne lorsqu'il fut nommé député à l'assemblée législative par son département. En 1792, il fut réélu à la convention nationale, et vota dans le procès de Louis XVI pour la détention et le bannissement, lorsque la république serait reconnue par les puissances étrangères. A la révolution du 31 mai 1793, Faye fut proscrit avec le parti de la Gironde, et il rentra à la convention après la chute de Robespierre. A l'établissement du gouvernement directorial, il passa au conseil des anciens avec les deux tiers conventionnels, et il en sortit le 20 mai 1798. Depuis, il a cessé de prendre part aux affaires politiques.

FAYETTE (GILBERT-MOTTIER, MARQUIS DE LA), né le 1^{er} septembre 1757, à Chavagnac, près de Brioude, département de la Haute-Loire, épousa, à 16 ans, M^{lle} de Noailles d'Ayen, et refusa, dans le même temps, une place à la cour. Ce n'était pas comme courtisan qu'il devait être connu; mais comme le défenseur de la liberté, le héros de l'humanité. Bientôt la guerre de l'indépendance de l'A-

mérique éclata: le jeune La Fayette se déclara en faveur de cette belle cause, et il se présenta à Franklin, qui l'accueillit avec joie et reconnaissance. Cependant, la nouvelle des désastres des Américains parvint bientôt en Europe; on apprit que, réduits à 2,000, ils venaient d'être battus par 30,000 Anglais, et dès lors leur perte parut presque certaine. Toute espèce de crédit leur fut fermée; leurs commissaires en Europe ne purent même parvenir à équiper un bâtiment pour porter leurs dépêches, et ils conseillèrent eux-mêmes à La Fayette de renoncer pour le moment à son entreprise. Mais les périls, mais l'intérêt, pouvaient-ils arrêter cette âme généreuse? Malgré les obstacles sans nombre, suscités par les gouvernemens anglais et français, il s'embarqua sur une frégate armée à ses frais, et il débarqua à Charles-Town, dans le mois d'avril 1777. Il se rendit aussitôt à Philadelphie, où il demanda au congrès la faveur de servir comme simple volontaire et sans appointemens. Toutefois il reçut le brevet de général-major; mais il combattit comme volontaire à la bataille de Brandywine, le 11 septembre 1777, où il fut blessé à la jambe, en voulant ramener à la charge la brigade dont il faisait partie. Sa blessure n'était pas encore cicatrisée qu'il vola à de nouveaux dangers; et à la tête d'un détachement de milices, il battit un corps d'Anglais et de He-sois bien supérieur en nombre. Bientôt après, le congrès vota des remerciemens à La Fayette pour ne pas

s'être laissé séduire par l'appât d'une victoire inutile, et il fut ensuite chargé d'un commandement en chef dans le Nord, qu'il ne voulut occuper que sous la condition de rester subordonné à Washington. Après avoir défendu une vaste contrée avec une poignée d'hommes, le général La Fayette sauva 2,000 indépendans et leur artillerie, enveloppés par l'armée anglaise. Il se distinguait à la bataille de Monmouth, gagnée, le 27 juin 1778, par les républicains. et il partit aussitôt avec sa division pour aller couvrir la retraite de Sullivan, qui était contraint d'évacuer Rhode-Island. Le succès de cette entreprise valut, à M. de La Fayette, les remerciemens du congrès, et une épée ornée de figures allégoriques, qui lui fut remise par Franklin à Paris, où il se rendit en 1779, après que la France eut reconnu l'indépendance de l'Amérique. Il ne resta dans sa patrie que le temps nécessaire pour se procurer des secours d'hommes, d'argent, etc., et repartit aussitôt qu'il les eut obtenus. Il fut reçu avec le plus grand enthousiasme à Boston, y annonça l'arrivée du général Rochambeau, et se rendit aussitôt à l'armée. En 1780, il commanda l'avant-garde du général Washington, échappa à la trahison d'Arnold, et en 1781, il fut chargé de la défense de la Virginie. Ses troupes ne s'élevaient pas au-delà de 5,000 hommes; elles étaient sans habits, sans argent, et très-souvent sans vivres; et c'est avec des moyens aussi faibles qu'il tint tête pendant cinq mois

à toutes les forces de lord Cornwallis, que ses succès avaient rendu la terreur de l'Amérique. Ce général avait d'abord écrit « *que l'enfant ne pouvait lui échapper* » ; mais il fut bientôt lui-même bloqué par terre et par mer. Le général La Fayette, qui venait d'opérer ce mouvement au moyen d'un renfort de 5,000 hommes, et qui, d'ailleurs, voyait que l'ennemi ne pouvait se sauver, aima mieux, malgré les instances du comte de Grasse et de Saint-Simon, épargner le sang que de remporter une victoire certaine ; et il attendit l'arrivée des généraux Washington et Rochambeau. C'est alors que l'attaque eut lieu. La Fayette y déploya une intrépidité rare, et enleva à la baïonnette une redoute hérissée de canons, dans laquelle il s'élança le premier. La capitulation d'York-Town fut le résultat de cette victoire. Le général La Fayette revint alors en France pour hâter l'envoi de nouveaux secours. Il allait mettre à la voile avec le comte d'Estaing, qu'il avait rejoint à Cadix avec 8,000 hommes, lorsqu'ils reçurent la nouvelle de la paix. Ce fondateur de la liberté de l'Amérique fit encore, peu d'années après, un voyage aux États-Unis. Le souvenir des services qu'il avait rendus à ce pays, était encore présent à l'esprit de tous les citoyens ; ils le reçurent en triomphe, et lui accordèrent, ainsi qu'à son fils, le droit de citoyen. Il obtint encore le privilège d'assister aux séances de l'assemblée législative, et il usa plusieurs fois de cette faveur. Son discours

d'adieu au congrès est des plus remarquables : « Puissent, dit-il, la prospérité et le bonheur des États-Unis faire connaître les avantages de leurs institutions politiques ! Puisse ce temple immense que nous venons d'élever à la liberté, offrir à jamais une leçon aux oppresseurs, un exemple aux opprimés, et un asile aux droits du genre humain ! » Son buste, orné d'inscriptions honorables, et placé dans la salle, devenue depuis celle des électeurs, a été donné à la ville de Paris par les états de Virginie, qui, avec ceux de Pensylvanie, ont pris le nom de La Fayette. Ce général parcourut aussi l'Allemagne, et fut accueilli d'une manière distinguée par le grand Frédéric et par l'empereur Joseph II, qu'il détermina, à ce qu'il paraît, à établir une grande tolérance religieuse dans leurs états. Le général La Fayette essaya d'affranchir graduellement les Noirs, et il embrassa la cause des protestans français et des patriotes bataves. Membre de l'assemblée des notables en 1787, il s'y prononça pour la suppression des lettres de cachet et des prisons d'état. Il y obtint un arrêté favorable à l'état civil des protestans, et fut du nombre des notables qui insistèrent pour la convocation d'une assemblée nationale. M. de La Fayette, après avoir signé les oppositions des états de Bretagne aux actes arbitraires, fut nommé député aux états-généraux, et y appuya l'éloignement des troupes de la capitale, demandé par Mirabeau. Le 11 juillet 1789, il proposa la première déclaration des droits,

ainsi que la responsabilité des conseils du roi. Dans les nuits des 13 et 14 du même mois, il fut président de l'assemblée, et le 15, de la députation envoyée à Paris. Nommé alors commandant-général, il institua la garde nationale de Paris et celle du royaume, publia l'ordre de démolir la Bastille, et donna la cocarde tricolore, qu'il assura devoir faire le tour du monde, en la présentant à l'assemblée électorale. Plusieurs personnes durent l'existence au courage héroïque du général La Fayette, et à l'empire que lui avait donné sa popularité; cependant il donna sa démission, parce qu'il ne put sauver Foulon et Berthier. Revenu dans son commandement par suite des instances qui lui furent faites, il fit adoucir les formes acerbes de la procédure contre les criminels, d'après la demande qu'il en fit faire à l'assemblée constituante par la commune de Paris. Le 15 octobre, il marcha avec la garde nationale sur Versailles, où s'était porté le peuple de la capitale, et le 6, il parvint à sauver la famille royale, qu'il ramena à Paris, où vint alors s'établir l'assemblée constituante. M. de La Fayette était trop ami de la liberté pour ne pas avoir des ennemis dans les partisans de l'ancien régime; aussi sa conduite, toute louable qu'elle fut dans cette circonstance, lui attira-t-elle des reproches: mais il n'en continua pas moins de servir avec le même zèle la cause de la révolution, sans s'écarter des principes de justice et de modération qui le distinguent. Dans le procès de

Favras, il maintint l'indépendance des juges, quoiqu'il n'ignorât pas que cette victime du parti royaliste fût son ennemi juré; et peu de temps après, il fit relâcher un homme qui avait tiré sur lui un coup de fusil à bout portant au Champ-de-Mars. Il demanda le jury anglais, les droits civils des hommes de couleur, la suppression des ordres, l'abolition de la noblesse héréditaire, et insista surtout pour que l'égalité des citoyens fût proclamée. Après avoir refusé les places de connétable, de dictateur et de lieutenant-général du royaume, il fit décréter que le même individu ne pourrait commander les gardes nationales que d'un seul département, et il le fit au moment où les quatre millions de gardes nationaux de France allaient le demander pour leur chef. Ce fut en leur nom qu'il prêta le serment civique sur l'autel de la patrie, à la fête de la fédération de 1790. Dans la discussion du 20 février de la même année, il proclama que l'insurrection était le plus saint des devoirs, lorsque la servitude rendait une révolution nécessaire. Le général La Fayette institua avec Bailly le club, dit des Feuillans, et il chassa des Tuileries ces ridicules défenseurs du trône, qui prétendaient replonger la France dans l'ancienne barbarie, et ne rougissaient pas d'avoir reçu le nom de *Chevaliers du poignard*. Lors de l'évasion de Louis XVI, il ne dut qu'à sa popularité d'avoir échappé aux plus grands dangers, parce que, trompé par les apparences, il venait de répondre sur sa tête que le roi ne

partirait pas. Dans cette circonstance, M. de La Fayette fut en butte aux accusations des deux partis : l'un prétendait qu'il avait voulu servir le roi, et l'autre qu'il avait voulu renverser la monarchie; mais ces reproches sont également absurdes, car s'il sauva la famille royale, il ne reconnut les droits de Louis XVI, qu'après que ce prince eut accepté la constitution. Le décret qui, à cette condition, rétablissait le roi sur le trône, excita un soulèvement, que le général La Fayette dissipa au Champ-de-Mars. Après avoir fait accepter l'amnistie proposée par Louis XVI, il donna sa démission, et se retira dans son pays, en emportant avec lui la statue de Washington, et une épée forgée des verrous de la Bastille, dont la garde nationale de Paris lui fit présent. Bientôt les émigrés parvinrent à former la première coalition. Le général La Fayette, nommé pour commander une des armées chargées de repousser cette coupable agression, rétablit la discipline et organisa l'artillerie légère. Il battit l'ennemi à Philippeville, à Maubeuge et à Floreunes; mais bientôt le cours de ses succès fut interrompu par les ennemis de l'intérieur. Le système défensif fut abandonné par un ministère, formé de concert entre l'intendant de la liste civile et les jacobins, et La Fayette devint l'objet des accusations de Dumouriez et de Collot-d'Herbois. Dans une lettre écrite le 16 juin, il dénonça à l'assemblée législative la trame odieuse des contre-révolutionnaires; il prouva que c'étaient eux qui, sous le masque de la dé-

magogie, tuaient la liberté par l'excès de la licence. Quelques jours après, il vint lui-même appuyer sa dénonciation, et demanda justice des violences exercées, le 20 du mois, sur la personne de Louis XVI. La Montagne triomphait, il ne put rien obtenir, et voulut alors amener sous l'escorte de ses troupes le roi et sa famille à Compiègne. Ce prince, trompé par les espérances que lui avait fait concevoir le duc de Brunswick, qui l'assurait qu'il serait dans peu à Paris, ainsi que l'attestent les mémoires des royalistes les mieux instruits, refusa de suivre le seul conseil qui pouvait le sauver. Il sauverait, disaient tous les courtisans, ces fidèles défenseurs du trône, il sauverait le roi, mais non la monarchie. Quoi qu'il en soit, l'effigie du général La Fayette fut brûlée le 30 juin, au Palais-Royal; lui-même fut mis en accusation par les républicains, mais le 8 août suivant il fut acquitté à une très-grande majorité. Il ne se prononça pas moins contre la journée du 10, et le 15 il fit arrêter à Sedan les commissaires de l'assemblée envoyés près de lui. Plusieurs personnes ont accusé le général La Fayette d'avoir manqué de résolution à cette époque. Mais ces personnes ont-elles bien calculé les obstacles sans nombre qui s'opposaient à la réussite de ses desseins? Il n'ignorait pas que sa tête était à prix, et il ne voulait pas traiter avec les ennemis de son pays. D'ailleurs le parti vainqueur était tellement puissant, qu'en cherchant à lutter contre lui plus long-temps, il ex-

posait le salut de son armée, et livrait nos frontières aux émigrés, et la France à une invasion étrangère. Tous ces motifs déterminèrent le général La Fayette à passer avec quelques amis dans un pays neutre; mais arrivé à Rochefort, petite ville de la Flandre, il tomba au pouvoir des Autrichiens, qui après l'avoir traîné à Wesel et à Magdebourg, le conduisirent à Olmutz, avec Latour-Maubourg, Alexandre Lameth et Bureau de Pusy. Son estimable épouse, si connue par sa tendresse, son courage et ses vertus, et devant qui Voltaire, au bout de sa carrière, s'était agenouillé, comme l'épouse de l'illustre fils adoptif de Washington, vint avec ses filles partager sa captivité. Tous les vrais amis de la liberté en Europe réclamèrent en vain sa délivrance, et ce fut avec aussi peu de succès que les États-Unis employèrent leur intercession. La Fayette et ses compagnons d'infortune n'obtinrent leur délivrance qu'après plus de cinq ans, et sur la demande du général Bonaparte, qui n'eut besoin que d'être averti par Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, pour faire de cette réclamation une stipulation particulière, lors des négociations qui terminèrent la mémorable campagne d'Italie. Rendu à la liberté, le prisonnier d'Olmutz ne voulut prendre aucune part à la révolution du 18 fructidor, et fut contraint par cette raison de s'arrêter à Hambourg. C'est à cette époque que le directoire fit vendre le reste de ses biens. Mais il n'en prit pas moins, ainsi que ses amis, la cocarde tricolore, et

retra en France lors de la révolution du 18 brumaire. Le général La Fayette refusa de prendre part au gouvernement, même comme sénateur, et il vota contre le consulat à vie. Il se retira alors dans ses propriétés, et il s'y occupa avec succès de l'agriculture, jusqu'au moment où s'arma l'Europe, pour venir une seconde fois profaner le sol de la France. Le patriotisme de M. de La Fayette se réveilla alors; il se présenta aux élections, refusa la pairie, et fut nommé député à la chambre des représentants. Après la bataille de Waterloo, craignant qu'un parti ne proposât de suspendre l'action de l'autorité législative, par l'établissement d'une dictature, La Fayette monta à la tribune, et parla ainsi: «Lorsque pour
» la première fois, depuis bien des
» années, j'élève une voix que les
» vieux amis de la liberté recon-
» naîtront encore, je me sens ap-
» pelé, messieurs, à vous par-
» ler des dangers de la patrie, que
» vous seuls à présent avez le
» pouvoir de sauver. Des bruits si-
» nistres s'étaient répandus, ils se
» sont malheureusement confir-
» més. Voici le moment de nous
» rallier autour du vieux étendard
» tricolore, celui de 89, celui de
» la liberté, de l'égalité et de l'or-
» dre public; c'est celui-là seul
» que nous avons à défendre con-
» tre les prétentions étrangères, et
» contre les tentatives intérieure-
» res.» En même temps, il fit dé-
clarer la chambre en permanence; que toute tentative pour la dissoudre était un crime de haute trahison; et que quiconque se rendrait coupable de cette tentative,

serait regardé comme traître à la patrie, et sur-le-champ jugé comme tel ; que l'armée de ligne et les gardes nationales, qui avaient combattu et combattaient encore pour défendre la liberté, l'indépendance et le territoire de la France, avaient bien mérité de la patrie, etc. Le général La Fayette fut ensuite envoyé en qualité de commissaire, près des puissances alliées, pour demander une suspension d'armes. Il ne put l'obtenir ; et à son retour, qu'on retarda par tous les moyens possibles, il eut la douleur d'apprendre la nouvelle de la capitulation de Paris, et de la retraite de l'armée sur la Loire. C'est alors que l'ambassadeur anglais eut la bassesse de lui demander que Napoléon fût livré aux alliés. « Je suis » étonné, lui répondit-il, que pour » proposer cette lâcheté, vous » vous adressiez au prisonnier » d'Olmutz ». Le 6 juillet, il rendit compte à l'assemblée des conférences d'Hagenau, et il assura que les départemens qu'il venait de traverser, partageaient les sentimens renfermés dans le manifeste de la veille, auquel il adhéra en son nom, et au nom de MM. d'Argenson et Sébastiani. Le 8 juillet, les députés trouvèrent les portes du corps-législatif fermées, et mises sous la garde d'un poste de Prussiens. M. de La Fayette emmena les députés chez lui, et se rendit, avec une grande partie d'entre eux, chez M. Lanjuinais, président de la chambre, où ils rédigèrent le procès-verbal qui constate cette violation faite aux droits des représentans d'un grand peuple. Le

général La Fayette se retira aussitôt à Lagrange, où il continua de vivre dans la retraite jusqu'en 1817, époque à laquelle il fut proposé pour député par le collège électoral de Paris. Les obstacles sans nombre, apportés par le gouvernement contre l'élection de ce vieux athlète de la liberté, triomphèrent cette fois de l'opinion publique : ils en triomphèrent à Melun, où le préfet, M. Gernain, antérieurement chambellan de Napoléon, déploya tous ses talens dans l'art de servir le pouvoir ; mais, en 1818, la bonne cause a fini par triompher à son tour, et le département de la Sarthe, malgré la violation faite aux droits des citoyens par M. le préfet, président du collège, nomma le général La Fayette son représentant à la chambre des députés. Il s'y est montré ce qu'il est, l'ami d'une sage liberté ; et il a parlé avec la plus grande force contre toutes les lois d'exception. Dans la discussion relative à l'instruction publique, session de 1818 à 1819, il prouva que les mœurs publiques, loin d'être détériorées, avaient éprouvé une amélioration sensible depuis 30 ans. Le budget de la guerre lui donna l'occasion de parler de son système favori, de celui de tous les bons citoyens, l'organisation d'une armée nationale, et il excita par-là les murmures des partisans du pouvoir. Dans la séance du 25 juin, il se leva contre l'ordre du jour, appuya les pétitions en faveur du rappel des bannis, et publia son opinion sur cette importante question. Dans la discussion du 2 mars 1820, relative

aux pétitions adressées à la chambre pour le maintien de la loi des élections, il s'exprima avec la plus grande force contre l'abus du pouvoir, exercé sur le droit de pétition. « Est-ce là, dit-il, le » prix de tant de millions, payés » sans murmures? Le peuple français a été victime des coups d'état des jacobins, des despotes, des aristocrates, fera-t-on encore un coup d'état contre 80,000 pétitionnaires, qu'on déclare factieux, parce qu'ils ne sont pas ministériels? » Dans la discussion du 8 mars, sur la loi suspensive de la liberté individuelle, après avoir prouvé l'inutilité de cette loi, qui n'eût pas empêché le crime de Louvel, et en la comparant aux lettres de cachet, il vota contre leur rétablissement, dont il avait demandé l'abolition, 35 ans auparavant, à l'assemblée des notables. Le 25 du même mois, il parla avec non moins de force contre la loi sur la censure, et il reprocha hautement aux ennemis de nos libertés de se jouer continuellement de la charte. Le 27 mai, il démontra que la nation seule avait le droit d'apporter des changemens à l'acte qui la liait avec le monarque; que la charte n'avait pu être octroyée, et qu'une fois acceptée par le peuple, on ne pouvait la lui ôter. Il parla ensuite des associations contre-révolutionnaires, dont la France est entourée, et il confondit les députés qui, tels que Labourdonnaye et Sallabery, avaient insulté à la tribune un drapeau dont les couleurs avaient été portées par Louis XVI et Louis XVIII lui-même. M. La Fayette parla

dans toutes les discussions importantes, et il ne manqua jamais de produire l'effet qu'il s'était proposé. De son vivant, et longtemps avant le terme de sa carrière politique, il a été jugé; c'est ainsi qu'en parlait Cerutti: « M. » de La Fayette a exercé son épée et son âme en Amérique; Washington et Franklin semblent avoir trempé son esprit dans le leur. Il n'a jamais fait une faute dans les circonstances embarrassantes, ni manqué une occasion dans les temps favorables. Il a cette intrépidité calme, que le tumulte ne déconcerte point, et qui pacifie le tumulte. Tant qu'il se montrera au peuple, on soulèvera en vain le peuple contre lui. » Il siège encore dans les rangs des défenseurs de la patrie.

FAYOLLE (FRANÇOIS-JOSEPH-MARIE), né le 15 août 1774, à Paris; étudia d'abord au collège de Juilly, et fut après admis à l'école Polytechnique. Il s'est ensuite adonné à la littérature, et a fait un grand nombre de vers répandus dans tous les recueils et almanachs. Parmi le grand nombre d'ouvrages que Fayolle a publiés, nous citerons la traduction de l'épisode de *Nisus et Euryale*, et un discours en vers sur le goût, inséré dans les *Veillées des Muses*, une *Notice historique sur la vie et les ouvrages de Demoustier*; un *Discours sur la littérature et les littérateurs*, in-8°, 1801; les *quatre Saisons du Parnasse* (tomes 1 à 16); la traduction en vers français du 6^{me} liv. de l'*Énéide*, in-8°, 1808; le *Dictionnaire historique des musiciens*, conjointement avec

M. Choron, 2 vol. in-8°, 1810-1811; la traduction en vers français de l'*Élégie de Thomas Gray, sur un cimetière de campagne*, in-8°, 1812; une *Ode sur le goût*, 1814; *Mélanges littéraires, composés de morceaux inédits de Diderot, de Caylus, de Thomas, de Rivarol, d'André Chénier*, in-12, 1816; *Cours de littérature en exemples, ou morceaux choisis des meilleurs écrivains français*, 2 vol. in-12, 1817. On lui doit aussi les éditions de plusieurs *Opuscules de Condorcet*, de l'*Esprit de Rivarol*, des *Œuvres choisies de Châteaubrun*, etc., etc. En 1807, M. Fayolle a fait paraître une compilation intitulée : *Acanthologie, ou Dictionnaire d'épigrammes* qui lui a suscité un procès avec le libraire Warée. Parmi ces épigrammes, plusieurs étaient dirigées contre M. Fayolle lui-même, entre autres celle de Beauroche :

Fayolle peut un jour agrandir son destin ;
Le héros du distique est l'espoir du quattrain.

FAYOLLE (J. B.), chevalier de la légion-d'honneur, né en Dauphiné, était au commencement de la révolution avocat à Grenoble. Nommé, en 1792, député à la convention nationale par le département de la Drôme, et ne se considérant pas comme juge dans le procès de Louis XVI, il vota, par forme de mesure législative, la détention de Louis, et son bannissement à la paix. La modération de son caractère, exprimée par ce vote, le fit comprendre au nombre des soixante-treize députés arrêtés après la journée du 31 mai, sous la dénomination de partisans de la Gironde. La révolution du 9 thermidor l'ayant, ainsi que ses col-

lègues, rendu à la liberté, il entra dans le sein de la convention, où il se fit peu remarquer. Passé, en 1795, au conseil des cinq-cents, il y fit un rapport qui appelait sur les parens d'émigrés toute la sollicitude du gouvernement. Enfermé au Temple après la journée du 18 fructidor an 5, il n'y resta que peu de temps, ayant trouvé quelque défenseur parmi les membres du directoire. Sorti du conseil des cinq-cents peu de temps avant le 18 brumaire, il remplit depuis les fonctions de juge et de conseiller en la cour d'appel de Grenoble.

FAYPOULT (GUILLAUME-CHARLES), avant la révolution, chevalier de Maisoncelles, naquit, en 1752, d'une famille noble de Champagne; il entra très-jeune au service. Il était capitaine de génie à l'époque des guerres de l'indépendance de l'Amérique. Le gouvernement lui ayant refusé la permission de se joindre à l'expédition qui assura la liberté de la patrie de Washington, il donna sa démission. Possesseur d'une fortune assez considérable, il la consacra entièrement à la culture des sciences. Les années qui précédèrent la révolution y furent employées. Cette révolution arriva. Faypoult en adopta les principes. Secrétaire-général du ministère de l'intérieur, sous Roland, il fut banni de Paris par le décret de la convention qui renvoyait tous les anciens nobles. Rappelé par le directoire, il fut ministre des finances pendant près d'un an. C'est sous son ministère que les planches des assignats furent détruites. Nommé ministre plénipotentiaire de la république

à Gènes, il sut, par sa fermeté et sa sagesse, y maintenir l'influence de la France. Lié déjà avec le conquérant de l'Italie, les services qu'il rendit à l'armée lui méritèrent toute la confiance du général en chef. La ville de Gènes fit frapper une médaille avec leurs bustes, et cette exergue : à *Napoléon Bonaparte et Guillaume Faypoult, la Ligurie reconnaissante*. Bonaparte engagea Faypoult à le suivre en Égypte. Les intérêts de la France en Italie empêchèrent celui-ci de faire partie d'une expédition si glorieuse à ceux qui l'entreprirent. Faypoult fut envoyé de Gènes à Milan, de Milan à Rome, et ensuite à Naples. Il présida à l'organisation de la plupart des républiques qui furent créées en Italie. Une querelle très-vive, qu'il eut avec Championnet, et qui amena la destitution de celui-ci, fut, après le 18 fructidor, le motif d'une nouvelle proscription contre Faypoult. Il fut obligé de se cacher jusqu'au 18 brumaire. Le premier consul lui offrit alors plusieurs emplois; Faypoult demanda et obtint la préfecture du département de l'Escaut. Il administra ce département pendant dix ans. Il serait inutile de dire ce qu'il y a fait de bien; la reconnaissance que les habitans ont conservée à sa personne et à sa mémoire le prouve assez. Son portrait en pied fut placé dans la grande salle de l'hôtel-de-ville à Gand. Les révolutions vinrent; les images de ceux qui avaient régné disparurent, celle d'un homme de bien est restée. elle y est encore. Les exilés de tous les partis l'y ont vue. En 1808, une horrible

tempête enleva les dignes des terrains bas du département de l'Escaut. La mer couvrit une assez grande superficie de terres livrées à la culture. L'empereur envoya des commissaires sur les lieux. Les ingénieurs des ponts-et-chaussées devaient être seuls responsables; mais un des rapports ne fut pas favorable au préfet, il perdit sa place. Joseph, alors roi d'Espagne, appela Faypoult auprès de lui; pendant trois ans il administra les finances de ce royaume. Il sut mériter dans ce pays, comme dans tous ceux qu'il avait parcourus, l'estime générale. A la fin de 1813, il revint en France avec le roi Joseph. L'empereur lui confia une mission importante. Il vit tous les princes qui gouvernaient alors l'Italie. Il pénétra, à travers mille difficultés, jusqu'à Bologne, quartier-général du roi Murat. Tout fait présumer que Faypoult aurait réussi dans sa mission, si les événemens de France n'eussent mis fin à ses négociations. Au mois d'avril 1815, Napoléon de retour de l'île d'Elbe, nomma Faypoult préfet de Saône-et-Loire. Le zèle du préfet fut alors surpassé par le zèle des habitans. En six semaines, 20,000 hommes de ce département partirent pour rejoindre les armées du général Le Courbe et du duc d'Albuféra. Les désastres de Waterloo ne purent ralentir leur ardeur. Mâcon, cerné par 10,000 Autrichiens, n'avait pour toute garnison que 100 officiers qui s'étaient formés en compagnies, et à peu près 2 ou 500 hommes de garde nationale. La ville était défendue d'un côté par la Saône et une redoute nou-

vement construite, et de l'autre, par un mauvais fossé. Le préfet ne voulut point exposer, avec d'aussi faibles moyens, la ville à un assaut. Il fit demander et obtint des Autrichiens un armistice de trois jours. Il se rendit aussitôt à Villefranche, quartier-général du duc d'Albuféra, et lui exposa la situation de la place. Le maréchal l'autorisa, ainsi que le général commandant à Mâcon, à signer avec les Autrichiens une capitulation. Faypoult revint à Mâcon dans la nuit. L'armistice devait durer encore deux jours. Il convint avec le général que le lendemain, de très-grand matin, ils traiteraient avec les ennemis. Mais dans cette nuit même, des gens qui se disent Français, et qui n'étaient pas des familles de ces 20,000 braves défenseurs des frontières, livrèrent aux Autrichiens les gués et les passages de la Saône. La faible garnison retranchée dans la redoute, fit une résistance si vigoureuse, que 800 Autrichiens furent tués sur la place. Entourés de toutes parts, les braves assiégés firent une sortie et parvinrent, à la faveur de la nuit, à se soustraire à la rage de l'ennemi. Faypoult fut pris, dépouillé et jeté en prison. Quelques heures après, on le fit comparaître devant le général autrichien, et on le força à reprendre les rênes de l'administration. A quelques jours de là, le ministre de l'intérieur lui envoya par courrier l'ordre de faire prendre la cocarde blanche, et d'annoncer aux habitans de son département, que le roi venait de rentrer dans Paris. Le préfet rassembla le

conseil de préfecture, le maire, le conseil municipal, et se rendit avec eux chez le baron de Frimont, général en chef de l'armée autrichienne. Il lui demanda, en lui donnant la lettre du ministre de l'intérieur, ce qu'il fallait qu'il fit. Le baron de Frimont lui répondit, qu'il défendait qu'on prît la cocarde blanche, et qu'on fit la proclamation; que son gouvernement ne reconnaissait que les couleurs qui existaient alors à Mâcon. Le préfet renouvela sa démarche une seconde fois, elle n'eut pas plus de succès. Vingt jours après, M. de Rigny, nommé préfet du département, arriva à Mâcon. Faypoult s'empressa sur-le-champ de le conduire chez le comte de Wurmser, intendant-général de l'armée autrichienne (le baron de Frimont venait de quitter la ville), il le présenta comme son successeur. M. de Wurmser répondit qu'il ne le reconnaissait pas, qu'il n'y avait à ses yeux d'autorité légale que celle qu'il avait trouvée en arrivant en France, et que jamais il ne permettrait à ce nouveau préfet de faire aucun acte d'administration. Faypoult se retira, fatigué de tant de vexations; il installa secrètement son successeur, et quitta Mâcon. Les Autrichiens furent plusieurs jours à refuser de reconnaître M. de Rigny. Faypoult se retira au mois de décembre 1815 dans les Pays-Bas; il fut reçu à Gand, comme un père, après un long voyage, serait reçu de ses enfans. Le conseil municipal voulut demander au roi des Pays-Bas la permission de lui constituer une pension. Faypoult le sut,

et arrêta les démarches. Il revint à Paris en 1816, et il mourut au mois d'octobre 1817, pauvre, mais honoré et chéri de tous ceux qui l'ont connu. Il n'a laissé qu'une fille adoptive, mariée au baron de Seganville, ancien aide-de-camp du duc d'Istrie, et colonel du 2^{me} de hussards, à la demi-solde depuis 1815.

FÉ (MARC-ANTOINE), ancien membre du corps - législatif du royaume d'Italie, et l'un des députés du gouvernement provisoire de la Lombardie (formé, en 1814, après la dissolution du gouvernement impérial en France), fut chargé de se rendre au grand-quartier-général des souverains alliés, afin de leur faire connaître les vœux des peuples de l'Italie pour un gouvernement libre et constitutionnel. La députation, composée de MM. Fé, Balabio, Frédéric Confalonieri, Jacques Ciani, etc., fut admise près des monarques étrangers, qui écoutèrent avec beaucoup d'attention ses demandes. Nous allons les rapporter, comme un document historique d'autant plus précieux, qu'elles ne furent point accueillies, l'Autriche ayant déjà ressaisi son pouvoir sur l'Italie : « 1° l'indépendance absolue du nouvel état italien qui devra représenter le royaume d'Italie, avec la même dénomination ou avec telle autre qu'il plairait aux hautes-puissances alliées de lui donner; 2° une constitution libérale établie sur la division des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, avec l'indépendance totale de ce dernier; 3° une représentation nationale destinée à régler les impôts et à

assurer la liberté individuelle de la presse et du commerce; 4° la faculté aux collèges électoraux de faire cette constitution, d'après le vœu connu des peuples d'Italie; 5° enfin un gouvernement monarchique, héréditaire par ordre de primogéniture, avec un prince qui, par son origine et par ses qualités, pût faire oublier les maux que l'on avait soufferts. » Tel était le vœu des peuples d'Italie, qui depuis tant de siècles s'efforcent avec si peu de succès, mais avec une constance infatigable, de recouvrer leur existence politique et leur liberté. On sait comment ce vœu a été rempli à Milan, à Naples, et à Turin!

FÉE (ANTOINE-LAURENT-APOLLINAIRE), secrétaire de la Société de pharmacie, membre de plusieurs sociétés savantes, est né à Issoudun, département de l'Indre, en 1792. Il a successivement fait paraître : 1° plusieurs *Discours* relatifs à un plan d'amélioration matérielle et morale dans l'exercice de l'état de pharmacien; 2° *Eloge de Pline le naturaliste* (Paris, 1821); 3° *Analyses botanico-chimiques* dans le *Journal de Pharmacie*; 4° différens articles importans insérés dans le grand *Dictionnaire des sciences médicales*; ouvrage remarquable, trop vanté d'abord, mais trop décrié depuis, et dont les derniers volumes contiennent encore d'excellentes choses; 5° un travail très-important sur les *plantes décrites dans Virgile*, imprimé dans la collection des *Classiques latins* de M. Lemaire; 5° enfin, une tragédie intitulée *Pélage*, non présentée au théâtre, mais imprimée en 1818, dans la-

quelle on trouve de beaux vers et des scènes bien tracées.

FEINAIGLE (GRÉGOIRE DE), né en 1756, a enseigné à Paris la *mnémonique*, science connue des anciens, et des médecins de tous les temps, mais dont il est fort permis de ne savoir que le nom. Nous dirons néanmoins pour ceux de nos lecteurs qui pourraient n'en avoir jamais entendu parler, que la Mnémonique est l'art de se faire une bonne mémoire. Nous n'entrerons dans aucun détail sur les procédés dont M. Feinaigle et ses devanciers se sont servis pour l'enseigner à leurs élèves : il est certaines sciences qui ne méritent réellement pas une critique sérieuse. M. Feinaigle, créateur d'une autre école, où il apprenait à avoir de l'esprit, passa quelque temps après en Suisse, et parcourut divers états de l'Europe, où il obtint des succès qui ne prouvent guère en faveur des progrès de ses élèves. Quelques-uns d'entre eux ont toutefois publié d'après lui, divers mémoires dans lesquels ils exposent le plan de sa méthode : un des principaux est celui de M. Guivart, intitulé : *Traité complet de Mnémonique, ou art d'aider et de fixer la mémoire en tout genre d'études et de sciences, orné d'un tableau d'application à l'histoire, et enrichi de 25 gravures*, Paris, 1808, in-8°. Cet ouvrage est remarquable par les puérilités que l'auteur a su y entasser. Feinaigle a obtenu pendant sa vie, ce que tous nos grands hommes ne subissent qu'après leur mort, l'honneur d'être traduit sur le théâtre du Vaudeville. On l'y a vu figurer sous le nom

de Fin-Merle, dans une pièce intitulée *les Filles de mémoire*.

FEITH (TUVVYIS), membre de l'institut des Pays-Bas, de plusieurs sociétés savantes, de l'ordre du Lion-belgique, et l'un des plus célèbres poètes hollandais, est né à Zwolle dans la province d'Over-Yssel, le 7 février 1755. Il montra fort jeune les plus heureuses dispositions pour la poésie ; fut reçu, en 1770, docteur en droit à l'université de Leyde, et obtint successivement les places de bourguemestre de Zwolle, et de receveur du collège de l'amirauté dans la même ville. Il a écrit également en prose et en vers, et ses ouvrages qui sont en grand nombre, décèlent à la fois un bon poète et un habile prosateur : nous nous bornerons à en citer ici les principaux : 1° *Le bonheur de la paix*, 1779. Cet ouvrage remporta le premier prix d'un concours ouvert par la société poétique de Leyde. 2° *Éloge de l'amiral Ruyter*. Ce sujet était encore celui d'un prix proposé par la société dont nous venons de parler. Feith y envoya deux mémoires, l'un en vers alexandrins, l'autre sous la forme d'une ode. Ces deux pièces obtinrent, l'une le premier et l'autre le second prix. 3° Poëme sur *La Providence* ; 4° poëme sur *l'Humanité* ; 5° poëme de *Charles V à son fils Philippe II, en lui remettant le gouvernement des Pays-Bas* ; 6° *Traité sur la force de la preuve de la vérité et de la divinité de la doctrine de l'évangile, déduite des miracles opérés par Jésus-Christ et par ses apôtres* ; 7° *La vertu et les mœurs peuvent-elles, chez des peuples où la civilisation*

a fait de grands progrès, trouver un appui suffisant, et une garantie durable dans les meilleures constitutions humaines de législation, d'économie politique et d'éducation, sans avoir besoin de l'influence des idées religieuses? et qu'est-ce que l'expérience nous apprend à cet égard? Feith, après avoir examiné cette question sous toutes ses faces, répond par la négative; et le mémoire qu'il présenta dans cette circonstance obtint, ainsi que tous les autres ouvrages de cet auteur que nous avons déjà cités, le premier prix de divers concours ouverts par des sociétés, auxquels chacun de ces ouvrages fut envoyé. 7° *Odes et poésies*, 5 volumes qui ont acquis à leur auteur la réputation de premier poète de la Hollande; 8° *Lettres sur différens sujets de littérature*, 6 vol in-8°; 9° *Ferdinand et Constantin*, roman en 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui parut dès 1785, contribua beaucoup à la réputation de Feith, à cause du ton sentimental qui y règne généralement, et auxquelles Hollandais, comme les habitans de la Grande-Bretagne, semblent disposés par la position topographique de leur pays.

FELETZ (CHARLES-MARIE-DORIMOND DE), né en 1767, à Brive-la-Gaillarde, vint à Paris en 1782. Il fit ses études au collège de Sainte-Barbe, et pendant 3 ans, y professa la théologie et la philosophie. Dès l'âge de vingt ans, il embrassa l'état ecclésiastique. Lorsque la révolution éclata, l'abbé Feletz manifesta son opposition aux nouveaux principes, et son refus obstiné de prêter le serment, constitutionnel qu'on

exigeait des prêtres, le fit condamner deux fois à la déportation; il resta même en rade à Rochefort pendant onze mois. En 1801 il revint à Paris, et fut attaché à la rédaction du *Journal de l'Empire*, auquel il travailla jusqu'en 1816. Fidèle à ses principes, il ne laissa échapper aucune occasion de manifester son aversion pour les bienfaits des institutions nouvelles, et devint le digne collaborateur de Geoffroy. En 1809 et 1810, il fut un des hommes de lettres qui tentèrent de rétablir le *Mercur*. Les titres littéraires de M. de Feletz sont, outre ses articles de journaux, une notice sur la vie de l'archevêque de Cambrai, et des *Réflexions sur Télémaque*, qui précèdent la belle édition de cet ouvrage, publiée chez Tillard, en 2 vol. in-4°, et des notes sur un chant du poème de *l'Imagination*, édition de 1816. Lors de la création de la commission d'examen des livres classiques de l'université, M. de Feletz en avait été nommé membre, et depuis 1809 il était conservateur de la bibliothèque Mazarine. En avril 1815, le général Carnot, alors ministre de l'intérieur, le destitua; mais cet emploi lui fut rendu après le second retour du roi: il l'occupe encore aujourd'hui; et depuis 1816, il a été porté sur la liste des littérateurs qui reçoivent une pension sur la cassette du roi.

FELICE (FORTUNÉ-BARTHÉLEMY DE), né à Rome le 24 août 1725, fit de bonnes études chez les jésuites de cette ville. A 17 ans il se rendit à Brescia, et étudia les mathématiques et la philosophie

sous le P. Brescia, récollet. De retour à Rome en 1743, le jeune Felice se familiarisa avec la doctrine de Newton et celle de Leibnitz. A vingt-trois ans, il professa à Rome, et occupa ensuite une chaire de physique dans l'université de Naples. En 1753, il publia son premier ouvrage *De utilitæ ærometriæ cum cæteris facultatibus naturalibus nexu*. L'année suivante, il traduisit en latin l'*Essai des effets de l'air sur le corps humain*, par Arbuthnot, et l'accompagna de notes savantes. Cet ouvrage mérita le suffrage de M. de Haller et de Wolfing. Voulant faire connaître à l'Italie plusieurs productions précieuses des langues étrangères, il traduisit *les lettres de Maupertuis sur le progrès des sciences, la méthode de Descartes, la vie de Galilée*, par Viviani; *l'Essai sur les poisons*, du docteur Méad; *La manière de faire des expériences*, par Muschenbroek; *le Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, par d'Alembert. Ces différentes traductions sont accompagnées de notes judicieuses, de remarques critiques et d'éclaircissemens qui les rendent très-précieuses. Le roi de Naples fit offrir à Felice par le marquis Branconi un évêché, mais il le refusa : l'amour, qui devait jouer un rôle si important dans la vie de Felice, n'avait jusqu'alors occupé que passagèrement son esprit ardent, tout entier livré à l'étude. Dès l'âge de 17 ans, il s'était attaché à une jeune Romaine; à 25 ans, il la retrouva à Naples, mariée au comte Panzutti. Son mari, à qui sans doute elle avait donné de justes sujets de jalou-

sie, l'avait forcée de se retirer dans un couvent, où ses jours se consumaient dans la douleur. Elle y vécut trois ans, mais au bout de ce temps, sa réclusion lui devint insupportable. Usant de tout l'ascendant qu'elle avait pris sur Felice, elle le décida à l'enlever. Leur fuite fut environnée de mille dangers; ils faillirent être arrêtés à Lyon, à Gènes, à Lausanne et dans plusieurs villes d'Italie, où ils se hasardèrent de retourner. Enfin la comtesse se vit arrêtée à Gènes, d'où elle fut conduite à Rome, et condamnée par son père à une nouvelle réclusion. Felice reconnu dans cette ville, ne dut son salut qu'à l'humanité de ses juges, que son talent connu adoucit en sa faveur. Le cardinal grand-pénitencier le combla de bontés, et tout le procès se borna à un simple procès-verbal. Mais la cour de Naples n'était pas satisfaite; il fut obligé de fuir de nouveau. Il se retira en Toscane, et de là à Monte-Alverno. N'ayant pu se ployer aux austérités des religieux de l'ordre de Saint-François, qui habitent cette montagne, il s'échappa, traversa les Apennins, environné de mille dangers, parvint à Rimini et de là à Pesaro. Ses recommandations l'aiderent à gagner Venise, puis Padoue, et enfin au travers des Alpes, Berne où il s'arrêta. Felice déplora toute sa vie les erreurs qui causèrent son infortune; et revenu d'une passion aveugle, il chercha à effacer les impressions fâcheuses qu'avait données cette malheureuse aventure, sur laquelle on trouvera des détails moins authentiques dans

Les mémoires de Gorani, tom. 1^{er}, page 516, etc., sous le titre d'*Aventures d'un homme célèbre*. Jouissant enfin du repos qui le fuyait au travail, et publia *De newtonianâ attractione, unicâ coherentiâ naturalis causâ, adversus Clarhammergerum*, Berne, 1757, in-4°. Encouragé par des secours pécuniaires du gouvernement de Berne et du sénat académique, Felice entreprit de faire connaître à la fois dans deux journaux à l'Italie la littérature étrangère, et à l'Europe savante celle de l'Italie et de la Suisse. On a neuf années de l'*Estratto della letteratura europea*, dont il était principal collaborateur avec Tschärner, et 4 volumes de l'*Excerptum totius Italiæ necnon Helvetiæ litteraturæ*. Vers cette époque, Felice embrassa la religion protestante. Il s'était marié, et ses ressources devenant insuffisantes, il forma un établissement d'imprimerie à Iverdun, et c'est là qu'il a montré combien un homme intelligent et laborieux trouve de ressources en lui-même. Il dirigeait seul son imprimerie, et en même temps conduisait un pensionnat nombreux; donnait lui-même à ses élèves les leçons de sciences différentes. Sa plume ne cessait d'enfanter de nouveaux ouvrages, et en fort peu de temps il publia : un *Discours sur la manière de former l'esprit et le cœur des enfans*, Iverdun, 1765, in-8°; ses *principes du droit de la nature et des gens*, d'après Burlamaqui, 8 vol. in-8°. Il donna ensuite un abrégé de cet ouvrage en 4 volumes, sous le titre *Leçons du droit de la nature*

et des gens, 1769; il publia des *Leçons de logique*, 2 vol., 1770. On a encore de lui *Élémens de la police d'un état*, 2 vol., 1781; *Tableau philosophique de la religion chrétienne*, 4 vol., 1779. On lui attribue : *Vies des hommes et des femmes illustres de l'Italie*, depuis le rétablissement des sciences et des beaux-arts, Paris (Iverdun), 1768, 2 vol. in-12; des remarques, à la suite du livre intitulé : *Des lois civiles relativement à la propriété des biens*, traduit de l'italien par M. Seigneux de Correvon, 1768. Enfin, devenu encore une fois journaliste, il publia, dans le cours des années 1779, 1782 et 1783, le *Tableau raisonné de l'histoire littéraire du 18^{me} siècle*, Iverdun, grand in-8°, dont il paraissait un numéro par mois, tiré principalement du *Journal encyclopédique*, du *Journal de physique*, et du *Mercure de France*. Mais la grande entreprise de Felice fut la publication de l'*Encyclopédie, ou Dictionnaire universel, raisonné, des connaissances humaines*, 42 vol. in-4°; Iverdun, 1770-1775, 6 vol. de supplément, 1775 et 1776, et 10 vol. de planches, 1775-1780. La base de cet ouvrage était l'*Encyclopédie de Paris*. Tous les articles signés D. F. et toutes les additions placées entre deux astérisques, sont de lui. Il eut pour collaborateurs dans cet important travail un grand nombre de savans français et quelques Italiens. Dans le même temps qu'il publiait son *Encyclopédie*, il fit encore paraître un *Dictionnaire de justice naturelle et civile*, en 15 vol. in-4°; et un *Dictionnaire géographique, historique et politique de la Suisse*,

2 vol. in-8°. Une grande partie de ses ouvrages furent traduits en allemand. Felice, mourut le 7 février 1789.

FELIX (LE BARON), officier de la légion-d'honneur, chevalier de la Couronne-de-Fer, etc., était, en 1814, inspecteur aux revues de la garde impériale, et maître des requêtes en service ordinaire, près la section de la guerre. Le roi le confirma dans cette fonction, le nomma en outre inspecteur des quatre compagnies rouges de sa maison, et *Monsieur* le créa aussi membre et rapporteur de la commission des officiers-généraux spécialement chargée de donner son avis sur les propositions et affaires que le ministre devait lui envoyer. Après le 20 mars 1815, Napoléon lui confia de nouvelles fonctions. Au second retour du roi, le baron Félix a cessé d'être employé. Il avait été commissaire des guerres et commissaire-ordonnateur des armées d'Allemagne et d'Italie.

FÉLIX fut nommé, en 1789, par la commune de Paris, membre de la commission chargée de féliciter l'assemblée nationale sur les journées des 5 et 6 octobre. La même commune le chargea quelque temps après d'une nouvelle mission dans le Midi, auprès de l'armée qu'on avait fait marcher contre les *chouans*; et, le 10 octobre 1795, il fut nommé président d'une commission militaire chargée de juger, à Angers, tous les Vendéens qui auraient été pris les armes à la main. Impliqué, deux ans après, dans la conspiration de Babeuf, il fut mis en arrestation; mais un jugement de la

haute-cour de Vendôme, du 7 prairial an 7, le rendit à la liberté. Il n'a plus reparu depuis sur le théâtre politique.

FELL (JEAN), célèbre théologien anglais, naquit, en 1752, d'un maître d'école de Cocker-mouth, dans le comté de Cumberland. Son père, peu fortuné, le destina d'abord à la profession d'artisan; mais les heureuses dispositions du jeune Fell ne tardèrent pas à être remarquées, et le maître chez lequel il travaillait, aidé des secours de quelques autres personnes, le fit entrer dans un séminaire, où l'on formait des ministres pour la secte des dissidents indépendans. Fell, par ses excellentes études, répondit aux espérances qu'il avait données. On le nomma d'abord instituteur dans un séminaire de Norwich, où il parut plusieurs fois dans la chaire avec éclat. Il devint ensuite instituteur dans le séminaire où il avait fait ses études, et partagea son temps entre les soins qu'il devait à ses élèves et la composition de quelques ouvrages, dont les principanx sont : 1° *Essai sur l'amour de la patrie*, in-8°; 2° *une Réponse à l'Essai de M. Farmer sur les démoniaques*; 3° *le Protestantisme pur*; 4° *une Lettre à M. Burcke sur le code pénal*; 5° *un Essai sur la grammaire anglaise*; 6° *Recherches sur la justice et l'utilité des lois pénales pour diriger la conscience*, etc. Une querelle qui s'éleva entre Fell et les étudiants qu'il dirigeait, le contraignit d'abandonner le séminaire de Hornerton, deux ans après qu'il y était entré. Il fut alors obligé de donner des leçons pour vivre; et

le chagrin que lui causa la perte de son emploi, contribua beaucoup à sa mort, arrivée le 6 septembre 1797. Il emporta dans la tombe les regrets de tous les hommes sages, dont il avait mérité l'estime et l'affection par ses talens et ses qualités personnelles.

FELLENBERG (PHILIPPE-EMMANUEL DE), célèbre instituteur suisse, naquit à Berne, en juin 1771. Il reçut une éducation très-soignée, et puisa surtout dans la société de sa mère, le germe des vertus douces et philanthropiques dont sa vie offre une si touchante image. Cette femme respectable, arrière-petite-fille du fameux amiral Tromp, lui répétait souvent : « Les grands ont assez d'amis; sois celui des pauvres. » Il passa quelques années à Colmar, auprès de M. Pfëffel, et revint en Suisse, où il s'habitua peu à peu à un genre de vie très-austère, malgré la faiblesse de sa santé, qui l'avait forcé de revenir dans sa patrie. Il parcourut ensuite une grande partie de la Suisse, de la France et de l'Allemagne, s'arrêtant souvent dans les villages, où il prenait, sous un travestissement simple, des informations sur les usages, sur les mœurs, et surtout sur les besoins des habitans, comme si son bonheur n'eût consisté qu'à faire le bien. Il passa une année près du lac de Zurich, dans une solitude presque absolue, et se voua ensuite tout entier à l'instruction du peuple et à l'éducation des jeunes gens. Il se montra partisan, sans enthousiasme, des idées qui opérèrent la révolution de 1798, et accepta même à Berne la place de commandant de quar-

tier; mais comme l'administration refusa ensuite de remplir une promesse qu'il avait faite aux payans, dans une émeute, pour les apaiser, il cessa dès lors d'exercer aucune espèce de fonctions publiques, et s'adonna exclusivement au perfectionnement de l'agriculture et à l'éducation. La terre d'Hofwil, située à deux lieues de Berne et à gauche de la route de Soleure, lui parut convenable au plan qu'il méditait; il l'acheta, et c'est là qu'il a fondé depuis ce bel établissement qui, sous le rapport de l'économie rurale et sous celui de l'instruction qu'on doit donner aux jeunes gens, mérite de servir de modèle à tout ce qu'on peut concevoir de mieux en ce genre; aussi M. de Fellenberg ne tarda-t-il pas à y recevoir des élèves de toutes les parties de l'Europe, et même de plusieurs princes, qui lui en envoyèrent en 1813 et en 1814. Afin de rendre cet établissement indépendant de son existence, il y a créé une commission perpétuelle, chargée de l'exécution de son testament, dont toutes les clauses tendent à maintenir un si bel ouvrage. Cette commission est composée de trois commissaires et de quatre suppléans. Treize professeurs le secondent dans ses travaux, qu'il dirige surtout d'après la méthode de Pestalozzi. Les occupations agronomes de M. de Fellenberg ne l'ont point distrait des études littéraires, et il possède assez bien les langues grecque et latine, et la philosophie de Kant. Il est auteur de quelques-uns des nombreux ouvrages qui ont été publiés sur son établissement; les

principaux sont : 1° *les Lettres de M. de Fellenberg à M. Charles Pictet, de Genève*; 2° *Coup d'œil de M. Gautheron sur l'influence morale qu'exercera l'établissement d'Hofwil sur la masse du peuple*; 3° *Lettre de M. Villevielle sur le parti que le midi de la France peut tirer des moyens et méthodes agricoles d'Hofwil*, Bibliothèque britannique; 4° *Vues sur l'agriculture de la Suisse et les moyens de la perfectionner*, par Emmanuel de Fellenberg, traduit de l'allemand par Charles Pictet; 5° *Rapport sur les établissemens d'Hofwil à la nation helvétique*, par une commission nommée, ad hoc, par le landamman et la diète des dix-neuf cantons de la Suisse; 6° *Voyage à Hofwil par M. Hofmann, envoyé de la princesse de Schwarzenberg-Obudolstadt, avec des observations de M. Thaër, conseiller-d'état de S. M. le roi de Prusse*; 7° *Feuilles d'Hofwil*, 1809, 1810 et 1813; 8° *Rapport sur les méthodes et les succès de l'institut agricole d'Hofwil, fait au gouvernement du canton suisse de Saint-Gall*, par Kneuzli et Velsch, deux de ses membres, que le gouvernement a députés, à ses frais, à Hofwil, pour y suivre tout un cours d'études, et pour communiquer ensuite au public les résultats de leurs observations, 3 vol. in-8°; *Rapport présenté à S. M. l'empereur Alexandre par S. Exc. M. le comte de Capo-d'Istria, sur les établissemens de M. de Fellenberg à Hofwil*, 1814, etc., etc., etc. C'est à la suite de ce rapport, que l'empereur de Russie envoya à M. de Fellenberg la décoration de Saint-Wladimir de quatrième classe, avec une let-

tre autographe très-flatteuse.

FELLER (FRANÇOIS-XAVIER DE), né à Bruxelles en 1735, étudia chez les jésuites, où il commença son noviciat à l'âge de 19 ans. L'ardeur avec laquelle il se livra au travail, pensa lui coûter la perte des yeux; cette crainte ne fut toutefois que passagère, et il ne tarda pas à obtenir, à Liège, la place de professeur d'humanités. Il enseigna ensuite la théologie à Luxembourg, puis à Tyrnau, en Hongrie, où il séjourna cinq ans, pendant lesquels il parcourut aussi presque toute l'étendue de ce pays, dans la vue de recueillir des observations sur le caractère physique et moral des Hongrois, sur la géologie, l'histoire naturelle, etc. Il prononça ses derniers vœux en 1771, et retourna dans la ville de Liège, où il était encore à l'époque où l'ordre dont il faisait partie fut dissous. L'approche des armées françaises, en 1794, lui donna l'idée de se retirer en Westphalie, dans le collège des ex-jésuites de Paderborn. Il a composé un grand nombre d'ouvrages, analogues pour la plupart aux circonstances dans lesquelles il s'est trouvé; les principaux sont : 1° *Musæ bodienses*. Il n'a été que l'éditeur de ce recueil de pièces de poésies, composées par ses élèves dans le temps qu'il était professeur à Liège. 2° *Discours sur divers sujets de religion et de morale*, Luxembourg, 1777, 2 vol. in-12; 3° *Dictionnaire géographique*, Liège, 1786 — 92, 2 vol. in-12; 4° *Catéchisme philosophique, ou Recueil d'observations propres à défendre la religion chrétienne contre ses ennemis*, Lié-

ge, 1775, in-8°; 5° *Dictionnaire historique*, 1781, 6 vol. in-8°. Cet ouvrage, écrit sous l'influence du *molinisme*, est le plus mauvais guide dont on puisse se servir pour se procurer des renseignements exacts ou des jugemens sains sur les hommes célèbres qui y figurent; et tel s'y trouve avec un article de quatre colonnes, sans autre mérite que d'avoir porté une robe de jésuite, tandis que des hommes infiniment recommandables d'ailleurs, et d'un très-grand génie, mais entachés de jansénisme, y sont traités plus mal peut-être qu'un général français, fidèle à l'honneur et à la liberté, ne l'est dans certaine biographie. On pourrait dire la même chose d'un autre ouvrage de Feller, intitulé *Observations sur le système de Newton, le mouvement de la terre et la pluralité des mondes*, etc., ouvrage qui donne une plus haute idée du zèle religieux de l'auteur que de ses connaissances astronomiques. Feller a aussi rédigé un *Journal historique et littéraire*, publié d'abord à Luxembourg, puis à Liège. Cet homme, très-estimable d'ailleurs, quoiqu'au total assez mauvais écrivain, mourut à Ratisbonne, le 25 mai 1802, dans la maison du prince-évêque de Freysingen.

FELTRÉ (LE DUC DE). *Voy.* CLARKE.

FÉNÉLON (J. B. DE SALIGNAC DE), naquit à Saint-Jean-de-Tellair, en Dauphiné, vers l'an 1714. Il se voua de bonne heure à l'état ecclésiastique, fut d'abord aumônier de la reine, femme de Louis XV, et se retira ensuite dans le prieuré de Saint-Sernin-des-Bois,

le seul qu'il ait jamais possédé. Ce pays montagneux ne renfermait guère que de pauvres *main-mortables*, dont il adoucit le sort autant qu'il fut en lui, par les secours que sa modique fortune lui permettait de leur donner, et surtout par ces consolations qu'inspire une éloquence douce et aimante, et qui sont quelquefois sans prix pour les malheureux, à qui elles font trouver le bonheur dans la source même de leurs disgrâces. Il affranchit tous ses vassaux, encouragea l'agriculture des terres restées en friche sous la verge du despotisme des grands, et établit dans la contrée des forges propres à faciliter le débit du charbon, qui s'y trouvait très-abondant. Appelé à Paris quelques années après, il eut bientôt connaissance de l'établissement qu'avait formé l'abbé de Pont-Briant en faveur des *petits Savoyards*, et il en prit la direction. Il y améliora, autant qu'il était en lui, la position de ces jeunes infortunés, abandonnés à eux-mêmes loin de leur patrie et de leurs parens, dans un âge où d'autres enfans savent quelquefois à peine marcher. Son zèle fut bientôt récompensé par l'affection des Savoyards, qui l'appelaient *leur évêque*. Il les réunissait autour de lui, les entretenait de choses convenables à leur âge et à leur situation, et aidait de sa bourse ceux que le défaut de travail eût laissés dans le besoin. Tant de vertus ne purent le sauver sous le règne des terroristes; il fut arrêté comme suspect, et conduit au Luxembourg. Les Savoyards en furent à peine informés, qu'ils se portèrent en masse à la conven-

tion, pour demander la liberté de leur père, Mais on ne les écouta point; et ce digne héritier du nom et des vertus de l'auteur de *Télémaque*, fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, le 8 juillet 1784. Il était âgé de 80 ans.

FENN (SIR JOHN), auteur anglais, membre de la société des antiquaires de Londres, naquit à Norwick l'an 1739, et mourut à East-Derebum, dans le comté de Norfolk, le 14 février 1774. On a de lui : 1° *trois tables chronologiques présentant l'état de la société des antiquaires depuis 1572, époque de son origine, jusqu'en 1784*, in-4°, 1784; 2° *Lettres originales écrites sous les règnes de Henri VI, d'Édouard IV et de Richard III, par différentes personnes d'un rang distingué, arrangées dans un ordre chronologique, avec des notes historiques et explicatives*, 2 vol. in-4°, 1787. Dans ces Lettres, résultat d'un choix fait parmi les papiers de l'ancienne et puissante maison Paston de Cuister, on trouve des anecdotes très-curieuses et des détails d'autant plus intéressans, qu'ils sont relatifs à un temps très-reculé et presque ignoré. L'auteur a fait graver, sur 16 planches jointes à l'ouvrage, des *fac simile*, des figures de cachets, et plusieurs modèles représentant les différentes formes données alors aux lettres en les ployant. Ce recueil fut augmenté de 2 volumes en 1789. Peu de temps auparavant, Fenn avait été créé chevalier par Georges III, à qu'il avait dédié son ouvrage. On prétend qu'il avait aussi fait un traité sur les obligations et les devoirs des juges-de-paix; un 5^me volume de

Lettres écrites sous le règne de Henri VIII : mais tout porte à croire que ces deux livres n'ont point été imprimés. Fenn exerçait, en 1791, les fonctions de shérif dans le comté de Norfolk.

FENOUILLOT (JEAN-FRANÇOIS), ancien avocat, conseiller à la cour royale de Besançon; il était avant la révolution inspecteur de la librairie; une brochure intitulée *Les pourquoi du peuple français à ses représentans*, qu'il fit paraître, en 1790, et quelques autres écrits anti-révolutionnaires, le forcèrent de passer, en 1792, à l'armée des princes, où il fut plus d'une fois dans le cas d'être chargé de missions secrètes, pour lesquelles il avait un talent tout particulier. Il fut un des agens principaux de Fauche-Borel et Wickam, lorsqu'ils s'efforcèrent d'attirer le général Pichegru dans le parti du prince de Condé, et il entreprit d'agir dans le même intérêt sur l'esprit de l'armée du Rhin, et des habitans des départemens limitrophes, en y répandant une multitude de petits pamphlets, écrits en style populaire. Il vint après le 18 brumaire reprendre à Lyon l'exercice de sa profession; fut arrêté, renfermé dans la prison du Temple, au mois d'octobre 1804, et nommé, six ou sept ans après, conseiller à la cour impériale de Besançon. M. Fenouillot a publié, en 1815, *le Cri de la vérité sur les causes de la révolution* (de 1815), et a conservé son rang à la cour royale.

FENOUILLOT DE LAVANS, frère du précédent, a publié, dans la même année, une brochure sur les moyens

de rétablir les finances de l'état.

FENOUILLOT DE FALBAIRE (CHARLES-GEORGES), auteur dramatique, naquit le 16 juillet 1727, à Salins, en Franche-Comté. Son théâtre formant 2 vol. in-8°, publié en 1787, contient : 1° *l'Honnête Criminel, ou la Piété filiale*, drame en 5 actes, représenté pour la première fois en 1768. Cette pièce généralement regardée comme ayant de grands défauts, contient aussi des scènes intéressantes et qui produisent toujours beaucoup d'effet. 2° *Les deux Avides*, opéra qui, joué en 1771, obtint quelques succès; 3° *Mélide, ou le Navigateur*, opéra en 5 actes; 4° *l'École des Mœurs*, comédie en 5 actes; 5° *le Fabricant de Londres*, drame; 6° *le Jambabos, ou les moines japonais*, tragédie. Fenouillot avait aussi fourni quelques articles à l'Encyclopédie; il mourut au mois de mai 1801.

FÉRAUD (JEAN-FRANÇOIS), ex-jésuite, né à Marseille, le 17 avril 1725, après avoir fait ses études au collège de Belzunce, fut admis à l'âge de 16 ans, comme novice chez les pères de la société de Jésus; deux ans après, il fut envoyé à Besançon, où il professa d'abord la grammaire, et ensuite la rhétorique. A l'époque de l'expulsion des jésuites, il se retira dans le Comtat-Venaissin. Rentré en France peu de temps après, il en sortit de nouveau dans les commencemens de la révolution, et y revint à la fin de 1798. Il fut nommé associé correspondant de la 2^{me} classe de l'institut national. Il a publié : 1° *Dictionnaire grammatical de la langue françai-*

se, in-8°, Avignon, 1761 et 1768. Cet ouvrage, dans lequel on trouve les observations des premiers grammairiens français, est regardé comme le meilleur répertoire qui existe. Les principes de la grammaire y sont présentés avec autant de clarté que de précision. Cependant on y remarque parfois peu de justesse dans les observations relatives à la prononciation. 2° *Dictionnaire critique de la langue française*, 3 vol. in-4°, Paris, 1787 et 1788. Ce dictionnaire, malgré quelques critiques, est généralement estimé, tant en France que chez l'étranger. L'auteur, en évitant les défauts qu'on rencontre dans presque toutes les autres productions de ce genre, s'est appuyé presque partout de l'autorité des meilleurs écrivains. Le P. Féraud a laissé 3 vol. in-4°, contenant les changemens et les additions qu'il se proposait de faire à cet ouvrage, lors de sa réimpression. Il a aussi travaillé à la traduction en français du *Nouveau Dictionnaire anglais des sciences et des arts*, de Th. Diche. Il mourut à Marseille, le 8 février 1807, âgé de 82 ans.

FÉRAUD, ancien avocat, né à Brignolles et député du tiers aux états-généraux pour la sénéchaussée de Toulon; il fut, en 1790, décréter la suppression du traitement des députés qui ne se rendraient pas à leur poste, et ne se fit pas autrement remarquer dans cette assemblée: après le 18 brumaire, il fut nommé président du tribunal civil de sa ville natale, et perdit cet emploi au retour des Bourbon.

FÉRAT, fut nommé au mois de mars 1797, député au conseil des anciens par le département du Bas-Rhin; mais après la révolution du 18 fructidor an 5, on l'éloigna de l'assemblée comme sectateur du parti de Clichy. Il fut ensuite nommé conseiller de préfecture de son département, puis en 1802, membre du corps-législatif, où il a siégé jusqu'en 1806.

FERBER (JEAN-JACQUES), minéralogiste, naquit à Calerona en Suède, dans l'année 1745. Son père, attaché à l'amirauté en qualité de pharmacien, lui donna pour premier maître un minéralogiste distingué, nommé Antoine Swab; et l'envoya ensuite à Upsal, pour se perfectionner sous les savants Wallerius et Linné. Après avoir été, en 1774, nommé par le duc de Courlande professeur de physique et d'histoire naturelle à Mictan, il fut successivement attaché à l'académie de Petersbourg et à celle de Berlin; et enfin il vint, en 1789, du consentement du roi de Prusse, s'établir à Berne, pour y travailler à l'amélioration des mines de ce canton. Il a écrit en allemand différens ouvrages dont les principaux sont : 1° *Lettres écrites d'Italie*; 2° *Description des mines d'Idria*; 3° *Histoire minéralogique de Bohême*; 4° *Orgetologie du Derbyshire*; 5° *Notices minéralogiques du pays des Deux-Ponts, du palatinat et du pays de Neuchâtel*; 6° *Recherches sur les montagnes et les mines de Hongrie*. On a aussi de lui différens mémoires, sur la physique et la minéralogie en général, qui contien-

nent des observations très-intéressantes. Il avait acquis de grandes connaissances, pendant les différens voyages qu'il avait faits dans la majeure partie des contrées de l'Europe. Il mourut, en 1790, d'une apoplexie, dont il fut frappé en parcourant les montagnes de la Suisse.

FERDINAND (ARCHIDUC D'AUTRICHE), né le 25 avril 1781, est fils de Ferdinand d'Autriche et de Marie-Béatrice d'Este; cette princesse avait eu en dot le duché de Modène, qui fut échangé contre le Brisgau. L'archiduc Ferdinand, nommé par l'empereur général de cavalerie, commandait au mois d'octobre 1805 un corps d'armée dans la Souabe, et fit des efforts inutiles pour empêcher la défaite du général Mack à Ulm. Après cette journée qui décida de la campagne, et mit au pouvoir de l'empereur Napoléon l'armée ennemie presque tout entière, l'archiduc résolut de tenter les derniers moyens pour se soustraire aux clauses d'une capitulation si honteuse. Cherchant donc à se faire jour à travers l'armée française, afin de gagner la Franconie, et de se retirer ensuite en Bohême, il montra beaucoup d'intrépidité dans cette entreprise hardie, et serait peut-être parvenu à l'exécuter, si ses troupes, poursuivies de trop près par le général Dupont, n'eussent été forcées de se disperser. Dans cette déroute générale, il fut assez heureux pour se sauver et se rendre avec très-peu de monde à Pragne. Chargé ensuite du commandement des forces autrichiennes en Bohême, il soutint

plusieurs combats contre les Bavarois, auxquels il disputait le terrain pied à pied; et jusqu'au moment de la bataille d'Austerlitz, qui fut suivie de la paix. Il se montra avec avantage dans différentes circonstances. Le corps d'armée à ses ordres, pendant les campagnes de 1814 et 1815, ne fit rien de remarquable; cependant une partie de ses troupes, conduites par le général comte de Hochberg, fit en 1815, le siège de Huningue. L'archiduc, en 1816, fut nommé commandant-général des forces militaires en Hongrie.

FÉRDINAND III (JOSEPH-JEAN-BAPTISTE), grand-duc de Toscane, archiduc d'Autriche, prince-royal de Bohême et de Hongrie, frère de l'empereur François I^{er}, est né le 8 mai 1760, et fut proclamé grand-duc de Toscane le 7 mai 1791. Ce prince, d'un caractère doux, mais cependant ferme, ami de la paix et des arts, se montra favorable à la révolution française, et fut le premier des souverains de l'Europe qui reconnut la république et accrédita ses agens. Vainement on le sollicita de prendre part à la première coalition contre la France; il resta fermement attaché au système de neutralité qu'il avait adopté, et les reproches qu'il reçut à cet égard des cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg ne changèrent rien à ses dispositions. Le gouvernement anglais, instruit que M. de La Flotte, ministre de Louis XVI près le grand-duc, y restait dans la même qualité d'après des pouvoirs émanés de la convention, entemoigna hautement son mécon-

tentement. Voilà comment s'exprimait lord Hervey, dans des notes diplomatiques rendues publiques par le moyen des journaux : « Les puissances alliées croiront-elles qu'il est juste de permettre, de la part de son altesse royale, les secours immenses qui sortent de cet état pour subvenir aux besoins d'un ennemi commun, pour la destruction duquel on sacrifie tant de sujets et de trésors?... Mon devoir m'interdit de demander comment son altesse pourra concilier avec sa propre dignité et l'avantage de la Toscane les secours, l'appui, la bonne harmonie et même la partialité évidemment démontrée en faveur d'une nation qui s'est rendue coupable de régicide dans la personne sacrée de son oncle, et qui est l'ennemie déclarée de l'empereur son frère. » Il n'est point hors de propos sans doute de faire remarquer cette sévérité de principes politiques chez un peuple qui, sous la reine Élisabeth, a laissé périr par la main du bourreau une jeune reine innocente, et qui a fait rouler sur l'échafaud la tête de l'un de ses rois. L'ambassadeur russe se plaignit aussi de ce que le grand-duc, permettant en Toscane la vente de la constitution républicaine, y prohibait celle du manifeste de l'impératrice Catherine contre les Français. Au mois de septembre 1795, le gouvernement anglais, qui se crut toujours en droit de diriger à son gré les puissances secondaires ou de les opprimer, fit enjoindre par son ministre au grand-duc d'éloigner de ses états, dans un délai très-court,

le ministre de la république française, et tous les hommes de cette nation professant des principes républicains; d'interrompre tout commerce quelconque avec la France, et de faire punir sévèrement les Toscans reconnus partisans des idées révolutionnaires. Le grand-duc reçut cette note avec dignité et n'y répondit pas. Son silence annonçait des dispositions peu favorables. Lord Hervey, voulant forcer le prince de prendre une détermination, lui signifia, le 8 octobre, que, si les intentions de sa cour n'étaient remplies sous douze heures, l'amiral Hood, dont la flotte était à la vue de Livourne, bombarderait cette ville et ferait une invasion dans la Toscane. Le ministre anglais ne balançait pas même à donner sa signification par écrit. Le grand-duc, indigné d'une semblable menace, mais sentant que sa résistance attirerait les plus grands maux sur ses états, fit répondre qu'il saisissait avec empressement l'occasion de témoigner au roi d'Angleterre le désir qu'il avait de lui être agréable. L'ambassadeur français reçut en conséquence le lendemain, du secrétaire du duc, un billet ainsi conçu : « Son altesse royale m'or-
» donne de vous annoncer que,
» d'après les instances pressantes
» et officielles des puissances coalisées, elle se trouve obligée de
» vous déclarer que, pour la tranquillité publique, vous ayez à
» sortir des états de Toscane, etc.,
» dans le plus bref délai. » Le grand-duc, en accédant même à la coalition, ne cessa point de prouver par différens traits marquans l'at-

tachement qu'il conservait pour la république française. Sans parler des égards qu'il eut pour tous les Français établis dans ses états, il n'y permit point la fabrication de faux assignats, moyen employé par les autres gouvernemens pour anéantir le crédit de ce papier-monnaie. Quand, par suite de leurs succès multipliés, les armées républicaines se furent emparées du Piémont, Ferdinand III, suivant ses inclinations naturelles, s'empressa de chercher à rétablir ses relations avec la France. Il choisit pour négociateur un homme éclairé, qui dans plus d'une circonstance avait manifesté des sentimens favorables à la révolution française. Le comte Carletti arriva à Paris le 18 janvier 1795, et, le 9 février, il traita définitivement avec le comité de salut public. La convention était ainsi conçue : « Le grand-duc de Toscane » révoque tout acte d'adhésion, » consentement ou accession à la » coalition armée contre la république française : en conséquence, il y aura paix, amitié et bonne intelligence entre la république française et le grand-duc de » Toscane. » Le comte Carletti, admis le 21 au sein de la convention nationale, félicita l'assemblée au nom de son souverain. Thibaudau, alors président, fit en réponse un juste éloge du grand-duc, dont il vanta surtout le noble courage. Une démarche imprudente fit, peu de temps après, perdre au ministre toscan tout le crédit que lui avait acquis sa conduite précédente. La princesse, fille de Louis XVI, qui bientôt après devait être envoyée en Autriche, était

encore détenue au Temple. Le comte Carletti ayant demandé au ministre de l'intérieur la permission de voir cette princesse, se rendit suspect au directoire, et sur-le-champ il reçut l'ordre de quitter Paris. L'arrêté portait cependant que cette mesure du gouvernement français était entièrement personnelle à M. Carletti, et que le directoire espérait qu'elle n'altérerait en rien la bonne intelligence qui régnait entre les deux gouvernemens. La démarche du comte Carletti fut improuvée par Ferdinand, qui le remplaça par M. Neri Corsini. Le nouvel ambassadeur fut reconnu le 18 janvier 1796, et s'exprima ainsi dans son discours de réception :

« Je me crois heureux de repré-
 » senter ici un prince qui, depuis
 » le commencement de la guerre
 » actuelle, s'est armé du bouclier
 » de la raison et de la philosophie
 » pour surmonter tous les préju-
 » gés; qui a reconnu formellement
 » le gouvernement républicain,
 » aussitôt que le vœu sacré du peu-
 » ple français lui a été annoncé;
 » qui, contraint de renoncer mo-
 » mentanément à son système po-
 » litique par une violence connue
 » de toute l'Europe, et à laquelle
 » il lui était impossible de résister,
 » n'a été que pendant un mois
 » l'ennemi apparent de la France;
 » qui, franchissant tous les obsta-
 » cles, a recherché de nouveau son
 » amitié; qui n'a cru avoir atteint
 » le but de ses desirs qu'en re-
 » nouant avec elle des liaisons
 » précieuses qui doivent contri-
 » buer au bonheur des deux états,
 » etc. » Les événemens qui se suc-
 » cédaient avec rapidité amenèrent

bientôt une époque où tous les sacrifices et toute la prudence du grand-duc devaient devenir inutiles. Les Anglais avaient insulté le pavillon de la république dans le port de Livourne, et y avaient ouvertement violé les propriétés des négocians français. Quelque justes que fussent les plaintes portées à cet égard, et quelque désir qu'eût le prince d'y faire droit, il lui était impossible de lutter avec l'Angleterre, et de maintenir sa neutralité contre cette puissance. Le grand-duc était donc dans cette position critique, lorsqu'au mois de juillet 1796, l'armée française entra dans ses états, et s'empara de Livourne. Le général Bonaparte fit, par représailles, saisir toutes les propriétés anglaises, et donna même l'ordre d'arrêter le chevalier Spanocchi, gouverneur de la ville, qui lui fut dénoncé comme favorisant les ennemis. Le général français, en renvoyant ce gouverneur au grand-duc, lui mandait : « J'espère que vous donnerez des ordres pour faire punir sévèrement ce traître. » Le grand-duc fit la réponse suivante : « Le général Spanocchi, arrêté par vos ordres, a été transporté ici; il est de ma délicatesse que je le retienne en arrestation, jusqu'à ce que je connaisse les motifs de cette arrestation (que je présume être justes), et de vous donner, ainsi qu'à la république française et à toute l'Europe, le plus grand témoignage de cette équité, conforme aux lois de mon pays, auxquelles je me suis toujours fait un devoir d'être soumis moi-même. Je vous prie de me dire

« en quoi le susdit Spauocchi s'est rendu coupable, etc. » On avait vivement sollicité le prince, pour l'engager à quitter sa capitale à l'approche de l'armée française ; mais il déclara positivement qu'il n'en sortirait pas. Cette fermeté inspira au général Bonaparte pour Ferdinand, une estime qu'il manifesta hautement dans son rapport. Le général français étant allé à la cour de Toscane avec son épouse Joséphine, et Joseph Fesch, son oncle, depuis cardinal, y fut accueilli de la manière la plus distinguée. Ce fut à cette époque que la *Vénus de Médicis*, avec plusieurs autres monumens précieux de sculpture, un assez grand nombre de tableaux, passèrent de la galerie de Florence au Musée de Paris. De nouveaux malheurs menaçaient la Toscane; le directoire, sans avoir égard à la conduite loyale du grand-duc et à tous les sacrifices qu'il avait déjà faits, songeait à le dépouiller de ses états et à les incorporer à la république Cisalpine. On l'accusa d'avoir voulu faire occuper Porto-Ferrajo par les Anglais; ce prétexte parut suffisant pour autoriser les mesures d'une politique injuste. Ferdinand, toujours disposé à maintenir la paix, conjura l'orage, en s'engageant à fermer ses ports aux Anglais, et à payer à la France une somme de 2 millions. Le général Bonaparte fit alors évacuer la Toscane. L'armistice qui fut conclu au mois d'avril et les conférences qui se tinrent à Udine, procurèrent un moment de calme au grand-duc, et suspendirent l'exécution des projets auxquels le directoire n'a-

vait pas renoncé. Parvenu à maintenir la paix au dehors, Ferdinand eut à craindre des troubles dans l'intérieur. Imbu de principes philosophiques, il avait toujours traité avec ménagement les hommes qu'il avait crus de véritables amis de la liberté; mais s'apercevant que ces mêmes hommes abusaient de son indulgence, et, sous un masque sacré, ne cherchaient que le trouble et le désordre, il crut qu'il était temps d'arrêter les progrès du mal. Cependant, avant de sévir, il instruisit le général Bonaparte de la position dans laquelle il se trouvait. Le général français lui ayant répondu qu'ennemi des perturbateurs de la paix publique, il ne les protégerait jamais, le grand-duc fit d'abord, avec la république de Lucques, une convention qui assurait la garantie mutuelle des deux états; et rassemblant ensuite des forces suffisantes, il fit arrêter un grand nombre de coupables et les livra à la sévérité des lois. Parmi ceux qui furent expulsés de la Toscane, il se trouva plusieurs Génois qui adressèrent des plaintes à leur gouvernement. Toujours prêt à faire des concessions qui ne compromettaient ni ses principes ni sa dignité, il consentit à ce que les citoyens de la république Cigurienne portassent la cocarde nationale dans tous les pays de sa dépendance; reconnut peu de temps après la nouvelle république Cisalpine, éloigna de la Toscane l'abbé Dijon, agent des princes français, et refusa de recevoir à Florence le pape Pie VI, obligé de quitter les États romains. La politique étrangère

voulant le punir de son attachement au gouvernement français, entretenait en secret le feu de la révolte; l'archiduc se vit alors dans la nécessité de renoncer ouvertement à son système de neutralité. Le gouvernement français qui soupçonnait ses intentions, n'eut pas plus tôt été informé du voyage de Manfredini à Vienne, que ne pouvant plus douter des dispositions du duc, il lui fit remettre, au commencement de 1798, une note par laquelle il le sommait de se déclarer ou l'allié actif de la France ou son ennemi, lui signifiant en même temps que de sa réponse dépendait le sort de ses états. Au mois de décembre suivant, Livourne ayant été occupé par les troupes du roi de Naples, le directoire, persuadé ou feignant de croire que le grand-duc avait favorisé cette invasion, donna ordre au général Serurier de s'emparer de la Toscane. Cependant, à force d'argent, le grand-duc décida les Napolitains à quitter Livourne. Après l'évacuation de cette place, l'armée française abandonna aussi le territoire toscan. Le directoire, qui désirait maintenir la paix avec l'Autriche, et qui n'avait eu des ménagemens pour la Toscane que dans cette seule vue, déclara la guerre aux souverains de ces deux puissances, au mois de mars 1799. A la fin du même mois, les généraux Scherer, Miollis et Gautier étaient en possession de la Toscane. Le grand-duc, dont la constance ne se démentait pas dans toutes les vicissitudes de la fortune, n'ayant aucun moyen de résistance, fit une proclamation

par laquelle il engageait ses sujets à rester tranquilles, et le 27 il quitta sa capitale pour se rendre à Vienne. Par le traité de Lunéville, signé en 1802, le grand-duc obtint la dignité d'électeur avec le duché de Salsbourg; mais ce ne fut qu'un bien faible dédommagement de toutes les pertes qu'il avait éprouvées. Ferdinand ne devait pas jouir long-temps de la tranquillité qu'il avait si chèrement achetée. En 1805, il quitta de nouveau ses états et se retira à Vienne. L'empereur lui même ayant été forcé d'abandonner sa capitale, le grand-duc fut encore obligé de chercher une autre retraite. Le traité de Presbourg ramena encore une fois la paix en Europe; conformément à l'une des stipulations de ce traité, le grand-duc reçut avec la dignité électoral le pays de Wurtzbourg, et céda de nouveau ses états à l'Autriche; il accéda ensuite à la confédération du Rhin, et se rendit en 1810 à Paris, pour y assister au mariage de l'empereur Napoléon et de l'archiduchesse Marie-Louise. Dans une proclamation adressée aux Polonais, en juin 1812, Napoléon s'exprimait ainsi: « Je viens pour vous donner un roi, et pour étendre vos frontières. Votre territoire sera plus considérable qu'il ne l'était sous Stanislas; le grand-duc de Wurtzbourg sera votre roi. » Un tel langage annonçait des dispositions favorables, mais elles restèrent sans effet. Redevenu possesseur de la Toscane par le traité de Paris, du 50 mai 1814, Ferdinand devait enfin espérer la paisible possession de ses états; cependant il

fut forcé de s'en éloigner encore momentanément, à l'époque où le roi Joachim y entra à la tête de son armée. Il publia une proclamation dans laquelle il témoigna son étonnement de cette violation de son territoire; mais édañt avec calme à la force des choses, il se rendit avec sa famille, d'abord à Pise, et ensuite à Livourne. Enfin le 20 avril il rentra dans ses états, que le roi Joachim avait quittés, et fut reçu dans sa capitale aux acclamations générales d'un peuple qu'il s'était efforcé de rendre heureux. Ferdinand III avait épousé la princesse Louise-Marie-Amélie de Naples, qui mourut le 17 septembre 1804, et dont il eut deux filles et un fils, le duc héréditaire Léopold-François, qui a aussi épousé une princesse de Naples.

FERDINAND I^{er}, roi des Deux-Siciles, troisième fils de Charles III, roi d'Espagne, et d'Amélie de Saxe, est né à Naples le 12 janvier 1751. Le prince Santo-Nicandro, à qui il fut confié pendant son enfance, ne possédant ni les talens ni les connaissances nécessaires pour instruire l'héritier d'un trône, il manqua nécessairement beaucoup de choses à son éducation. Dès son bas âge il manifesta pour le peuple un attachement qui le rendit cher à la nation. En 1759, son père monta sur le trône d'Espagne, et il se trouva par cela même héritier du royaume des Deux-Siciles. Avant le départ de Charles III, on forma un conseil de régence composé de personnages de la plus haute distinction et d'un mérite reconnu; ce conseil fut présidé par le marquis de Tanucci, qui

devait sa fortune au roi, et qui jadis professeur de droit à Pise, se trouvait alors premier ministre du royaume de Naples. Le marquis de Tanucci ne se contenta pas d'exercer un empire despotique qui fit surtout murmurer les grands, il porta l'ambition jusqu'à vouloir en quelque sorte ne laisser au jeune souverain que le nom de roi et régner à sa place. Ce ministre, aveuglé par l'ambition, ne s'apercevait pas qu'il se faisait des ennemis puissans. Cependant il rendit aux Napolitains des services importans; il les affranchit des droits excessifs qu'ils payaient chaque année à la cour de Rome; et s'opposa, en 1769, à ce qu'on présentât au pape la haquenée blanche, coutume avilissante dont le seul but était de faire souvenir les rois de Naples qu'ils étaient redevables de leur sceptre à l'évêque de Rome; et, par des coups d'état aussi hardis que bien calculés, il sapa dans ses fondemens la puissance des barons, qui fut totalement anéantie sous les règnes de Joseph Bonaparte et de Joachim. Conformément au traité d'Aix-la-Chapelle, qui avait amené la triple alliance entre l'Autriche, la France et l'Espagne, le roi Ferdinand avait épousé, le 7 avril 1768, la princesse Marie-Caroline-Louise d'Autriche, qui, étant dotée d'un caractère impérieux, sut en peu de temps s'emparer de l'esprit du roi son époux et le gouverner à son gré. Le ministre Tanucci, qui ne s'était soutenu que par la faveur du roi d'Espagne, l'ayant perdue tout à coup, sentit qu'il ne pouvait plus résister à la puis-

sance de ses ennemis et surtout au ressentiment de la reine, qu'il avait eu la maladresse de contrarier dans plusieurs occasions ; il demanda et obtint sa démission. On lui donna pour successeur le marquis de la Sambuca, qui, à peine ministre, songea à établir son autorité sur le même pied que celle de son prédécesseur. Cependant Ferdinand, cédant aux sollicitations pressantes de son épouse et à l'ascendant qu'elle avait sur lui, sortit de son apathie, et fit connaître qu'il voulait s'occuper sérieusement des soins du gouvernement et tout voir par ses yeux. Le marquis de la Sambuca provoqua lui-même sa disgrâce, en adressant au cabinet de Madrid une lettre dans laquelle il s'exprimait sur le compte de la reine d'une manière peu mesurée, et donnait sur sa conduite des détails scandaleux. Cette lettre ayant été interceptée, il reçut sur-le-champ l'ordre de se rendre à Palerme. Le chevalier Acton, qui lui succéda, prit une marche tout-à-fait contraire ; il fit admettre la reine dans un conseil qu'il forma, et, par différentes condescendances, il s'en fit un appui dont il eut besoin dans plus d'une circonstance. Enfin, parvenu au plus haut degré de faveur, il entreprit de faire, dans le système politique du gouvernement, des changemens qui eussent épouvanté un esprit moins ferme et moins tenace dans ses résolutions. Toutes ses vues se portèrent vers un rapprochement avec l'Autriche et l'Angleterre, et sacrifiant à l'intérêt de ces deux puissances Rome et la France, il ne chercha pas

même à ménager l'Espagne. Charles III, indigné d'une semblable conduite, eut bientôt un autre sujet de plainte : un affreux tremblement de terre venait de désoler la Calabre ; le roi de France ayant envoyé une frégate au secours des malheureux habitans de ce pays, le ministre Acton refusa impérieusement de la recevoir ; le roi d'Espagne, informé de ce refus, s'en plaignit amèrement à son fils, et l'engagea de la manière la plus pressante à retirer sa confiance à un homme qui en abusait au point de ne garder aucun ménagement pour sa famille. On s'attendait alors à voir succomber Acton ; mais la faveur de la reine l'emporta, et le ministre resta en place. On vit clairement dans cette circonstance que le cabinet de Madrid ne conservait plus aucune influence sur celui de Naples. Cependant Ferdinand souffrait intérieurement de la mésintelligence qui régnait entre son père et lui, et désirait beaucoup un rapprochement. Le marquis de Matallana, ambassadeur d'Espagne, à qui il s'ouvrit à ce sujet, se chargea d'aplanir toutes les difficultés, et il fut convenu que le prince ferait un voyage en Espagne. Au mois de mai 1786, le roi et la reine s'embarquèrent sur le Saint-Joachim, vaisseau de ligne que Charles III leur avait envoyé, et se rendirent à Livourne ; mais à peine y furent-ils arrivés, que changeant de résolution, au lieu de continuer leur route vers Madrid, ils allèrent à Florence et revinrent à Naples au mois de novembre ; on fut généralement

persuadé qu'un changement si subit, et en même temps si étrange, était encore l'effet de l'ascendant d'Acton sur l'esprit du roi et de la reine. Le ministère de la justice et des affaires ecclésiastiques était alors entre les mains du marquis de Santo-Marco, homme dévoué à Acton, qui avait fait son élévation. Ce ministre, pour se conformer aux intentions de son protecteur, avait supprimé à Naples plusieurs églises et plusieurs communautés religieuses; cette mesure avait amené avec la cour de Rome des débats auxquels Acton manifesta ne vouloir prendre aucune part, et cependant il était connu que le marquis de Santo-Marco n'était que l'exécuteur de sa volonté. Une conduite si artificieuse, les relations d'Acton avec l'envoyé d'Angleterre devenant chaque jour plus intimes, la participation de la reine à tout ce qui émanait du conseil particulier dans lequel le marquis Caraccioli, ministre des affaires étrangères, n'avait pas même voix consultative; tout cela, disons-nous, avait causé un mécontentement universel, et avait donné lieu à différens pamphlets; et le roi, qui en fut instruit, ne croyant pas devoir froisser ouvertement l'opinion publique, nomma vice-roi de Sicile Caramanica, qui ne jouit pas long-temps de sa nouvelle dignité, car il mourut bientôt après du poison qui lui fut donné, dit-on, par son secrétaire. La domination du ministre Acton prit bientôt un nouvel accroissement; la mort de Charles III, arrivée en 1788, en l'affranchissant de toute espèce de contrainte, le

rendit de fait, pour ainsi dire, chef souverain des affaires de Naples, car Ferdinand était en quelque sorte sous l'entière dépendance des volontés de la reine, et ne prenait presque plus aucune part aux affaires. Telle était la position du cabinet de Naples, quand la révolution française commença à alarmer les puissances de l'Europe. Acton, Français d'origine, avait pour son pays natal un éloignement qu'il ne dissimulait pas; il chercha à contracter une alliance plus intime avec l'Autriche, et fut en cela secondé par l'inclination de la reine qui s'opposa constamment à tout traité avec l'Angleterre, quoiqu'elle fût très-liée avec le chevalier Hamilton et son épouse. Cependant la position d'Acton devenait fort embarrassante: d'un côté, il n'ignorait pas qu'il était détesté des Napolitains; et d'un autre, le gouvernement français avait positivement demandé la rupture de toute relation entre le souverain des Deux-Siciles et celui de l'Angleterre. Le ministre penchait par inclination pour cette dernière puissance, et il désirait pouvoir la ménager; mais les ressources de son génie lui manquèrent en cette occasion, et sa conduite tortueuse ayant déplu à la France, le gouvernement chargea l'amiral Latouche de se rendre avec son escadre à la vue de Naples, et de bombarder la ville si le roi balançait à renoncer à ses relations avec les Anglais. Acton souscrivit alors à toutes les conditions qui lui furent présentées, bien résolu de s'y soustraire aussitôt que les cir-

constances le permettraient. Ferdinand IV fit cette même année un voyage à Rome, et il fut signé entre le pape et lui une convention qui mit fin à tous leurs débats. La cour de Naples, après la mort de Louis XVI, ne balança pas à entrer dans la coalition; elle fit un traité d'alliance avec le cabinet de Londres, et y joignit son escadre aux forces maritimes anglaises et espagnoles, destinées à faire le siège de Toulon. Pendant ce temps, les esprits fermentaient sourdement; bientôt le mécontentement fut porté à son comble; on murmura hautement, et on demanda ouvertement le renvoi d'Acton et de lady Hamilton. Il se forma une première conspiration, qui fut découverte au moment où elle était sur le point d'éclater. En 1795, il s'en forma une seconde beaucoup plus sérieuse, et à laquelle prirent part des personnages de la plus haute distinction. Enfin, dans cette même année, Acton donna sa démission; mais dépoüillé du titre de premier ministre, il n'en conserva pas moins tout son crédit et toute son influence. Cependant, Ferdinand cédant aux instances de la cour de Madrid, consentit à faire un traité de paix avec la république française; ce traité ne fut exécuté de bonne foi ni par les Napolitains, ni par les Français, car Acton continua ses négociations avec l'Angleterre, et le gouvernement français ne cessa point d'avoir, avec les mécontents de Naples, des intelligences dont le but était d'occasioner un soulèvement. Ferdinand, dans cet état des choses, crut devoir se

préparer à la guerre; et saisissant, pour rompre ouvertement avec la France, l'occasion que lui fournit l'entrée du général Berthier dans les États romains, il se réunit avec la Sardaigne, l'Autriche et la Toscane; porta son armée à 60,000 hommes, et en confia le commandement aux généraux Micheroux, Roger de Damas et Mack. Il marcha lui-même sur Rome, y entra à la tête de 10,000 hommes, et força les Français à se réfugier dans le château Saint-Ange. Mais la division aux ordres du général Championnet battit bientôt après le général Micheroux près d'Ancône, et Mack à Civita-Castellana, et Ferdinand se vit contraint d'évacuer Rome. Ce prince, dont la position se trouvait fort critique, sentit l'impossibilité dans laquelle il était de se défendre contre les Français, et forcé de céder à l'empire des circonstances, il prit le parti de se rendre en Sicile, et s'embarqua dans la nuit du 24 septembre 1798, emportant tous ses trésors et emmenant avec lui Aicola, ministre de la guerre, à qui il attribuait tous ses revers. Avant son départ, il avait laissé à Naples don François Pignatelli Strongoli en qualité de vice-roi. Celui-ci, instruit que l'armée commandée par Mack avait formé une conspiration contre lui, et que ce général s'était remis lui-même entre les mains des Français, voyant d'ailleurs que les Lazzaroni étaient maîtres de tous les châteaux-forts, que le peuple commandait dans la ville, et que le sang coulait de toutes parts, demeura persuadé qu'il chercherait

vainement à rétablir l'ordre et le calme : il prit donc aussi la résolution de se rendre à Palerme ; mais ne voulant pas voir les bâtimens qui se trouvaient dans la rade tomber au pouvoir des Français, il les fit incendier avant son départ, sans songer même à sauver les matelots qui composaient les équipages. Le roi, quelle que fût sa haine pour les Français, fut indigné de cet acte de barbarie, et fit emprisonner le vice-roi à son arrivée à Palerme. Le général Championnet arriva bientôt sous les murs de Naples ; il attaqua cette capitale le 21 janvier, et s'en rendit maître le 25. Parvenu à empêcher le pillage, il leva une contribution de 5.000,000 de ducats, et après avoir établi un gouvernement provisoire, il donna ordre au général Dumesme de s'avancer dans la Pouille, et de pénétrer ensuite dans les Calabres. Ce général éprouva bientôt ce que peut le fanatisme sur un peuple barbare : on vit le cardinal Ruffo secondé par le curé Rinaldi, le moine Fradiavolo et autres de même espèce, parcourir, la croix sur la poitrine, la Pouille et l'Abruzze, prêcher le carnage et le meurtre au nom d'un Dieu de paix, soulever les féroces habitans de la Calabre, et marcher à leur tête contre l'armée française. Après avoir obtenu sur elle plusieurs avantages, le ministre des autels devenu général d'armée s'avança vers Naples, où régnait le plus affreux désordre, et entra dans cette malheureuse ville le 21 juin 1799. Capoue et Gaète furent bientôt assiégées, et se rendirent presque sans résis-

tance : les Français obtinrent une capitulation ; mais on refusa toute espèce d'accommodement aux Napolitains. Le pinceau le plus énergique parviendrait difficilement à tracer le tableau des horribles massacres et des vengeances atroces qui couvrirent le sol napolitain d'échafauds et de sang : rang, dignités, âge, sexe, rien ne fut épargné ; les hommes les plus illustres par leur naissance, les plus respectables par leur mérite personnel, les plus recommandables par leurs services, furent impitoyablement égorgés ; et ceux qui échappèrent à la hache des bourreaux et au fer des assassins, furent envoyés dans les îles de Lipari, et plongés dans les plus affreux cachots. Fuyant cette terre de désolation, grand nombre de Napolitains parvinrent à se sauver en France, ou dans les autres parties de l'Italie : ceux qui composaient la garnison du château de l'OEuf, après s'être défendus avec une intrépidité qui tenait du désespoir, capitulèrent avec les Anglais au pouvoir desquels était la rade ; mais loin de trouver en eux secours et protection, ils ne firent que changer de bourreaux, car pas un seul n'échappa à la mort. Les cheveux blancs et les longs services du brave amiral Caracciolo ne purent le soustraire au sort commun, et l'amiral Nelson le fit pendre sur son bord. Enfin depuis le mois de juin, jusqu'en décembre 1799, le sang ne cessa pas de couler. Au mois de janvier 1800, Ferdinand IV revint à Naples avec sa famille et lady Hamilton, dont la reine ne pouvait plus se passer. Dans la

même année, il fut conclu entre l'Espagne et le général Bonaparte, alors 1^{er} consul, un traité qui garantissait l'intégrité du royaume de Naples. Cependant par le traité de Lunéville, Ferdinand se trouva en quelque sorte sous la dépendance de la France; et par celui de Florence, signé le 28 mars, il céda les Présides, Portofino, dans l'île d'Elbe, et la principauté de Piombino. Il consentit aussi à voir occuper par les Français différens points de ses états jusqu'à ce que les Anglais eussent entièrement évacué l'Égypte. En 1805, époque à laquelle la guerre recommença entre la France et la Grande-Bretagne, Napoléon feignit d'avoir le projet d'expulser les Anglais de l'île de Malte, et à cet effet, il fit passer dans le royaume de Naples de nouvelles troupes qui occupèrent plusieurs ports de l'Adriatique. Par un traité signé en 1805, le roi de Naples s'obligea à garder la plus stricte neutralité et à interdire l'entrée de ses états aux troupes de toutes les puissances alors en guerre; mais au mois de novembre de la même année, oubliant tous les maux qui avaient suivi une première imprudence, il viola la neutralité, reçut à Naples 12,000 Russes et Anglais, mit son armée à leur disposition, et en confia le commandement au général russe Lascy. A peine se fut-il déclaré l'ennemi de la France, que le général reçut de sa cour l'ordre de se rendre à Corfou. L'Autriche, de son côté, conclut, le 26 décembre, le traité de Presbourg; et Ferdinand, réduit à ses propres forces, resta exposé

à la vengeance d'un ennemi qu'on n'offensait pas impunément. Cette violation du traité causa la perte momentanée de Ferdinand; car Napoléon déclara que les Bourbon ne régneraient plus à Naples, et mit la couronne sur la tête de Joseph Bonaparte son frère. Ferdinand se retira une seconde fois à Palerme, et chercha constamment à susciter des ennemis au roi Joachim, qui avait remplacé Joseph à Naples. Bientôt il s'éleva à Palerme des débats sérieux entre la reine et les Anglais; ceux-ci ayant des forces considérables dans la Sicile, cherchèrent à anéantir l'autorité de la reine, qui cependant les avait constamment favorisés, et ils voulurent dominer en maîtres. La princesse montra dans cette occasion beaucoup de fermeté, et s'opposa avec force aux prétentions de ses ennemis; mais elle éprouva de la part d'Acton qu'elle n'avait cessé de combler de faveurs, une perfidie et une ingratitude bien dignes de ceux à qui il était vendu. Acton, qui sans être ministre conservait toute son ancienne influence, forcé de prendre un parti, se déclara pour les Anglais et abandonna la reine; il se permit même de lui répéter dans plusieurs circonstances : *qu'il était temps que sa majesté permit au roi d'être maître.* La princesse ne pouvant se résoudre à voir échapper de ses mains le pouvoir dont elle était accoutumée à disposer, chercha à former un parti. Les grands auxquels elle s'adressa, refusèrent de favoriser ses projets; mais le peuple se montra tout disposé à la servir, et

en peu de temps l'effervescence fut portée à un tel point, que les Anglais eussent couru le plus grand danger s'ils ne se fussent hâtés de faire venir des renforts considérables. Ce fut à cette époque que mourut Acton. Le cabinet de Londres, qui ne sut jamais borner ses prétentions usurpatrices, demanda qu'en le mit en possession d'un des ports de la Sicile; mais les dispositions non équivoques des Siciliens lui firent sentir toute l'inconvenance d'une semblable demande. Le 25 novembre 1809, le duc d'Orléans épousa la princesse Marie-Amélie, fille du roi des Deux-Siciles. Soit par dégoût, soit par faiblesse, Ferdinand IV abandonna le gouvernement de son royaume, et en chargea le prince héritaire son fils, à qui il donna le titre de vicaire-général. Ces changemens relevèrent les espérances de la reine. Déjà elle avait repris son ancien ascendant; déjà elle s'occupait avec ardeur des moyens de débarrasser la Sicile de la domination tyrannique des Anglais, quand ceux-ci furent instruits de ce qui se passait. Ne gardant plus alors aucun ménagement, ils eurent recours à un acte arbitraire, aussi contraire à la justice qu'à la raison; ils forcèrent la reine à s'éloigner de la Sicile, et à s'embarquer dans la saison la plus rigoureuse de l'année. Ne craignant plus d'obstacles, ils ne mirent aucune borne à leur despotisme; ils changèrent la constitution du royaume, donnèrent une organisation nouvelle au parlement, et abrenvèrent le roi de tant d'amertume, qu'il

prit le parti de se retirer dans une de ses maisons de plaisance. Telle fut la position de la Sicile, jusqu'au 15 mai 1815, époque où la chute de Napoléon ayant entraîné celle du roi Joachim, Ferdinand retourna à Naples et reprit son ancienne autorité. Quoique, avant son entrée dans la capitale, il eût annoncé par une proclamation que la capitulation, signée le 15 mai à Casa-Lanza, ne serait violée dans aucun de ses articles, des rigueurs terribles furent exercées; et l'on ne peut se rappeler sans un profond sentiment d'horreur, que l'ordre ayant été donné à tous les habitans de Naples de se renfermer chez eux pendant un certain nombre d'heures, la place publique fut garnie de potences, et que la première chose qui frappa la vue de chacun, en sortant de sa maison, fut le spectacle des malheureux qu'on avait suspendus à ces potences! Les acquéreurs des biens des émigrés furent dépossédés sans remboursement des sommes payées à compte; et le domaine de la couronne s'empara des majorats accordés par les rois Joseph et Joachim. Ferdinand cimentait son alliance avec la France par le mariage de la princesse Caroline-Ferdinande-Louise, sa petite-fille, avec le prince Ferdinand d'Artois, duc de Berri; et lui-même, devenu veuf par la mort de Marie-Charlotte-Louise, arrivée le 8 septembre 1814, épousa, en 1816, M^{me} d'Artiano, duchesse de Florida. Le successeur d'Acton au ministère, Louis de Médicis, peut être regardé

comme l'auteur de la fin déplorable du roi Joachim. C'est lui qui parvint, dit-on, à l'attirer dans les Calabres, où après s'être battu en héros avec quelques amis restés fidèles, cet ancien général français tomba entre les mains de ceux qui étaient à sa poursuite. La postérité prononcera sur la fin tragique de ce roi, qui reconnu pour tel par toutes les puissances de l'Europe, fut jugé et fusillé comme un simple militaire. Des bandes de brigands rassemblés sur différens points du royaume de Naples, y avaient donné des inquiétudes assez sérieuses; mais elles furent bientôt dispersées, et à l'exception de quelques agitations, apaisées aussitôt que connues, Ferdinand jouit constamment dans ses états d'une assez grande tranquillité jusqu'au mois de juillet 1820, époque où éclata un mouvement, dont on ne connaît pas au juste la cause. Les uns l'ont attribué à l'augmentation de l'impôt; d'autres à l'instabilité naturelle des peuples, en général avides de changemens; mais surtout à l'esprit d'innovation répandu par les *Carbonari*. Cette secte, qui de l'Autriche s'était propagée jusques à Naples, comptait parmi ses adhérens devenus très-nombreux, des hommes des classes les plus élevées. Enfin, le 2 juillet, un lieutenant du régiment de Bourbon cavalerie, en garnison à Nola, et un prêtre de la même ville nommé Louis Menichini, qui avaient formé le projet de faire une révolution en Italie, et d'y proclamer le gouvernement constitutionnel, se font suivre par un es-

cadron de cavalerie, emportant armes et bagages, et se dirigent vers Avellino. Les habitans du pays, la milice organisée par le général Pépé, et même les soldats envoyés pour les disperser se joignent à eux, et demandent la constitution des cortès. Le roi ne voyant aucun moyen d'arrêter le torrent, qui grossissait à chaque instant, promet de publier sous huit jours la constitution demandée; mais les insurgés trouvent ce délai trop long, et exigent qu'elle soit adoptée sur-le-champ. Dans la matinée du 7, le roi annonça par un rescrit que sa santé ne lui permettant plus de tenir les rênes du gouvernement, il les remettait au prince son fils, qu'il nommait son vicaire-général dans le royaume des Deux-Siciles, avec tous les droits de l'*alter ego*. Le 9, le général Pépé entra à Naples, à la tête de son armée constitutionnelle, y reçut l'accueil le plus favorable de la part du roi et de son vicaire-général, et fut confirmé dans le commandement en chef de l'armée Napolitaine; la joie éclata dans toute la ville, on adopta la cocarde tricolore, les princes la prirent aussi, et rien ne troubla l'allégresse de ce beau jour. Le 12, le roi et toute la famille royale jurèrent fidélité à la constitution; mais plusieurs seigneurs Siciliens qui se trouvèrent alors à Naples, refusèrent de prêter serment au nouveau système constitutionnel. L'armée aux ordres du général Pépé était déjà composée de 40,000 hommes. Le parlement fut convoqué pour le 1^{er} octobre. Le roi, en attendant sa réunion,

supprima les juridictions féodales et baronniales, et établit des préfectures et d'autres institutions modernes. Il forma aussi deux juntas chargées de prononcer sur tout ce qui était relatif au militaire. On ne fut pas plus tôt instruit des événemens de Naples, à Palerme, à Messine, dans la Calabre, et dans les différentes villes du royaume, que les cris de liberté se firent entendre de toutes parts. La journée du 14 fut marquée à Naples par une insurrection, dans laquelle on se livra au pillage; plusieurs personnes y perdirent la vie, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que le général Church parvint à s'échapper. Dans une proclamation publiée à ce sujet, le vicaire s'engagea de nouveau au maintien de la constitution; un décret du 26 établit la liberté de la presse. Le royaume des Deux-Siciles était loin de jouir de la tranquillité: des scènes sanglantes avaient eu lieu à Palerme, qui voulait avoir une constitution indépendante. Dans les Calabres et les Abruzzes on faisait la même demande; et d'un autre côté les évêques et les différens membres du clergé s'agitaient en tous sens, et fomentaient sur tous les points l'insurrection et la révolte. Cependant, la Russie et l'Autriche refusent de recevoir les nouveaux ambassadeurs, et la dernière de ces puissances fait passer des troupes en Italie, en déclarant, toutefois, qu'elle n'a aucun projet hostile contre Naples. Sur ces entrefaites, les souverains assemblés à Laybach, engagent le roi de Naples à s'y rendre, et ce prin-

ce s'embarque à Baja, le 16 décembre. Il fut facile dès ce moment de prévoir quelles seraient les suites de ce voyage. Les puissances s'élevèrent contre les innovations faites dans le gouvernement de Naples, et demandèrent l'occupation temporaire de ce royaume, par une armée qui serait aux ordres du roi, et qui protégerait le rétablissement des choses dans l'état où elles étaient avant le 6 juillet. On rejeta cette demande avec indignation, et de toutes parts on se prépara à la guerre avec enthousiasme. Le prince-régent se disposa lui-même à se rendre à l'armée, et fit avant de partir une proclamation dans laquelle il annonça un dévouement sans réserve à la cause de la liberté. L'armée autrichienne, commandée par le prince royal Ferdinand, le général Frimont, le prince de Lichtenstein et le général Schwartzberg, avait quitté les rives du Pô et s'avancait sur différens points, cependant avec prudence. Le 7 mars, le général Pépé eut une affaire avec l'ennemi, et obtint d'abord quelques avantages; mais le désordre se mit dans son armée, ses troupes se débandèrent, et il fut forcé d'opérer sa retraite. Les Autrichiens s'emparèrent de Capoue, le 21 mars, et le 24, après un seul combat, ils entrèrent à Naples. Les Napolitains prouvèrent dans cette occasion qu'ils n'étaient pas faits pour la liberté, et donnèrent une grande preuve de l'inconstance de leur caractère; car l'ennemi vainqueur qui venait leur imposer un gouvernement, fut reçu par eux avec autant de joie

qu'ils en avaient témoigné lors de l'arrivée dans la capitale, de l'armée qui devait leur garantir une constitution. 50,000 Autrichiens entrèrent donc à Naples, et durent occuper cette ville pour y maintenir le calme et empêcher le désordre. On forma sur-le-champ un gouvernement provisoire composé de six membres, et l'on suspendit la liberté de la presse. Alors les arrestations se multiplièrent; on désarma les patriotes; tous les fonctionnaires publics et employés sous le régime constitutionnel furent destitués, plusieurs députés furent arrêtés, et l'on poursuivit les carbonari avec beaucoup d'acharnement. Des officiers de police parcoururent les rues jour et nuit, fouillant les individus suspects, faisant fustiger ceux qui se trouvaient munis d'un couteau seulement, et condamnant à la mort tous ceux qui étaient porteurs d'armes offensives ou défensives. Bientôt le roi rentra dans la capitale, et reprit les rênes du gouvernement. Telle fut la fin de cette révolution éphémère.

FERDINAND VII, roi d'Espagne et des Indes, fils de Charles IV et de Marie-Louise de Parne, naquit à Saint-Ildefonse, le 6 octobre 1784. Il n'avait que six ans, quand il fut reconnu prince des Asturies. Les députés des provinces demandèrent, à cette époque, le rétablissement des cortès, que Charles IV avait abolies, et insistèrent d'autant plus, que cette institution, très-ancienne, avait toujours été regardée comme le palladium des libertés nationales. Cependant, après quelques diffi-

cultés, les députés prêtèrent le serment de fidélité. Don Juan Escoiquitz et le duc de San-Carlos furent chargés de l'éducation du jeune prince, qui fit des progrès assez rapides, particulièrement dans les mathématiques. L'Espagne entière était alors gouvernée par le prince de la Paix, à qui il ne manquait que le nom de roi. Cet heureux aventurier, dont la politique se portait sur l'avenir, et qui voulait prolonger son autorité en acquérant sur l'esprit de l'héritier du trône le même empire qu'il exerçait sur celui de Charles IV, chercha de bonne heure à s'emparer de son esprit; mais son plan fut déjoué par les deux instituteurs, à qui ses desseins ne purent échapper. Ces deux hommes s'appliquèrent à faire sentir au jeune prince combien il lui importait de se soustraire à l'influence de Godoi, et parvinrent à lui inspirer pour ce ministre une haine que rien dans la suite ne put affaiblir. Godoi ne l'ignora pas long-temps, et, perdant l'espoir de gagner la confiance du prince, il songea à lui nuire. Il imagina donc qu'en indisposant contre lui le roi et la reine, il parviendrait non-seulement à rendre sa haine impuissante, mais encore à l'éloigner totalement des affaires; il s'acharna tellement à le contrarier dans tous ses goûts et dans toutes ses inclinations, qu'il demanda le renvoi du comte d'Alvarez, son nouveau gouverneur, parce que cet homme, rempli de vertus, était parvenu à se concilier la bienveillance du prince. L'exercice le plus familier de Charles III et de Charles IV



Ferdinand VII.

Roi d'Espagne .



était la chasse. Godoi chercha , par mille moyens différens, à inspirer le même goût au prince ; mais toutes ses tentatives furent inutiles. Il n'eut pas un succès plus heureux dans les négociations qu'il entama relativement au mariage de l'héritier de la couronne d'Espagne avec une princesse de la maison régnante d'Angleterre : ces négociations furent interrompues par la guerre qui se déclara entre les deux puissances, et l'on conclut alors la double alliance du prince des Asturies avec une princesse de Naples, et du prince des Deux-Sicules avec une infante d'Espagne. L'épouse du prince des Asturies parut à la cour de Madrid avec toutes les grâces de la jeunesse, tous les attraits de la beauté, et tous les agrémens qui sont le résultat d'une éducation soignée ; tous les regards se portèrent vers elle ; et tandis que la reine-mère, entièrement négligée, se trouvait abandonnée même de ceux qui jusqu'alors avaient paru le plus attachés à sa personne, la jeune princesse jouissait des hommages et des adorations des principaux seigneurs du royaume et des grands-dignitaires de l'état. La reine-mère, blessée de cette préférence trop marquée, et surtout irritée de l'abandon absolu dans lequel elle se trouvait, conçut contre l'épouse de son fils une violente jalousie, qui bientôt se changea en haine. On accusa la jeune princesse de prendre trop d'empire sur son époux, qui la chérissait, et de lui inspirer contre les Français l'éloignement qu'elle avait elle-même pour cette nation ; enfin on l'abreuva de cha-

grins de toute espèce. On a même prétendu, mais sans apporter de preuves suffisantes, que sa mort, arrivée le 21 mai 1806, ne fut pas naturelle : les douleurs qu'elle éprouva après avoir pris une tasse de chocolat, firent naître ces soupçons. Telle fut la fin prématurée d'une princesse, enlevée à la fleur de son âge, et qui n'eut d'autre tort réel envers ceux qui la persécutaient, que d'avoir été favorisée de la nature. Godoi, peu de temps après, songea à donner une nouvelle épouse au prince ; mais les événemens qui survinrent lui rendirent ce choix absolument étranger. Depuis long-temps Napoléon avait formé le projet de s'emparer de l'Espagne : suivant d'un œil attentif tout ce qui se passait à cette cour, il n'attendait qu'une circonstance favorable pour se déclarer ; les troubles qui régnaient parmi les différens membres de la famille royale le décidèrent à agir. M. de Beauharnais, son ambassadeur à Madrid, conformément aux instructions qui lui furent données, eut avec le prince des Asturies des conférences, dont le secret semblait annoncer l'importance, et qui se bornaient cependant, de la part de l'envoyé français, à proposer au prince d'épouser la fille aînée de Lucien Bonaparte. Une semblable proposition fut pour Ferdinand un ample sujet de réflexions : quelque répugnance qu'il eût à contracter ce mariage, il considérait les grands avantages que pouvait lui procurer une alliance avec Napoléon ; et comme, d'ailleurs, il se sentait révolté en pensant qu'il tiendrait

peut-être une épouse de la main de Godoi, il se rendit aux désirs de l'ambassadeur français, et le chargea d'une lettre pour Napoléon. Godoi ne tarda pas à être instruit de cette démarche, et la regarda comme propre à seconder sa vengeance. Il se hâta de la communiquer au roi, mais il accompagna son récit de circonstances si odieuses ; il présenta les entretiens du prince avec l'ambassadeur Beauharnais, et surtout la correspondance commencée avec Napoléon, sous des couleurs si noires, que Charles IV donna l'ordre de saisir tous les papiers de son fils. Godoi ayant ensuite accusé le prince d'avoir l'intention de s'emparer du trône des Espagnes, le roi, dans un accès de colère, fit arrêter le prince lui-même, et le fit incarcérer à l'Escurial. Les papiers saisis chez Ferdinand contenaient : 1° la copie de la lettre qu'il écrivait à Napoléon ; 2° un mémoire sur la conduite despotique de Godoi ; 3° un écrit par lequel, dans le cas où Charles IV viendrait à mourir, le duc de l'Infantado était nommé capitaine-général de la Nouvelle-Castille. Le 5o octobre, il fut adressé au conseil de Castille un décret, par lequel Ferdinand, et tous ceux qui l'avaient servi, étaient déclarés trîtres à la patrie. Tout porte à croire que ce décret fut l'ouvrage de Godoi seul. Quoi qu'il en soit, ce ministre fut trompé dans son attente, et ne retira d'autre fruit de sa perfidie que l'indignation publique. Profondément dissimulé, sachant se plier aux circonstances, il céda à l'orage, mais il ne se décon-

certait jamais. Son intérêt du moment lui inspira l'idée de se porter médiateur entre le père et le fils. Ferdinand, d'après son avis, adressa au roi des lettres, dans lesquelles il exprimait la douleur profonde dont il était pénétré, et promettait une entière soumission à ses volontés. Ces lettres eurent tout le succès désiré, et la joie qui éclata à la cour annonça la réconciliation du père avec son fils. La prise de Stralsund par les troupes espagnoles, commandées par le marquis de La Romana, et qui faisaient partie de l'armée française, vint mettre le comble au bonheur dont sembla jouir la famille royale, bonheur qui ne devait pas être de longue durée. Bientôt on apprit que les Français, après avoir franchi les limites de l'Espagne, s'avançaient vers Madrid. Il fut alors facile de pénétrer la politique de Napoléon, et de connaître les intentions qu'il avait eues en éloignant de l'Espagne les principales forces de ce royaume. La vérité se montra donc à découvert, et dissipa toute illusion. Le roi venait d'annoncer qu'il partirait bientôt pour l'Andalousie : ce voyage dans les circonstances présentes alarma le peuple ; on craignit que le souverain n'abandonnât l'Espagne, et n'allât fixer son domicile en Amérique. L'indignation publique éclata contre Godoi, qu'on regarda généralement comme l'auteur de ce projet, et ce fut là l'origine des troubles qui se manifestèrent à Aranjez. Ce mouvement, qui n'avait pour but que l'éloignement d'un ministre devenu odieux à la

nation entière, fut regardé comme le commencement d'une révolte dirigée contre le souverain lui-même. Charles IV n'en douta pas; et pour prévenir les malheurs qui pouvaient en être la suite, il se décida sur-le-champ à descendre du trône, et à mettre la couronne sur la tête de son fils. Le prince des Asturies, proclamé roi sous le nom de Ferdinand VII, diminua les impôts; voulut que les bois immenses, faisant partie du domaine de la couronne, fussent destinés à des usages d'utilité publique; et pour payer aux officiers et aux veuves des pensionnaires les arriérés qui leur étaient dus, il se servit des 25,000,000 en numéraire trouvés chez le prince de la Paix, qu'il avait fait incarcérer, et dont il avait confisqué les biens. Ferdinand était loin de connaître toute l'étendue des dangers qui l'entouraient, ignorant que l'entrée des Français sur le territoire espagnol et leur marche vers la capitale, était la suite d'un traité conclu à Fontainebleau entre Godoi et Napoléon. La conduite de ce souverain, dont les troupes occupaient déjà plusieurs provinces de l'Espagne, devait nécessairement lui paraître inexplicable; cependant le jeune roi ne pouvait se dissimuler combien il lui importait de se rendre favorable un voisin puissant, auquel il ne pouvait résister. Les relations qu'ils avaient eues précédemment ensemble, lui donnaient quelque espoir de succès; il se décida à députer vers Napoléon trois grands d'Espagne, chargés de le complimenter, et de lui exprimer en son nom le désir qu'il

avait de conserver avec lui paix et amitié. Napoléon, après un accueil très-froid, répondit à la députation, que Charles IV était son allié et son ami, et qu'il ne pouvait, contre ses droits, reconnaître Ferdinand VII. Un grand d'Espagne envoyé vers le grand-duc de Berg reçut une réponse de même nature: le général français déclara, qu'en vertu des ordres qui lui avaient été transmis, il ne pouvait traiter avec Ferdinand, comme roi. Cependant les troupes françaises avançaient, et Murat était déjà à Madrid avec un corps d'armée, quand le 24 mars 1808, Ferdinand fit son entrée dans cette capitale. L'enthousiasme que manifesta le peuple à cette occasion, donna quelque inquiétude au grand-duc de Berg sur le succès de son entreprise, et le força de changer la marche adoptée jusqu'à ce moment. Secondé par le duc de Rovigo, qui arriva peu de temps après à Madrid, et qui annonça que l'empereur approchait de Bayonne, il décida Ferdinand à aller au-devant de lui jusques à Burgos seulement, et parvint ainsi à l'éloigner de ses sujets. Le jeune roi ne soupçonnant pas le sort qui lui était destiné, partit de Madrid le 10 avril 1808, et pour ôter toute inquiétude à ses peuples, il faisait publier partout que son absence serait de courte durée. Ferdinand arrivé à Burgos, n'y trouva point Napoléon, et commença dès lors à concevoir des soupçons; cependant il se décida à continuer sa route jusqu'à Vittoria. Le peuple, que nulle passion n'aveuglait, et qui dans tous les endroits par où avait passé le

jeune roi, avait voulu le détourner de ce voyage, le peuple, disons-nous, s'attroupa à Vittoria, et sans être intimidé par la présence des troupes françaises, s'opposa à ce que le prince allât plus loin : on voulut même, pour l'arrêter, couper les traits des chevaux attelés à sa voiture; et le duc de Rovigo, après avoir été exposé à de grands dangers, se rendit promptement à Bayonne, pour y prendre de nouvelles instructions, et revint près de Ferdinand, qu'il détermina à continuer son voyage, en l'assurant des intentions bienveillantes de l'empereur. A son arrivée sur la frontière, le roi d'Espagne fut reçu par le duc de Frioul et le prince de Neuchâtel; les habitans de Baïonne envoyèrent au-devant de lui une escorte avec laquelle il entra dans la ville le 20 avril. Le logement qu'on lui avait préparé, et la froideur avec laquelle il fut reçu, ne laissèrent plus à ce prince aucun doute sur le piège qui lui avait été tendu, et il reconnut, mais trop tard, toute l'imprudencce de sa démarche. Forcé de dissimuler, il descendit de son appartement pour recevoir Napoléon, qui, peu de temps après son arrivée, lui fit une visite, accompagné d'une suite brillante et nombreuse, et l'embrassa avec toutes les apparences de la cordialité. Le roi dina ensuite au château de Marrac avec Napoléon; fut traité par lui avec des égards qui n'annonçaient guère le coup accablant dont il devait être bientôt frappé. Cependant, le jour même, toutes ses incertitudes cessèrent, et il fut positivement instruit par le général Savary duc

de Rovigo, que Napoléon prétendait disposer du trône d'Espagne, et demandait une renonciation en sa faveur. Ferdinand montra dans cette circonstance de la dignité et beaucoup de fermeté; car, Napoléon lui ayant proposé de mettre sur sa tête la couronne d'Etrurie, et de lui donner une de ses nièces en mariage, il répondit que son ambition se bornait aux états de ses pères, et qu'il mettait tout son bonheur à mourir, s'il le fallait, au milieu de ses fidèles Espagnols. Dès ce moment il ne fut plus traité en roi, et les efforts généreux de ses deux ministres, Cevallos et Escoiquitz, ne purent apporter aucun changement à sa position. Depuis son départ de Madrid, Godoi avait été mis en liberté, et avait repris toute son influence; ce favori arriva bientôt à Bayonne, et n'y précéda que de quelques jours Charles IV et la reine. A peine ce prince fut-il arrivé qu'il protesta contre son abdication, et redemanda à son fils la couronne qu'il lui avait cédée. Ferdinand ne résista point aux volontés de son père, et fit, le 1^{er} mai, une résignation à laquelle il attachait seulement quelques conditions. « Pour satisfaire, disait-il » dans la lettre qu'il écrivit au roi, » aux vœux de votre majesté, je » consens à résigner ma couronne » en sa faveur, mais à condition : » 1^o Que votre majesté retournera » à Madrid.... 2^o Que les cortès » seront assemblées.... 3^o Que ce » sera en leur présence que ma ré- » signation aura lieu.... 4^o Que » votre majesté ne se fera point » accompagner par des individus

« qui se sont justement attiré la haine de la nation. 5° Que si votre majesté... ne veut plus régner... je prendrai les rênes du gouvernement... comme votre lieutenant. » Charles IV, dirigé par des impulsions étrangères, ne vit dans cette renonciation qu'un subterfuge employé pour gagner du temps, et le 5 mai il fit venir son fils, et menaça de le traiter comme usurpateur s'il ne faisait une résignation absolue. Cette entrevue fut accompagnée de circonstances véritablement affligeantes, et qui produisirent une vive impression même sur Napoléon, qui s'y trouvait présent avec les infans, le ministre Cevallos, et le favori Godoi. Le roi et la reine accablèrent de reproche, et couvrirent de malédictions, le malheureux prince, qui paraissait comme un criminel à qui l'on va prononcer son arrêt de mort. Enfin, Ferdinand cédant d'un côté à des menaces effrayantes, et de l'autre peut-être aux sentimens de la nature, fit, le 6 mai, une renonciation qui ne fut accompagnée d'aucune réserve. Ce fut à cette époque que les Espagnols commencèrent à manifester le caractère de fermeté et de persévérance qu'ils développèrent ensuite dans la guerre. Ferdinand, qui avant son départ avait établi à Madrid une junte suprême de gouvernement, dont l'infant don Antonio son oncle était président, ayant appris que le grand-duc de Berg s'était mis à la place de celui-ci, donna à la junte des pouvoirs, en vertu desquels elle put convoquer les cortès, et se disposer à la guerre

contre le gouvernement français. Napoléon, dont les projets furent déconcertés par de telles mesures, et surtout par la fidélité inviolable des Espagnols envers leur souverain, eut recours à un dernier moyen qui le conduisit à son but. Il engagea toute la famille royale à se rendre à Bordeaux, et là, exigea de tous les princes qui la composaient, une cession en sa faveur de la couronne d'Espagne, et une renonciation en forme à tous leurs droits sur ce royaume. A peine fut-il possesseur de ce titre, rédigé à Bayonne par le ministre Escoiquitz, et le duc de Frioul, qu'il plaça son frère Joseph sur le trône d'Espagne, et désigna pour domicile à Ferdinand la terre de Valençay, située dans l'ancienne province de Berri, et appartenant au prince Talleyrand. Ce fut là que se rendit le roi détrôné avec l'infant don Antonio son oncle, et le prince don Carlos son frère. Le chanoine Escoiquitz, le duc de San-Carlos, et M. Macanaz son secrétaire, composèrent toute sa suite. Ferdinand, dans cette solitude, n'eut d'autres ressources pour charmer ses ennuis que la lecture, la société de sa famille, et quelques promenades qui ne pouvaient ni s'étendre bien loin, ni se prolonger long-temps. Placé sous la dépendance des agens de la police qui suivaient tous ses pas et observaient ses moindres démarches, il fut non-seulement exposé à des humiliations continues, mais encore entouré de pièges de toute espèce, dont il fut cependant assez prudent pour se garantir. La surveillance de ses argus était tellement active,

que ceux qui lui étaient le plus dévoués n'osèrent jamais entreprendre sa délivrance. Sa pénétration le préserva, en 1810, d'une embûche adroitement tendue, et cachée sous des dehors si attrayans, que tout portait à croire qu'il saisirait sans balancer l'occasion qui semblait lui être offerte de sortir de l'esclavage. Un homme se donnant le nom et le titre de baron de Kolly, s'introduisit près du prince, lui proposa de le soustraire à sa captivité, l'assurant que le gouvernement anglais avait mis à sa disposition des moyens infaillibles pour favoriser son évasion. Ferdinand crut reconnaître dans ce prétendu baron un agent de la police, et rejeta ses propositions. Depuis cinq ans il languissait à Valençay, lorsque Napoléon eut à résister à toutes les puissances du Nord, armées contre lui. Sentant qu'il ne pouvait plus se maintenir sur une terre qui semblait dévorer les soldats, et dans un pays où il comptait autant d'ennemis que d'habitans, l'empereur se décida à faire à Ferdinand des ouvertures tendant à la paix; et le 11 décembre 1813, un traité fut signé à Valençay, par le duc de San-Carlos et le comte de La Forêt, chargés de pouvoirs à cet effet. Le roi ne partit cependant pour l'Espagne que le 3 mars 1814. Il n'avait avec lui que don Carlos son frère, et don Antonio son oncle; il se rendit sur la frontière sous le nom de comte de Barcelonne, et avec un passe-port du ministre de la guerre. Le titre et le nom qu'il avait pris dans son voyage ne l'empêchèrent pas d'être

reconnu, et sur son passage il trouvait une foule de peuple attirée par la curiosité. Après avoir traversé le Languedoc, il arriva à Perpignan le 19 mars vers le soir, et entra dans cette ville par une porte, au moment même où Suchet y entrait par une autre. Ce maréchal, qui s'était concilié l'estime des Espagnols, fut admis différens fois près du roi et de sa famille, et en reçut un accueil très-flatteur. Ferdinand partit de Perpignan le 22, fut partout accompagné par une garde d'honneur, et arriva de cette manière près du territoire espagnol. Comme il se disposait à entrer avec sa suite sur le sol natal, on lui donna connaissance d'une résolution prise par les cortès, portant qu'aucun étranger, même de la suite du roi, ne pourrait pénétrer avec lui au-delà des frontières; et les membres de cette assemblée qui étaient mécontents de quelques-uns des articles du traité de Valençay, ne consentirent qu'avec beaucoup de peine à modifier cette disposition. On assure qu'à l'instant où le roi mettait le pied sur le sol espagnol, le maréchal Suchet lui dit: « Je forme le vœu de ne plus voir ces » limites franchies, et d'être le » dernier général qui les traversé » avec des soldats armés. » Ferdinand, dont on était alors éloigné de soupçonner les véritables sentimens, reçut des Espagnols les témoignages les moins équivoques d'attachement et de dévouement. A son arrivée à Figuières, le fort et la garnison lui rendirent les honneurs militaires. Une députation des principaux habitans

lui exprima la joie que causait son retour; la ville fut spontanément illuminée, et pendant trois jours qu'il y resta, il reçut des félicitations continuelles. De son côté, il affecta de traiter avec distinction les officiers supérieurs de l'armée française, et admit même l'état-major à sa table. Après avoir visité le fort et l'avoir examiné dans tous ses détails, il se disposa à partir le 24 au soir. Le duc d'Albúféra, qui ne désirait rien tant que de rentrer en France, avait, avant la surprise de Lérida, demandé l'autorisation de remettre aux Espagnols leurs places, et d'en retirer les garnisons françaises. Lorsque le retour de Ferdinand fut retardé, il avait entamé des négociations à ce même sujet avec le gouvernement populaire, et il n'attendait pour agir définitivement que les ordres de Napoléon, lorsqu'il reçut des dépêches qui lui enjoignirent d'exiger des garanties, avant la remise du prince à Barcelonne, et l'échange des places et des garnisons. Le duc, ne pouvant aller contre ces ordres, les communiqua à Ferdinand. Ce prince, impatient de se rendre dans ses états, et ne voulant pas retarder son départ, consentit à laisser son frère en otage pendant quelques jours. Dans la nuit du 25 au 24, le duc d'Albúféra reçut un nouveau courrier, et quoique les instructions qui lui furent apportées ne levassent pas toutes les difficultés, il se rendit auprès du roi, qui était sur le point de partir, et lui déclara que son frère était libre. Ferdinand se montra très-sensible au procédé du maréchal, et s'engagea de fai-

re rendre les garnisons françaises sous le plus bref délai possible. Depuis Figuières jusqu'aux bords de la rivière, le roi marcha entre deux haies de soldats français, qui lui présentaient les armes à mesure qu'il avançait, et de temps à autre des salves d'artillerie se faisaient entendre. Dès ce moment plus d'hostilités sur les deux rives du fleuve : les troupes françaises et espagnoles étaient mêlées avec une foule immense de peuple, qui faisait éclater la joie la plus vive, et qui semblait avoir oublié, à l'aspect du monarque, tous les maux qu'il avait endurés pour lui. Le maréchal Suchet descendit de cheval au moment de quitter le roi, et en prenant congé du prince, il lui dit : « J'espère voir bientôt votre majesté affermie sur son trône, et les deux nations redevenir amies ; puisque déjà les deux armées cessent d'être ennemies en votre présence. » Le roi lui répondit : « M. le maréchal, cette journée vaut une victoire ; j'espère que l'avenir vous le prouvera. » Sur la route de Gironne, l'affluence était telle que toute la population de la Catalogne semblait s'y être rassemblée. Cependant le moment approchait où Ferdinand, oubliant tous les sacrifices de ce peuple si généreux, devait le déposséder de ses droits les plus sacrés, lui ravir même l'espoir de la liberté, et le remettre sous l'ancien despotisme. A peine fut-il rentré en Espagne, qu'il refusa constamment de signer la constitution, qui lui fut présentée au nom des cortès. Ce début fit pressentir un avenir funeste, et les cortès, indignées

de voir que le prince manquait ainsi à la promesse qu'il avait faite avant son départ de Valençay, de ratifier tous les actes du gouvernement populaire, résolurent de soutenir avec vigueur les intérêts qui leur étaient confiés, et de s'opposer à toutes les innovations qui pourraient porter atteinte à l'ancienne indépendance espagnole et à la liberté des peuples. Le 28 mars, ils reçurent de Gironne, sous la date du 20, la lettre suivante, écrite en langue espagnole, et signée du roi lui-même : « J'arrive à l'instant en » parfaite santé....., et le général » Copons me remet la lettre de la » régence avec les documens qui » l'accompagnent; je prendrai » une connaissance exacte de ce » qu'ils contiennent. En attendant, j'assure la régence que je » n'ai rien tant à cœur que de lui » donner des preuves de ma satisfaction, et du désir ardent que » j'éprouve de tout ce qui peut » contribuer au bonheur de mes » sujets, etc. » On connut bientôt la sincérité des sentimens exprimés dans cette lettre; car le lieutenant-général Eguia, envoyé à Madrid deux jours avant l'arrivée du roi, avec un détachement de la garde, fit arrêter pendant la nuit tous les membres de la régence et plusieurs députés des cortès; Ferdinand se rendit directement à la capitale, et y exerça sur-le-champ le pouvoir absolu. Les cortès cherchèrent en vain à lui faire des représentations; vainement ils protestèrent contre la violence exercée envers quelques-uns de leurs membres et envers tous ceux de la régence; l'appel

au peuple fut de même réclamé inutilement. Le roi prononça la dissolution de leur assemblée, et annula successivement tout ce qu'ils avaient établi. Les nouvelles institutions furent remplacées par les anciennes; l'infâme tribunal de l'inquisition put immoler de nouvelles victimes; les biens furent rendus au clergé, qui se trouva seul chargé de l'instruction publique; les moines rentrèrent dans leurs couvens, et les grands reprirent leur ancien ascendant. Pendant ce temps-là, les citoyens qui avaient servi la patrie, soit par leurs lumières, soit en exposant leur vie pour elle, furent jetés dans les cachots et confondus avec les plus vils scélérats; plusieurs d'entre eux payèrent de leur tête leur dévouement à la chose publique, et ceux qui furent assez heureux pour échapper à leurs bourreaux cherchèrent un asile parmi les peuples étrangers. Un grand nombre se rendit dans le sud de l'Amérique, et alla augmenter les forces de ceux qui s'étaient armés pour se soustraire à la tyrannie et conquérir leur indépendance. Tous les Espagnols qui avaient prêté serment au roi Joseph ou à l'empereur Napoléon, furent condamnés à un exil perpétuel; tous ceux qui avaient accepté des décorations établies par ces deux princes furent déclarés indignes de porter celles dont l'origine était due au roi actuel, ou à ses prédécesseurs. Enfin le gouvernement, ou plutôt l'inquisition, exerça la surveillance la plus vexatoire sur tous les hommes qu'on désigna sous le nom de libéraux. Au mois d'avril

1816. Ferdinand VII épousa Marie Thérèse, princesse de Portugal; et le même jour, don Carlos s'unît à une princesse de la même maison. Les changemens opérés en Espagne y avaient jeté un brandon de discorde qui, tôt ou tard, devait s'enflammer, et la position de ce pays présentait un aspect des plus affligeans. La guerre des indépendans nécessitait de la part du gouvernement des dépenses auxquelles il pouvait à peine subvenir. Plus de crédit public, plus de ressources financières; le clergé seul était riche, le reste du peuple gémissait dans la plus affreuse misère. Chaque jour il éclatait quelque nouvelle révolte parmi les troupes, manquant d'habits et en quelque sorte de pain. Le commerce était anéanti, la pensée même était assiégée par une tourbe innombrable d'espions répandus de toutes parts. De plus, la Sierra-Moréna était remplie de déserteurs, de contrebandiers qui mettaient à contribution toutes les villes voisines. Le 26 décembre 1818, la reine expira dans les plus affreuses convulsions: Charles IV et son épouse moururent aussi peu de temps après à Rome. Au commencement de 1817, on découvrit à Valence une conspiration qui parut avoir des ramifications fort étendues. Des personnes de tout rang et de tout état furent arrêtées, et plusieurs d'entr'elles condamnées à mort. Partout on voyait une défiance générale que venait encore augmenter le changement continu des ministres, dont plusieurs ne géraient que par intérim. L'Andalousie, l'Estramadure et surtout

la Manche, étaient infestées de brigands; l'armée était exaspérée; enfin l'Espagne présentait l'image d'un volcan, dont l'éruption prochaine est annoncée par les symptômes les plus alarmans. Tel était l'état des choses, quand Ferdinand prit pour 5^{me} épouse, le 2 octobre 1819, Marie-Joséph-Amélie, princesse de Saxe. Il accorda à cette occasion une amnistie générale; mais fidèle à son système, il ne rendit pas la liberté aux hommes détenus pour délits politiques, et ne rappela pas les exilés. La peste vint bientôt mettre le comble à tous les maux qui pesaient sur les malheureux habitans de l'Espagne; mais cependant elle ne ralentit pas la barbarie de l'inquisition, à qui les conspirations ourdies de toutes parts, fournissaient de nombreux prétextes pour torturer les victimes qu'il lui plaisait de se choisir. Enfin au mois de janvier 1820, le lieutenant-colonel Riego se met à la tête d'un parti, et quoique n'ayant encore que peu de forces, proclame la constitution rédigée en 1812 par les cortès, et fait un appel à tous les amis de la liberté. En peu de temps son armée se grossit, et se donne pour général en chef, don Antonio Quiroga. Ce nouveau commandant, en faisant connaître au peuple par ses proclamations, que son unique but est de rétablir la constitution des cortès, et d'établir irrévocablement le droit qu'a la nation de concourir par ses représentans à la confection des lois, fait une adresse au roi, dans laquelle il exprime les mêmes sentimens; et enfin, il s'empare

de l'île de Léon. La renommée a bientôt répandu sur tous les points de l'Espagne la nouvelle de cette insurrection. A Madrid, en Navarre, en Catalogne, en Aragon, en Galice, tout s'agite, l'espoir renaît dans tous les cœurs, et la révolution devient universelle. Ce fut à cette époque que le général Mina quitta la France et se rendit en Espagne. Ferdinand VII, qui avait toujours cru pouvoir arrêter l'effervescence populaire, fut dans la consternation en apprenant que la désertion des troupes était générale, et qu'il ne devait plus compter sur l'armée. Dans cet état de choses, il assemble son conseil; mais il n'y fut rien arrêté, tant les opinions se trouvaient divisées et même opposées. Cependant les insurgés faisaient chaque jour de nouveaux progrès, et les événemens se succédaient avec une rapidité incroyable. Le roi, se voyant donc forcé de céder à l'empire des circonstances, convoqua, le 7 mars, l'assemblée des cortès, et déclara qu'il était prêt de faire tout ce que demanderaient l'intérêt de l'état et le bonheur des peuples, qui, ajoutait-il, viennent de me donner tant de preuves de leur loyauté. Une telle déclaration fut loin de satisfaire l'impétueuse activité des esprits, et les choses en vinrent au point que le général Ballesteros se trouva dans la nécessité d'annoncer au roi qu'il ne lui restait plus qu'à opter entre la constitution ou la perte du trône. La conduite de Ferdinand, lors de sa rentrée en Espagne, peut donner une idée des combats

intérieurs qu'il eut à soutenir en ce moment; mais n'ayant plus à délibérer, il accepte la constitution qui lui est présentée, celle des cortès de 1812, et jure de la faire exécuter. Il prononce en même temps une amnistie pour tous les délits politiques, et nomme une junta provisoire pour diriger les affaires en attendant la réunion des cortès. L'inquisition et les jésuites sont de nouveau supprimés; on établit la liberté de la presse; on met dans les places les plus importantes de l'état les chefs de l'insurrection, et les hommes persécutés pour cause d'opinion; on rappelle les bannis; et enfin on notifie à toutes les puissances la révolution qui vient de s'opérer. Les cortès s'ouvrirent le 9 juillet; et le roi, la reine et tous les membres de la famille royale assistèrent à la première séance. Une des premières opérations de cette assemblée, fut d'arrêter la suppression de tous les couvens et la vente des biens du clergé. Le parti du peuple l'emportait, mais il restait à la liberté des ennemis bien puissans. Le haut-clergé, les chefs des ordres réguliers, la noblesse et ses agens ne pouvaient voir avec calme l'anéantissement de leurs titres et de leurs privilèges, la perte de leurs biens; forcés d'y souscrire extérieurement, ils agissaient sourdement, et fomentaient des troubles auxquels prenaient part les mécontents qui se trouvaient parmi le peuple et les soldats. Il en résultait dans les opinions comme dans les actes extérieurs, un choc qui menaçait de produi-

re des événemens importans. Cette crainte déterminâ le roi à se rendre avec sa famille à sa maison de l'Escorial. Mais il ne fut pas plus tôt parti que le peuple donnant à cet éloignement des intentions contraires à la liberté, demanda à grands cris son retour, et menaçait même de se porter aux dernières extrémités s'il ne se rendait à ses desirs. Le roi ne doutant pas des suites funestes que pourrait entraîner son refus, céda à la demande du peuple, et revint à Madrid. Depuis cette époque l'Espagne a continuellement été agitée par des troubles intérieurs. Les personnes formant le conseil du roi, presque toutes opposées au nouvel ordre de choses, ont souvent entravé la marche du gouvernement. Les membres du clergé, les évêques surtout, ennemis irréconciliables de l'ordre et du repos, n'ont cessé d'employer les grands moyens que la crédulité des peuples met en leurs mains, pour exciter des soulèvements, pour tramer des conspirations. On saisit des proclamations incendiaires chez un aumônier du roi, dont la maison était un foyer de contre-révolution; et l'évêque de Burgos fut arrêté, comme chef d'un complot tendant au renversement de la constitution. Le 6 février 1821, au moment où Ferdinand revenait de sa promenade, le peuple cria *Vive le roi constitutionnel!* tout se passait dans le calme le plus parfait, quand des gardes-du-corps tirent des épées cachées sous leurs redingotes, et frappent des bourgeois qui se trou-

vent près d'eux. Cette attaque imprévue causa une émeute qui donna beaucoup d'inquiétude, et qui fit verser beaucoup de sang. Il fut prouvé ensuite qu'il existait un complot parmi les gardes du-corps. Les conspirations se multiplièrent d'autant plus, que ceux qui les machinaient étaient, à peu près, certains de l'impunité. L'infatigable activité des cortès n'a cessé de s'occuper des grands intérêts de l'état et du maintien de la constitution; des lois sages et n'ayant pour but que le bonheur des Espagnols, ont été le fruit de leurs travaux, mais n'ont pas rétabli la paix intérieure. Cependant, don Manuel-de-Castro, qui avait voulu lever sous le nom du roi une armée qu'il nommait *armée de la foi*, fut arrêté; le chapelain Vinuesa fut envoyé aux travaux forcés pour dix ans; et le général Ellio condamné à mort, comme auteur ou complice de la conspiration qui éclata à Valence. Le conseil du roi, qu'on accusa dans une séance publique des cortès, d'avoir vendu l'Espagne et le roi lui-même, avait soin de ne laisser en place aucun des ministres qui pouvaient devenir les soutiens des institutions libérales; et le changement continué du ministère n'est pas une des moindres causes de la versatilité du gouvernement. Des défiances mutuelles règnent entre les principaux corps de l'état, qui se craignent et s'observent continuellement. D'un côté, les cortès suivant la ligne constitutionnelle mettent un obstacle, jusqu'ici insurmontable, à toute usurpation de pou-

voir, à toute atteinte aux droits et à la liberté de la nation; de l'autre, la marche tortueuse du gouvernement annonce, ou semble au moins annoncer, qu'on est prêt à saisir l'occasion, si elle se présentait, d'effectuer un nouveau bouleversement, au moyen duquel on renverserait les bornes mises par la constitution à l'autorité absolue. La fermentation des esprits, la division ouverte qui existe même dans l'armée, des commencemens d'hostilités entre les partis, peut-être aussi l'influence ou la participation de quelques puissances étrangères, tout annonce une crise prochaine et inévitable. Formons des vœux pour le triomphe des libertés constitutionnelles en Espagne!

FERDINAND (GRAND-DUC DE PARME), infant d'Espagne, frère du feu roi Charles IV, est né le 21 juin 1751. L'esprit philosophique qu'il aurait dû puiser dans les leçons du célèbre Condillac, son précepteur, ne l'empêchèrent pas de se livrer sans réserve à l'influence des idées de dévotion qui sont, en Espagne, la base de toute éducation. et de celle des princes en particulier. Élevé, en 1765, à la souveraineté des duchés de Parme, Plaisance et Guastalla, il épousa, le 27 juin 1769, Marie-Amélie-Antoinette d'Autriche, sœur de l'empereur régnant. Lorsque les Français franchirent les Alpes, il remporta d'abord quelques avantages partiels sur eux; puis fait prisonnier, et dépouillé de ses états, il les recouvra par suite des conventions conclues avec le général Bonaparte.

Les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla, furent réunis à l'empire français, à l'époque de sa mort, arrivée en 1802, et en ont été détachés après les événemens qui ont amené la déchéance de Napoléon. Ils forment aujourd'hui l'apanage de l'archi-duchesse Marie-Louise.

FERGUSON (ADAM), écrivain écossais, jouissant de quelque célébrité, est né en 1724, dans la paroisse de Dunkeld, dont son père était ministre. Doué d'honorables dispositions, il fut reçu, en 1759, à l'université de Saint-André, et passa ensuite à celle d'Édimbourg, par une faveur qui ne fut accordée qu'à son mérite. Il reçut les ordres avant l'âge, et fut nommé chapelain d'un régiment de montagnards écossais, faisant partie de l'armée envoyée contre la France. En 1748, après la paix d'Aix-la-Chapelle, il retourna en Écosse; mais n'ayant pu obtenir une petite cure qu'il sollicitait, il alla en Irlande rejoindre le régiment auquel il était attaché. En 1757, il entra chez lord Bute, en qualité de gouverneur de ses enfans; et en 1759, il obtint, à l'université d'Édimbourg, d'abord la chaire de philosophie naturelle, et ensuite celle de philosophie morale. En 1767, il publia son livre intitulé *Essai sur la société civile*, Londres, in-4° et in-8°. Cet ouvrage, qui commença sa réputation, a été traduit en allemand, en français et en suédois. Ses *Institutions de philosophie morale*, publiées en 1769, in-8°, réimprimées en 1800, à Mayence, à Francfort et à Bâle, ont aussi été traduites en alle-

mand, par Gave, et en français par Reverdit. En 1775, il fut choisi pour accompagner dans ses voyages sur le continent, le jeune comte Chesterfield. Il était particulièrement lié avec David Hume, et tout porte à croire qu'il partageait ses principes sur la religion; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il se montra toujours opposé au fanatisme religieux, et qu'il renonça entièrement aux fonctions ecclésiastiques. En 1778, il fut nommé secrétaire des commissaires envoyés vers les Américains pour leur porter des propositions de paix. *L'Histoire des progrès et de la chute de la république romaine*, ouvrage le plus important de tous ceux qui ont paru sous son nom, fut publié en 1782, en 5 vol. in-4°, avec 6 cartes géographiques. Le style un peu diffus, dans quelques endroits même un peu obscur, présente cependant de la noblesse et de l'élégance. Quant au fond, l'auteur pensant en véritable philosophe, effleure à peine les circonstances peu intéressantes, ne dit presque rien sur l'origine et sur les premiers siècles de Rome. Mais s'arrêtant seulement aux événemens importants, il les traite avec profondeur, en développe les suites, et montre comment elles ont pu influer sur l'existence et la chute de la république. Dans une nouvelle édition qui parut à Édimbourg, en 1799, Ferguson avait fait des changemens considérables résultat des documens authentiques qu'il s'était procurés dans un voyage en Italie. Cet ouvrage a été traduit en italien, en allemand et en français. Ferguson avait quit-

té depuis 1784 sa place de professeur, et avait donné en 1792, l'analyse de ses leçons, sous le titre de *Principes des sciences morales et politiques*, 2 vol. in 4°. Jouissant d'une pension du gouvernement qui, jointe au produit de ses travaux littéraires, lui procurait une honnête aisance, il se retira, en 1800, dans une campagne près d'Édimbourg, pour y vivre en philosophe.

FERGUSON, général anglais, membre de la chambre des communes, est un de ceux qui ont suivi le parti de l'opposition avec le plus de constance et de fermeté, et qui ont demandé avec le plus d'énergie la réforme du parlement. Le discours qu'il prononça le 18 mars 1797, prouve à quel point il portait l'amour de la liberté. Il existait à Londres une société, connue sous le nom *des amis de la réforme parlementaire*. Le gouvernement ayant, par une proclamation, ordonné la dissolution de cette société, le général Ferguson, qui en était membre, ne put voir sans indignation un tel abus de pouvoir, et dit publiquement, que les agens de la police ne s'élevaient pas toujours en interprètes de la loi. Arrêté pour cette seule cause, et incarcéré par les ordres de W. Addington, juge-de-peace, il dénonça aux tribunaux cet acte arbitraire; il demanda en même temps des dommages et intérêts qu'il n'obtint pas, à cause d'un vice de formes. Le général Ferguson n'a pas dévié de ses principes, et nommé de nouveau membre de la chambre des communes, il s'est montré cons-

tamment le soutien de la liberté.

FERINO (**PIERRE-MARIE-BARTHELEMI, COMTE**), lieutenant-général au service de France, naquit en Piémont, dans le cours de l'année 1747. Il fit ses premières armes en Autriche, dans un régiment d'infanterie, dont il devint major, et qu'il quitta à cause d'un acte d'injustice dont il eut à se plaindre. En 1789 il vint à Paris, et fut fait général de brigade. Il se distingua à l'armée du Rhin, dans les campagnes de 1794 et 1795. Élevé au grade de général de division, la reprise des lignes de Weissenbourg, et le déblocus de Landau, furent une preuve de ses connaissances dans l'art de la guerre. En 1796, servant sous les ordres du général Desaix, il passa avec lui le Rhin à Kehl, et la division qu'il commandait eut beaucoup de part à la défaite de l'armée des Cereles. Les 26 et 27 juin, il eut différentes affaires avec le corps de Condé, repoussa ses avant-postes, et entra à Offenbourg dans le même mois. Il montra beaucoup d'intrépidité au passage du Lech, qu'il effectua à Kussing; il battit ensuite les Autrichiens, et les poursuivit quelque temps avec vigueur. Sa conduite dans la belle retraite de Moreau, lui fit beaucoup d'honneur: après être resté seul avec sa division pendant 48 jours, et avoir soutenu des combats continuels, il rejoignit le corps de l'armée sans avoir perdu un seul de ses canons, et emmenant avec lui des prisonniers. Ce fut lui qui, chargé de la défense de la tête du pont d'Huningue, fit, pendant la nuit du 28 au 29 janvier 1797, une sortie

brillante, et rentra dans la place après avoir détruit la plus grande partie des travaux de l'ennemi, et avoir encloué ses canons. Le 1^{er} juin 1805, il fut nommé, par l'empereur, membre du sénat conservateur et grand-officier de la légion-d'honneur, et peu de temps après il obtint la sénatorerie de Florence. En 1807, il fut nommé gouverneur de la ville et du port d'Anvers; et en 1815, le ministre de la guerre le chargea de l'organisation des garde nationales de la Hollande. Revenu à Paris dans le mois de novembre, il reprit sa place au sénat. Après la rentrée du roi, il fut naturalisé Français, et mourut à Paris le 28 juin 1816. Généreux, loyal, guerrier distingué, rien n'aurait manqué à sa gloire, s'il eût été aussi ferme dans ses opinions politiques que brave dans les combats, et si, par ambition ou par faiblesse, il n'eût, sur la fin de sa carrière, terni l'éclat de sa vie précédente.

FERLENDIS (**JOSEPH**), naquit en 1755, à Bergame, où son père, musicien de profession, donnait des leçons de violon et de violoncelle. Le talent qu'il montra dans la suite sur le hautbois, se manifesta dès son enfance. Il fut d'abord premier hautbois à la cour de Salsbourg, et alla ensuite à Venise. En 1793, il était en Angleterre avec Dragonetti, fameux professeur de contre-basse. Les amateurs de musique font beaucoup de cas des duo, trio et quatuor, dont il est l'auteur. Il a perfectionné un instrument qui imite passablement la voix humaine; cet instrument, qu'on nomme cor-anglais, est un de ceux

dont l'effet se remarque le plus dans les concerts.

FERLONI (L'ABBÉ SEVERIN-ANTOINE), né en 1740, en Italie, fut regardé comme un des plus célèbres prédicateurs de son siècle; il s'était particulièrement adonné à l'étude de l'histoire ecclésiastique, qu'il possédait parfaitement. Lors de l'établissement de la république Italienne, dont le général Bonaparte fut nommé président, il rendit de très-grands services par le discours qu'il fit en faveur de la conscription militaire. L'abbé Ferloni fut, dans la suite, le théologien du conseil particulier du vice-roi d'Italie. Son dévouement à la personne du prince lui fit beaucoup d'ennemis, surtout parmi les fanatiques, qui ne lui pardonnaient pas d'être à la fois religieux et éclairé. Le gouvernement lui avait accordé une pension sur l'évêché de Sinigaglia. Après sa mort, qui arriva le 23 octobre 1815, le journal officiel du royaume d'Italie fit l'éloge de ses talens et de ses ouvrages, et fit particulièrement ressortir son attachement inviolable pour les Français.

FERNAN-NUNÈS (LE DUC DE), grand d'Espagne de première classe, duc de Montelano et de Casa-Fernan-Nunès, fils du comte de Fernan-Nunès, ancien ambassadeur en France, né à Madrid en 1758. Il reçut une éducation soignée, et fut dirigé dans ses études par le comte son père, également recommandable par ses talens et par ses vertus. Dévoué à la cause royale, le jeune Fernan-Nunès fut un de ceux qui, en 1807,

s'opposèrent avec le plus de courage et de force à l'emprisonnement de Ferdinand : et lorsque ce prince eut recouvré sa liberté, il prit ouvertement son parti, il le suivit même dans son voyage à Bayonne. Lors de l'avènement de Joseph Napoléon au trône d'Espagne, le comte de Fernan-Nunès fut nommé grand-veneur. Il partit pour Madrid, où à peine arrivé, il fit armer secrètement ses vassaux, souleva un grand nombre d'insurgés dans la Castille, et assigna à la caisse des secours nationaux une somme de 10,000 fr. par mois, pour la défense de la cause commune. Cette conduite dut indisposer l'empereur Napoléon, qui bientôt le déclara ennemi de la France. Des ordres furent donnés pour l'arrêter, mais le duc se retira dans ses terres, où il s'employa de toutes ses forces pour la cause de Ferdinand. Lorsque ce prince fut de retour dans sa capitale, le duc de Fernan-Nunès se rendit un des premiers à sa rencontre, et fut un des ennemis les plus violens de la nouvelle constitution et du parti des libéraux. Il fut nommé, en 1815, ambassadeur d'Espagne près la cour de Londres, et en 1817, il fut fait duc de Casa-Fernan-Nunès, et envoyé comme ambassadeur en France.

FERNEX, juge au tribunal révolutionnaire de Lyon en 1795, était ouvrier en soie avant la révolution. Quoiqu'il fût peut-être un peu moins sanguinaire que quelques-uns de ses collègues, il se montra digne de l'affreuse mission qu'ils avaient reçue de la convention. Après avoir fait mourir

un grand nombre de citoyens respectables, il fut lui-même victime d'une réaction, et massacré après la mort de Robespierre.

FERNIG (LOUIS-JOSEPH DE), né le 5 octobre 1755, d'une famille noble d'Alsace. Une éducation soignée développa de bonne heure en lui l'amour du grand et du beau. Porté par goût au métier des armes, il fit avec distinction les campagnes du Hanovre, de 1755 à 1762. Il quitta le service à la paix, et se livra avec succès à la culture des belles-lettres. Voltaire aimait à le voir; il le retint chez lui à Ferney une année entière. Après la mort de ce grand homme, Fernig vint dans le Hainault français, y fit un mariage honorable, et se fixa à Mortagne, près des frontières de la Belgique. Il partageait son temps entre les devoirs de ses charges (administrateur et greffier général des terres et châtelainies de Mortagne), l'étude de la nature, l'application des principes de la philosophie, et l'éducation d'un fils et de quatre filles. Il cherchait à graver dans leurs jeunes cœurs l'amour des vertus et de la patrie. En 1789, nommé unanimement commandant de la garde nationale, il maintint l'ordre, et la révolution ne se fit sentir dans son canton que par des bienfaits. C'est à Mortagne que se tirèrent les premiers coups de fusils entre la France et l'Europe; et c'est la garde nationale qui soutint les premières attaques des partis autrichiens. Fernig, par le zèle qui l'animait, parvint à établir un service régulier parmi les paysans de la frontière, qui

veillaient à la fois pour leurs propriétés et pour la patrie. Mais le nombre croissant de l'ennemi les exposait chaque nuit à la dévastation, au pillage, à la mort. Fernig, sans cesse au fort du danger, ne pouvait être partout. Il réclamait l'assistance des troupes de ligne, et n'obtenait que des promesses. Après plusieurs mois d'un service aussi pénible que dangereux, le général Beurnouville vint enfin prendre position au camp de Maulde; la garde nationale rivalisait alors de courage avec les troupes. A la levée de ce camp pour marcher au secours de la Champagne, les propriétés de Fernig furent sacagées. Dumouriez lui donna un asile dans son armée, et le fit nommer capitaine commandant les guides. En cette qualité, il combattit à Valmy, prit part à toutes les affaires qui forcèrent les Prussiens à la retraite; se trouva à la bataille de Jemmappes, à celle de Nerwinde, où il reçut un coup de sabre, et ne quitta l'armée et la France qu'avec son général, le 5 avril 1795. Fernig, pendant les deux campagnes de 1792 et 1793, rendit les plus grands services. Il agissait sur un terrain dont chaque village, chaque montagne, chaque forêt, chaque chemin, chaque ruisseau lui était connu. Toujours aux avant-postes, il guidait les colonnes dans leur marche, dans leurs attaques, dans les diverses surprises qu'il exécutait sans cesse. Rentré en France en 1802, par suite de sa radiation, Fernig vécut dans la retraite au sein de sa famille et entouré de l'estime

publique. Une apoplexie foudroyante l'enleva en 1816 à ses enfans, à ses nombreux amis. Ses cendres reposent à Nanterre près de Paris. Il était membre de la légion-d'honneur, père de l'officier-général et des demoiselles du même nom.

FERNIG (LOUIS-JOSEPH-CÉSAR, COMTE DE), maréchal-de-camp, commandeur de la légion-d'honneur, chevalier de Saint-Louis, grand-croix, commandeur et chevalier de plusieurs ordres étrangers, né d'une famille noble d'Alsace, à Mortagne, département du Nord, le 12 août 1774, fit ses premières armes dans le régiment d'Auxerrois, 12^{me} d'infanterie, où il avait été nommé sous-lieutenant par Louis XVI. Elevé dans les principes de la philanthropie et de la philosophie qui caractérisaient son père, il vit avec transport la régénération de 1789, et assista aux premières affaires de la sanglante et longue guerre de la révolution. En 1792, commandant un peloton de 15 hommes, il sauta dans une redoute autrichienne en avant de Menin. Blessé de deux coups de baïonnette à la poitrine, il allait succomber lorsque 4 hommes de son détachement, les seuls parvenus sans blessures graves au pied de la redoute, s'y précipitent et sauvent leur officier, faisant prisonnier tout ce qui n'était point tué. Il se distingua à Valmy et à Jemmapes, où il combattit avec valeur, quoique non entièrement guéri de ses blessures, et fut nommé capitaine adjoint à l'état-major du général en chef Dumouriez, sur le champ de bataille

d'Anderlecht, pour avoir, à la tête de ces cadrons de chasseurs à cheval et avec 2 pièces d'artillerie légère, culbuté et poursuivi l'arrière-garde de l'armée autrichienne jusque dans Bruxelles, en lui faisant un grand nombre de prisonniers. A Nerwinde, 18 mars 1793, la cavalerie ennemie portait tous ses efforts contre le centre de l'armée française. Déjà la division du général Chancel était entamée, et le désordre faisait d'effroyables progrès, lorsque le capitaine de Fernig, jugeant de tout le danger du moment, ordonne au nom du général en chef, se met à la tête de ce qui se trouve sous sa main, parle d'honneur, de patrie (expressions magiques alors), charge trois fois de suite les cuirassiers autrichiens et les dragons de la Tour. Cette attaque, faite avec moins de 300 hommes, étonne, arrête l'ennemi, et donne le temps à la division de se rallier. Elle revient au feu, combat avec la plus grande valeur, et contribue puissamment aux succès de la droite. Le capitaine de Fernig, blessé de plusieurs coups de sabre dans la première charge, ne quitta point le champ de bataille, et y fut nommé le soir, par le général en chef et les commissaires de la convention, adjudant-général, lieutenant-colonel. Le 5 avril 1793, forcé de quitter la France avec le général Dumouriez, M. de Fernig ne voulut point accepter le service qu'on lui offrait dans l'armée autrichienne. Les blessures reçues en combattant pour sa patrie n'étaient point encore fermées, et il avait la douleur de se voir exilé. Il gémissait,

mais il rejetait avec horreur jusqu'à la pensée de tourner ses armes contre elle. Après avoir parcouru divers pays étrangers, et aussitôt qu'il crut le pouvoir, il vint reprendre, non son grade, mais son rang parmi les soldats français. Il fit comme volontaire et officier d'état-major sans solde, les campagnes des années 6, 7, 8 et 9 près des généraux Hatry, Hoche, Jourdan, Massena, Lecourbe, Moreau, Macdonald. Par un contraste singulier, son nom figurait sur la liste des émigrés, pendant qu'il prodiguait de nouveau son sang aux combats et aux batailles de l'Ostrach, d'Engen, de Moëskirch, de Biberach, de Memingen, d'Hochtadt, de Nordling, de Neubourg, d'Ampfingen, de Hohenlinden, de Salzburg, de Lambach, de Kremsmünster, de Roveredo, de Trente, etc., etc. Après sa radiation et après la campagne d'Italie de l'an 9, il fut chargé, comme chef de bataillon, par les généraux Pully et Montrichard, de plusieurs commandemens importants en Helvétie. Rentré en France en l'an 10, il fut nommé par le premier consul major du 112^{me} régiment qui s'organisait à Bruxelles. Il organisa également, avec le général Valence, la 5^e légion de réserve. A la descente des Anglais en Zélande, il y fut envoyé et commanda une brigade d'infanterie. L'ennemi retiré, il partit (quoique attaqué d'une violente fièvre prise à Flessingue) pour l'Espagne, comme commandant du 1^{er} régiment provisoire d'infanterie, et fit une guerre de partisan pendant deux ans. Son régiment était en arri-

vant de 2700 hommes; des combats journaliers dans les provinces de la Navarre et de l'Arragon, contre Mina, dans la nouvelle et Vieille-Castille, contre l'Empecinado, et dans le midi de l'Espagne, contre de nombreux ennemis, le réduisirent à 1200 hommes. Pendant les campagnes de 1809 et 1810, il fit de 11 à 1200 prisonniers, tant ou mit hors de combat plus de 1500 Espagnols, eut 2 chevaux tués sous lui à la tête de ce régiment. Nommé adjudant-commandant, et appelé à l'état-major général en 1811, il quitta l'Espagne, rejoignit la grande armée à Berlin, fit la campagne de Moscou, comme sous-chef d'état-major du prince de Neuchâtel, major-général, et se trouva à toutes les affaires de cette désastreuse campagne. Une formidable batterie de 12 à 15 pièces de gros calibre plongeait des hautes murailles de Smolensk sur nos colonnes, faisait de grands ravages, et séparait en deux le centre de la ligne d'attaque. Tout ce qui se présentait sous cette terrible batterie était pulvérisé. Le colonel de Fernig, porteur d'ordres de l'empereur au maréchal prince d'Eckmühl, commandant l'attaque de front, ne voulant pas perdre un temps précieux à tourner ce dangereux passage, est renversé avec son cheval à cent pas de la muraille. Il se débarrasse avec beaucoup de peine, s'éloigne, et achève sa mission, heureux d'en être quitte pour de fortes contusions. Plus tard, le colonel de Fernig a fait partie de l'escadron sacré, qui entourait l'empereur dans la retraite de Russie, et quelques

jours après il devint chef d'état-major de la cavalerie. Rentré en Pologne, il ne quitta pas un instant le vice-roi, dont il était sous-chef et souvent chef d'état-major. Au combat du 5 avril 1813, près de Magdebourg, il rendit en cette dernière qualité d'importans services. A la bataille de Lutzen, il enfonça le corps de réserve composé des gardes impériale russe et prussienne, et coopéra à la gloire de cette journée. Il remplissait les fonctions de chef d'état-major du prince de Neuchâtel, à la bataille de Wurtzchen ou Bautzen, et les continua jusqu'à la suspension d'armes de Neumark. Nommé général de brigade à Dresde, le 14 juin 1813, et envoyé à Hambourg comme chef d'état-major du gouvernement, il fut en même temps commandant supérieur, pendant une partie du blocus, et successivement sous-chef et chef d'état-major du 13^{me} corps. Rentré en France en 1814, en 1815 il fut aide-major-général de l'armée qui s'organisait à Paris; il a commandé une brigade en 1815, et, rentré à Paris après les désastres de Waterloo, il est depuis cette époque en disponibilité.

FERNIG (LES DEMOISELLES DE), FÉLICITÉ, âgée de 16 ans, et THÉOPHILE, de 13, vivaient paisiblement chez leur père à Mortagne, département du Nord, lorsque la révolution suscita la guerre. C'est dans ce village, situé à l'extrême frontière de la Belgique, que commencèrent les premières hostilités, et à la porte de M. de Fernig que se tirèrent les premiers coups de fusil. Les patrouilles

autrichiennes venaient très-souvent, dans la nuit, piller les malheureux paysans et enlever leurs bestiaux. La garde nationale, seule force alors sur la frontière, commandée par M. de Fernig père, s'opposait à ces violences; tantôt repoussés, tantôt repoussant, ces infortunés vivaient dans une continuité d'alarmes et de dangers. Les demoiselles de Fernig, chaque nuit éveillées par le bruit de la mousqueterie, les cris des femmes et des enfans, craignant pour les jours de leur père constamment à la tête de ses volontaires, et brûlant de patriotisme, et du désir de protéger leurs concitoyens, forment et exécutent un projet digne des beaux temps de l'ancienne Rome. Une nuit, aussitôt après le départ de leur père, elles revêtent les habits du frère, officier dans le régiment d'Auxerrois, s'arment chacune d'un de ses fusils doubles de chasse, prennent de la poudre, des balles, vont se grouper dans un peleton, et marchent à l'ennemi. L'action s'engage, quelques Autrichiens sont tués, ils se retirent, et la garde nationale rentre encore avant le jour dans ses foyers. Ces jeunes et intéressantes filles n'avaient pu échapper long-temps à leur bravoure. Pendant l'une de ces attaques nocturnes, les gardes nationales, sont fortement repoussées. Le village va devenir la proie du massacre et des flammes. Le général Beurnonville, prévenu par les avant-postes de la vivacité du feu, marche au secours des attaqués. Cependant, les volontaires guidés par les intrépides sœurs,

et animés par le péril qui menace leurs femmes, leurs enfans, s'élancent, enfoncent l'ennemi, lui tuent du monde, font quelques prisonniers, et parviennent à le chasser au-delà des frontières. Les vainqueurs regagnaient leurs habitations lorsqu'ils sont rencontrés par la troupe de ligne. Le général Beurnonville leur prodigue des éloges mérités, et les passe en revue. Les demoiselles de Fernig rentrent tout à-coup dans la timidité de leur sexe et de leur âge, conjurent vainement ces braves gens de les cacher au général; il se livre ainsi que sa troupe à l'admiration que lui inspirent leurs hauts faits, leur étonnante bravoure, et en rend compte au gouvernement. La convention leur envoya deux chevaux caparaçonnés. La coalition avait résolu l'invasion de la France par la Champagne. Le duc de Brunswick se présenta avec une armée formidable. Les troupes du Nord marchent rapidement pour renforcer l'Est. Le camp de Maulde abandonné, les Autrichiens ne trouvant plus de résistance, fondent sur le village de Mortagne, le mettent à feu et à sang, et s'acharnent particulièrement à détruire les propriétés de M. de Fernig, dont ils ont éprouvé le courage ainsi que celui de ses enfans. D'un côté sentant bien que laisser cette famille à Mortagne c'était la sacrifier, avait fait nommer le père capitaine des guides, appeler le frère près de lui, et donner des commissions d'officiers d'état-major aux deux sœurs. Elles durent donc, à l'évacuation, quitter leurs foyers et

leurs infortunés compatriotes. Entourées du respect de l'armée, elles en faisaient l'admiration; et le général, qui savait ce que pouvait l'exemple des grandes actions sur l'esprit des Français, montrait les héroïnes à ses soldats et les menait à la victoire. Elles combattirent à Valmy; et, par leur courage, comme par l'enthousiasme qu'elles produisaient, elles contribuèrent à sauver la patrie; à Jemmapes, elles firent des prodiges. Le père et le frère qui ne les quittaient pas avaient beaucoup de peine à maîtriser leur fougueuse impétuosité. Nulle fatigue, nul danger ne les arrêtait. Dans le fort de la mêlée, à l'attaque du village de Quarégnon, la cadette, Théophile, se précipite avec quelques chasseurs à cheval sur un bataillon de grenadiers hongrois, le dissipe, et de sa main saisissant celui qui paraît le plus colossal, le désarme, le mène au général en chef. La stature de ce grenadier à pied dépassait presque celle de son vainqueur à cheval. L'autre sœur accompagnait dans cette mémorable bataille le jeune duc de Chartres, aujourd'hui duc d'Orléans, et ne le quitta pas dans les brillantes charges qu'il exécuta. Au combat d'Anderlecht, en avant de Bruxelles, toutes deux, entraînées par cette exaltation de gloire qui électrisait leurs âmes, se trouvent au milieu de l'arrière-garde ennemie; un officier supérieur leur crie : bas les armes ! La cadette s'avance, et pour toute réponse le renverse mort d'un coup de pistolet. Dans cette affaire, l'aînée portant les ordres du gé-

néral en chef, longeait la ligne avancée. Un capitaine belge (M. Van Hamm), que trop d'ardeur avait emporté, se trouve enveloppé par des dragons de Cobourg. Ses gens sont hachés; car les Belges n'obtenaient pas de quartier des Antrichiens, et lui-même, atteint d'une blessure, allait succomber sous le nombre. N'écoutant que son courage, la jeune guerrière s'élançait avec les hussards qui lui servaient d'ordonnances, au secours de l'officier belge, et après des prodiges de valeur parvient à le dégager. On était étonné de trouver dans deux jeunes filles de stature médiocre, sous des figures d'une douceur, d'une timidité, d'une modestie extrême, des âmes aussi fortes dans le péril, aussi ardentes pour la gloire de leur patrie. A Nerwinde et dans toutes les affaires qui eurent lieu jusqu'au 5 avril 1793, elles se trouvèrent partout où il y avait du danger. Elles eurent plusieurs chevaux tués en combattant. Cependant Dumouriez rentré en France, fait sa proclamation de Saint-Amand; le ministre de la guerre, Beurnonville, et les commissaires de la convention, viennent pour l'arrêter, et sont eux-mêmes retenus en otage. Dumouriez hésite, et au lieu de marcher sur Paris, perd deux jours, manque son but, et est forcé de quitter l'armée. C'est un bataillon commandé par M. Davoust, aujourd'hui maréchal prince d'Eckmühl, qui voulant punir une coupable défection, fait feu sur le général et son escorte, dans le moment où il allait visiter la place de Condé. Dumouriez et

la cadette des demoiselles de Fernig ont leurs chevaux tués; l'aînée met pied à terre, fait monter le général, et le guide vers un bac situé à la Boncaulde; ils passent l'Escaut et échappent.... au fer français!!! Terrible exemple des vicissitudes! Dumouriez, sorti du danger que lui avait fait courir le bataillon Davoust, s'arrête un instant au château de Whiers, et vient à la barrière de Burry. Voulant partir pour Bruxelles, inspection faite de sa bourse, il ne s'y trouve que quelques louis. Les demoiselles de Fernig, le père, le frère et les officiers de l'état-major qui l'accompagnent, lui donnent ce qu'ils possèdent. Le général attendri, embrasse ses malheureux compagnons, et s'éloigne. On a cependant dit que Dumouriez avait emporté le trésor de l'armée. Voilà comme une coupable action en fait supposer beaucoup d'autres; voilà comme la passion dénature la vérité! Ces jeunes personnes, qu'aucune fatigue ne rebutait, qu'aucun danger n'étonnait, entraînées hors de cette France qu'elles adorent, mais dont la défection de leur général les exile, reprennent modestement les habits et les occupations de leur sexe. Elles se rendent en Hollande, ne cessant pas de faire les vœux les plus ardens pour la gloire de leur pays. Bientôt forcées de se réfugier en Westphalie, en Allemagne, en Danemark, elles trouvent appui dans l'immense majorité de toutes les classes, et sont persécutées des gouvernemens. On plaint, mais on admire ces modernes Antigone-

ne , errantes de contrée en contrée, gaidant, soignant et consolant leur vénérable père. La terreur s'oblissait. Elles rentrent en Hollande, et y sont emprisonnées. Rendues à la liberté, elles exécutent l'audacieuse résolution de venir à Paris demander leur radiation ou la mort. Recueillies, honorées par quelques personnes, leurs efforts sont vains; un homme puissant, mais qui, depuis, a aussi éprouvé les malheurs de l'exil, s'oppose à leurs réclamations. On ne veut plus de leurs têtes; mais on les force de quitter une seconde fois la terre natale. Peu après, des amis obtiennent la radiation de cette famille, qui conserve précieusement le souvenir d'un tel bienfait. Rentrées en France en 1802, elles trouvèrent les biens de leur père vendus. La convention nationale avait décrété que leur maison de Mortagne serait reconstruite aux frais de l'état. Ce décret n'a pas été exécuté, et les demoiselles de Fernig n'ont jamais rien voulu réclamer. Modestes dans la prospérité, grandes dans le malheur, elles se croyaient assez récompensées par l'estime publique. Vers cette époque, l'aînée, M^{lle} Félicité, épousa un officier belge retiré, et se fixa à Bruxelles, où elle sert de modèle aux mères par la tendresse qu'elle porte à ses enfans, et aux épouses par l'attachement qu'elle porte à son mari. La cadette, M^{lle} Theophile, n'a pas voulu se marier. Tout entière consacrée aux belles-lettres qu'elle cultivait, aux beaux-arts qu'elle pratiquait avec succès, elle resta auprès de son vieux père jusqu'à la fin de ses

jours, et ne lui survécut que de 2 ans. En 1816, elle s'était retirée auprès de sa sœur à Bruxelles, et c'est entre les bras de cet ancien compagnon d'armes qu'elle mourut. Comme ses sœurs, elle avait reçu une éducation soignée, et s'était livrée à l'étude pendant son exil. Sa famille posséda d'elle des vers charmans, dans lesquels s'expriment le goût et la délicatesse de son âme. Elle dessinait, peignait avec pureté et chaleur, connaissait presque tous les arts libéraux, pratiquait toutes les vertus. Elle repose humblement auprès des théâtres de sa gloire. Un jour la postérité, qui contempera ses actions, cherchera le monument qu'auraient dû lui élever la reconnaissance et l'admiration. Des deux autres sœurs, M^{lle} Louise et Aimée, l'une est mariée à un négociant d'Amsterdam, et la dernière, à un officier-général dont le nom et les services se rattachent aux belles pages de notre gloire.

FERRAND (LE COMTE ANTOINE), pair de France, ministre d'état et commandeur de l'ordre du Saint Esprit, né d'une ancienne famille, en 1752, était, avant la révolution, conseiller aux enquêtes dans le parlement de Paris. Il fut l'un des membres de cette compagnie qui, en 1787, représentèrent à Louis XVI le danger de créer, pour cinq ans, des emprunts graduels et successifs. Il prononça à ce sujet un discours assez éloquent, dans lequel il rappela la conduite qu'avait tenue Louis XV en 1770, époque où les circonstances étaient à peu près semblables pour ce qui

était relatif aux finances. Après avoir montré la plus vigoureuse opposition aux principes qui se développèrent en 1789, M. Ferrand ayant reconnu l'impossibilité d'arrêter le torrent révolutionnaire, qu'on voyait se grossir chaque jour, prit le parti de quitter la France, en conservant, toutefois, l'espoir d'y rentrer bientôt, sous les drapeaux de la coalition étrangère. Le prince de Condé, dont il gagna la confiance, l'admit à son conseil; le magistrat fut constamment près du général pendant sa première campagne; mais à l'époque de la mort de Louis XVI, M. Ferrand devint membre du conseil de régence. Il ne suivit cependant pas toujours la fortune de Louis XVIII, car il rentra en France, aussitôt que le premier consul en eut ouvert les portes aux émigrés. Il est vrai que comme tant d'autres, il put le faire avec autorisation, afin de se trouver à même de profiter des circonstances favorables à servir la cause de ses maîtres. Au surplus, il ne remplit aucune fonction sous le gouvernement consulaire, ni sous le gouvernement impérial, et s'occupa presque constamment de littérature. Un de ses ouvrages intitulé *Lettres politiques et morales d'un père à ses fils*, dans lequel il établit que « nul n'a le droit de vouloir une révolution, » lui attira quelques désagrémens: non pas sans doute à cause de cette maxime, qui ne pouvait plus déplaire à Napoléon empereur; mais à l'occasion d'un discours de *Vidmandus*, où il est question du rétablissement de

Childéric sur le trône de ses aïeux. L'ouvrage cartonné par ordre de l'autorité, n'en fut que plus recherché. L'auteur reçut de l'empereur de Russie une lettre très-flattante, qu'accompagnait une bague du plus grand prix. D'après des bruits publics répandus en 1812, M. Ferrand, ainsi que plusieurs autres personnages, parmi lesquels on distinguait MM. Mathieu de Montmorency et Alexis de Noailles, n'aurait pas été étranger à la tentative de Mallet pour renverser le gouvernement impérial. Ces assertions n'ayant jamais été prouvées, ne donnèrent lieu à aucune poursuite envers ceux qu'elles désignaient. Le jour de la première entrée des alliés à Paris (31 mars 1814), dans une réunion de royalistes qui eut lieu chez M. Lepelletier-de-Morfontaine, M. Ferrand proposa d'effectuer le rappel des Bourbons, par l'intermédiaire du sénat. La première partie de sa proposition fut accueillie, mais la seconde fut rejetée à l'unanimité; et tout le monde ayant crié *point de sénat*, on résolut de s'adresser directement à l'empereur Alexandre. Le duc de La Rochefoucauld-Doudeauville, MM. de Châteaubriand, de La Ferté-Méun, de Semallé, et M. Ferrand, chargés de cette mission, furent favorablement reçus par le comte de Nesselrode, qui leur fit obtenir l'assentiment et la protection de son souverain. Le 15 mai 1814, M. Ferrand fut nommé ministre-d'état et directeur-général des postes. Au mois de juillet, il fut nommé membre de la commis-

sion chargée d'examiner les demandes en restitution des biens des émigrés, non vendus. Le 13 septembre, il présenta sur ce sujet, à la chambre des députés, un projet de loi dont il développa les motifs. Tous ses moyens furent employés à faire valoir les services des émigrés et leurs malheurs. Il émit ce principe, que le roi, en déclarant irrévocable la vente des biens nationaux, avait statué à cet égard ce qu'il pouvait statuer; mais que, tout en respectant sa parole sacrée, pour le maintien de la paix intérieure, nulle puissance humaine ne saurait légitimer ce qui est en soi illégitime. De là, il concluait qu'une indemnité devait être accordée par l'état aux émigrés, aussitôt que les circonstances le permettraient. Cette proposition de M. Ferrand fut victorieusement réfutée par M. Bédoch. M. Ferrand eut, par *interim*, le portefeuille de la marine, durant la maladie et après la mort de M. Malouet. Pendant ce temps, il rédigea un projet relatif à l'abolition de la traite des Nègres. Le matin du 20 mars 1815, lorsque Napoléon revint de l'île d'Elbe s'approchait de Paris, M. Ferrand céda la direction des postes à M. de Lavalette, qui avait possédé cette place vingt ans, et obtint de lui un sauf-conduit, au moyen duquel il put sortir de Paris sans être inquiété. Cette pièce dictée à M. de Lavalette par un sentiment d'humanité, fut produite lors de son procès, et devint une des bases de sa condamnation. On la considéra comme une preuve é-

vidente de l'insorption de la place de directeur des postes par M. de Lavalette, avant l'arrivée de Napoléon à Paris!!! Au lieu de suivre le roi à Gand, M. Ferrand se dirigea vers la Vendée, y séjourna quelque temps sans résultat, et se rendit ensuite à Orléans, où, malgré un ordre d'exil, on le laissa tranquille, en égard à ses infirmités. Après la seconde entrée des alliés, il recouvra tous ses titres, emplois et honneurs; fut de plus nommé pair de France le 19 août, et membre du conseil privé, le 19 septembre. Le 20 novembre suivant, il figura comme témoin à charge dans le procès du comte de Lavalette. Le 21 mars 1816, il fut nommé, par ordonnance, membre de l'académie française reconstituée, et le 16 décembre de la même année, grand-officier secrétaire des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit. Le comte Ferrand a publié un assez grand nombre d'ouvrages, tant avant son émigration qu'après sa rentrée en France. Les suivans sont connus, du moins par leurs titres : 1° *Nullité et Despotisme de l'assemblée prétendue nationale*, décembre 1789; 2° *État actuel de la France*, janvier 1790; 3° *Adresse d'un citoyen très-actif*, février id.; 4° *Le dernier coup de la ligue*, octobre 1790; *Le rétablissement de la monarchie*, juillet 1795; 5° *L'esprit de l'histoire, ou Lettres politiques et morales d'un père à son fils sur la manière d'étudier l'histoire en général, et particulièrement celle de France*, 1809, 4 vol. in-8°, 5^{me} édition, 1816;

6° *Eloge historique de M^{me} Elisabeth*, id., esquisse à Ratisbonne, en 1795; 7° *Théorie des révolutions*, 1817, 4 vol. in-8°. On attribue au comte Ferrand la tragédie de *Philoctète*, représentée en 1786: deux autres tragédies inédites sont, à ce qu'on assure, dans son portefeuille; nous lui conseillons d'en faire une sur le procès de M. de Lavalette.

FERRAND (MARIE-LOUIS), général de brigade, naquit à Besançon, département du Doubs, le 12 octobre 1755, de parens honorables qui lui firent donner une bonne éducation. Son frère ayant été nommé pharmacien en chef de l'armée du général Rochambeau, il partit avec lui, fit les campagnes d'Amérique, lors de la guerre de l'indépendance. De retour dans sa patrie, il entra dans un régiment de dragons, fut nommé lieutenant en 1792, et chef d'escadron en 1795. Détenu comme suspect, pendant le régime de la terreur, il ne recouvra la liberté qu'après la révolution du 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794), et devint peu de temps après général de brigade. Il commanda en cette qualité dans les armées de l'Ouest, des Ardennes et de Sambre-et-Meuse. Gouverneur de Valenciennes à l'époque du traité de paix d'Amiens, puis commandant du département du Pas-de-Calais, il fit ensuite partie de l'expédition de Saint-Domingue, dont la portion espagnole venait de passer sous la domination française. Cette île soumise après une campagne de moins de quatre mois, fut

bientôt troublée par l'insurrection générale des hommes de couleur, qui éclata sur tous les points de l'île, dans le mois de novembre 1802. Le général Leclerc, commandant de l'expédition, et gouverneur-général de l'île, mourut dans ce mois même, de la maladie contagieuse dont il était atteint, et laissa l'armée sans chef. Le général Ferrand fut chargé de défendre la partie française de la colonie; mais Dessalines occupant le Cap, il se vit contraint de se retirer à Santo-Domingo, dont les habitans lui confièrent, d'une commune voix, le commandement. Attaqué par Dessalines à la tête de 22,000 Noirs, il le combattit, et le força de lever le siège, le 18 mars 1805. Jusqu'en 1808, époque des troubles en Espagne, il administra la colonie de manière à se concilier les suffrages et l'amitié de tous les habitans. Mais les événemens de la métropole portèrent le gouvernement espagnol de Porto-Ricco à déclarer la guerre au général français. Celui-ci, fort de l'estime qu'il avait inspirée aux colons, et de leur confiance dans sa prudence et dans sa valeur, fit témoigner au gouverneur espagnol le désir de conserver la paix. Ce gouverneur, loin de se prêter aux vues du général français, motivées par les intérêts et les besoins des habitans de Santo-Domingo, par les avantages qui devaient résulter de la continuation de la bonne harmonie entre les deux peuples, et enfin par l'inutilité de répandre un sang que ne réclamait ni l'honneur national, ni l'honneur particulier, excita une insurrection

à Barahonde, ce qui mit le général Ferrand dans la nécessité de marcher contre les rebelles dont le nombre s'élevait à plus de 2,000. Ferrand ne pouvait disposer de plus de 500 hommes ; mais la valeur de ses troupes ne lui permit pas, ses propositions ayant été repoussées, d'hésiter un seul instant ; il voulait d'ailleurs éviter que la révolte ne fit de plus grands progrès. Ce fut malgré les habitans qu'il partit de Santo-Domingo. Le 7 novembre 1808, il rencontra les insurgés à Palo-Hincado et les attaqua. Le premier choc fut des plus violens, mais les forces du général Ferrand étaient trop inférieures. La cavalerie ennemie débordant les deux ailes du corps français, les rangs furent rompus, les meilleurs officiers tués, et les troupes mises en fuite. Ne pouvant ni rallier les fuyards, ni survivre à une si cruelle défaite, l'infortuné général se fit sauter la cervelle d'un coup de pistolet.

FERRAND (ANTHELME), né dans le département de l'Ain, y fut, en 1792, nommé suppléant à la convention nationale, où il n'entra qu'après que cette assemblée eut prononcé sur le sort de Louis XVI. Lorsqu'il fut question, en 1793, d'établir la loi sur le *maximum*, il combattit le projet de taxer les grains. Dans le mois d'août 1793, il proposa que le nombre des membres de la convention fût réduit par les assemblées électORALES. Passé au conseil des cinq-cents, il demanda que le dernier quart des biens nationaux vendus fût payé au cours des assignats,

et que les biens non vendus le fussent à l'enchère. A l'occasion des troubles réactionnaires qui éclatèrent à Lyon en 1796, il défendit avec force les compagnies de *Jésus* et du *Soleil*, auxquelles on les attribuait. Sorti, dans le mois de mai 1797, du conseil des cinq-cents, M. Ferrand fut nommé, en 1800, président du tribunal civil de Belley (chef-lieu de la sous-préfecture du 5^me arrondissement du département de l'Ain). Il remplissait encore les fonctions de cette place en 1817.

FERRAND DE LA CAUSSADE (JEAN-HENRY BEGAYS), général de division, naquit le 16 septembre 1756, à Montflanquin, d'une famille noble. Destiné au métier des armes, il prit du service étant encore très-jeune, et fut nommé, en 1746, lieutenant au régiment de Normandie infanterie. Il fit les campagnes de 1747 et 1748, et se trouva aux sièges de Berg-op-Zoom, du fort Hillo, et à la bataille de Laufelt. Au combat de Clostercamp, l'un des plus remarquables de la guerre de *sept ans*, il reçut une blessure grave. Nommé capitaine, en 1755, et chevalier de Saint-Louis, en 1767, il devint, en 1775, major-commandant de Valenciennes, et ne cessa d'occuper ce poste qu'en 1790, époque de la suppression des états-majors de place. En 1792, les habitans de Valenciennes lui confièrent le commandement de la garde nationale de leur ville. Dans la même année, nommé maréchal-de-camp, il partit pour l'armée du Nord, et fut chargé du commandement de l'aile gauche à la célèbre bataille de Jemmapes.

Il eut une part bien honorable au succès de cette affaire, par l'impétuosité avec laquelle il emporta, à la baïonnette, les villages de Carignan et de Jemmapes, et par l'habileté qu'il déploya en manœuvrant sur le flanc droit de l'ennemi. Immédiatement après la bataille, il fut nommé commandant de Mons, où il se rendit aussitôt. Général de brigade le 8 mars 1795, et, le 15 du même mois, général de division, il reçut de Dumouriez l'ordre de quitter Mons pour se rendre à Condé et à Valenciennes. Commandant de cette dernière place, il refusa d'admettre les troupes du général transfuge, ce qui la conserva à la France. Le 5 mai suivant, l'armée coalisée, forte de 150,000 hommes, commandée par le prince de Cobourg, le duc d'York et le général Ferraris, investit Valenciennes. Le général Ferrand de La Caussade la défendit pendant près de trois mois, quoiqu'il n'eût pas plus de 9000 hommes de garnison; il avait soutenu quatre assauts, et avait défendu trois brèches praticables au corps de la place. Enfin, n'espérant plus être secouru, il capitula. Le gouvernement de la terreur appesantit sur lui sa main funeste, et ce brave général resta détenu jusqu'après la révolution du 9 thermidor au 2 (27 juillet 1794). Sous le consulat, il fut nommé préfet de la Meuse-Inférieure. Après deux années d'exercice dans ces fonctions, il fut, en 1804, appelé à un autre emploi; mais les fatigues de la guerre ayant considérablement altéré sa santé, il se vit contraint de quitter la carrière

des affaires publiques, honoré de l'estime de ses concitoyens et de la bienveillance du gouvernement. Il se retira dans une propriété qu'il avait à la Planchette, près de Paris; il y mourut le 25 novembre 1805. Cette même année, il avait publié un *Précis de la défense de Valenciennes*, remarquable par l'exactitude des faits et le mérite de la narration.

FERRAND-VAILLANT, fut nommé, en septembre 1795, député, par le département de Loir-et-Cher, au conseil des anciens. En janvier 1796, il fut suspendu de ses fonctions par le corps-législatif, pour avoir signé un arrêté dans les assemblées primaires. Réuni depuis aux membres du conseil des anciens, il fut compris, par le directoire, dans la proscription du 18 fructidor au 5 (4 septembre 1797). M. Ferrand se retira en pays étranger; cependant, en 1800, il lui fut permis de rentrer en France. Il a été nommé, depuis, conseiller à la cour d'appel d'Orléans.

FERRARI (GUIDON), naquit à Novarre en 1717, et mourut en 1791. Il s'est fait connaître par les ouvrages suivans : *De vitâ quinque imperatorum*, ou *Mémoires de la vie de cinq généraux autrichiens qui se sont distingués dans la dernière guerre avec la Prusse*. Ces généraux sont : Brown, Daun, Madastli, Serbelloni et Laudon. *De Rebus gestis Eugenii principis à Sabaudiâ, bello pannonico, libri III*, imprimé à la Haye en 1749. Cet écrit a été traduit en italien par le P. Savi, à Milan, en 1752. *De Rebus gestis Eugenii principis, à bello italico, libri IV*,

in-8°, traduit également, par le P. Savi, en italien, à Zutphen, en 1773. *De Rebus gestis Eugenii principis, bello germanico, libri I, bello belgico, libri III*, in-8°, Vienne, 1775. *Res bello gestæ auspiciis M. Theresiæ Augustæ, ab ejus regni initio ad annum 1765, inscriptionibus explicatæ*, in-8°, ibid., 1775. *De Vitâ quinque imperatorum Germanorum*, in-8°, à Nimègue, en 1750. *De politica Arte oratio dicta*, in-4°, ibid., 1751. *De optimo Statu civitatis dicta, de jurisprudentiâ*, 1765, in-4°, Milan, en 1750. *Epistolæ de institutione adolescentiæ*, in-8°, trad. en italien par le P. Savi, à Augsbourg, 1756. *Orationes actionesque academicæ*, in-4°, Milan, 1765. *Inscriptiones, dissertationes de origine, antiquitate, monumentis Insubrum, gentiumque illis finitimarum, epistolæ italicè scriptæ ad Insubriam pertinentes*, titu o : Lettre lombarde, 3 vol. in-8°, Hugano, 1777. *Guidonis Ferrarii opusculorum collectio*, 1 vol. in-4°.

FERRARI (L'ABBÉ JEAN-BAPTISTE), naquit à Treviso le 21 juin 1732, et mourut à Padoue en 1806. Il est auteur de différens ouvrages écrits en latin, et qui traitent pour la plupart de matières religieuses. Cependant on lui doit comme poète quelques opuscules qui ont du mérite; ce sont des dialogues, des odes, des élégies et des épigrammes. Ceux de ses ouvrages qui sont le plus estimés sont : 1° *Laudatio in funere Clementis XIII*, in-4°, Padoue, 1769; 2° *Vita Ægidii Forcellini*, ibid., 1792, in-4°; 3° *Vita illustrum virorum seminarij patavinensis*,

ibid., 1799, in-8°; 4° *Vita Jacobi Facciolati*, ibid., 1799, in-8°; 5° *Vita Pii VII, cum appendice*, ibid., 1802, in-4°.

FERRARIS (JOSEPH, COMTE DE), feld-maréchal autrichien, vice-président du conseil aulique, etc., naquit à Lunéville le 20 avril 1726, d'une famille noble, originaire du Piémont, établie en Lorraine depuis plus d'un siècle. En 1755, il fut d'abord placé en qualité de page chez l'impératrice Amélie, veuve de l'empereur Joseph I^{er}. La guerre ayant éclaté peu de temps après, le comte de Ferraris, qui sortait à peine de l'enfance, demanda du service et en obtint dans le régiment de Grumme, le 11 avril 1741. A la bataille de Czallau, le 17 mai 1748, il fut blessé d'un coup de feu, et fut successivement nommé lieutenant et capitaine. Le comte de Ferraris ne fut promu à aucun grade pendant les quatre années de paix de 1744 à 1748; mais la guerre de sept ans lui fournit de nouveau l'occasion de signaler sa valeur. Le 14 octobre 1758, à la bataille de Hoch-Kirchen, il s'empara d'une batterie de 36 pièces de canon, à la tête du régiment de Charles-Lorraine, dont il était colonel. La décoration de Marie-Thérèse fut la récompense des services importans qu'il rendit dans cette journée. En 1761, il fut appelé au grade de général-major, et en 1773 à celui de lieutenant-général. En 1777, il fut nommé directeur-général de l'artillerie des Pays-Bas : ce fut à cette époque qu'il s'occupa de la carte des provinces belgiques. En 1778, lors de la guerre avec la

Prusse, Marie-Thérèse plaça sous la direction de cet officier-général le jeune archiduc Maximilien, depuis électeur de Cologne. En 1795, quoique âgé de 67 ans, il se signala encore aux journées de Faultin, de Famars, et au siège de Valenciennes. Il obtint peu de temps après le cordon de commandeur et la grand'croix de Marie-Thérèse. En octobre 1795, il quitta l'armée. En 1798, il occupa à Vienne la place de vice-président du conseil aulique de guerre, et, en 1801, il reçut le titre de conseiller intime et fut nommé feld-maréchal. Il mourut à Vienne le 1^{er} avril 1807.

FERRAUD (N.), député à la convention nationale par le département des Hautes-Pyrénées, naquit dans la vallée d'Aure, vers 1764. Dès l'ouverture de la session, en septembre 1792, il se fit remarquer par son zèle patriotique; et ses premiers travaux consacrés aux subsistances, furent pour lui l'occasion de présenter des vues très-judicieuses sur cette branche d'économie politique. On le chargea de faire un rapport sur les opinions des sociétés populaires de France, qui demandaient la mise en jugement de Louis XVI. Lors du procès de ce prince, il se rangea de l'opinion de la majorité. Il fit décréter la tradition à la barre d'un nommé Viard, envoyé du ministre Lebrun à Londres, accusé d'être l'agent des émigrés et de l'étranger; demanda que Pache, ministre de la guerre, ne pût sortir de la capitale avant d'avoir rendu compte de sa gestion; s'opposa à la confiscation des biens des individus arrêtés

dans les rassemblemens séditieux, et demanda qu'elle n'eût lieu que pour les chefs; enfin proposa de déclarer que les 22 membres de l'assemblée dénoncés par les sections de Paris, n'avaient pas cessé de bien mériter de la patrie. Ferraud s'était attaché au parti de la *Gironde*, qui voulait la république fondée sur la justice et sur les lois; il avait combattu avec vigueur les opinions des membres du parti de la Montagne; nul doute qu'il n'eût été du nombre des proscrits au 51 mai 1795, comme l'inimitié de Robespierre et de ses partisans semblait l'en menacer d'avance. Pour le soustraire au sort qu'on lui réservait, ses amis lui firent donner diverses missions près des armées du Nord et des Pyrénées-Orientales. Ferraud était brave; il ne put rester simple spectateur dans cette honorable lutte; il chargea avec autant d'intrépidité que de succès à la tête d'une colonne, et fut grièvement blessé. C'est à cette occasion que les auteurs de la *Biographie universelle* disent, qu'il *montra quelque valeur*. Ce n'est point là assurément exagérer l'éloge. Rappelé à la convention, peu de temps avant le 9 thermidor an 2 (2 juillet 1794), il fut adjoint à Barras pour diriger la force armée contre la commune de Paris, et prendre des mesures pour réduire les rebelles; il contribua à l'arrestation de Robespierre. A la suite de cet événement, il présenta des réflexions sur le projet d'organisation des comités, et quelques jours après rendit compte de propos atroces tenus au magasin à poudre de Grenelle. En l'an 5, il fut

de nouveau envoyé en mission aux armées, où il continua à donner des preuves de son intrepidité ordinaire; il fit connaître successivement la prise du Fraïken-dal par l'armée du Nord, et la capitulation du fort du Rhin; enfin il annonça que les événemens de l'intérieur, qui suivirent la journée du 12 germinal même année (1^{er} avril 1795), où la populace des faubourgs s'était dirigée, mais sans succès, sur la convention, avait retrempe l'énergie des troupes, dont il fouait en même temps le bon esprit et la discipline. De retour de sa dernière mission, il est adjoint aux représentans chargés de presser l'arrivée des subsistances à Paris. Rentré à la convention, il prononce une opinion sur l'organisation du gouvernement, et présente un projet, qui en est le résultat. Le 1^{er} prairial an 4 (20 mai 1795), une nouvelle insurrection, mais plus violente que la première, éclate contre la convention, Les factieux, que stimulent les ennemis du gouvernement républicain, se précipitent dans l'assemblée, après en avoir repoussé la garde et brisé les portes. Ferraud, accoutumé à braver les dangers, et vivement affligé de voir la représentation nationale outragée, redouble d'efforts pour s'opposer à cette multitude, il est repoussé. Vingt armes à feu sont dirigées sur le président, M. Boissy-d'Anglas. Ferraud s'élance pour le couvrir de son corps; menacé violemment lui-même, il dit aux furieux : « J'ai été atteint plus » d'une fois du fer ennemi. Voilà » mon sein couvert de cicatrices. » je vous abandonne ma vie; mais

» respectez le sanctuaire des lois. » Ce furent ses dernières paroles. Il est renversé d'un coup de pistolet qui l'atteint dans la poitrine; cependant il respire encore. Une femme, ou plutôt une furie (voyez ASPASIE), le frappe au visage de ses galoches, et un monstre d'un autre sexe le traîne dans le couloir et lui coupe la tête, qu'il place au bout d'une pique. Porteur de cet horrible trophée, il se présente au président et reste immobile devant lui. M. Boissy-d'Anglas (voyez ce nom) s'incline avec respect, hommage pieux et sublime que le libelliste auteur de la *Vie politique de tous les députés* travestit par ces mots : *salue très-humblement*. Les continuateurs du *Dictionnaire de l'abbé Feller*, en retraçant cet événement, conservent la décence que ne peuvent connaître le cynisme et la calomnie. L'assassin, ou du moins celui qui avait promené la tête de la victime, était un serrurier qui fut condamné à mort le lendemain. Le jour de l'exécution, ses dignes complices ne voulurent pas lui laisser subir la peine due à son crime; ils l'arrachèrent de dessus l'échafaud, et le portèrent en triomphe dans le faubourg Saint-Antoine. Ce triomphe exécrable ne fut pas de longue durée; l'assassin, bientôt repris et livré à une commission militaire, fut enfin exécuté. La convention nationale décréta qu'il serait fait un rapport sur tous les événemens relatifs à la mort de Ferraud; qu'un tombeau, sur lequel on graverait ses dernières paroles, lui serait élevé, et que des honneurs funèbres seraient rendus à sa mé-

moire. Cette cérémonie eut lieu le 14 prairial, et l'oraison funèbre du défunt fut prononcée par J. B. Louvet, l'un des membres de l'assemblée. Un dernier décret portait, qu'il serait pourvu à ce que sa dépouille mortelle pût être transmise à la postérité. Une autre cérémonie funèbre fut célébrée à Brivès, où M. Dulaure, qui comme Louvet avait été le collègue de Ferraud à la convention, prononça un discours touchant. Les administrateurs du département des Basses-Pyrénées demandèrent vengeance, et la convention nationale acheva de remplir le devoir que lui avait imposé l'exécrable attentat commis sur la personne de l'un des membres, en condamnant à la déportation plusieurs des complices de l'assassinat. A la mort de Ferraud, se rattacha cependant cet événement politique d'une si haute importance, que le parti de la Montagne fut entièrement renversé, et que la convention et la France purent respirer en paix.

FERRIER (FRANÇOIS-LOUIS-AUGUSTE), d'abord sous-inspecteur des douanes à Bayonne, fut ensuite nommé directeur dans la même administration à Rome; puis directeur-général à Paris. Appelé à la direction de Dunkerque, en 1814, après la première abdication de l'empereur, il fut fait, en 1815, chevalier de la légion d'honneur; reprit ses fonctions de directeur-général pendant les cent jours, et celles de directeur-particulier après la même époque. Il a publié deux ouvrages, sous le titre d'*Essai sur les ports francs*, un vol. in-8°, 1804;

Du gouvernement considéré dans ses rapports avec le commerce, un vol. in-8°, 1805.

FERRIÈRES (JEAN-MARIE), avocat et député à l'assemblée législative, exerça au commencement de la révolution les fonctions de juge au tribunal de Baugé, puis celles d'administrateur du département de Maine-et-Loire, qui le porta, en 1791, à l'assemblée nationale législative. Il professa des opinions très-modérées, et combattit toutes les propositions qui présentaient quelques caractères de violence. Il s'opposa fortement à ce que l'assemblée prît en considération la fameuse pétition que Pétion présenta, le 4 août, en demandant au nom des sections que le monarque fût déposé, et l'autorité confiée à une convention nationale. Il a été nommé, en 1800, juge au tribunal d'appel d'Angers.

FERRIÈRES (CHARLES-ÉLIE, MARQUIS DE), né à Poitiers, le 27 janvier 1741, d'une famille noble. Il embrassa la carrière militaire, et servit dans les chevau-légers de la garde du roi. Peu de temps après, désirant se livrer entièrement à l'étude de la littérature, il se retira au château de Marsay près de Mirabeau, où il se maria. Nommé député de la noblesse de la sénéchaussée de Saumur, aux états-généraux, il y présenta un ouvrage intitulé : *Plan de finances pour l'établissement d'une caisse territoriale*. Peu de temps avant la convocation des états-généraux, il avait publié *le Théisme*, 2 vol. in-12. Il livra successivement à l'impression, des ouvrages sur la politi-

que et la littérature. Ils ont pour titre : 1° *le Théisme, ou Recherches sur la nature de l'homme, et sur ses rapports avec les autres hommes dans l'ordre moral et dans l'ordre politique*, 2 vol. in-12, 2^{me} édit., Paris, 1791; 2° *Justine de Saint-Flour, précédé d'un entretien sur les femmes, considérées dans l'ordre social*, 2 vol. in-12; 3° *les Vœux*, un vol. in-12; 4° *Mémoires pour servir à l'histoire de l'assemblée constituante, et de la révolution de 1789*, au 7, 3 vol. in-8°; 5° *de la Constitution qui convient aux Français*, in-8°, 1789; 6° *de l'Etat des lettres dans le Poitou, depuis l'an 500 de l'ère chrétienne jusqu'à l'année 1789*; l'auteur y a joint un *Discours sur le goût*; *Lydia, conte imité du grec, de Parthénius, de Nicée*; 7° *l'Eloge historique du C. Bréquigny*, un vol. in-8°, au 7 de la république; 8° *Plan de finances pour l'établissement d'une caisse territoriale*, in-8°, 1790; 9° *Compte rendu à mes commettans*, in-8°, 1791; 10° *Opinion contre l'arrestation du roi à Varennes*, in-8°, 1791. M. de Ferrières avait un goût décidé pour la retraite, la littérature et la bienfaisance. Il mourut à son château de Marsay, le 30 juillet 1804.

FERRIÈRES (NICOLAS), fils d'un avocat de Belfort, et officier-général sous la république, fit ses premières armes long-temps avant la révolution, dans le régiment de Bouillon, d'où il passa, en 1770, dans la légion de Soubise; fut admis dans l'état-major-général, avec le grade de major, et fut réformé peu de temps après. Il fit alors un voyage à Vienne, pour y soutenir un procès que

la maison d'Orléans plaidait devant le conseil antique : il échoua dans cette mission, ce qui ne l'empêcha pas d'être nommé secrétaire des commandemens du prince, par la protection duquel il parvint même à obtenir le grade de maréchal-de-camp. En 1788, il figura dans l'armée révolutionnaire surnommée du Comtat-Venaissin, et fit, en 1791 et 93, la guerre d'Alsace sous Custines; il remporta, dans la journée du 17 mai 1793, quelques avantages sur l'avant-garde du prince de Condé, et fut chargé à son tour avec vigueur par les Impériaux. Le général Custines étant allé prendre le commandement de l'armée du Nord, Ferrières l'y suivit, et le dénonça sous le prétexte d'incivisme. Investi ensuite du commandement de l'armée de la Moselle que quittait Houchard, le général Ferrières s'étant laissé battre par les émigrés, fut disgracié et rayé des cadres de l'armée.

FERRIS (L'ABBÉ), aumônier du roi, était à l'époque de la révolution, chanoine d'Amiens et promoteur de ce diocèse. En 1791, il quitta la France, et alla se joindre aux étrangers dans les plaines de Champagne. Tel qu'on a vu depuis tant de moines espagnols, l'abbé quittant le rabat pour prendre le hausse-col, devint capitaine du régiment de Berwick, et fit cette campagne immortelle, pour ceux qu'il venait combattre, puisqu'elle permit de pressentir le degré de gloire auquel les Français libres pourraient s'élever. L'abbé capitaine Ferris figura dans la déroute des Prussiens, que la valeur des émigrés ne put

empêcher. Il rentra en France sous le gouvernement impérial, et crut ne pas devoir refuser de ce gouvernement la place d'administrateur du collège des Irlandais, à Paris. Après le rétablissement du gouvernement des Bourbons, en 1814, l'abbé Ferris fut, on ne sait trop pourquoi, privé de ses fonctions, mais le roi le nomma chevalier de Saint-Louis le 29 janvier 1817.

FERROUX (ÉTIENNE-JOSEPH), député à la convention nationale, fils d'un conseiller du roi près le parlement de Besançon, est né le 25 avril 1751. A l'époque de la révolution, il était attaché au ministère des finances, et, en 1789, il fut nommé député extraordinaire de la ville de Salins, département du Jura, près de l'assemblée nationale. Nommé par ce département, en septembre 1792, membre de la convention, il s'opposa d'abord à la mise en jugement du roi; mais dans le procès de ce prince, forcé de voter à la tribune, et à haute voix, sur les quatre questions, il vota la mort avec la majorité. Il fut cependant de l'avis de l'appel au peuple, et du sursis. M. Ferroux, attaché au parti de la Gironde, protesta avec fermeté contre les événemens du 31 mai 1793, ce qui le fit comprendre au nombre des 73 pros crits, et enfermer dans la prison du Luxembourg. La révolution du 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794), lui sauva la vie, et dès le 18 frimaire an 3, il rentra à la convention. Quelque temps après le 10 prairial de la même année, il fut envoyé en mission dans les départemens de l'Ain, de

l'Isère, du Rhône, de la Loire et de Saône-et-Loire, d'où le directoire le rappela au mois de brumaire an 4. Lors de l'organisation constitutionnelle de l'an 5 (1795), il fut nommé simultanément au conseil des anciens par les départemens de la Haute-Saône et du Jura. Par suite de la journée du 18 fructidor an 5 (4 septembre 1797), il fut compris sur la liste des déportés de Cayenne; il dut à l'amitié de plusieurs de ses collègues qui avaient de l'influence, sa radiation de la liste fatale. Il cessa de faire partie du conseil des anciens, le 1^{er} prairial an 6 (20 mai 1798), et devint bientôt commissaire du directoire-exécutif près l'une des salines du département du Jura. Il en exerçait encore les fonctions lorsqu'il fut nommé par le premier consul Bonaparte, membre du conseil-général et directeur des contributions directes du département du Jura; il passa ensuite à la direction des contributions directes du département du Doubs. Après les événemens politiques qui amenèrent l'abdication de l'empereur, le 20 juillet 1814, une lettre du ministre des finances annonça à M. Ferroux qu'il était remplacé; mais qu'ayant droit à une pension par l'ancienneté de ses services, elle serait liquidée tout de suite, et en effet elle le fut à partir du 1^{er} août suivant, en considération de 40 années et 5 mois de services dans l'administration publique, *les 6 années passées comme législateur non comprises*. Cette pension a cessé de lui être payée depuis le 1^{er} janvier 1816; et de plus il s'est

vu atteint, on ne sait à quel titre, puisqu'il n'exerçait plus de fonctions publiques, par la loi dite d'*amnistie*, du 12 de ce mois, qui bannit de France les conventionnels désignés comme *votans*. Forcé de s'expatrier à plus de 65 ans, il s'est retiré en Suisse. M. Ferroux est porteur de l'original d'une dénonciation sous la date du 25 thermidor an 2, adressée par la société populaire de Salines à la convention nationale, dans laquelle on demande sa mise en jugement et sa mort d'après ces considérations : « Lors-qu'il fut » question de juger le tyran, di- » sent les membres de la société, » ce mandataire le condamna, il » est vrai, à la mort, mais sous la » réserve insidieuse et perfide de » l'appel au peuple. N'est-ce pas » ce même député qui, dans son a- » dresse intitulée *Compte rendu à mes commettans*, a cherché à per- » suader que la journée du 31 mai » 1795 était un attentat contre la » liberté de nos législateurs, qui, » suivant lui, ne rendaient leurs » décrets que par la terreur? N'est- » ce pas lui qui a protesté contre » l'arrestation des *Girondins*; en » un mot, qui a fait tous ses ef- » forts pour égaler l'opinion pu- » blique sur la vérité des faits qu'il » nous était si intéressant de con- » naître? » Ainsi la fatale juri-pru- dence de 1815, a fait proscrire en 1816 par suite de l'amnistie royale, celui dont les anarchistes de 1795 demandaient la tête comme royaliste! Nous rapporterons, en terminant cette notice, un trait qui fait honneur à la délicatesse d'un homme pauvre, infirme, et aujourd'hui âgé de 70 ans.

Lors de sa dernière proscription, en 1816, on lui fit espérer qu'il pourrait obtenir quelque adoucissement à son sort, s'il voulait se dessaisir de cette dénonciation, et la joindre à l'appui d'une réclamation. Ce généreux citoyen s'y refusa, parce qu'un des signataires qui jouit de quelque considération dans sa commune, est père d'une nombreuse famille. Ces faits puisés dans l'exacte vérité, détruiront, on doit l'espérer, les calomnies ou les erreurs des autres biographies qui se sont mutuellement copiées.

FERRY (N.), député au mois de septembre 1792 par le département des Ardennes à la convention nationale, prit une part modérée aux différentes discussions qui eurent lieu avant et après le procès du roi. Quoiqu'il ne fût pas de l'avis de la mise en jugement de ce prince, lors du procès, subjugué par les hommes d'une opinion violente, et forcé d'exprimer son vote à la tribune, il se réunit à la majorité. Dans la même année, il fut envoyé en mission en Corse, où il n'a laissé que des souvenirs honorables. Après son retour, il parla plusieurs fois sur les assignats, et s'opposa à la suppression des assignats de 1000, 2000 et 10,000 fr. Après la session conventionnelle, il rentra dans l'obscurité de la vie privée, et on l'a totalement perdu de vue.

FERRY-DE-SAINT-CONSTANT (J. L.), né dans les États romains, fut nommé en 1807 professeur du lycée d'Angers. En 1811, il fut envoyé à Rome pour organiser l'instruction publique.

On connaît de lui : 1° *Le génie de Buffon*, in-12, 1778; 2° *Les portraits, caractères et mœurs du 18^{me} siècle*, in-12, 1788; 3° *De l'Éloquence, et des orateurs anciens et modernes*, in-8°, 1789, imprimés à Londres, 4 vol. in-8°, 1804. Cet ouvrage a été de nouveau réimprimé en France en 1805; 4° *Racdimens de la traduction, ou l'art de traduire le latin en français*, suivi d'une *Notice des traductions des auteurs latins*, 1 vol. in-12, 1808, 2^{me} édition, 2 vol. in-12, 1811.

FERSEN (AXEL, COMTE DE), né en Suède, d'une ancienne famille Livonienne, vint fort jeune en France, où il prit du service, et obtint le grade de maréchal-de-camp. Au bout de quelques années, il retourna dans sa patrie, où ses talens militaires et les connaissances qu'il avait acquises lui donnèrent une grande prépondérance. Il fut successivement nommé feld-maréchal et sénateur de Suède; se fit remarquer dans l'assemblée des états, en 1756. Ce fut lui qui porta la parole au nom de la commission établie pour juger les auteurs d'une conspiration tendant à donner plus d'extension au pouvoir royal, et pour laquelle le comte de Brahé, le baron de Horn et le capitaine Puke portèrent leur tête sur l'échafaud. Lorsqu'en 1752 Gustave III, à son retour de France et appuyé par le ministère de Louis XV, changea la forme du gouvernement suédois, le comte de Fersen, ne pouvant lutter contre l'opinion publique, qui favorisait ce changement, prit le parti de s'éloigner de Stockholm. Cependant, dès que la nouvelle

constitution eut été acceptée, il revint prendre place au sénat; mais ce corps, qui avait perdu toute son influence, s'affaiblissait et se consolidait. Le comte de Fersen finit par donner sa démission, et se retira encore une fois de la cour. Il reparut aux diètes de 1778, 1786 et 1789; parvint à former une opposition dans les deux premières, mais ne réussit dans la dernière qu'à faire naître quelques discussions oragenses qui déterminèrent le gouvernement à le mettre aux arrêts, ainsi que plusieurs de ses collègues. Le parti du roi triompha, et le comte de Fersen fut rendu à la liberté pour être témoin de ce triomphe; mais il eut assez de caractère pour n'en paraître point affecté. Ses talens, son éloquence et son désintéressement, le firent toujours admirer. Il mourut vers l'année 1799.

FERSEN (AXEL), fils du précédent, né à Stockholm en 1759, après avoir fait ses études en cette ville, vint en France, où, suivant l'exemple de son père, il prit du service et acquit la propriété du régiment Royal-Suédois. Il passa en Amérique, où il prit part à la guerre de l'indépendance. A son retour, il voyagea en Angleterre et en Italie, et se trouva à Paris en 1789. Le comte de Fersen n'adopta point les principes qui servirent de bases à la révolution. Il se montra constamment dévoué à la famille royale; et lorsqu'en 1792 elle était détenue au Temple, il s'exposa à mille dangers pour la servir. Forcé de céder à la force des circonstances, il quitta la France, et alla résider

successivement à Vienne, à Dresde et à Berlin. Après avoir passé quelques années dans ces capitales, il revint en Suède, où le roi Charles XIII l'accueillit avec distinction, le nomma chevalier de ses ordres, grand-maître de sa maison et chancelier de l'université d'Upsal. Ces honneurs ne purent le garantir de la destinée fatale qui l'attendait. Après avoir échappé aux orages de la révolution française, le comte de Fersen périt victime d'une prévention élevée contre lui, à l'occasion de la mort de Charles-Auguste d'Augustembourg, qu'on avait depuis quelque temps élu prince royal de Suède. Le peuple, dont ce prince était l'espoir, le croyant empoisonné, et soupçonnant le comte et surtout sa sœur d'être les auteurs de ce crime, l'assaillit à coups de pierres, au moment où il accompagnait le convoi funèbre, et l'immola à sa fureur. Cet événement arriva en 1810.

FESCH (JOSEPH), cardinal, oncle de Napoléon, est né à Ajaccio le 3 janvier 1756. Il fit ses études au collège d'Aix en Provence, où il était encore à l'époque de la convocation des états-généraux. La persécution exercée contre les prêtres pendant le règne de la terreur, sans le porter à renoncer à l'état ecclésiastique, lui fit chercher un refuge à l'armée du général Montesquon, alors en Savoie; il y fut employé dans les vivres. Appelé en 1796 aux fonctions de commissaire des guerres à l'armée d'Italie, dont le général Bonaparte était commandant, il les remplit jusqu'au moment où le général prit les rênes du gouver-

nement. Il rentra dans la carrière ecclésiastique, et, après le concordat de 1801, il devint archevêque de Lyon. Le 25 février 1803, il fut élevé au cardinalat : il accompagna le pape dans son voyage à Paris, et assista au couronnement de l'empereur. En 1805, grand-aumônier, grand-cordon de la légion-d'honneur et membre du sénat, il reçut encore du roi d'Espagne l'ordre de la Toison d'or. En 1806, le prince-primat le nomma son coadjuteur et son successeur, et, en 1809, Napoléon le fit archevêque de Paris; mais le cardinal Fesch refusa, par suite des discussions qui avaient lieu entre l'empereur et le souverain pontife sur les affaires ecclésiastiques. On vit même ce prélat, qui avait été élu président du concile de Paris, le 28 février 1810, s'élever avec force contre les vues de l'empereur, et improuver les mesures que la politique lui dictait contre le pape. Le mécontentement de Napoléon fut extrême; il reléqua son oncle dans son archevêché de Lyon, et révoqua le consentement qu'il avait donné aux arrangemens avec le prince-primat, qu'il transporta au prince Eugène Beauharnais, vice-roi d'Italie, sous le nom de grand-duc de Francfort. Cette sorte de disgrâce durait encore en 1814. Lyon étant menacé par les troupes autrichiennes, le cardinal Fesch suivit les autorités jusqu'à Roanne; il se retira ensuite dans une communauté de religieuses, qu'il avait fondée à Pradines. Forcé de s'en éloigner, il se rendit à Rome, où il fut très-bien accueilli de Pie VII. Les événemens du

20 mars 1815 le rappelèrent à Paris, et il fit partie de la chambre des pairs de Napoléon. Après le second retour du roi, il dut de nouveau quitter la France. Il vit tranquillement à Rome, sous la protection et dans la bienveillance du gouvernement pontifical. On assure que plusieurs fois sollicité de donner sa démission de l'archevêché de Lyon, il s'y est constamment refusé, et n'a pas été plus disposé à accepter un coadjuteur pour la nomination duquel son consentement était nécessaire. Cette conduite devrait peu surprendre de la part d'un prélat qui résista à Napoléon dans tout l'éclat de sa puissance, et s'attira volontairement une disgrâce. Dans cet état de choses, M. l'abbé de Rohan, qui était naguère simple séminariste, vint d'être nommé récemment grand-vicaire-général de Lyon.

FESSLER (IGNACE-AURÈLE), littérateur, que quelques évènements de sa vie, ont, autant que ses ouvrages, contribué à rendre célèbre, est né en 1756 à Presbourg, en Hongrie; il endossa, à 17 ans, l'habit religieux chez les capucins de Mœdling. Passé à Vienne en 1781, pour y résider dans un couvent du même ordre, l'empereur Joseph II, dont il eut l'honneur de fixer l'attention, le nomma, en 1785, son lecteur. Bientôt M. Fessler prit ses degrés de docteur en théologie à l'université de Lemberg, où, après avoir obtenu une dispense d'observer la règle de son ordre, il professa, jusqu'en 1788, les langues orientales. M. Fessler, qui voulait se faire remarquer dans plus d'un

genre, fit représenter dans la même année, sur le théâtre de Lemberg, une tragédie dont le succès fut prodigieux; mais ce succès devint pour lui une source d'accusations. La pièce, intitulée *Sidney*, fut dénoncée comme outrageant la religion. A cette époque, la révolution venait d'éclater dans les Pays-Bas, et là, comme ailleurs, on l'attribuait aux progrès de la philosophie moderne. Ne pouvant plus compter sur la protection de l'empereur Joseph II, alors au moment de mourir, il prit le parti de se réfugier à Breslau avant la fin du procès qu'on instruisait contre lui. Accueilli par le libraire Korn, sa réputation le fit connaître du prince de Carolath, en Silésie, qui lui confia l'éducation de ses enfans. En 1791, M. Fessler, fatigué des tracasseries qu'on lui suscitait, se fit protestant. En 1795, il alla à Berlin; le roi de Prusse, en lui offrant un traitement considérable, le nomma consultant pour les affaires de l'église catholique dans ses provinces polonaises. M. Fessler s'occupa alors d'instruction et de littérature, épousa une demoiselle de Berlin, et se retira, en 1805, dans une habitation champêtre qu'il avait acquise à quelques lieues de la capitale. La guerre qui, en 1806, ébranla si fortement le trône de Prusse, en faisant perdre à M. Fessler son emploi, fut la cause de sa ruine. Le produit de ses travaux littéraires devint alors sa seule ressource pour subvenir aux besoins d'une famille assez nombreuse. En 1810, la fortune lui sourit de nouveau. Il fut nommé, par l'empereur,

reur de Russie, professeur de philosophie et des langues orientales à l'académie d'Alexandre-Newsky, à Pétersbourg, avec un traitement de 2,500 roubles. Ses principes différant de ceux des autres professeurs, sa manière d'enseigner lui suscita des contradicteurs; il donna sa démission, mais il conserva ses appointemens; et sous le titre de correspondant de la commission législative, il alla s'établir à Yolok, dans l'intérieur de la Russie. Il vit aujourd'hui dans une retraite agréable, située vers les confins du gouvernement de Saratow. Parmi les meilleurs ouvrages de M. Fessler, on cite les suivans : 1° *Marc-Aurèle*, tableau historique, Breslau, 1790-1792-1799, 4 vol. in-8°; 2° *Aristide et Thémistocle*, Berlin, 1792, 2 vol. in-8°; 3° *Mathias Corvin, roi de Hongrie et grand-duc de Silésie*, Breslau, 1795-1794-1796, 2 vol. in-8°; 4° *Attila, roi des Huns*, Breslau, 1794, in-8°. C'est à M. Fessler qu'on doit la *Continuation de l'histoire de l'ancienne Grèce, renfermée dans le voyage d'Anacharsis*, Berlin, 1797-1798, 2 vol. in-8°.

FETH-ALI-CHAH, roi de Perse, issu d'une des plus anciennes familles de Perse, de la tribu des Kadiars, se nommait vulgairement Baba-Khan avant son avènement au trône. Il servit en 1779 sous les ordres de son oncle, Aga-Méhémet-Khan, alors souverain de la Perse. Reconnaisant dans son neveu de grandes dispositions, une énergie et un courage à toute épreuve, Aga-Méhémet-Khan l'envoya en qualité de gouverneur à Shiras, pour

ramener dans le devoir les provinces au midi de la Perse, qui étaient alors en pleine révolte. En 1798, Aga-Méhémet-Khan ayant été assassiné dans sa tente, Baba-Khan, qui était à la tête d'une armée nombreuse, monta sur le trône, après avoir défait trois autres prétendants nommés Ispahan, Sabiras et Téhéran. C'est alors que Baba-Khan changea son nom contre celui de Feth-Ali-Chah. Napoléon conserva pendant longtemps des relations d'amitié avec ce prince; il eut même à sa cour un envoyé, le général Gardanne. Quand ses deux fils aînés furent en état de porter les armes, Feth-Ali-Chah leur remit le commandement de ses troupes : dès lors on le vit rarement à la tête de son armée. Il gouverne ses états avec la plus grande équité : ami des lettres et des savans, il a même composé des poésies très-agréables dont il existe des traductions françaises.

FEUILLANT (ETIENNE), journaliste, naquit à Bressac (en Auvergne). Il se destinait au barreau, lorsque la révolution vint ouvrir un champ plus vaste à ses spéculations. Il s'associa d'abord avec un journaliste nommé Beau lieu, qui, comme lui, cherchait à faire sa fortune, et ils publièrent ensemble un *Journal du Soir*, destiné à rendre compte le jour même des séances de l'assemblée constituante: lorsqu'elle fut transférée de Versailles à Paris, en 1790, Feuillant abandonna son associé, pour imprimer un autre *Journal du Soir*, sans réflexions. Ce journal, qui paraissait plusieurs heures avant celui de Beau-

lieu, obtint un grand débit. M. Feuillant le rédigeait de manière à se concilier tous les partis, n'émettant jamais aucune opinion qui lui fût propre, méthode dont il n'eût jamais dû s'écarter. Feuillant, à l'aide de ce journal, acquit une fortune considérable, qu'il augmenta depuis par d'heureuses spéculations. Il en jouissait quand les événemens qui ensanglantèrent l'année 1815 le tirèrent de sa tranquillité, pour le jeter dans les affaires publiques. Dès 1814 il avait créé, sous le titre de *Journal général de France*, un journal non libéral : le parti qu'il y servit le fit élire en 1815 membre de la chambre des députés, par le département de Maine-et-Loire. Fidèle à ses mandataires, M. Feuillant vota constamment avec la majorité. On fut aussi affligé que surpris de voir un homme qui jusqu'alors avait paru d'un caractère doux et conciliant, se signaler à la tête des plus ardens provocateurs des mesures et des lois qui, par leur violence, rappelaient la plus terrible époque de la révolution. Les lois contre la liberté individuelle et politique, contre la liberté de la presse, les cris et les propos séditieux, etc., etc., n'ont pas eu de plus ardent défenseur que M. Feuillant. Le 25 décembre 1815, peu de jours après la mort du maréchal Ney, M. Feuillant appuya de toutes ses forces la proposition de M. Humbert de Sesmaisons, tendant à demander des renseignemens aux ministres de la justice et de la police, relativement à l'évasion de M. Lavalette.

« Un grand coupable, s'écria-t-il,

» vient de se soustraire à sa con-
 » damnation. Il faut, sans retard,
 » chercher à en pénétrer la cause
 » politique; une enquête est indis-
 » pensable. Il faut savoir si la cons-
 » piration du 20 mars trouve en-
 » core des protecteurs puissans. A
 » Dieu ne plaise que je veuille im-
 » pliquer personne; mais il faut
 » savoir s'il est vrai que l'évasion
 » de Lavalette ne soit due qu'aux
 » efforts industrieux de la tendres-
 » se conjugale. Quand les lois de
 » la sévère justice l'ont emporté
 » sur la clémence, comment se
 » peut-il qu'on ait pu laisser à ce
 » conspirateur le temps et les
 » moyens de s'évader aussi facile-
 » ment? Voici des rapprochemens
 » qui doivent frapper tous les es-
 » prits; il s'est écoulé un long dé-
 » lai entre le jugement prononcé,
 » et le jour où l'exécution devait
 » se faire : pourquoi ce délai? La
 » fuite de Lavalette est-elle la sui-
 » te ou l'effet d'un complot? tou-
 » tes les précautions avaient-elles
 » été prises? Et si on n'en a négli-
 » gé aucune, pourquoi avoir été
 » si long-temps à exécuter ce ju-
 » gement? Suivant les lois, le gui-
 » chetier devait s'emparer du con-
 » damné, et ne le quitter ni le
 » jour ni la nuit... » M. Feuillant, qui n'a pas été élu membre de la chambre de 1816, est retombé dans l'obscurité, mais non pas dans l'oubli, malheureusement.

FEUILLET (LAURENT-FRANÇOIS), bibliothécaire de l'Institut, est regardé à juste titre comme l'un des plus habiles bibliographes de la capitale. Il est né à Paris en l'année 1771. L'Institut a couronné son mémoire sur cette question : *l'Émulation*

est-elle un bon moyen d'éducation ? in-8°, 1801. Il a publié aussi une traduction de l'anglais de Stuart et Revest, intitulée : *Les antiquités d'Athènes*.

FEUTRIER (JEAN-FRANÇOIS-HYACINTHE), né à Paris, en 1785, fit ses études au séminaire de Saint-Sulpice, sous la direction de l'abbé Emery. Dès son entrée dans le sacerdoce, l'abbé Feutrier se fit remarquer par son goût et son talent pour la prédication. Le cardinal Fesch, archevêque de Lyon, le nomma secrétaire-général de la grande-aumônerie. Par reconnaissance des bienfaits qu'il avait reçus de la famille impériale, ce fut lui qui opposa dans le concile de Paris la plus vive résistance aux projets de l'empereur; et il fit passer, à l'insu de ce souverain, des sommes d'argent au pape et aux cardinaux pendant leur séjour en France. En 1814, l'archevêque de Reims appela M. Feutrier auprès de lui, et le fit nommer, par le roi, à la place qu'il avait occupée sous le règne précédent. En 1815, lors du retour de Napoléon, l'abbé Feutrier refusa de prêter serment, etc. Lors du retour du roi, il fut réintégré dans ses fonctions, et a depuis été nommé chanoine honoraire du chapitre royal de Saint-Denis.

FEUTRY (AIMÉ-AMBROISE-JOSEPH), naquit à Lille, en 1720, et mourut à Douai, le 22 mars 1789. Il fut pendant quelque temps magistrat, exerça les fonctions d'avocat au parlement de Douai, et quitta le barreau pour se livrer tout entier à la littérature. Auteur d'un grand nombre d'ouvrages en prose et en vers, il ne manque

ni de force, ni d'élégance; on cite principalement son *Ode aux nations*, son poème du *Temple de la mort*, celui des *Tombeaux*. Son oile aux nations a obtenu une couronne à l'académie des jeux floraux de Toulouse. M. Feutry a traduit plusieurs ouvrages de l'anglais et du hollandais. Il a fait imprimer, 1° en 1751, une *Épître* en vers d'*Héloïse à Abeilard*, imitée de Pope; 2° en 1753, le poème du *Temple de la mort*; 3° en 1754, son *Ode aux nations*; 4° en 1755, son poème des *Tombeaux*. Ces différentes pièces qui parurent d'abord séparément, ont été réunies en 1771, sous le titre d'*Opuscules poétiques et philologiques*, 1 vol. in-8°, Paris; en 1779, il y a joint un supplément, intitulé *Nouveaux opuscules*, et un autre recueil de *Poésies fugitives*; 5° un *Choix d'histoires*, imitées de Belleforest, Bandes et Boistuaux, 1779 et 1783, 2 vol. in-12; 6° en 1764, une traduction du hollandais, intitulée *Les Jeux d'enfans*, poème, in-12; 7° en 1767, *Les Ruines*, poème; 8° en 1775, le *Manuel Tironien, ou Recueil d'abréviations faciles et intelligibles, de la plus grande partie des mots de la langue française*, in-8°. 9° En 1766, il a donné, en 2 vol. in-12, une nouvelle traduction du *Robinson Crusoë*, roman déjà très-connu en France; il a supprimé les longueurs et les inutilités qui déparaient cet ouvrage. En 1788, il en a donné une 4^{me} édition, en 3 vol. grand in-12; 10° en 1758 et 1781, les *Mémoires de la cour d'Auguste*, imités de Blackwell et de J. Milss, 3 vol. in-12; 11° un traité de l'*Origine*

de la poésie castillane, et des *Recherches historiques sur la poésie toscane*. 12° En 1781, il a publié un *Supplément à l'art du serrurier*, traduction du Hollandais Jos. Bottermann, avec figures, in-fol., à Paris, pour faire suite à la collection des *Descriptions des arts et métiers*, publiées par l'académie des sciences; 15° un *Supplément aux nouveaux opuscules*; 14° un *Essai sur la construction des voitures à transporter les lourds fardeaux dans Paris*, un vol. in-8°; 15° *Le livre des enfans et des jeunes gens sans études*, in-12. Diverses pièces de poésie ont été insérées en outre dans l'Almanach des Muses.

FÉVAL (LE CHEVALIER), ancien avocat, fut nommé, au commencement de la révolution, directeur du contentieux à la ferme-générale, et en 1795, un des commissaires de la comptabilité nationale. En 1799, désigné par le sort pour cesser ses fonctions, il fut réélu par les deux conseils. Nommé, par le sénat, l'un des 7 membres de la commission de comptabilité, il devint, lors de l'établissement de la cour des comptes, l'un des premiers conseillers-maîtres de cette cour; peu après, il fut fait chevalier de l'ordre de la Réunion. En avril 1814, il donna son adhésion à la déchéance de Napoléon. En 1815, lors du retour de ce prince, il signa l'adresse qui lui fut présentée le 26 mars par la cour des comptes. Il avait été, lors de l'abolition de l'ordre de la Réunion, fait chevalier de la légion-d'honneur.

FÈVLE, fut nommé, en 1797, député au conseil des cinq-cents

par le département du Jura. En 1798, il parla en faveur des individus injustement inscrits sur la liste des émigrés, et bannis de France en vertu de la loi du 18 fructidor an 5 (4 septembre 1797). En 1799, il sortit du conseil des cinq-cents, mais il y fut presque aussitôt après réélu. En décembre de la même année, il fut nommé membre du corps-législatif, en devint secrétaire une année après, et sortit du corps-législatif en 1803.

FÈVRE (JEAN-BAPTISTE LE), docteur en médecine, ancien professeur de langues orientales au collège de France, membre de l'académie française, etc., naquit à Villebrane, en 1732. Il montra, dès le commencement, des principes opposés à la révolution; il fut même atteint de proscription après la journée du 18 fructidor an 5, pour avoir publié un mémoire sur la nécessité d'avoir un seul chef en France. Il fut appelé cependant à professer l'histoire naturelle, dans le département de la Charente. La clôture de l'école centrale l'ayant privé de cette place, il enseigna tour à tour les mathématiques et les humanités. M. Fèvre a traduit en français plusieurs ouvrages étrangers de médecine et de littérature: 1° un *Traité de l'expérience en médecine* (traduction de l'allemand, de Zimmerman), 3 vol. in-12; 2° un *Traité de la dyssenterie épidémique*, du même, 1 vol. in-12; 3° le *Traitément des maladies périodiques sans fièvre*, par Casimir Medicus; 4° un *Traité des maladies des enfans du premier âge*, traduit de l'anglais, d'Armstrong et

Underwood, 1 vol. in-8°; 5° un *Traité des maladies des enfans en general*, du suédois, de Rosou, 1 vol. in-8°; 6° *Les aphorismes, les pronostics et les coaques d'Hippocrate*; 7° le *Manuel d'Epictète, et le tableau de la vie humaine*, par Cébès. M. Fèvre a entrepris une version d'*Arétée*. Il a publié aussi une traduction d'Athénée en 5 vol. Il a concouru aux belles éditions grecques et latines d'Hérodote, in-fol., à Utrecht et à Oxford. Il a donné une traduction du latin, intitulée le *Poëme de Silius-Italicus, sur la troisième guerre punique*, 5 vol. in-12; les *Mémoires de D. Ulloa*, traduits de l'espagnol, 2 vol. in-8°; les *Nouvelles de Michel Cervantes*, 2 vol. in-8°; les *Lettres américaines*, de l'italien, de Carli, 2 vol. in-8°. Il a publié d'autres ouvrages relatifs aux arts, aux sciences et à la politique. M. Fèvre avait acquis, à force de travail, une érudition universelle. Versé dans les langues anciennes et modernes, il en connaissait 14. Son style en général haché se ressent de la vivacité de son caractère inquiet. Il mourut à Angoulême, le 7 octobre 1809.

FEYDEL (G.), faisait partie de la maison militaire du roi, lors de la révolution, dont il embrassa les nouveaux principes avec enthousiasme. Il fit imprimer alors un grand nombre d'écrits en faveur de la liberté. Secrétaire de la société des jacobins, il l'abandonna ensuite, pour se jeter dans celle des fenillans, qui seule à cette époque défendait les intérêts du roi et de la monarchie. Il n'échappa à la

proscription, sous le régime de la terreur, qu'en se déguisant en marchand d'aiguilles, et parcourant sous ce costume, une balle sur le dos, les campagnes et les villes. Après le 9 thermidor, il accompagna M. Aubert-Dubayet dans son ambassade à Constantinople. Il s'arrêta quelque temps en Corse, et il publia, en 1798, un ouvrage in-8° sur les mœurs, usages et coutumes des habitans de cette île. M. Feydel a été quelque temps employé au ministère des affaires étrangères. En 1803, il concourut à la rédaction du Journal de Paris. En 1804, il a été arrêté et enfermé à Charenton.

FIARD (L'abbé), né en Bourgogne, a publié plusieurs ouvrages, intitulés : 1° *Lettres philosophiques sur la magie*, in-8°, 1801; 2° *La France trompée par les magiciens et les démonolâtres du XVIII^e siècle*, in-8°, 1803. M. L'abbé Fiard assure dans cet ouvrage, que le diable seul a pu être l'auteur de la révolution française, à l'aide d'hommes et de femmes qui étaient ou des démons incarnés, ou des adorateurs du diable, des démonolâtres et des magiciens. Il dit avoir découvert cette importante vérité depuis plus de quarante ans, et qu'il n'a cessé de la publier successivement dans le *Journal ecclésiastique*, celui de Verdu, et dans le *Spectateur de Toulouse*. Il regarde comme une opération diabolique, les phénomènes du somnambulisme magnétique. Il écrivit, en octobre 1775, à l'assemblée du clergé de France, composée de 25 évêques et de

9) archevêques : « Messieurs, » il se commet dans ce royaume » un crime étrange... Un déluge » de maux est prêt à fondre sur » la nation, si on ne surveille pas » les sorciers ou diabolâtres... » Les suites seront, la destruction » de la religion, la ruine des peuples, des pertes étonnantes des » biens que donne la terre... des » divisions intestines, des troubles » dans l'état... *Les magiciens et les sorciers* sapent sourdement » le trône et l'autel... Ils sont ennemis du magistrat, du prince, » du ministre, du sujet; ils ne » peuvent que nuire et renverser; » ils ne sont ni parens, ni amis, » ni hommes : ils sont sans cesse et invinciblement poussés à » commettre des crimes contre » nature, des profanations, des » sacrilèges, des meurtres. » Les prophéties de l'abbé Fiard eurent peu de prosélytes, et les meilleurs croyans révoquèrent en doute son opinion sur l'*Origine diabolique et magique* de la révolution.

FICHTE (JEAN-THÉOPHILE), célèbre philosophe, et métaphysicien allemand, naquit dans un village de la Lusace, le 19 mai 1762, de parens peu fortunés. Un protecteur de sa famille se chargea de son éducation; mais d'un caractère indocile et ennemi de toute espèce de dépendance, le jeune Fichte ne put supporter le régime des écoles, et s'échappa plusieurs fois de toutes celles où il fut placé : on le trouva un jour assis au bord d'une rivière, cherchant sur une carte la route d'Amérique. Il prouva cependant depuis, par les progrès

qu'il fit dans l'étude de la philosophie et de la théologie, que ce manque d'application provenait bien moins d'inaptitude de sa part, que de son éloignement pour la manière dont les études étaient dirigées dans ces écoles. Après avoir passé quelque temps à l'université de Léipsick, il fut contraint, par le besoin de subsister, de se placer comme instituteur, dans une maison de Kœnigsberg. Il fit dans cette ville connaissance du philosophe Kant, dont les systèmes étaient alors en grand crédit. Fichte commença par donner, en 1792, un ouvrage anonyme, intitulé *Essai de critique de toutes les révelations*, que tout le monde attribua d'abord à Kant. L'année suivante, il publia, en Suisse, la première partie de ses *Matériaux pour rectifier les jugemens du public sur la révolution française* : cet ouvrage eut beaucoup de succès; mais les principes que l'auteur émit sur la question de la légitimité de cette révolution ne lui permirent pas de publier la deuxième partie; il établit que le contrat synallagmatique pouvait être dissous par la volonté d'une des deux parties, et fit l'application de cette théorie à l'espèce de contrat qui existe entre le souverain et la nation. Ayant succédé peu de temps après au professeur Reygnole, dans sa chaire de philosophie, à Iéna, il s'empara des théories de ce philosophe et de celles de Kant, et les fonda ensemble en un nouveau système, établi sur l'*idéalisme transcendantal*, auquel il donna le nom de *Doctrine de la science*. Il en fit le

texte ordinaire de ses leçons, qui furent suivies avec un empressement que l'on ne peut comparer qu'à l'engouement de la nation allemande pour les abstractions philosophiques. Nous n'entreprendrons pas d'analyser ce système; on peut consulter à ce sujet l'*Essai sur le premier problème de philosophie*; l'*Essai sur l'existence, et sur les derniers systèmes de métaphysique qui ont paru en Allemagne*, publiés l'un et l'autre à Paris, par M. Ancillon; enfin l'*Histoire comparée des systèmes de philosophie*. Les maximes professées dans le *Système de morale* qu'il publia en 1798, le firent accuser d'hérésie et lui attirèrent beaucoup de désagréments; tous les écrivains d'Allemagne prirent parti pour ou contre lui, dans la guerre de plume qui s'ensuivit. Dans le courant de l'année suivante, il donna sa démission, et se retira à Berlin, où il employa son temps à écrire et à enseigner; il eut, dans le même temps, la douleur de voir sa *Doctrine de la science* renversée de fond en comble par un antagoniste redoutable, Schelling, qui après avoir été un des sectateurs de Fichte, fonda un nouveau système sur les ruines du sien. Il occupa pendant l'été de 1805 la chaire de philosophie transcendante à l'université d'Erlang, et reproduisit dans un cours public qu'il fit à Berlin, l'hiver suivant, les maximes qui l'avaient fait condamner quelques années auparavant; il réunit ses leçons en un volume, qu'il donna au public sous le titre de *Guide de la vie bienheureuse*. La guerre de 1806 lui avait fait perdre sa pla-

ce à Erlang; M. de Humboldt lui fit avoir, après la paix, celle de recteur de la nouvelle université de Berlin. Fichte, dont la santé était altérée depuis plusieurs années, mourut le 29 janvier 1814. Aux ouvrages que nous avons déjà cités, on doit ajouter les suivans: *Sur la notion de la doctrine de la science, appelée communément philosophie*, Weimar, 1794, 98 et 99; *La liberté de penser réclamée des souverains de l'Europe*; *Précis de ce qui caractérise la doctrine de la science, relativement à la faculté théorique*, Iéna, 1794, 98 et 1802; *Bases du droit naturel d'après les principes de la doctrine de la science*, Iéna, 1796 et 1797; *Nouvel essai pour servir à l'histoire de l'athéisme*; *La Destination de l'homme*, Berlin, 1800; *Discours sur la condition de l'homme de lettres, et sur ses travaux dans l'empire de la liberté*, Berlin, 1806; *Discours adressé à la nation allemande* (même année); *Principes fondamentaux de toute la doctrine de la science, pour servir de manuel à ceux qui en suivent les cours, et esquisses du caractère distinctif de cette science, relativement à la faculté théorique*. Quoique Fichte ait souvent avancé dans ses systèmes des paradoxes et des principes faux, on ne peut lui refuser le titre d'homme de génie. Il avait épousé, en 1795, une nièce du célèbre Klopstock.

FICHEL (JEAN-EHRENREICH), né à Presbourg, en 1752, étudia d'abord la jurisprudence, et pendant quelque temps exerça, dans sa ville natale, les fonctions d'avocat. Il postula ensuite, et obtint en effet, une place d'actuaire

dans le directoire de l'intendance saxonne en Transilvanie. En 1765, Fichtel perdit cette place, le directoire ayant été supprimé. Peu après, il fut employé à Vienne dans la chambre des comptes. En 1768, il reçut une commission de chef de bureau à la trésorerie, en Transilvanie. En 1785, il fut nommé directeur de la régie des douanes; et en 1787, conseiller du gouvernement de la même province. Il mourut le 4 février 1795. Fichtel a fait paraître plusieurs ouvrages d'histoire naturelle assez estimés. Il s'était formé un cabinet minéralogique, qui passait, en Autriche, pour le plus riche et le plus complet de ce pays. Ses ouvrages, tous écrits en allemand, sont : 1° *Mémoires sur la minéralogie de la Transilvanie*, 2 parties in-4°, Nuremberg, 1780; 2° *Observations minéralogiques sur les monts Carpaths*, 2 parties in-8°, avec une carte, Vienne, 1791; 3° *Mémoires minéralogiques*, in-8°, Vienne, 1794; 4° *Notice d'un volcan brûlant, en Hongrie*, Berlin, 1799.

FICQUET (ÉTIENNE), célèbre graveur de portraits, naquit à Paris, en 1751. Le genre de petits portraits dans lequel cet artiste excella, et que l'on pourrait dire créé par lui, offre la délicatesse, le fini, le parfait de *Petitot* sur l'émail, et de *Gérard-Dow* sur la toile. Il était élève, pour le dessin et la gravure, de Schmidt de Berlin, qui séjourna momentanément à Paris, et de Philippe Le Bas, graveur français. Il n'avait pas, comme ses confrères, l'habitude de réduire ses tableaux, sur le papier, avant de les gra-

ver. Il les traçait sur le cuivre avec le burin; et cette manière d'opérer la réduction, qui annonçait un coup d'œil sûr, lui réussissait toujours. Véritable artiste, Ficquet était d'un désintéressement rare; et pour avoir toutes les qualités et tous les défauts des disciples favoris du Dieu des beaux-arts, il manquait d'ordre, d'économie, et se trouvait rarement au-dessus du besoin. Aussi, loin de mettre lui-même un prix à ses ouvrages, il était toujours aux gages des spéculateurs, qui s'enrichissaient de sa misère. La collection de son œuvre n'est pas considérable. Elle se compose de *Corneille*, *Molière*, *Regnard*, *Voltaire*, *J. B.* et *J. J. Rousseau*, *Montaigne*, *Fénelon*, *La Motte Le Vayer*, *Descartes*, *Crébillon*, *Eisen*, *Vadé*, de *Chennevières*; deux portraits de *La Fontaine*, dont un très-supérieur à l'autre, celui dit le *La Fontaine au ruisseau*; un *Bossuet*, laissé imparfait; plusieurs portraits dans la collection d'Odieuvre, et dans la Vie des peintres flamands, de Deschamps; entre autres ceux de *Rubens*, de *Van Dyck* et de *Vandermeulen*. Son chef-d'œuvre est le portrait de *M^{me} de Maintenon*, qu'il recommença deux fois; voici dans quelle circonstance. La communauté de Saint-Cyr l'avait chargé de graver le portrait de sa célèbre fondatrice, et comme Ficquet était assez mal à son aise dans ce moment, le prix du portrait lui fut à peu près entièrement payé d'avance. Le travail allait si lentement que la supérieure obtint, de l'autorité ecclésiastique, la per-

mission de faire venir l'artiste au couvent. On lui donne un logement convenable, on le traite avec beaucoup d'égards, on a mille soins de lui. Cette situation lui plaisait trop pour qu'il se pressât d'en changer; il était d'ailleurs si bien secondé par sa paresse habituelle! Comme il n'aimait pas à travailler seul, la supérieure porta la complaisance jusqu'à lui faire tenir compagnie par des religieuses et des élèves. Ces bonnes sœurs, compagnes journalières de l'artiste, dont l'esprit et l'originalité les amusaient beaucoup, sont enchantées de son travail, et lorsqu'elles le croient entièrement terminé, elles le voient biffé de deux coups de burin par l'artiste lui-même, qui le trouve indigne de son talent. Toute la communauté est désespérée. Enfin, il se remet à l'ouvrage, et le nouveau portrait, par sa perfection, dédommage les religieuses de l'attente, et l'artiste de sa peine. Il avait pour ce portrait une grande prédilection; c'est en effet son meilleur. Il était si glorieux de son succès, que dans son enthousiasme il s'écriait (ce qui scandalisa fort ces pauvres religieuses): « Je crois que si le bon Dieu s'avisait de vouloir graver un portrait comme le mien, il ferait une belle croûte! » Ficquet a aussi gravé, avec sa supériorité ordinaire, de très-petits portraits, tels que ceux de *Louis XV*, de *Cicéron*, de *Newton*, etc. A un caractère fort original, Ficquet joignait les idées le plus bizarres. Ayant recueilli une succession assez considérable, et ce n'était pas la première fois qu'il héritait, il achè-

te une maison près de Montmartre; avant même d'avoir obtenu ses lettres de ratification, il fait apporter cinq cents tonneaux de terre, afin de mettre, dit-il, le jardin au niveau du salon, pour éviter les chutes que l'on pourrait faire par distraction; fait entourer de châssis et couvrir de toiles tous les arbres de son jardin, afin de garantir de la gelée et de l'attaque des oiseaux ses fruits, dont ce moyen lui assurera la conservation; enfin, par plusieurs autres folies, non moins extraordinaires, il avait dépensé le prix de la maison, avant d'être réellement propriétaire. Ficquet se trouvait dans une situation pécuniaire des plus déplorables lorsqu'il mourut, en 1794. Il était affligé d'une surdité, qui s'était beaucoup augmentée sur la fin de sa carrière.

FIESCO (LE COMTE), appartenant à l'une des plus anciennes familles de Gènes, se montra constamment l'un des plus violents antagonistes des idées nouvelles que la révolution française introduisit dans sa patrie. Lorsque les exploits du vainqueur de l'Italie firent triompher ces idées, le comte Fiesco s'opposa de tout son pouvoir à l'établissement du système populaire. Mais pouvait-il lutter contre les armes françaises et l'opinion de ses compatriotes? Il ne réussit qu'à se rendre l'objet de la haine du peuple, qui le contraignit à faire amende honorable au pied de l'arbre de la liberté. Depuis cette époque, il resta étranger aux différens changemens qui s'opérèrent dans la situation du pays de Gènes. Mais en 1814, après la

réunion de cette ancienne république au royaume de Sardaigne, bien qu'il n'eût pas été précédemment militaire, le roi de Sardaigne l'a nommé capitaine de ses gardes.

FIÉVÉE (J.), homme de lettres, fils du directeur de la poste aux lettres de Soissons, naquit à Paris, en 1770. Il était encore en bas âge, lorsqu'il perdit son père. Il avait commencé son éducation à Soissons, mais privé de fortune et de protecteurs, il vint à Paris, où il entra en qualité de compagnon dans une imprimerie. Fiévée avait beaucoup d'esprit naturel et de goût pour la littérature et la politique. La révolution venait d'éclater, elle enflamma son imagination; il s'associa dès lors avec Millin, Condorcet, etc., pour la rédaction de la *Chronique de Paris*, en 1791 et 1792; cette même année 1792, il publia une comédie en 2 actes, intitulée les *Rigueurs du cloître*. On a recueilli de lui une épitaphede Mirabeau, digne d'être conservée par les sentimens qu'elle exprime, autant que par le mérite de la composition :

Si de la liberté tu méconnaiss l'empire,
Si ton cœur ne s'émeut en voyant ce tombeau,
Eloigne-toi, profane; un seul mot doit suffire:
Ici repose Mirabeau.

En 1795, il fit paraître une brochure sur la *nécessité d'une religion*. M. Fiévée, pourvu des qualités physiques qui conviennent à un orateur populaire, se distingua bientôt dans les assemblées sectionnaires, fameuses par la hardiesse de leur opposition à la convention nationale. Il avait alors renoncé aux principes de la révolution qui n'avait point a-

vancé sa fortune, et avait adopté les doctrines royalistes qui étaient, à cette époque, un titre à la distinction. Nommé président de la section du Théâtre-Français, il y occupa le fauteuil dans des circonstances difficiles, et bravant les dangers auxquels l'exposaient ses discours, il n'en resta pas moins à Paris après la victoire de la convention. Il continua même, sous le directoire, à rédiger la *Gazette française*, toute en faveur de la maison de Bourbon. Cependant les opinions qu'il ne cessait d'émettre, le firent proscrire à l'époque des 18 et 19 fructidor an 5 (4 et 5 septembre 1797), au moment où il regardait comme très-prochain le triomphe de son parti. Compris dans le décret de déportation, rendu contre les rédacteurs de journaux anti-révolutionnaires, il parvint à se soustraire à son exécution, et il se retira pendant plusieurs années à la campagne, où il dissipa les ennuis de la solitude, par la composition de deux romans, qui obtinrent quelque succès au moment où ils parurent. Ils ont pour titres : *la Dot de Suzette* et *Frédéric*. Il conserva dans sa retraite des relations avec le parti royaliste : deux lettres qu'il écrivit à cette époque aux commissaires du roi à Paris, furent cause de son arrestation en janvier 1799; il fut enfermé au Temple pendant près d'une année. Après sa mise en liberté, il concourut à la rédaction de plusieurs journaux. Il fit un voyage à Londres en 1802, et publia, à son retour, des *Lettres sur l'Angleterre*, et des *Réflexions sur la philosophie*

du XVIII^{me} siècle. Le gouvernement consulaire ne fut pas étranger au voyage de M. Fiévée; il en fut bien servi, et dès cette époque il eut part aux faveurs du pouvoir dominant. Son plus grand titre à ces faveurs, était son antipathie bien prononcée pour cette philosophie et ces principes de liberté que Mirabeau avait si éloquemment défendus. Il travailla ensuite à la rédaction du *Mercury*. En 1805, il fut censeur et propriétaire du *Journal de l'Empire*. M. Fiévée était, en 1810, maître des requêtes et chevalier de la légion-d'honneur, lorsqu'il fut envoyé, par l'empereur Napoléon, en mission secrète à Hambourg. Il fut nommé, peu après son retour, préfet du département de la Nièvre, et conserva cet emploi jusqu'en mars 1815. Après le second retour du roi, il publia son *Histoire de la session de 1815*, et sa *Correspondance politique et administrative, dédiée à M. de Blacas*, et dont la 7^{me} partie a paru au commencement de 1817. Cet ouvrage lui a valu, en 1818, une procédure correctionnelle, par suite de laquelle il a été condamné à 3 mois d'emprisonnement et à 50 fr. d'amende. Il a publié : 1° *Les Rigoureux du cloître*, comédie en 2 actes et en prose, jouée en 1790, imprimée in-8°, en 1792; 2° *La dot de Suzette*, in-12, 1798 et 1805; 3° *Frédérie*, 3 vol. in-18, 1800, traduit en anglais, 5 vol. in-12, 1802; 4° *Du 18 brumaire, opposé au système de la terreur*, in-8°, 1802. C'est dans cet ouvrage qu'il fait une apologie complète du despotisme militai-

re. 5° *Six nouvelles*, 2 vol. in-12, 1805; 6° *Le Divorce*, roman, in-12, 1805; 7° *Des opinions et des intérêts pendant la révolution*, in-8°, 1815. M. Fiévée a concouru aussi à la rédaction du *Mercury*, et de la *Bibliothèque des romans*. Cet écrivain qui a défendu la cause ultra-royaliste dans le *Conservateur*, n'a pas eu d'emploi. On attribue cette défaveur à des attaques un peu vives contre M. de Villèle, qu'il s'est plu à représenter comme un homme médiocre et qui n'avait qu'une réputation de parti. M. Fiévée garde le silence depuis quelque temps. Cet effort de sa part prouve qu'il n'est pas content de sa position.

FIFE (LORD), baron du royaume d'Angleterre et comte du royaume d'Irlande, né dans le comté d'Aberdeen en Écosse, d'une famille ancienne, et considérable par sa fortune, reçut une éducation conforme à sa naissance. Il se fit estimer autant que distinguer par sa philanthropie; fut le protecteur des habitans infortunés de la campagne, et pour leur procurer des moyens plus faciles d'existence par le travail, fit défricher une grande partie de ses domaines, demeurée inculte jusqu'alors. Nommé, pour un comté de l'Écosse, membre des communes d'Angleterre, il ne tarda pas à devenir pair d'Irlande, et enfin pair d'Angleterre, lorsque les trois royaumes furent réunis. Lord Fife se montra toujours favorable à la France. Il était persuadé qu'en accordant des subsides aux souverains étrangers qui faisaient la guerre à cette puis-

sance, et dont la conduite, selon lui, était plus que suspecte, le ministère de Pitt entendait mal les véritables intérêts de l'Angleterre. Lord Fiïe, marié à lady Dorothée, fille du comte de Caithness, n'a point en de cette dame d'héritiers de son nom.

FIGAROL (JEAN-BERNARD-MARIE), premier président de la cour royale de Pau, et membre de la légion-d'honneur, fut nommé, par le département des Hautes-Pyrénées, membre de la chambre des députés en 1815. Il y fit partie de cette majorité qui ne paraissait formée que pour anéantir le gouvernement représentatif. Lorsque, en exécution de l'ordonnance du roi du 5 septembre 1816, la chambre fut dissoute, M. Figarol fut réélu par le département des Hautes-Pyrénées, et siégea au centre, pendant les sessions de 1816 à 1817, 1818 à 1819. Il appuya tous les projets de loi proposés par le ministère, se prononça surtout contre la liberté de la presse, la liberté individuelle, et la loi électorale du 5 février. Il s'opposa de tout son pouvoir à ce qu'on fit intervenir le jury dans les jugemens qui se rapportent aux affaires politiques, et dit, pour justifier son opinion : « Président pendant dix-sept ans d'une justice criminelle, j'ai été plus à même que d'autres de remarquer les erreurs des jurés. » Il fut l'un des plus ardens défenseurs de la censure, et appuya sa conservation de tout son pouvoir. Relativement au premier projet sur la liberté de la presse, il déclara : « Que les citoyens devraient plutôt s'occuper de leurs affaires parti-

» culières que des affaires publi-
» ques et des projets de réforme. »
En déplorant les abus de la presse, il parle avec une bienveillance extrême de cette loi du 9 novembre, qui avait si bien défini les cris séditieux, tandis que le nouveau projet ne les définit pas d'une manière assez claire et assez précise. Il est bon d'observer qu'en tâchant de détruire les libertés du peuple, M. Figarol affecta toujours d'en être le défenseur. En discutant le projet de loi sur la liberté individuelle, il s'écriait : « J'aime mieux servir le
» peuple en paraissant le contra-
» rier, que le desservir en le flat-
» tant. Défions-nous, ajoutait-il,
» de ces faux amis de la charte,
» dont une femme d'esprit a dit
» avec raison, qu'ils ressemblent
» aux Grecs qui s'introduisirent
» dans Troie au moyen du cheval
» de bois. » Par ordonnance du mois de mars 1816, M. de Figarol, pour prix de son dévouement au ministère, a été renommé président de la cour royale de Pau.

FIGUEIREDO (ANTONIO-PEREIRA), savant Portugais, né à Macao, en février 1725, entra fort jeune chez les jésuites de Villa-Viçosa, qui lui ayant reconnu de très-heureuses dispositions, firent tous leurs efforts pour le retenir dans leur ordre. Le jeune Figueiredo, quoiqu'il se destinât à l'état ecclésiastique, ne répondit point à leurs sollicitations, et ce fut la cause de la haine qu'ils lui témoignèrent plus tard, et de celle que ce Portugais fit aussi paraître, dans tout le cours de sa vie, contre l'ordre des jésuites. La musique, qu'il avait étudiée sous ses premiers maî-

tres, le porta à solliciter d'abord une place d'organiste, qu'il n'eut pas de peine à obtenir, dans le monastère de Sainte-Croix de Coïmbre; mais il l'abandonna bientôt pour prendre l'habit religieux à Lisbonne, dans la congrégation des PP. de l'Oratoire de la maison du Saint-Esprit. Il y publia d'abord deux ouvrages, qui lui donnèrent la réputation d'excellent grammairien, et qui furent impitoyablement critiqués par les jésuites, lesquels se vengeaient ainsi contre ses livres, en attendant que l'occasion leur permit de le faire contre sa personne. Mais la fameuse conjuration contre le roi de Portugal, Joseph 1^{er}, qui éclata peu de temps après le tremblement de terre de Lisbonne, déranga totalement leurs projets. On sait comment le père Malagrida et plusieurs autres membres de son ordre y furent impliqués, et comment elle donna lieu à l'expulsion entière des jésuites. Le malheur de cette société, qui avait été la première école de Figueiredo, ne put inspirer à ce prêtre les sentimens de cette généreuse et douce pitié qu'on accorde à un ennemi vaincu; et dans l'ouvrage qu'il fit paraître peu après, intitulé: *Rerum lusitanarum ephemerides ab olissiponensi terræ motu ad jesuitarum expulsionem*, 1761, in-4^o, il déchira la réputation de ses premiers maîtres. Il professait la grammaire, la rhétorique et la théologie, lors des différens qui s'élevèrent entre la cour de Rome et celle de Portugal. Il avait d'abord embrassé la cause de la première de ces deux cours; mais cette conduite lui

ayant attiré la disgrâce du roi et du ministre, et l'église ne l'ayant point suffisamment dédommagé des pertes que lui causait cette défaveur, il revint au parti de la cour, et publia un grand nombre de thèses, dans lesquelles il défendit le pouvoir du roi sur les personnes et les biens ecclésiastiques. Il n'est pas besoin de demander comment ces ouvrages furent reçus de l'église et de la cour. Le clergé, qu'on n'offense jamais impunément, devint l'irréconciliable ennemi de l'auteur, qui ne fit toutefois qu'en rire sous la protection du roi, qui l'éleva successivement à des places très-importantes, ce qui porta même Figueiredo à quitter l'habit de son ordre. Par cette conduite, il donna pleine carrière aux passions haineuses de ses ennemis, qui l'injurèrent avec une sorte de fureur dans des pamphlets qu'on rendit alors publics. Cet acharnement de leur part ne fit que mettre dans un plus grand jour le zèle avec lequel Figueiredo défendait les intérêts du roi; et il fut nommé, en 1772, un des trois premiers députés de la junte du subside littéraire, et de l'instruction publique. Il devint même peu après membre de l'académie royale des sciences, dans la classe de la littérature portugaise. Cette dernière faveur, qu'il devait uniquement au roi, acheva de lui tourner la tête; et il mit, si toutefois la chose était possible, plus de zèle à louer ce monarque, que le clergé n'en mit à l'injurier. On peut s'en convaincre en lisant les deux méprisables ouvrages qu'il fit alors paraître, l'un sous le titre

de *Parallèle d'Auguste César, et de don Joseph, roi magnanime de Portugal*, Lisbonne, 1775; et l'autre intitulé *Pièces ou vœux de la nation portugaise à l'ange de la garde*, du marquis de Pombal, *ibid.* Il a encore publié un très-grand nombre d'autres ouvrages, qui tous ont eu assez de succès; ce qu'il devait autant aux circonstances qu'à la manière dont ils étaient écrits. Les principaux sont : *Exercicios da lingua latina et portugueza*, Lisbonne, 1751, in-8°; 2° *Principios da historia ecclesiastica en forma de dialogo*, 1765. 2 vol. in-8°; 3° *Novo methodo da grammatica latina*, Lisbonne, 1752, in-8°. Figueredo, qui au total était un des meilleurs écrivains portugais de son temps, et dont la plupart des ouvrages ont eu plusieurs éditions et ont été traduits dans plusieurs langues, avait été nommé, en 1792, doyen de l'académie, quand il fut frappé d'une attaque d'apoplexie, dont il mourut le 14 août 1795, à l'âge de soixante-douze ans.

FIGUEROA (DON JOSEPH), né en Espagne de parens militaires, embrassa fort jeune la profession des armes. Envoyé dans l'Amérique méridionale, lorsque les premiers germes de l'indépendance se manifestèrent dans ces contrées, il commandait le bataillon de la Conception à San-Jago, capitale du Chili. Le 1^{er} avril 1811, le peuple de San-Jago s'étant réuni pour procéder à l'élection de ses représentans au congrès, Figueroa, qui comptait sur le dévouement des soldats de son bataillon, seignit d'embrasser la cause populaire. Ayant de cette manière gagné la confiance des habitans, il fut, à la

tête d'un détachement, chargé de maintenir l'ordre dans la cour du palais où la junte était assemblée. Il crut alors à la possibilité de détruire lui-même cette junte, et le tenta en engageant un combat avec les partisans du nouveau pouvoir; mais ces derniers, pleins de ce bouillant courage que l'amour de la liberté inspire, soutinrent vigoureusement l'attaque. La plupart des soldats de Figueroa furent tués; lui-même, vaincu et prisonnier, fut traduit devant une commission militaire, qui le condamna à mort. Il subit son jugement avec courage.

FILANGIERI (GAETAN), l'un des plus savans hommes de l'Italie, et des plus célèbres publicistes, naquit à Naples le 18 août 1752, et mourut vers la fin de 1788. Fils du prince d'Aragnello, et petit-fils, par sa mère, du duc de Fraynito, il descendait de ces braves aventuriers normands qui, dans le 11^{me} siècle, sortis de leur pays au nombre de huit, conquièrent ou fondèrent des royaumes. Filangieri, élevé dès l'enfance pour à la profession des armes, avait à peine 14 ans lorsqu'il entra dans l'un des régimens destinés à la garde du roi. Mais cet état ne lui convenait point : il le quitta bientôt, afin de se livrer à son goût pour l'étude des sciences et de la philosophie; et comme la carrière du barreau était celle qui conduisait aux honneurs et à la fortune, il n'hésita point à s'y lancer, et le fit avec le plus grand succès. On ne parlait plus à Naples que de son éloquence et de son savoir, quand, par l'intervention de son oncle, l'archevêque de Palerme,

il obtint, en 1777, les titres de gentilhomme de la chambre du roi, majordome de semaine, et officier du corps royal de la marine. Le séjour qu'il fit à la cour ne put affaiblir son goût pour la littérature, ni le distraire de ses importantes occupations. Il parut au contraire s'y livrer avec plus d'ardeur, en composant les premiers volumes de son immortel ouvrage, intitulé *Science de la législation*, ouvrage qui, comme l'*Esprit des lois*, arma contre son auteur tous les publicistes d'un ordre inférieur qui ne pouvaient le comprendre. Il n'avait que 28 ans lorsque la première édition parut à Naples en 1780, et obtint le plus étonnant succès, non-seulement dans la capitale ou dans l'Italie, mais dans toute l'Europe. Marié, en 1785 à la comtesse Caroline de Frenzel, noble Hongroise, il se démit peu après de toutes ses charges, et se retira à Cava, pour y goûter le bonheur que procurent des liens bien assortis, et porter la dernière main au perfectionnement de son grand ouvrage. Mais en 1787, Ferdinand IV monta sur le trône de Naples, l'appela à son conseil suprême des finances : il ne quitta qu'avec regret sa chère solitude. Bientôt les travaux de l'administration l'accablèrent. Une maladie grave dont son fils aîné fut atteint, et une couche qui mit en danger les jours de sa femme, affectèrent tellement son âme sensible, qu'il quitta encore une fois la cour, pour se retirer avec sa famille à Vico-Equeuses, où il mourut, ayant à peine atteint sa 56^{me} année. Si le nombre de ses jours fut

restreint, la gloire qu'il a acquise par ses ouvrages est immense, et lui survivra éternellement.

FILANGIERI (N.), fils aîné du célèbre Napolitain de ce nom, reçut au prytanée de Paris une éducation conforme à sa naissance. Destiné à la profession des armes, Il se montra de bonne heure très-digne de l'exercer par ses talens, son intelligence et sa bravoure. Murat, qui se connaissait en braves, devenu roi de Naples, distingua le jeune Filangieri, et le plaça parmi ses aides-de-camp. Bientôt l'aide-de-camp fut nommé général de brigade, et la campagne de 1814 lui fournit l'occasion de faire briller ses qualités guerrières. Quand le roi Joachim (Murat), contre l'avis de son conseil et celui de la reine, déclara en 1815 la guerre à l'Autriche, ce fut le général Filangieri qui fut chargé d'annoncer le commencement des hostilités au comte de Bellegarde, gouverneur de la Lombardie. Après avoir rempli cette mission, il retourna auprès de Joachim, qui commandait lui-même son armée, combattit avec la plus grande intrépidité aux côtes de ce prince, et reçut une blessure tellement grave qu'elle fut d'abord jugée mortelle, mais d'habiles chirurgiens parvinrent à la guérir. Quand la victoire, infidèle à Murat, l'eut fait tomber du trône, où l'avaient élevé son courage et Napoléon, Filangieri, qui n'avait jamais perdu de vue l'intérêt de sa patrie, crut, pour la servir encore, devoir se rapprocher du roi Ferdinand, qui de son côté paraissait apprécier l'avantage de posséder un si brave

officier ; mais il fut toujours un des plus chauds partisans des droits du peuple, que le roi lui-même paraissait alors protéger. On a vu, dans les derniers événements de Naples, le général Filangieri, fidèle à ses principes, soutenir avec ardeur la constitution adoptée par le prince. Les armes de l'Autriche ont triomphé des lois, et leurs défenseurs sont proscrits.

FILASSIER (JEAN-JACQUES), ancien membre de l'assemblée législative, et ancien juge-de-paix, naquit à Warwick. Il a publié quelques ouvrages, parmi lesquels on distingue : 1° *Dictionnaire historique de l'éducation*, 1771, 2 vol. in-8°, ouvrage qui a eu plusieurs éditions; 2° *Éraste, ou l'Ami de la jeunesse*, 1775, in-8°, 3^{me} édition en 1779; 3° *Éloge du dauphin, père de Louis XVI*, 1779, in-8°; 4° *Dictionnaire du jardinier français*, 1789, 2 vol. in-8°, etc. Filassier, après s'être retiré au village de Clamart, près Paris, où il était cultivateur, mourut en 1806.

FILLI (JOSEPH), membre de la légion d'honneur, chef de division à la préfecture du département de la Seine, avait été précédemment architecte-ingénieur, capitaine d'artillerie, chef d'escadron de gendarmerie. En 1804, il remplissait les fonctions de sous-préfet à Acqui, alors département de Montenotte. Il fut porté par le collège électoral du Tanaro comme candidat au corps législatif, mais il ne fut point nommé. M. Filli, qui était très-attaché à M. de Chabrol, le suivit à Paris, et devint l'un de ses chefs de division, lorsque ce fonctionnaire

passa à la préfecture de la Seine.

FINKENSTEIN (CHARLES-GUILLAUME FINCK, COMTE DE), ministre de Frédéric-Guillaume à la cour de Suède, naquit en 1714. La prudence avec laquelle il remplit sa mission, le fit nommer successivement ministre plénipotentiaire près du roi d'Angleterre, et près de l'empereur de Russie. En 1794, Frédéric II, alors roi de Prusse, le nomma ministre des affaires étrangères, emploi qu'il remplit pendant cinquante ans. Il n'y avait encore qu'une demi-heure qu'il venait de signer une dépêche, lorsqu'il mourut, le 3 janvier 1800. Il était le plus âgé des hommes d'état de l'Europe. Le comte de Finkenstein avait été reçu, en 1744, membre de l'académie des sciences et des belles-lettres. Il s'était toujours fait un plaisir de protéger les artistes et les savans.

FINLAY (JEAN), jeune écrivain écossais, mort en 1810 à l'âge de 28 ans, a laissé quelques ouvrages qui font regretter sa perte prématurée. Ses principaux ouvrages sont : 1° un recueil de poésies sous le titre de *Wallace, ou le Vallon d'Ellerslie*; 2° *Ballades écossaises, historiques et romantiques*, la plupart anciennes, avec des notes et un glossaire, 1808, 2 vol. in-8°.

FINOT, l'un des conventionnels qui ont été contraints de quitter la France, en vertu de la loi d'amnistie du 12 janvier 1816. Il était huissier à l'époque de la révolution. Député, en 1792, à la convention nationale par le département de l'Yonne, il vota la mort du roi, et fut quelque temps après l'un des 20 commissaires

chargés d'examiner la conduite de Lebon. L'administration centrale de l'Yonne le choisit pour président en 1796, et il fut, quelque temps après, employé avec le titre de commissaire du directoire dans son département. Il était resté depuis étranger aux affaires publiques, et il paraît que l'application de la loi de bannissement ne lui a été faite que pour avoir signé l'*acte additionnel*.

FINSLER, fut chargé, en 1815, du commandement de l'armée fédérale suisse, qui joignit ses efforts à ceux des Autrichiens, lorsque ces derniers voulant pénétrer en France par la Comté, furent tenus en échec par une poignée d'hommes dans ces gorges de montagnes qui forment la limite de cette province du côté de la Suisse. L'empereur d'Autriche, à la suite de cette campagne, lui envoya la croix de commandeur de Saint-Léopold; mais les Suisses, qui ne font aucune difficulté de recevoir l'argent des pays voisins qui leur achètent des troupes, ont pour habitude dans quelques cantons de refuser toute espèce de décoration ou d'honneurs qui leur viennent de l'étranger. Le canton de Zurich dont Finsler fait partie est de ce nombre, et le général suisse fut contraint de ne point accepter la croix de commandeur, pour ne pas contrevenir à une loi de 1556. Il quitta son commandement le 1^{er} décembre suivant; mais une décision nouvelle du gouvernement le confirma dans les fonctions de quartier-maître-général, en le nommant aussi directeur suprême des conseils de guerre, et com-

mandant de quatre bataillons de ligne fédéraux.

FIORAVANTI (VALENTIN), l'un des plus célèbres compositeurs. Fioravanti fut choisi, en 1816, pour maître de chapelle, par le collège de Saint-Pierre de Rome. Il a donné à divers théâtres plusieurs pièces qui ont été bien accueillies, ce sont : *il Furbo contro il Furbo*, représenté, en 1797, sur le théâtre royal de Turin, ainsi que *il Fabro parigino*. Fioravanti vint en France, en 1807, et fit représenter à l'Opéra-Comique de Paris : 1^o *I virtuosi ambulanti*, dont les paroles étaient imitées des *Comédiens ambulans* de M. Picard; 2^o *la Capricciosa pentita*. Cette pièce avait été jouée depuis 1805.

FIGLIOLA, commandeur étranger de la légion-d'honneur, fit plusieurs campagnes de la révolution française en qualité de général de brigade, et servit ensuite sous les ordres du général Bonaparte dans l'armée d'Italie, où il se distingua plusieurs fois, notamment près de Mantoue, qu'il bloquait avec le général Dalmagne. Un corps de 4,500 hommes étant sorti de cette ville pour attaquer les batteries françaises, il fondit sur eux et les poursuivit jusqu'aux palissades de Mantoue, après leur avoir tué plus de 600 hommes et les avoir mis dans une déroute complète. Les Autrichiens le firent prisonnier près de Rivoli, en septembre de la même année. En 1799, il fut chargé de la défense de Turin, que Suwarow attaqua le 26 mai. Les fastes militaires offrent peu d'exemple de l'intrépidité avec laquelle il repoussa le premier choc que cette

place eut d'abord à soutenir; néanmoins, après un très-vif bombardement, les habitans coururent aux armes, se soulevèrent, et ouvrirent les portes de leur ville à l'ennemi. Fiorella s'étant renfermé dans la citadelle, y fut attaqué par Kray, général autrichien. Le 17 juin, il s'engagea entre eux un feu terrible, après lequel les assiégés demandèrent à capituler. On tint quelques conférences, mais sans succès; le feu recommença plus vivement. Le 10, tout était prêt pour l'escalade quand Fiorella se rendit. Cette reddition qui parut prématurée, fit planer des soupçons sur ce général, et il fut obligé de se justifier. Il le fit en attribuant sa conduite à l'impossibilité où il se trouvait de soutenir un nouvel assaut, parce que les canonniers qui étaient presque tous Piémontais avaient déserté ou refusé le service. Il a constamment été employé depuis dans les armées de Napoléon, et ne s'est retiré du service qu'en 1814.

FIQUET (F. F.), était procureur-syndic du district de Soissons quand il fut député en 1792 par le département de l'Aisne à la convention nationale. Il paraît qu'il n'y a pas voté la mort du roi, comme sembleraient le faire croire quelques Biographies, le *Moniteur* de 1793, et beaucoup d'autres ouvrages qui ont paru depuis 30 ans. Il devint, après la session, membre du conseil des cinq-cents, et en sortit en 1798. Il vivait depuis cette époque dans une obscurité profonde, très-indifférent, du moins en apparence, à ce qu'on pouvait penser

de la nature du vote qu'il avait émis dans le jugement de Louis XVI, lorsqu'en 1816 il fit appeler en justice le libraire et l'imprimeur d'une *Biographie conventionnelle*, dans laquelle, sur la foi des journaux de 1793, on l'avait placé au nombre des personnes qui avaient voté la mort du roi. Cette réclamation occupa quelques instans les tribunaux.

FIQUET (C.), mourut de maladie et de misère en 1805, dans une retraite où il s'était caché pour éviter les suites d'un jugement qui le condamnait à la déportation, à la suite de l'explosion du 5 nivôse an 9. Sa vie fut un exemple frappant du danger de se livrer avec trop d'enthousiasme, même aux sentimens les plus généreux. Républicain de bonne foi, il ne s'aperçut pas que la liberté ne servit presque jamais que de prétexte aux factions de diverses couleurs; il n'entrevit pas davantage les moyens de l'établir sur les débris de l'ancienne monarchie, au milieu du choc des intérêts et des opinions qui divisaient la France; et avec des vues trop resserrées, mais des intentions toujours pures, il se livra constamment à tous les partis qui lui parurent défendre la cause républicaine avec le zèle et le désintéressement qu'il apportait lui-même à la servir. Il était, en 1793, membre du conseil-général, qu'il avait quitté pour s'associer à Babeuf, dont le projet lui avait paru séduisant, mais dont les moyens n'étaient toutefois rien moins qu'en rapport avec les vues. Impliqué dans la conspiration de

ce chef de parti, il fut accusé par contumace, et les charges qui pesaient sur lui n'ayant point été trouvées assez fortes, il fut acquitté. Il reparut de nouveau dans le club des jacobins qui se réorganisa en 1799, fut jugé une seconde fois, et condamné à la déportation. Cette peine fut commuée en des arrêts à garder dans sa commune. La conspiration qui éclata le 24 décembre 1800, lui avait encore laissé l'espoir de ressaisir cette liberté, à laquelle il avait sacrifié sa vie; mais comme toutes les affaires de ce genre auxquelles il avait pris part, celle-ci ne servit encore qu'à mettre dans un plus grand jour la nature de ses intentions et la faiblesse de ses moyens.

FIRMAS-PÉRIEZ (LE COMTE DE), né d'une famille noble du Languedoc professant la religion protestante, servait comme officier dans le régiment du Piémont, au commencement de la révolution. Absent de son corps, qui se trouvait en Alsace lors de la réunion du fameux camp de Jalès, le comte de Firmas-Periez se rendit à ce camp, et prit une part active à la première insurrection contre-révolutionnaire. Après la dispersion du camp de Jalès, il retourna à son régiment, et plaida devant le tribunal de Colmar la cause du général de Roch, commandant d'Huningue, accusé de menées anti-nationales. Il émigra peu de temps après, et se rendit à l'armée de Condé, où il fut employé d'abord dans l'état-major, et mis ensuite à la tête du régiment de Hohenlohe. Blessé en plusieurs rencontres, et entre

autres à l'affaire de Berghen, où il se distingua, il rentra en Allemagne après le licenciement de l'armée de Condé, devint chambellan et grand-maître des cuisines à la cour de Wurtemberg. M. de Firmas rentra en France après le retour des Bourbons en 1814, et fut nommé par le roi maréchal-de-camp. Il a publié les ouvrages suivans : *Pasitélégraphie*, Stuttgart, 1811, in-8°, avec figures. C'est un nouveau système de signaux, dans lequel l'auteur s'est servi des idées de M. de Maimieux, inventeur de la *pasigraphie*; et ce dernier a travaillé de concert avec M. de Firmas à cet ouvrage; *Bigamie de Napoléon Bonaparte*, 1815, in-8°; *Réflexions politiques sur une constitution pour le royaume de Wurtemberg*, 1815, in-8°; *Le jeu de stratégie, ou les échecs militaires*, 1816. Il passe aussi pour être l'auteur d'une *Notice historique sur le duc d'Enghien*, brochure publiée à Paris en 1814.

FIRRAO (MARIE-AGNÈS), religieuse dans le couvent de Sainte-Claire, à Rome, y faisait des miracles, et voulait de son vivant même être considérée comme une sainte. Elle était aussi fondatrice de la réforme dite le troisième ordre de Saint-François d'Assise. Les fourberies de sœur Marie-Agnès ayant été découvertes, elle fut condamnée, en 1816, à être renfermée pour le reste de ses jours, dans un monastère de règle rigoureuse.

FISCH (JEAN-GEORGES), né à Aran, en Suisse, en 1758, étudia la théologie à Berne, et fit un voyage dans les provinces méridi-

dionales de la France, pendant les années 1786, 87 et 88, dont il a publié la relation en 2 vol. in-8°, à Zurich, en 1790. Cet ouvrage, où l'on trouve des notices exactes et intéressantes, donna quelque célébrité à son auteur, qui, de retour dans sa patrie, fut nommé professeur à Berne, et ensuite pasteur à Arau. Il résigna cette cure au commencement de la révolution suisse, et fut nommé d'abord secrétaire du ministère des sciences, ensuite membre du conseil d'éducation du canton de Berne, et receveur des fonds consacrés à l'instruction publique. Il a publié plusieurs brochures relatives aux affaires du temps, où respire un ardent amour de la patrie et de la liberté. Fisch mourut à Arau en 1799.

FISCHER, général-major autrichien, s'était distingué dans la guerre contre les Turcs, et avait obtenu le grade de colonel, en 1789. Il commandait un corps de troupes légères dans les Pays-Bas, pendant la campagne de 1792 et années suivantes. Sa conduite excita quelques soupçons dans l'armée : on accusait le colonel Fischer d'entretenir des intelligences secrètes avec l'ennemi ; mais particulièrement protégé par le prince de Cobourg, général en chef, sur l'esprit duquel on assurait que la très-jolie M^{me} Fischer exerçait un grand empire, le colonel fut promu au grade de général-major. Il passa en cette qualité à l'armée d'Italie en 1794, quand son protecteur eut quitté le commandement de celle des Pays-Bas. Les mêmes soupçons y planèrent sur sa tête, et sa fin tra-

gique leur donna encore plus de consistance. En janvier 1795, le général Fischer se brûla la cervelle. On prétendit avoir trouvé dans ses papiers des preuves de ses relations perfides avec les Français. Il est assez difficile, cependant, de croire qu'avant de mourir ce général n'ait pas songé à détruire des documens de trahison qui devaient flétrir sa mémoire ; les Français, d'ailleurs, n'avaient ni l'usage ni le besoin de pareilles armes pour vaincre leurs ennemis. Aussi nulle enquête judiciaire ne constata ce fait, qui est toujours resté enveloppé d'une profonde obscurité.

FISCHER (DANIEL), célèbre médecin hongrois, a publié plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : *De terrâ Tocayensi, à chymicis quibusdam pro solari habitâ, Vratislaviæ, 1752, in-4°* ; *Commentarius de remedio rusticano variolas per balneum primò aquæ dulcis, post verò seri lactis, feliciter curandi, Erfordiæ, 1745, in-8°*. La méthode d'employer les bains d'eau tiède pour faciliter l'éruption de la petite-vérole, a été adoptée avec succès par plusieurs médecins.

FISCHER (J. N.), mathématicien et astronome habile, né à Miesbach, en Bavière, entra jeune dans l'ordre des jésuites. Après la réforme de cet ordre, il obtint une chaire de professeur de mathématiques à Ingolstadt, et fut ensuite nommé directeur de l'observatoire de Manheim. Il entreprit plusieurs voyages en Angleterre, et fut appelé, en 1803, à une chaire d'astronomie en l'université de Wurtzbourg. Quoique

ayant passé sa jeunesse parmi les jésuites, la rectitude de son esprit lui avait fait concevoir de bonne heure et au sein de cette société même, une haine prononcée contre l'intolérance, le fanatisme et la superstition. La franchise de son caractère ne lui permit pas de dissimuler ses sentimens. Des ennemis fanatiques lui suscitèrent quelques persécutions, auxquelles il se déroba par un séjour de plusieurs années en Angleterre. Il s'y fit estimer par ses mœurs et ses vertus autant que par ses vastes connaissances. Le célèbre astronome M. de Zach, a inséré dans ses *Éphémérides géographiques* les excellens Mémoires sur l'astronomie, composés par J. N. Fischer. Ce dernier a aussi enrichi de ses observations et de ses notices le journal de physique de Hubner, et il a publié un ouvrage sur la matière de la lumière, qui a remporté le prix à l'université de Goëtingue, en 1779. Fischer est mort à Wurtzbourg, le 21 février 1805.

FISCHER (JEAN-CHRÉTIEN), savant philologue allemand, né à Schleben dans la principauté d'Altenbourg, en 1712, fut nommé professeur adjoint de l'université d'Iéna, en 1740; entreprit ensuite un commerce de librairie, et s'y distingua par ses connaissances bibliographiques. Le duc de Saxe-Weimar, si connu par la protection éclairée qu'il accordait aux hommes de lettres, nomma Fischer conseiller de commerce. Les ouvrages que ce dernier a publiés sont nombreux, nous n'en citerons que les principaux : *Epistola ad Thyrenum et*

ad diversos, auth. Jac. Nic. Erythro (Vittorio de Rossi), Pologne, Iéna, 1759 ou 1740, in-8°; *De insignibus bonarum litterarum, sæc. XIV usque ad initium sæculi XVI in Italiâ instauratoribus dissertatio*, Iéna, 1744, in-4°; *Dissertatio de Libertino Crescentinate, elegantiorum litterarum, sæc. XV in Italiâ instauratore*, Iéna, 1759, in-4°; *Neuste juristen bibliothek* (Bibliothèque de jurisprudence moderne), 1774 et 1775, 2 cahiers in-8°; il a aussi traduit du français en allemand les *Lettres de Julie Catesby*, par M^{me} Riccoboni, et de l'anglais, les *Lettres de Bolingbroke*.

FISCHER (JOSEPH-EMMANUEL, BARON DE), bibliothécaire de l'empereur d'Autriche, a publié : *Dilucida representatio magnificæ et sumptuosæ bibliothecæ cæsariæ*, Viennæ, 1751, in-fol.

FISCHER (JACQUES-BENJAMIN), naturaliste Livonien, né à Riga, en 1730, fut un des élèves les plus distingués du célèbre Linné. L'impératrice Catherine lui accorda des encouragemens, et il devint directeur de la maison des orphelins de sa ville natale, où il mourut, en 1793. Il a publié en allemand : *Essai d'histoire naturelle de la Livonie*, Léipsick, 1778, in-8°; *Addition à l'essai d'histoire naturelle*, etc., Riga, 1784, in-8°, fig.

FISCHER (JEAN-FRÉDÉRIC), savant allemand, né à Cobourg, le 10 octobre 1726. Son père, Rodolphe Erdmann Fischer, conseiller ecclésiastique du duc de Saxe-Cobourg, s'était déjà fait avantageusement connaître dans la république des lettres par plusieurs ou-

vrages scientifiques. Le fils se distingua dès sa jeunesse par son savoir et son application constante au travail, qui lui donna les moyens, tout en remplissant avec zèle les fonctions de l'enseignement public, dont il fut bientôt chargé, de publier encore un grand nombre d'ouvrages estimés de tous ceux qui cultivent les lettres classiques. A 16 ans, il soutint deux thèses publiques, l'une sur *le temple de la paix à Rome*, l'autre sur les *Sittentiaires*. En 1748, il publia une dissertation sur *l'autel de la paix*, et la défendit ensuite, dans un exercice public, avec un talent qui augmenta beaucoup sa réputation. Les cours qu'il ouvrit la même année attirèrent une foule d'auditeurs, et la place de co-recteur de l'école de Saint-Thomas étant venue à vaquer, en 1751, le sénat choisit, pour la remplir, Fischer, à peine âgé de 26 ans. Laborieux et infatigable, il trouva le temps, malgré le peu de loisir que lui laissait cette place, de donner des leçons à la jeunesse, et de rendre de grands services à l'université pendant plusieurs années consécutives. Il sollicita long-temps la place de professeur extraordinaire des belles-lettres, et eut de la peine à l'obtenir. Il essuya aussi plusieurs passe-droits pour le rectorat, auquel son zèle et ses talens lui donnaient tant de titres, mais dont il ne fut pourvu que très-tard. Son caractère peu flexible lui suscita quelques ennemis, et l'envie que sa première nomination avait excitée, trouva à se dédommager en l'empêchant long-temps d'en obtenir d'autres, et en lui faisant préférer des hom-

mes d'un bien moindre mérite. Fischer mourut le 11 octobre 1799. On trouve la liste complète des nombreux ouvrages dont il a enrichi la littérature de son pays, dans la notice du savant Kuinol, parent et élève de Fischer, dans le *Nécrologe* de Schlichtegroll, et dans un *Essai sur Fischer considéré comme professeur*, publié à Léipsick, en 1801, par *Kindervater*. Nous ne citerons ici que les principaux : *Remarques sur la grammaire grecque de Weller*; *Traité sur les verbes grecs*; *Commentaires sur le Plutus d'Aristophane, et sur la Cyropédie de Xénophon*; éditions avec notes des classiques suivans : *Anacréon*, 1793; *Eschire le Socratique*, 1788; *Théophraste*, 1763; *Palephatus*, 1789; *Platon*, 1773, etc., etc.

FISCHER (JEAN-FRÉDÉRIC), juriconsulte, a publié une savante dissertation sur l'état civil des Juifs en divers pays, et particulièrement en Alsace, sous le titre suivant : *Commentatio de statu et jurisdictione Judæorum secundum leges romanas, germanicas, alsaticas*; Strasbourg, 1763, in-4°. On en trouve un extrait dans le *Journal des Savans*, de l'année 1764, mois de juin.

FISCHER (GOTTLÖB - NATHANAEL), savant philologue et journaliste allemand, naquit à Graba en Saxe, le 12 janvier 1748, et se consacra à l'éducation publique. Successivement professeur au Pædagogium de Halle, et recteur de l'école de Saint-Martin à Halberstadt, il mourut dans cette dernière ville, en 1800. Il fut le principal rédacteur des *Feuilles de Halberstadt*, travailla au

journal de Berlin *Für Aufklärung*, et fournit un grand nombre d'articles intéressans au *Teutsche Monatschrift*. Parmi ses autres ouvrages les principaux sont : *Extraits de Molière*, Halberstadt, 1778, in-8°; *Feuilles volantes pour les amis de la tolérance*, Dessau, 1783 et 84 in-8°; *Florilegium latinum anni*, 1786, Léipsick, in-8°.

FISCHER (FRÉDÉRIC-CHRISTOPHE-JONATHAN), publiciste allemand et savant jurisconsulte, né à Stuttgart, en 1750, fut d'abord employé dans la diplomatie, et successivement secrétaire d'ambassade du margrave de Bade, à Vienne, et du duc de Deux-Ponts à Munich. En 1779, il fut nommé professeur du droit des gens à l'université de Halle, dont il devint assesseur ordinaire l'année suivante, et où il mourut, le 20 septembre 1797. Parmi ses ouvrages, dont M. Meusel donne la liste au nombre de 55, nous citerons les suivans : *De primâ expeditione Attilæ in Gallias ac de rebus gestis Waltheri Aquitanorum principis, carmen epicum sec. VI nunc primum ex codice ms. membranaceo productum*, etc., Léipsick, 1780 et 1792, in-4°; *Littérature du droit germanique*, Léipsick, 1782, in-8°; *Histoire du commerce, de la navigation, des arts et manufactures, agriculture, police, monnaies, etc., et du luxe de l'Allemagne*, Hanovre, 1792, 4 part. in-8°; *Histoire de Frédéric II, roi de Prusse*, Halle, 1787, 2 vol. in-8°.

FISCHER (E. GOTTHELF), docteur et savant chimiste allemand, a long-temps professé les mathématiques et la chimie à Berlin. Il

est membre de l'académie de cette ville, et a publié un grand nombre d'ouvrages, dont nous citerons les suivans : *Vermium intestinalium brevis expositio*, 1786 et 1788; *Sur les formes de l'os intermaxillaire*, Léipsick, 1800, in-8°; *Physique mécanique*, 1806, avec notes de M. Biot; *Mémoire pour servir d'introduction à un ouvrage sur la respiration des animaux*, Paris, 1798, in-8°; à ce mémoire est jointe une notice raisonnée d'environ 250 ouvrages sur la même matière. Le docteur Fischer a aussi publié, en 1816, des *Observations anatomiques sur une poule dont la tête présentait le profil d'une figure humaine*. Ces observations ont été recueillies dans la *Gazette de Santé*, octobre 1816, et dans les *Annales encyclopédiques* de Millin, janvier 1817, avec une gravure représentant cet animal extraordinaire. M. Millin a aussi donné une notice détaillée des nombreux ouvrages du docteur Fischer.

FITZ-GERALD (THOMAS-WILLIAMS), poète anglais, commença ses études en Angleterre au collège de Greenswich, et les acheva en France au collège de Navarre de l'université de Paris. De retour en sa patrie, il entra d'abord dans la carrière lucrative du barreau, mais il y renonça bientôt pour se livrer en entier à la poésie. Ses vers, et il en a publié un grand nombre, lui ont fait une réputation assez étendue; il y joint celle d'être l'homme des trois royaumes qui lit le mieux les vers. Une notice sur M. Fitz-Gerald et ses ouvrages, accompagnée de son portrait, se trouve dans

l'European Magazine du mois de mars 1804. On a de lui : *Prologues et épilogues*, 1793; *le Hardi réformateur*, poëme; deux poëmes sur *la mort de la Reine de France*, le premier in-4°, 1793; le second in-4°, 1794; *le Triomphe de Nelson*, poëme in-4°, 1799; *Mélanges*, in-8°, 1801; *les Pleurs de l'Irlande séchés par l'union*, poëme in-4°, 1802. Cet ouvrage attend et demande une continuation, les pleurs et le sang ayant coulé plus que jamais en Irlande depuis cette union célébrée par le poëte, et maudite par les Irlandais. *La Tombe de Nelson*, poëme in-4°; 1805, etc. L'établissement connu en Angleterre sous le nom de *Literary Found*, est dû en grande partie à M. Fitz-Gerald.

FITZ-JAMES (ÉDOUARD, DUC DE), pair de France, premier aide-de-camp et premier gentilhomme de la chambre de S. A. R. *Monsieur*, etc., etc., naquit à Paris en 1756. Arrière petit-fils du célèbre maréchal de Berwick, qui lui-même était fils naturel du duc d'York, depuis roi d'Angleterre, sous le nom de Jacques II, le duc de Fitz-James descend, comme on voit, quoique en ligne non directe, de l'infortunée maison des Stuart. Cette illustre origine, souvent rappelée, doit expliquer suffisamment la marche suivie presque sans déviation par ce rejeton de la race royale. De quelque manière qu'on descende des Stuart, il est permis sans doute de rester fidèle à leurs principes, de les proclamer hautement, et de chercher par ses conseils à faire prévaloir les mesures qui signalèrent l'administration de ces

princes. La doctrine du droit divin et du pouvoir royal, qui ne doit compte de son exercice qu'à Dieu seul, les perdit, il est vrai; mais leur mémoire serait vengée, si cette doctrine parvenait un jour à s'établir triomphante dans quelque autre pays. Il y a au moins un noble mépris du danger et une audace chevaleresque à le tenter. Ennemi de toutes les réformes et des institutions populaires, dès le commencement de la révolution le duc de Fitz-James abandonna la France pour émigrer en Italie. Il se rendit deux ans plus tard à l'armée de Condé, où il fut employé en qualité d'aide-de-camp du maréchal de Castries. Cette armée ayant été licenciée, le jeune duc passa en Angleterre, parcourut les trois royaumes et recueillit parmi les montagnards d'Écosse (selon les frères Michaud, *Biographie des hommes vivans*), la preuve que le nom des Stuart leur est toujours cher. On ignore comment cet attachement se signala, et s'il inspira des inquiétudes au gouvernement anglais; mais il est certain que le duc de Fitz-James sollicita et obtint du gouvernement impérial la permission de revenir en France. Il ne remplit point de fonctions publiques sous ce gouvernement. A la fin de 1815, il réclama seulement, et la suite prouva dans quelle intention, le modeste grade de caporal dans la 1^{re} légion de la garde nationale de Paris. Le 30 mars 1814, jour de la bataille de Paris, cette légion ayant eu ordre de se porter hors des barrières, le duc de Fitz-James sortit des rangs, monta sur une butte, et harangua

la troupe. Il dit : « que le devoir » était de désobéir; que la sûreté » des habitans de Paris était com- » promise, si l'on faisait un seul » pas en avant; que c'était une » extravagance de penser que quel- » ques milliers de bourgeois mal » armés fussent capables d'arrêter » l'ennemi; que Paris pris de vive » force, rien ne pouvait sauver » leurs femmes et leurs enfans de » la fureur d'un soldat irrité par » la résistance; et qu'enfin le » seul but du gouvernement, en » ordonnant de sortir, était de sa- » crifier la capitale pour donner » un élan au reste de la France. » Cette harangue prouva à quelques citadins, déjà convaincus, qu'il ne fallait point combattre. Tous furent loin cependant de se ranger à d'aussi prudents avis, et plusieurs braves de la garde nationale sortirent des murs de la ville, et se distinguèrent par leur courage. Un Fitz-James même (*voy.* plus bas), trouva une mort glorieuse en défendant sa ville natale. Dès le lendemain, la capitulation de Paris conclue, le duc de Fitz-James parcourut les rues avec plusieurs jeunes gens portant des mouchoirs blancs à la main et au bras, et criant *vive le roi!* Nommé aide-de-camp et premier gentilhomme de la chambre de *Monsieur*, comte d'Artois, il suivit ce prince, lors de sa première tournée dans les départemens du midi de la France; l'accompagna aussi à Lyon en 1814, après le retour de Napoléon de l'île d'Elbe; se rendit à Gand un peu plus tard, et revint au côté de son prince à Paris, après la seconde rentrée des armées étrangères. Le duc de Fitz-

James élevé par le roi à la dignité de pair, se signala d'abord dans cette chambre, lorsque changée en cour judiciaire, elle eut à prononcer sur le sort du maréchal Ney. Les dernières gouttes d'un sang qui avait si abondamment coulé pour la patrie, furent alors réclamées par des vengeances politiques, et, à voir l'ardeur des hommes qui poursuivaient ce sang, on eût dit que l'état était ébranlé jusque dans ses fondemens, et que le trône allait s'écrouler, si l'on n'immolait par la main des Français même ce célèbre général, que le fer ennemi n'avait pu achever, et que l'étranger redoutait encore. La déclaration cent fois répétée, que la mort était la seule peine que la chambre des pairs eût à prononcer, et qu'il y aurait une véritable trahison envers la royauté à en prononcer une autre, entraîna la majorité. Le duc de Fitz-James apporta enfin aux Tuileries, dans la nuit du 6 décembre 1815, la nouvelle que le maréchal était condamné à mort, sentence qui fut exécutée, comme on sait, dès la pointe du jour suivant. Le duc de Fitz-James donna encore dans une autre circonstance les preuves les plus signalées de son dévouement au parti qu'il avait embrassé, en produisant une lettre particulière de son beau-frère le général Bertrand, sur qui planait alors une accusation entraînant la peine capitale. Un conseil de guerre condamna en effet ce général à la peine de mort; mais la démarche du duc de Fitz-James ayant été diversement interprétée; ce dernier pu-

bliâ dans les journaux, le 7 septembre 1815, une lettre justificative où l'on remarqua les phrases suivantes : « Je ne dois au général Bertrand ni la liberté ni la vie, et je m'étonne qu'on ose le nommer mon bienfaiteur. Le général est mon beau-frère, ayant épousé ma belle-sœur, et non ma sœur infortunée. Peu m'importe l'idée que se fait de mes principes la famille de M. Bertrand. Ces principes sont connus de mes amis, estimés de ceux que j'estime, et certes je ne les changerai point pour adopter ceux du général Bertrand, et qui dirigent encore les personnes qui persistent à voir en lui le modèle de l'honneur et de la fidélité. » Ces principes *fraternels*, ainsi que la sentence du conseil de guerre, furent loin d'obtenir l'assentiment général; et l'autorité même, cédant à l'opinion publique, annula peu de temps après le jugement du conseil de guerre, et rendit honorablement le général Bertrand à sa patrie. Quelque dévouement que professât en général le duc de Fitz-James à la royauté, il en avait conçu l'exercice d'une manière différente du gouvernement en 1817, et s'opposa avec véhémence, dans la chambre des pairs, au ministère du roi, qui n'accordait pas encore une influence assez prépondérante au parti le plus *pur* et aux hommes qui seuls étaient dignes de servir cette cause. Il apostrophâ avec vigueur un ministre qui avait dit : « Ayez des vertus, vous aurez de l'influence. » Terminant sa philippique par une éloquente prosopopée qui fut très-admirée :

« Ce ministre, s'écria-t-il, a donc eu le bonheur de vivre loin du monde depuis 27 ans! Il n'a donc pas connu les hommes qu'il était destiné à gouverner? Qui donc a-t-il vu monter au capitole? Qui donc a-t-il vu monter à l'échafaud? Ah! j'aime à croire qu'au moment où dans la chambre des députés il prononçait ces *inconcevables paroles*, si tout-à-coup les portes de la salle se fussent ouvertes, et que du haut de la tribune où il parlait, ses regards fussent tombés sur la place fatale, sur la place du crime, j'aime à croire que sa voix aurait expiré sur ses lèvres, la vérité lui serait apparue, et, à la lueur de son flambeau, il aurait lu sur les pavés en traits sanglans et ineffaçables : non, ce n'est point ici-bas, c'est dans un séjour plus élevé que la vertu doit s'attendre à recevoir sa récompense. » En février 1817, le duc de Fitz-James porta son dévouement au parti mécontent jusqu'à parler en faveur de la liberté de la presse et des journaux. Il s'opposa avec chaleur aux lois que ce même parti, entré dans le ministère, proposa avec un redoublement de sévérité quelques-années plus tard. L'orateur établit, avec une clarté et une éloquence dignes d'un meilleur succès, qu'il ne fallait point entraver sans cesse le droit qu'à tout sujet de publier sa pensée en termes convenables; que la liberté de la presse et des journaux était un contre-poids nécessaire à la rigueur de la suspension momentanée de la liberté individuelle. « Si le ministre, dit-il, outrepassait les *immenses pou-*

» voirs que vous avez remis en ses
 » mains ; si, trompé par de faux
 » rapports, il commettait une in-
 » justice involontaire, comment en
 » seriez-vous informé, s'il n'existe
 » aucun moyen pour faire parve-
 » nir jusqu'à vous la vérité ? » L'o-
 » rateur s'attacha ensuite à repon-
 » ser le reproche d'inconséquence
 qu'on faisait à son parti, qui avait
 fait prévaloir un système différent
 et provoqué en 1815 dans un au-
 tre ministère des lois qu'il rejetait
 en 1817. Le 21 mars même an-
 née, le duc de Fitz-James insista
 fortement pour qu'on restituât
 au clergé des biens non vendus,
 et s'opposa à la vente des bois dé-
 clarés biens de l'état en 1790.
 « Tous les raisonnemens contrai-
 » res, dit-il, pourraient se réduire
 » à cette maxime burlesque : *Ce*
 » *qui est bon à prendre est bon à gar-*
 » *der.* » Le 24 suivant, il demanda
 la parole pour réfuter un autre
 pair, M. de Lally-Tolendal, qui
 avait cité un grand nombre d'au-
 torités historiques, pour prouver
 les droits de l'état et du souve-
 rain sur les biens de l'église. M.
 de Fitz-James réclama fortement
 en faveur des malheureux débris
 encore subsistans du clergé fran-
 çais. Les ministères qui se sont
 rapidement succédé ont depuis
 fait amplement droit à cette de-
 mande, au moins en ce qui con-
 cerne le haut-clergé, et il est à
 croire aussi que tous les autres
 vœux du duc de Fitz-James se-
 ront également remplis par le
 ministère actuel, qui n'aura sans
 doute jamais la douleur de com-
 pter le noble pair dans les rangs
 des hommes opposés à ses vœux.

FITZ-JAMES (CHARLES ,

CHEVALIER DE), fils du même père
 que le précédent, mais issu d'un
 second mariage, est né en 1787.
 Il ne suivit pas d'abord l'exemple
 de son frère, et crut pouvoir ser-
 vir sous le gouvernement impé-
 rial. Employé dans l'armée fran-
 çaise, il fit la guerre en Espagne ;
 mais, dès la rentrée de la famille
 régnante, en 1814, il lutta de zèle
 et de dévouement avec son aîné
 pour la défense de la cause
 royale, suivit le duc d'Angoulême
 dans sa courte campagne du
 Midi, accompagna ensuite ce
 prince en Espagne, rentra avec
 lui en France en 1815, et fut
 chargé par lui d'un commande-
 ment dans le département de
 l'Arriège. On publia à cette épo-
 que un ordre du jour daté de Foix,
 et signé : *Le commandant d'armes*
chevalier de Fitz-James, etc., dont
 l'article 1^{er} était ainsi conçu :
 « Tout individu qui colportera ou
 » répandra dans tel lieu public ou
 » particulier que ce soit des écrits
 » insidieux et mensongers, venant
 » soit de l'armée rebelle, soit de
 » tout autre endroit, et qui ne se-
 » ront pas revêtus de la signature
 » d'une autorité reconnue par le
 » roi, sera arrêté, jugé et fusillé
 » dans les 24 heures comme rebel-
 » le. » Mais cet ordre sévère qui ren-
 dait passible de la peine de mort
 pour un simple récit ou une let-
 tre, fut désavoué peu de jours
 après; le ministère ordonna même
 que les auteurs de cette œuvre
 apocryphe fussent recherchés et
 punis : heureusement ils ne fu-
 rent point découverts. La Biogra-
 phie des hommes vivans, pour
 compléter l'éloge du chevalier de
 Fitz-James, dit « qu'il s'est fait

» remarquer par son courage en
 » mai 1817, dans la lutte à laquel-
 » le donna lieu la représentation de
 » la tragédie de *Germanicus*. » Les
 coups glorieux qui furent portés
 ou reçus, et la manière dont le
 courage se signala dans cette af-
 faire de parterre, n'étant point
 parvenus à notre connaissance, il
 nous est impossible de citer ici
 les hauts faits de la journée de
Germanicus. Le chevalier de Fitz-
 James est officier supérieur de la
 garde royale, chevalier de Saint-
 Louis et officier de la légion-
 d'honneur.

Un autre FITZ-JAMES, allié à
 cette illustre famille, connue elle-
 même l'est aux Stuart, ou qui
 passait au moins pour être fils
 naturel d'un duc de Fitz-James,
 ce que nous ne saurions ni con-
 tester ni affirmer, a long-temps
 diverti tout Paris par des scènes
 mimiques et de caricature, aux-
 quelles la faculté particulière
 qu'il possédait d'être ventriloque
 ajoutait un grand relief. Jusqu'en
 1814, ce Fitz-James ne s'était
 guère fait connaître que par des
 facéties; mais quand son pays fut
 envahi par les étrangers, il aban-
 donna ses tréteaux, prit les armes,
 et se distingua par son patriotis-
 me et sa valeur. On le vit bien-
 tôt au premier rang des grenadiers
 de la garde nationale qui sortirent
 des murs de Paris, et combattirent
 l'ennemi avec un courage digne
 d'une meilleure fortune. Frappé
 d'un coup mortel, Fitz-James périt
 au champ d'honneur, et termina
 glorieusement sa carrière par la
 plus belle des morts, celle qu'on
 reçoit en défendant son pays.

FITZ-JEAN DE SAINTE-CO-
 LOMBE, conseiller au parlement
 de Dijon. Ce magistrat n'est guère
 connu que par sa fin malheureuse.
 Accusé d'avoir spéculé sur les
 denrées de première nécessité,
 et d'avoir fait de grands accapare-
 mens de grains, il fut massacré
 par le peuple à Vitteaux en
 Bourgogne, le 28 avril 1790. Il
 était alors âgé de 76 ans.

FIXMILLNER (PLACIDE), sa-
 vant bénédictin allemand, naquit,
 en 1721, à Achleuten, village de
 la Haute-Autriche, près de la ri-
 che abbaye de Cremsmunster,
 dont son oncle était abbé. Celui-
 ci avait fait élever au-dessus du
 couvent un observatoire que le
 neveu devait rendre un jour cé-
 lèbre. Après avoir fait de bonnes
 études à Salzbourg, Fixmillner
 entra, en 1757, dans l'abbaye de
 Cremsmunster, et fut bientôt mis
 à la tête de l'administration d'un
 collège qui y était établi pour
 l'enseignement de la jeune noblesse.
 Il dirigea honorablement cette
 institution pendant plus de
 quarante années, devint profes-
 seur de droit canonique, et fut
 revêtu de la dignité de notaire a-
 postolique de la cour de Rome.
 L'universalité de ses connaissances
 était remarquable : les mathé-
 matiques, la théologie, l'histoire,
 le droit, les langues orientales,
 les antiquités et même la musi-
 que, furent non-seulement étu-
 diées, mais enseignées avec suc-
 cès par ce savant. Ayant été mis,
 quoique tard, en possession de
 l'observatoire fondé par son on-
 cle, c'est principalement par ses
 travaux astronomiques que Fix-
 millner acquit une célébrité plus

étendue. Il se fit connaître d'abord, en 1761, par ses observations, lors du passage de la planète *Vénus* sur le disque du soleil. En 1765 parut son ouvrage : *Meridianus speculæ astronomicæ Cremifanensis*, imprimé à Steger, et en 1776, son *Decennium astronomicum*, Steger. Ce sont deux recueils précieux d'observations et de recherches faites avec soin, calculées avec exactitude, et dont les astronomes prennent encore notice aujourd'hui ; il s'appliqua un des premiers à calculer l'orbite de la planète nouvellement découverte d'*Uranus*, et fit aussi un grand nombre d'observations sur *Mercuré*, qui ont utilement servi au célèbre Lalande, pour construire les tables de cette planète qu'il a publiées à Paris. Le père Fixmillner mourut le 27 août 1791. Un ouvrage posthume a été publié par son successeur à l'observatoire de l'abbaye de Cremsmunster, le père Desmlinger, sous ce titre : *Acta astronomica Cremifanensia à Placido Fixmillner*, Steger, 1791. in-4°. C'est une suite d'observations faites depuis 1776 jusqu'en 1791, ainsi que des Mémoires sur la parallaxe du soleil, sur l'occultation de Saturne, sur l'aberration et la nutation dans le calcul des planètes, et sur quelques autres sujets tenant aux progrès modernes de la science de l'astronomie. On trouve dans le *Nécrologe* de Schlichtegroll et dans les *Éphémérides* du baron de Zach (mois de novembre 1799), des notices étendues sur le père Fixmillner et sur ses travaux scientifiques.

FLACHAT, était procureur à

Lyon au commencement de la révolution. Il se chargea ensuite de diverses fournitures pour l'armée d'Italie, et y acquit, en très-peu de temps, une fortune considérable. Le directoire ordonna son arrestation, en 1797, et sa mise en jugement devant un conseil de guerre, comme prévenu d'opérations frauduleuses. Il parvint à se soustraire par la fuite à ce décret. Sa femme présenta au conseil des cinq-cents une réclamation contre l'ordre du directoire; mais celui-ci adressa à l'assemblée un message dans lequel il déclarait que Flachath était prévenu de vols et de dilapidations, et le général Bonaparte le dénonça de son côté pour avoir enlevé à la caisse de l'armée cinq ou six millions, et l'avoir ainsi laissée dans le plus grand embarras. Le fournisseur, poursuivi de toutes parts, se sauva à Constantinople; mais il eut l'adresse d'arranger de loin ses affaires contentieuses, et reparut bientôt en France. En 1805, il eut un nouveau procès, fut arrêté et mis au Temple. On l'accusait alors d'avoir surpris la crédulité du duc de Looz-Coorswaarem, de l'avoir engagé à vendre ses biens, en abusant du nom d'un frère de Napoléon (Lucien), pour en imposer au duc, et d'avoir enfin extorqué à ce dernier des sommes considérables. Flachath obtint sa mise en liberté sous caution, tandis que ce procès se poursuivait devant le tribunal de police correctionnelle. Le duc de Looz déclara bientôt qu'il ne voulait pas se constituer son accusateur, et Flachath, de son côté, produisit des actes d'adhésion signés

par ce prince, en conséquence desquels le tribunal acquitta l'accusé. Mais le gouvernement le fit remettre en jugement, et Flachat fut alors défendu par deux avocats cités, MM. Falconnet et Bergasse. Un dernier jugement intervint, qui condamna Flachat à un an de prison. Cette sentence n'a jamais été mise à exécution, et il paraît que depuis ce temps Flachat jouit avec pleine sécurité d'une fortune dont la légitimité lui fut d'abord si vivement contestée.

FLACHSLANDEN (BARON DE), maréchal-de-camp, député aux états-généraux de 1789, par la noblesse du bailliage de Colmar et de Schlestadt, fit partie de la minorité de l'assemblée constituante, s'opposa à toutes les réformes proposées, et émigra en 1791, pour joindre les princes à Coblenz. Il accompagna *Monsieur* à Vérone, et ensuite à l'armée de Condé, en 1795; il remplissait auprès de ce prince les fonctions de ministre chargé du département de la guerre. Le baron de Flachslanden avait été appelé, en 1787, à la première assemblée des notables. Il mourut, en 1796, à Blankenbourg.

FLACHSLANDEN, grand-bailly de l'ordre de Malte, frère du précédent, et comme lui, membre des états-généraux de 1789, où il fut député par le tiers-état des bailliages de Haguenau et de Wissembourg. Il se fit peu remarquer dans cette assemblée.

FLAHAUT (AUGUSTE-CHARLES-JOSEPH, COMTE DE), fils d'un officier-général, naquit à Paris, le 21 avril 1785. Sa mère, qui a épousé

en secondes noces M. de Souza, ancien ministre de Portugal, étoit connue par les grâces de son esprit, et a publié plusieurs romans qui se distinguent par le charme du style, une profonde sensibilité, et des observations de mœurs aussi fines que piquantes. Le jeune Flahaut se voua de bonne heure à la carrière des armes, et entra dès l'âge de quinze ans dans un corps de volontaires à cheval, organisé en 1800, pour accompagner le premier consul en Italie. Il fut ensuite attaché en qualité d'aide-de-camp au général Murat, auprès duquel il fit plusieurs campagnes avec distinction. Élevé au grade de chef d'escadron du 13^{me} régiment de chasseurs, il se distingua particulièrement à la bataille de Friedland, et fut nommé peu de jours après, en 1807, officier de la légion-d'honneur. Grièvement blessé au passage de l'Ens, en 1809, il obtint à la fin de cette campagne le grade de colonel, et passa ensuite de l'état-major du grand-duc de Berg (Murat) à celui du maréchal Berthier, dont il devint aide-de-camp. Dans la guerre de Russie, M. de Flahaut se fit remarquer par sa brillante valeur; il se signala surtout à la bataille de Mohilow, le 26 juillet 1812, et fut nommé général de brigade, le 22 février 1815. Napoléon l'attacha alors à sa personne en qualité d'aide-de-camp, et l'envoya, le 10 mars au-devant du roi de Saxe qu'il reconduisit dans sa capitale. La belle conduite de Flahaut à la bataille de Dresde lui valut le grade de général de division. Après s'être de nouveau distingué aux

sanglantes journées de Léipsick , le 18 octobre 1815, et à la bataille de Hanau, le 31 du même mois, il fut envoyé par l'empereur, le 25 février, à Lusigny pour traiter d'une suspension d'armes qui ne fut point accordée, Napoléon ayant exigé pour première condition que les alliés fissent retirer leurs troupes jusqu'au Rhin. Après l'abdication de l'empereur, le général Flahaut adhéra aux actes du sénat et du gouvernement provisoire. Au retour de l'île d'Elbe, il reprit auprès de Napoléon son poste d'aide-de-camp. Envoyé à Vienne avec des dépêches adressées au prince Talleyrand, il fut arrêté à Stuttgart et revint en France sans avoir pu remplir cette mission. Créé pair avec le titre de comte, le 2 juin 1815, par le chef du gouvernement d'alors, il suivit la fortune de ce prince, se rendit avec lui à l'armée, combattit vaillamment à Fleurus et à Waterloo, et revint après cette dernière journée prendre place à la chambre des pairs, où il tenta de vains efforts pour servir encore la cause de Napoléon, et les intérêts de sa famille. Le 1^{er} juillet, il prit le commandement d'un corps de cavalerie que le gouvernement provisoire lui confia. Après la seconde rentrée du roi, M. de Flahaut ayant été inscrit un des premiers sur la liste des personnes qui devaient être, sans jugement préalable, exilées de France, le prince de Talleyrand, depuis long-temps attaché à sa famille, obtint la radiation de son nom, et il ne fut point compris dans la fameuse ordonnance de

proscription du 24 juillet; mais on l'engagea à voyager pendant quelque temps chez l'étranger. Il se rendit alors en Suisse, puis en Angleterre, où l'une des plus riches héritières des trois royaumes, la fille de lord Keith, après bien des obstacles surmontés, donna sa main au général français. Il est revenu depuis, avec sa femme, visiter au moins momentanément sa patrie.

FLAMENG, Belge, se fit remarquer pendant la première révolution des Pays-Bas autrichiens. Il était organiste de la grande église de Sainte-Gudule à Bruxelles, et y fit célébrer la fête de Vandernoot comme celle d'un saint. Ardent révolutionnaire et non moins dévot, il mêla sans cesse la religion à la politique, et fit afficher sur les murs de Bruxelles ses pressantes exhortations à tous les bons catholiques, pour qu'ils eussent non-seulement à prendre les armes, mais aussi à faire des actes de contrition et des pèlerinages à tous les saints et saintes du pays, afin d'obtenir du ciel la destruction totale de la maison d'Autriche. Arrêté, en 1792, lors de la rentrée des troupes autrichiennes à Bruxelles, les partisans de cette maison voulurent le mettre en pièces, lorsqu'on le conduisit en prison; mais les soldats le protégèrent. Quelque temps après on le remit en liberté, et le peuple le reconduisit en triomphe à sa maison.

FLANDIN (JEAN-BAPTISTE, CHEVALIER), commissaire des guerres de première classe, membre de la légion-d'honneur. Après avoir

été long-temps employé dans son grade, il fut particulièrement attaché à l'intendance-générale de l'armée, et chargé du personnel de l'administration suivant le quartier-général de l'empereur, pendant les campagnes de Russie et celles d'Allemagne en 1813. M. Flandin, généralement estimé comme un travailleur infatigable, un administrateur habile et intègre, a cessé d'être employé depuis 1814. On a de lui un ouvrage publié au mois de mai 1815, sous le titre modeste d'*Examen d'un mémoire sur les bases de l'administration militaire*. Cet écrit remarquable, qui renferme des vues utiles et des principes dignes d'être mis en application, fait honneur aux talens et au patriotisme de l'auteur.

FLANDRIN (PIERRE), directeur de l'école vétérinaire et membre de l'institut national, né à Lyon le 12 septembre 1752, était neveu de Chabert, professeur à l'école vétérinaire de cette ville et directeur de celle d'Alfort près de Paris. Flandrin fit de bonnes études sous la direction de son oncle, et s'acquît une réputation méritée par ses travaux sur l'anatomie comparée. Le gouvernement, après l'avoir nommé directeur-adjoint de l'école vétérinaire de Paris, l'envoya en Angleterre et en Espagne, pour prendre connaissance de la manière dont se gouvernaient en ces pays les troupeaux de bêtes à laine. Il publia, à son retour en 1794, un traité complet sur l'éducation des moutons et l'amélioration des laines. Cet ouvrage, riche en observations et en faits, est très-estimé.

On a encore de lui un grand nombre de mémoires, sur l'*Absorption des vaisseaux lymphatiques*, sur la *Rétine*, sur la *nature et les attributs du Sarigac*, animal de l'Amérique, très-singulier par sa conformation; sur la *rage*, un *Précis de l'anatomie du cheval*, un *Précis de la connaissance extérieure du même animal*, et un mémoire *Sur la possibilité d'améliorer les races des chevaux en France*. Flandrin mourut à Paris en 1796.

FLANGINI (LOUIS), cardinal et patriarche de Venise, naquit en cette ville le 15 juillet 1753. Après avoir rempli avec distinction les fonctions de juge dans le conseil des 40, d'*avogater*, de censeur, de sénateur, de conseiller et de correcteur extraordinaire, il passa du service de la république vénitienne à celui de Rome, sous le règne du pape Clément XIV. Nommé d'abord auditeur du *tribunal de la Rote*, il fit preuve de connaissances approfondies en jurisprudence, et d'une grande intégrité dans l'administration de la justice. Le pape Pie VI le nomma cardinal en 1789; et l'empereur d'Autriche, après la destruction de la république vénitienne, le nomma primat de Dalmatie, patriarche de Venise, comte du Saint-Empire, en le décorant de la grand'croix de l'ordre de Saint-Étienne de Hongrie. Le cardinal Flangini mourut à Venise, le 24 février 1804. Ce prince de l'Église se livrait avec succès à la poésie. Il a composé plusieurs ouvrages, tant en vers qu'en prose, qui jouissent d'une certaine réputation en Italie. Membre de l'académie des Arcades, il avait,

comme ses confrères, pris le nom d'un berger d'Arcadie, *Agamiro Pelopideo*, et c'est sous ce nom qu'il a publié : *Annotazioni alla corona poetica di Querino Telpusinio in lode della repubblica di Venezia*, Venise, 1750; *Rime di Bernardo Capello, con annotazioni*, 2 vol., Bergame, 1750. Ses autres ouvrages sont : *Orazione per l'esaltamento del doge Mario Foscari*, Venise, 1762; *Lettera patriarcale; Argonautica de Apollonio Rodio*, traduction en vers, avec notes, Rome, 1781, 2 vol.

FLASSAN (GAETAN DE RAXIS DE), d'une famille originaire de Grèce, forcée par le ministère de la Porte ottomane, dans le 15^m siècle, de quitter Corinthe sa patrie. A la suite de plusieurs voyages qu'il avait faits, dans l'étranger, il s'attacha à la carrière diplomatique, et devint chef de la 1^{re} division du ministère des affaires étrangères, fonction dont il se démit volontairement quelques années après. Il publia en 1808 une *Histoire générale et raisonnée de la diplomatie française, depuis la fondation de la monarchie jusqu'au 10 août 1792*, 6 vol. in-8^o; honorablement citée parmi les 5 ouvrages d'histoire qui concoururent, en 1810, pour les prix décennaux. Le jury en porta le jugement suivant : « Le sujet a de l'importance et de l'utilité. Pour le remplir dans toute son étendue, l'auteur a eu besoin de beaucoup de recherches et de travail, et il s'y est livré avec un soin qui mérite beaucoup d'éloges. Les négociations se trouvant naturellement liées avec les grands événemens de l'his-

toire, l'auteur a su habilement relever les détails arides inhérens au fond du sujet, par la peinture du caractère, le développement des vues des princes et des hommes d'état qui dirigeaient les affaires dans les différentes époques. » Toutes les feuilles périodiques du temps, d'accord cette fois avec l'opinion publique, parurent confirmer le jugement du jury sur la 1^{re} édition de l'*Histoire de la diplomatie française*. Néanmoins la 2^m édition publiée en 1811, en 7 volumes in-8^o, quoique plus complète et plus soignée, essuya une critique amère de la part de M. Alphonse de Beauchamp, auteur d'une *Histoire de la guerre de la Vendée*, et rédacteur de la *Gazette de France*, ainsi que de M. Malte-Brun, pamphlétaire danois, et rédacteur attaché au *Journal de l'Empire*. M. de Flassan publia la défense de son ouvrage dans une brochure de 250 pages, intitulée : *Apologie de l'histoire de la diplomatie française, ou réfutation de cent faux littéraires et erreurs en tous genres contenus dans 5 articles de la Gazette de France et un article du Journal de l'Empire*. Il relève avec énergie l'ignorance et la mauvaise foi de ses juges incompétens. M. de Flassan a publié différents autres ouvrages : *La question du divorce sous le rapport de l'histoire, de la politique et de la morale*, 1790. *De la pacification de l'Europe*, 1802. *De la colonisation de Saint-Domingue*, 1804. *De la restauration politique de l'Europe et de la France*, 1814. Ayant suivi la légation française à Vienne, en 1814 et 1815, il a é-

crit aussi l'histoire du congrès tenu en cette ville ; et il a ensuite continué l'*Histoire de la diplomatie française depuis 1792*, mais ces 2 derniers ouvrages sont encore inédits. M. de Flassan est historiographe des affaires étrangères, et décoré de plusieurs ordres. Il a ouvert, en septembre 1821, une souscription en faveur des Grecs opprimés. Son frère, le chevalier de Flassan, lieutenant de vaisseau, a péri, âgé de 25 ans, dans l'expédition autour du monde de Lapérouse.

FLASSEN (SIDI-MAHMOUD), bey de Tunis, parvint au trône en 1815, en assassinant Sidi-Othman, son parent, dernier rejeton direct de la dynastie qui régnait en ce pays depuis près d'un siècle, et qui descendait d'un renégat corse. Depuis long-temps Sidi-Mahmoud Flassan se préparait les voies à la suprême puissance, en répandant des largesses parmi les soldats et le peuple, et en faisant circuler des écrits où le bey régnant était représenté comme un homme faible et sans talens. Enfin, le 19 janvier 1815, il pénétra à la tête d'une troupe armée dans le palais du bey, et plongea lui-même un poignard dans le cœur du vieux Sidi-Othman, son souverain et son bienfaiteur. Les partisans de Mahmoud Flassan parcouraient pendant ce temps les environs, et massacraient tous les amis et les parens du malheureux prince. Deux des fils de ce dernier s'étaient échappés nus du palais, et cherchaient à soulever le peuple de la ville et des faubourgs en leur faveur; mais ils furent saisis par les satellites de l'u-

surpateur, amenés en sa présence et décapités sur-le-champ. Sidi-Mahmoud Flassan se fit alors reconnaître solennellement souverain de Tunis. Il donna d'abord, pour consolider sa nouvelle puissance, une de ses filles en mariage, à Sidi-Soliman Kiaya, chef d'une faction redoutable, et promit sa sœur à Jussuf Kogia, dont il fit son principal ministre. Ce dernier éleva bientôt ses vues plus haut; il commença son ministère par faire empaler un Napolitain, Mariano Stinka, ancien favori de Sidi Othman et s'empara de ses immenses richesses. Destinant à Mahmoud-Flassan et à ses fils le même sort que celui-ci avait fait subir à Sidi-Othman et à sa famille, Jussuf, à force d'argent et de promesses, réussit bientôt à se faire des partisans, et, croyant déjà ses projets assez avancés, il se mit un jour à parcourir les rues de Tunis avec un fastueux cortège, distribuant ses largesses au peuple. Le nouveau bey, averti à temps, donna l'ordre d'arrêter Jussuf, lorsque celui-ci se présenterait aux portes du palais. Une lutte sanglante s'engagea alors entre les soldats du bey et le cortège armé du ministre rebelle qui se battit avec courage, mais finit par succomber sous le nombre. La tête de Jussuf, selon la jurisprudence orientale, roula sur-le-champ aux pieds du vainqueur. Son parti inspirait cependant encore quelques craintes; mais Sidi-Mahmoud se fit renouveler par les soldats le serment d'obéissance; le peuple ne manifesta point de mécontentement, et la terreur comprima celui des partisans du

chef égorgé. Le nouveau bey s'est maintenu depuis, malgré de fréquens démêlés avec les chefs temporaires de la régence d'Alger. Des déprédations commises par des corsaires tunisiens sur le commerce de la république des États-Unis d'Amérique, avaient engagé celle-ci à envoyer un armement dans la Méditerranée; mais le bey, intimidé, fit rendre les navires capturés, dédommager les propriétaires, conclut un traité avec cette puissance. En 1817, les feuilles anglaises ont souvent fait mention de Sidi-Mahmoud Flassen, et ont représenté son gouvernement comme un des plus oppressifs de l'Afrique. Le bey, et ses fils, se livraient aux excès les plus répréhensibles, enlevaient les femmes libres pour les renfermer dans leurs harems, et se permettaient nombre d'autres exactions. Quelques journaux français se sont empressés de démentir ces faits. Des relations commerciales et politiques assez intimes se trouvaient établies à cette époque entre la France et Tunis; un juif favori du bey et principal gérant de ses finances obtint par la suite le paiement de sommes considérables qu'il réclamait pour d'anciennes fournitures. Mais malgré les défenseurs que Sidi-Mahmoud Flassen a trouvés, il ne paraît pas que son règne soit destiné à fournir le rare exemple qu'un pouvoir acquis par la fourbe, ou la violence, soit exercé avec sagesse et modération.

FLAUGERGUES (PIERRE-FRANÇOIS), né en 1759, était avocat au commencement de la révolution.

Il en embrassa les principes sans exagération, et en sincère ami de la liberté. Élu, en 1790, président de l'administration du département de l'Aveyron, il fut, le 12 juillet 1793, dénoncé avec ses collègues à la tribune de la convention nationale par l'ex-capucin Chabot, pour avoir fait incarcérer des patriotes qui auraient pu influencer utilement l'opinion du peuple en faveur de la constitution de 1793. Un décret fut porté contre lui et son collègue Géraldi: ils devaient être tous deux traduits à la barre de la convention; mais peu de jours après (le 22 juillet), sur le rapport du même Chabot, annonçant que les administrateurs du département de l'Aveyron avaient reconnu leurs erreurs et rétracté leurs arrêtés liberticides, ce décret fut rapporté. M. Flaugergues, enseveli depuis dans une salubre obscurité, traversa avec bonheur les orages révolutionnaires, et ne reparut que sous le gouvernement impérial. Il fut alors nommé sous-préfet à Villefranche; mais une absence prolongée de son poste lui fit perdre cet emploi, et il rentra pour quelque temps dans son ancienne carrière de barreau. Présenté comme candidat à la législature par le collège de l'arrondissement qu'il avait administré, il fut nommé par le sénat, en janvier 1813, membre du corps-législatif. Le 22 du même mois, ses collègues l'éluèrent membre de la commission extraordinaire, chargée de l'examen des pièces originales concernant les négociations entre Napoléon et les puissances coalisées contre la France. M.

Flaugergues se prononça fortement sur la nécessité de conclure la paix, pour soulager la France qui commençait à s'épuiser en hommes et en argent. Il répondit au grand-juge (duc de Massa), qui lui reprochait de faire des motions inconstitutionnelles : « Je ne » connais ici rien de plus inconsti- » tutionnel que vous-même, vous, » qui au mépris de nos lois venez » présider les représentans du peu- » ple, quand vous n'avez pas même le droit de siéger à leur côté. » M. Flaugergues fut nommé, avec MM. Lainé et Raynouard, membre de la commission chargée de rédiger une adresse à l'empereur, dont la fortune chance-ait. Elle fut conçue en termes énergiques, et ce fut la première fois que le chef du gouvernement d'alors éprouva quelque opposition à ses vues de la part des représentans d'une servilité jusque-là muette ou approbatrice. Après les événemens du mois de mars 1814, il fut un des premiers, dans la séance du corps-législatif, le 3 avril, qui votèrent pour la déchéance de Napoléon; et le 7 du même mois, il signa la lettre que ce corps adressa au gouvernement provisoire, contenant l'adhésion à l'acte constitutionnel. Une nouvelle chambre ayant été convoquée par le roi pour le mois de juin, il en fit partie, et fut élu par ses collègues candidat pour la présidence. Le 5 août suivant, il parla avec force en faveur de la liberté de la presse, solennellement promise, mais qu'on tendait déjà à détruire. Le 2 septembre, il s'opposa à diverses mesures financières contenues

dans le nouveau budget, démontra le vice de la cumulation des exercices, et combattit le projet portant création de bons royaux. Le 22 septembre, il parla en faveur des habitans des départemens qui avaient été réunis à la France, et à qui on voulait alors enlever le droit de cité, qu'ils avaient une fois acquis et si chèrement payé. Rapporteur d'une commission de la chambre, il parla plusieurs fois, au mois de décembre suivant, sur l'extension de pouvoirs et d'attributions qu'on voulait donner à la cour de cassation. Les ministres prétendaient rétablir en elle l'ancien *conseil des parties*. M. Flaugergues s'y opposa, et finit par faire la profession de foi suivante : « Si l'on voulait ja- » mais restreindre les prérogati- » ves royales, on me verrait m'y » opposer avec chaleur; mais je » pense également que les étendre » serait un véritable inconvénient, » et je me prononcerai en tout » temps contre la moindre exten- » sion. » Après le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, M. Flaugergues fut élu membre de la chambre des députés de 1815, et au premier tour de scrutin, il obtint dans cette assemblée, après M. Lanjuinais, le plus grand nombre de voix pour la présidence. Il fut nommé, le 7 juin, vice-président. Il se montra constamment dans cette mémorable assemblée à la hauteur des graves circonstances où les représentans du peuple français se trouvaient placés, et développa souvent des talens oratoires très-distingués. A l'agitation qui se manifesta quelquefois au sein de l'assemblée, lorsque

des nouvelles désastreuses lui étaient communiquées, M. de Flaugergues opposait le calme et la dignité si convenables aux représentans d'un grand peuple; il est juste de lire aussi, que jamais les cris scandaleux *aux voix!* et *la clôture!* *la clôture!* n'étouffèrent pendant les cent jours la voix des amis de la patrie. « Lorsque Annibal eut » vaincu à Cannes, disait M. Flaugergues, le tumulte était dans Rome, mais la tranquillité dans le » sénat. » Il proposa de déclarer que la guerre était nationale, et que tous les Français étaient appelés à la défense commune. Le 24 juin, il fut chargé de se rendre avec MM. Andréoussy, Boissy d'Anglas, Labernardière et Valence auprès des généraux ennemis pour négocier un armistice. Dans l'entrevue de ces commissaires avec le lord Wellington, il s'opposa fortement à la condition imposée par le général anglais, de faire dépendre toute négociation ultérieure, et par conséquent les destinées de la France, de la réinstallation immédiate du gouvernement royal. Après la seconde restauration, le roi nomma M. Flaugergues président du collège électoral de l'Aveyron, qui l'élut député. On ignora par quels motifs, après avoir accepté cette nomination, il ne se rendit pas au poste d'honneur où il venait d'être appelé. Sans doute, des engagements nouveaux ne pouvaient avoir étouffé en lui, comme des malveillans l'insinuèrent, d'anciens sentimens de patriotisme et de dévouement à la liberté. C'était surtout en 1815 et 1816, c'était au sein même de la chambre introuvable,

qu'il eût été de son devoir de faire retentir sa voix éloquente; et l'on ne peut que déplorer la fatalité qui priva alors la cause nationale d'un défenseur tel que M. Flaugergues. Lors de la convocation pour les nouveaux choix en 1816 et années suivantes, il ne fut point réélu, mais le roi l'a nommé maître des requêtes.

FLAUGERGUES (HONORÉ), frère du précédent, savant astronome, ancien associé de l'Institut, né le 16 mai 1755, s'adonna dès sa jeunesse à l'étude des mathématiques, de l'astronomie et de l'histoire naturelle. Un mémoire de lui sur la *Théorie des machines simples*, fut mentionné honorablement par l'académie de Paris en 1779 et 1781. Il publia ensuite des mémoires sur la *différente réflectibilité des rayons solaires et sur la figure de la terre, sur l'arc-en-ciel, sur les trombes*, qui furent couronnés et remportèrent les prix à Lyon, à Montpellier et à Toulouse. Nommé, en 1797, directeur de l'observatoire de Toulon, il n'accepta point cette place, mais il se livra avec zèle aux travaux astronomiques, et enrichit de beaucoup d'observations et de calculs l'ouvrage périodique du célèbre Lalande, *Connaissances des temps*. M. Flaugergues fut le premier qui découvrit et observa, en mars 1812, la comète qui jeta tant d'éclat et occupa l'Europe entière, vers le mois de septembre même année. En 1815, M. Flaugergues remporta encore, à l'académie de Nîmes, le prix pour un mémoire sur la question suivante: *Soumettre à une discussion soigneuse toutes les diverses hypo-*

thèses imaginées jusqu'ici pour expliquer l'apparence connue sous le nom de queue, chevelure ou barbe des comètes.

FLAVIGNY (LE MARQUIS DE), fut envoyé par le roi Louis XVI, au commencement de la révolution, en qualité de ministre plénipotentiaire auprès du duc de Parme. Il ne revint point en France après les événemens du 10 août 1792, et mourut à Parme l'année suivante.

FLAVIGNY (C. F. COMTE DE), était capitaine des gardes-françaises au commencement de la révolution. fut nommé maréchal-de-camp, mais quitta le service pour se retirer en sa terre de Charmes, près la Fère en Picardie, où il mourut le 11 décembre 1805. Il a laissé des mémoires sur l'art militaire.

FLAVIGNY (A. L. J., VICOMTE DE), fils unique du précédent, était lieutenant aux gardes-françaises. Après le licenciement de ce corps, il resta à Paris, et fut au nombre des personnes qui se rendaient journellement aux Tuileries pour offrir leurs services volontaires au roi et à sa famille. Échappé à la journée du 10 août, le vicomte de Flavigny fut arrêté quelque temps après, et enfermé dans la maison de Saint-Lazare. Après 18 mois de détention, il fut, à l'âge de 50 ans, ainsi que sa sœur madame Desvieux, âgée de 28 ans, traduit devant le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une prétendue conspiration des prisonniers de Saint-Lazare. Condamné à mort par ce tribunal de sang, le 24 juillet 1794, ils furent tous deux, par une

déplorable fatalité, trainés à l'échafaud et exécutés peu de jours avant la chute de Robespierre.

FLAVIGNY (LOUIS, COMTE DE), de la même famille que les précédens, naquit près de Laon, département de l'Aisne; devint page du comte d'Artois, et entra comme officier dans le régiment d'Enghien, au commencement de la révolution; émigra en 1791, et servit à l'armée de Condé en qualité d'officier de l'état-major. Son frère était préfet de la Haute-Saône, et mourut à Vesoul, en 1816.

FLAVIGNY (ALEXANDRE, COMTE DE), parent des précédens, né à Genève en 1770, était page de *Madame* et entra comme officier dans le régiment de Colonel-général; émigra en 1791, et entra au service de l'Angleterre, où il devint lieutenant-colonel. Rentré en France, il suivit, en 1815, le duc de Bourbon dans la Vendée, et a rempli les fonctions de commissaire extraordinaire du roi à Nantes. — Un vicomte de Flavigny, de la même famille, a épousé pendant l'émigration une fille de M. Bethmann, riche banquier de Francfort.

FLAXMAN (JOHN), sculpteur anglais, le plus habile artiste dont s'honore aujourd'hui la Grande-Bretagne. Il est professeur de l'académie royale de peinture de Londres, et par brevet, sculpteur du roi. Ayant passé une partie de sa jeunesse en Italie, il y a laissé les plus honorables souvenirs, et les connaisseurs admirent encore à Rome plusieurs de ses statues et bas-reliefs qui y sont restés comme monumens de son séjour dans la patrie des arts. Ses prin-

cipaux ouvrages en Angleterre sont : le monument élevé au poète Collins dans la cathédrale de Chichester, celui du lord Mansfield à Westminster, les mansuolées des lord Howe, Abercrombie, et la statue de Josuah Reynolds. Il a aussi, dans la capitale même de la Grande-Bretagne, offert à l'admiration de tous les amis de la liberté, les traits du patriote qui arracha les colonies de l'Amérique au joug anglais. Washington semble avoir reçu une nouvelle vie du ciseau de Flaxman, et respirer encore sous le marbre qu'il lui a consacré. Quelques critiques sévères prétendent qu'on pourrait désirer dans les ouvrages de l'auteur plus de moelleux, de grâce et de fini. On doit aussi à M. Flaxman un grand nombre de dessins qui se distinguent tous par la correction et une touche ferme et hardie. La première collection en a été gravée et publiée sous le titre de *Séries de gravures pour expliquer et illustrer les poèmes d'Homère, d'Eschyle et du Dante*. L'*Homère* forme deux vol. in-4°, 1795, et une nouvelle édition en a paru en 1805; l'*Eschyle et le Dante* forment deux vol. in-fol., 1805. On a publié (Londres, 1817), in-fol., une seconde série des dessins de Flaxman, pour expliquer *les travaux, les jours et la théogonie d'Hésiode*. Le lord Elgin ayant enlevé à Athènes des frises, bas-reliefs et autres débris de sculpture antique, une commission fut nommée par le parlement pour examiner les conquêtes du noble lord que plusieurs personnes qualifiaient différemment, et que d'autres estimaient fort au-

dessous de leur valeur. L'opinion de M. Flaxman, qui fit partie de cette commission, est consignée dans le rapport fait à la chambre des communes (1816, in-8°), et motiva le décret d'après lequel les marbres dits d'Elgin furent acquis par le gouvernement anglais, et devinrent propriété nationale.

FLÉCHEUX, astronome et mécanicien, est auteur d'un *Planisphère* qui expose le mouvement des astres, machine ingénieuse et utile aux commençans qui se livrent à l'étude de l'astronomie. Il a aussi publié l'*Oxocosme, ou Démonstration du mouvement annuel, tropique et diurne de la terre autour du soleil*, Paris, 1784, in-8°. Flécheux est mort à Paris le 4 novembre 1793, âgé de 55 ans.

FLERS (DE), maréchal-de-camp au commencement de la révolution, fut employé sous les ordres du général Dumouriez, en 1792, et se distingua dans une affaire au-devant du camp de Manle, dans laquelle il fut blessé. Le général en chef lui confia le commandement de la ville de Bréda; mais dépourvu de moyens de défense suffisans, il fut forcé de rendre cette place aux armées coalisées, le 2 mars 1795. Le général Flers en sortit à la tête de la garnison, avec tous les honneurs de la guerre. Nommé ensuite commandant en chef de l'armée des Pyrénées, en remplacement du général Servan, il n'y fut pas plus heureux que son prédécesseur, et essuya quelques revers qui lui furent imputés à crime. Arrêté et renfermé au Luxembourg, il fut traduit au tribunal

révolutionnaire de Paris, le 4 thermidor an 2 (1795), condamné à mort comme complice d'une prétendue conspiration des prisonniers, et exécuté le même jour.

FLESSELLES (DE), né en 1721, d'une famille de robe ancienne et distinguée. Il fut nommé, très-jeune, maître des requêtes, et figura déjà dans les troubles de Bretagne, où il se dévoua au duc d'Aiguillon, et se joignit ensuite aux persécuteurs de l'illustre magistrat de La Chalotais. Récompensé par la cour pour sa conduite en cette affaire, il fut nommé à l'intendance de Lyon, s'y fit aimer par ses mœurs douces et faciles, ainsi que par le zèle qu'il déploya pour les intérêts de cette ville. Il y fouda un prix, en 1777, pour le perfectionnement de la teinture des soies en noir. Peu de temps avant la révolution, il fut nommé conseiller-d'état et prévôt des marchands à Paris. Cette dernière place, dont les fonctions se trouvaient à peu près les mêmes que celles confiées depuis aux maires, était devenue bien difficile à remplir en ces temps d'orages politiques. Un homme de plaisir, d'un caractère léger et incertain, tel que Flesselles, y était surtout peu propre. Aussi se perdit-il, en voulant ménager les deux partis, et en paraissant patriote à l'Hôtel-de-Ville, tout en servant la cour. Ses relations intimes avec le baron de Bezenval, qui, sous les ordres du maréchal de Broglie, commandait les troupes suisses, et qui avait engagé le gouverneur de la Bastille à se défendre, lui devinrent funes-

tes. Vivement interpellé à l'Hôtel-de-Ville dans la journée du 14 juillet, par Garan-Coulon, électeur de Paris, sur ses tergiversations perpétuelles et sur ses rapports avec les ennemis du peuple, le malheureux Flesselles pâlit, balbutia, et chercha vainement à prouver son innocence. Sa voix altérée était à peine entendue à quelques pas de lui. Tout-à-coup un cri s'éleva dans la foule : « Au Palais-Royal, là il se justifiera. » « Eh bien ! répondit-il, allons au Palais-Royal, » et il se leva en effet pour sortir, pressé de tous côtés par la multitude. Une lettre trouvée dans la poche du gouverneur de la Bastille De Launay, dans laquelle Flesselles l'exhortait à se défendre et lui promettait de prompts secours, décida, dit-on, sa perte. A peine arrivé au bas de l'escalier qui descend sur la place de Grève, un jeune homme lui tira un coup de pistolet à bout portant et lui cassa la tête. La foule se précipita alors sur son cadavre, dont on sépara cette tête sanglante qui fut promenée sur une pique au Palais-Royal et dans les rues de Paris. Le corps fut traîné dans la fange par d'autres furieux. Flesselles devint ainsi, à l'âge de soixante-huit ans, une des premières victimes de l'effervescence d'un peuple, qu'on méprisait trop alors pour le craindre encore, et que d'imprudens conseillers, à Versailles, dépeignaient toujours comme une tourbe insolente, mais lâche, qu'on pourrait réduire et châtier à volonté, à l'aide de quelques régimens suisses ou allemands.

FLEURIAN (JÉRÔME-CHARLEMA-

ENE), plus connu sous le nom du *marquis de L'Angle*, né en Bretagne en 1742, a publié un grand nombre d'ouvrages. L'auteur y montre presque toujours de hautes prétentions à l'esprit. Cette recherche fatigue et nuit à l'effet général. De L'Angle, d'ailleurs, n'atteint pas toujours le but qu'il se propose, et ne fait même que trop rarement un usage honorable de l'esprit dont il était effectivement doné. Son premier ouvrage, *Voyage de Figaro en Espagne*, Saint-Malo (Paris), 1785, 2 vol. in-12, eut du succès, et fut condamné, par arrêt du parlement du 26 février 1788, à être brûlé au bas du grand escalier par la main du bourreau. Cet arrêt ajouta infiniment à la vogue du livre, qui eut plusieurs éditions, et qui fut traduit en anglais, en italien, en allemand, et en danois. La dernière édition fut publiée à Paris, en 1805, in-8°, sous le titre de *Voyage en Espagne par M. de l'Angle*, 3^{me} édition, seule avouée par l'auteur. Une critique sévère, mais souvent juste, de cet ouvrage, parut peu de temps après sous le titre de *Dénonciation au public du Voyage d'un soi-disant Figaro en Espagne*. On en avait orné le frontispice d'une vignette, représentant une poignée de verges et un fouet en santoir. M. de L'Angle publia ensuite : *Amours ou Lettres d'Alexis et Justine*, Neuchâtel, 1786, 2 vol. in-8°, et 1797, 5 vol. in-18; *Tableau pittoresque de la Suisse*, Paris, 1790, in-8°, Liège, 1790, in-12; *Soirées villageoises, ou anecdotes et aventures avec des secrets intéressans*, 1791, in-12; *Paris littéraire*, an 7, in-12; ou-

vrage satirique, plein d'injures contre plusieurs hommes estimables, mais qui n'eut aucun succès, et que l'auteur reproduisit deux ans après sous le titre de *l'Alchimiste littéraire*, sans en obtenir davantage. *Mon Voyage en Prusse, ou mémoires secrets sur Frédéric-le-Grand, et sur la cour de Berlin*, 1806, in-8°; *Nécrologe des auteurs vivans*, 1807, in-18, dans lequel l'auteur, en parlant de lui-même, ne se reproche qu'un abus excessif de l'esprit. Cet ouvrage devait être continué, et un nouveau volume était promis au public tous les six mois; mais la mort vint interrompre le cours des travaux littéraires de l'auteur, le 12 octobre 1807.

FLEURIEL (L'ABBÉ), émigra en 1790, et employa avec succès, pour l'avancement de sa fortune, un esprit insinuant et des talens très-distingués pour la conduite des affaires secrètes. Il émigra dès le commencement de la révolution, et ayant obtenu la faveur du comte de Blacas en 1795, il dut à sa protection l'avantage de travailler en qualité de secrétaire dans le cabinet du roi. Après la rentrée de S. M. en France, M. de Blacas étant alors ministre, l'abbé Fleuriel fut nommé chapelain ordinaire du roi et écrivain du cabinet. Il suivit le comte de Blacas à Gand, en mars 1815, et fut nommé, quelque temps après, aumônier de la légation française à Rome, où il retrouva encore son protecteur. L'abbé Fleuriel est fortement inculpé dans le *Moniteur* du 14 mai même année. Une discussion avait eu lieu au parlement d'Angle-

terre, relativement aux négociations du congrès de Vienne avec le roi Joachim de Naples. Des lettres de Napoléon à Murat avaient été saisies et produites après avoir passé par les mains de l'abbé Fleuriel, qui fut accusé d'avoir falsifié ces lettres ainsi que toute la correspondance de Murat; l'art et la perfection de la main-d'œuvre dans ces changemens étaient remarquables, à ce qu'on assure, et tels que le gouvernement anglais lui-même a pu en être dupe un instant; mais le fait imputé à l'abbé Fleuriel n'ayant jamais été légalement prouvé, on ne saurait lui en adju-ger ni le blâme ni le mérite.

FLEURIEU (CHARLES-PIERRE-CLARET, COMTE DE), ministre de la marine sous Louis XVI, membre de l'académie des sciences et de l'institut; chef du bureau des longitudes, sénateur, grand-officier de la légion d'honneur, etc, naquit à Lyon, le 2 juillet 1758. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, ses parens cédèrent bientôt aux desirs du jeune Fleurieu, que ses goûts et ses études portaient vers une autre carrière, dans laquelle il devait un jour s'illustrer. Il entra dès l'âge de 13 ans et demi dans la marine, où ses talens et de vastes connaissances acquises déjà dans un âge peu avancé, le firent distinguer. Après la paix de 1765, il se livra avec une ardeur redoublée à l'étude. Le premier fruit de ses travaux fut un projet de mécanisme ingénieux pour la construction d'une horloge marine, dont le modèle mérita le suffrage des artistes et des marins. De concert

avec le célèbre horloger Ferdinand Berthoud, auquel il avait communiqué ses idées, et qui à son tour lui enseigna tous les procédés de son art, il perfectionna sa découverte, et les premières horloges marines furent fabriquées en France. Le comte de Fleuriel eut, en 1768, le commandement de la frégate *l'Isis*, et fit un voyage de long cours pendant lequel ces instrumens furent essayés. Il publia à son retour la relation de son voyage et de ses expériences, ouvrage distingué, qui contribua aux progrès de l'art nautique. Le poste important de directeur-général des ports et arsenaux de la marine, lui fut confié en 1776; et il ajouta à sa réputation de bon marin, celle d'administrateur habile et intègre. Ce fut lui qui rédigea les projets des opérations navales de la guerre de 1778, et il fournit aussi les plans des voyages de découvertes qui furent entrepris depuis par Lapeyrouse et Entrecasteaux. Désigné par l'opinion publique, dès le commencement de la révolution, comme l'homme le plus propre au ministère de la marine et des colonies, il y fut nommé par le roi, le 27 octobre 1790; mais il donna sa démission dès le 17 mai de l'année suivante. L'aménité de son caractère et de ses mœurs avaient fait concevoir au roi Louis XVI, non-seulement de l'estime, mais une affection particulière pour le comte de Fleurieu, et le monarque le nomma gouverneur de son fils le dauphin, alors prince royal. Les tempêtes politiques, plus terribles encore que celles dont l'intrépide marin avait

si souvent bravé la fureur sur un autre élément, l'arrachèrent à ce poste en 1792. Il se retira alors à la campagne, et chercha des consolations dans ses études favorites. Quoique arrêté en septembre 1795, et renfermé aux Madelonnettes, il eut le bonheur d'échapper à la faux révolutionnaire, et fut élu, par le département de la Seine, député au conseil des anciens, en 1797. Exclu de cette assemblée lors des événemens du 18 fructidor, il fut appelé au conseil-d'état par le premier consul, après la révolution du 18 brumaire. Il passa ensuite à l'intendance de la maison de Napoléon, fut décoré de la grand' croix de la légion-d'honneur, nommé gouverneur des Tuileries et du Louvre, et membre du sénat. Le comte de Fleurieu mourut généralement regretté, le 18 août 1810. Outre la relation de son voyage sur l'*I-sis*, il a publié les ouvrages suivans : *Découvertes des Français dans le sud-est de la Nouvelle-Galles*, Paris, imprimerie royale, 1790, in-4°. L'auteur y prouve que les îles *Salomon*, découvertes par Mandana, sont les mêmes que celles visitées par le capitaine français Surville et par le lieutenant Shortland. Le premier les avait nommées *terres des Arsacides*, et en avait reconnu toute la partie orientale, tandis que le second en avait visité la partie occidentale. On avait été depuis jusqu'à nier l'existence de ces îles longtemps perdues de vue par les navigateurs : *Voyage autour du monde, fait pendant les années 1790, 91 et 92, par Étienne Marchand*, Paris, an 6 (1798), 4 vol. in-4°.

Cet ouvrage est accompagné de cartes hydrographiques très-précieuses, et précédé d'une introduction du plus grand intérêt sur toutes les navigations à la côte nord-ouest de l'Amérique. *Atlas de la Baltique et du Categat*, qui n'a pas été entièrement achevé ; mais les planches existantes ont été faites avec le plus grand soin, et sont d'une grande utilité aux navigateurs. *Le Neptune américo septentrional*, avec cartes exécutées par Bonne, sous la direction du comte de Fleurieu. Enfin, il a laissé en manuscrit le commencement d'une histoire générale des navigations de tous les peuples, dont la première partie seule contenant la navigation des anciens, se trouve à pen près terminée, et contient des notices d'un grand intérêt.

FLEURIGEON, écrivain distingué, a publié plusieurs ouvrages estimés sur diverses branches de l'administration, entre autres un *Manuel administratif*, 1801, 5 vol., 1806, 7 vol. in-8°; *Observations sur la propriété, l'administration, la police des cours d'eau non navigables ni flottantes*, 1810; *Le Guide des jurés*, 1811. in-8°.

FLEURIOT DE LA FLEURIAÏE, ancien garde-du-corps du roi, était originaire d'Ancenis, dans la ci-devant province d'Ajou. Lorsque l'insurrection éclata dans les départemens de la Vendée, il prit les armes sous les auspices de Charette, son parent, et fut fait chef de division de l'armée vendéenne, après avoir perdu son frère au siège de Nantes. Cette armée, si souvent battue par les troupes de la république, fut plus d'une fois sauvée d'une des-

truction complète, par la bravoure et la présence d'esprit du général Fleuriot. A la suite du combat d'Ancenis, il couvrit la retraite, et protégea le passage de la Loire. Après la sanglante affaire du Mans, il reçut le commandement en chef d'un corps de 7000 hommes, qu'il était parvenu à rallier, et avec lequel il se trouva à celle de Savenay, où Kléber et Moreau apéantirent ce qui restait de l'armée vendéenne, le 2 nivôse an 2 (22 décembre 1793). Après s'être personnellement battu en désespéré, il se fit jour à la tête d'une poignée d'hommes. Il fit encore la campagne de 1794 avec Sapi naud; signa le traité de paix conclu, le 13 février 1795, entre Charette et les généraux de la république; et se retira, après la pacification, dans son pays natal, d'où il n'a plus reparu sur la scène politique.

FLEURIOT-LESCOT, âme damnée de Robespierre et ancien maire de Paris, était né à Bruxelles en 1761. Les troubles qui précédèrent dans son pays la révolution française, le forcèrent à s'expatrier: il vint à Paris, et s'y livra à l'architecture. Il remplit pendant quelque temps les fonctions de commissaire aux travaux publics, et fut ensuite le digne substitut de l'infâme Fouquier-Tinville, alors accusateur public près le tribunal révolutionnaire. Reçu à peu près dans le même temps à la société des jacobins, il se distingua bientôt parmi les membres les plus forcenés de cette société d'odieuse mémoire, et contracta des liaisons intimes avec les plus furieux démagogues de cette épo-

que. Robespierre, charmé de trouver dans Lescot un homme entièrement dévoué au régime de terreur qu'il faisait alors peser sur la France, le fit nommer maire de Paris en germinal an 2. La conduite qu'il tint durant le court exercice de ses fonctions ne démentit pas l'atrocité de son caractère. La journée du 9 thermidor lui fournit l'occasion de témoigner à son protecteur toute sa reconnaissance. Robespierre venait d'être arrêté et conduit au Luxembourg: Fleuriot fit fermer les barrières, sonna le tocsin, rassembla autour de lui dans l'Hôtel-de-Ville le corps municipal, et garnit la place de troupes et d'artillerie. Bientôt Robespierre monta à l'Hôtel-de-Ville, accompagné de Collinhal, qui l'avait enlevé de sa prison: Fleuriot proclame ce monstre sauveur de la patrie, jure avec tous les assistans de le défendre jusqu'à la mort, et cherche à exciter un soulèvement en sa faveur; mais dans le même temps la convention nationale rendait un décret qui mettait hors la loi Robespierre, Fleuriot et leurs adhérens. Arrêtés immédiatement par Bourdon de l'Oise, ils furent exécutés ensemble le lendemain.

FLEURY DE CHABOULON (P. A. ÉDOUARD), ex-secrétaire de l'empereur Napoléon et de son cabinet, maître des requêtes au conseil-d'état, baron, officier de la légion-d'honneur, chevalier de l'ordre de la Réunion. Doné d'une âme ardente et d'un esprit actif, il n'attendit pas que l'âge l'eût fait homme pour prendre part aux affaires publiques; à 15 ans,

déjà considéré comme bon citoyen, il fut nommé commandant d'un bataillon de garde nationale. A 16 ans, il marcha contre la convention, au 15 vendémiaire, fut fait prisonnier, et ne dut la vie qu'à l'intérêt qu'inspire toujours la témérité dans une grande jeunesse. Les lois révolutionnaires le forcèrent à renoncer à l'expectative d'une fortune brillante : il embrassa la carrière administrative. Employé dans les finances, sous les ordres du ministre d'état de Fermont, il contribua, par une intégrité à toute épreuve, à préserver le trésor public de plusieurs spoliations habilement concertées. Devenu auditeur au conseil-d'état, il fut attaché à la direction-générale des domaines, et bientôt après, nommé à l'importante sous-préfecture de Château-à-Bois (département de la Meurthe), où l'on n'a point encore oublié qu'il introduisit et qu'il propagea, par ses soins et à ses frais, le bienfait inappréciable de la vaccine : l'empereur, à cette occasion, lui décerna l'une des deux médailles accordées, en 1804, aux fonctionnaires civils. La disette de 1812 lui fournit une nouvelle occasion de signaler sa philanthropie. A sa voix et à son exemple, s'ouvrirent de nombreuses souscriptions; l'abondance remplaça la famine; les riches le félicitèrent, les pauvres le bénirent. A la fin de la même année, les braves échappés aux désastres de Moscow, et aux lâches défections de Léipsick, rapportèrent dans le département de la Meurthe cette fièvre contagieuse, si justement

appelée la *fièvre du malheur*. Le préfet de Nancy, le sous-préfet de Sarrebourg, ainsi qu'une foule de citoyens généreux, périrent victimes de leur humanité. M. Fleury, non moins zélé, mais plus heureux, sut, par son infatigable prévoyance, détourner le mal de ses administrés, et s'acquit de nouveaux droits à leur estime et à leur reconnaissance. Les puissances alliées, enhardies par les traitres, avaient franchi le Rhin, d'où la victoire les tenait éloignées depuis 15 ans. M. Fleury fut appelé, dans cette circonstance, à faire éclater son amour pour la patrie, et son dévouement pour son prince. Placé en sentinelle perdue sur le chemin de l'ennemi, on le vit remplir à la fois les fonctions d'administrateur, d'intendant et de chef militaire. Le comte Colchen, commissaire extraordinaire, et l'illustre maréchal Ney, qui l'avait surnommé *l'intrépide sous-préfet*, le signalèrent à l'empereur, comme un des meilleurs et des plus fidèles serviteurs de l'état. Lorsque les progrès de l'ennemi l'eurent forcé à quitter son poste, il fut envoyé comme auditeur au quartier impérial; il joignit Napoléon à Monttereau. L'empereur, après avoir confié plusieurs missions importantes à M. Fleury, le chargea d'aller remplir les fonctions de préfet à Reims, que le brave général Corbineau venait d'enlever à la baïonnette. M. Fleury reçut l'ordre d'armer les bataillons nationaux, et d'organiser au bruit du tocsin l'insurrection des campagnes. Le général ennemi ne tarda pas à être informé de ces

dispositions par les transfuges, et fit proclamer au son de la trompe que tout fonctionnaire public qui ferait sonner le tocsin, et qui chercherait à soulever le peuple, serait mis hors du droit des gens et passé par les armes. Mais celui que le brave des braves avait surnommé l'intrépide ne pouvait céder à de pareilles menaces ; il inonda la Champagne de proclamations énergiques, et dans lesquelles il provoquait à la résistance, au moment où 25,000 Russes, après plusieurs sommations repoussées avec mépris, emportaient d'assaut la ville de Reims. M. Fleury, échappé par miracle aux perquisitions d'un ennemi cruel, resta caché dans les murs de Reims, jusqu'au moment où la victoire, la dernière que l'empereur devait remporter, vint lui rendre la liberté et la vie. Lors de la première restauration, il se retira en Italie, et rentra en France, le jour même où Napoléon débarqua au golfe de Juan : il le joignit à Lyon, devint son secrétaire intime, et fut mis avec lui hors la loi, par l'ordonnance royale du 6 mars 1815. Au moment où Napoléon rentrait aux Tuileries, un agent autrichien venait d'être arrêté. Ses révélations avaient appris qu'il avait remis au duc d'Otrante une lettre du Prince Metternich, et qu'une entrevue devait avoir lieu à Bâle entre une personne que le duc d'Otrante avait promis d'envoyer, et un baron de Werner, agent diplomatique. Napoléon donna l'ordre à M. de Fleury de se rendre en toute hâte à Bâle, de se présenter à M. de Werner

comme l'envoyé du duc d'Otrante, et de chercher, s'il en était temps encore, à déjouer le complot de cet infâme ministre. Cette mission hardie et périlleuse fut habilement remplie, et Napoléon, rassuré par les rapports de son secrétaire, profita de cette circonstance fortuite pour entamer avec l'Autriche des négociations que rompit la bataille de Waterloo. M. de Fleury avait accompagné l'empereur dans cette campagne où un seul revers devait renverser la plus haute fortune que le génie de la gloire ait jamais élevée chez aucune nation du monde. Au moment d'abdiquer pour la seconde fois, Napoléon accorda des récompenses pécuniaires à quelques-uns des rares amis restés fidèles à son infortune : il remit à M. Fleury la croix d'officier de la légion-d'honneur. M. Fleury a publié à Londres, en 2 volumes, des *Mémoires pour servir à l'histoire du retour et du règne de Napoléon en 1815*. Ce n'est pas seulement à l'intérêt extrême du sujet et à l'importance des évènements qu'il retrace, que cet ouvrage dut le succès prodigieux et les honneurs de la traduction qu'il obtint dans presque toutes les langues de l'Europe : on tint compte à l'auteur du talent remarquable qu'il déploie dans ces mémoires, et surtout du tribut courageux d'amour, de respect et d'admiration, qu'il ne craignit pas de rendre à un grand homme déchu de la puissance, au moment où ses ennemis en triomphaient avec tant d'orgueil et si peu de gloire; ces mémoires jettent un grand jour sur la révolu-

tion du 20 mars : ils désignent à l'histoire, comme auteurs du retour de Napoléon, un grand personnage et un jeune colonel, cachés sous les initiales X et Z. Le colonel Z, muni d'instructions et de signes de reconnaissance, affronte tous les périls, surmonte tous les obstacles, et déguisé en matelot, arrive sur le rocher de l'île d'Elbe, où le sort avait rélégué l'ancien maître du monde ; Napoléon l'écoute et se décide à exécuter l'entreprise la plus audacieuse qu'un homme ait jamais pu concevoir. Quel est ce colonel dont la démarche changea pendant quelques mois les destinées de l'Europe ? les mémoires de M. Fleury ne le nomment point, mais tous ses lecteurs l'ont nommé.

FLEURY (LE CHEVALIER ROHAULT DE), officier de la légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, a fait dans l'arme du génie la plupart des campagnes de 1802 à 1814. Il fut fait, en 1807, officier de la légion sur le champ de bataille, et reçut du roi la croix de Saint-Louis, à la fin de 1814. Lorsque le gouvernement voulut opposer une résistance à la marche de Napoléon, au mois de mars 1815, le chevalier Fleury suivit le général Dupont dans le Nivernais, et fut bientôt forcé de se replier avec ce général. Il se tint à l'écart pendant les *cent jours*, et fut fait colonel en 1816. M. de Fleury est gendre de M. le comte Desèze.

FLEURY (JACQUES - PIERRE), prêtre, né à Mancey, département de la Sarthe, dans le mois de février 1758. L'abbé Fleury n'a ac-

quis quelque importance pendant la révolution, que par l'oubli de cette maxime de l'évangile qui prescrit la soumission aux puissances et l'obéissance aux lois. Il a su s'attirer, par la turbulence de son caractère et l'exagération de ses opinions politiques et religieuses, une série non interrompue de disgrâces sous tous les gouvernemens qui se sont succédé depuis celui de la convention jusqu'à celui de Louis XVIII inclusivement. Il était curé de Notre-Dame de Vieuvy au commencement de la révolution. Sur son refus de prêter serment à la constitution civile du clergé, il fut enlevé par la gendarmerie au mois de juillet 1792. Déporté en Angleterre, compris en même temps sur une liste d'émigrés, il eut ses biens confisqués. Rentré en France, en l'an 5, il se fit arrêter de nouveau, le 18 fructidor, et jeter d'abord dans les prisons de Vannes, d'où il fut transféré successivement dans celles de Rennes, de Laval, du Mans, et enfin déporté à l'île de Ré. Ce fut de cette prison qu'il publia, au commencement de l'an 8, une brochure où il prodiguait au général Bonaparte et au ministre Fouché les épithètes les plus injurieuses, annonçant que le premier serait *un grand homme pour les grands crimes*, et il engageait la nation à rétablir le gouvernement royal. Cette extravagance le fit traduire, le 10 fructidor an 9 (28 août 1801), devant un conseil de guerre rassemblé à Nantes, dont deux membres opinèrent pour la mort. Il était accusé d'avoir prêché le rétablissement

d'une dynastie alors proscrite, et d'avoir tenté de faire évader des détenus : il est de fait que dans mainte occasion il avait cherché à rendre, même au péril de ses jours, la liberté à plusieurs de ses compagnons d'infortune. Récintégré à l'île d'Oléron, après son jugement, il y fut assez tranquille pendant 8 années, et rejeta toutes les offres que l'on put lui faire pour l'engager à adhérer au concordat de 1802. De nouvelles plaintes portées contre lui, le firent transporter, en 1809, de l'île d'Oléron dans les prisons de Pierre-Châtel. Il resta dans cette forteresse jusqu'au moment où l'invasion des troupes étrangères obligea de l'évacuer. Les prisonniers furent divisés en plusieurs colonnes : celle dont l'abbé Fleury faisait partie fut dirigée sur les Cévennes. En traversant ces montagnes par un froid excessif, il eut les jambes gelées, et arriva à Issoire presque mourant de fatigues et de maladie. Les succès des armées coalisées étaient connus dans cette ville ; l'abbé Fleury fut relâché à la demande des autorités, et alla, quand il fut rétabli, se présenter à M^{me} la duchesse d'Angoulême qui se trouvait alors aux eaux de Vichy : il n'eut pas de peine à se faire relever de toutes les condamnations portées contre lui sous le gouvernement précédent, et se retira à Fougères, chez une dame qui se chargea de pourvoir à ses besoins ; mais il ne put rester long-temps tranquille dans cette retraite, et s'en fit expulser, en 1816. Il vint à Paris fatiguer le gouvernement de ses réclamations, et présenta

au roi, le 20 juin, une brochure intitulée *Apologie de la conduite des prêtres français, confesseurs de la foi, pendant 25 ans*. Il reçut du ministre de la police un secours en argent, et l'injonction de retourner à Fougères. Il y était à peine arrivé, que les opinions exprimées dans sa brochure lui suscitèrent un nouvel orage : il fut accusé d'avoir porté atteinte à l'inviolabilité des domaines nationaux et demandé l'abrogation du concordat. Traduit devant les tribunaux sous ce double chef de prévention, en même temps que le fameux abbé Vinson, et déclaré coupable, il fut condamné à trois mois de prison, 50 fr. d'amende, un an de surveillance, et 500 fr. de cautionnement : il a subi sa peine dans les prisons de Nantes. M. Fleury devait nous donner une histoire intéressante de ses souffrances, et un autre ouvrage, qui eût été sans doute fort édifiant s'il faut en juger par le titre : *Réparation soit faite à N. S. Jésus-Christ, à sa sainte mère, à notre mère la sainte église, et à notre bon roi!*

FLEURY (BÉNARD), naquit à Chartres ; son père, comédien comme lui, soigna peu son éducation ; il ne reçut guère que celle qu'il pouvait recevoir dans les coulisses. Aussi personne n'était-il plus éloigné que Fleury d'être, non pas un savant, mais un homme instruit : il s'exprimait avec élégance et pureté ; mais il ne pouvait pas écrire sans faire de fautes grossières, et ne savait guère mieux l'orthographe qu'un seigneur de la cour de Louis XV. Ce contraste, au reste, s'expli-

que. C'est en entendant réciter les chefs-d'œuvre de la scène, les ouvrages les plus parfaits de la langue, qu'il avait appris à parler. Il lui suffisait d'avoir de la mémoire pour parler correctement; pour écrire correctement, c'est autre chose. La mémoire, quand elle ne vous rappelle que des sons, ne fait que vous tromper. L'intelligence suppléa dans Fleury à l'instruction : elle seule a suffi pour en faire un des plus habiles acteurs qui ait paru sur la scène française. A l'âge de 24 ans, il avait déjà acquis assez de réputation en province, pour qu'on le jugeât digne de figurer à Paris. En février 1772, à ce que dit Grimm, il débuta avec succès dans l'*Egiste* de Mérope. Ce n'est qu'en 1778, cependant, qu'il fut admis au nombre des comédiens du roi. Fleury joua d'abord la tragédie et la comédie; mais bientôt il renonça au premier genre, dans lequel il n'était pas mauvais, pour se livrer au second, où il devint excellent. Bellecour, qui jouait en chef les premiers rôles comiques, étant mort, son héritage fut partagé, non pas également, entre Molé et Fleury. Moins brillant, moins bouillant que Molé, mais plus vrai, Fleury obtint de grands succès à côté de cet habile acteur qu'il faisait valoir. Les rôles qui comportent ce sang-froid d'où le persiflage et l'impertinence reçoivent tant de piquant, tels que les marquis ou les sots, lui convenaient surtout. Il excellait aussi à représenter ces libertins du beau monde, ces ivrognes à talons rouges, qui apportaient au cabaret le ton de la

grande société, et dans la grande société les habitudes du cabaret. Il sera difficile de le remplacer, et impossible de le surpasser dans certaines pièces, telles que l'*Homme à bonnes fortunes*, l'*Ecole des bourgeois*, le *Cercle*, *Turcaret*, le *Retour imprévu*. Devenu propriétaire de l'emploi tout entier par la mort de Molé, il eut le bon esprit de ne s'emparer que de ceux des rôles qui convenaient plus particulièrement au caractère de son talent, tels que l'*Alceste* du Misanthrope et du Philinte, le *Clitandre* de la *Coquette corrigée*, le *Cléon* du *Méchant*, le *Tartufe*. Son talent ne brillait pas moins dans le drame que dans la comédie. On n'a pas oublié l'effet terrible qu'il a produit dans la farce *ultra-lugubre*, intitulée *les Victimes cloîtrées*. Fleury n'était pas moins grand pantomime que grand déclamateur. Dans les *Deux Pages*, il avait si bien saisi toutes les habitudes du grand Frédéric, et il les reproduisait avec une telle fidélité, que le prince Henri de Prusse, entraîné par l'illusion en voyant Fleury, crut un jour avoir retrouvé son frère. C'est en 1818 que Fleury quitta la scène, après un service de 46 ans, dont l'activité n'a été suspendue que par des attaques de goutte auxquelles il était fort sujet. Fleury n'avait pas moins de droits à l'estime par ses qualités personnelles que par son talent; c'était un homme du commerce le plus facile, et de la société la plus douce. Dans le rôle du *Conciliateur*, il s'est montré sur le théâtre ce qu'il était réellement dans le monde, l'*homme aimable*. Fleury mourut le 5 mars

1822, dans une campagne qu'il possédait aux environs d'Orléans.

FLEURY (MADAME), auteur d'un grand nombre de romans. On doit à sa plume féconde : *Herbert et Virginia, ou le Château de Montclar*, 1800, 2 vol.; *Montelais, ou le Choix de ma tante*, 2 vol. in-12; *Philippe et Clémencia, ou les Crimes de la jalousie*, 1802, 2 vol.; *La Petite maison du Rhône*, 1805, 2 vol.; *le Suicide, ou Charles et Cécilia*, 1806, 5 vol.; *l'Épouse soupçonnée, ou le Procès frauduleux*, 1808, 5 vol.; *Athaelta, ou Voyage d'une jeune Française en Afrique*, 1809.

FLEURY (MARIE-MAXIMILIEN-HECTOR DE ROTIET DE), issu d'une famille noble et ancienne du Languedoc, né et domicilié à Paris, fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, le 29 prairial an 2 (18 juin 1794). Il avait été incarcéré dans la prison du Luxembourg, en vertu de la loi révolutionnaire dite des suspects; et malgré sa détention, qui durait depuis huit mois environ, il conservait toute la gaieté et tous les goûts d'un jeune homme; lorsqu'il vit périr ou proscrire sa famille entière, un violent désespoir s'empara de son âme, et il écrivit à Dumas, président du tribunal révolutionnaire, le billet suivant : « Homme de sang! »égorgeur! cannibale! monstre! »scélérat! tu as fait périr ma famille; tu vas envoyer à l'échafaud ceux qui paraissent aujourd'hui devant ton tribunal; tu peux me faire subir le même sort, »car je te déclare que je partage »leurs sentimens. » Dumas remit

cette lettre à Fouquier-Thinville, qui se trouvait alors chez lui. «Voici, lui dit-il, un billet doux, lis-le. — Ce monsieur paraît pressé, lui répondit Fouquier; il faut le satisfaire.» Aussitôt il donna ordre de l'aller chercher dans sa prison; arrivé au tribunal à midi, le jeune comte fut mis en jugement, et condamné à mort une heure après, comme assassin de Collot-d'Herbois, concurrentement avec des personnes qu'il n'avait jamais connues. Il fut conduit à l'échafaud en chemise rouge, le 18 juin 1794, âgé de 23 ans.

FLINDERS (MATHIEU), navigateur anglais, naquit à Donington dans le Lincolnshire. Il se livra de bonne heure à l'étude de la marine. De retour d'un voyage dans le grand Océan, il s'embarqua de nouveau, en 1795, en qualité de volontaire sur un vaisseau, faisant voile pour le port Jackson, et commandé par le capitaine Hunter, chargé de s'emparer du gouvernement de la colonie de la Nouvelle-Galles méridionale. Flinders, avide de connaissances et de découvertes, communiqua ses vues au chirurgien du vaisseau, et trouvant en lui des dispositions analogues aux siennes, ils se concertèrent ensemble, et résolurent de tout entreprendre pour faire de nouvelles découvertes. Arrivés à la colonie, leurs amis effrayés des dangers qu'ils allaient courir, et regardant leurs projets comme le rêve d'une imagination exaltée, cherchèrent à les dissuader d'une entreprise aussi périlleuse; mais Flinders et le chirurgien (nommé George Bass) insistant

fortement, on leur accorda un bateau, long de 8 pieds environ, et un seul mousse. C'est ainsi que Flinders et son ami se portèrent sur plusieurs points de la côte, jusqu'alors inconnus, dont ils dressèrent le plan, ainsi que celui d'une partie du cours de la rivière George. Le gouverneur, satisfait des résultats de leurs recherches, et voulant les aider à faire de nouvelles découvertes, confia au chirurgien Bass, en 1798, un grand bateau avec six hommes à ses ordres; d'un autre côté, il donna à Flinders le commandement d'une corvette. Les rapports de ces deux navigateurs, à leur retour, venant à l'appui l'un de l'autre, on apprit qu'il existait un passage entre la *Nouvelle-Hollande* ou la *Notasie*, et la terre de *Van-Diemen* ou la *Tasmanie*. Flinders et son ami Bass obtinrent de nouveau, en septembre 1798, le commandement d'une autre corvette; ils visitèrent une partie des côtes de Van-Diemen, et acquirent la certitude de l'existence d'un canal qu'on soupçonnait déjà, et auquel ils donnèrent le nom de *détroit de Bass*. Après cette expédition, le gouverneur envoya Flinders au nord du port Jackson, pour reconnaître les baies de Glass-House et de Hervez. Les détails de la navigation de Bass et Flinders sont consignés dans un ouvrage du colonel Colin, intitulé *Tableau de la colonie anglaise de la Nouvelle-Galles méridionale*. Revenu à Londres, en 1800, Flinders fit un mémoire sur ses découvertes, intitulé *Observations sur la côte de Van-Diemen*; il

dressa aussi une carte du détroit de Bass. Bientôt après, il proposa au gouvernement anglais un moyen pour acquérir l'entière connaissance des côtes de la *Nouvelle-Hollande*; ses propositions ayant été écoutées, il s'embarqua sur la corvette nommée *l'Investigateur*, dont on lui donna le commandement. Pendant les années 1801, 1802 et 1803, il s'occupa à explorer les côtes méridionales et orientales de la *Notasie* ou *Nouvelle-Hollande*, le golfe de Carpentaire, et le détroit de Torrès. Le 17 août 1803, Flinders fit naufrage entre la *Nouvelle-Calédonie* et la *Nouvelle-Hollande*; il était monté sur un vaisseau, nommé la *Porpoise*, qui était parti du port Jackson pour achever au nord ses découvertes sur le détroit de Torrès. Flinders, de retour au port Jackson après cet événement, prit le commandement de deux corvettes; il alla au secours de ses compagnons naufragés, et de là, il passa par le détroit de Torrès, et se dirigea vers Timor. La corvette, nommée le *Cumberland*, que commandait alors Flinders, se trouvant en mauvais état, il fut forcé de se diriger vers l'île de France. Flinders, embarqué depuis longtemps, n'ayant pas connaissance des affaires politiques, ignorait que la France fût en guerre avec son pays; porteur d'un passe-port accordé par le gouvernement français, il n'en fut pas moins regardé comme un espion envoyé par l'Angleterre, parce que ce passe-port, qui devait le faire respecter en cas d'hostilités, indiquait que Flinders ferait voi-

le dans le grand océan de la mer Pacifique. Il donnait aussi le signal de la corvette nommée *l'Investigateur*, tandis que Flinders était monté sur un vaisseau nommé le *Cumberland*. Dès lors on le retint prisonnier, on mit l'embargo sur son bâtiment et le scella sur ses papiers. Flinders fut retenu captif pendant 6 ans et demi. En 1810, il retourna en Angleterre, où il s'occupa de la rédaction de ses découvertes, et d'un atlas qu'il devait y joindre. Il plaça à la tête de cet ouvrage un précis historique des découvertes faites avant lui sur les côtes de la Notasie ou Nouvelle-Hollande. Flinders fit imprimer, dans le même temps, un mémoire sur *l'usage du Baromètre pour reconnaître la proximité des côtes*. Par ses travaux et ses découvertes, il s'est rendu digne d'être mis au nombre des meilleurs marins et des plus fameux hydrographes de son temps. Il mourut le 19 juillet 1814, quelque temps avant la publication de son ouvrage intitulé : *Voyage à Terra-Australis, entrepris pour compléter la découverte de ce grand pays, et exécuté pendant les années 1801, 1802 et 1803, etc., etc., avec un atlas 2 vol. in-4°, à Londres, 1814.*

FLINT (SIR CHARLES-WILLIAM), né en Écosse, en 1777, fit ses études au collège d'Édimbourg. En 1795, le lord Grenville le fit entrer dans les bureaux des affaires étrangères; et en 1795, il le plaça, en qualité de secrétaire confidentiel, près de M. Wickham, alors ministre en Suisse. En 1797, il fut rappelé

dans le bureau des affaires étrangères, et remplacé près le ministre anglais Wickham par M. Talbot. En 1798, le nouvel *alien-bill* ayant passé au parlement anglais, Flint, favorisé par le lord Grenville, fut nommé par le duc de Portland, alors secrétaire d'état, surintendant de *l'alien-office*. Il y rendit les plus grands services aux émigrés français de toutes les conditions. Ses talens et ses principes le mirent bientôt en relation d'amitié avec le général Pichegru, qui à son retour de Cayenne en fit son confident intime. En 1800, Flint ayant obtenu un congé du duc de Portland, lord Grenville le fit partir en qualité de secrétaire de légation auprès de M. Wickham, envoyé extraordinaire en Allemagne. En 1801, il revint en Angleterre, où il reprit ses fonctions de surintendant. En 1802, il suivit M. Wickham en Irlande, et il resta attaché à l'administration de ce royaume. En avril 1814, Flint, qui avait été fait chevalier deux ans auparavant, fut présenté, à Londres, à Louis XVIII. En 1815, le chevalier Flint fit un voyage à Paris, et fut reçu de la manière la plus flatteuse par la cour de France.

FLOIRAC (LAGRANGE-GOURDON COMTE DE), membre de la chambre des députés. Après trente ans d'inaction, il s'est trouvé élevé au grade de maréchal-de-camp le 4 juin 1814, et revêtu des fonctions de préfet du Morbihan en 1815, et de l'Hérault en 1816. M. de Floirac, âgé aujourd'hui d'environ 72 ans, cumule la double pension, à laquelle ses utiles services

lui ont donné droit. M. de Floirac est le même que nous avons vu dans la chambre des députés, où il a été porté en 1817 par le département de l'Hérault, voter tous les ans avec les membres les plus exagérés du côté droit, et défendre avec ardeur (et pour cause) l'intégrité des traitemens des préfets et autres fonctionnaires. Pendant la discussion de la loi de recrutement, il vota de nombreux amendemens, et déclara que la dénomination d'*armée nationale* sentait trop la révolution: « Nous ne connaissons, disait-il, qu'une armée royale; ce » sont les compagnons d'armes de » l'infortuné duc d'Enghien, les » Vendéens, les habitans du Midi, » les bons Français. » Dans la session suivante, il parla sur la fixation de l'année financière, et conclut à ce qu'elle suivit le cours de l'année civile. Il demanda le renvoi au garde-des-sceaux d'une pétition tendant à faire remettre en vigueur les anciennes lois contre le duel, et s'opposa à ce que les pages du budget fussent souillées du produit des jeux. Quoique M. le comte de Floirac ait toujours eu une sorte d'éloignement pour les propositions d'économie, il demanda, en 1819, une réduction de 18,000,000 sur le budget de la guerre, et la suppression des droits de pêche sur les étangs salés.

FLOOD (HENRI), membre du parlement d'Angleterre, né en 1752, et mort en 1791, était le fils d'un chef de justice du tribunal du banc du roi, en Irlande. Né avec un esprit vif, des qualités aimables et des grâces personnel-

les, il fut long-temps fier de ces avantages qui lui en firent négliger de plus solides. Il avait commencé ses études au collège de la Trinité de Dublin; il les continua à l'université d'Oxford, où, par les raisons que nous avons indiquées plus haut, les progrès qu'il fit furent d'abord très-lents; jeune, il croyait comme tant d'autres que des richesses considérables et l'éclat d'un nom distingué pouvaient dispenser du savoir. Il ne fut dé trompé de cette erreur que lorsque le docteur Markham, son gouverneur, voulant le tirer de l'espèce d'insouciance qu'il avait pour l'étude, en piquant son amour-propre, fit introduire dans les sociétés où il se trouvait des jeunes gens très-instruits. Ces jeunes gens ne manquaient pas d'amener la conversation sur des sujets intéressans et surtout scientifiques, d'où résultaient des dissertations brillantes, auxquelles Flood ne pouvait prendre part. Il sentit bientôt tous les désagrémens de sa position; mais comme la nature avait mis en lui les moyens d'en sortir, il se hâta d'en profiter, et répara le temps perdu. Après six mois d'assiduité et de travail, durant lesquels il avait cessé de fréquenter ces sociétés, où il n'y avait précédemment pour lui nulle gloire à acquérir, le cercle de ses connaissances se trouvait tellement étendu, qu'il put y reparaitre, et recueillir, à la suite des discussions où il prit part, des applaudissemens universels. Élu membre de la chambre des communes d'Irlande en 1757, et réélu en 1761, il s'y fit remarquer par l'éloquence



Florian.

qu'il déploya pour soutenir les mesures salutaires proposées par ceux qui considèrent avant toutes choses l'intérêt de leur pays. Il parvint à faire fixer à 8 ans le terme des sessions du parlement d'Irlande. Elles n'avaient eu jusqu'alors d'autres bornes que la mort du roi. Flood, qui d'abord avait été chef de l'opposition d'Irlande, changea de parti, peut-être sans changer d'opinion, mais d'après les mutations de divers ministères, ce qui le mit dans le cas de résigner la place de vice-trésorier, qu'il occupait, en 1781, à la suite de beaucoup de reproches que sa prétendue versatilité lui attira. En 1785, il y eut entre lui et M. Grattan une discussion scandaleuse par l'auimosité que fit paraître ce dernier, qui, en feignant d'apostropher une personne absente, lui adressa les personnalités les plus odieuses. Flood obtint néanmoins la permission de se justifier, et fut, peu de temps après, nommé pour la ville de Winchester, membre du parlement anglais. Parmi les éloquentes discours qu'il y fit entendre, on remarqua principalement le dernier, prononcé en 1790. Ce discours, dont l'objet était une réforme parlementaire, eut pour approbateurs le célèbre Fox, et tous les hommes éclairés de l'Angleterre. Une pleurésie vint terminer les jours de Flood, à la suite de violents efforts qu'il fit pour s'opposer aux progrès d'un incendie qui avait éclaté dans ses bureaux. Comme il n'avait point d'enfans, il ordonna, par son testament, qu'après la mort de son épouse, son bien passerait au collège de

la Trinité de Dublin, et que l'emploi en serait dirigé ainsi qu'il suit : 1^o Fondation d'une chaire de langue irlandaise, et d'une chaire d'antiquités et d'histoire d'Irlande. 2^o Fondation de quatre prix, pour des compositions, soit en vers, en prose, en grec, en latin et en irlandais. 3^o Enfin, achat de livres ou de manuscrits, destinés à enrichir la bibliothèque de l'université. Flood, qui fut longtemps répandu dans le monde, était généralement considéré comme l'un de ceux qui donnaient le ton à la bonne société. Son éloquence était remarquable, non-seulement par la pureté d'un style enrichi d'images brillantes, mais ce qui est plus estimable encore, par la force du raisonnement. Plusieurs de ses discours ont été imprimés en 1787. Dans ses momens de loisirs il s'occupait aussi de poésie, et l'on a publié dans la collection d'Oxford, en 1751, des *Vers sur la mort de Frédéric, prince de Galles*; en 1785, une *Ode sur la Renommée*; et dans la même année, une traduction de la *première Ode lyrique de Pindare*.

FLORIAN (JEAN-PIERRE-CLARIS, CHEVALIER DE), naquit le 6 mars 1755, au château de Florian, que son grand-père, qui consultait plus son goût pour la magnificence que l'état de sa fortune, avait fait bâtir près de Sauve dans les Basses-Cévennes. Sa famille était noble, et s'était distinguée dans la carrière des armes; elle reçut un autre genre d'illustration dans l'alliance du marquis de Florian, oncle du chevalier, avec une nièce de Voltaire. Après avoir ter-

miné ses études, le jeune Florian fut présenté, par son père et par son oncle, au philosophe de Fernel, qui, reconnaissant en lui d'heureuses dispositions, l'accueillit avec amitié, lui donna des conseils, et fortifia le goût que sa mère Gillette de Salgue, Castillane d'origine, lui avait inspiré pour la langue et la littérature espagnoles, trop négligées en France depuis le siècle de Louis XIV. Le chevalier de Florian quitta Fernel, où il avait commencé ses études littéraires sous les yeux de son illustre protecteur, pour entrer, à l'âge de 15 ans, page chez le duc de Penthièvre, qui l'honora d'une bienveillance qui ne s'est jamais démentie. Au sortir des pages, il entra d'abord dans l'école d'artillerie établie à Bapaume; mais l'étude des sciences exactes ayant peu d'attrait pour son esprit, il sortit de cette école pour passer en qualité de sous-lieutenant dans les dragons de Penthièvre, où il fut nommé capitaine. Bientôt après il quitta le service, pour s'attacher comme gentilhomme ordinaire à la personne même de ce prince. Les loisirs que le séjour dans les garnisons avait laissés à Florian, n'avaient point été sacrifiés, comme ceux de ses camarades, au jeu et à la frivolité. Consacrés à l'étude, ils tournèrent au profit de son talent, qui ne tarda pas à se révéler. Le premier ouvrage par lequel il appela sur lui l'attention publique, fut consacré à la gloire de Voltaire; il est intitulé : *Voltaire et le Serf du mont Jura*. L'académie couronna cette pièce en

1782. L'année suivante, Florian obtint un nouveau prix pour son églogue de *Ruth*, ouvrage consacré encore à la reconnaissance; il était dédié au duc de Penthièvre. Ces essais furent suivis de plusieurs pièces de théâtre, composées d'abord pour le théâtre de M. d'Argental, puis représentées sur le théâtre dit des Italiens: on en parlera plus bas. Doné d'une imagination riante, et se plaisant aux récits des événemens romanesques, le chevalier de Florian résolut, en imitant la *Galatée* de Cervantes, à laquelle il ajouta un 5^e livre de sa création, de nous faire participer à ses jouissances. *Estelle*, où il retraça les anciennes mœurs pastorales, et les beaux sites du pays où il était né; ses *Six Nouvelles*, suivies bientôt des *Nouvelles Nouvelles*, formèrent un ensemble de tableaux charmans qui furent accueillis avec un vif intérêt, et lui concilièrent même le suffrage de Marmontel, qui avait mis ce genre d'ouvrage à la mode. « La nature lui a dit: Conte, » disait l'auteur des *Contes Moraux*, en parlant de l'auteur des *Six Nouvelles*. Florian décrit les mœurs pastorales avec un charme inexprimable; mais comme tout est doux et paisible dans l'action qu'il dépeint, et que cette manière est plus gracieuse qu'animée, M. de Thiars disait à ce sujet assez plaisamment: « J'aime beaucoup les bergeries de M. de Florian; mais j'y voudrais un loup. » Florian, qui avait peint d'une manière si intéressante les anciennes mœurs françaises, ne fut pas aussi heureux dans la pein-

ture des mœurs sévères des Romains. Il avait du naturel, de la grâce, mais il manquait d'enthousiasme et d'énergie. *Numa Pompilius*, sorte d'imitation de *Télémaque*, n'obtint qu'un médiocre succès. *Gonzalve de Cordoue*, dont le caractère rappelle trop celui de nos chevaliers aventureux de l'ancien temps, ne fut pas mieux traité par le public; cependant on remarqua le *Précis historique sur les Maures*, placé comme introduction en tête de cet ouvrage; en effet, c'est un excellent morceau d'histoire. Florian, par *l'Estelle* et *la Galatée*, a en quelque sorte recréé le roman pastoral parmi nous. Il a rendu un autre service au personnage d'*Arlequin* de la comédie italienne, dont nous ne connaissons que les lazzi et les balourdises. Il l'a placé dans trois situations différentes; amant dans l'une, époux dans l'autre, et père dans la troisième, et, dans chaque situation, il le rend intéressant par sa naïveté, sa bonté, sa franchise. On dirait que l'auteur l'a doué de ses qualités personnelles. La Harpe en porte ce jugement: « Que tout » l'esprit qui relève ces petites comédies, » est qu'un composé » fort heureux de bon cœur, de » bon sens et de bonne humeur. » Ces comédies eurent beaucoup de succès à la Comédie-Italienne. L'auteur, qui quelquefois en société y jouait le rôle d'*Arlequin*, ne le cédait qu'au bonhomme Carlin lui-même. Florian chercha aussi à se faire dans la fable une nouvelle réputation. Il y a réussi. Plus simple que naïf, mais gracieux sans fadeur, élégant sans

recherche, naturel sans négligence et spirituel sans effort, il donna plus particulièrement à l'apologue l'empreinte de sensibilité, qui se décèle si heureusement, surtout dans ce vers de la fable intitulée *La mère, l'enfant et les sarigues* :

L'asile le plus sûr est le sein d'une mère.

Florian fut reçu à l'académie française en 1788; quelques années après, ayant perdu son protecteur et véritablement son second père, il espérait passer dans la retraite des jours exclusivement consacrés aux muses. La révolution devait porter une atteinte funeste à sa sensibilité. Forcé, en 1793, comme noble, de quitter la capitale, il se réfugia à Sceaux, mais il y fut arrêté. Transféré dans la prison de *Port-Libre* (la Bourbe), il reconvra la liberté après le 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794). Mais son imagination avait été frappée; et la crainte qu'il eut, dans une circonstance, de rentrer en prison, lui causa une telle révolution qu'il en contracta une maladie violente, à laquelle il succomba en peu de jours. Ses amis et les lettres le perdirent le 13 septembre 1794. En première ligne des hommes qu'il aimait et dont il fut aimé, il faut mettre Ducis, qui a fait à sa mémoire l'hommage du succès de sa *Famille arabe*. Il honora aussi de son amitié M. ARNAULT, qu'il aimait à encourager, et qu'il fortifiait contre les dégoûts que l'on rencontre trop souvent dans la carrière des lettres. Florian, homme excellent, n'était pourtant pas dans la société ce qu'il paraît

dans ses écrits. Une gaieté malicieuse et quelquefois mordante animait sa conversation, qui n'en était que plus amusante. Nombre de personnes qui le lisaient avec plaisir aimaient encore mieux l'entendre. Florian a traduit *Don Quichotte* avec une liberté qui lui fait un peu trop perdre sa couleur originale. Le personnage de *Sancho* est celui qui a le plus souffert des changemens du traducteur. Cependant cette traduction se fait encore lire avec plaisir : le style en est pur et facile, mérite qui n'est pas commun. Les autres ouvrages de Florian sont, outre ses *Fables*, son *Théâtre*, l'épître sous le titre de *Voltaire et le Serf du mont Jura*, l'églogue de *Ruth, Eliezer et Nephthali*, poëme; l'*Eloge de Louis XII*, etc. Ses œuvres complètes ont été réimprimées souvent dans tous les formats, et chacun de ses ouvrages, séparément, a eu un nombre presque incalculable d'éditions. Peu d'auteurs sont aussi répandus. Florian, homme bon et généreux, était surtout homme d'honneur. Le produit de ses ouvrages lui a servi à liquider les dettes de la succession de son grand-père, que la prudence et l'économie de son père n'avaient pu éteindre.

FLORIDA-BLANCA (FRANÇOIS-ANTOINE-MONINO, COMTE DE), ministre du roi d'Espagne Charles III, né à Murcie en 1730, était fils d'un notaire pauvre de cette ville. Quoiqu'il eût fait d'excellentes études à l'université de Salamanque, particulièrement dans la diplomatie et la jurisprudence, il embrassa d'abord l'état

de son père, ce qui ne l'empêcha pas d'acquérir une grande réputation comme juriconsulte, et d'être appelé à remplir la place de ministre d'Espagne auprès de la cour de Rome. Les talens supérieurs qu'il déploya dans ce poste éminent, lui préparèrent de nouveaux honneurs, et le firent nommer à la place de premier ministre, vacante par la disgrâce du marquis d'Esquilache. L'arrivée de Florida-Blanca au ministère fait époque dans l'histoire d'Espagne, et fut aussi avantageuse pour le pays que glorieuse pour le ministre. Non moins versé dans la carrière administrative que dans la diplomatie, il ne négligea rien de ce qui pouvait contribuer à rendre sa patrie florissante au dedans, et respectable au dehors; il créa la police, releva le commerce chancelant, encouragea les sciences et les arts, embellit Madrid de promenades et d'édifices publics; fonda des écoles, récompensa les savans, et dota des académies; s'attacha surtout à faire respecter le pavillon espagnol, et lutta plus d'une fois, avec avantage, contre la politique du ministre Pitt. Il négocia le mariage d'une infante d'Espagne avec le prince de Brésil, celui du frère de Charles III avec une princesse de Portugal, et mit fin, par cette double alliance, aux dissensions qui divisaient les deux maisons de Bragance et de Bourbon. Il sut maintenir constamment la bonne harmonie entre le cabinet de Madrid et ceux des puissances voisines; mais il échoua dans les tentatives qu'il fit, en 1777 et en 1782, pour mettre

à la raison les pirates algériens, et reconquérir Gibraltar sur les Anglais : l'Espagne dépensa dans ces deux expéditions des sommes immenses, et y perdit environ 80,000 hommes. M. de Florida-Blanca se montra plus jaloux d'accroître, par tous les moyens possibles, la puissance de son maître que de gagner l'affection de ses concitoyens; il dépouilla petit à petit les provinces de ceux de leurs privilèges dont elles se montraient les plus fières, et n'épargna ni menaces, ni promesses, ni récompenses pour étouffer les plaintes et les remontrances de leurs députés, qu'il parvint à réduire au silence. Jaloux à l'excès de son autorité, il s'attacha constamment à humilier ceux qui lui portaient ombrage, et se fit beaucoup d'ennemis dans le corps de la noblesse qui ne lui pardonna jamais de lui avoir arraché ses plus chers privilèges. A travers les hauts intérêts qu'il eut à gouverner, il ne négligea pas le soin de sa propre fortune, et éleva aux premiers emplois les membres de sa famille pour s'en faire des créatures, qui cependant ne purent l'empêcher de succomber sous les coups de ses ennemis. La mort de Charles III le fit sortir du ministère, et céder la place au comte d'Aranda, qui lui succéda le 27 février 1792. Exilé dans ses terres, par suite d'intrigues de cour, il fut enfermé, quelque temps après, au château de Pampelune, d'où il ne sortit que pour retourner en exil. Ses compatriotes l'en tirèrent, en 1808, pour le placer à la tête des cortès convoquées à l'occasion des orages poli-

tiques qui se préparaient à fondre sur l'Espagne; mais il mourut à Séville, au mois de novembre même année, âgé de 80 ans. La chaleur avec laquelle il s'était prononcé contre la révolution française, qui comptait alors un grand nombre de partisans en Espagne, paraît avoir été une des causes de sa disgrâce, et faillit même lui coûter la vie; un Français nommé Perret l'avait, en 1799, frappé de plusieurs coups de couteau. Florida-Blanca a publié quelques écrits, peu importants, sur diverses branches de l'administration.

FLORIO (LE COMTE DANIEL), né à Udine, en 1710, mourut dans la même ville, en 1789. Ses parents l'envoyèrent, à l'âge de 18 ans, achever ses études à la célèbre université de Padoue. La fréquentation des poètes les plus distingués d'Italie, qui se trouvaient réunis dans cette ville, développa le goût naissant du jeune Florio pour le culte des muses; ses premiers essais dans la poésie lyrique lui valurent plus d'une fois les éloges du célèbre Métastase. On a de lui un recueil de poésies légères, publié en 1777, en 2 volumes. La plupart des pièces qui le composent, sont des morceaux dictés par les circonstances politiques, genre auquel il s'adonnait particulièrement, quoique ce soit rarement un moyen de se faire un nom durable dans les lettres. Par un style élégant, facile, naturel, et par des images gracieuses, le comte Florio mérita une partie des éloges que ses compatriotes lui prodiguèrent. Il avait commencé un poë-

me intitulé *la Jérusalem détruite*, qui ne paraît pas avoir été achevé.

FLOTTE (JEAN-SYLVESTRE), professeur de philosophie, et secrétaire de la faculté des lettres d'Amiens, ex-professeur agrégé à l'université de Paris, a donné, en 1815 : *Leçons élémentaires de philosophie, destinées aux élèves de l'université qui aspirent au grade de bacheliers-ès-lettres*, 2 vol. in-12. L'ouvrage de M. Flotte a été accueilli favorablement; il en a publié, l'année suivante, une nouvelle édition, revue et corrigée.

FLOWER (N.), membre de la chambre des communes, est l'un des orateurs anglais les plus prononcés contre le système des ministres. Son énergie a mis plus d'une fois LL. EExc. dans un état de malaise, qui a ralenti leur marche trop rapide, ou leur a fait expier leurs empiétements continuels sur les droits du peuple. Au mois d'août 1816, M. Flower s'éleva avec beaucoup de force et de talent contre l'énormité des subsides que le gouvernement anglais payait aux autres puissances. Il cita à cette occasion l'anecdote nationale de cet habitant de la Grande-Bretagne, qui était tellement ennemi des subsides, qu'il voulait qu'il y eût toujours deux pistolets chargés sur le bureau de la chambre des communes, et que l'orateur de la chambre en présentât un pour toute réponse au membre qui demanderait ou voterait des subsides. Cette citation ne fut pas du tout du goût des ministres, mais elle fut fort approuvée des membres

de l'opposition, défenseurs-nés des droits des citoyens. M. Flower protesta, le 20 février 1817, contre la suspension de la loi sur l'*habeas corpus*, et on le vit dans toutes les circonstances fidèle aux mêmes principes.

FLOWER (BENJAMIN), imprimeur et journaliste anglais, exerçait autrefois la profession de marchand épiciier à Londres. Des spéculations sur les fonds publics lui firent perdre sa fortune, et le forcèrent de renoncer à son commerce. Il devint imprimeur, et se fixa à Cambridge, où il fit paraître, en 1795, sous le titre de *Cambridge newelligence* (le *Nouveliste de Cambridge*), un journal hebdomadaire, qui eut le plus grand succès; mais différens procès auxquels donnèrent lieu les principes d'indépendance avec lesquels il rédigeait ce journal, le forcèrent bientôt à l'abandonner. Fixé aujourd'hui à Arlow en Essex, il publie le *Political review*, qui paraît tous les mois. M. Flower est auteur de différentes brochures sur la constitution française, et sur l'urgence d'une réforme parlementaire. On lui doit une édition des œuvres du théologien *Robinson*, avec la vie de l'auteur. Cet ouvrage, publié en 1814, forme 4 vol. in-8°, et est estimé.

FLURY (CHARLES), chevalier de la légion-d'honneur, ancien diplomate. M. Flury avait été attaché, dans sa jeunesse, au duc de Choiseul, ambassadeur de France à la Porte-Ottomane; il fut envoyé en Allemagne, en 1792, et fut chargé peu de temps après du consulat de Bucharest. Quelques

difficultés s'étant élevées avec la république française, le consul fut conduit au château des Sept-Tours, contre le droit reconnu des nations, mais selon l'usage du gouvernement mahométan. De retour dans sa patrie il se maria, et fut envoyé en qualité d'agent consulaire dans la capitale de la Moldavie. L'empereur le tira de cette résidence, dans le courant de l'année 1805, pour l'envoyer à Milan avec le titre de consul-général, mais avec les attributions d'ambassadeur; il fut même traité comme tel par le prince Eugène, et déploya dans l'exercice de ses fonctions des talens et un zèle remarquables. Lors des événemens qui amenèrent la chute de l'empereur, le chevalier Flury ne fut pas des derniers à suivre le torrent. Par suite de la suppression de sa place, il fut nommé consul à Gènes; au mois d'avril 1817, il devint administrateur des postes, et se trouva dépouillé de cette place par l'ordonnance royale, rendue un mois après, portant la suppression des 5 administrateurs de ce service. M. Flury a un frère conseiller-d'état, et un fils dans la carrière diplomatique.

FOCKEDEY, député du département du Nord à la convention nationale. Le procès du roi lui fournit l'occasion de se faire remarquer par la modération de ses principes et la sagesse de ses opinions. A la séance du 29 décembre 1792, il déclina la compétence de l'assemblée; dans cette grande affaire, il demanda que l'on se bornât à poser et à résoudre la question de la culpabilité,

et qu'en cas d'affirmative, les assemblées primaires fussent chargées d'appliquer la peine. Si l'on considère, ajoutait-il, Louis comme simple particulier, il doit être renvoyé devant les tribunaux ordinaires: si au contraire c'est comme roi qu'il paraît sur le banc des accusés, il ne peut être jugé que par le souverain. Mais les députés de la nation ne sont pas le souverain, car la souveraineté ne peut être ni représentée ni aliénée, puisqu'elle est la volonté générale, et que la volonté ne se représente pas. C'est donc au peuple lui-même d'exprimer cette volonté. Fockedey fut le seul député du Nord qui ne vota pas la mort; parce que, indépendamment de tout autre motif, il pensait que la vie de ce monarque pouvait offrir une forte garantie contre les entreprises des ennemis de la république. Il opina en conséquence pour la réclusion jusqu'à la paix, et n'ayant pu faire goûter son opinion, il se prononça pour le sursis et pour l'appel au peuple. Il fut nommé, en 1800, juge au tribunal d'appel de Bruxelles.

FODÉRE (FRANÇOIS-EMMANUEL), médecin, né en juin 1764, à Saint-Jean de Maurienne, en Savoie, termina ses études à Paris. Après avoir pris ses degrés à l'université de Turin, il fit des progrès rapides sous les leçons des maîtres célèbres qui illustraient alors la Faculté de Paris. Au sortir de cette école, il fut nommé médecin juré du duché d'Auch, et médecin du fort de Bard. Peu de temps après, sa patrie ayant été réunie à la France, il suivit nos

armées, et se distingua dans la médecine militaire autant par son humanité que par sa science. Il remplit avec distinction plusieurs places honorables : nommé professeur de chimie et de physique à l'école centrale des Hautes-Alpes, il passa de là à Marseille, où il fut successivement médecin de l'Hôtel-Dieu et de l'hospice des aliénés, secrétaire de la société de médecine, et médecin consultant du roi Charles IV. En 1811, il remplit pendant quelque temps les mêmes fonctions auprès du prince Ferdinand, aujourd'hui régnant; et en 1814, il obtint au concours la chaire de médecine légale à la Faculté de Strasbourg. Fodéré a beaucoup écrit sur la médecine légale, la physique et la chimie : il se montre dans tous ses ouvrages observateur profond et praticien érudit. On a de ce savant laborieux des *Opuscules de médecine et de chimie*, Turin, 1789, dans lesquels on remarque un mémoire sur le goître et le crétinisme, qui a eu plusieurs éditions, et a été traduit en allemand. *Mémoire sur une affection de la bouche et des gencives, endémique à l'armée des Alpes*, Embrun, an 3 de la république française. *Essai sur la phthisie pulmonaire*, relativement au choix à faire entre le régime tonique et le régime relâchant, Marseille, an 4. Cet ouvrage, rempli d'observations judicieuses, jette d'utiles lumières sur une matière qui, jusqu'ici, est loin d'avoir été approfondie. *Les lois éclairées par les sciences physiques, ou traité d'hygiène et de médecine légales*, Paris, an 7, 3 vol.

Une seconde édition a paru en 1815, en 6 vol. avec portrait. Cet ouvrage a fait à l'auteur une réputation méritée. Jusque-là, il n'avait paru aucun traité complet sur cette branche essentielle de la médecine; les recherches de M. Fodéré ont répandu sur les points les plus épineux de la médecine légale, des éclaircissemens qui rendent ce livre précieux, bien qu'il soit loin d'être parfait. *Mémoires de médecine pratique* sur le climat et les maladies du Mantouan; sur la cause fréquente des diarrhées chroniques des jeunes soldats, et sur l'épidémie de Nice, Paris, 1800. Cet ouvrage n'est pas sans utilité pour les médecins des armées. *Essai de physiologie positive*, appliquée spécialement à la médecine pratique, Avignon, 1806, 3 vol. *De infanticidio*, Strasb., 1814. *Manuel du garde-malade*, imprimé en 1815, par ordre du préfet du Bas-Rhin. *Traité du délire*, appliqué à la médecine, à la morale, à la législation, Paris, 2 vol. Il a enrichi les recueils de l'académie de Turin, dont il était correspondant, de plusieurs mémoires de chimie estimés; il avait lu, en 1814, à celle de Marseille une notice intéressante sur les poisons minéraux, qui fut mentionnée honorablement dans les *Annales de médecine* de Montpellier.

FOISON, officier de gendarmerie, membre de la légion-d'honneur, dut quelque célébrité à l'affaire si connue du comte d'Aché. Cet agent secret de Monsieur se disposait à quitter la Normandie, où il venait de remplir une mission importante en 1808, et à re-

passer en Angleterre, lorsque la police, qui depuis long-temps le cherchait vainement, découvrit ses traces : Foison, alors en résidence à Caen, fut chargé de l'arrêter, et partit par une nuit fort obscure, à la tête de son escouade, pour cette expédition. Ils rencontrèrent, non loin du lieu où devait s'effectuer l'embarquement, le comte d'Aché, qui, après avoir fait feu de deux coups de pistolet, fit encore une vigoureuse résistance, et finit par succomber sous les efforts des hommes qui l'entouraient. Le comte Caffarelli, préfet du département, fit sur cette affaire un rapport par suite duquel il fut disgracié, le secrétaire-général de préfecture destitué, et Foison reçut la décoration de la légion-d'honneur. Cet officier passa dès lors en Espagne, et se perdit dans la foule des braves qui firent briller leur valeur dans cette guerre pénible et périlleuse.

FOISSEY (JEAN-JACQUES), premier juge au tribunal de Nanci, député à l'assemblée législative, fut chargé d'aller en Alsace, afin d'engager les prêtres à prêter le serment aux constitutions, et d'apaiser les dissensions qui se manifestaient entre les catholiques et les protestans : il remplit cette mission, non sans courir de grands dangers, ayant failli être massacré dans une émeute. Il fut porté, à son retour, à l'assemblée nationale par son département; s'opposa à ce que les soldats de Châteauneuf fussent admis à la barre, et demanda, le 4 juin 1792, que Chabot, de Loir-et-Cher, fût incarcéré pour avoir répan-

du l'insubordination parmi les troupes, en ne cessant de calomnier leurs chefs. A l'expiration de la session, il rentra dans l'obscurité.

FOKKE (AREND), fils d'un graveur hollandais, naquit à Amsterdam, le 5 juillet 1755. Il se livra dès sa tendre jeunesse aux sciences exactes, il s'y distingua par de si rapides progrès qu'à l'âge de 19 ans il s'était déjà fait un nom dans les mathématiques, et parlait avec facilité plusieurs langues. Le peu de fortune de sa famille ne lui permit pas de pousser ses études aussi loin qu'il l'aurait désiré; il fut forcé de les interrompre pour embrasser un état, et choisit celui de libraire. Il forma un établissement à Amsterdam, en 1778; mais ses travaux scientifiques lui faisant beaucoup trop négliger les soins de son commerce, il végéta, et fit de mauvaises affaires. Un emploi de greffier qu'il parvint à obtenir, lui permit enfin de goûter au sein d'une heureuse médiocrité les douceurs de l'étude. Le traitement des employés hollandais ayant été considérablement diminué par suite de l'invasion de la Hollande et de sa réunion à la France en 1810, Fokke eut la faiblesse de concevoir un chagrin si violent d'une mesure, qui à la vérité réduisait de beaucoup ses moyens d'existence, que sa santé en fut fortement altérée. Il mourut de langueur le 15 novembre 1812. Les écrits qu'a laissés cet homme studieux, l'ont placé au rang des savans les plus distingués de la Hollande. Voici les titres de ses ouvrages les plus remarqua-

bles : *Catéchisme des arts et des sciences*, 2 vol.; *Dictionnaire ironique et comique*, 1797, 5 vol.; *Voyage comique, à travers l'Europe*, 7 vol. fig., 1805; *Traité sur la physiologie de l'homme*, 1 vol., 1801. *L'Helicon moderne*, 1802; *Un peu de tout*, 1808, 5 vol. Il avait publié à diverses époques une foule de traités et de dissertations morales, littéraires, critiques, et plusieurs ouvrages de métaphysique, remarquables par l'originalité de leurs titres.

FOLKSTONE (LORD), membre de l'opposition de la chambre des communes, fit souvent briller son éloquence en combattant les principes ministériels. Au mois de mars 1816, il accusa hautement les ministres de vouloir introduire le régime militaire en Angleterre. Il déclara que cette intention n'était que trop révélée par toutes leurs démarches; par la conduite de la cour; par les manœuvres les plus basses dont on ne rougissait pas de se servir tous les jours pour justifier l'habitude que le prince-régent avait prise de ne paraître en public qu'entouré d'un grand appareil militaire, tandis que le roi son père ne s'était jamais montré dans aucune cérémonie accompagné que d'une faible escorte. Il cita en outre la profusion avec laquelle on distribuait toutes ces marques de distinction qui blessent si fort l'orgueil chatouilleux du peuple anglais; enfin il parla de l'éducation toute militaire que recevait la jeunesse anglaise dans certaines écoles. Il s'éleva aussi avec force contre les dépenses exorbitantes de la marine, et

s'attacha surtout à combattre les opinions de son collègue M. Robinson.

FOLLEVILLE (L'ABBÉ, GUYOT DE), né en Bretagne, jona, pendant les guerres de la Vendée, le rôle d'un intrigant maladroit, sans esprit, sans caractère et sans capacité. Sa vie entière fut une suite d'inconséquences. D'abord vicaire à Dol, au commencement de la révolution, il rétracta bientôt le serment constitutionnel; erra quelque temps à Paris, puis à Poitiers, où il fascina, par son extérieur pieux, l'esprit de quelques dévotés et de quelques religieuses réfugiées; vint ensuite à Thouars, où il tomba entre les mains des soldats vendéens. Conduit devant M. de Villeneuve, il se fit reconnaître de ce commandant avec qui il avait fait ses études; ce fut alors qu'il eut l'idée de jouer une comédie, qui peu de temps après le conduisit à l'échafaud. Il déclara qu'il était évêque d'Agra, que quelques prélats fidèles s'étaient réunis en secret pour lui conférer l'ordination, et que le pape avait non-seulement confirmé leur choix, mais encore qu'il l'avait chargé de venir dans les provinces insurgées réchauffer le zèle des amis de la royauté et la piété des fidèles. Cette fable ridicule, débitée avec le ton de l'assurance, fut accueillie avec empressement par les chefs vendéens, qui sentirent l'effet prodigieux que cette aventure ne pouvait manquer de produire sur le fanatisme et la superstition aveugles de leurs paysans. L'évêque prétendu fut présenté en grande pompe à l'armée comme

un signe manifeste de la protection divine; il officia pontificalement, et fut bientôt installé en qualité de président du conseil chargé de l'administration des pays insurgés. L'habileté de l'abbé Bernier, membre du même conseil, ne tarda pas à faire voir dans tout son jour l'ineptie du président; peut-être même son imposture était-elle découverte : quoi qu'il en soit, il avait beaucoup perdu de son crédit lorsque l'armée se trouva complètement délaite au combat du Mans. Reconnu peu de temps après, il fut arrêté à Angers par les troupes républicaines, condamné à mort, et exécuté le 5 février 1794. Il monta à l'échafaud avec courage et sang-froid; il en avait fait preuve peu de temps auparavant, au combat de Granville, en prodiguant ses soins aux blessés sur le champ de bataille, et en excitant pendant l'action l'ardeur des combattans.

FOLLEVILLE (LOUIS-JEAN ANDRÉ, MARQUIS DE), né aux environs de Lisieux, conseiller au parlement de Rouen. Lorsque la révolution éclata, il crut devoir chercher un refuge à l'étranger, jusqu'au moment où les émigrés purent rentrer sans crainte : il se maria en revenant dans ses foyers, et se tint à l'écart pendant le règne de Napoléon. Désigné par le roi, en 1815, pour présider le collège de Lisieux, il fut porté à la législature par son département, et vint renforcer la trop célèbre majorité de cette époque. L'ordonnance du 5 septembre ayant mis un terme aux travaux contre-révolutionnaires

de la *chambre introuvable*, le marquis de Folleville fut réélu et continua de siéger à l'extrême droite pendant les 5 années qui suivirent cette session. Il s'y fit remarquer, sinon par son éloquence et son zèle à défendre les intérêts qui lui étaient confiés, au moins par son amour pour le système *épurationnaire*. Messieurs les ministres ont aussi trouvé dans M. le marquis un fidèle auxiliaire toutes les fois qu'il s'est agi d'apporter quelques entraves à nos libertés. Il a parlé plusieurs fois sur des questions de finances. En 1818, il s'opposa à un amendement qui avait pour but d'obliger les ministres à rendre compte de l'emploi du fonds de l'extraordinaire. Il vota pour le maintien des droits d'importation sur les cotons en laine, comme le seul moyen d'empêcher que cette denrée n'envahît la consommation, au détriment de nos soies et de nos laines. Il combattit la pétition des fabricans de Rouen, soutenue par M. Duvergier de Hauranne, pour réclamer la diminution de ce droit; il appuya au contraire celle des fabricans de Bernay, qui représentaient l'augmentation, ou tout au moins le maintien du droit, comme nécessaire à la conservation de leurs établissemens.

FOLLEVILLE (ROBERT-ARMAND, MARQUIS DE), servit d'abord dans le régiment des carabiniers de *Monsieur*; quitta, en 1776, le service pour la robe; entra au parlement de Rouen, et fut nommé, l'année suivante, président à mortier. Pendant les orages révolutionnaires, il ne fit nul-

lement parler de lui. Il présida en 1811, le collège électoral du Calvados, et prêta serment à l'empereur. En 1814, il fut nommé officier de la légion d'honneur, et premier président de la cour royale d'Amiens, chargé où M. Avoyne-Chantereine lui a succédé, à la fin de l'année 1818.

FOLLEVILLE DE LA VESPIÈRE (A. C. G., MARQUIS DE), ancien conseiller au parlement de Paris, fut nommé par le corps de la noblesse de Péronne, député aux états-généraux, où il remplaça M. de Mailly. Il était doué d'une grande ténacité, et s'énonçait avec une élégante facilité. Il fut fidèle à la cause de la noblesse et de la royauté; il chercha à faire fermer les clubs, s'opposa à ce que l'assemblée prît en considération la proposition d'une loi répressive des duels, regardant toute mesure législative comme insuffisante pour extirper un abus qui a sa racine dans l'esprit national des Français. Il fut du nombre des députés qui voulaient protester contre la constitution, et se joignit à l'abbé Maury pour demander que l'assemblée nationale rendît public l'état des finances. Il émigra, ne rentra qu'après le rétablissement de l'ordre en France, et se fixa dans le département de la Somme, où il avait conservé de grandes propriétés.

FOLMONT (ROUZET DE), ex-conventionnel, né à Toulouse en 1743, se livra à la carrière du barreau, et était avocat au parlement de cette ville lorsque la révolution éclata; il en adopta les principes, mais se montra toujours

ennemi des excès. Colonel de la garde nationale de 52 départemens, depuis 1792, jusqu'après la journée du 10 août; député de son département à l'assemblée constituante et à la convention nationale, il montra dans ces diverses fonctions, du courage, de la modération et du sang-froid. Il en donna des preuves à la séance du 15 novembre 1792, en embrassant hautement la défense du roi, et en déposant sur le bureau une proposition tendant à ce que, au lieu de juger ce prince, on consultât le peuple pour savoir la manière dont il convenait de le traiter ainsi que sa famille, et il ne se départit pas de cette opinion pendant tout le cours de la procédure. Ayant été compris par Robespierre au nombre des députés destinés à l'échafaud, il fut incarcéré jusqu'au 9 thermidor. A cette époque, il passa en Espagne à la suite de la duchesse douairière d'Orléans, dont il avait fait connaissance en prison, et il rentra en France avec cette princesse, qui le nomma président de son conseil.

FOLTIER, négociant de Lyon, se joignit à ceux de ses concitoyens qui, en 1795, se défendirent si vaillamment et si malheureusement contre les troupes de la convention nationale. Condamné à mort pour ce seul fait, à l'issue du siège, il fut exécuté avec son fils, qui n'avait jamais cessé de combattre à ses côtés. Ce jeune homme, à peine sorti de l'enfance, se distingua par un trait de courage peu commun : pressé par les bourreaux de déclarer que son père avait abusé de sa jeu-

nesse pour lui faire prendre les armes, il rejeta cette proposition avec horreur, et marcha au supplice avec fermeté.

FONCENNET (FRANÇOIS-DAVID), né en 1754, dans une petite ville de la Savoie, se livra à l'étude des mathématiques, et particulièrement de la géométrie, à l'université de Turin, et profita des leçons que lui donna notre célèbre Lagrange. Reçu à l'académie des sciences de cette ville (1778), il enrichit ses recueils d'un grand nombre de mémoires estimés, principalement sur l'analyse algébrique, les principes généraux de la mécanique, et plusieurs autres parties plus ou moins importantes des mathématiques. Mais la mort de Lagrange porta un coup funeste à la réputation de son disciple, en révélant un secret qu'il avait toujours tenu caché. Il paraît que ce savant, modeste autant que désintéressé, fournissait souvent à son ami le fond de la plupart des mémoires que celui-ci publiait. Quoi qu'il en soit, Foncennet fut comblé de distinctions par son souverain, et par plusieurs princes étrangers. Ministre de la marine de Sardaigne et gouverneur de la place de Sassari, son patriotisme lui fit rejeter les offres brillantes de l'impératrice de Russie et du grand Frédéric : cette marque de désintéressement lui valut la décoration des ordres de Saint-Maurice, de Saint-Lazare, et le gouvernement de la place de Villefranche. Le comté de Nice venait d'être envahi par les troupes françaises; le général Anselme et le contre-amiral Truguet

se présentèrent devant Villefranche, le 5o septembre 1792. Foncennet, qui, dit-on, avait reçu des ordres de son souverain, rendit la place sans résistance; il fut cependant disgracié par suite de cet événement, et détenu pendant un an dans les prisons de Turin : il est mort peu d'années après, dans la petite ville de Casal. Foncennet fut honoré de l'estime de quelques savans distingués, notamment de celle de d'Alembert.

FONCEZ, ancien président du tribunal criminel de Jemmapes, et député au conseil des cinq-cents, en 1798. Dans la séance du 2 fructidor an 6, il parla sur la nouvelle loi de conscription, et s'opposa à ce que l'article 49 fût appliqué aux départemens belges. Dans la séance du 12, il présenta quelques observations sur le crédit public et sur la vente des biens nationaux, et proposa, pour la diminution des frais exorbitans d'administration, des mesures qui furent adoptées. Le 14 nivôse de l'année suivante, il rechercha les causes de la faiblesse des produits de la poste aux lettres, qui ne rapportait pas plus que le territoire eût été considérablement agrandi, et le tarif augmenté. Il fut nommé, en 1800, juge à la cour d'appel de Bruxelles, et reçut quelque temps après la décoration de la légion d'honneur. Il se montra toujours ennemi des abus et des dilapidations de quelque espèce que ce fût.

FONFREDE (JEAN-BAPTISTE-BOYER), négociant de Bordeaux,

né dans cette ville en 1766, exerçait en Hollande la profession de ses pères, lorsque notre révolution éclata. Convaincu qu'il était du devoir de tout Français de se réunir au sein de la mère commune dans les jours de danger, il se hâta de revenir au milieu de ses concitoyens. Bientôt il fut chargé par eux de faire entendre à l'assemblée législative les réclamations du commerce de Bordeaux, et son département le députa, en 1792, à la convention nationale. Passionné pour la liberté, il embrassa avec ardeur les principes nouveaux qui commençaient à se manifester en France, et déploya, dès les commencemens de sa carrière politique, un courage et des vertus dignes des plus beaux temps des républiques anciennes. Toutes les actions de sa vie furent la conséquence de ses principes. Il vota la mort sans suris et sans appel, non par un désir barbare de verser le sang de l'infortuné Louis XVI, mais par la conviction intime où il était, que ce sang était nécessaire pour cimenter les fondemens de la république naissante. Cette funeste et déplorable erreur fut la cause des plus grands maux; mais peu de personnes avaient assez d'expérience et de lumières pour entrevoir l'avenir. Dans les séances des 8 et 10 mars 1793, Fonfrède réclama avec force la liberté de la presse, et l'introduction dans les tribunaux révolutionnaires du mode de jugement par jurés. Indigné des excès déplorables qui se commettaient tous les jours au nom de la liberté, il ne cessa de pour-

suivre et de démasquer les anarchistes du dedans aussi-bien que ceux du dehors : plus d'une fois sa voix courageuse fondroya du haut de la tribune nationale les hommes qui convraient la France de sang et de mines. Le 14 mars, il accusa hautement ce comité qui avait dévoué à la mort les membres les plus respectables du côté droit; et défendit, le 7 avril suivant, le général Custine contre les accusations de ses ennemis. Il avait déjà, au mois de décembre précédent, accusé Marat de vouloir un dictateur; le 16 mai, il l'attaqua de nouveau, lui reprocha tous ses crimes, et le fit, séance tenante, décréter d'accusation. Peu de temps après, il s'indigna de ne pas voir son nom porté sur la liste de proscription que de prétendus députés des sections étaient venus présenter à l'assemblée en demandant le renvoi des girondins. La convention crut devoir récompenser le vertueux Fonfrède : il était secrétaire depuis le 21 mars 1794; elle le nomma président le 2 mai, et membre du comité des douze le 21 du même mois. Le régime de la terreur ayant succédé à la convention nationale après la journée du 31 mai, Fonfrède, dont les députés montagnards redoutaient les talens et l'inflexible courage, fut proscrit dès cette époque; cependant, ce même Marat contre lequel il avait si souvent appelé l'indignation publique, le fit cette fois excepter, comme n'ayant pas signé les actes du comité des douze, du décret proposé par Bourdon (de l'Oise), contre lui et contre une

faute de ses collègues les plus respectables : peut-être même la faction qui dominait alors n'osa-t-elle pas se défaire d'un homme environné à juste titre de l'estime de tous les bons citoyens. Quoi qu'il en soit, ce reste de pudeur ne fut pas de longue durée. Fonfrède ne cessant de se prononcer avec son énergie accoutumée contre les violences des factieux, et de protester hautement contre la détention arbitraire de tant d'hommes vertueux, la patience de ses ennemis se lassa enfin : décrété d'accusation avec son beau-frère et collègue Ducos, à la demande d'Amar, le 5 octobre, ils furent traduits l'un et l'autre devant le tribunal révolutionnaire, condamnés à mort dans la nuit du 50 au 51, et exécutés le lendemain. Fonfrède manifesta, depuis le moment de son arrestation jusqu'à celui de son supplice, un courage qui ne se démentit pas un seul instant, et monta à l'échafaud en entonnant les hymnes de la liberté. Le nom de Fonfrède passera à la postérité, qui admire surtout les caractères généreux et patriotiques. C'est sans contredit un des hommes qui, dans des temps moins pénibles, auraient le mieux servi et le plus honoré leur pays. Dans sa trop courte carrière, il a montré tout ce qu'il aurait pu faire si une faction implacable ne l'eût pas interrompue. Les hommes des partis les plus opposés ont déploré sa mort comme une calamité.

FONSECA (ÉLÉONORE, MARQUISE DE), née, en 1768, d'une des premières familles de Naples,

eut une grande part aux événements dont cette ville fut le théâtre sur la fin du siècle dernier. Les grâces de sa figure et son esprit la firent bientôt remarquer dans toutes les sociétés de la ville; mais loin de tirer vanité de ces avantages auxquels les personnes de son sexe attachent ordinairement tant de prix, elle chercha dans l'étude des jouissances plus réelles et une gloire moins frivole. Elle cultiva avec succès les lettres, les sciences, et particulièrement l'histoire naturelle; l'anatomie même ne rebuta pas la courageuse Éléonore, qui fit tant de progrès dans cette science, qu'elle partagea plus d'une fois les travaux du célèbre Spalanzani. Nommée, peu de temps après son mariage, dame d'honneur de la reine, elle sut gagner la confiance et les faveurs de cette princesse; mais elle ne les conserva pas longtemps : sa beauté et ses talents armèrent contre elle la jalousie; son esprit, d'ailleurs, naturellement satirique, était peu propre à lui concilier l'amitié des courtisans; aussi ne tarda-t-elle pas à être disgraciée par suite de leurs intrigues. Rendue à elle-même, et désabusée du prestige des grandeurs, elle se consola aisément dans le sein de l'étude, de la perte d'un rang auquel elle avait toujours tenu fort peu. La révolution française, qui éclata sur ces entrefaites, fournit à la marquise l'occasion de déployer la grandeur d'âme et l'énergie qui, chez elle, s'alliaient à tant d'autres qualités; elle embrassa avec enthousiasme la cause de la liberté,

et jura une haine éternelle au parti de la cour. Dès lors elle employa tout le crédit que lui donnaient son rang et sa fortune pour ménager aux Français des intelligences dans la ville. On sait que la fuite du roi et de la famille royale, à la fin du mois de décembre 1798, fut le signal d'une émeute, pendant laquelle la populace fit main-basse sur toutes les personnes soupçonnées de favoriser la cause des Français. La marquise ne dut son salut qu'à sa présence d'esprit et à son courage : avertie du danger par les vociférations qui frappent son oreille, elle s'environne d'un certain nombre de femmes qui suivaient son parti, leur donne des armes, et traversant lièrement à leur tête les rues de Naples, remplies d'une populace qui n'ose les insulter, elle va se réfugier au château Saint-Elme. Les Français entrèrent dans Naples le 25 janvier ; madame de Fonseca entreprit alors la rédaction du *Moniteur napolitain*, feuille périodique entièrement consacrée à la propagation des principes républicains, et qui ne contribua pas peu à les acclimater dans le royaume de Naples. Mais l'armée rassemblée par le cardinal Ruffo étant parvenue, après trois attaques successives, à chasser les Français de la capitale, la marquise fut arrêtée, et le cardinal eut la cruauté de la livrer au supplice des malfaiteurs : elle fut exécutée en juillet 1799. Ainsi périt cette femme extraordinaire que la nature paraissait avoir réservée à d'autres destinées.

FONT, curé de Pamiers et

chanoine de la cathédrale de cette ville, fut nommé, par son corps, député aux états-généraux de 1789, et signa les protestations des 13 et 15 septembre 1791. Il a eu un parent de son nom qui fut nommé évêque du département de l'Arriège, et député par ce département aux états-généraux.

FONTAINE (PIERRE-FRANÇOIS-LOUIS), chevalier de la légion-d'honneur, membre de l'académie des beaux-arts, etc., est l'un des architectes les plus renommés de Paris. Quoique le nom de M. Fontaine, qui n'a jamais été séparé de celui de M. Percier, son ami d'enfance et son collègue, se rattache à un grand nombre des travaux exécutés sous le règne de Napoléon, l'arc de triomphe du carrousel, qui remporta en 1810 le grand prix d'architecture de l'institut, est presque le seul monument que l'on doive à ses talens; mais les restaurations importantes exécutées par lui au Louvre, aux Tuileries, à Compiègne, à la Malmaison, etc., suffiraient seules pour lui assigner un rang distingué parmi nos architectes. Présenté au général Bonaparte, lors de son avènement au consulat, M. Fontaine fut employé par lui dès cette époque, et nommé depuis, architecte des bâtimens impériaux; il l'est encore aujourd'hui de ceux de la couronne. MM. Percier et Fontaine ont publié de compagnie : *Description des cérémonies et fêtes qui ont eu lieu à l'occasion du mariage de l'empereur Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise*, 1810, in-fol. avec planches. *Choix des*

plus belles maisons de plaisance de Rome et de ses environs, 1810 et 1815, in-fol. *Recueil de décorations intérieures pour tout ce qui concerne l'ameublement*, 1812, M. Fontaine joint à une profonde connaissance de son art un grand fonds de modestie. Il est chef de bataillon honoraire de la garde nationale parisienne.

FONTANA (LE CHEVALIER FÉLIX DE), naquit en 1750, à Pancarolo, en Tyrol. Il fit ses premières études successivement à Roveredo, Vérone, Parme, Padoue, Bologne, et les termina dans les universités de Rome et de Florence. Il s'adonna d'une manière très-brillante à l'étude de la physique, de la philosophie, de l'histoire naturelle et de l'anatomie. Il fut nommé professeur de philosophie à Pise; et plus tard le grand-duc Léopold, qui aimait et protégeait les sciences, appela Fontana auprès de lui, en qualité de professeur de physique de son cabinet. C'est aux travaux de Fontana, et à la munificence du prince, que la ville de Florence doit le riche cabinet qui fait encore aujourd'hui l'admiration des étrangers et l'orgueil des Florentins. Ce bel établissement est abondamment pourvu d'instrumens de physique, d'astronomie, d'objets d'histoire naturelle tirés des trois règnes; mais ce qu'il renferme de plus précieux, c'est une riche collection de pièces d'anatomie modelées en cire, exécutées d'après les instructions et sous les yeux de Fontana, avec une vérité d'imitation inconnue jusqu'à lui. Ce magnifique travail, qui lui avait coûté tant de soins, lui valut l'hon-

neur d'être chargé d'exécuter une semblable collection pour la ville de Vienne, d'après les ordres de l'empereur François, qui le décora en même temps du titre de chevalier. Napoléon, qui ne négligeait aucune occasion d'encourager les sciences et les arts même chez les étrangers, voulut enrichir le cabinet de l'école de médecine de Paris, d'une collection anatomique pareille à celle de Florence, et chargea Fontana de la faire exécuter : mais un artiste français, dont le nom ne saurait être trop connu, M. L'Aumonnier, associé correspondant de l'académie des sciences, ayant exécuté, sur ces entrefaites, une collection semblable qui fut jugée bien supérieure à celle que fournissait le savant Italien, celle-ci fut donnée à la seconde école de l'empire, celle de Montpellier. Fontana consacra, depuis, beaucoup de temps, de peines et de travaux à un ouvrage fort ingénieux qui, s'il eût été exécutable, aurait singulièrement facilité l'étude de l'anatomie, en écartant tout ce qu'elle offre de plus rebutant : c'était une espèce de mannequin composé d'une infinité de petits morceaux de bois coloriés, s'adaptant parfaitement entre eux, et représentant au naturel jusque dans leurs plus petits détails, toutes les parties et tous les ressorts du corps humain; en sorte qu'en démontant pièce à pièce cette machine, on aurait pu faire toutes les démonstrations anatomiques bien plus aisément que par la dissection du cadavre. Mais une foule d'obstacles que l'inventeur n'avait pas prévus, et

un nombre desquels se trouvait principalement l'impossibilité de garantir de l'influence de l'air tous ces petits morceaux de bois, forèrent de laisser incomplet ce travail admirable, vrai chef-d'œuvre de patience et de génie. Lors de la première invasion de la Toscane, les généraux français témoignèrent à Fontana beaucoup d'égards; et cet hommage, quoique bien dû à son seul mérite, ne laissa pas de lui attirer quelques persécutions après le départ de l'armée. Il mourut en mars 1805, des suites d'une chute qu'il avait faite quelques mois auparavant. Ses cendres furent déposées dans l'église de Sainte-Croix, où elles reposent entre celles de Galilée, de Viviani, et d'une foule d'autres grands hommes. Fontana se livra à des recherches profondes et savantes sur la physique, la physiologie, la chimie, l'anatomie, et sur plusieurs autres branches d'histoire naturelle : il examina à fond le système d'irritabilité, établi et présenté par le docteur Haller, et publia à ce sujet quelques lettres qui sont insérées dans les mémoires de ce savant. Il fit des expériences immenses sur les poisons et en particulier sur le venin de la vipère, et sur les propriétés terribles de l'huile essentielle de laurier-cerise. Il examina avec beaucoup d'attention les vers qui s'élevèrent dans la substance cérébrale des moutons, et leur donna la maladie appelée *tournis*; l'ergot et la rouille qui attaquent les céréales; enfin les globules du sang, que l'on croyait creux avant lui. Il a beaucoup

travaillé aussi sur les propriétés des différens gaz; en suivant, dans cette matière, les routes indiquées par les Cavendish, les Priestley et les Lavoisier. Il a le premier fait usage du gaz nitreux pour évaluer la salubrité de l'air, et on lui doit l'instrument nommé *euliomètre*, dont on se sert encore aujourd'hui. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages sur divers sujets, et les recueils du temps sont remplis des mémoires qu'il a donnés sur plusieurs branches des sciences naturelles. En général, on remarque dans ses écrits beaucoup de facilité, et des idées neuves; mais il ne voyait pas toujours juste. Ses principaux ouvrages sont : *Ricerche filosofiche sopra la fisica animale*, Florence, 1775. *Ricerche fisiche sopra'l veneno della vipera*, 1767. Il a publié dans ce livre un grand nombre d'expériences plus curieuses qu'utiles, d'après lesquelles il a calculé qu'il faudrait réunir le venin d'une demi-douzaine de ces reptiles, pour causer la mort d'un homme. *Traité sur le venin de la vipère; sur les poisons américains; sur le laurier-cerise et quelques autres végétaux vénéneux; avec des Observations sur la structure primitive du corps animal, la reproduction des nerfs, et la description d'un nouveau canal de l'œil*, Florence, 1781, 2 vol. *Descrizione ed usi di alcuni stromenti per misurar la salubrità dell'aria*, Florence, 1774; *Recherches physiques sur la nature de l'air déphlogistiqué, et de l'air nitreux*, Paris, 1776, etc., etc. Il a publié encore un grand nombre d'opuscules sur divers sujets. Fontana avait

fait, tant en France qu'en Italie, plusieurs voyages scientifiques qui le mirent en rapport avec les hommes les plus célèbres de ces deux contrées. L'habit religieux qu'il portait d'habitude, par suite d'un usage fort commun en Italie, avait donné lieu à quelques personnes de penser fausement qu'il avait été dans les ordres.

FONTANA (GRÉGOIRE), frère du précédent, naquit le 7 décembre 1755, à Villa de Nogarolla, en Tyrol, et se distingua de bonne heure par le goût des sciences et les progrès qu'il y fit. Après avoir commencé ses études à Roveredo, il vint les terminer à Rome, et entra dans la congrégation dite des écoles pies. Envoyé à Sinigaglia en qualité de professeur, la connaissance qu'il y fit du marquis de Fagnani, mathématicien distingué, décida sa vocation : il se livra avec une ardeur infatigable à l'étude d'une science, dans laquelle il obtint, depuis, la plus grande célébrité. De Sinigaglia il alla à Bologne, puis à Milan, où il professait les mathématiques et la philosophie dans les écoles de son ordre, et fut nommé, quelque temps après, professeur de logique et de métaphysique à l'université de Pavie. A la même époque, le comte de Firmian, ministre de l'empereur d'Autriche dans la Lombardie, lui confia la garde de la bibliothèque publique qu'il avait le projet d'établir dans cette ville; projet qui dut en grande partie son exécution aux travaux et au zèle du savant directeur. L'amitié du comte, et la haute réputation que Fontana s'était acquise,

lui valurent l'honneur de succéder au fameux Boscovich, dans la chaire de mathématiques transcendantes, place qu'il remplit avec honneur pendant une longue suite d'années, sans que ce surcroît d'occupations lui fit négliger ses autres devoirs. Lorsque le général en chef Bonaparte vint prendre le commandement de l'armée d'Italie, il accorda à ce savant modeste les distinctions qui lui étaient dues, et le fit nommer membre du corps-législatif de la république Cisalpine. En 1800, le père Fontana, dont la santé, usée par le travail et le défaut d'exercice, était fort délabrée, vint à Milan pour prendre quelque repos, et fut reçu dans le collège électoral *de' dottori* : ce fut dans cette ville que se termina une carrière qu'il avait parcourue avec gloire. L'amour du travail l'avait porté de bonne heure à se séquestrer de toute société pour s'adonner entièrement à l'étude; il passait enfermé dans son cabinet tous les instans que lui laissaient ses divers emplois. Ce genre de vie peut seul faire concevoir sa fécondité prodigieuse : en effet, quoiqu'il fit des mathématiques son occupation favorite, il trouvait encore du temps à donner à la philosophie, à l'histoire, à la physique, à la botanique, à l'histoire naturelle, à la littérature et à l'étude des langues. On a de lui quelques bonnes traductions de différens auteurs. Il aimait beaucoup la lecture, et dépensa la majeure partie de son patrimoine à se former une bibliothèque dont tous les volumes sont enrichis de notes précieuses de sa main. Tant

de travaux et de veilles, joints au genre de vie sédentaire qu'il menait malgré les conseils des médecins et les sollicitations de ses amis, enflammèrent son sang; il succomba au mois d'août 1803, léguant à son frère, presque pour unique héritage, ses nombreux manuscrits. Quoique le père Fontana ait beaucoup écrit, il n'a publié aucun ouvrage de longue haleine; mais il a laissé une foule de mémoires, d'opuscules et autres écrits qui, pour être d'une médiocre étendue, n'en sont pas moins estimés des savans. Nous citerons : 7 *Dissertations et opuscules académiques*, en latin et en italien, sur diverses questions de physique, publiées à Venise et à Pavie, 1763 et 1796; 15 mémoires sur divers sujets, insérés dans les recueils de l'académie de Sienne; 17 dans la collection des mémoires de mathématiques et de physique de la société italienne des sciences; 5 dans la collection de l'académie de Turin, etc., etc. *Saggio di una difesa della divinazione di Leonardo Eulero*; traduit de l'idiome tolesco, coll'aggiunto dell' esame dell' argomento dedotto dall' abbreviamento dell'anno solario e planetario, Pavie, 1777. *Dissertazione di Gian Lorenzo Mosheim sopra l'opera di Origene contra Celso con copiose annotazioni del traduttore*. Pavie, 1778. Traduction de l'*hydrodynamique* et de quelques autres ouvrages de l'abbé Bossut, Sienne, 1779. *Compendio di un corso di lezioni di fisica sperimentale del signor Giorgio Atwood, ad uso del collegio della Trinità*, Pavie, 1781; *Saggio sopra i principii della com-*

posizione storica e loro applicazione all'opere di Tacito, del signor Giovanni Hill, tradotto dall'inglese, con appendice, Pavie, 1789. *Discorso preliminare agli atti della società lincuna di Londra, sull'origine e progresso della storia naturale, e piu particolarmente della botanica del signor Jacopo Edoardo Smith, con note*, Pavie, 1792, etc., etc.

FONTANA (LE PÈRE MARIANO), mathématicien, compatriote du précédent et membre de la même congrégation, né, en 1746, d'une famille pauvre et obscure. Les excellentes leçons qu'il reçut dans les écoles de la congrégation des barnabites de Milan, où il était entré dès l'âge de 16 ans, développèrent d'une manière brillante son goût pour les mathématiques et la physique. Il s'adonna surtout avec une passion toute particulière à l'étude de la première de ces deux sciences. dans laquelle il fit en peu de temps de rapides progrès : il ne cultiva pas avec moins de succès la philosophie, la littérature et les beaux-arts; quoiqu'il n'eût pas fait de l'anatomie une étude approfondie, il aimait cependant aussi à s'en occuper. Les leçons de philosophie qu'il fit en public au collège de Sainte-Lucie, à Bologne, portèrent sa réputation à la cour du grand-duc de Toscane, qui l'appela à Livourne pour y professer la même science. Le comte de Firmian, qui avait été déjà le Mécène d'un autre Fontana, emmena ensuite celui-ci à Mantoue, et lui donna, en 1780, la chaire de professeur de mathématiques dans cette ville : de là il fut ap-

pelé à occuper celle de mathématiques appliquées aux arts et à la statistique, que le comte de Vilsch, successeur de M. de Firmian, venait de fonder à Milan dans le fameux collège de la Brera. De Milan, il passa, avec la même qualité, à Pavie, en 1785. Mais il se démit bientôt de cette charge, pour celle de professeur de géométrie et d'algèbre. Enfin, en 1802, il se retira à Milan avec la pension d'émérite qu'il venait d'obtenir, pour y terminer en paix une carrière qu'il avait uniquement consacrée à la pratique des devoirs religieux et à la culture des lettres. Ce fut dans cette ville qu'il mourut comme il avait vécu, c'est-à-dire en philosophe, le 18 novembre 1808. Exempt d'ambition, et avide de la seule gloire que donnent la science et les vertus, il ne brigua d'autres honneurs que ceux qui découlent de ces deux sources : sévère observateur de ses devoirs et des convenances sociales, il sut toujours mériter l'estime de ses supérieurs, l'amitié de ses égaux, et la vénération de ses disciples. Plusieurs sociétés savantes, tant nationales qu'étrangères, se firent un honneur de compter le respectable Fontana au nombre de leurs membres ; il fut admis entre autres à l'académie des sciences, lettres et arts du royaume d'Italie, et dans le collège *de' dott.* Il avait composé, pendant qu'il professait au collège de la Brera, son *Cours de dynamique*, qu'il publia en 3 vol. in-4°, Paris, 1792, 1793 et 1795. Dans un mémoire inséré aux recueils de l'institution, il chercha à réfuter le traité

analytique de la résistance des solides d'égaux résistances, publié en 1798 par M. Girard, aujourd'hui membre de l'institut, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, et l'un des ingénieurs français les plus distingués. On trouve dans le même recueil, sous le titre de *Osservazioni storiche sopra l'aritmética di Francisco Maurolico*, un autre mémoire par lequel on voit que ce fut ce mathématicien dont le nom était à peine connu, qui, dans le courant du 16^{me} siècle, inventa l'usage des caractères et formules algébriques. On a du père Fontana un grand nombre d'autres mémoires sur diverses matières, mais il a publié peu d'ouvrages de longue haleine : on lui reproche d'avoir mis dans ses rapprochemens entre les anciens et les modernes, une partialité qui le porta bien souvent à attribuer aux premiers des découvertes qui appartenaient réellement à ses contemporains. Peu d'hommes ont porté aussi loin que lui le goût de ce que l'on peut appeler la science des beaux-arts : sans avoir jamais manié lui-même le pinceau, il avait tellement étudié le genre des grands maîtres de toutes les écoles anciennes et modernes, qu'il lui suffisait de regarder un tableau pour reconnaître à quel maître il appartenait, et distinguer un original d'une copie quelque bonne qu'elle fût. Il lui arriva même plus d'une fois d'être dans le cas de fixer ou de rectifier à cet égard l'opinion des artistes. Il avait aussi beaucoup de goût pour les manuscrits et pour les livres rares.

FONTANA (Français), cardinal, né à Casalmaggiore, au mois d'août 1750, se voua à l'état ecclésiastique, et entra dans l'ordre des barnabites aussitôt qu'il eut achevé ses études. Il étudia avec un égal succès, la théologie, l'éloquence de la chaire, la littérature et les langues grecque, latine, italienne et française, l'histoire sacrée et profane, les mathématiques et l'histoire naturelle. Nommé successivement procureur-général, et provincial de son ordre à Milan, général à Rome, secrétaire de la société des livres orientaux, consultant du saint-office et des rites, censeur de l'académie de la religion catholique, il se fit remarquer dans les divers postes qui lui furent confiés, par la noblesse de son caractère, et par une érudition profonde et solide. Il s'occupa beaucoup de biographie. Animé d'un zèle ardent pour le bien de la religion, pour le progrès des arts et belles-lettres, pour la gloire de sa patrie, mais surtout pour la splendeur de son ordre, il a employé beaucoup de temps à faire des recherches sur la vie et les ouvrages d'un grand nombre de savans. Il fournit des matériaux précieux à son compatriote Jean Romain, auteur de plusieurs éloges historiques estimés, et composa lui-même les vies de plusieurs hommes illustres, dont la plupart furent insérées dans l'ouvrage publié par Fabroni, sous le titre de *Vitæ Itatorum doctrinâ præstantium*. Il prononça sur la tombe du cardinal Gerdil son ami, une oraison funèbre, regardée à juste titre comme un modèle d'éloquence

du cœur, et qui a été traduite en français par l'abbé d'Hesmivy-d'Oribean. Un éloge historique qu'il lut peu de temps après dans une séance solennelle de l'académie des Arcades de Rome, en présence des membres du sacré collège réunis pour honorer la mémoire de leur confrère, ne fit qu'ajouter à la réputation de son auteur. Non content de ces faibles hommages rendus à la mémoire de Gerdil, il voulut lui élever un monument plus durable, en publiant en 20 volumes in-4° les œuvres de ce savant théologien, de concert avec le père Scati, exécuteur testamentaire du défunt : il y ajouta de sa main une vie de l'auteur fort bien écrite. Fontana consacra sa vie entière et sa profonde érudition à la défense de la religion, mais surtout à celle des droits ou des prétentions du saint-siège. La confiance en ses lumières était si grande, que son avis faisait autorité dans les questions théologiques les plus difficiles, et qu'il fut souvent consulté, soit par des corporations religieuses, soit par la cour de Rome elle-même dans les circonstances critiques qu'amènèrent les changemens politiques survenus en France et en Italie. Il a joué un rôle remarquable dans toutes les négociations ouvertes entre la France et Rome depuis le commencement de notre révolution. Le souverain pontife le désigna pour être du voyage de Paris, en 1804. Chemin faisant, il reçut à Lyon les derniers soupirs du cardinal Borgia, qui était tombé malade en route, et auquel il venait d'administrer les sacrements.

Depuis son arrivée à Paris, jusqu'au 5 avril 1805, jour où le pape quitta cette capitale pour retourner dans ses états, Fontana vécut dans la retraite, ne paraissant jamais en public, et n'assistant à aucune cérémonie. Quelques années après (en 1809), Napoléon voulant faire prononcer son divorce, manda à Paris tous les chefs de congrégations religieuses, ce qui força Fontana à faire, une seconde fois, le voyage; mais une maladie réelle ou simulée l'empêcha de prendre part aux conférences. On lui a attribué un écrit trouvé, dit-on, à Savone dans les papiers du saint-père, où le projet formé par Napoléon de rompre les liens qui l'attachaient à Joséphine, pour en contracter de nouveaux, était blâmé sans ménagement. Chargé, ainsi que Gregorio, de signifier au cardinal Mauri le fameux bref du 5 novembre 1819, au sujet de son exaltation à l'évêché de Paris, il fut enfermé au donjon de Vincennes avec les cardinaux et autres ecclésiastiques impliqués dans cette affaire, et supporta sa longue détention avec résignation. La chute de l'empereur Napoléon lui ayant rendu sa liberté, il fut nommé secrétaire de la congrégation des affaires ecclésiastiques. Lorsque les événemens du mois de mars 1815 forcèrent le pape d'abandonner sa capitale, il suivit S. S. à Gènes, avec l'ambassadeur du roi Louis XVIII. et un grand nombre de membres du sacré collège. Rentré dans Rome après la seconde déchéance de Napoléon, le chapeau de cardinal fut la récompense de ses services, et le

dédommagement des tribulations qu'il avait endurées. Il fut nommé, en 1816, membre d'une commission chargée de rédiger un nouveau code inquisitorial, et de restreindre dans de justes bornes les redoutables attributions du saint-office. Dans le courant de la même année, il fit partie d'une autre commission chargée d'organiser dans les États romains un système d'études mieux approprié à l'esprit du siècle, et à fonder sur divers points des écoles dont le besoin se faisait sentir depuis long-temps. Le cardinal Fontana revêtu de plusieurs charges honorables, président de la propagande, de la congrégation de l'index, de celle des livres orientaux, membre des premières académies d'Italie, de celle des Arcades, de celle de Florence, etc., jouit encore aujourd'hui de ses titres et de ses honneurs. On attend avec impatience qu'il donne au public la collection complète de ses ouvrages, dont on ne connaît encore qu'un très-petit nombre.

FONTANELLE (JEAN-GASPARD DUBOIS DE), né à Grenoble, en octobre 1757, mort le 15 février 1812; cultiva avec des succès divers, la littérature, la poésie et la philosophie. Il travailla à la rédaction du *Journal de politique et de littérature*, du *Mercur de France*, et de plusieurs autres ouvrages périodiques, et composa un grand nombre de pièces de théâtre, dont fort peu sont restées au répertoire. Le drame en 5 actes qu'il composa en 1768, sous le titre d'*Éricie ou la Vestale*, est une peinture ef-

frayante de l'abus des vœux monastiques, et fit beaucoup de bruit par les orages qu'il excita; l'autorité interdit la représentation de la pièce, et la déféra à l'archevêque de Paris, comme impie et sacrilège, et défense fut faite de l'imprimer. Mais le public, qui se fait souvent un malin plaisir de trouver bon ce que la police trouve mauvais, épuisa en peu de temps plusieurs éditions clandestines qui en furent faites: plusieurs malheureux, convaincus de les avoir colportées, furent condamnés aux galères, et bientôt on ne pensa plus à la pièce. Mais les mêmes motifs qui en avaient empêché la représentation en 1768, la firent, quelques années plus tard, recevoir au Théâtre-Français, où elle fut représentée en 1789, et accueillie par le public comme elle l'avait été à la lecture. Parmi les nombreux ouvrages de Fontanelle, nous citerons sa *Traduction des Métamorphoses d'Ovide*, d'après le texte de Jouvency, 2 vol., 1766. Cette édition, qui fut suivie d'un grand nombre d'autres, est plus estimée que celle de Banier, sinon pour l'élégance, au moins pour la fidélité. *Naufrage et aventures de Pierre Viaud*, première édition, 1768, et réimprimée un grand nombre de fois; *Anecdotes africaines, depuis la découverte de l'Afrique*, 1775, in-8°; *Contes philosophiques et moraux*, 1779; *Nouveaux mélanges sur différents sujets dramatiques, philosophiques et littéraires*, 1781, 5 vol. in-8°; *Théâtre et œuvres philosophiques, égayées de contes nouveaux dans plus d'un genre; plu-*

sieurs *Romans*, dont la plupart traduits ou imités de l'anglais. Il avait entrepris une *Histoire universelle ancienne*, dont l'impression, commencée en 1769, n'a pas eu de suite. M. Renaudon, son petit-fils, a publié, en 1815, un nouveau Cours de littérature de Fontanelle, et cet ouvrage jouit d'une estime méritée. Fontanelle fut, pendant la révolution, professeur aux écoles centrales de l'Isère.

FONTANELLI (LE COMTE), officier-général, feld-maréchal au service d'Autriche. Après avoir servi avec distinction dans nos rangs pendant les dernières guerres, le comte Fontanelli fut nommé, par l'empereur et roi, ministre de la guerre et de la marine du royaume d'Italie. Ayant passé, en 1815, du service de la France à celui de l'Autriche, il fut accueilli par l'empereur François, qui lui donna le commandement des troupes de cette puissance, cantonnées alors dans le royaume lombardo-vénitien.

FONTANES (LOUIS, MARQUIS DE), pair de France, naquit à Niort, le 6 mars 1757. Il se croyait d'origine espagnole, son nom rend la chose vraisemblable. Il descendait de protestans qui avaient été ruinés par suite de la révocation de l'édit de Nantes. Son père avait pour toute fortune, une place d'inspecteur dans une manufacture de la ci-devant province du Poitou. Louis Fontanes étudia dans sa ville natale, chez les oratoriens. Ses classes achevées, son goût pour les lettres l'appela à Paris, où il se fit bientôt distinguer de tant de jeu-



Fontanes

nes gens, qui sans talens remplissaient de leurs vers le *Mercur* et l'*Almanach des Muses*, que Fontanes a souvent enrichis des siens. Il débuta par une traduction en vers de l'*Essai sur l'homme de Pope*. Quoique la précision y dégénère quelquefois en sécheresse, cette pièce lui fit honneur; et si les vers y donnèrent lieu à quelques critiques, du moins loua-t-on sans réserve le discours qui lui sert d'introduction. Quelques poèmes de courte proportion, tels que le *Cloître des Chartreux*, le *Verger*, le poème sur l'*Édit en faveur des non Catholiques*, et le poème intitulé *Le jour des morts dans une campagne*, lui acquirent en peu de temps une réputation honorable. La dernière de ces pièces eût suffi pour la lui assurer: c'est une imitation du *Cimetière de Gray*; mais plus heureux avec Gray qu'avec Pope, tout en prêtant à son original des beautés nouvelles, Fontanes a su tirer parti de celles qu'il y a trouvées. Une *Imitation de l'épisode du second livre des Géorgiques* (*o fortunatos nimium*); une *Cantate faite pour l'anniversaire du 14 juillet 1790*; un *Panegyrique en vers, récité sur le théâtre de Saint-Cloud, et puis à la tribune de l'institut, en l'honneur du premier consul*; un poème sur la *Violation des Sépultures de Saint-Denis*; enfin un poème épique intitulé *La Grèce Sauvée*, poème annoncé depuis 25 ans, et dont on ne connaît que des fragmens, tels sont, en poésie, les titres par lesquels Fontanes se recommande à l'estime des gens de goût. Il y a droit aussi comme prosateur. Ré-

dacteur du *Moderateur*, du *Mémorial*, et du *Mercur*, journaux à la fois politiques et littéraires, il s'y est également signalé dans les deux polémiques. De plus, soit comme académicien, soit comme président du corps-législatif, soit comme chef du corps enseignant, il a porté la parole en de grandes circonstances, et toujours avec un égal succès, sous le consulat, sous l'empire, et sous la royauté. Ses écrits les plus éloquens sont, la pétition qu'il adressa en 1794 à la convention, en faveur des malheureux citoyens de la ville de Lyon; l'*Éloge de Washington*, fondateur de la liberté américaine, éloge qu'il prononça dans le temple de Mars, plus connu sous le nom de chapelle des Invalides, et le discours qu'il prononça dans le temple des Lois, au sujet de l'inauguration de la statue d'un homme non moins fameux, qui n'est pas le fondateur de la liberté française, discours où se trouve cette phrase remarquable sur Napoléon: « Il n'a pris la place de personne, il n'a détrôné que l'anarchie. » La fortune civile et politique de Fontanes fut une conséquence de ses talens et aussi de ses passions. S'il est du petit nombre des hommes de lettres qui ne s'exaltèrent pas pour la révolution, il n'en est pas à qui la révolution ait été plus profitable. Partisan né du despotisme, il dut prospérer avec lui, cela explique son dévouement pour tous les gouvernemens qui se sont succédé en France, depuis la chute du directoire, qu'il n'a jamais flatté. Sous ce régime, il avait été nommé membre de l'institut

et professeur de l'école Normale. Mis hors la loi, à l'époque du 18 fructidor, il se réfugia d'abord à Hambourg, et puis à Londres, où ses opinions, plus encore que son mérite, lui firent trouver des secours de toute espèce. Rappelé en France, après le 18 brumaire, la famille portée à la puissance par la révolution qui s'était opérée dans cette journée, se disputa l'honneur de le consoler de ses malheurs et de l'indemniser de ses pertes. Lucien Bonaparte, ministre de l'intérieur, le plaça d'abord auprès de lui. Il fut nommé ensuite, par le crédit de cette famille, député au corps-législatif; et quand le gouvernement eut trouvé convenable de maîtriser ce sénat muet, par l'intermédiaire d'un président annuel, Fontanes fut élevé à cette utile dignité, qu'il garda 5 ans, et cumula même, pendant une année, avec les fonctions de grand-maître de l'université. L'intérêt dans lequel il avait été nommé ne fut pas trompé. C'est Fontanes qui le premier, depuis le rétablissement de la république, donna aux Français la qualification de *sujets*. A la dignité de grand-maître, il joignit celle de sénateur, quand la présidence du corps-législatif lui eut été enlevée. La restauration lui fit perdre cette première dignité; mais en échange de la seconde, appelé à la chambre des pairs, il reçut le titre de *marquis*. Sous le gouvernement précédent, il avait été nommé *comte*. Là s'arrête la fortune politique de Fontanes; la seule dignité qui lui a été défermée, depuis cette époque, est celle de président de la *Société des bon-*

nes lettres, qu'il a eu le bon esprit de ne jamais présider. Le 17 mars 1821, une maladie violente a terminé sa vie, dont les dernières années ont été affligées par un malheur domestique, et peut-être aussi par le secret chagrin que devait exciter en lui la grande facilité avec laquelle il s'était détaché de l'auteur de sa fortune. Il est fâcheux pour le marquis de Fontanes que le décret par lequel le sénat prononça la déchéance de l'empereur, ait été rédigé par le comte de Fontanes, dont tous les discours contiennent l'éloge des faits qui, dans cette pièce, sont imputés à crime à un homme qui n'était plus justifié par la victoire. Le comte de Fontanes n'avait cependant pas pu se défaire entièrement de son admiration pour sa première idole, elle se reproduisait souvent dans ses propos. Un jour qu'on racontait devant lui comment, après le débarquement de Cannes, le pros crit de l'île d'Elbe traversait en triomphe les provinces mêmes où sa tête était mise à prix, comme quelqu'un s'écriait : *c'est affreux!* et ce qu'il y a de pire, ajouta Fontanes, *c'est superbe!* Après la seconde restauration, le marquis de Fontanes a constamment voté avec le parti le moins modéré de la chambre des pairs. Il avait une telle tendance à favoriser le pouvoir, que, sous Napoléon même, il allait au-delà de ce que demandait ce prince, qui n'était pourtant pas facile à satisfaire sur ce point. Un jour qu'il insistait sur la nécessité d'admettre à l'institut, à l'imitation de l'ancien régime, des grands sei-

gneurs sans titres littéraires. Napoléon, impatienté, ne put s'empêcher de lui dire : « Laissez-nous » au moins la république des lettres. » Nous devons rappeler, cependant, que dans le procès du maréchal Ney le marquis de Fontanes fut de la très-petite minorité qui refusa la tête de cet infortuné au ministère qui avait osé la demander. « Je ne puis voter la mort, dit-il à son voisin. » — Je le crois bien, monsieur, » si vous voulez dormir, » lui répondit le noble pair. C'était le duc de Choiseul. Nous l'avons dit, et nous aimons à le répéter, la mort de Fontanes est une véritable perte pour les belles-lettres. En vers et en prose, ses ouvrages sont des modèles de correction et d'élégance. Ils lui assurent une place honorable parmi les littérateurs les plus célèbres de l'époque; mais quoi qu'on lui ait dit, et quoi qu'il ait pu croire, cette place n'est pas la première, elle appartient au génie; Fontanes eut tout le talent possible, mais il n'eut que du talent. L'adresse avec laquelle il a parlé dans les circonstances les plus opposées, prouve qu'il était orateur habile; mais aucun de ces discours n'a prouvé qu'il y eût en lui une autre faculté que l'esprit. On n'y retrouve pas cette âme dont Quintilien fait le principe de l'éloquence (*pectus est quod facit disertus*). ce cœur, dont *Vauvenargue* fait la source des grandes pensées. Pour se placer au rang des grands orateurs, il eût fallu qu'il appliquât l'art de dire à d'autres matières que des complimens de cœur. C'est au génie qui remue la

multitude, et non à l'esprit qui fait sourire les princes, qu'on reconnaît le grand orateur. Il se manifeste plus dans une seule phrase de l'incorrect Mirabeau, que dans la somme entière des discours si académiques du marquis de Fontanes. Le talent de tourner élégamment des vers ne suffit pas non plus pour constituer un poète. On ne l'est que par la réunion de trois facultés, celle d'inventer, celle d'ordonner, et celle d'écrire. Tant que l'on n'a employé l'art des vers qu'à exprimer les inventions d'autrui, si habilement qu'on l'ait fait, on n'est pas sorti de la classe des versificateurs. Si le marquis de Fontanes, qui jusqu'ici a si peu inventé, s'est élevé dans son poème de *la Grèce sauvée* à la hauteur épique; créateur de son sujet, s'il y applique son style à des idées et à des sentimens qui lui soient propres, alors nous le tiendrons pour poète, pour grand poète; mais attendons. Fontanes, mis hors de l'institut par le décret qui l'avait mis hors de la loi, y rentra par la nouvelle organisation que ce corps reçut en 1805, organisation qui eut pour effet de le compléter, et non de le démembrer. Fontanes fut, certes, un de ses plus dignes membres.

FONTANGES (FRANÇOIS, VICOMTE DE), né en 1752, d'une des plus anciennes familles d'Anvergne, et mort en 1818, entra dans l'état militaire comme garde-du-corps. Lorsque la révolution française vint rompre les liens qui attachaient Saint-Domingue à la mère-patrie, le vicomte de Fontanges commandait

dans cette île, d'où il s'engagea alors au service du roi d'Espagne, qui lui accorda le grade de maréchal-de-camp dans ses armées. Lors du premier retour de Louis XVIII en France, le vieux général s'embarqua pour Saint-Domingue, avec deux autres officiers supérieurs, chargés comme lui d'aller s'assurer, sur les lieux, de la véritable situation du pays, et du degré de confiance que l'on pouvait accorder à de certains rapports qui avaient fait entrevoir au ministère la possibilité de ramener Saint-Domingue sous l'empire de son ancienne métropole. Tout le monde connaît le résultat de cette mission : les commissaires français n'eurent qu'à se louer de la réception qui leur fut faite ; mais ils purent se convaincre que les habitans d'Haïti étaient déterminés à faire tous les sacrifices, plutôt que celui d'une indépendance dont ils commençaient à sentir les avantages, après l'avoir acquise au prix de tant de sang. Le vicomte de Fontanges revint de sa mission, à la fin de 1816, et fut nommé commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis : il avait été compris dans la première promotion de lieutenans-généraux, faite par le roi en 1814. Il a laissé un fils officier dans la garde-royale.

FONTANGES (FRANÇOIS DE), de la même famille que le précédent, évêque d'Autun, officier de la légion-d'honneur ; né à la Fauconière, près de Clermont en Auvergne, le 8 mars 1744, fut sacré évêque de Nancy le 17 août 1785 ; archevêque de Bourges, en 1787 ; de Toulouse, en 1788 ; et

nommé, en 1789, député aux états-généraux pour le clergé de la sénéchaussée de cette ville. Le rapport présenté le 4 mai 1790, au sujet des troubles religieux, lui fournit l'occasion de se déchainer avec force contre les idées philosophiques qui faisaient déjà de si grands progrès, et auxquelles il attribua tous les désordres dont on se plaignait ; il émigra peu de temps après. Rentré en France à la suite des événemens du 18 brumaire, il prêta serment aux lois de la république, et fut nommé à l'évêché d'Autun en conservant le titre d'archevêque. Il reçut de Napoléon la croix d'officier de la légion-d'honneur, et mourut en 1806.

FONTENAY (HENRY, COMTE DE), quoique issu d'une ancienne maison de la ci-devant province du Perche, renonça dès les commencemens de la révolution à la cause des privilèges, pour soutenir celle de la majorité de la nation, et fut nommé député suppléant du tiers pour la province de Touraine, aux états-généraux, où il n'eut pas occasion de siéger. Il exerça, pendant la session de ces états, les fonctions de membre du comité provisoire à Tours. Nommé, en 1791, colonel de la garde nationale de Marolles, il occupa ce poste jusqu'en 1793. Au mois de novembre même année, il fut l'objet d'une de ces accusations si communes alors, traduit devant une commission militaire à Tours, et mis hors de cause à l'unanimité. Il occupa successivement, pendant les années 1794 et 1795, les emplois d'assesseur du juge-de-peace, d'agent

national, d'administrateur de district, d'électeur, et fut nommé député de son département au conseil des anciens. Son admission dans cette assemblée souffrit d'abord de grandes difficultés, parce qu'il avait été précédemment porté par erreur sur la liste des émigrés; mais ayant enfin obtenu sa radiation, il siégea dans le courant de l'année 1796, et passa au corps législatif en 1799. Il fut depuis nommé officier de la légion-d'honneur, et trésorier de la 15^{me} cohorte de cette légion, poste qu'il occupait encore au moment de la restauration.

FONTENAY (LOUIS-ABEL BONFONT, ABBÉ DE), jésuite, homme de lettres, journaliste, et l'un des champions de l'émigration; né à Castelnau de Brassac (près de Castres, département du Tarn), en 1757, et mort en 1806, à la suite d'une maladie longue et douloureuse. Il entra de très-bonne heure dans la compagnie de Jésus, et fut professeur d'humanités au collège de Tournon. Il vint à Paris après l'abolition de son ordre, et s'y livra à la littérature, sous le nom d'abbé de Fontenay; il donna au public plusieurs ouvrages d'un mérite en général assez mince: un *Dictionnaire des artistes, ou Tableau des peintres, architectes, graveurs, etc., etc.*, 1777, 2 vol.; *Illustre destinée des Bourbon*, lourde compilation que son titre n'a pu retirer de la poussière où elle est restée enfoncée; une nouvelle édition, revue et augmentée, du *Dictionnaire d'élocution française de Demandre*; *Description des tableaux de la galerie du Palais-Royal*; éditions nouvelles

du *Dictionnaire de Vosgien*, 1805; de la *Géographie de Lacroix*, 1805, etc., etc. Il a travaillé pendant long-temps aux *Affiches de Paris et de la province*, journal littéraire et critique assez estimé; au *Journal général de France*, et à plusieurs autres feuilles périodiques. Ce fut dans le *Journal général* qu'il s'occupa plus spécialement à combattre pendant les premières années de la révolution les principes qui l'avaient amenée; mais ses écrits en ce genre ne sont qu'un long tissu d'extravagances. On admira pendant quelque temps le talent tout particulier avec lequel il dirigeait, dans son cabinet, les opérations et les mouvemens des armées coalisées contre la France. La journée du 10 août vint leur enlever ce puissant auxiliaire, en le forçant à passer dans les pays étrangers, où il continua à publier des libelles et à intriguer plus que jamais. Il crut pourtant devoir profiter du bénéfice de la loi qui permit aux émigrés de rentrer en France après le 18 brumaire, et il renonça dès-lors à la politique.

FONTENAY (HENRY), négociant et échevin de Rouen, avant la révolution, fut depuis député du tiers aux états-généraux, maire de sa commune après le 18 brumaire, entra au sénat en 1804, fut décoré du cordon de commandant de la légion-d'honneur, et mourut quelques années après, ayant toujours pratiqué les vertus d'un bon citoyen. Il avait été porté en 1791 sur la liste du club monarchique à son insu mais il s'en fit rayer.

FONVIELLE (B. F. A. DE), aîné, de Toulouse, littérateur, publiciste, chevalier de l'Éperon-d'or, secrétaire-fondateur de l'*académie des ignorans*, et fondateur-fonctionnaire de la société des *bonnes-lettres*, est né vers 1770, à Toulouse, département de la Haute-Garonne. Molière et Boileau ont stigmatisé l'abbé Cotin; Piron a donné une grande célébrité à l'abbé Des Fontaines; Voltaire a voué Fréron à l'immortalité; et l'auteur du *Petit almanach de nos grands hommes*; Rivarol, qui n'avait que de l'esprit, a voulu rendre impérissable le nom de feu M. Cailhava de l'Estandoux, à qui il dédiait son ouvrage. Quel sera l'homme supérieur qui fera redire aux siècles futurs le nom de M. le chevalier de Fonvielle, chevalier de l'Éperon-d'or? Chénier l'a entrepris en vain, quoique cependant tout le monde ait retenu ce vers caractéristique :

Fonvielle, en son patois, osera nous louer!

En effet, la tâche est difficile; car M. le chevalier de Fonvielle, chevalier de l'Éperon-d'or, exploite depuis trente ans avec un grand succès la monarchie, et très-malheureusement la république des lettres. Vanté pour ses opinions irréprochables, et martyrisé pour ses vers, il offre, en sa personne, la preuve mathématique que l'on peut être un homme bien pensant, et un fort mauvais poète. Au commencement de la révolution, M. Fonvielle, qui n'avait point encore pris le *de nobiliaire*, ni reçu de Rome les insignes de l'ordre de l'Éperon-d'or, occupait un obscur emploi dans la régie

des aides, à Perpignan. Voulant devenir un personnage politique, il alla se fixer à Montpellier, et parvint à être nommé secrétaire de son assemblée primaire, dès le 14 novembre 1791. En considération de son zèle et de son éloquence contre-révolutionnaire, on le surnomma dans cette assemblée le *petit abbé Maury*, surnom alors honorable, prétendent les biographes à qui nous devons la connaissance de ce fait historique. L'assemblée primaire de Montpellier pensait bien, sans doute, mais on trouva qu'elle agissait mal, et M. le secrétaire fut obligé avec les autres membres de prendre la fuite, et lui, de sa personne, de se réfugier à Marseille, où il devint secrétaire de la section, après avoir fait, sur sa seule proposition, fermer le club de cette ville. Du moment que M. Fonvielle fut secrétaire, il inspira à la section son courage et son énergie, et ladite section « devint le centre du mouvement » qui s'opéra à Marseille, en faveur de la coalition départementale. » A l'époque du 31 mai 1793, on nomma M. Fonvielle l'un des deux commissaires qui devaient, disent les mêmes biographes, « aller prêcher l'insurrection dans les départemens; » il accepta ce périlleux apostolat, et, en un mois, il souleva sept départemens. » On voit que le secrétaire de la section de Marseille ne s'arrêtait pas, ou s'arrêtait peu en route, et que dans sa vélocité il aurait pu, en moins d'un trimestre, soulever toute la France. Mais l'*apôtre de l'insurrection* ayant été mis hors la loi,

il changea de direction, et se réfugia à Lyon, car ce n'était point après le martyre qu'il courait. A peine arrivé dans cette ville, M. Fonvielle se mit brusquement à la tête de l'assemblée départementale, et se proposait d'essayer ses talens militaires par la conduite de 1800 hommes, qui devaient tomber sur les derrières de l'armée du général Cartaux, en marche sur Marseille. Ce projet, si heureusement conçu, fut écarté. Singulièrement désappointé à cette occasion, M. le chevalier de Fonvielle conservait un profond ressentiment contre Dubois de Crancé, représentant en mission à Lyon, contre un gouvernement trop bien servi, et contre la fatalité des événemens, qui ne lui avaient pas permis de montrer toute l'étendue de ses talens, et de développer l'impétuosité de son courage. Il s'en vengea bientôt de la manière la plus satisfaisante. Les commissaires de quelques départemens voisins s'étaient rendus à Lyon pour proposer de reconnaître la convention, et d'accepter la constitution qu'elle avait décrétée. L'orateur était unanimement applaudi. Tout-à-coup, M. le chevalier de Fonvielle s'élança de sa place, saisit l'imprudent orateur, l'entraîne au milieu de la salle, et là, en le secouant fortement de ses deux bras : « Traître ! lui dit-il, mes commettans m'ont ordonné d'étouffer les complices de la convention, ou de me faire étouffer par eux : à ta place ! » M. le chevalier de Fonvielle reconduisit le pauvre orateur comme il l'avait amené, et adressa

ensuite aux spectateurs un discours qui produisit un très grand effet. M. le chevalier de Fonvielle aurait pu aller loin dans cette glorieuse carrière, si quelque temps après il n'eût été obligé de se *sauver précipitamment*. (Ces mots appartiennent à d'autres biographies.) Il traversa la Suisse et l'Italie, et rentra à Marseille par Gènes. Bientôt il apprend que les Anglais occupent Toulon : Toulon, dès-lors, devient pour lui la terre promise, il s'y rend ; mais Toulon rentrant sous la domination française, M. le chevalier de Fonvielle se *sauva encore précipitamment*. Il erra en Espagne, retourna visiter l'Italie, et enfin se rendit, prétendent les autorités que nous avons citées, à Vérone, près du régent (aujourd'hui Louis XVIII), qui l'admit au nombre de ses agens secrets. Nous fondant toujours sur ces autorités imposantes, nous ajouterons que rentré en France après le 9 thermidor an 2 (27 juillet 1795), il essaya de pratiquer des intelligences à Marseille, ce qui lui réussit mal. Les longs efforts, les longues courses que M. le chevalier de Fonvielle avait faits, ralentirent son zèle ; mais son grand courage n'était pas épuisé. A défaut de forces physiques, il avait des forces morales supérieures. D'abord, et par une profonde politique, il voulut vivre aux dépens de l'ennemi qu'il aurait peut-être vainement attaqué (c'était le gouvernement impérial), et il accepta une place de chef de bureau dans l'administration de la guerre ; ensuite, il composa une tragédie de *Louis XVI*, et

une autre de *Collot-d'Herbois dans Lyon*; mais ces deux tragédies qui, par la nature de leurs sujets, doivent offrir une si étrange disparate, ne furent pas représentées, non plus qu'*Anibal*, et vingt autres pièces dramatiques, tragédies ou comédies, toutes refusées par les comédiens, et cependant toutes imprimées. Après les tragédies de M. le chevalier de Fonvielle, et plusieurs volumes d'*essais* en vers, nous devons citer avec le même honneur ses *Odes*, ses *Fables*, et même ses *Satires*: mais les ouvrages qui lui assurent le plus de droits à la reconnaissance des hommes bien pensans, assez peu touchés des ouvrages d'esprit; ses véritables titres politico-littéraires sont: 1° *Essai sur la situation de la France au 1^{er} mai 1796*; 2° *Essai sur l'état actuel de la France le 1^{er} mai 1796*; 3° *Résultats possibles de la journée du 18 brumaire an 8, ou Essai sur l'état actuel de la France* (Paris, in-8°, 1799); 4° *Situation de la France et de l'Angleterre à la fin du 18^{me} siècle, ou Conseils au gouvernement de la France, et Réfutation de l'essai sur les finances de la Grande-Bretagne, par M. F. Gentz* (Paris, 2 vol. in-8°); 5° *Essais historiques, critiques, apologétiques et économique-politiques sur l'état de la France au 14 juillet 1804* (Paris, in-8°). Après tant d'*Essais*, M. le chevalier de Fonvielle a encore donné, outre des *Considérations sur la situation commerciale de la France au dénoûment de la révolution*, un *Essai sur l'état actuel de la France* (1815, in-8°), un *Coup d'œil sur le*

budget, 1817, in-8°; le *Mercurie royal*, et enfin, les *Mémoires de l'Académie des Ignorans*.

FORBES (JAMES), auteur anglais, né en 1748, quitta l'Angleterre avant l'âge de 16 ans, passa à Bombaye, et voyagea ensuite pendant près de vingt années dans l'Asie, l'Amérique et l'Afrique, sans autre objet que celui de recueillir des observations sur la nature des pays qu'il parcourait, les mœurs, les coutumes, les usages de leurs habitans, etc. Il séjourna surtout long-temps chez les bramines des Indes orientales, et ce fut là qu'il rédigea une grande partie de ses observations, qui remplissent 15 volumes in-folio, chacun de plus de 550 pages, toutes écrites de sa main. Il revint en Angleterre en 1784, et passa en France en 1805. Les hostilités qui commencèrent alors entre la France et l'Angleterre, le firent d'abord considérer comme prisonnier de guerre; mais le général Carnot, alors président de l'institut, lui fit accorder la permission de parcourir, comme savant, toutes les provinces de la France, et il obtint l'autorisation, du moment qu'il en manifesta le désir, de repasser en Angleterre. Outre son recueil d'observations dont nous avons déjà parlé, il a aussi publié quelques autres ouvrages dont les titres sont: 1° *Lettres écrites de France en 1805 et 1804, renfermant une description de Verdun, et de la situation particulière des prisonniers anglais*, 2 vol in-8°, 1806; 2° *Réflexions sur le caractère des Hindous, et sur l'importance de les convertir au christia-*



Le Comte de Forbin.

Paulin Guerin pin.

Fremy del et sculp.

anisme, in-8°, 1810; 3° *Mémoires orientaux, choisis et extraits d'une suite de lettres familières écrites pendant un séjour de dix années dans l'Inde, contenant des observations sur diverses parties de l'Afrique et de l'Amérique méridionale, et une relation des particularités recueillies dans quatre voyages dans l'Inde*, Londres, 1815, 4 vol. in-4°. M. Forbes a fait un second voyage à Paris, en 1816. Il est membre de l'académie des Arcades de Rome, de la Société royale, et de celle des Antiquaires de Londres.

FORBIN (LOUIS-NICOLAS-PHILIPPE-AUGUSTE, COMTE DE), lieutenant-colonel de cavalerie, officier de la légion-d'honneur, chevalier des ordres de Saint-Michel et de Saint-Jean-de-Jérusalem, membre de l'académie des beaux-arts, directeur-général des musées de France, né en 1779 à la Roque, département des Bouches-du-Rhône. Sa première jeunesse fut frappée par les plus tragiques événemens. Réfugié à Lyon, à la fatale époque du siège, Auguste de Forbin eut la douleur de voir périr sous ses yeux son oncle et son père. Après la prise de cette ville, son gouverneur avait perdu un bras pendant le siège, et le domestique qui l'avait vu naître, y avait été tué. Toute la fortune de sa famille fut entièrement détruite. Resté seul et sans appui, il dut à M. de Boissieu, habile dessinateur lyonnais, un asile contre la misère, ainsi que les premiers élémens de l'art auquel il doit, à présent, les plus douces jouissances de sa vie. M. de Boissieu fut pour Auguste

Forbin une véritable providence, dans toute l'étendue du sens attaché à ce mot, et son nom est resté cher à la mémoire de son élève. Une autre circonstance de ces temps malheureux, fit un présent non moins précieux au jeune dessinateur, qui, forcé de prendre parti dans un bataillon dirigé sur Nice et sur Toulon, trouva, dans cette dernière ville, l'ami de toute sa vie, le peintre Granet. Aussitôt après cette campagne, il se rendit à Paris, et fut admis à l'école de David, où il travailla, avec la plus grande assiduité, jusqu'à l'âge de la conscription. Il dut alors quitter encore une fois le crayon et le pinceau pour reprendre les armes, et, après avoir servi dans le 21^{me} de chasseurs et dans le 9^{me} de dragons, où il dut au général Sébastiani, alors colonel de ce régiment, la facilité de s'occuper de la peinture, Auguste de Forbin obtint son congé, et se rendit dans la patrie des arts, en Italie, qui était alors redevenue la patrie de la gloire, par la valeur française. Il y trouva une protection naturelle, et y fut accueilli avec bonté par plusieurs membres de la famille Bonaparte. De retour à Paris, à l'époque du couronnement de l'empereur, M. de Forbin fut nommé chambellan de la princesse Pauline, et peu après, ayant repris du service dans l'armée, il fit plusieurs campagnes, en Autriche, en Portugal et en Espagne. Après la paix de Schœnbrunn, des dégoûts, suite de quelques intrigues de cour, le déterminèrent à donner sa démission; il quitta l'armée et le

palais, et alla retrouver à Rome, ce bel asile de toutes les infortunes et de tous les arts, les brillantes inspirations de ses jeunes années. C'est de cette époque d'une heureuse disgrâce, que date le talent de M. de Forbin, à qui le malheur fut utile pour la troisième fois. Il composa à Rome des ouvrages dont le juste succès dut l'encourager, et il y était exclusivement livré aux paisibles occupations de l'atelier, quand arriva la catastrophe de 1814. Plusieurs mois après la rentrée du roi, il revint à Paris continuer ses travaux, et, par une fatale analogie avec les circonstances du temps, il composait son magnifique tableau de l'éruption du Vésuve, à l'époque où le retour de l'île d'Elbe rappelait sur la France l'irruption étrangère. Quelque temps après, M. de Forbin fut nommé membre de l'institut, et directeur-général des musées royaux; il remplit, avec succès, la tâche pénible de relever de ses ruines le musée de Paris, ce grand monument de la gloire de la France, que venaient de dépouiller ceux que l'on a si bien nommés *nos amis les ennemis*. En 1817, le comte de Forbin entreprit un voyage en Syrie, en Grèce et en Égypte. Il a depuis publié cet ouvrage par souscription, avec un volume de planches; l'épisode intéressant de Maryam et d'Ismaël, a inspiré un beau tableau à M. Horace Vernet : *ut pictura poësis*. Dans sa première jeunesse, incertain auquel des beaux-arts il donnerait la préférence, M. de Forbin avait écrit quelques pièces pour les

petits théâtres, entre autres, une jolie comédie-vaudeville, *Sterne ou le Voyage sentimental*, où il eut pour collaborateur M. Revoil de Lyon, qui devait, ainsi que lui, prendre plus tard un rang distingué dans la peinture. Son roman de *Charles Barnimore* a eu quatre éditions consécutives. Cet ouvrage est écrit avec élégance, imagination et sensibilité. Ces qualités se retrouvent dans tous les tableaux de M. de Forbin. Dans l'intention de compléter son portefeuille pittoresque, M. de Forbin fit un voyage d'artiste en Sicile. M. Osterwald s'est rendu l'éditeur des nombreux dessins de l'auteur, qui, sous peu de temps, se propose de donner au public ses *Souvenirs de la Sicile*. La collection des dessins des voyages du comte de Forbin en Grèce, en Syrie, en Égypte et en Sicile, sera autant d'honneur à ses talens qu'à son amour pour les arts, et sera un ornement nécessaire des grandes bibliothèques de l'Europe. En 1821, il fut chargé de l'inspection générale des beaux-arts et des monumens, dans tous les départemens de la France. Sous sa direction, les travaux du musée ont été poussés avec une telle activité, qu'ils doivent être entièrement terminés cette année. Une grande galerie et vingt salles richement décorées seront de nouveaux témoignages de son zèle infatigable pour l'illustration de nos arts et l'honneur de nos souvenirs. On doit l'établissement du musée vraiment national du Luxembourg, aux soins de M. de Forbin, à qui appartiendra aussi la création d'un mu-

sée à Versailles. Les principaux tableaux de M. de Forbin, ceux qui l'ont si justement classé parmi nos premiers artistes, sont : *La vision d'Ossian* ; *La procession des pénitens noirs* ; *Inès de Castro* ; *La mort de Plin* ; *Gonzalve de Cordoue* ; *Une scène de l'Inquisition* ; et *Un Arabe mourant de la peste, dans un lazareth de Saint-Jean-d'Acree*. Ces trois derniers ouvrages font partie de l'exposition de cette année (1822), et s'y font justement remarquer par la beauté du coloris, le pathétique de l'expression, et je ne sais quoi de poétique, soit gracieux, soit terrible, qui séduit et qui attire, dans les tableaux de M. de Forbin. Il est, cette fois, permis de dire que M. de Forbin fait honneur à son nom ; il a su trouver en lui-même de quoi s'en passer ! Cette vérité ne fait pas devise dans toutes les grandes familles.

FORBIN-JANSON (CHARLES-THÉODORE-ANTOINE-PALAMÈDE-FÉLIX, COMTE DE), cousin du précédent, naquit à Paris en 1785, et suivit ses parens, qui émigrèrent à l'époque de la révolution. Quelque jeune qu'il fût alors, on le nomma chambellan de l'électeur, aujourd'hui roi de Bavière, au service duquel il resta jusqu'en 1814. De retour en France à cette époque, c'est-à-dire peu de temps avant la chute de Napoléon, il accepta de ce prince divers commandemens dans l'armée, et fut un de ceux qui se rattachèrent le plus promptement à la fortune miraculeuse de Cannes à Paris. Un décret impérial du 5 juin l'éleva à la dignité de pair, et il re-

prit dans l'armée un service actif qu'il continua jusqu'à la retraite de Waterloo. M. le comte de Valence, un des secrétaires de la chambre des pairs, se trouvant alors absent, il le remplaça dans toutes les délibérations qui eurent lieu sur les capitulations de l'armée et la défense de Paris. Cette circonstance le fit inscrire au nombre des 58 Français compris dans l'ordonnance du 24 juillet. On lui permit d'abord de se retirer à Rome. Il habita depuis le territoire de Prague. Après avoir séjourné quelque temps en Angleterre, il revint en France, en exécution de l'ordonnance royale qui mit fin à l'exil des 58.

FORBIN DES ISSARTS (LE MARQUIS, CHARLES-JOSEPH-LOUIS-HENRY), député du département de Vaucluse, en 1815, avait d'abord été colonel de cavalerie, et lieutenant des gardes-du-corps du roi, quelque temps avant la révolution. Il émigra en 1790, passa au service d'Espagne, et servit dans toutes les guerres maritimes que cette puissance eut à soutenir contre la France, jusqu'en 1813. A peu près vers ce temps, il se retira du service étranger, et vécut dans sa famille jusqu'à la restauration. Il se trouvait à Paris le 31 mars 1814, dans une émeute à laquelle on prétend qu'il avait pris part en faveur de la monarchie : il faillit être victime de son zèle alors très-intempestif ; on le précipita de son cheval, près de la place de l'Hôtel-de-Ville, et il ne dut son salut qu'à la modération des hommes qu'il avait voulu insurger. Après la première restauration, le roi le

nomma officier supérieur des gardes-du-corps ; il se mit à la tête de cette compagnie pour escorter jusqu'aux frontières la famille royale lors des événements du 20 mars 1815, et chercha vainement ensuite à rejoindre, dans le Midi, l'armée de M. le duc d'Angoulême. Il abandonna lui-même la France pour la seconde fois, se rendit à Gand, auprès du roi, et revint en France à sa suite après les désastres de Waterloo. Membre de la chambre introuvable, M. Forbin des Issarts a constamment voté avec la majorité.

FORBONNAIS (FRANÇOIS-VÉRONI), inspecteur-général des manufactures de France, naquit au Mans, le 2 octobre 1722. Après avoir achevé ses études à Paris, il parcourut une partie de l'Italie et de l'Espagne, pour les affaires commerciales de son père, et se rendit à Nantes en 1740. Il y séjourna cinq ans, pendant lesquels il s'adoana beaucoup à l'étude de l'économie politique, et vint ensuite à Paris, où il soumit au gouvernement divers mémoires sur les finances, qui ne furent point accueillis des ministres. Il publia, dans l'intervalle de 1753 à 1758, plusieurs mémoires sur les mêmes matières ; ils furent mieux reçus du public, et bientôt le gouvernement, plus juste envers leur auteur, lui accorda, en 1756, un brevet d'inspecteur-général des monnaies. Forbonnais fut peu après recherché des ministres Berryer, Choiseul, et Belle-Isle, qui l'associèrent secrètement à leurs travaux. Silhouette se l'attacha ensuite, et tout ce qui s'est fait de brillant

sous ce contrôleur-général, est l'ouvrage de Forbonnais. La plus importante de ses opérations fut de créer 72,000 actions, chacune de 1,000 fr., dans les fermes-généralés du royaume. Il attribua à chacune de ces actions la moitié des bénéfices dont jouissaient les fermiers-généraux, et produisit ainsi en 24 heures 72 millions sans grever l'état. Il abolit en outre plusieurs privilèges, réduisit beaucoup de pensions, et ne donna jamais audience que devant deux témoins, afin que personne ne pût douter de la franchise de ses opérations. Il proposa au gouvernement, en 1760, les bases d'une paix qui eût épargné à la France le traité funeste de 1763. Ce plan, approuvé des meilleurs diplomates, fut rejeté, parce qu'on n'avait pas consulté M^{me} de Pompadour, cette redoutable et ridicule favorite. Il présenta de nouveau, en 1763, un plan de finances infiniment préférable à toutes les espèces d'impôts dont le peuple était alors accablé. Ce projet fut encore universellement approuvé, mais on ne l'exécuta point, parce que l'inévitable favorite n'avait pas été consultée. La conduite de ce sage censeur souleva bientôt contre lui toute la foule des courtisans, qui ne vivaient que d'intrigues et de rapines. On indisposa le roi contre Forbonnais, et il fut disgracié ; il se retira dans sa famille, et partageait son temps entre l'agriculture et la composition de divers ouvrages qu'il a laissés en grand nombre. Quelquefois il disait en riant à ses amis : « Qu'il avait » trouvé un bon moyen de déjouer

« la fortune, en se faisant souve-
 rain à Forbonnais, et en exilant
 ses ennemis à Versailles. » Il re-
 vint à Paris en avril 1799, et
 mourut le 20 septembre de l'an-
 née suivante. Ses principaux ou-
 vrages sont : 1° un *Extrait de l'es-
 prit des lois*, 1750, in-12 ; 2° *le Né-
 gociant anglais*, 1755, 2 vol. in-
 12, traduit de l'anglais, avec un
 discours préliminaire de Forbou-
 nais ; 3° *Théorie et pratique du
 commerce de la marine*, 1755, in-
 8°, traduit de l'espagnol ; 4° *Con-
 sidérations sur les finances d'Es-
 pagne, relatives à celles de la Fran-
 ce*, 1755, in-12 ; cet ouvrage fit
 proposer à Forbonnais, par le mi-
 nistère espagnol, la place de con-
 sul-général, mais le gouverne-
 ment français ne lui permit pas
 de l'accepter ; 5° *Éléments du com-
 merce*, 1754, 2 vol. in-12 ; ou-
 vrage traduit dans toutes les lan-
 gues de l'Europe ; 6° *Essai sur
 la partie politique du commerce de
 terre et de mer*, 1754, in-12 ; 7°
*Essai sur l'admission des navires
 neutres dans nos colonies*, in-12 ;
 8° *Examen des avantages et des
 désavantages de la prohibition des
 toiles peintes*, in-12 ; 9° *Lettre sur
 les bijoux d'or et d'argent*, in-12 ;
 10° *Questions sur le commerce des
 Français au Levant*, in-12 ; 11°
*Lettre à un négociant de Lyon, sur
 l'usage du trait faux filé sur soie
 dans les étoffes*, 1756, in-12 ; 12°
*Mémoires sur le privilège exclusif
 de la manufacture des glaces*, in-
 12 ; 13° *Recherches et considéra-
 tions sur les finances de France,
 depuis 1595 jusqu'en 1721* ; 1758,
 2 vol. in-4° ; 14° *Principes et ob-
 servations économiques*, 1767, 2
 vol. in-12 ; 15° *Analyse des prin-*

*cipes sur la circulation des den-
 rées, et l'influence du numéraire
 sur cette circulation*, in-12 ; 16°
Prospectus sur les finances, in-12,
 1800. Forbonnais a aussi inséré
 un grand nombre d'articles dans
 l'*Encyclopédie*. Il était membre
 de l'institut. Feu de L'Isle de Sal-
 les a publié, en 1801, la vie litté-
 raire de cet homme, aussi re-
 commandable par l'étendue et la
 profondeur de ses connaissances,
 que par ses qualités personnelles.

FORD, commodore anglais,
 s'empara, en 1795, de plusieurs
 points de Saint-Domingue, à l'ai-
 de d'une flotte anglaise qu'il avait
 sous son commandement. L'a-
 dresse lui servit encore plus que
 la force des armes dans la plupart
 de ces expéditions : c'est ainsi
 que quelques Français, traités en-
 vers leur patrie, lui ouvrirent les
 portes du port Jérémie. En octo-
 bre de la même année, il s'empara
 du môle Saint-Nicolas, par
 une voie presque semblable, et
 captura, peu de temps après, plu-
 sieurs bâtimens français que des
 vues de commerce avaient amenés
 dans les parages où il croisait
 avec sa flottille. Il attaqua ensui-
 te et prit Saint-Marc, Saint-
 Jean de Babel, Aracchaï et Bou-
 cassin au nord de Saint-Dom-
 ingue, puis Léogane du sud de
 la même colonie. Sa dernière ex-
 pédition dans cette île fut dirigée
 contre le Port-au-Prince, com-
 mandé par Santhonax, et il s'en
 empara le 31 mai 1794. Le reste
 de sa vie politique nous est in-
 connu.

FORDYCE (JACQUES), prédi-
 cateur écossais, naquit à Aber-
 deen en 1720. Après avoir reçu

les ordres dans une église écossaise, il fut nommé ministre de Brechin, et ensuite d'Alloa près de Stirling. En 1760, il vint à Londres, où on le fit compasteur d'une congrégation de *dissenters*; ses sermons lui attirèrent un grand nombre d'auditeurs. Il a composé plusieurs ouvrages, dont il est très-permis de ne connaître que les titres. Les principaux sont : 1° *Théodore, dialogue concernant l'art de prêcher*. Cet ouvrage a eu 3 éditions en 1755. 2° *Le Temple de la vertu, songe*, in-12, 1757 et 1755; 3° *Sermons aux jeunes femmes*, 2 vol. in-12, 1766. Ce recueil a été traduit en français par Robert Étienne, sous le titre de *Sermons pour les jeunes dames et pour les jeunes demoiselles*. 4° *Le caractère et la conduite des femmes, et les avantages que les jeunes gens peuvent retirer de la société des demoiselles vertueuses*, discours en 3 parties, 1779, in-8°; 5° *Adresse aux jeunes gens*, 2 vol. in-12, 1777 - 1796. Quelque intérêt que Fordyce portât aux femmes, à qui il a consacré la plupart de ses ouvrages, il paraît qu'il ne les traitait pas avec une telle bienveillance que l'une d'elles, Mylady Godwin, n'ait cru devoir publier contre l'auteur une brochure sous le titre de : *Défense des droits de la femme*. Fordyce mourut à Bath, le 1^{er} octobre 1796.

FORDYCE (GEORGE), médecin anglais, né en 1736, fut le contemporain et le rival de Cullen, dont il partagea la célébrité. Il montra dès l'enfance d'heureuses dispositions pour la médecine, et fut reçu maître-ès-arts à 14 ans.

Peu après, il entra chez son oncle Jean, chirurgien apothicaire, à Uppingham; passa ensuite à l'université d'Édimbourg, et fut reçu docteur en 1758. Il se livra tout entier à l'enseignement; comme notre célèbre Desault, il parlait difficilement; mais comme lui aussi, il cherchait, par une logique serrée, à maîtriser l'attention de ses auditeurs. Il composa un manuel *ad usum discipulorum*, qui devint bientôt classique. Fordyce fut nommé, en 1770, médecin de l'hôpital Saint-Thomas, et 6 ans après, membre de la société royale de Londres. Il a composé, entre autres ouvrages, un *Traité de la digestion*, Londres, 1791, in-8°; une *Dissertation sur la fièvre simple*, Londres, 1794, in-8°, et a fait sur le *principe vital* un plus grand nombre d'expériences que tous les médecins qui l'avaient précédé. En 1787, il avait été élu, *speciali gratiâ*, membre du collège de médecine; c'était la plus forte preuve qu'on pût lui donner de l'idée qu'on attachait à ses talens. Il est mort d'une hydropisie de poitrine, le 25 juin 1802.

FOREST (J.), député par le département de Rhône-et-Loire, à la convention nationale, où il montra des opinions modérées. Lors du procès de Louis XVI, il vota pour que ce prince fût détenu pendant la guerre, et banni à la paix. Robespierre le fit comprendre au nombre des 73 députés qui avaient protesté contre les événemens du 31 mai; la chute du dictateur rendit Forest à la liberté. Il passa ensuite au conseil des cinq-cents, d'où il sortit en

1798. Par suite de la révolution du 18 brumaire, il fut nommé juge à la cour d'appel de Lyon, emploi qu'il remplissait encore il y a peu d'années.

FORESTIER (N.), avocat à Cusset, et procureur-syndic de son district, avant la révolution. Nommé, en 1792, député par le département de l'Allier à la convention nationale, il y vota la mort du roi sans appel et sans sursis, et fut ensuite envoyé en mission dans le département de la Nièvre. Le 20 novembre 1795, il fit décréter des secours aux prêtres qui abandonnaient leur état, et fut chassé de la société des jacobins six jours après. L'insurrection du 1^{er} prairial an 5, à laquelle il prit une part active, le fit mettre en état d'arrestation, et le tribunal révolutionnaire décida qu'il y resterait jusqu'à nouvelle information. Il fut amnistié quelque temps après, et se retira dans son département, où il a vécu jusqu'à la publication de l'ordonnance contre les conventionnels dits *rotans*. Il avait atteint alors sa 80^{me} année. Cependant sa vieillesse et son éloignement de toute fonction publique semblaient le placer hors de la catégorie des conventionnels forcés de s'expatrier.

FORESTIER (GASPARD-FRANÇOIS), ancien maréchal-de-camp de cavalerie, né en Savoie, vers 1767, servit d'abord dans la légion des Allobroges, et passa, quelques années après, comme chef de bataillon, à l'armée d'Espagne, où il se distingua dans plusieurs occasions, et particulièrement à la bataille de Medina-

del-Rio-Secco, à la suite de laquelle il fut fait adjudant et officier de la légion-d'honneur. Il passa ensuite à l'armée d'Italie, et il revint en Espagne où il continua de se signaler, notamment à la bataille de Gébora, en 1811, et dans un autre combat livré contre Ballesteros, qui commandait 5,000 hommes, dont la défaite fut presque entièrement le résultat d'une manœuvre hardie et intelligente de M. Forestier, qui reçut en récompense le grade de maréchal-de-camp. La bataille de Brienne est une des dernières où il s'est trouvé; il y déploya sa valeur accoutumée. Il a obtenu des lettres de naturalisation par une ordonnance du 26 mars 1817, et a été nommé chevalier de Saint-Louis, et commandant de la légion-d'honneur.

FORESTIER (HENRI), chef vendéen, condamné à mort en 1805, par une commission militaire, était né dans le département de Maine-et-Loire, d'un cordonnier de la Pommeraye. Il avait d'abord été destiné à entrer dans l'église; mais les dissensions civiles, qui éclatèrent bientôt dans la Vendée, lui firent abandonner l'état ecclésiastique, et il se joignit à Stofflet, qui le fit commandant d'une partie de sa cavalerie. Il resta sur la rive droite de la Loire après la défaite de Savenay, et contribua beaucoup à l'organisation des premières bandes de *chouans*, qui ont joué pendant plusieurs années un rôle si atrocement célèbre. Forestier repassa quelque temps après en Anjou, et se joignit de nouveau à Stofflet. En 1799, il fut grièvement

blessé dans une affaire, où il commandait une division. Il fut amnistié lorsqu'on fit la paix, et vint à Paris, d'où il se rendit à Bordeaux en 1801, puis en Espagne, puis à Londres, où il resta jusqu'à la rupture du traité d'Amiens, époque à laquelle il s'arma de nouveau, après avoir soulevé la Guienne. Il revint ensuite à Bordeaux, et y établit une agence secrète; mais elle fut découverte à peu près dans le même temps que la conspiration de Cadoudal. C'est à la suite de cette dernière tentative, qu'il fut jugé et condamné à Nantes: mais il avait encore eu le temps et l'adresse de se réfugier en Espagne. De là, il se retira en Angleterre, où il est mort en 1806. Ses amis lui accordaient quelque talent, et lui faisaient surtout un reproche qu'un chef de *chouans* a rarement mérité, celui de s'être montré quelquefois humain dans le cours de ses campagnes.

FORESTIER (JEAN-FRANÇOIS), auteur de quelques ouvrages d'économie politique, a fait paraître, en 1800, un code des eaux-et-forêts, fruit de ses nombreuses recherches, et qui peut être consulté avec intérêt par toutes les personnes qui s'occupent de cette branche importante de l'administration.

FORFAIT (PIERRE-ALEXANDRE-LAURENT), ancien ministre de la marine, naquit à Rouen, en 1756. Après avoir successivement exercé les fonctions d'ingénieur de la marine, au Havre, à Brest, et à Cadix, il fut député par le département de la Seine-Inférieure à l'assemblée législative, en 1791.

Ami des principes sages de la révolution, et naturellement modéré, il s'éleva toujours contre les mesures violentes, et ne marqua sa carrière législative que par d'utiles propositions. Après la session de cette assemblée, il retourna au Havre, et reprit les fonctions d'ingénieur de la marine. Les services qu'il rendit dans ce poste le protégèrent contre les dénonciations, et surtout contre un décret d'arrestation qui ne fut point exécuté. Toujours dévoué à sa patrie, et ne s'occupant que de lui être utile, il proposa de construire un port à Paris; et après avoir fait remonter un navire (le *Saumon*), depuis le Havre jusqu'au Pont-Royal, il s'attacha, dans un mémoire qui offre beaucoup d'intérêt, à prouver que cette entreprise était susceptible de recevoir une pleine exécution. Nommé, quelque temps après, ministre de la marine, il sollicita sa démission en 1801. Il fut nommé successivement préfet maritime, conseiller-d'état, commandant de la légion-d'honneur, ingénieur constructeur de la marine, etc. Forfait était très-attaché à l'empereur; disgracié sans l'avoir mérité, il s'en affligea vivement. Il mourut à la suite d'une attaque d'apoplexie, le 8 novembre 1807. Il est auteur : 1° d'un *Mémoire en latin sur les canaux navigables*, couronné par l'académie de Mantoue, en 1775; 2° d'un *Traité élémentaire de la mâture des vaisseaux*, Paris, 1788, in-4°.

FORGEOT (NICOLAS-JULIEN), auteur dramatique médiocre, né à Paris, en 1758. Il embrassa d'abord la carrière du barreau. Les

liaisons qu'il contracta depuis avec plusieurs hommes de lettres, notamment avec l'aimable auteur des *Étourdis*, lui donnèrent le goût du théâtre, et il composa avec assez peu de succès un grand nombre de comédies et d'opéra-comiques, dont nous citerons quelques-uns : *Les Pommiers et le Moulin*, 1790; *Les Rivaux amis*, comédie en vers; *La Ressemblance*, comédie, en 5 actes; *Les deux Oncles*, comédie; *L'Amour conjugal, ou l'heureuse crédulité*; *La Caverne*, opéra, en 5 actes, tiré du roman de Gilblas; *Le Bienfait de la loi, ou le double divorce*, 1794. Mais la plus agréable de ses nombreuses productions, est l'opéra-comique des *Dettes*, joué en 1787. Forgeot est mort le 4 avril 1798.

FORGET (CÉSAR-CLAUDE, MARQUIS DE), lieutenant-général, commandeur de Saint-Louis, descend en ligne indirecte du ministre Pierre Forget, auteur de l'immortel édit de Nantes. Il est né à Versailles, le 15 juillet 1755, et possédait, avant la révolution, la charge de *capitaine-général du vol du cabinet*. Il commandait une compagnie de grenadiers du régiment du Roi à la bataille de Filinghausen, en 1751, et fut frappé d'un boulet à la cuisse, ce qui lui valut le singulier privilège d'être admis aux levers du roi avec des béquilles. Le marquis de Forget émigra avec les princes, et fit quelques campagnes avec eux. Rentré en France avec le roi, il reçut le brevet de maréchal-de-camp, le 4 juin 1814; ce lui de lieutenant-général, le 14 février 1815, et mourut peu de temps après. Le vicomte de For-

get, officier des gardes de *Monsieur*, est son fils.

FORKEL (JEAN-NICOLAS), célèbre musicien allemand, et docteur en philosophie, né à Murrer, au mois de février 1749. Il profita des ressources que lui offrait la riche bibliothèque de Goettingue, pour étudier à fond la théorie de l'art musical, pour lequel il montra de bonne heure les dispositions les plus prononcées, et il fut nommé successivement organiste, et directeur de musique à l'université de Goettingue. Ce savant professeur a composé des *symphonies*, des *oratorios*, des *cantates*, des *concerto*, des *sonates*; mais il a surtout beaucoup écrit sur la partie théorique de son art. Les ouvrages les plus remarquables qu'il ait publiés jusqu'à présent, sont : *de la Théorie de la musique*, Goettingue, 1774; *Bibliothèque musico-critique*, Gotha, 1778, 3 vol.; *sur la Meilleure organisation des concerts publics*, Goettingue, 1779; *Histoire générale de la musique*. Léipsick, 1788 et 1802, 2 vol.; *Histoire du Théâtre-Italien*, traduite de l'italien, avec des notes, 2 vol.; il a encore publié, en 1790, un *Journal de la littérature de la musique allemande*, qui offre une liste raisonnée, et la plus complète que l'on connaisse, de tous les ouvrages de musique publiés depuis les anciens.

FORLENZE (J., BARON), médecin-oculiste célèbre, est né dans le royaume de Naples; il a principalement habité Paris, où il a fait, ainsi que dans toute l'Europe, des opérations qui annonçaient autant de savoir que de dex-

térité. Le 15 octobre 1805, il fit l'opération de la cataracte au ministre des cultes, le comte Portalis, et lui rendit la vue. En 1815, étant à Marseille, il fit, en présence d'un grand concours de personnes, des cures qui avaient été jugées comme étant impossibles. Distingué par ses talens et par son esprit, il ne l'est pas moins par sa philanthropie. Non-seulement il opère gratuitement les pauvres, mais son humanité va encore au-devant de leurs besoins. Le baron Forlenze est Français par son long séjour au milieu de nous, par son mérite peu commun, et surtout par ses sentimens. Il a publié, en 1805, in-4°, des *Considérations sur l'opération de la pupille artificielle, suivies de plusieurs observations relatives à quelques maladies graves de l'œil*; cet ouvrage est estimé des praticiens.

FORMAGE (JACQUES-CHARLES-CÉSAR), naquit, en septembre 1749, à Coupesartre, petit bourg de Normandie. Après avoir fait à Paris de bonnes études et son cours de philosophie, il se voua à l'instruction publique, et fut nommé professeur de troisième au collège de Rouen, en 1779. A l'organisation des écoles centrales, il resta à Rouen pour y professer les langues anciennes, et conserva sa chaire lorsque ces écoles prirent le nom de lycée. Formage enseignait les lettres, et les cultivait en même temps; plusieurs de ses ouvrages furent couronnés par l'académie de Rouen, et goûtés du public; tels sont: 1° *in Licentiam nostræ poesis, Carmen*; 2° *Ignis*; 3° *in Pestem quæ*

Rothomago incubuit; 4° *Stances sur la guerre présente (guerre d'Amérique)*; 5° *Discours sur la réunion de la Normandie à la couronne de France sous Philippe-Auguste*. Ces divers écrits ont paru dans les années de 1779 à 1781, et ont été insérés dans le recueil de l'académie de l'immaculée conception, à Rouen. En 1801, Formage publia un recueil de *Fables mises en vers*, en 2 vol. in-8°, dont quelques-unes avaient paru déjà dans *l'Ecole amusante des enfans*, traduite du hollandais par Guilbert. Les fables de Formage l'ont fait connaître du public plus que ses autres ouvrages; cependant il ne peut être considéré que comme un fabuliste médiocre, et restera confondu dans la foule. Il mourut à Rouen en septembre 1818.

FORMEY (JEAN-HENRI-SAMUEL). Né à Berlin en 1711, d'une famille de réfugiés français, originaire de Champagne, il y fit avec succès ses études, et à peine âgé de 20 ans, fut nommé pasteur à Brandebourg. Joignant au goût de l'étude une mémoire excellente, il se fit bientôt remarquer par son esprit et son instruction. Il avait été le catéchumène de Forneret; il devint son collègue, et fut, depuis, son successeur. Après la mort de ce dernier, il publia les *Sermons de Forneret*, qui, malgré la grande réputation de l'auteur, eurent peu de succès. Nommé professeur d'éloquence au collège français de Berlin, en 1757, il obtint, 2 ans après, la chaire de philosophie, et se trouva en relation avec les personnes les plus distinguées par leurs connaissances. *La Bibliothèque*

germanique, commencée, en 1720, par Bausobre, fut, après sa mort, continuée par Formey, qu'il avait associé à ses travaux, et qui se joignit alors à Mauclerc. Ce dernier étant mort, Formey n'abandonna point l'entreprise, qui fournit 25 volumes. *Une nouvelle Bibliothèque germanique*, également en 25 volumes, fut rédigée par Formey, qui fit seul ce travail. Mais malgré l'assiduité avec laquelle il se livrait à cette occupation, il trouva encore quelques loisirs qu'il consacra à la publication de deux volumes intitulés *Journal littéraire de l'Allemagne*, qu'il fit de concert avec Pérard, chapelain du roi, et d'une feuille périodique, *Mercur et Minerve*. Aussitôt après l'avènement de Frédéric au trône, ce prince eut l'idée de faire rédiger un journal dont il fournirait les matériaux, et Formey fut choisi pour l'exécution de ce projet. On vit alors paraître le *Journal de Berlin, ou Nouvelles politiques et littéraires*, in-fol. Mais bientôt, les matériaux que le roi avait promis n'ayant pas été fournis avec exactitude, Formey fut obligé, pour remplir sa feuille, d'insérer une pièce de circonstance qui excita les plaintes du département des affaires étrangères. Il abandonna alors un travail qui convenait peu à ses goûts. En 1744, se fit l'inauguration de l'académie des sciences et belles-lettres de Berlin; Formey y assista, et devint bientôt secrétaire perpétuel de cette académie. Son temps était partagé entre les devoirs de son état et ses travaux littéraires. Partisan de la saine philosophie, on remarque

dans tous ses écrits des principes irréprochables et constans, et un style à la fois simple et élégant. Il ne négligeait pas sa fortune, et s'attirait la protection et l'amitié des grands en leur dédiant ses ouvrages; c'est ainsi qu'il obtint le titre de conseiller privé et une place au grand consistoire français. Dans le même temps, vers l'année 1778, il devint secrétaire correspondant de la princesse *Henriette-Marie de Prusse*, retirée au château de Kæpenick, et directeur de la classe de philosophie de l'académie de Berlin. S'étant constamment adonné à la littérature, il a beaucoup écrit; et la liste de ses ouvrages, qui est très-longue, se trouve dans le Dictionnaire de Meusel; outre ceux que nous avons déjà cités, on en remarque d'autres qui méritent l'attention. Il suffira d'indiquer les plus importans: 1° *Mémoires pour servir à l'histoire et au droit public de Pologne*, contenant les *Pacta conventa* d'Auguste III, la Haye, 1741, in-8°, Francfort, 1754, in-8°; 2° *la belle Wolfenne, ou Abrégé de la philosophie de Wolf*, la Haye, 1741-1755, 6 vol. in-8°. Cet ouvrage eut beaucoup de succès, et fut réimprimé en 1774. Son but était de répandre, sous des formes agréables et séduisantes, cette philosophie dans toutes les classes de la société. 3° *Conseils pour former une bibliothèque*, Francfort, 1746, réimprimé in-8°, en 1750, 1751, 1755, 1756, et 1775; 4° *Traité des Dieux et du Monde, par Salluste le Philosophe, traduit du grec, avec des Réflexions philosophiques et critiques*, 1748, in-18; 5° *le Philosophe chré-*

tien, 4 vol. in-8°, Leyde, 1750, 1756. (Cet ouvrage est le recueil de ses sermons.) 6° *Discours moraux pour servir de suite au Philosophe chrétien*, 1765, 2 vol. in-12. Ces deux ouvrages ont été suivis de plusieurs autres *Sermons sur divers textes de l'Écriture sainte*, et qui ont été, par suite, réunis en 2 vol. in-8°, en 1774. 7° *Mélanges philosophiques*, 1754, 2 vol. in-8°; 8° *la France littéraire, ou Dictionnaire des auteurs français vivans, corrigé et augmenté*, Berlin, 1757, in-8°. Ce volume fut fait sur celui qui paraissait en France, et qui ne comprenait que les auteurs vivant dans ce royaume; Formey y joignit les réfugiés français et l'indication de leurs ouvrages imprimés, particularité intéressante pour la littérature. 9° *Éloges des académiciens de Berlin et de divers autres savans*, 1757, 2 vol. in-12. Ce recueil contient 46 éloges historiques, et remplis de détails curieux. 10° *Abrégé du droit de la nature et des gens, tiré du grand ouvrage latin de Wolf*, Amsterdam, 1758, 3 vol. in-12; 11° *le Philosophe païen, ou Pensées de Pline, avec un Commentaire littéraire et moral*, 1759, 5 vol. in-12; 12° *Abrégé de l'histoire de la Philosophie*, in-8°; 13° *Abrégé de l'histoire ecclésiastique*, 2 vol. in-12; 14° *Emile Chrétien, consacré à l'utilité publique*, 2 vol. in-12, 1764; 15° *Souvenirs d'un citoyen*, 1789, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui a en une seconde édition en 1797, est très-intéressant par rapport aux détails qu'il contient sur son auteur. Outre ces différens écrits, Formey a aussi coopéré à d'autres fort impor-

tans; tels sont : *la Bibliothèque centrale*, en 18 vol. in-8°; *la Bibliothèque des sciences et des beaux-arts*; *les Nouvelles littéraires*; *le Journal encyclopédique*, et l'*Encyclopédie d'Yverdon*. Il a traduit en différentes langues beaucoup d'écrivains contemporains, et a été éditeur des œuvres de plusieurs autres. Il était doyen de l'académie des sciences et belles-lettres de Berlin, lorsqu'il mourut dans cette ville au mois de mars 1797, à l'âge de 85 ans. Formey était fort laborieux; sa carrière fut longue, mais jusqu'à son dernier moment il conserva toutes ses facultés morales.

FORNIER (BERTRAND-PIERRE-DOMINIQUE), né dans le département des Pyrénées-Orientales, le 11 mars 1765, d'une famille qui s'enorgueillissait de son antique noblesse, parut néanmoins embrasser, en 1789, les idées nouvelles avec assez d'ardeur, et fut élu, par son département, député à la fédération du 14 juillet 1790. En 1791, il fut nommé par le département des Hautes-Pyrénées à l'assemblée législative, où il fit partie de la minorité. M. Fournier, qui, après avoir figuré dans les rangs opposés, s'était placé parmi les défenseurs de la cour, faillit être victime de son zèle dans la journée du 10 août 1792, et n'échappa à la vengeance de quelques hommes furieux qu'en sautant par une fenêtre. Retiré dans ses foyers, il ne reparut sur la scène politique qu'après la révolution du 18 brumaire. Il fut d'abord nommé membre du conseil-général de son département, président du collège électoral de

Bagnère, et le 5 mai 1799, appelé par le sénat au corps-législatif. Membre de la chambre des députés en 1814, le retour de Napoléon, en 1815, l'ayant privé de ses fonctions législatives, il suivit à Bordeaux M^{me} La duchesse d'Angoulême, après avoir signé la fameuse protestation que M. Lainé, en sa qualité de président de la chambre, fulmina contre l'empereur. M. Fornier fit partie de la chambre introuvable, fut réélu en 1816 et 1820, et depuis la première de ces époques, ne cessa de siéger au centre, où il appuya toutes les mesures ministérielles. Questeur de la chambre, et président de la cour royale de Pau, il a, par autorisation du roi, ajouté à son nom celui de Saint-Lary, sa ville natale.

FORSTÉR (JEAN-CHRÉTIEN), né à Hall dans les états du roi du Prusse, le 14 décembre 1755, après avoir fait d'excellentes études, occupa divers emplois administratifs, qu'il quitta bientôt pour une chaire de philosophie, dans la fameuse université fondée à Hall, en 1694. Nommé, en 1791, inspecteur du jardin botanique et économique de cette ville, il en fit un des beaux établissemens de ce genre. Cependant il trouva encore des instans à donner à l'étude et à la pratique de la science qu'il enseignait. On a de lui quelques ouvrages, dont les principaux sont : *Disputatio de delirio*, 1759, in-4° ; *Comparatio demonstrationis Cartesii pro existentia Dei cum illâ quâ Anselmus cantuariensis usus est*, 1770 ; Berlin, in-4° ; *Caractère des trois philosophes Leibnitz, Wolf et*

Baumgarten, 1765, in-8° ; *Introduction à la politique, d'après les principes de Montesquieu*, in-8° , 1765 ; *Essai d'introduction à l'économie politique*, 1671, in-8° ; *Aperçu de l'histoire de l'université de Hall, pendant le premier siècle de sa fondation*, 1794, in-8° . Ces quatre derniers ouvrages sont écrits en allemand ; outre ceux que nous venons de citer, Forster a encore composé quelques livres intéressans, à cause des détails de localité qu'ils renferment. Tels sont ceux qu'il a publiés sur les salines de Hall, sur l'histoire de cette ville, et sur Wolfgang Ratichius, célèbre professeur, mort en 1655. Forster rédigea aussi pendant quelque temps le feuillet de la *Gazette littéraire* de Hall, et mourut dans cette ville en 1798, à l'âge de 63 ans.

FORSTER (JEAN-REINHOLD), célèbre naturaliste, né le 22 octobre 1729, à Dirchaw, était fils du bourgmestre de cette ville, située sur la Vistule, et appartenant à la Prusse. Son père, originaire d'une famille anglaise, expatrié par suite de troubles politiques, après avoir dirigé ses études préliminaires, l'envoya au gymnase de Berlin, et à l'université de Hall, où il s'adonna à la connaissance des langues anciennes et modernes. Il se livra ensuite à l'étude de la théologie, et remplit avec beaucoup de distinction les fonctions de prédicateur à Nassenhuben près de Dantzick. Forster était pauvre ; pouvant à peine subsister avec ce qu'il possédait, il voulut tenter la fortune, et accepta la proposition qu'on lui fit de la direction des

colonies de Soratof, appartenant à la Russie; il fit ce long voyage, mais ne put se résoudre à s'établir dans un pays dont le climat est si rigoureux. Son instruction lui permettait d'embrasser une carrière plus conforme à ses goûts; en 1766, il vint à Londres, n'emportant de Soratof que le regret d'une entreprise peu lucrative et très-laborieuse. Arrivé en Angleterre, la traduction de plusieurs auteurs étrangers lui procura quelque aisance; mais sa perspective n'en était pas plus brillante, lorsqu'il reçut de la cour de Russie une gratification de cent guinées. A cette époque, lord Baltimore, qui possédait en Amérique de vastes domaines, lui en offrit l'intendance, et Forster en acceptant cet emploi, pouvait s'assurer en peu de temps une fortune indépendante. Soit que sa vanité eût souffert en exerçant de semblables fonctions, soit qu'il eût un goût plus prononcé pour l'enseignement, il refusa, et préféra entrer comme maître de langues et d'histoire naturelle, à l'école de Warrington, tenue par des dissidens. Il s'acquit bientôt une grande réputation; mais quoique très-estimé pour ses connaissances, sa fortune restait toujours dans le même état. Cependant, en 1772, le capitaine Cook ayant reçu l'ordre d'entreprendre un second voyage autour du monde, Forster fut choisi pour l'accompagner en qualité de naturaliste. A beaucoup d'instruction il joignait un esprit vif et un caractère original; il avait la repartie heureuse, mais sacrifiait trop à son amour-propre celui des autres. C'est avec de sem-

blables dispositions qu'il entreprit ce grand voyage, dans lequel son caractère se montra sous des rapports défavorables. Son fils l'accompagna, et sut lui épargner beaucoup d'ennui qu'il eût éprouvé sans cette compagnie, car à peine se trouva-t-il en mer, qu'il fut en dispute ouverte avec toutes les personnes faisant partie de l'expédition. Il avait le sentiment de son instruction, et se croyait encore plus supérieur aux autres savans, qu'il ne l'était réellement. Ses observations sur les pays que l'on espérait découvrir ne pouvaient être que très-importantes pour les sciences, mais sa conduite pendant le voyage et ses manières acerbes envers tout le monde lui attirèrent souvent des affronts, et produisirent quelquefois les altercations les plus vives; il devint même, en quelque sorte, un sujet de plaisanterie entre les matelots, qui se servaient ironiquement d'un mot qui lui était familier. Ce mot était, *Je le dirai au roi*; et l'employait lorsqu'il croyait avoir à se plaindre de quelqu'un, ce qui lui arrivait souvent. Ces défauts tenaient moins à ses lumières qu'à son cœur, ce qui est assez démontré par ses rapports avec les naturels des îles du grand Océan, qu'il maltraita sans aucune provocation de leur part; cette conduite, dans une telle circonstance, lui attira des reproches amers du capitaine Cook, qui le mit deux fois aux arrêts, et qui crut devoir, à son retour en Angleterre, en 1775, s'en plaindre au comte de Sandwich, premier lord de l'amirauté. Ces plaintes atti-

rèrent à Forster un traitement très-sévère, que le gouvernement anglais poussa même jusqu'à l'injustice. Indépendamment des travaux d'histoire naturelle, il devait être chargé d'écrire la relation du voyage, d'après ses observations et celles du capitaine Cook, en indiquant séparément, toutefois, ce qui appartenait à chacun d'eux. Il commença son travail, et fut arrêté bientôt dans cette opération par une décision portant que chaque journal serait imprimé séparément, et que la somme de 2,000 livres sterling assignée pour frais de gravure, serait partagée également entre le capitaine Cook et lui. On alla même jusqu'à lui assigner la part des observations qu'il devait publier. Il recommença donc à s'occuper de la partie qui lui avait été laissée, et lorsqu'il présenta au comte de Sandwich un second essai de relation, il en fut mal accueilli. On lui défendit même d'écrire une histoire suivie de l'expédition, sous peine de perdre la part qui lui avait été promise dans les 2,000 livres sterling destinées aux gravures. Ne pouvant lutter contre le gouvernement, il se soumit à cette défense, et se borna à écrire des observations sur l'ensemble du voyage. On sentira aisément que cet ouvrage ne pouvait remplir le but qu'on s'était proposé lors de la conception du projet; aussi fut-il rejeté; la part de Forster dans les 2,000 livres sterling lui fut alors nettement refusée. On alla même jusqu'à le desservir dans l'esprit du roi et de la reine; et lorsqu'il envoya à la cour des

dessins de plusieurs objets curieux en histoire naturelle, pour lesquels il avait dépensé beaucoup d'argent, il eut la mortification de les voir refusés. La reine accueillit avec beaucoup de grâce une partie des animaux vivans et empaillés que Forster lui présenta; mais s'il avait espéré être indemnisé des frais que lui avaient occasionés les objets dont il faisait ainsi hommage à cette princesse, il fut trompé dans son attente, car des complimens furent tout ce qu'il en reçut. Un accueil si stérile envers Forster excita le mécontentement de son fils, qui ne craignit pas de faire entendre des plaintes amères, dans une lettre qu'il adressa au comte de Sandwich. Loin d'attirer quelque soulagement à ses chagrins, ce mémoire ne fit qu'augmenter la persécution contre le père de son auteur. Cependant Forster le fils ne se rebuta pas; il publia, en anglais et en allemand, une *Relation du voyage autour du monde*, et ne put, malheureusement, contenir assez son ressentiment; il inséra dans cet ouvrage quelques réflexions sur le gouvernement, et les navigateurs qui avaient fait partie de l'expédition. On supposa alors que le père avait une grande part à ce travail; et rappelant la défense qui lui avait été faite d'écrire une relation de ce voyage, défense à laquelle il s'était soumis, on s'étaya de sa prétendue désobéissance pour le poursuivre avec la plus grande rigueur. Abreuvé d'outrages et privé de ressources pécuniaires, il eut recours au roi de Prusse, dont il avait fixé l'at-

tention. Frédéric, qui se connaissait en hommes, lui fournit les moyens de payer ses dettes, et se l'attacha par ses bienfaits. Il le fit venir dans ses états, et lui donna la chaire d'histoire naturelle à l'université de Hall, et l'inspection du jardin botanique. Frédéric avait compté sur l'étendue des connaissances de Forster, et ne s'était rien promis de trop; ce savant possédait 17 langues mortes et vivantes; il avait en histoire naturelle des vues grandes et générales, et joignait au goût de l'étude le talent de bien observer. Ce talent, qu'il avait pu mettre en pratique, ne se bornait pas à la science à laquelle il s'était adonné; il l'étendait quelquefois aux hommes, et particulièrement à ceux dont il aurait dû rechercher l'imité, mais dont il provoqua l'éloignement par la causticité de son caractère. Il entretenait une correspondance suivie avec Linné, dont il admirait le talent pour bien tracer le développement des productions de la nature, et avec le célèbre Buffon, qui lui avait accordé son amitié. Son existence eût pu cependant devenir heureuse, mais son goût pour le jeu lui attirait des embarras pécuniaires qui rendaient sa position très-pénible. Forster passa ainsi à Hall 18 années qu'il compta comme les plus heureuses de sa vie, sans qu'elles fussent cependant exemptes de peines. Mais bientôt la perte qu'il fit de deux de ses fils abrégéa beaucoup sa carrière. Il succomba le 9 décembre 1798, âgé de 69 ans, emportant une haute réputation de savoir, mais ne laissant

point d'amis. Le docteur Kurt-Sprengel, professeur à l'université de Hall, a prononcé son éloge. On y voit qu'il fut reçu, en 1755, docteur en droit à Oxford; qu'il était membre de la société royale de Londres, de celles des antiquaires, de plusieurs autres sociétés savantes, et qu'il fut reçu docteur en médecine à Hall, en 1781, un an après son arrivée dans cette ville. Les ouvrages de Forster prouvent une grande étendue de connaissances, et l'on y retrouve souvent l'animosité dont il était pénétré contre l'Angleterre. On a de lui : 1° *Introduction à la minéralogie*, Londres, 1768, in-8°; 2° *Catalogue des insectes anglais*, 1770, in-8°; 3° *Catalogue des animaux de l'Amérique anglaise, avec des instructions succinctes pour rassembler, conserver et transporter toute sorte de curiosités naturelles*, 1770, in-8°; 4° *Novæ species insectarum, centuria I.* 1771, in-8°; 5° *la Flore de l'Amérique septentrionale, ou Catalogue des plantes de l'Amérique du Nord*, 1771, in-8°; 6° *Epistolæ ad J. D. Michaëlis, hujus spicilegium geographiæ exteræ jam confirmantes jam castigantes*, 1772, in-4°; 7° *Characteres generum plantarum, quas itinere ad insulas maris australis collegerunt, descripserunt, delinearunt*, annis 1772, 1775, 1776, in-4°. Cet ouvrage composé par J. R. Forster et G. Forster, et traduit en allemand par J. S. Kerner, 1776, in-4°, contient 75 nouveaux genres de plantes. 8° *Observations faites dans un voyage autour du monde, sur la géographie physique, l'histoire naturelle et la philosophie morale,*

Londres, 1778, in-4°. Cet ouvrage, écrit en anglais, a été traduit en allemand, en hollandais, en suédois et en français, et contient le résumé du voyage. Il a fait le plus grand honneur à Forster, non-seulement sous le rapport de l'étendue des connaissances qu'il y a développées sur ces différentes sciences, mais aussi par la précision et l'élégance de son style. 9° *Zoologia indicæ rarioris Spicilegium*, 1781, in-fol., traduit en allemand par l'auteur; ce livre a eu une seconde édition, en 1795; 10° *Tableau de l'Angleterre pour l'année 1780, continué jusqu'en 1783, par l'éditeur*, 1784, in-8°. A l'époque où Forster écrivit ce livre, se trouvant à l'abri des poursuites de l'Angleterre, il s'abandonna à son ressentiment contre les principaux personnages du gouvernement anglais, et fit d'eux les portraits les plus satiriques. C'est au reste la seule vengeance qu'il ait jamais cherché à tirer des mauvais traitemens qu'il avait reçus. Tous les ouvrages qu'il publia depuis cette époque sont en allemand. 11° *Recueil de mémoires sur l'économie domestique et la technologie*, 1784, in-8°; 12° *Histoire des découvertes et des voyages faits dans le Nord*, 1784, in-8°, traduit en anglais en 1786, et en français en 1788, par Broussonnet; 13° *Projet pour détruire la mendicité, notamment dans la ville de Hall*, 1786, in-8°; 14° *Enchiridion historiæ naturalis inserviens*, 1788, in-8°; 15° *Magasin des voyages les plus récents, traduits de diverses langues, et enrichis de remarques*, de 1790 à 1798, 16 vol. in-8°;

16° *Observations et vérités jointes à quelques principes qui ont acquis un haut degré de vraisemblance, ou matériaux pour un nouvel essai sur la théorie de la terre*, Lèipsick, 1798, in-8°. On regrette que Forster n'ait pas en le temps de développer cette théorie, qu'il aurait sans doute traitée avec tout l'intérêt dont elle était susceptible. Outre ces différens ouvrages, Forster a inséré encore beaucoup de mémoires dans les recueils de sociétés savantes dont il était membre, et des morceaux dans les journaux littéraires. Il a composé des écrits partiels sur la géographie, l'histoire naturelle, l'économie rurale, des préfaces et quelques opuscules. Il a traduit en diverses langues des voyages intéressans pour les sciences, et a participé à la publication des 3 premiers volumes de l'ouvrage intitulé : *Essai sur la géographie morale et physique*, 1781 à 1783, que son genre a continué seul.

FORSTER (JEAN-GEORGES-ADAM), fils du célèbre naturaliste de ce nom, est né à Nassenhuben près de Dantzick, en 1754. Son père lui fit faire à Saint-Petersbourg de très-bonnes études, et l'emmena dans son voyage autour du monde; de retour en Europe, il visitait les capitales des grands royaumes, avait séjourné à Paris et en Hollande, et se rendait à Berlin, lorsqu'il suspendit le cours de ses voyages pour occuper une chaire de professeur d'histoire naturelle, que lui offrit le landgrave de Hesse. En 1784, promu au doctorat, à l'université de Wilna, il accepta une chaire semblable à la sienne, à cette u-

niversité déjà célèbre. Trois ans après, choisi par Catherine II, en qualité d'historiographe d'un voyage qu'elle avait ordonné autour du monde, Forster quitta Wilna pour se rendre à Saint-Petersbourg; mais il y resta quelque temps dans l'inaction. La Turquie et la Russie étaient alors en guerre; cette circonstance fit échouer une entreprise qui eût sans doute peu ajouté à la gloire de Catherine, mais qui aurait acquis à Forster une nouvelle réputation. Ce dessein n'ayant pu recevoir son exécution, Forster, qui ne pouvait rester oisif, revint en Allemagne, où il publia plusieurs mémoires sur l'histoire naturelle et la littérature. Ce qui lui valut d'être nommé premier bibliothécaire de l'électeur de Mayence, place qu'il occupait avec distinction, lorsqu'en 1792 l'armée française se rendit maîtresse de cette ville. La fortune, qui jusque-là avait souri à Forster, sembla l'abandonner à cette époque. Cependant il fut choisi par les habitans de Mayence pour aller à Paris demander la réunion de cette ville à la république; ce choix fut déterminé par l'ardeur avec laquelle Forster avait embrassé les principes de la révolution française. Il partit donc pour remplir sa mission, et se trouvait à Paris, lorsque Mayence fut reprise par les Prussiens. Ses manuscrits tombèrent entre les mains du roi de Prusse, et la perte de tout ce qu'il possédait fut pour lui le résultat des événemens auxquels Mayence était livrée. Froissé dans ses intérêts, il le fut bientôt aussi dans ses affec-

tions. L'infidélité d'une femme dont il était idolâtre, mit le comble à ses peines, et sa santé souffrit beaucoup de tous les chagrins qu'il éprouvait. Il résolut alors de quitter l'Europe, où il ne s'attendait plus qu'à des malheurs, et de faire un voyage dans l'Indostan et au Tibet. Il entreprit, en conséquence, l'étude des langues orientales; mais la mort vint bientôt l'arrêter, et mettre un terme à ses peines. Il mourut à Paris, le 12 janvier 1794, à peine âgé de 40 ans. Parmi les écrits qu'il a laissés, on remarque : 1° *Voyage autour du monde sur le vaisseau La Résolution, commandé par le capitaine Cook, dans les années 1772-1775*, Londres, 1777, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage, écrit en anglais, a été traduit en allemand par Forster et son père, qui y firent quelques additions. Cette traduction a été imprimée à Berlin, en 2 vol. in-4°, en 1779 et 1780, et a eu une nouvelle édition en 4 vol. in-8°, en 1784. 2° *Réplique aux remarques de M. Wales sur la relation du dernier voyage de Cook, publiée par M. Forster*, Londres, 1778, 1 vol. in-8°; 3° *Mélanges ou Essais sur la géographie morale et naturelle, l'histoire naturelle et la philosophie usuelle*, Léipsick, et Berlin, 1789-1797, 6 vol. in-8°, en allemand. Les 2 derniers volumes, qui portent aussi le titre d'*Écrits politiques de J. Forster*, ont été publiés par Huber après la mort de l'auteur. 4° *Tableaux de la partie inférieure du Rhin, du Brabant, de la Flandre, de la Hollande, de l'Angleterre, de la France, pris dans les mois d'avril, de*

mai et de juin 1790, Berlin, 1791-1794, 5 vol. in-8°. Huber fit paraître le dernier volume, qu'il augmenta d'une notice sur l'auteur. Cet ouvrage a été traduit en hollandais et en français. Forster est auteur de plusieurs brochures politiques en allemand; de quelques mémoires et programmes sur l'histoire naturelle, publiés séparément dans des recueils de sociétés savantes; de plusieurs morceaux dans les journaux anglais et allemands; et d'un grand nombre de traductions en allemand, de voyages et de divers autres ouvrages écrits en anglais et en français. On trouve dans le dictionnaire publié par Meusel, une liste très-détaillée des ouvrages de Forster. On remarque dans ses écrits beaucoup de mauvaise humeur contre l'Angleterre, et l'on n'en sera point surpris si l'on pense à la conduite injuste que le gouvernement anglais avait tenue envers son père.

FORSTER (GEORGE), ne nous est connu que par son hardi voyage, dont il nous a donné une relation intéressante. En 1782, il se trouvait dans l'Inde comme employé civil au service de la compagnie des Indes orientales, lorsqu'il conçut le projet de revenir en Europe par le nord de l'Inde et de la Perse. Malgré les périls de tout genre auxquels il pouvait se trouver exposé, malgré les fatigues et les difficultés sans nombre qu'il devait avoir à surmonter, il eut le courage de l'entreprendre. Il connaissait les langages, les coutumes et les pratiques religieuses des contrées qu'il devait traverser; il prit donc le

costume oriental, et partit de Calcutta, au mois de mai 1782. Il ne s'attacha pas à suivre une route directe; il évita le pays des Seicks, par des raisons de sûreté, et visita le royaume de Cachemire, si célèbre dans les annales sacrées des Hindous. Le commencement de son voyage fut heureux, et lui inspira le dessein de visiter le pays des Usbecks, et de se rendre à Bokara, qui se trouvait peu éloignée de la route qu'il devait tenir. Cependant réfléchissant aux dangers qu'il pourrait courir dans ce pays, il se détermina à suivre le chemin ordinaire des caravanes, et à passer par Candahar. Il cessa alors de voyager seul, mais il avait besoin de se tenir continuellement en garde contre les observations de ses compagnons de voyage, et surtout d'être bien familier avec le langage et les mœurs religieuses des pays qu'il traversait, afin de ne pas être reconnu pour étranger, ce qui l'eût exposé à perdre la vie. Il devait donc alors abandonner sa manière de vivre, se priver des choses nécessaires, ou qui auraient pu contribuer à adoucir les fatigues d'une course aussi longue; se trouver nuit et jour exposé à l'intempérie de la saison, et se contenter d'une nourriture ordinairement mauvaise. Enfin, au bout d'un an, il se trouvait n'avoir fait encore que 900 lieues, et il était près de la partie méridionale de la mer Caspienne. Il demeura encore deux ans éloigné de l'Angleterre. A son retour à Londres, Forster publia, en 1785, un petit ouvrage sur la mythologie et les mœurs

des Hindous, dans lequel il exposa avec beaucoup de talent le résultat de ses observations. Il est à regretter que ses connaissances n'aient pas été plus générales, ce qui eût rendu sa relation beaucoup plus instructive. Ce ne fut qu'en 1790 que cette relation utile et intéressante commença à paraître. Forster en publia le 1^{er} vol. à Calcutta, où il était retourné, et il préparait le 2^{me} vol., lorsque la mort vint l'arrêter dans ses travaux : il avait été choisi pour être envoyé en ambassade dans l'empire maratte; mais à peine arrivé à Nagpou, capitale du Bérar, il mourut dans cette ville, en 1792. Le second volume de sa relation a été publié en 1798, sans que rien ait pu donner à connaître par qui, et de quelle manière, ses papiers avaient été recueillis et apportés en Angleterre. Ces deux volumes ont été traduits en allemand, par M. Meiners, professeur de philosophie à l'académie de Gœttingue : le premier, d'après l'édition de Calcutta, en 1796; le second, en 1800. Une traduction française parut à Paris, en 1802, et semble avoir été faite sur l'édition allemande; elle a pour titre : *Voyage du Bengale à Saint-Petersbourg, à travers les provinces septentrionales de l'Inde, le Cachemire, la Perse, sur la mer Caspienne, etc., suivi de l'histoire des Rohyllahs, et de celle des Seicks, par feu George Forster, traduit de l'anglais, avec des additions, etc.*, 3 vol. in-8°, avec 2 cartes géographiques, l'une contenant l'itinéraire de George Forster, et l'autre, le pays de Cachemire. Ce qui donne

beaucoup d'intérêt à la relation de ce voyage, c'est le détail qu'elle renferme sur deux nations de l'Inde peu connues, les Seicks et les Rohyllahs. Les Rohyllahs, en butte à l'ambition des Anglais, et d'un visir de l'empire du Mogol, furent détruits, vers l'an 1775, ne pouvant résister aux efforts réunis de ces deux puissances. Les Seicks forment une secte religieuse, composée de bramaisme et de musulmanisme, et méritent, sous ce rapport, une attention particulière. Cette nation, établie dans la province de Lahor, est toute guerrière, et peut réunir cent mille cavaliers.

FORSYTH (GUILLAUME), né en 1737, dans le comté d'Aberdeen, province de l'Écosse septentrionale, se livra de bonne heure à la pratique du jardinage, et s'y distingua bientôt. Arrivé à Londres, en 1763, il travailla sous les auspices du célèbre Miller, jardinier du jardin des apothicaires à Chelsea. A la mort de Miller, en 1771, Forsyth le remplaça, et occupa son emploi jusqu'en 1784, époque où le roi le nomma surintendant des jardins royaux de Saint-James et de Kensington. C'est alors que le talent de Forsyth, encouragé par une telle distinction, prit un nouvel essor. Il s'adonna particulièrement à l'étude des arbres fruitiers et forestiers, et s'occupa spécialement du remède à apporter aux maladies auxquelles ces végétaux peuvent être sujets. Son travail fut couronné du plus grand succès, et lui fit découvrir une composition qui répondait parfaitement à ses désirs. Les

expériences auxquelles il soumit cette découverte, fixèrent l'attention des commissaires du revenu territorial, qui firent, sur cet objet, un rapport très-intéressant, dans lequel se trouve exposé le mérite de la composition dont Forsyth était l'inventeur. L'utilité de sa recette fut bientôt généralement reconnue, et le roi fut supplié d'accorder à Forsyth une récompense qui devait l'engager à la rendre publique, ce qui eut lieu. Forsyth a publié en anglais : 1° *Observations sur les maladies, les défauts et les accidens auxquels les arbres à fruits et les arbres forestiers sont sujets*, Londres, 1791, in-8°; 2° *Traité de la culture des arbres fruitiers*, Londres, 1802, in-4°. Cet ouvrage, traduit en français en 1803, in-8°, a été augmenté de notes par Pictet-Mallet, et, en très-peu de temps, a eu trois éditions. Ce savant jardinier, qui joignait beaucoup de modestie à beaucoup de mérite, était membre de plusieurs sociétés savantes. Il mourut à Londres, le 25 juillet 1804.

FORTIA D'URBAN (LE COMTE AGRICOLE-JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER-PIERRE-ESPRIT-SIMON-PAUL-ANTOINE DE), né à Avignon, le 18 février 1756. Son père, d'une famille originaire de Catalogne, étant vignier d'Avignon, appartenant alors au pape, le fit tenir sur les fonts de baptême par les magistrats de cette ville, de chacun desquels il recut un nom. Envoyé à l'école Militaire pour y faire ses études, il en sortit en 1775, avec le grade de sous lieutenant, et entra en cette qualité au régiment du Roi infanterie. Mais

bientôt, appelé à Rome pour des affaires qui intéressaient sa fortune, il se rendit dans cette ville, et fut, quelques années après, nommé, par le pape, colonel des milices d'infanterie du comtatVenaissin. Il occupa cet emploi jusqu'à la réunion de ce pays à la France en 1791, et en 1811, fut nommé membre de la légion-d'honneur. M. le comte Fortia d'Urban est membre de plusieurs académies et sociétés savantes, et auteur d'un grand nombre d'ouvrages qui annoncent une vaste étendue de connaissances acquises, mais qui contiennent cependant quelques paradoxes. Nous citerons les suivans : 1° *Traité d'arithmétique*, in-8°, 1781, nouvelle édition 1790; *idem*, 1794. Cet ouvrage, qui renferme quelques vues profondes et nouvelles, contient plusieurs problèmes généraux sur les divers systèmes de numération; 2° *Principes et questions de morale naturelle*, Yverdon, 1784, in-12; Avignon, 1805, in-12; Paris, 1804, in-12; 3° *Amusemens littéraires*, Yverdon, 1784, in-8°; 4° *Traité des progressions par additions*, 1795, 5^{me} édition, in-8°; 5° *Vie de Xénophon, suivie d'un extrait historique et raisonné de ses ouvrages*, 1795, in-8°; 6° édition grecque et latine du *Traité d'Aristarque de Samos*, sur les distances du soleil et de la lune; la première qui ait été publiée en France, et dont le texte a été revu sur sept manuscrits. Ce traité a été augmenté de *l'Histoire de ceux qui ont porté le nom d'Aristarque, avant Aristarque de Samos, et du commencement de celle des philosophes qui ont paru avant*

ce même *Aristarque*, 1810, in-8°. Cette histoire n'a pas été continuée. 7° *Maximes et pensées morales de François, duc de La Rochefoucault*, Paris, 1796, 2 vol. in-12, 2^{me} édition; Avignon, 5^{me} édition; Paris, 1805, 2 vol. in-12; 8° *Oeuvres complètes de Vauvenargues*, 1797, 2 vol.; 9° *Mélanges de géographie, d'histoire et de chronologie anciennes*, 1805, in-12, avec figures; 10° *Introduction à l'étude de l'histoire ancienne*, 1805 à 1809, 10 vol. in-12. Le premier vol. avait pour titre : *Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe terrestre*. Ce recueil se compose de 10 parties, dans l'une desquelles l'auteur s'attache à prouver la non-universalité du déluge de Noé; une autre traite de la liste des souverains qui ont régné à la Chine, jusqu'au déluge d'Yao. Cet ouvrage, dans lequel l'auteur se montre doué de beaucoup de sagacité, est fort intéressant par les idées grandes qu'il renferme. 11° *Plan d'un atlas historique portatif, de 126 cartes, en 6 vol.* in-12, avec un *Catalogue raisonné des géographes grecs*, ouvrage inédit de Luc Holstenius, in-12; 12° *Antiquités et monumens du département de Vaucluse*, 1808, 2 parties in-12, avec figures, ouvrage dans lequel on trouve une discussion détaillée sur le passage d'Annibal; 13° *Mémoires pour servir à l'histoire des propriétés territoriales dans le département de Vaucluse*, et 8 autres pièces du même genre, 1 vol. in-8°; 14° *Mémoires de l'Athénée de Vaucluse*, 1802-1805, 5 pièces in-8°; 15° *Catalogue des livres in-folio de*

la bibliothèque de la ville d'Avignon, in-8°; 16° *Vie de Pétrarque*, 1811, in-16, avec portraits; 17° *Tableau historique et géographique du monde, depuis son origine jusqu'au siècle d'Alexandre*, 1810, 4 vol. in-12; 18° *Principes des sciences mathématiques*, 1811, in-12; 19° *Projet d'une nouvelle histoire romaine*, in-8°, avec 6 planches; cet ouvrage, lu par l'auteur à l'académie des Lincées, a obtenu une médaille d'or; 20° *Discours sur les murs saturniens ou cyclopéens*, 1815, in-8°, avec figures, lu à Rome, à l'académie d'archéologie; 21° *Tableau historique et généalogique de la maison de Bourbon*, in-8°, présenté par l'auteur à madame la duchesse de Berry, à son passage à Avignon. Parmi quelques opuscules dont M. de Fortia est encore auteur, on remarque l'*Histoire de la maison de Fortia, originaire de Catalogne*, in-12.

FORTIA DE PILES (LE COMTE ALPHONSE-TOUSSAINT-JOSEPH-ANDRÉ-MARIE-MARSEILLE DE), né à Marseille, le 18 août 1758, de la même famille que le précédent. Dès l'âge de 9 ans, il fut pourvu de la charge de viguier en survivance de son père, et entra dans les cheveu-légers de la garde du roi, en 1775. Trois ans après, il passa dans le régiment du Roi infanterie, et était lieutenant lors de la dissolution de ce corps en 1789. M. de Fortia se trouvait à cette époque chevalier de Saint-Louis, et hérita, en 1801, par la mort de son père, du titre de duc accordé à son grand-père et à ses descendans par une bulle du pape Pie VI en 1775. Lorsque la révolution éclata en France, M.

de Fortia passa chez l'étranger et fit un voyage dont il a publié une relation estimée par son exactitude, et qui a pour titre : *Voyage de deux Français en Allemagne, Danemark, Suède, Russie et Pologne, fait en 1790-1792*, Paris, 5 vol. in-8°. Il avait pour compagnon de ce voyage, M. le chevalier de Boisgelin, mort en 1816. Outre cet écrit, M. de Fortia est encore auteur de plusieurs autres ouvrages intéressans; tels sont : 1° *6 Lettres à L. S. Mercier, sur les 6 tomes de son Nouveau Paris*, 1801, in-12; 2° *Examen de 5 ouvrages sur la Russie, Voyage de M. de Chantreau; Révolution de 1762 par Rhulière, et Mémoires secrets sur la Russie, par Masson*, 1802, in-12; 3° *Quelques erreurs de la géographie universelle de M. Guthrie et du cours de cosmographie de M. Mentelle*, Marseille, 1804, in-8°; 4° *Coup-d'œil rapide sur l'état présent des puissances européennes, précédé d'observations critiques sur les 2 ouvrages politiques publiés en l'an 5, par MM. Pommereul et Ginguené*, Paris, 1805, in-8°. Cet ouvrage n'a pu paraître qu'en 1814; 5° *Omniana, ou extrait des archives de la société universelle des gobe-mouches, par C. A. Moucheron*, 1808, in-12; 6° *Quelques réflexions d'un homme du monde sur les spectacles, la musique, le jeu et le duel*, 1812, in-8°; 7° *A bas les masques, ou réplique amicale à quelques journalistes, déguisés en lettres de l'alphabet*, 1815, in-8°; 8° *Souvenirs de deux anciens militaires, ou recueil d'anecdotes inédites et peu connues*, 1815, in-12; 9° *Nouveau recueil d'anecdotes inédites et peu*

connues, 1814, in-12; 10° *L'Ermite du faubourg Saint-Honoré, à l'ermite de la chaussée d'Antin*, 1814, in-8°; 11° *Quatre conversations entre deux gobe-mouches*, 1816, in-12. M. de Fortia de Piles est encore auteur de 4 opéra qui ont été représentés sur le théâtre de Nanci, de 1784 à 1785, et de quelques ouvrages de musique.

FORTIS (L'ABBÉ JEAN-BAPTISTE ALBERT), naquit à Vienne en 1740. Il entra d'abord dans l'ordre de Saint-Augustin; mais son esprit, ennemi de toute espèce de joug, le détermina bientôt à solliciter sa liberté: quand il l'eut obtenue, il se mit à voyager, et acquit dans ses voyages une hardiesse de pensée, qui le fit appeler par plusieurs de ses compatriotes *le voyageur philosophe*. Doué d'un esprit brillant et d'un jugement solide, l'abbé Fortis se montra tour-à-tour physicien, naturaliste, poète, journaliste, bibliographe et même érudit; mais son caractère ardent et son imagination bizarre ne lui permirent jamais de se livrer à une composition de longue haleine. On a de lui des ouvrages assez estimés, malgré les fautes où l'entraînèrent la fougue de son esprit et la trop grande confiance qu'il accordait à des auteurs peu dignes de la mériter. Son style était élégant et facile, sa conversation aisée, agréable, et souvent instructive. Le sentiment qu'il avait conçu pour M^{me} Caminer Tura, qu'il aida dans un ouvrage intitulé *Europa letteraria*, que cette femme instruite publiait à Venise, le ramena au goût de sa jeunesse pour la poésie; mais il n'eut ja-

mais une grande réputation. De retour en Italie, après la victoire de Marengo, il fut membre et secrétaire perpétuel de l'institut national, que le général Bonaparte avait fondé. En 1801, il fut nommé préfet de la bibliothèque de Bologne, et remplit ce poste jusqu'à sa mort, arrivée le 21 octobre 1805.

FOSCOLO (Ugo), né dans l'île de Zante, en 1772, est l'un des hommes les plus remarquables de l'Italie moderne. Des passions véhémentes et des principes sévères, un amour ardent de la patrie et une imagination poétique, de la grandeur et du caprice, quelque chose d'impétueux et de sauvage dans le caractère et dans les mœurs, lui ont bientôt donné de la gloire, des ennemis et des malheurs. Il ne s'est pas élevé au premier rang comme prosateur, ni comme poète. On lui a reproché la dureté, la concision exagérée : mais une vigueur digne de Michel-Ange, et une hardiesse quelquefois sublime, ont arraché toutes ses œuvres au sort commun des productions médiocres, l'oubli. La révolution italienne lui donna l'espérance de voir la vieille liberté renaître au milieu de ses temples. Foscolo fut déçu, et ne put se consoler de la perte de son illusion. Les peines de l'amour, insupportables à une âme comme la sienne, se joignirent au désespoir du citoyen ; il consacra dans un roman intitulé *Dernières Lettres d'Ortis*, les sentimens fougueux et tristes qui le dominaient. Ce livre n'est pas, comme l'affirment des biographes déchainés contre tout hom-

me accusé d'aimer son pays, une mauvaise imitation de *Werther*. Werther, jeune philosophe allemand, s'imagine que tout est mal dans ce monde, et se laisse entraîner aux rêveries d'une sensibilité malade et d'une méditation insensée. Au milieu de ses vapeurs, il perd sa maîtresse et se tue. Ortis, au contraire, est un citoyen que la ruine de sa patrie pénètre de douleur ; dans ce cœur mâle et ardent, deux passions, l'amour et le patriotisme, fermentent avec violence ; toutes deux sont trompées ; la mort seule peut être l'asile de leur victime. Il n'y a pas plus de ressemblance entre *Werther* et *Ortis* qu'entre *Klopstock* et *Caton l'ancien*. Une éloquence véhémement, une concision que nul autre Italien n'avait encore poussée si loin, et que personne n'a imitée depuis lui, sont, certes, une singulière contre-épreuve du style heurté, métaphysique, nébuleux, mais attendrissant, et quelquefois profond, que l'auteur allemand a employé. *Ortis* fit beaucoup de sensation en Italie, et il en était digne sous plusieurs rapports. Comme production littéraire, c'était une des œuvres les plus classiques, les plus énergiques et les plus brillantes de l'époque. Comme œuvre nationale, c'était une hardiesse étonnante, et une castilinaire aussi neuve que courageuse. Foscolo fut entraîné par sa célébrité, ses ennemis et son caractère, dans beaucoup d'affaires d'honneur, que nous ne détaillerons pas ici. Chacun de ses ouvrages lui valut des discussions sans nombre, et souvent des coups

d'épée. Un *commentaire sur la chevelure de Bérénice*, de Callimaque, qu'il publia en 1803, attira sur lui le terrible courroux de tous les savans d'Italie. Ce commentaire, in-4°, n'était qu'une ironie gigantesque, un amas de science réelle entassée par plaisanterie; c'était un des ouvrages de Mathanasius réalisés. Les commentateurs n'entendirent pas la raillerie, et combattirent fort sérieusement le nouvel athlète, qui leur découvrit la mystification et se moqua d'eux. Il se rendit en France à la suite de quelques troupes italiennes, se lia avec Ginguené, revint à Milan, et y composa un poëme d'une versification âpre, mais rempli de pensées énergiques, intitulé *dei Sepolcri*: les Italiens, dont la langue suave est une musique commencée, reprochèrent à l'auteur la sauvage harmonie qu'il avait tirée d'un si doux instrument. Il appliqua ensuite la fougue impatient de son génie à l'étude de l'art militaire, et donna, en 1808, le premier volume d'une édition des *OEuvres de Montecuculli*, avec notes. Fanatique de sa patrie, intolérant par volonté, par obstination, par système, il maltraita beaucoup les Français, tout-puissans dans le pays où il écrivait: pour nous, vivement attachés à la gloire de notre pays, mais amis des sentimens généreux partout où ils se trouvent, nous blâmerons l'injuste partialité de Foscolo comme historien, mais nous respecterons son courage comme citoyen et comme homme. On lui reprocha l'usage qu'il avait fait dans ses notes, d'une édition latine pu-

blée à Vienne en 1718; comme si, pour un commentateur, tous les moyens d'éclaircir le texte et de rendre l'édition qu'il publie supérieure aux précédentes, n'étaient pas admissibles. Ainsi, la vie de Foscolo n'était qu'un long combat. Il ne savait ni plier, ni condescendre. Son talent, sa fierté, son âpreté, semaient sur sa route les épines et les obstacles. Il se brouilla avec le poète *Monti*, dont il avait été l'ami intime. De là, cette lutte, où les deux poètes traduisirent les deux premiers chants de l'Illiade en vers *sciolti*: lutte que Foscolo n'eût pas dû entreprendre, et où il succomba. *Ajace*, tragédie philosophique, n'eut pas plus de succès. Foscolo (comme lord Byron depuis) avait composé une tragédie de cabinet, belle de pensée, forte de poésie, dure de versification, lente et nulle sous le rapport de l'art dramatique. On crut y voir une intention anti-religieuse, et le pauvre Foscolo fut sur le point d'être banni. Il demeura cependant tranquille jusqu'à l'abdication de Napoléon. Aussitôt qu'elle fut connue, il n'oublia rien pour faire triompher la cause à laquelle, depuis son enfance, il s'était entièrement dévoué, l'indépendance de l'Italie. Que pouvait faire un homme contre le torrent des intérêts et des puissances? Il fut tour-à-tour poursuivi, exilé, incarcéré, chassé par tous les gouvernemens, et se réfugia enfin à Londres, où il vit aujourd'hui sous la dangereuse protection de *l'alien bill*. Homme rare dans le siècle où nous sommes, et dont l'âme semble d'une stature au-

dessus de la portée moderne; d'un esprit vigoureux, facile et vaste; d'une ardente sensibilité, il est doué de trop de facultés pour être heureux, et de trop de fougue, de caprice et d'inconstance, peut-être, pour saisir jamais le rang élevé qu'il mérite parmi les hommes qui cultivent leur esprit.

FOSTER (JONN), fils aîné d'Antoine Foster, lord, premier baron de l'échiquier d'Irlande, né en 1740, dernier orateur de la chambre des communes d'Irlande, membre du parlement, lord de la trésorerie d'Irlande, garde des archives, et gouverneur du comté de Louth. Il fit ses études au collège de la Trinité à Dublin, et parut au barreau en 1766. Il obtint bientôt une place dans le parlement d'Irlande, et y représenta le comté de Louth, qui l'a depuis toujours réélu. John Foster se fit remarquer par un nouveau système de lois sur les grains, qu'il fit adopter, et par son attention à encourager le perfectionnement des manufactures de toiles. Élevé à la dignité de chancelier de l'échiquier d'Irlande, en 1785, il résigna cette place l'année suivante pour remplir celle d'orateur de la chambre des communes, qu'il conserva jusqu'à l'union, mesure qu'il combattit avec beaucoup de force. Nommé de nouveau chancelier de l'échiquier d'Irlande, en 1804, il conserva cette place jusqu'en 1812. Il a publié, en 1795 : 1° *Discours sur le bill ayant pour objet d'accorder aux catholiques d'Irlande le droit de voter à l'élection des membres du parlement*; in-8°. Il prétend que ce bill a une tendan-

ce directe à renverser le culte protestant, et à séparer pour toujours ce royaume de la Grande-Bretagne. 2° *Discours sur l'union proposée entre la Grande-Bretagne et l'Irlande*, in-8°. Il avait épousé, en 1764, une fille de Thomas-Burgh, qui fut créée baronne d'Oriel en 1790, et vicomtesse de Serrars en 1797 : il en eut un fils, Thomas Henri Foster, membre du parlement pour Drogheda, et une fille qui fut mariée à lord Dufferin.

FOSTER (MISTRISS ANNE-ÉMELINDE), romanière anglaise, naquit à Margate, en 1757, et y mourut en 1789. La nature avait réuni en elle l'esprit, la beauté, les grâces et toutes les qualités de l'âme. Avec tous ces avantages, elle possédait un cœur tendre qui causa son malheur; car un attachement formé à l'insu de ses parens, avant qu'elle eût atteint sa 16^{me} année, indisposa tellement son père contre elle, qu'en la déshéritant, il la priva de 5.000 livres sterling de rentes. Elle contracta successivement deux mariages qui ne l'enrichirent pas; ayant même été abandonnée de son second mari, elle se vit exposée à toutes les horreurs de la plus profonde misère. Cependant son intelligence et ses talens lui procurèrent les moyens de l'adoucir un peu. Parmi plusieurs de ses productions, celle qui paraît la plus digne d'être citée, est son roman intitulé *La vieille fille* (The old Maid). Mistriss Foster avait 42 ans, lorsqu'elle mourut.

FOUCAULT DE LA LARDIMADIE (LOUIS, MARQUIS DE), était capitaine des chasseurs de Hai-





Fouché de Nantes

Ministre de la Police.

naut lorsqu'il fut élu député de la noblesse du Périgord aux états-généraux, en 1789. Né avec un caractère violent et emporté, Foucault embrassa avec chaleur la défense du trône et de la noblesse; mais dépourvu d'esprit et de talent, il ne se fit connaître dans cette assemblée que par l'emportement et la violence qu'il mit à soutenir les prérogatives féodales et surannées que réprovaient également la philosophie, la justice, l'esprit du siècle, et la volonté nationale; mais qu'une faction insensée s'obstinait à vouloir maintenir. Il était cependant doué d'un instinct naturel pour les intérêts de son ordre, ce qui faisait dire à Mirabeau : « Qu'il redoutait » plus son gros bon sens que l'es- » prit et l'éloquence de beaucoup » d'autres membres du côté droit. » Indigné contre les gens de la cour qui, gorgés des bienfaits du roi, l'abandonnaient lâchement, il demanda, dans la séance nocturne du 4 août 1789 : « Que le sacrifice à » faire fût celui des pensions, que » tous les courtisans soutiraient » de la pure substance des cam- » pagnes. » Le 15 avril 1790, il s'opposa au rejet de sa motion tendant à déclarer nationale la religion catholique. Menacé dans une séance orageuse d'être envoyé à l'Abbaye, il osa défier le côté gauche, en déclarant avec son collègue et son ami Faucigni : « Qu'il ne restait plus d'autre » parti à prendre que de tomber » à coups de sabre sur ces b.... » là, » et sortit des bancs la canne à la main comme pour joindre l'exécution à la menace. Le 4

janvier 1791, il parla en faveur des ecclésiastiques qui refusaient de prêter le serment à la nouvelle constitution. Le 16 février, il annonça que plusieurs châteaux avaient été brûlés, et demanda la répression des délits par la force, et non par des adresses au peuple, ajoutant qu'il ne croyait pas à la prophétie faite à la tribune : « Que bientôt toute la France saurait lire. » Il combattit ensuite la loi sur le duel, parla plusieurs fois contre les clubs, et fut un des signataires des protestations des 12 et 15 septembre 1791, contre les changemens de l'assemblée constituante. Il émigra après la session, et servit, en 1792, à l'avant-garde de l'armée des princes frères de Louis XVI; il passa, en 1793, à celle de Condé, et y fut employé comme officier dans les corps nobles. Étant rentré en France après l'amnistie de l'an 10, il se retira dans son château de Lardimadie, où il resta jusqu'à sa mort, arrivée en 1804. Il fut écrasé par la chute d'un mur qu'il faisait réparer.

FOUCHÉ (JOSEPH, DUC D'ORTRANTE). Ce personnage, qui a tant influé sur les destinées de la France, mérite une attention particulière. Fouché, fils d'un capitaine de navire marchand, naquit à Nantes, le 29 mai 1763. Il étudia au collège de l'Oratoire de Nantes, et comme il se destinait à la navigation, il s'appliqua aux mathématiques. Cependant lorsqu'il fut en âge d'embrasser une profession, il renonça à la mer, et entra dans la congrégation de l'Oratoire, consacrée à l'enseignement public. Reçu à l'institution de Pa-

ris, il passa comme professeur à Arras, à Niort, à Vendôme, à Juilly; et la révolution le surprit préfet des classes du collège de Nantes à l'âge de 25 ans. Il jouissait déjà, dans cette ville, d'une espèce d'illustration qu'il avait acquise en montant dans un aérostat à l'époque où la science cherchait à tirer parti de cette découverte: une carrière inconnue s'ouvrait devant lui, il n'hésita pas à la tenter, et se fit aussitôt remarquer par son enthousiasme. Membre assidu de la société patriotique de Nantes, dont il avait été fondateur, il acquit par l'énergie de ses discours et l'audace de ses propositions une popularité qui le porta à la convention nationale, comme député du département de la Loire-Inférieure. Le talent de la tribune manquait à Fouché; il brigua les missions, et se fit envoyer, en juillet 1792, dans le département de l'Aube, où le recrutement éprouvait des difficultés. Tous les obstacles s'aplanirent devant l'adresse et le talent du représentant. La jeunesse de l'Aube se forma en bataillons, et se précipita vers les frontières menacées. De retour à Paris, Fouché prit une part très-active aux discussions que fit naître le procès de Louis XVI; il surpassa même en véhémence, sur la question de *l'appel au peuple*, ceux de ses collègues dont la réputation révolutionnaire était la mieux établie. Voici comme il s'exprima à ce sujet, et nous ne rapportons ce discours que pour faire juger d'un coup d'œil l'énorme distance qu'il lui a fallu parcourir pour arriver à un ministère de confian-

ce, sous le règne de Louis XVIII. « Je ne m'attendais pas. dit-il, à » énoncer à cette tribune d'autre » opinion contre le tyran que celle » de son arrêt de mort.... Il » semble que nous sommes effrayés du courage avec lequel nous avons aboli la royauté. » Nous chancelons devant l'ombre d'un roi.... Sachons prendre enfin une attitude républicaine! sachons nous servir du grand pouvoir dont la nation nous a investis! Sachons faire notre devoir en entier; et nous sommes assez forts pour soumettre toutes les puissances et tous les événemens. Le temps est pour nous contre tous les rois de la terre. Nous portons au fond de nos cœurs un sentiment qui ne peut se communiquer aux différents peuples sans les rendre nos amis, et sans les faire combattre avec nous, pour nous et contre eux. » Il vota ensuite la mort sans appel et sans sursis. Chargé d'une nouvelle mission dans le département de la Nièvre, Fouché y propagea des principes qu'il croyait philosophiques et qui n'étaient qu'insensés. C'est lui qui fit graver ces mots sur les portes des cimetières : « *La mort est un sommeil éternel.* » Tel était le funeste résultat de tant de siècles d'intolérance et de fanatisme. L'esprit humain, dégagé de tous ses liens, franchissait même les limites de la raison. Mais cette ivresse ne pouvait être que passagère. Le sentiment religieux est une puissante affection morale; elle saisit la conscience, et se trouve dans tous les cœurs; l'homme ne lui échappera jamais. Devenu

célèbre par sa mission de la Nièvre, Fouché fut désigné pour accompagner à Lyon Collot-d'Herbois, l'un des plus farouches procureurs de l'époque. Le nom de Fouché se trouva au bas de toutes les missives révolutionnaires, et de toutes les proclamations de son collègue : mais il paraît qu'il ne s'éleva pas à sa hauteur, et qu'il fut accessible à quelque sentiment d'humanité et de justice ; car il ne tarda pas à être dénoncé aux jacobins de Paris comme un conspirateur et un ennemi de la liberté. Robespierre se mit à la tête de ses dénonciateurs ; et comme une accusation de Robespierre était un arrêt de mort, Fouché se réunît secrètement à Tallien, à Legendre, et aux autres conventionnels qui, pour sauver leur vie, méditaient la fameuse journée du 9 thermidor. Robespierre succomba dans la lutte, et une nouvelle époque révolutionnaire commença. Le royalisme se joignit à la réaction républicaine, contre le pouvoir meurtrier et dictatorial de Robespierre et de ses partisans. Cette apparition inattendue du royalisme divisa les républicains. Une nouvelle opposition, affectant des principes plus austères de démocratie, se forma contre les chefs de thermidor, et s'efforça de ressaisir le pouvoir. Ces efforts furent nommés *la conspiration de Babeuf*. Fouché fut impliqué dans cette affaire ; dénoncé de nouveau à la convention, il fut exclu de l'assemblée, et décrété d'accusation sur la proposition de Boissy-d'Anglas, le 22 thermidor an 3 (9 août 1795). Fouché s'ensevelit dans une pro-

fonde retraite, d'où il ne sortit qu'à la suite d'une amnistie générale, prononcée à l'occasion de la constitution de l'an 5. Après avoir jeté un coup d'œil sur la situation des partis, il se retira avec sa famille dans la vallée de Montmorency, où il vécut assez longtemps dans la médiocrité ; il ne s'était point enrichi, non plus que la plupart de ses collègues, dans les missions qu'il avait remplies. Le règne de la corruption et des grandes fortunes n'était pas encore arrivé. Fouché conservait cependant quelques relations avec les puissances du jour. Il était mûri par l'expérience, il pouvait apprécier alors les hommes et les choses. En septembre 1798, le directoire lui confia les fonctions d'ambassadeur près de la république Cisalpine, en remplacement de Trouvé, depuis baron, depuis rédacteur du *Conservateur*. Fouché, à son arrivée à Milan, trouva la république cisalpine, divisée en deux partis, dont l'un était soutenu par les directeurs Reubell, Merlin et La Réveillère-Lépaux, et l'autre par Barras. Joubert commandait l'armée française ; ce général, dévoué à la patrie, doué d'une imagination ardente et du caractère le plus énergique, s'entendit bientôt avec Fouché, dont il devint, dès cette époque, l'ami particulier. La prochaine arrivée des Autrichiens et des Russes agitait l'Italie. Fouché adressa au directoire cisalpin un message relatif aux conspirations tramées contre l'existence de la république, et l'exhorta à développer une énergie égale aux dangers qui la menaçaient. « Citoyens di-

» recteurs, disait-il, élevez vos âmes au niveau des événemens ; » ne vous inquiétez pas de l'avenir. La solidité des républiques » est dans la nature des choses ; la » victoire et la liberté couvriront » le monde. » Cette conduite déplut à la majorité du directoire, qui n'avait prétendu envoyer qu'un agent à Milan, et non un dictateur ; Fouché, rappelé avec improbation, mais assuré de l'appui de Barras, retenu par les conseils de Joubert, et décidé par sa propre énergie, refusa d'obéir. Irrité de ce refus, le directoire chargea Rivaud, ancien collègue de Fouché, et qui venait le remplacer, de le faire arrêter et conduire à Paris. Cet ordre ne pouvait être exécuté sans l'aveu de Joubert, et ce général s'y refusa. Il fallut négocier, le directoire s'apaisa, et Fouché revint à Paris sans autre occupation que de suivre attentivement la marche des événemens, qui rendaient chaque jour plus probable la chute prochaine du directoire, et le renversement de la constitution de l'an 3. Un nouveau directoire ayant été formé, Joubert fut nommé commandant de Paris, et Fouché reçut une mission en Hollande. L'époque où nous sommes arrivés était très-critique, et menaçait la France d'une complète dissolution. Le gouvernement était sans force, l'anarchie régnait dans l'intérieur, le crédit était perdu, les armées dénuées de tout étaient découragées, et l'ennemi menaçait nos frontières. Dans ces circonstances, Fouché fut rappelé de Hollande, et chargé du ministère de la police. Depuis ce mo-

ment, la vie de Fouché est toute politique. Les mouvemens irréguliers de la révolution, les nombreuses vicissitudes dont il avait été témoin et victime, les manœuvres des partis tantôt victorieux, tantôt vaincus, l'opiniâtreté de la coalition étrangère, les attaques ouvertes du royalisme, la connaissance parfaite des chefs populaires, l'avaient convaincu que les rêves de la pure démocratie ne convenaient point à l'état de la société en France, et que l'état ne se reposerait que sous une constitution qui donnerait plus d'intensité au pouvoir exécutif que la constitution de l'an 3. Les choses en étaient venues au point que la plupart des hommes qui avaient embrassé la révolution avec ardeur, ne voyaient de garantie pour les intérêts généraux, que dans un gouvernement armé de tous les moyens possibles de répression. A peine Fouché fut-il installé au ministère de la police, qu'à la suite d'un rapport sur les sociétés populaires, foyer toujours brûlant d'agitations révolutionnaires, il fit fermer la salle du Manège, où se rassemblaient les hommes les plus ardents de l'époque. Il fallait cependant un chef aux nouvelles vues adoptées par Sieyès, Fouché, et tous ceux qui voulaient faire sortir de la révolution un gouvernement stable et régulier. Le choix tomba sur le général Joubert ; il accepta, mais assez de gloire ne s'attachait pas encore à son nom : il fallait avoir sauvé la France avant de gouverner. Joubert fut nommé général de l'armée d'Italie ; mais la fortune ne seconda pas ses pro-

jets; il partit, rencontra Swarow en avant de Novi, et livra une bataille dans laquelle, après des prodiges de valeur, il perdit la vie, laissant à Moreau le soin de sauver les débris de son armée. Cet événement amena le 18 brumaire. Bonaparte, qui se consumait en Égypte, ayant appris l'état des choses en France, s'abandonna à la fortune, et débarqua tout-à-coup sur les côtes de Provence. Dès lors, toutes les incertitudes de Fouché furent fixées; il s'unit étroitement à ce général, et devint l'un des principaux instrumens de son élévation, en lui rattachant tous les intérêts nés de la révolution, qu'épouvantait l'immensité des dangers dont la république était menacée. Le 18 brumaire eut lieu; la constitution de l'an 8 fut adoptée; et le premier consul, appuyé sur l'armée et sur les nouveaux intérêts, exerça un pouvoir qui devait bientôt franchir toutes les bornes. Fouché conserva le portefeuille de la police, et se fit un système de conduite propre à sa nouvelle situation. Il apportait à Bonaparte tout le poids de l'influence révolutionnaire. Cette position ne convenait point au premier consul, qui n'accorda jamais à son ministre une confiance illimitée. Bonaparte regardait Fouché comme l'instrument avec lequel il pourrait au besoin frapper sans se compromettre, les partisans de la famille des Bourbon et les émigrés que sa politique faisait rentrer. Cet instrument n'était pas assez docile. Fouché, fatigué de sa renommée révolutionnaire, cherchait à la fai-

re oublier. Ses salons étaient ouverts à tous les comtes, les ducs et les marquis de l'ancien régime, qui ne manquaient pas de s'y rendre, et qui faisaient une cour assidue au *régicide*, dont plus tard ils ont demandé l'exil à grands cris. Des femmes titrées devinrent les amies intimes de M^{me} Fouché, femme de beaucoup d'esprit, qui les traitait sans cérémonie. On trouverait les plus grands noms de l'ancienne monarchie parmi les espions de Fouché. Les ingrats l'ont méconnu depuis; mais leur honte est assez avérée, et ne laisse pas de faire quelque tort au parti aristocratique. Dans le même temps, Fouché protégeait ses anciens amis, et balançait ainsi avec adresse les opinions diverses et les intérêts opposés. Cependant un événement inattendu ébranla son crédit. L'explosion de la machine infernale eut lieu, et les premiers soupçons se portèrent sur les jacobins. Le premier consul revenait de l'Opéra. Les dignitaires, les ministres, les grands-officiers, les courtisans de toute espèce étaient rassemblés aux Tuileries. « *Eh bien, dit le premier consul en s'avancant avec colère vers Fouché, direz-vous encore que ce sont des royalistes?* » Fouché, mieux instruit qu'on ne le supposait, répondit avec sang-froid : « *Sans doute je le dirai, et qui plus est, je le prouverai.* » Cette parole causa un étonnement général; la preuve fut acquise, et ce crime de l'aristocratie fit une impression profonde sur l'esprit de Bonaparte : on peut rapporter à ce fait l'exécution du duc d'Enghien. Cependant il importait à

Fouché de prouver au premier consul, qu'il veillait sur les conspirations révolutionnaires comme sur les complots royalistes. Une autre machine infernale, qu'on trouva chez un nommé Chevalier, qui fut condamné à mort, lui en fournit l'occasion. Il proposa l'exil de plusieurs individus connus par leur attachement aux idées démocratiques, et dès-lors il s'établit plus de confiance entre Bonaparte et son ministre. Il faut dire, à la louange de l'un et de l'autre, que le terrible jeu des conspirations imaginaires, effrayante ressource des partis faibles, et des gouvernemens plus faibles encore, n'a jamais été à l'usage du régime consulaire ou impérial. « *L'Europe doit savoir qu'on ne conspire pas contre moi,* » disait Bonaparte, et ce mot renferme la pensée d'un homme fait pour gouverner. Fouché se montra, pendant toute la durée du consulat, attaché aux intérêts de M^{me} Bonaparte (Joséphine Beauharnais); il affaiblissait ainsi l'influence de Lucien, qui avait le portefeuille de l'intérieur, et avait établi une police en opposition avec la sienne. Ce ne fut qu'après la paix d'Amiens que Bonaparte se crut en mesure de se passer de Fouché. Le ministère de la police fut supprimé, et ses attributions réunies à celles du ministère de la justice. Fouché fut nommé sénateur, et titulaire de la sénatorerie d'Aix. Il resta 21 mois éloigné des affaires, sans rien perdre de son activité. Souvent, dans sa terre de Pont-Carré, bien d'émigré qu'il avait acquis de l'état, mais dont il avait

payé l'exacte valeur à son propriétaire; plus souvent à Paris, où il possédait un hôtel, rue du Bac, Fouché ne continuait pas moins d'être le centre auquel se rattachaient tous les intérêts de la révolution. C'est surtout à cette position habilement soutenue, qu'il dut et les ménagemens du premier consul, et son rappel au ministère. La conduite du gouvernement anglais, la certitude de la malveillance des autres gouvernemens européens, les espérances et les projets des royalistes, manifestés par les complots de Georges et de Pichegru, donnèrent à Bonaparte la conviction qu'il avait encore des résistances à vaincre pour consolider son existence politique; et qu'il ne pouvait se séparer sans inconvénient des intérêts populaires de la révolution. Fouché en paraissait le représentant, et Fouché fut rappelé au pouvoir. A cette époque, Lucien, à la suite de son mariage, qui avait excité de vives querelles entre lui et Bonaparte, venait de se retirer en Italie. Ainsi aucun obstacle ne contrariait plus l'influence de Fouché; elle devait aussi étendue que le permettait le caractère de Bonaparte. L'intérêt de l'un et de l'autre était de consolider le nouvel ordre de choses, qui paraissait rendu plus stable par l'établissement du régime impérial. Ils y travaillèrent chacun dans son sens. Fouché chercha à rallier à la nouvelle dynastie, et ses anciens amis, et les royalistes qui s'étaient courbés sous un sceptre qu'ils regardaient comme usurpé. Cette marche fut suivie avec succès. Les

grands corps constitués, le sénat, le corps-législatif, l'université, les tribunaux, comptèrent parmi leurs membres des hommes notables de la convention et des autres assemblées populaires, ainsi que des personnages de l'ancien régime, et des transfuges de Coblenz; la *Vendée* elle-même et la *chouannerie* donnèrent des serviteurs à Napoléon. Il admira l'empressement avec lequel de vieux courtisans de Versailles, des émigrés de l'armée de Condé portaient ses couleurs et peuplaient ses antichambres; il avoua qu'on ne pouvait les égaler pour le service domestique, et qu'il était difficile d'avoir de meilleurs valets. Tout le faubourg Saint-Germain se lia étroitement avec Fouché, qui pour faire oublier d'anciens souvenirs, mettait quelque ostentation dans l'influence amicale qu'il exerçait sur ses habitans. Sa maison et sa table leur étaient constamment ouvertes, il devint leur idole, et ils lui tinrent compte de toutes les faveurs qu'ils obtenaient. Cette influence n'entraîna point dans les arrangemens de Napoléon. Il n'aurait voulu faire de Fouché qu'un épouvantail pour les royalistes, qu'un instrument de terreur pour l'émigration. Sa popularité dans le faubourg Saint-Germain fut l'une des premières causes de son mécontentement. Une circonstance importante augmenta cette disposition. La guerre ayant éclaté de nouveau avec l'Autriche, en 1809, Napoléon, avant son départ, réunit dans les mains de Fouché, devenu duc d'Otrante, le portefeuille de l'in-

térieur à celui de la police; tandis qu'il réparait l'échec d'Essling, une flotte anglaise s'empara de Flessingue et menaça la Belgique d'une invasion. Les forces disponibles ne paraissaient pas suffisantes pour garantir cette partie importante de l'empire; le duc d'Otrante fit décider une levée de gardes nationaux, qui s'opéra avec une grande rapidité, et il leur donna pour chef Bernadotte, disgracié après la bataille de Wagram. Cette mesure eut un plein succès, les Anglais n'osèrent tenter un débarquement, et lord Chatham, leur chef, retourna en Angleterre sans avoir justifié l'illustration de son nom. Napoléon ne pardonna ni au duc d'Otrante, ni au prince de Ponte-Corvo, ce service éminent; la liaison entre ces deux personnages lui devint suspecte. Un ministre aussi actif, qui pouvait mettre en mouvement une partie de la population, était trop puissant dans les vues de Napoléon. Sa disgrâce fut résolue, le prétexte ne tarda pas à se présenter. Napoléon avait épousé l'archiduchesse Marie Louise; il se crut en état de se passer de son ministre. Napoléon et le duc d'Otrante avaient chacun un émissaire secret en Angleterre, pour sonder le cabinet de Saint-James sur ses dispositions à la paix. Comme ces agens ne se connaissaient pas, et ne pouvaient s'entendre, il en résulta une divergence de propositions que le ministère anglais regarda comme un piège, et dont il se plaignit hautement. Napoléon ignorait les démarches de Fouché; il apprit, par sa police secrète, que le fournisseur Ou-

vrard était l'agent du duc d'Otrante, et fit arrêter cet officieux entremetteur; il se déclina en plein conseil contre le ministre assez audacieux pour ouvrir des négociations sans son aven, et le 5 juin 1810, le duc d'Otrante fut remplacé par le duc de Rovigo. Le premier fut nommé gouverneur de Rome : mais il ne s'abusa point sur sa position, et comprit qu'il ne remplirait point ce poste de confiance. Retiré à sa terre de Ferrières, Napoléon lui fit redemander sa correspondance. Fouché remit quelques papiers insignifiants, et prétendit que le reste avait été brûlé. Plusieurs personnes ont douté et doutent encore de ce fait. Quoi qu'il en soit, il fallut se contenter de cette assertion. Fouché reçut l'invitation de voyager en Italie jusqu'à nouvel ordre, et il partit pour sa destination. La crainte d'une arrestation ne l'abandonna jamais dans son voyage; il pensait à s'embarquer pour les États-Unis d'Amérique; il fit une tentative pour cet objet, mais violemment saisi par le mal de mer, il abandonna cette idée. Il apprit bientôt que ses craintes étaient exagérées, et qu'il pouvait, sans danger, rejoindre sa famille réunie à Aix, chef-lieu de sa sénatorerie. Il s'y rendit aussitôt, et après tant d'agitation, retrouva enfin du calme et de la sécurité. Appelé à Dresde par Napoléon, après la désastreuse campagne de Moscou, il tenta vainement de décider l'empereur à la paix, et fut bientôt envoyé en Illyrie, comme gouverneur-général. Il y arriva le 29 juillet 1815; mais n'ayant

aucun moyen de s'opposer à l'invasion de l'armée autrichienne, il reçut des instructions pour se rendre à Naples, auprès du roi Joachim. Il trouva ce prince résolu à réimbriser ses forces à celles de la coalition. Le duc d'Otrante tenta quelques efforts infructueux pour changer cette détermination, et pour dernier adieu il lui donna le conseil d'avoir une bonne armée. Il revint alors en France, traversant Florence et Turin; fit quelque séjour dans ces deux villes, et se trouvait à Avignon (où il habita, sans aucun caractère politique, les appartemens où fut assassiné un an plus tard le maréchal Brune), lorsqu'il apprit les événemens du 31 mars 1814. Obligé de faire un long détour, et de prendre la route de Toulouse et de Limoges pour se rendre à Paris, il n'y arriva que dans les premiers jours d'avril, et se retira bientôt après avec sa famille à Ferrières. Observateur attentif des événemens, il ne tarda pas à se convaincre que le nouveau gouvernement suivait une fausse direction, qui ne pouvait aboutir qu'à une catastrophe. La présence de Napoléon sur le territoire français ayant dévoilé aux chefs du parti royaliste le danger de leur position, ils désirèrent se rapprocher du duc d'Otrante. L'entrevue eut lieu entre lui et *Monsieur*, accompagné de M. d'Escars. Le duc d'Otrante déclara qu'il était trop tard pour servir la cause du roi. On lui attribue ce propos : « Sauvez le monarque, je sauverai la monarchie. » Ce mot, s'il était avéré, pourrait servir à expliquer sa con-

duite pendant les *cent jours*. Toutefois, le ministère voulut le faire arrêter; il échappa aisément à la police dont il prévoyait la conduite, et reparut aussitôt après le retour de Napoléon, qui ne crut pas pouvoir se dispenser de lui confier pour la troisième et dernière fois le portefeuille de la police. Les temps étaient changés, le prestige attaché au nom et à la fortune de l'empereur était affaibli. Le duc d'Otrante proposa à Napoléon de ratifier son abdication de Fontainebleau, et d'abandonner à son fils la couronne impériale. Cette proposition n'eut pas de suite; mais il s'établit dès-lors entre l'empereur et son ministre une réserve et une défiance qui étaient un obstacle de plus au succès définitif de la cause de Napoléon. Le duc d'Otrante, témoin de ses hésitations et de son embarras dans un nouvel ordre de choses tout rempli de résistances et de difficultés, ne songea plus qu'à survivre à la catastrophe qu'il prévoyait: il eut des émissaires à Londres, à Vienne, à Gand; d'un autre côté, il chercha à concilier les esprits, il protégea les royalistes, laissa former les fédérations, hâta la convocation des chambres, et se prépara ainsi pour toutes les chances de l'avenir. On se rappelle combien fut rapide l'issue des événemens militaires qui décidèrent du sort de la France, en juin 1815. Napoléon, après la funeste bataille de Waterloo, revint soudainement à Paris avec l'intention de dissoudre les chambres, comme au 18 brumaire, et de reprendre son ancienne auto-

rité. Cette résolution que Fouché confia à quelques membres de la chambre des représentans, occasiona la fameuse proposition de M. de La Fayette (*voyez FAYETTE*), et amena la seconde abdication de Napoléon. Une commission de gouvernement fut nommée; le duc d'Otrante en fut élu membre et président. Cependant des forces imposantes s'étaient réunies sous les murs de Paris. On y comptait près de 80 mille hommes qui brûlaient de combattre et de venger leur défaite; ils restèrent dans l'inaction, et des négociations furent ouvertes avec les puissances alliées, et principalement avec le duc de Wellington. Dans ces circonstances, la conduite de Fouché fut l'objet d'interprétations diverses; il fut accusé de trahison; quelques membres de la chambre des représentans se rendirent chez lui dans l'intention de s'en défaire; mais il était sur ses gardes, et dans ce temps-là même, l'opinion était partagée sur son compte: ce ne fut qu'après la rentrée du roi, ce ne fut que lorsqu'on vit le président de la commission provisoire devenir ministre de la police de Louis XVIII. que les sentimens se réunirent. On fut alors convaincu que dans ses négociations secrètes, la sûreté et les intérêts du duc d'Otrante avaient été le principal objet des stipulations. Le parti qu'il avait trompé ne lui pardonna pas, et ne pardonnera jamais à sa mémoire. Il faut avouer, cependant, que si la réaction royaliste a été amortie, si les victimes de 1815 ont été moins nombreuses, il faut l'attri-

bner au ministère du duc d'Otrante. Le nombre présumé des proscrits se montait à près de 5,000. Fouché fit réduire les listes à un petit nombre de noms; mais c'était trop encore. On y voyait des hommes estimables et estimés, des personnages pour qui Fouché avait professé des sentimens d'amitié, et qu'il avait excités lui-même dans la conduite qu'ils avaient tenue. Sa main devait se sécher avant de contresigner une telle liste. L'intérêt de sa fortune, celui de sa famille, qu'il aimait par-dessus tout; enfin l'intérêt de son ambition l'emporta, et il fut assez aveugle pour ne pas s'apercevoir qu'il subirait tôt ou tard le même sort. Veuf depuis 2 ans de sa première femme, le duc d'Otrante épousa, au mois d'août 1815, M^{me} de Castellane, dont il avait connu la famille en 1810, pendant son séjour à Aix. Ce fut à la fin du même mois et au commencement de septembre, que furent rendus publics les deux rapports au roi, en plein conseil, sur la situation de la France, et les notes qu'il transmit sur le même objet aux ministres des puissances alliées. Ces documens historiques produisirent une impression profonde sur les esprits éclairés et impartiaux. La publicité de ces rapports, et l'approche de la chambre de 1815, décidèrent le renvoi du duc d'Otrante, dans les derniers jours de septembre 1814. Il avait fait une grande faute, en négligeant d'user de tous ses moyens d'influence sur les opérations des collèges électoraux, et cette faute fut aussi funeste pour la France.

Nommé lui-même membre de cette chambre fameuse, il ne lui fut pas permis d'y siéger. Nommé ministre plénipotentiaire à Dresde, le jour même où sa démission fut acceptée par le roi, il ne passa que 5 mois dans cette résidence. Frappé par la loi du 12 janvier 1816, il fixa son séjour à Prague, d'où il obtint du gouvernement autrichien la permission de s'établir à Lintz. Il avait quitté Lintz depuis quelque temps, et résidait à Trieste, lorsqu'il tomba dans un état de dépérissement complet qui, en 1820, le conduisit au tombeau, vivement regretté de sa famille, dont il ne s'était jamais séparé, ni dans la bonne ni dans la mauvaise fortune. Le duc d'Otrante avait plus d'habileté que de caractère, plus de finesse que de prévoyance. Il connaissait les hommes et savait traiter avec leurs passions. Son esprit fécondait toutes les pensées qui lui étaient offertes, et il avait de l'aptitude à saisir le point de la difficulté dans toutes les affaires. On l'a vu associer son nom à des actes révolutionnaires, et cependant il ne manquait pas d'humanité. Chef d'une administration de rigueur, il aimait la justice, et sut se concilier l'opinion des partis les plus opposés. Énergique par accès, il savait parfaitement dissimuler ses craintes et ses émotions. Dans sa vie privée, il fut irréprochable; il ne vivait que pour ses enfans, qui répondaient à sa tendresse, et qui ne se consolèrent jamais de sa perte. Il a rendu d'innombrables services dans le cours de ses administrations; il lui reste encore beaucoup

d'amis qui honorent sa mémoire. Telle fut, dans sa vie publique et privée, cet homme dont le nom appartenait à l'histoire, et dont on peut dire, sans blesser la vérité, un peu de bien et beaucoup de mal.

FOUCHER (J.), était, au moment où la révolution éclata, homme de loi et notaire à Aubigny, département du Cher. Il fut élu, par ce département, député à l'assemblée législative, et ensuite à la convention, où il vota la mort du roi, après s'être élevé contre l'appel au peuple. La terre d'Aubigny appartenait au duc de Richemont, pair d'Angleterre; Foucher fit, le 19 février 1793, un rapport au nom du comité des domaines, et dans lequel il proposait la séquestration de cette propriété, ce qui fut aussitôt décrété. Nommé commissaire du directoire, après la session de la convention, il occupa peu de temps cet emploi, et reprit ensuite les fonctions de son état, dans lequel il vivait étranger aux événemens politiques, lorsqu'en 1816, il fut atteint par l'ordonnance du roi qui bannissait les conventionnels dits *votans*. Obligé de sortir de France, il s'est retiré en Suisse.

FOUCHER (LOUIS-FRANÇOIS, BARON DE CARÉIL), est né le 18 décembre 1762, d'une famille noble de Bretagne. Entré jeune dans la carrière des armes, il s'y distingua, et parvint, en 1805, au grade de général de brigade. Nommé, en 1807, général de division, il fut, en 1813, décoré de la croix de grand-officier de la légion-d'honneur. Lors de la rentrée du roi en France, il fut choisi par S. M.

comme commissaire pour la reddition de Hambourg; et d'après les ordres dont il était porteur, le drapeau blanc fut arboré dans cette ville. A son retour à Paris, il reçut la croix de Saint-Louis, et vivait dans la retraite, lorsque après les événemens de 1815, il fut employé derechef au commandement d'une division militaire. Aujourd'hui M. le baron Foucher a reçu de nouveau sa mise en retraite.

FOUCHER-D'OPSONVILLE (N.), mort à l'âge de 68 ans, le 14 janvier 1802, a triomphé deux fois des nombreuses difficultés qu'offre, en le faisant par terre, le voyage des Indes. Chargé, dit-on, de missions importantes près des souverains de ces contrées, il profita du long séjour qu'il y fit pour en bien connaître les mœurs et les productions. Les ouvrages qu'il publia sur ce sujet contiennent des particularités inconnues jusqu'alors. Il traita des animaux dont les Arabes et les Juifs font leur nourriture, notamment des sauterelles. Il s'étendit beaucoup sur les crocodiles, les caméléons et les serpens; fit connaître les causes de la vénération que les habitans de l'Inde ont pour le cheval, l'âne et le bœuf. Enfin il parla des fréquens combats que les hommes livrent aux tigres, en les attaquant corps à corps. Atteint de la peste en Arabie, il fut abandonné dans le désert par la caravane dont il faisait partie, et ne se trouva guéri que par une espèce de prodige, après avoir éprouvé des maux incroyables causés par l'ardeur du soleil de ce climat. Les ouvrages de ce

voyageur sont : 1° *Supplément au voyage de Sonnerat* (voy. ce nom), Amsterdam, Paris, 1795, in-8°; 2° *Lettre d'un voyageur sur la guerre des Turcs*, Paris, 1788, in-8°; 3° *Le Français philanthrope, ou Considérations patriotiques relatives à une ancienne et nouvelle aristocratie*, Paris, 1789, in-8°; 4° *Eveil du patriotisme sur la révolution*, Paris, 1791, in-8°; 5° *Bagavadam, ou Doctrine divine des Indiens, sur l'Être suprême, les dieux, les géans et les hommes*, Paris, 1788, in-8°; 6° *Essai philosophique sur les mœurs de divers animaux étrangers*, Paris, 1785, in-8°; le *Bagavadam*, traduit de la langue des Hindous, est l'un des livres sacrés que les habitans du Gange croient avoir été composés 316 ans avant J.-C., par Viassen, fils de Brahma. On a vu, par les titres de quelques uns de ces ouvrages, que Foucher-d'Opsonville avait adopté les principes de la révolution; il n'en partagea point les excès, et crut toujours au bien qu'elle devait produire.

FOUGÈRE (PIERRE), curé de la paroisse Saint-Laurent, de Nevers, fut choisi, en 1789, pour être l'un des représentans du clergé du Nivernais aux états-généraux. Il montra toujours la résistance la plus opiniâtre aux nouveaux principes, fut enfermé aux Carmes pour avoir refusé de prêter serment à la constitution du clergé, et y fut massacré le 5 septembre 1792.

FOULON (N.), né vers l'année 1717, d'une famille de la bourgeoisie, entra dans la carrière administrative, sous le ministère de M. le duc de Choiseul, et y déploya

quelque talent. D'abord commissaire des guerres, il devint, pendant la guerre de 1756, intendant de l'armée, et quelque temps après, fut nommé conseiller d'état. Il occupait encore cet emploi à l'époque du renvoi de M. Neckér; et le jour même que ce ministre quitta le portefeuille, Foulon en fut chargé, et fut aussi nommé contrôleur-général des finances, le 12 juillet 1789. Dans les différens postes qu'avait remplis cet administrateur, il s'était distingué par beaucoup de zèle, et par des connaissances assez étendues en finances; mais il s'était aussi attiré beaucoup d'enemis, par la dureté de ses manières: il avait le caractère vif, et tranchait lestement sur les questions les plus importantes. Il ne craignait pas de dire hautement que la banqueroute était le seul moyen de rétablir les finances, et cette opinion singulière avait effrayé la cour et tous les créanciers de l'état; cette classe nombreuse, se livrant à ses inquiétudes, et craignant de voir, chaque jour, se réaliser les menaces de Foulon, alarmait le peuple, dont l'esprit était déjà en grande fermentation. Foulon mit le comble à l'exaspération, par un propos aussi insensé qu'odieux. A cette époque le blé était fort cher, et l'on ne pouvait même s'en procurer qu'avec beaucoup de difficultés; le peuple souffrait, et ses plaintes arrivèrent jusqu'à Foulon, qui eut l'imprudence de dire devant quelques-uns de ses domestiques: *Eh bien! si cette canaille n'a pas de pain, qu'elle mange du foin.* Ce propos se répau-

dit avec rapidité, et circula bientôt dans toutes les réunions, où il fut commenté de toutes les manières. On le signala comme le précurseur des complots que l'on attribuait à la cour, et dont on craignait continuellement l'explosion. Aussitôt une grande rumeur s'éleva sur tout les points de la capitale, et Foulon se voyant exposé à la vindicte publique, prit le parti de se tenir caché. Il se fit passer pour mort, et se retira au château de Viry, appartenant à M. de Sartines, où il eut soin, en se déguisant, d'éviter tous les regards. Cependant l'indignation populaire était portée au plus haut degré d'effervescence contre ce ministre imprudent, et malgré les précautions dont il s'entourait, il ne put éviter d'être découvert. Saisi par des paysans que l'on avait instruits de la conduite qu'ils devaient tenir à son égard, il fut conduit à Paris. On lui avait attaché un paquet d'orties à la boutonnière de son habit, et derrière son dos une botte de foin, avec un écriteau portant le propos qu'on lui reprochait. C'est dans cet état qu'il fut livré aux émissaires parisiens, qui l'emmenèrent à l'Hôtel-de-Ville. Aussitôt de nouvelles accusations de tous les genres sont portées contre lui: le tumulte va toujours croissant, et M. de La Fayette, qui se trouvait présent, cherchant à prévenir un crime, ordonna qu'on le conduisît en prison, afin d'instruire son procès. Cette opinion prévalut d'abord, et allait être suivie, lorsque Foulon devinant sans doute dans cette proposition

l'intention qu'avait M. de La Fayette de lui sauver la vie, eut l'imprudence de s'en applaudir lui-même. Cette indiscretion causa sa perte : le peuple, se croyant trompé, pousse des cris effroyables et demande Foulon ; à peine paraît-il, qu'il est saisi, traîné et attaché à une lanterne ; là il expire ; sa tête, séparée ensuite, est portée en triomphe au bout d'une pique, avec une poignée de paille dans la bouche. Cet affreux cortège, composé des bourreaux de la victime, et suivi d'une foule immense, se répand dans divers quartiers de la capitale, tandis que le corps, d'un autre côté, est traîné dans les rues. Berthier, gendre de Foulon, avait été arrêté le même jour à Compiègne et était conduit à Paris. A son arrivée, on lui présente la tête de son beau-père, en accompagnant cet horrible spectacle de cris menaçans et injurieux, qui ne cessèrent que lorsqu'il eut subi le même sort. Foulon périt le 25 juillet 1789, à l'âge de soixante-douze ans.

FOULON DE DOUÉ (JOSEPH-PIERRE-FRANÇOIS-XAVIER), fil. du précédent, né à Saumur, en 1750. Après avoir fait de fort bonnes études, il se fit recevoir avocat, et fut, peu après, nommé avocat du roi au Châtelet, puis maître des requêtes, et obtint ensuite l'intendance de Moulins. Il remplissait cet emploi avec beaucoup de distinction à l'époque où la révolution éclata. La douceur de son caractère semblait lui présager une longue suite d'années heureuses, mais la fin tragique de son père l'engagea à s'expatrier.

Sorti de France après la mort de son père et de son beau-frère, il n'y rentra qu'en 1800. Il a vécu 14 ans dans la retraite, et ce n'est que depuis le retour du roi qu'il a été nommé conseiller-d'état honoraire, emploi qu'il occupe encore aujourd'hui.

FOULON D'ÉCOTIER (EUGÈNE-JOSEPH-STANISLAS), frère cadet du précédent, est né aussi à Saumur, en 1755. Il a été successivement, conseiller au Châtelet, puis à la cour des aides, maître des requêtes, et intendant de la Martinique, où il se trouvait lors de la mort de son père. En 1790, il revint en France, en exécution du décret qui supprimait les intendans-généraux, et laissa dans nos colonies les souvenirs les plus honorables. La douceur, l'économie et la justice de son administration lui avaient gagné l'affection et l'estime des habitans de la Guadeloupe, où il avait résidé quelque temps; et à son retour à Paris, il resta éloigné des affaires et vécut dans la retraite. Ainsi que son frère, il fut, à la rentrée du roi, nommé conseiller-d'état honoraire, et chevalier de la légion-d'honneur; en 1816, il obtint l'emploi d'intendant-général de la Guadeloupe. M. Foulon d'Écotier est revenu à Paris, où il a le titre de conseiller-d'état honoraire.

FOUQUET (HENRI), né en 1727, à Montpellier, où il devint, par la suite, professeur de la Faculté de médecine. Fouquet entra chez les jésuites pour y faire ses études, et s'y distingua par son intelligence et son application. Il témoigna bientôt le plus

vif désir de se livrer à l'étude de la médecine; mais son père, qui le destinait au commerce, lui fit entreprendre cette profession, et obtint le sacrifice de son goût pour les sciences. Forcé, pour complaire à des parens qu'il héritait, d'exercer un état si peu conforme à ses goûts, il s'y adonna cependant avec un zèle infatigable, mais ne put surmonter son penchant. Il quitta le commerce, et se livra à la finance, qui semblait, par un moins grand nombre de détails, devoir lui plaire davantage; mais il l'abandonna encore, et vint à Paris avec un personnage de distinction auquel il s'était attaché en qualité de secrétaire. Le séjour de la capitale lui fut avantageux, en lui permettant de fréquenter les bibliothèques publiques, le jardin du roi et le collège de France. Là, il disposa encore mieux son esprit à l'étude de la nature, et après quelques années d'un travail constant et assidu, il devint secrétaire-général de l'intendance du Roussillon, emploi qu'il occupa peu de temps. Fouquet revint bientôt à Montpellier; et en 1759, après avoir reçu le titre de bachelier, il alla s'établir à Marseille, où il exerça la médecine avec beaucoup de succès, pendant quelques années. Mais son ambition n'était pas satisfaite. Une chaire de professeur étant vacante à la Faculté de Montpellier, il vint la disputer, et ne se contenta de la voir donner à un autre, que par l'espoir de l'obtenir plus tard. Rien alors n'arrêtant son goût, il se livra entièrement aux sciences, et en 1767, fit paraître

plusieurs ouvrages qui lui acquirent une grande réputation. De ce nombre est son *Essai sur le pouls*. Les opinions que Fouquet a émises dans cet écrit, sur les caractères des pouls de chaque organe, sur la division des pouls organiques, furent combattues par quelques médecins, qui ont prétendu que ces distinctions étaient trop multipliées et n'étaient point confirmées par l'observation. Quoi qu'il en soit, les divers ouvrages de Fouquet lui ont fait le plus grand honneur. A cette époque, il fut nommé médecin de l'hôpital militaire de Montpellier, et travailla à la propagation de la doctrine de Solano, que Bordeu avait appliquée aux crises des maladies. Il fit aussi plusieurs dissertations intéressantes qui furent présentées à la Faculté de médecine, et qui ont obtenu un grand succès; la plus importante est celle-ci : *Dissertation sur le tissu muqueux*. L'Encyclopédie renferme quelques articles de Fouquet sur différens sujets; tels sont, parmi les plus importants, l'article *secrétions*, celui *vésicatoire* et celui *sensibilité*. On lui doit aussi la traduction des *Mémoires de Lind* sur les fièvres et la contagion, et celle de l'ouvrage de *Dimsdale* sur l'inoculation de la petite-vérole, qu'il a enrichies de notes extrêmement curieuses, et d'un mémoire sur l'importance de la pratique de l'inoculation. Fouquet était membre de plusieurs académies et sociétés savantes, et jouissait d'une grande réputation de savoir. Cependant, il refusa toujours de se déclarer partisan de la vaccine, sans vou-

loir donner à ses refus aucune raison recevable, soit que ce fût l'effet d'une obstination mal entendue, soit à cause des mémoires qu'il avait publiés en faveur de l'inoculation. En 1776, il concourut pour la seconde fois pour la chaire qui vint à vaquer à la Faculté de Montpellier, et n'ayant pas été plus heureux que dix ans auparavant, il se décida à faire des cours particuliers pour satisfaire au goût qu'il avait pour l'enseignement. Enfin, à la mort du célèbre Sabatier, il fut nommé par le roi à la chaire qu'il désirait depuis si long-temps avec ardeur, et enseigna la séméiologie et la physiologie. Il étendit son cours aux maladies vénériennes, et fixait leur origine à une époque antérieure à la découverte du Nouveau-Monde; mais il fut bientôt désigné pour professer la clinique à l'école de médecine de Montpellier, et perfectionna une méthode d'enseignement alors très-peu connue. On lui doit un *Discours sur la clinique*, qui développe d'une manière neuve et très-précise la marche qu'il avait adoptée dans son cours, et qu'il a augmenté d'un tableau contenant un très-grand nombre d'observations. Son emploi de professeur ne l'empêchant pas de remplir d'autres fonctions, il fut nommé médecin des salles militaires de l'hospice civil de Montpellier. Ses travaux et ses talens furent récompensés par la croix de la légion-d'honneur, et par sa nomination de correspondant de l'institut. Ce savant médecin est mort le 10 octobre 1806, et a laissé plusieurs ouvrages. Outre ceux

que nous avons déjà désignés, on remarque les suivans : 1° *De fibræ naturâ, viribus et morbis in corpore animali*, Montpellier, 1759, in-4°; 2° *Essai sur le pouls considéré par rapport aux affections des principaux organes*, in-8°, 1767; 3° *de corpore cribroso Hippocraticis, seu de textu muscoso Bordevi*, 1774, in-4°; 4° *Prælectiones medicæ decem in Ludovicæo Mons-peliensi*, 1777, in-12; 5° *de nonnullis morbis convulsivis œsophagi*, 1778, in-4°; 6° *Dissertatio medica de diabete*, in-4°, 1785; 7° *Discours sur la clinique*, 1803, in-4°. MM. Dumas et Baumès, professeurs à la Faculté de médecine de Montpellier, ont rendu à ce savant médecin le juste tribut de louanges dues à son mérite, dans deux *Éloges de Henri Fouquet*, in-4°.

FOUQUIER-TINVILLE (ANTOINE-QUENTIN), homme exécrationnable, à qui l'indignation nationale a infligé une flétrissante et éternelle célébrité. Il naquit à Bérrouelle, village près de Saint-Quentin, département de l'Aisne, vers 1747. Après avoir terminé ses études à Saint-Quentin, il vint à Paris, où il acheta une charge de procureur au Châtelet; mais il la conserva peu d'années. Son inconduite le priva des ressources d'une profession lucrative et honorable; et, criblé de dettes, il fit banqueroute. Perdu de réputation, journellement aux expédients pour vivre, il adressa, en 1781, à Louis XVI, des vers médiocres, que l'abbé Delille a recueillis dans les *notes* de son poème de la *Pitié*. N'ayant point attiré, sur sa misère et sur son in-

famie, la munificence royale dont il espérait couvrir l'une et soulager l'autre, il s'attacha à la police. Sans nous arrêter à l'emploi qu'il y remplit, il n'en sortit, au commencement de la révolution, que pour figurer dans des rôles, subalternes; car alors la pudeur publique était encore respectée. Mais à la suite des massacres des prisons, en septembre 1792, les hommes du caractère de Fouquier-Tinville devinrent plus nécessaires: utiles, ils furent plus audacieux; employés, ils se rendirent indispensables. En 1793, la création du tribunal révolutionnaire fournit à Robespierre l'occasion d'employer, selon ses vœux, son obscur protégé, et de se l'attacher davantage en le rendant complice de sa tyrannie, et l'exécuteur de ses assassinats politiques. Fouquier-Tinville surpassa son attente. La profonde scélératesse de cet homme, bien plus que le désir de justifier la confiance de son protecteur, se manifesta dès son entrée dans sa nouvelle carrière. Simple juré, directeur du jury, accusateur public, jamais il ne prononça ou ne permit volontairement d'absolution. La *mort*, toujours la *mort*; et les jurés et les juges dociles prononçaient la *mort*... Comme ces bêtes féroces qu'une proie trop abondante force de choisir leurs victimes, chaque jour il se fait présenter la liste des détenus qui encombrant les nombreuses prisons de la capitale; marque d'une croix rouge, image du sang qu'il veut répandre, le nom des victimes, et prononce le mot sinistre dont les jurés et les juges

ses complices ont seuls la signification : *Feu de file*. Le jury délibère; sa déclaration est unanime. Le tribunal condamne; et les charrettes, où sont souvent entassées jusqu'à 80 victimes à la fois, partent pour l'échafaud. Quelquefois cependant, le monstre affectait un certain respect pour les formes de la justice, et il faisait entendre des témoins; mais quels témoins, grands dieux! Des hommes gagés, connus dans les prisons sous la dénomination de *moutons*, se présentaient, et jureraient solennellement de dire la vérité. Leurs dépositions, toutes mensongères, aggravaient tellement la position des prévenus, qu'ils avaient à peine cessé de parler que l'arrêt de mort était prononcé. Un jour un témoin de cette espèce, mais nouveau, et dont on n'était pas encore bien sûr, réclame la parole. Fouquier-Tinville le regarde d'un air inquiet, et lui dit: « Si tu as à déposer contre l'accusé, tu peux parler; si ce que tu veux dire est en sa faveur, tu n'as pas la parole. Au reste, ajoute-t-il à demi-voix, regarde-moi, et tu sauras ce que tu dois faire. » Dans les prétendues conspirations de prison, qui ont tant fait sacrifier d'infortunés, deux de ces *moutons* paraissent au tribunal comme complices. Par oubli, Fouquier-Tinville n'avait pas donné, suivant son usage dans de semblables cas, le mot qui devait avertir les juges du rôle de ces deux hommes. Le tribunal les condamne à mort avec les autres victimes. Ces deux hommes réclament; on va avertir Fouquier. « F....., dit-il, c'est un oubli:

» mais c'est égal; pour cette fois ça passera comme ça. » Si la vie des hommes vils qu'il employait lui coûtait si peu, celle des plus honorables citoyens lui coûtait moins encore: nous en rapporterons plusieurs traits, car l'imagination se représenterait difficilement jusqu'où Fouquier-Tinville pouvait porter, avec une égale audace, l'hypocrisie et l'impudence du crime. L'une de ses premières victimes, et la plus illustre avec M^{me} ÉLISABETH, l'infortunée MARIE-ANTOINETTE, épouse de Louis XVI, fut l'objet particulier de son acharnement. Il fallait un sang royal pour abreuver ce tigre; et, dans le plus horrible scandale, il sembla chercher l'immortalité. Il rédigea l'acte d'accusation de cette princesse; et, donnant carrière à ses idées monstrueuses, il entassa toutes les infamies, toutes les horreurs, toutes les absurdités, enfin, tout ce qu'on peut imaginer de plus révoltant en politique et en morale. L'infortunée Marie-Antoinette (*voy. MARIE-ANTOINETTE*) daigna repousser les attaques de son lâche accusateur; mais lorsqu'elle en vint à cette partie de l'accusation où on lui reprochait d'avoir outragé la nature en corrompant le jeune prince royal, elle se tourna du côté de l'auditoire, et prononça, d'un ton pénétré, ces mots touchans et sublimes: *J'en appelle à toutes les mères!* Ce n'était que par un tissu d'infamies que Fouquier-Tinville pouvait quelquefois varier ses funestes réquisitoires qui, roulant toujours sur les mêmes griefs, étaient tous rédigés à l'avance,

de manière qu'il n'y avait que le nom du prévenu à remplir ; car il manquait non-seulement d'éloquence, mais encore de cette habitude de la parole qui a si souvent porté le ministère public à couvrir de mots vagues l'insuffisance de l'accusation. Le terrible accusateur public donna des preuves de l'absence de tous moyens oratoires, lors du procès des victimes que lui livrait la convention nationale, dans la personne de 22 de ses membres, si célèbres sous le nom de *Girondins*. Dirigé par Robespierre, il les présenta dans son réquisitoire, soit comme royalistes, bien que la plupart d'entre eux eussent voté la mort du roi, soit comme fédéralistes, c'est-à-dire voulant établir le gouvernement fédératif, tel qu'il existe aux États-Unis d'Amérique : double chef d'accusation auquel ils ne pouvaient échapper, car la mort était attachée à l'une ou à l'autre culpabilité. Les partisans de la royauté et du gouvernement que fonda Washington ne furent pas les seuls ; car, comme on l'a dit ingénieusement, tous les partis sont tombés sous la hache de Fouquier-Tinville. Royalistes, constitutionnels de 1791, fédéralistes, modérés, girondins, montagnards, etc., ont été successivement représentés sur l'échafaud comme ils l'avaient été dans les assemblées législatives. Parmi les célèbres proscrits du parti de la Gironde, tous distingués par leurs talens, il y en avait qui étaient donés de la plus haute éloquence. Ils l'employèrent pour paralyser l'accusation, en démontrant leur innocence et leur attache-

ment à la république, fondée sur la vraie liberté. Fouquier-Tinville essaya de soutenir l'accusation ; mais tout à coup il se trouble, balbutie, et semble plutôt redouter le jugement des victimes qui sont désignées à ses coups, que maître de disposer de leur vie. Accablé de son impuissance, mais muni du décret de la convention qui lui ordonne de *juger révolutionnairement*, il leur impose silence, et les envoie à la mort. Cette position pénible pour son orgueil, fut à peu près la seule dans laquelle il se soit trouvée : le terrible ministère qu'il exerçait, comme le tonnerre fatal, atteignait son but sans obstacles. Un vieillard dont la langue est paralysée, ne peut répondre aux interpellations de l'accusateur public. Lorsque Fouquier-Tinville en apprend la cause, il dit : « Ce » n'est pas la langue qu'il me faut, » c'est la tête ; » et elle tomba. Dans une autre occasion, la duchesse de Maille devait paraître au tribunal de sang. On amène par erreur, à sa place, une dame Maillet. Avertie de la méprise, il répond froidement : « Autant de » f... D'ailleurs, que ce soit au- » jourd'hui, que ce soit demain, » il faut toujours qu'elle y passe. » Un officier corse, d'un âge très-avancé, est appelé pour être conduit devant Fouquier ; il ne répond pas : un jeune homme de 17 ans, qui jouait à la balle dans la cour de la prison, et dont le nom offrait quelque ressemblance avec celui de l'officier, se présente, est emmené et guillotiné pour le vieillard. La veille du 9 thermidor, un huissier du tribunal demande Loi-

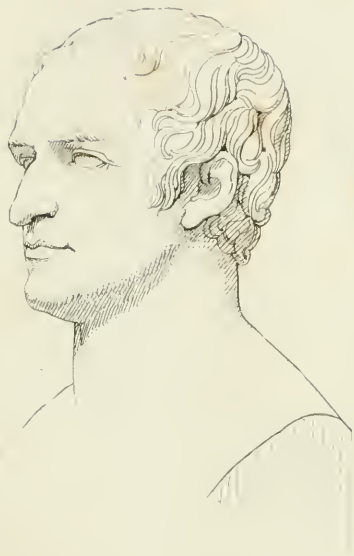
serolles fils. Le père, également déteuu, mais contre lequel il n'y avait aucune charge, répond, accompagnant l'huissier, et, en périssant, donne une seconde fois la vie à son fils. Presque toutes les victimes de cette époque funeste sont mortes avec un grand courage. Parmi elles, M^{me} de Sainte-Amarante et sa fille, jeune et belle personne âgée de moins de 18 ans, montrèrent tant de fermeté devant leurs juges, que Fouquier-Tinville en fut frappé. « Les effrontées ! dit-il ; dussé-je me passer de diner, il faut que j'aie les voir monter sur l'échafaud, pour m'assurer si elles conserveront leur caractère jusqu'à la fin. » C'était ordinairement chez Lecointre de Versailles, membre de la convention, que Fouquier-Tinville, les juges et les principaux jurés se réunissaient, et traitaient, à table, de leurs affreuses proscriptions. Là se dressaient les listes de mort que Fouquier-Tinville augmentait toujours des noms de quelque infortuné dont il était le seul arbitre. Un café attenant à la Conciergerie, était aussi un lieu de réunion pour ces misérables. Avant d'entrer en séance, et en déjeunant gaiement, ils s'entretenaient des assassinats juridiques de la journée. Plus d'une fois, on a entendu dire à Fouquier-Tinville : « J'ai fait gagner, cette décade, tant de millions à la république ; la décade prochaine, je lui en ferai gagner davantage : je déculotterai un plus grand nombre de riches. » L'événement de la chute de son protecteur, ne l'empêcha pas de diriger le glaive de la loi.

« Rien n'est changé pour nous, » dit-il ; la justice doit avoir son cours... » et, malgré l'avis du commandant de la gendarmerie du palais, qui proposait de surseoir aux exécutions, un convoi de 40 victimes partit pour l'échafaud. On croyait Fouquier-Tinville dévoué à Robespierre, et solidaire avec les jurés et les juges, des jugemens que le tribunal avait prononcés. La convention ayant, par son décret du 9 thermidor, mis hors la loi, Robespierre et les membres du tribunal révolutionnaire, Fouquier-Tinville constata en personne l'identité, et requit le supplice de son protecteur et de tous les membres du tribunal, ses complices et ses amis ; il eut même l'inexplicable audace de se rendre à la barre de la convention, pour la féliciter de ce grand acte de justice. Barère, non moins éhonté, le proposa pour remplir les fonctions d'accusateur public près du nouveau tribunal révolutionnaire. Mais cette proposition excita l'indignation générale ; et Fréron, qui avait lui-même une odieuse célébrité, ne put s'empêcher de terminer sa dénonciation par ces mots terribles : « Je demande que Fouquier-Tinville aille caver dans les enfers le sang dont il s'est enivré. » Peu de jours après, le 14 thermidor (1^{er} août 1794), Fouquier fut destitué et décrété d'arrestation. Mis en jugement, et accablé sous les preuves, quoiqu'il rejetât ses crimes sur le comité de salut public, dont il n'avait fait, disait-il, qu'exécuter les ordres, il fut, avec 15 de ses complices, condamné à mort, le 7 mai 1795. Voici

le considérant très-remarquable du jugement : « Vu la déclaration » du jury, portant que Fouquier- » Tinville est convaincu de ma- » nœuvres et complots tendans à » favoriser les projets liberticides » des ennemis du peuple et de la » république, à provoquer la dis- » solution de la représentation na- » tionale, le renversement du ré- » gime républicain, et à exciter » l'armement des citoyens les uns » contre les autres, notamment en » faisant périr, sous la forme dé- » guisée d'un jugement, une foule » innombrable de Français de tout » âge et de tout sexe, en imagi- » nant à cet effet des projets de » conspirations dans les diverses » maisons d'arrêt de Paris, en » dressant et faisant dresser dans » ces différentes maisons des listes » de proscription, etc., et d'avoir » agi avec de mauvaises inten- » tions, le tribunal le condamne à » la peine de mort. » Pendant les débats de son procès, Fouquier-Tinville avait feint de sommeiller; lors de la lecture de la sentence, il l'écouta en ricanant. Dans le trajet de la Conciergerie à la place de Grève, la charrette ayant été forcée de s'arrêter deux fois, il répondait aux huées de la multitude par d'ignobles grimaces, et lorsqu'on lui criait : *Tu n'as pas la parole* (formule par laquelle il refusait d'entendre la justification des infortunés traduits à son tribunal de sang), il crachait sur les spectateurs, proférait d'horribles juremens, et disait : « Canaille, va donc chercher » tes trois onces de pain à la sec- » tion; moi je m'en vas le ventre » plein. » Au pied de l'échafaud,

il perdit tout-à-fait contenance, et périt avec une lâcheté qui ne démentit pas l'infamie de sa vie entière. Il avait publié, dans l'intérêt de sa défense, un *Mémoire pour A. Q. Fouquier-Tinville, ex-accusateur-public près le tribunal révolutionnaire établi à Paris, et rendu volontairement à la Conciergerie le jour du décret qui ordonne son arrestation* (in-4° de 20 pages). En lisant ces mots : *Rendu volontairement à la Conciergerie*, on voit, en frémissant, qu'il a dépendu de la volonté d'un pareil monstre d'échapper à la juste vengeance des lois.

FOURCROY (ANTOINE-FRANÇOIS DE), célèbre chimiste, né à Paris le 15 juin 1755. Son père, issu d'une famille noble et pauvre, était pharmacien de la maison du duc d'Orléans; mais à la requête de la corporation des apothicaires de Paris, il perdit sa charge et le droit d'exercer sa profession dans la capitale. Cet événement mit la famille dans la position la plus malheureuse; et le jeune Fourcroy, qui était entré dans un bureau, y serait peut-être resté obscur toute sa vie, sans les conseils et les secours que lui prodigua Vicq-d'Azir, ami de cette famille et secrétaire de la société royale de médecine. Fourcroy avait fait de bonnes études; Vicq-d'Azir lui conseilla de suivre les écoles de médecine, et ce grand anatomiste dirigea ses premiers pas dans cette carrière qu'il avait étendue. Le docteur Diest avait légué à la Faculté de médecine des fonds pour qu'elle accordât tous les deux ans des licences gratuites à l'étudiant pau-



M^r. Fourcroy

Chaudet

Fromy del et Sculp



vre qui le mériterait le mieux. Fourcroy concourut pour une de ces licences en 1780, et tout lui donnait droit d'obtenir cette espèce de prix. Mais l'esprit de parti l'en priva. La Faculté de médecine et la société royale de médecine se considéraient comme deux compagnies rivales. La protection accordée par l'une à Fourcroy, lui attira l'animadversion de l'autre. Le mal se répara pourtant : la société royale, par le produit d'une collecte, mit Fourcroy en état de payer ses frais de diplôme et de réception. On accorda à l'argent ce qui avait été refusé à la science : il fut médecin. Tout en pratiquant la médecine, Fourcroy s'adonnait à la chimie. Il trouva bientôt les occasions de se faire connaître. Aidé par le savant Buquet, son professeur, qu'il remplaça plusieurs fois, et qui lui prêtait un amphithéâtre, il ouvrit des cours particuliers. La beauté de sa voix, la pureté et l'élégance de son langage, sa chaleur, sa clarté, attirèrent à ses leçons un concours prodigieux d'auditeurs dont quelques-uns, étrangers à la chimie, venaient pour le seul plaisir de l'entendre. Sa réputation s'étendit en peu de temps, et devint si générale, qu'il obtint, en 1784, la chaire de chimie au Jardin du roi, vacante par la mort de Macquer. L'année suivante, une place étant venue à vaquer à l'académie des sciences, il y fut admis, et bientôt il passa de la section d'anatomie, où il était entré, dans celle de chimie, à laquelle il appartenait plus naturellement. Ce qui fut plus honorable pour lui encore, c'est son admission dans

la société de Lavoisier, qui, de concert avec les premiers savans de l'époque, préparait par ses travaux assidus ces grandes découvertes qui ont si heureusement modifié l'enseignement de la chimie. Fourcroy fut un des inventeurs de cette nouvelle nomenclature qui est elle-même une analyse de la science, et a le mérite de définir les substances qu'elle désigne. Cependant il répandait les nouvelles découvertes par ses écrits autant que par ses leçons; 6 éditions de son *Cours de chimie* publiées en 20 ans, prouvent assez le talent avec lequel il traitait cette matière. Elles constatent aussi les progrès que cette science a faits dans un si court espace. La première, qui date de 1787, dit M. Cuvier, n'a que 2 volumes, sans être trop concise, et la 6^{me}, de 1801, en a 10 sans rien contenir de trop. Cependant la fortune de Fourcroy était toujours très-médiocre et restait bien au-dessous de son mérite. La reconnaissance et l'amitié le liaient à une société qui était regardée comme ennemie par les principaux corps savans, et cette injustice s'étendait jusque sur lui. L'indignation qu'il en éprouva le disposa sans doute à voir avec plaisir la destruction des corps privilégiés. C'est à cette époque que la révolution éclata. Il n'y figura en aucune manière avant l'année 1792, époque où il fut élu membre du corps électoral de Paris, qui le nomma 5^{me} suppléant à la convention nationale, où il n'entra que l'année suivante, long-temps après la mort de Louis XVI. Tant que dura la

dictature de Robespierre, membre du comité d'instruction publique et du comité des armes, Fourcroy ne s'occupa qu'à rétablir l'enseignement, et à créer de nouveaux moyens de défense. Il fut assez heureux pour soustraire à la persécution plusieurs savans compromis par leurs opinions. La calomnie néanmoins ne le ménagea point sous ce rapport; et quand Chénier n'a pas pu sauver son frère, on reprocha à Fourcroy de n'avoir pas sauvé Lavoisier, qui fut assassiné comme fermier-général. Cette calomnie est celle qui l'a le plus douloureusement affecté. Après le 10 thermidor, appelé au comité de salut public, il fit organiser l'école Polytechnique, fit créer les 5 grandes écoles spéciales de médecine, et décréter la formation de l'école Normale. Il coopéra à l'organisation de l'institut national, et à celle de toutes les institutions utiles qui furent établies à cette époque de régénération. De la convention dissoute, il passa au conseil des anciens, où il siégea deux ans. Rendu à lui-même, il ne s'occupait plus que de science quand s'opéra la révolution du 18 brumaire. Le premier consul, qui voulait s'entourer de tous les genres de capacité, appela Fourcroy dans le conseil d'état, où il fut attaché à la section de l'intérieur. Bientôt après, il fut nommé directeur-général de l'instruction publique. C'est lui qui substitua au plan trop vaste, d'après lequel l'instruction avait été organisée en l'an 5, celui qui a précédé l'établissement de l'université. Écartant toutes les préventions que la morale ne

justifiait pas, il appela au professorat tous les hommes qui en étaient dignes, et leur traça leurs devoirs par des instructions qui sont des modèles. Lors de la création de l'université, la direction de ce grand corps, dont il avait préparé l'organisation, fut néanmoins confiée à une autre personne, à M. de Fontanes. Fourcroy ne fut pas insensible à cette exclusion; qui ne tenait pourtant à aucune cause injurieuse pour lui. L'empereur s'occupait à le lui prouver, et venait de lui assigner une dotation de 20,050 fr., comme comte de l'empire, quand frappé d'une apoplexie foudroyante, dans le moment où il signait des dépêches, Fourcroy mourut le 16 décembre 1809. Son titre et sa dotation passèrent à son fils, qui avait embrassé la carrière des armes, et est mort honorablement sur le champ de bataille de Lutizen. Fourcroy était membre de l'institut, et de toutes les associations savantes de la capitale. Il était de plus professeur de chimie au Jardin des plantes, à l'école Polytechnique; et indépendamment des leçons qu'il faisait dans les écoles spéciales, il fit long-temps le cours de chimie à l'athénée de Paris. Il préféra toujours la qualité de professeur aux titres les plus brillans que la fortune puisse donner, et il a toujours tenu l'honneur d'en remplir les fonctions. Il avait raison. C'est sous ce rapport surtout qu'il marchait de pair avec les hommes supérieurs de cette époque, où l'on en comptait tant. Doué d'un esprit aimable et pénétrant, doué de l'humeur la plus égale et la

plus facile, Fourcroy aimait à rendre service, et n'oubliait pas les services qu'on lui avait rendus. Dominé cependant par une secrète inquiétude, effet des injustices qu'il avait éprouvées dans sa jeunesse, il était trop enclin à voir, dans les événemens qui le contrariaient, les résultats d'une malveillance cachée. Peut-être cette disposition d'esprit a-t-elle hâté sa fin. Il se regardait comme disgracié depuis l'organisation de l'université, et ce doute se changea en certitude, quand il ne se vit pas compris dans la première distribution des dotations que Napoléon accorda aux conseillers-d'état. Il tomba dès-lors dans une mélancolie que ses amis essayèrent en vain de combattre. L'un d'eux, c'était Corvisart, le compagnon de toutes ses études, pensant qu'un remède moral pouvait seul guérir une maladie morale, se détermina à parler de l'état de Fourcroy à Napoléon, dont il était médecin. Saisissant le moment où ce prince paraissait douter que le chagrin fût une maladie mortelle, vérité qui depuis ne lui a été que trop démontrée: «Oui, sire, on meurt de chagrin, lui dit-il avec l'accent le plus affirmatif, et je connais quelqu'un qui dans ce moment se meurt de cette maladie. — Eh qui donc? répliqua vivement l'empereur. — C'est Fourcroy, sire. — Vous croyez..... mais, rassurez-vous, je me suis occupé de sa guérison.» En effet, la dotation qu'il avait faite à Fourcroy était signée depuis plusieurs jours. «Allez le voir, ajouta-t-il, et vous me rapporterez de ses nouvelles.» Pendant cet-

te conversation, Fourcroy expirait. Il était comte de l'empire, conseiller-d'état, directeur de l'instruction publique, et commandant de la légion-d'honneur. Fourcroy a laissé différens ouvrages, très-estimés, qui presque tous ont rapport à la science dans laquelle il s'est rendu si célèbre; tels sont: 1° *Essai sur les maladies des artisans*, traduit du latin de Ramazzini, et auquel il a ajouté des notes et des éclaircissemens, 1777, in-12; 2° *Leçons d'histoire naturelle et de chimie*, 1781, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, ainsi que nous l'avons dit, a eu successivement plusieurs éditions; et son auteur, le voyant continuellement s'étendre par les nouvelles découvertes qui se faisaient chaque jour, se détermina à le publier de nouveau sous le titre: *Système des connaissances chimiques, et de leur application aux phénomènes de la nature et de l'art*, 1801, 6 vol. in-4°, ou 11 vol. in-8°. Cet ouvrage est l'analyse des cours de Fourcroy, tels qu'il les faisait dans les derniers temps de sa vie. 5° *Mémoires et observations, pour servir de suite aux élémens de chimie*, 1784, in-8°; 4° *Principes de chimie à l'usage de l'école vétérinaire*, 2 vol. in-12; 5° *l'Art de connaître et d'employer les médicamens dans les maladies qui attaquent le corps humain*, 1785, 2 vol. in-8°; 6° *Entomologia parisiensis*, de Geoffroy, a eu, en 1785, une nouvelle édition de Fourcroy, en 2 vol. in-12; 7° en 1787, il a travaillé avec Lavoisier, Guyton-Morveau et Bertholet, à la *Méthode de nomenclature chimique*, in-8°, et à laquelle Hassenfratz et Adet ont depuis adap-

té un nouveau système de caractères chimiques; 8° *Essai sur la phlogistique et sur la constitution des acides*, 1788, in-8°. Cet ouvrage, traduit de l'anglais, a été augmenté de notes par Fourcroy, Lavoisier, Bertholet, Guyton-Morveau, etc. 9° *Analyse chimique de l'eau sulfureuse d'Enghien, pour servir à l'histoire des eaux sulfureuses en général*, 1788, in-8°, par Fourcroy et de La Porte; 10° *Annales de chimie, ou recueil de mémoires concernant la chimie, et les arts qui en dépendent*, de 1789 à 1794, 18 vol. in-8°, par Fourcroy, Lavoisier, Bertholet, Guyton-Morveau, Monge, Diettrich, Hassenfratz et Adet; 11° *La médecine éclairée par les sciences physiques*, 1791-1792, 12 vol.; 12° *Philosophie chimique, ou Vérités fondamentales de la chimie moderne disposée dans un nouvel ordre*, 1792, in-8°. Cet ouvrage a eu une seconde édition, en 1795, enrichie de notes, et augmentée des nouvelles découvertes; 13° *Tableaux pour servir de résumé aux leçons de chimie faites à l'école de Médecine de Paris, pendant 1799 et 1800*. Outre ces divers produits du génie de ce savant et célèbre chimiste, on a encore de lui la partie entière qui a rapport à cette science, dans l'*Encyclopédie* par ordre des matières; et différens articles dans la correspondance et dans le *Journal de l'École Polytechnique*. La Faculté de médecine de Paris, voulant rendre à Fourcroy le tribut d'estime que lui ont acquis ses vastes et utiles connaissances, a décidé, le 21 décembre 1809, qu'un buste de ce savant serait exécuté en

marbre statuaire, et placé dans le lieu des séances de la Faculté, et qu'une inscription latine, gravée au bas, rappellerait les services qu'il a rendus à la société, et les progrès qu'il a fait faire à la science. C'est ainsi qu'on s'honore en honorant le mérite.

FOURCROY DE RAMÉCOURT (CHARLES-RENÉ DE), maréchal-de-camp du génie, est né à Paris, le 19 janvier 1715. Son père, avocat au parlement, le destinant à la carrière du barreau, dirigea toutes ses études, mais ne put l'empêcher de se livrer en secret aux sciences exactes, pour lesquelles il avait un goût irrésistible. Il s'y appliqua avec une telle ardeur, qu'il acquit en fort peu de temps les connaissances exigées pour entrer dans l'arme du génie, où il se fit admettre à l'âge de 20 ans. Après quelques années de travaux assidus, la guerre de 1740 lui offrit l'occasion de déployer son talent, et il fit les campagnes de cette époque avec beaucoup de distinction sous les ordres du maréchal d'Asfeld. Vingt ans après, dans la guerre de sept ans, il se trouvait commandant du corps des ingénieurs des côtes de Bretagne, et fit ensuite la campagne de Portugal, dans laquelle il mérita les plus grands éloges. La paix vint enfin permettre à Fourcroy de se livrer à ses travaux scientifiques, et il chercha particulièrement à étendre ses connaissances; possédant une grande facilité, et un goût excessif du travail, il se livra à l'étude de la physique et de l'histoire naturelle, et ses expériences eurent les résultats les plus avantageux.

Sa réputation de savant s'étendit, et parvint jusqu'à l'académie des sciences, qui l'honora du titre d'associé libre, et le nom de Fourcroy fut bientôt célèbre. Ses travaux ayant été récompensés d'une manière aussi flatteuse, fixèrent sur lui l'attention du gouvernement, qui, après l'avoir revêtu du grade de maréchal-de-camp, l'employa au ministère de la guerre en qualité de directeur de la division du corps du génie. En 1776, après avoir occupé cette place pendant quelques années, Fourcroy la quitta, et fut nommé inspecteur-général de son arme. Il est mort à Paris, le 12 janvier 1791, âgé de 76 ans, et laissant des mémoires très-intéressans sur différens sujets. Tels sont : 1° *l'Art du tuilier-briqueur et l'Art du chausfournier*, qui ont été insérés dans le recueil des descriptions publié par l'académie des sciences, et dans lesquels on trouve des détails sur les diverses espèces de pierres à chaux; l'auteur indique la Lorraine comme la province de France qui en fournit en plus grande abondance; 2° *Mémoires sur la fortification perpendiculaire*, in-4°; 3° *Plan de communication entre l'Escaut, la Sambre, l'Oise, la Meuse, la Moselle et le Rhin, pour réunir toutes les parties intérieures de la France*. Cet ouvrage, dont la conception est entièrement due à l'auteur, contient des vues grandes et nobles d'utilité publique. On doit encore au génie de Fourcroy des *Observations microscopiques*, insérées dans le *Traité du cœur* de Senac; des remarques et des descriptions qui font partie

de l'ouvrage de Duhamel, intitulé *Traité des pêches*, et des réflexions curieuses qu'il a ajoutées à celui de Lalande sur *les Marées*. Enfin on remarque dans tous les écrits de ce savant ingénieur un grand esprit d'observation, établi sur des connaissances étendues et profondes.

FOURCROY DE GUILLERVILLE (JEAN-LOUIS DE), frère du précédent, est né à Paris, en 1717. Il entra d'abord dans la compagnie des cadets gentilshommes, qui se trouvait alors à Rochefort, et partit ensuite pour l'Amérique avec le grade d'officier d'artillerie. Après avoir passé 20 ans à Saint-Domingue, où il s'était livré à des observations suivies sur l'éducation physique et l'histoire naturelle des enfans, il quitta le service, revint en France, et continua sur ses propres enfans les observations déjà nombreuses qu'il avait commencées en Amérique. Dès son retour dans sa patrie, il se retira à Clermont-sur-Oise, où il acheta une charge de conseiller au bailliage; mais à l'époque de la révolution, ayant perdu cette charge par suite de l'abolition des droits, il fut nommé juge au tribunal civil, et conserva cet emploi jusqu'à sa mort, arrivée en 1799. Fourcroy a publié deux ouvrages très-estimés, fruit de ses observations, et qui ont pour titre : 1° *Lettres sur l'éducation des enfans du premier âge*, Paris, 1770, in-8°; 2° *Les enfans élevés dans l'ordre de la nature, ou abrégé de l'histoire naturelle des enfans du premier âge, à l'usage des pères et mères de famille*, Paris,

1774, in-12, seconde édition, en 1785, in-12. Ce dernier écrit a été traduit en allemand, par K. F. Cramer, en 2 vol. in-8°.

FOURIER (JOSEPH, BARON), né à Auxerre, département de l'Yonne, s'appliqua dès sa jeunesse à la littérature et aux sciences. Élevé à l'école militaire d'Auxerre, il avait achevé à 15 ans le cours de ses études. Il composa, 5 ans après, un mémoire de hautes mathématiques, qui contient des découvertes importantes. Nommé professeur à l'école Polytechnique de France, M. Fourier contribua beaucoup aux premiers succès de ce grand établissement. Ayant reçu du directoire l'ordre de se rendre en Égypte, avec l'armée française, il fut nommé par ses collègues secrétaire perpétuel de l'institut d'Égypte, qui devait bientôt publier un monument immortel de cette expédition. Il remplit dans ce même temps les fonctions de commissaire du gouvernement près le divan du Caire, et exerça sur cette assemblée administrative l'influence d'un esprit modéré, sage et bienveillant. Il fut aussi chargé de diverses négociations avec les beys et leur famille, et les chefs de l'armée ottomane. Le traité conclu avec Mourad fut aussi rédigé en commun par M. Fourier et par Setté Nefisé, femme célèbre, qui sous les gouvernemens d'Ali-bey son époux, et ensuite de Mohamed-bey et de Mourad, avait donné l'exemple des plus rares qualités, et qui joignait l'autorité d'un grand caractère à celle d'une longue expérience. Lorsque l'armée d'Orient perdit le général

Kléber, M. Fourier prononça, aux obsèques de ce grand homme, en présence de toute l'armée, un discours remarquable, et se montra le digne interprète de la douleur publique. Dans le temps que le premier général en chef de l'armée d'Orient se rendait en France, deux commissions littéraires partaient du Caire pour visiter l'ancienne capitale de l'Égypte, et décrire les monumens qui ornent depuis tant de siècles le rivages du Nil. C'est à ce voyage mémorable que l'on doit l'ouvrage que les Français ont publié. M. Fourier présidait une de ces commissions. Après son retour en France, il fut unanimement choisi pour rédiger la préface historique de la description de l'Égypte. Ce discours préliminaire est trop connu, pour qu'il soit nécessaire de rappeler le jugement qui en a été porté en France, en Angleterre et en Allemagne. Le temps a confirmé tous ces suffrages : telle est la prérogative des écrits que l'adulation n'a point dictés, mais qui inspirent le respect pour la vérité, le sentiment de l'honneur national, la connaissance approfondie de l'histoire et des arts. L'auteur a écrit ce discours à Grenoble, chef-lieu du département de l'Isère, dont il était préfet depuis la fin de l'année 1801. Il occupa cette place jusqu'en 1815. Il a maintenant la concorde dans cette contrée, a servi le gouvernement avec zèle, et s'est montré le défenseur et l'ami de tous les habitans. Le plus remarquable de ses travaux administratifs, est le dessèchement des marais de Bourgoin, auprès

de Lyon, entreprise immense, à laquelle le malheureux Didier a pris une part honorable, et dont le but principal était d'assainir le territoire de 40 communes. Le préfet a déterminé le succès de cette opération, en conciliant les principaux intérêts. Ce dessèchement que l'on avait tenté inutilement depuis plusieurs siècles, a fait disparaître sans retour des maladies funestes. Le 7 mars, 1815, lorsque Napoléon entra dans la ville de Grenoble, M. Fourier se rendit à Lyon, où il se présenta à ce prince, qui, plein de confiance pour un homme honoré long-temps de ses bienfaits, le nomma préfet du Rhône. M. Fourier n'exerça que peu de semaines ces fonctions importantes; il fut remplacé, au commencement du mois de mai, par M. Pons de Gette. Depuis ce temps, M. Fourier réside à Paris, et s'est consacré sans réserve à ses travaux littéraires et scientifiques. L'académie des sciences le choisit pour un de ses membres, en 1815; cette première élection ne fut point confirmée par le roi. L'année suivante, l'académie le nomma une seconde fois; il eut tous les suffrages, et cette élection fut approuvée. Il a publié un grand ouvrage d'analyse mathématique, qui a pour objet de soumettre au calcul les lois du mouvement de la chaleur, question qui intéresse à la fois l'utilité publique, et les principaux phénomènes de la nature. Il est auteur de plusieurs autres écrits publiés dans les collections académiques. Les principaux sont : *Mémoire sur la statique* (Journal de l'École Polytechni-

que). *Préface historique de la description de l'Égypte. Mémoire sur les antiquités astronomiques de l'Égypte*, contenant l'explication des zodiaques égyptiens. C'est M. Fourier qui a traité le premier cette importante question. Ses opinions ont été présentées d'une manière inexacte dans divers articles des journaux. Il est nécessaire de recourir aux mémoires que l'auteur a insérés dans le grand ouvrage d'Égypte (*Description de l'Égypte. Antiquités. Mémoires et questions sur la théorie analytique de la chaleur, sur la chaleur rayonnante, sur les températures terrestres, sur la température des habitations* (Annales de chimie et de physique, et Bulletin des sciences de la société philomatique). *Principes mathématiques de la population* (Mémoires statistiques de la ville de Paris). *Théorie analytique de la chaleur*, in-4°. *Rapport sur les tontines, et les caisses d'assurance* (Mémoires de l'académie des sciences de Paris.)

FOURNIER (CHARLES), dit l'Américain, est né en Auvergne, d'une famille roturière recommandable. Il possédait en Amérique une habitation considérable qui fut incendiée lors des premiers troubles de cette colonie; et c'est, sans doute, au séjour qu'il a fait dans ces contrées, avant la révolution, qu'il doit le surnom de l'Américain. La vie de cet homme est un nouvel exemple des vicissitudes humaines, et du danger de prendre part aux révolutions quand on n'a point le génie qui maîtrise les événemens, ou le bonheur qui empêche d'en être

victime. Si Fournier ne s'est fait remarquer par aucune de ces actions publiques qui honorent leur auteur, du moins ne paraît-il pas constant qu'il soit réellement coupable des traits odieux qui ont fourni aux différens gouvernemens de la France, qui se sont succédé pendant vingt ans, des motifs de persécutions, et aux biographes, trop souvent les échos du pouvoir ou de l'esprit de parti, matière à des récits mensongers ou à d'atroces calomnies. Nous ne prétendons pas absoudre Fournier du rôle qu'il a joué dans la révolution : il fut trop souvent témoin des plus épouvantables forfaits ; mais il ne prit point part, comme on l'en a accusé, aux massacres des prisons de Paris, dans les funestes journées de septembre 1792, et ne fut point coupable du guet-à-pens commis sur le général La Fayette, lors de l'insurrection du Champ-de-Mars, le 17 juillet 1791, pendant laquelle le général faillit être atteint d'un coup de pistolet tiré à bout portant. Nous ne dissimulerons pas qu'au 10 août Fournier commandait le bataillon de Marseillais qui concourut si puissamment à l'attaque du château des Tuileries. Sans doute plusieurs des vainqueurs usèrent avec cruauté de la victoire ; mais si l'humanité en gémit, peut-on oublier, à cette époque d'une si grande effervescence populaire, combien la résistance avait été opiniâtre, et devait exaspérer des hommes qui voulaient, les armes à la main, vaincre ce qu'ils appelaient des rebelles, des ennemis du peuple, mais non les assassi-

ner ? les assassinats de ce jour sont les crimes de quelques individus désavoués de tous les partis. Fournier, d'ailleurs, n'était qu'un instrument. Danton, Robespierre, Marat et Collot-d'Herbois ne lui permettaient ni de diriger, ni d'arrêter le mouvement. L'opinion se fixa sur lui, parce qu'il était seul en évidence, et dès lors il devint l'objet d'une constante et défavorable prévention. Pour son malheur, il fut chargé de l'escorte des prisonniers que l'on conduisait d'Orléans à Paris. On sait que près de Versailles ces infortunés furent misérablement assassinés. L'opinion publique s'indigna justement de ce crime ; Léonard Bourdon et Marat le rejetèrent simultanément (à la tribune des Jacobins et à celle de la convention nationale) sur Fournier, chef du détachement qui formait l'escorte. Il voulut prouver qu'il n'avait pas été en son pouvoir de l'empêcher ; mais Léonard Bourdon et Marat dominaient l'opinion : Fournier fut arrêté, et resta détenu jusqu'à la révolution du 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794). Avant et après cette époque, Léonard Bourdon, son éternel ennemi, et sur qui pesait, comme représentant en mission, la responsabilité morale de l'assassinat des prisonniers d'Orléans, et ses autres persécuteurs n'avaient point osé le faire mettre en jugement. Après la chute de Robespierre, Fournier recouvra la liberté ; mais toutes les fois que le gouvernement sévissait contre certains hommes de la révolution, il était compris au nombre des proscrits. En vain il

avait publié plusieurs mémoires pour se justifier et demander des juges ; prisonnier ou citoyen obscur, il ne fut point écouté. La courte durée des gouvernemens de partis, de plus grands intérêts sous des gouvernemens forts, permettent rarement de descendre à des actes de justice envers des simples particuliers, et Fournier resta toujours sous le poids d'une fatale prévention. A l'époque de l'explosion de la machine infernale (5 nivôse an 9), attribuée d'abord au parti des jacobins, puis au parti contre-révolutionnaire, Fournier, considéré comme un des plus attachés au premier, fut compris au nombre des 173 déportés qui, sans aucun jugement, et par une de ces mesures de haute politique dont on a tant abusé depuis, furent jetés sur les côtes des îles Sèches. Ses compagnons d'infortune y périrent. Accoutumé au climat dévorant des Antilles, il survécut seul au désastre commun, et parvint, aidé des secours d'une créole qui, pendant sa longue carrière, ne l'a jamais quitté, à la Guadeloupe, où Victor Hugues, son ancien ami, commandait pour l'empereur, et faisait une guerre vigoureuse aux Anglais. Fournier fut employé sur les corsaires du commandant impérial, et y donna de nombreuses preuves de courage. La colonie, réduite à ses seules forces, ayant passé sous la domination de l'Angleterre, en 1803, Fournier revint en France avec un grade d'officier supérieur. Arrêté, en 1815, par mesure de sûreté générale, il demanda encore des juges ; il fut remis en liberté.

Accablé d'années, de blessures et d'infirmités, il vit dans un état voisin de l'indigence.

FOURNIER SARLOVESE (LE COMTE FRANÇOIS), lieutenant-général, commandant de l'ordre de la légion-d'honneur, et chevalier de Saint-Louis, est né en 1775, dans le Périgord. Ses parens, le destinant au barreau, dirigeaient ses études vers ce but ; mais, en 1792, il abandonna entièrement cette carrière pour celle des armes, et entra dans un régiment de dragons en qualité de sous-lieutenant. A cette époque, où la révolution était dans ses crises les plus violentes, la France eut beaucoup d'ennemis à combattre, et le jeune Fournier se distingua par sa bravoure. Après avoir mérité plusieurs grades sur le champ de bataille, il parvint à celui de colonel, en 1798, à peine âgé de 23 ans, et le commandement du 12^{me} régiment de hussards lui fut confié. Bonaparte, nommé général en chef de l'armée d'Italie, voulut s'attacher le colonel Fournier, dont il savait apprécier les talens militaires. Les champs de Marengo, la vallée d'Aoste, les rives de la Chiusella, Montebello, furent successivement les théâtres de sa valeur. A l'époque où le général Bonaparte fut nommé consul à vie, le colonel Fournier, qui plusieurs fois avait manifesté un esprit d'opposition aux projets du futur empereur, fut arrêté sous le prétexte d'une conspiration tramée contre la sûreté de l'état. Les scellés devaient être apposés sur les papiers du colonel ; amené le lendemain à son domicile pour assister à cette ap-

position, il enferma ses gardiens dans son appartement, et s'échappa. Cependant il fut repris quelques jours après et conduit au Temple, d'où il ne sortit que pour être exilé en Périgord. L'amiral Villeneuve fut, peu après, chargé d'une expédition en Amérique, et le colonel Fournier reçut l'ordre de s'embarquer pour l'accompagner. On sait quels furent les résultats de cette expédition; et les événemens de cette guerre ayant ramené le colonel Fournier en France, il fut de nouveau envoyé en Périgord. Toutefois, ne pouvant résister au désir de partager la gloire qu'acquerrait la grande-armée en Allemagne, il redemanda du service, et fut appelé à cette grande-armée si célèbre dans les fastes militaires de la France. Quelques momens avant la fameuse bataille d'Eylau, l'empereur lui tint ce propos si connu : *Colonel, dans votre affaire, il faut un baptême de sang.* Le colonel Fournier fut nommé membre de la légion-d'honneur, et général de brigade après la bataille de Friedland, en 1807, où il s'était particulièrement distingué, et fut ensuite envoyé en Espagne; il y fit les campagnes de 1808 et 1809, sous les ordres du maréchal Ney, et obtint, avec le titre de comte, la croix de la légion-d'honneur. Cependant Napoléon rassemblait toutes ses forces pour entreprendre la campagne de Russie, célèbre par les plus beaux faits d'armes, et par les plus grands malheurs. Le général Fournier, rappelé à la grande-armée, participa à cette funeste ex-

pédition; il reçut à la Bérézina le grade de général de division; et après s'être distingué dans la campagne de 1813, il obtint pour récompense la croix de commandant de la légion-d'honneur. Cependant l'empereur ayant conçu contre cet officier-général de nouvelles défiances, M. Fournier fut arrêté, et conduit à Mayence, d'où il parvint à s'échapper; et lorsque les armées françaises se furent retirées, il écrivit pour demander à être jugé. Un décret le destitua de son emploi, et le mit en surveillance illimitée; il revint donc en Périgord, et ne tarda pas, au retour du roi, à recouvrer sa liberté et son grade. Nommé chevalier de Saint-Louis, en août 1814, il ne servit pas en 1815. Après le second retour du roi, le général Fournier a été employé comme inspecteur-général de cavalerie, et fait encore partie de l'état-major de l'armée. Il est l'auteur d'un ouvrage intitulé : *Considérations sur la législation militaire.*

FOURNIER (L'ABBÉ MARIE-NICOLAS), célèbre prédicateur et parent de l'abbé Emery, est né en 1758, dans le pays de Gex. Après avoir fait avec distinction sa licence, il entra dans la congrégation de Saint-Sulpice, et devint, en 1790, professeur de théologie au séminaire d'Orléans, puis grand-vicaire d'Auch. Il revint dans la première de ces villes, où il passa, caché dans la maison d'un ami, le temps de la tourmente révolutionnaire. On n'entendit reparler de l'abbé Fournier que vers la fin du gouvernement directorial. A cette époque, il revint

à Paris, et prêcha dans plusieurs paroisses, où il attira la foule dans les années 1799, 1800 et 1801. Le gouvernement consulaire était alors établi. Il paraît que les maximes prêchées par l'abbé Fournier lui déplurent, puisque ce prédicateur fut arrêté par ordre du préfet de police Dubois, conduit à Bicêtre et enfermé avec les fous. Lorsque ses amis furent instruits du lieu de sa détention, ils sollicitèrent en sa faveur, mais ce fut inutilement; au bout de dix jours, le préfet le fit transférer à Turin, où on l'enferma dans la citadelle. Il y demeura 3 ans. Au bout de ce temps, le cardinal Fesch s'intéressa à son sort, obtint sa liberté, et l'emmena à Lyon, où il recommença à prêcher, sans doute sur un ton qui ne donnait pas d'inquiétude au gouvernement, puisqu'il fut, peu de temps après, grâces à l'intervention de son protecteur, nommé chapelain de l'empereur Napoléon. M. Fournier revint à Paris en 1805, prêcha de nouveau dans la capitale, et s'y vit toujours entouré d'un auditoire nombreux, sinon de fidèles, du moins de curieux et d'amateurs. Nommé évêque de Montpellier en 1806, il reçut en cette qualité l'onction sainte, le 8 décembre de la même année, des mains du cardinal Fesch lui-même. Il fut l'un des Pères du concile tenu en 1811; mais quelques opinions hasardées dans cette assemblée attirèrent sur lui la disgrâce de l'empereur. L'abbé Fournier est resté évêque de Montpellier depuis la seconde restauration.

FOURNIER (PIERRE NICOLAS),

architecte, antiquaire et littérateur, naquit à Paris en 1747, et mourut à Nantes le 20 septembre 1810. Fils d'un financier, et destiné à suivre la même carrière, Fournier, né avec d'heureuses dispositions, fut mis par son père au collège du Plessis; mais, entraîné par la fougue de sa jeunesse, il n'y termina point ses études, et fut, par forme de correction, enfermé dans un couvent, dont il ne sortit que pour entrer dans le régiment de Colonel-général, où il ne resta que peu de temps, et passa successivement dans celui de La Rochefoucauld et dans l'artillerie royale de la marine. Ce dernier corps fut celui dans lequel il parut se plaire. Il y demeura 13 ans, et le quitta en 1785, époque où la paix rendait ses travaux militaires sans utilité. Se trouvant en Bretagne, il se fixa à Nantes, où bientôt il obtint l'administration du grand théâtre. Après les événemens du 14 juillet 1789, Fournier fut l'un des premiers qui firent adopter aux Nantais le signe de la liberté; et quand les citoyens préludèrent à l'établissement d'une garde nationale, en formant provisoirement des compagnies armées, il fut nommé capitaine de l'une de ces compagnies. Au mois de novembre 1792, il fut fait chef de bataillon et ingénieur de la garde nationale. Lorsque la convention nationale semblait avoir à redouter la double influence des jacobins et de la commune de Paris, plusieurs départemens en prirent occasion d'envoyer près d'elle des forces destinées à la protéger, en même temps qu'elles veilleraient

au maintien de la liberté publique. Nommé commissaire civil du détachement de la Loire-Inférieure, Fournier se rendit avec ce détachement dans la capitale; mais la convention, redoutant sans doute une force armée qu'elle n'avait point appelée à sa défense, rendit, le 5 mars 1795, un décret qui ordonnait à ces volontaires de rentrer dans leurs foyers. Fournier s'en retournait avec ses compatriotes, lorsque, passant par Orléans le 15 mars, il fut requis par les représentans Collot-d'Herbois et Laplanche de veiller à la sûreté de Bourdon de l'Oise, dont les jours étaient, dit-on, menacés. Obligé ensuite de prendre part à la guerre de la Vendée, il se conduisit avec distinction dans plusieurs combats où 55 de ses hommes périrent, et 90 furent blessés. Rentré à Nantes avec les débris de son détachement, il s'y trouvait lorsque les armées royales de l'Anjou et du Poitou assiégèrent cette ville le 50 juin, et il fut chargé d'en diriger les fortifications. Commandant d'arrondissement, il défendit avec beaucoup de courage le quartier de Gigan. Son patriotisme ne l'empêcha pas d'être compris plus tard parmi les 152 Nantais que le proconsul Carrier destinait à la mort, et qui faillirent plusieurs fois d'y être livrés durant le pénible trajet qu'ils firent de Nantes à Paris. Incarcéré, ainsi que ses compagnons d'infortune, dans les prisons de la capitale, il y demeura un an, et n'en sortit qu'après le 9 thermidor, par un jugement du tribunal révolutionnaire, qui les acquitta tous. Fournier retourna

à Nantes, où dès ce moment il cessa de s'occuper de politique pour se livrer aux arts et à la littérature. Nommé architecte-voyer et chargé de construire des aqueducs dans la ville, il faisait faire des fouilles à cet effet, quand le hasard lui fit découvrir plusieurs médailles anciennes. Les fouilles furent alors dirigées en différens sens, et ce nouveau travail ne fut point inutile, puisque des tombeaux antiques, des monumens romains de tous les âges, et un grand nombre de médailles des premiers temps de la monarchie française en furent le fruit. Ces monumens ont été pour Fournier l'objet de plusieurs mémoires et de dissertations très-savantes, que la société des sciences, lettres et arts de Nantes a recueillis avec soin. L'auteur a, de la réunion de ces mémoires, imprimés d'abord séparément, formé un corps d'ouvrage sous le titre d'*Antiquités de Nantes*. Un grand nombre de dessins ornent ce précieux manuscrit, qui est soigneusement conservé dans la bibliothèque publique. On y trouve aussi, tracé de la main de Fournier, un *Plan de la ville de Nantes*, telle qu'elle était au commencement du 15^{me} siècle, accompagné d'une dissertation très-savante. Fournier, simple dans ses mœurs et savant sans orgueil, emporta au tombeau l'estime de ses compatriotes. Il était, lorsqu'il mourut, archiviste de la commune de Nantes, conservateur des monumens de cette ville, membre de sa société des sciences, lettres et arts, et correspondant de l'académie celtique.

FOURNIER DE PESCAÏ

(FRANÇOIS), docteur en médecine, secrétaire du conseil de santé au ministère de la guerre, et chevalier de la légion-d'honneur, né le 7 septembre 1771, à Bordeaux, habita long-temps Bruxelles, qui le compte au nombre des fondateurs de la société de médecine. Il professa aussi à l'école de médecine de la même ville la pathologie générale. Lorsque le prince des Asturies, aujourd'hui Ferdinand VII, roi d'Espagne, résidait à Valençai, il fixa près de lui M. Fournier, en le nommant son médecin; et lorsque ce dernier cessa d'en faire le service, il reçut du prince une pension. M. Fournier, qui a concouru à la rédaction de plusieurs journaux et ouvrages scientifiques, s'est fait connaître comme médecin, comme poète et comme littérateur, par les productions suivantes : 1° *Essai historique et pratique sur l'inoculation de la vaccine*, Bruxelles, 1801-1808, in-8°, avec figures; 2° *Du tétanos traumatique*, mémoire couronné en 1802, par la société de médecine de Paris, Bruxelles, 1805, in-8°; 3° *Encore un mot sur Conaxa et les Deux Gendres, ou lettre d'un habitant de Versailles*, ouvrage en faveur de l'auteur des *Deux Gendres*, Paris, in-8°, 1811; 4° *Le vieux Troubadour, ou les Amours*, poëme en 5 chants, traduit de la langue romane, sur un manuscrit du 11^me siècle, Paris, 1812, in-12; 5° *Les Étrennes, ou Entretiens des morts* (sous le nom de Francis Edmond), Paris, 1815, in-8°; 6° *Nouveau projet de réorganisation de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie en France*, Paris,

1817, in-8°. M. Fournier est un des collaborateurs du *Journal des sciences médicales* et de la *Biographie universelle*. Il a enrichi l'un et l'autre de ces ouvrages d'un grand nombre d'articles intéressans.

FOURQUEVAUX (LE MARQUIS DE), était membre du corps-légitimatif au moment de la dissolution du gouvernement impérial, et remplit, en 1814, les mêmes fonctions sous le gouvernement du roi, au nom du département de la Haute-Garonne. Lorsqu'on discutait, le 22 octobre, le projet de loi relatif à la restitution des biens des émigrés non vendus, il le combattit, parce qu'il prétendit que cette restitution devait être entière. Il invoqua à cette occasion, non la générosité, mais la justice de la chambre, et soutint qu'il n'y avait qu'une restitution ou une indemnité qui pût inspirer une véritable sécurité aux acquéreurs de biens nationaux. Sans cela, dit-il, les émigrés, abandonnés, pourront écrire au-dessus de la porte du lieu de vos séances : « Ici, il n'y a plus d'espérance. » M. Fourquevaux parla, le 17 octobre, sur l'exercice du droit d'exportation pendant l'intervalle des sessions, et développa les dispositions d'un projet de loi qu'il avait présenté le 15 à ce sujet. Ses conclusions ne furent point adoptées. Il s'était précédemment prononcé en faveur du système des licences. M. Fourquevaux n'a point fait partie de la chambre des députés pendant les sessions suivantes.

FOUSSEDOIRE (N.), député à la convention nationale. Au

mois de septembre 1792, par le département de Loir-et-Cher. M. Fousseidoire se réunit à la majorité dans le procès du roi, intimidé sans doute par la violence des opinions, et peut-être par les menaces des membres influens de l'assemblée, avec lesquels il était lié; car il a montré une grande modération, soit pendant sa mission dans le département du Bas-Rhin, soit après son retour à la convention. Au mois de janvier 1795, il proposa de diviser les émigrés en deux classes, prétendant que la plus nombreuse se composait d'hommes que la crainte seule avait engagés à s'expatrier et qu'ils méritaient l'indulgence du gouvernement, tandis que l'on devait traiter avec une grande sévérité ceux qui portaient les armes contre leur patrie. Voici au reste son opinion, qui à cette époque était remarquable par sa franchise, et un esprit de justice peu commun : « La convention » doit être sévère contre les véri- » tables émigrés; mais elle ne » doit pas souffrir qu'on immole » une foule de gens que la terreur » a forcés de fuir. J'ai acquis la » preuve que sur 40,000 indivi- » dus des départemens des Haut » et Bas-Rhin, il y en a à peine » 10 que l'on peut regarder com- » me contre-révolutionnaires. Il » faut que ceux-ci périssent sous » le glaive de la loi. Mais il faut » aussi être juste envers les au- » tres. » Au mois de mars suivant, l'assemblée décréta, sur sa proposition, que la liste des détenus pour délits politiques serait présentée tous les dix jours au comité de sûreté générale. Il fit en-

core décréter dans le même mois la restitution des sommes enlevées par mesures révolutionnaires, et demanda le désarmement simultané des *terroristes* et des *aristocrates*. Lors de l'insurrection populaire du 12 germinal an 3 (1^{er} avril 1795), André Dumont accusa M. Fousseidoire d'avoir excité les groupes à désarmer la garde nationale, et Bourdon de l'Oise demanda son arrestation, et celles de Chasles et de Choudieu, sur lesquels pesait la même suspicion. Rendu à la liberté par l'effet de la loi d'amnistie du 4 brumaire an 4 (26 octobre 1795), M. Fousseidoire se retira dans ses foyers, où il vivait entièrement étranger aux affaires publiques, lorsque après la seconde restauration, une autre loi d'amnistie rendue contre les conventionnels dits *votans*, l'a forcé de s'expatrier. On ne sait où il a fixé son domicile.

FWLER (THOMAS), d'abord pharmacien et ensuite médecin, exerçait la première de ces professions à York, où il était né en 1756, lorsque tout-à-coup le désir lui prit de l'abandonner, pour se livrer à la seconde, qu'il alla étudier à Édimbourg, en 1774. Au bout de 4 ans, il fut en état de soutenir avec succès sa dissertation inaugurale. *Sur le traitement de la variole, principalement à l'aide du mercure*. Dès qu'il eut obtenu le doctorat, il alla demeurer à Stafford, où bientôt les malades de l'hôpital furent confiés à ses soins. Aussi étendue qu'heureuse, la pratique que Fowler employa dans ses traitemens le fit distinguer des mé-





Fox.

médicins qui l'avaient précédé. En 1791, il retourna dans sa ville natale, où il recueillit les encouragemens que méritaient ses talens et sa conduite. Il s'y livra à la fois à des travaux littéraires et cliniques, qui furent interrompus par une maladie grave, dont pourtant il eut le bonheur de se tirer. Il avait repris ses occupations habituelles, lorsqu'en 1796, il fut nommé médecin de l'hospice des quakers aliénés, réunis dans un établissement connu sous le nom de *Retraite*, à quelque distance d'York. Il soutint dans ses importantes fonctions la réputation qu'il avait déjà acquise, et déploya le même talent, la même activité et le même zèle jusqu'à sa mort, arrivée le 22 juillet 1821. Fowler a publié les ouvrages suivans : 1° *Résultats obtenus de l'emploi du tabac, notamment dans les hydropisies et les dyssenteries*, Londres, 1785, in-8° ; 2° *Résultats obtenus de l'arsenic, dans diverses maladies, et surtout dans les fièvres intermittentes*, Londres, 1786, in-8° ; 3° *Résultats obtenus de la saignée, des sudorifiques et des vésicatoires pour la guérison du rhumatisme aigu et chronique*, Londres, 1795, in-8°. On a trouvé dans les manuscrits de ce savant médecin l'esquisse de 6000 observations. Il était membre des sociétés médicales de Londres, d'Édimbourg et de Bristol.

FOX (CHARLES), fils de Henry Fox, lord Holland, naquit le 24 janvier 1748. Il y a eu deux hommes et deux existences dans cet orateur fœmeux : sa vie privée compte peu de jours honorables, mais la gloire de sa vie politique

ne fut obscurcie que par des taches légères. Séparons le mal du bien, et commençons par l'homme, afin de n'avoir plus à nous occuper que des services et de la gloire du citoyen. Charles Fox avait reçu de la nature les dispositions les plus heureuses. Son père les découvrit de bonne heure et les cultiva avec le plus grand soin ; mais il adopta dans la manière de l'élever, un système dont les suites lui firent trop tard connaître tout le danger. Dès sa plus tendre jeunesse, Charles Fox n'éprouva ni résistance à ses vœux, ni obstacle à ses desirs. Loin de mettre un frein à ses passions, son père sembla les favoriser, espérant peut-être les éteindre de bonne heure par la satiété. Mais il est dans le cœur de l'homme des appétits, qui semblables à la flamme, s'accroissent à mesure qu'on les alimente ; telle est la passion du jeu. Lord Holland mit imprudemment à la disposition de son fils des sommes considérables, pour satisfaire cette passion insatiable à laquelle son fils sacrifia, par la suite, sa fortune, son repos, l'estime de ses amis, tout enfin, jusqu'à sa réputation et à sa gloire. Il fit ses études au collège d'Éton, et ses succès confirmèrent les espérances qu'avaient données ses facultés naturelles ; malgré son goût pour la dissipation et les amusemens de toute espèce, ses progrès dans divers genres d'instruction furent grands et rapides. Au sortir du collège, Fox voyagea sur le continent ; pendant son séjour à Paris, il se fit remarquer dans les sociétés par ses

bons mots et ses saillies ; et cet homme, dont vers la fin de sa vie la parure fut si négligée, qu'on le vit souvent siéger dans la chambre des communes vêtu d'un frac usé et d'un sale gilet de buffle, était alors très-recherché dans la forme de ses habits, et donnait le ton à tous les *fashionables* de Londres. Dans le cours de ses voyages, il étudia la langue des peuples qu'il visita ; parvint à parler avec pureté le français et l'italien, et à connaître parfaitement l'histoire et la littérature des peuples modernes. Les voyageurs anglais, de nos jours, poussent l'économie jusques à l'avarice ; ceux d'alors affectaient d'être généreux et même prodigues. Fox voulut aussi se distinguer dans ce genre de luxe national, il altéra sa fortune. A son retour en Angleterre, le jeu, et tous les genres d'excès, ne tardèrent pas à en absorber les restes. Il dissipa en peu de temps les sommes considérables que lui avait procurées la vente d'une terre qu'il possédait dans l'île de Thanet : on eût dit que pour se livrer aux affaires publiques, il avait besoin de se débarrasser des soins qu'exigeaient les siennes ; mais en perdant sa fortune, il perdit le premier principe de la dignité personnelle, l'indépendance. Il préféra généreusement les persécutions des créanciers aux exigences du pouvoir. L'état de gêne perpétuel où le réduisirent ses folles dissipations, est aussi une espèce de servage, et à la longue, toute servitude dégrade l'âme la plus forte : Fox en donna plus d'une fois la preuve ; plus d'une fois sa position fut

telle qu'il se vit forcé, pour subvenir aux premiers besoins, de recourir à des moyens peu honorables. Ses débauches affaiblirent sa robuste constitution. Afin de pouvoir se livrer en même temps à son goût effréné pour les plaisirs, et aux travaux qu'exigeait son caractère d'homme public, il eut recours à un moyen violent : il fit un abondant usage du *laudanum*, et versa lui-même dans son sein le germe de la maladie à laquelle il devait succomber avant le temps où la nature semblait avoir marqué le terme de sa vie. Lorsque pour la seconde fois Fox fut appelé au ministère, il prit d'une manière presque solennelle, l'engagement de renoncer à ses honteux penchans ; et sans doute cette promesse fut faite de bonne foi, mais il ne tarda pas à l'oublier : le naturel revint, et il reprit ses premières habitudes. Cependant il en reconnaissait le danger et la honte. Dans un moment où toutes ses ressources étaient épuisées, où sa popularité était compromise, et où le malheur se présentait à ses yeux sous le plus sinistre aspect, il offrit une peinture frappante de l'état de son âme, dans un écrit intitulé : *Appel aux citoyens de Westminster*. Les grandes crises l'agitaient violemment, mais ne pouvaient ni le décourager ni l'abattre. On rapporte qu'une nuit, il perdit des sommes si considérables au jeu, qu'il en parut atterré. Un de ses amis craignit que Fox ne prit quelque résolution désespérée ; il courut chez lui le lendemain de très-bonne heure, et ne fut pas peu surpris

de le trouver examinant tranquillement une nouvelle édition grecque d'*Hérodote*. On raconte encore de lui l'anecdote suivante : Fox, dont le nom signifie *renard*, en anglais, avait un ami nommé *Hare*, mot qui désigne à la fois un lièvre et un compagnon de débauche. Tous deux poursuivis par leurs créanciers, étaient parvenus à se cacher dans une petite maison de campagne ; mais à la fin leur retraite fut découverte, et une escouade d'huissiers vint les y cerner. Au bruit que fit la troupe ennemie pour ouvrir les portes, les assiégés mirent le nez à la fenêtre, et reconnaissant à quelle espèce de gens ils avaient affaire, Fox, sans se déconcerter, leur demanda si ce jour-là ils chassaient au *lièvre* ou au *renard* ? Cette question dérida les huissiers. Le chef de la troupe engagea M. Fox, sinon pour payer, du moins pour prendre des arrangemens, à désigner une époque, fût-ce même, dit-il en riant aussi, celle du jour du jugement. « Le jour du jugement, » répliqua tranquillement Fox, non : il se traitera, ce jour-là, des affaires beaucoup plus importantes ; remettons, si vous le voulez bien, la nôtre au lendemain. » Ces anecdotes peuvent faire honneur à l'esprit, et si l'on veut, à la fermeté de Fox ; mais elles concluent moins avantageusement pour la délicatesse de ses sentimens. Ajoutons que l'extérieur de cet homme célèbre avait, dans les derniers temps de sa vie, quelque chose de reposant : sa physionomie était dure et sombre ; son nez fortement a-

quilin, ses sourcils épais, son visage large et bouffi, sa taille courte et grosse, formaient un ensemble peu agréable, qui donna lieu à plus d'une caricature piquante : mais cette enveloppe grossière cachait un cœur bon et sensible, un caractère ferme et généreux, une imagination active et féconde, un esprit vif, pénétrant, cultivé, et le don heureux de revêtir ses pensées des formes les plus brillantes ; son éloge comme orateur ne varie dans la bouche de personne. Les hommes les plus accoutumés à l'entendre ne pouvaient se lasser d'admirer son habileté à saisir les questions les plus difficiles, et le discernement avec lequel il analysait les argumens les plus captieux et les plus subtils. Il semblait ne vouloir que vaincre par la puissance de la raison et la clarté des pensées, lors même qu'il séduisait par l'élégance de sa diction ou qu'il subjuguait les esprits par l'éloquence impétueuse de ses discours. Vif et pressant dans l'attaque, habile et prompt dans la défense, jamais ses répliques ne se firent attendre, et moins elles étaient méditées, plus elles étaient remplies de ces traits brûlans et rapides qui frappent et terrassent comme la foudre. Tel il se montre dès son début dans les combats parlementaires ; et cependant, lorsqu'il fut nommé représentant du bourg Maidhurst à la chambre des communes, il n'avait pas encore vingt ans. Cette élection d'un jeune homme, avant l'âge voulu par les lois, pour siéger au parlement britannique, est d'autant

plus remarquable qu'elle ne fut point contestée. Wilkes, nommé député du comté de Middlesex, était alors arbitrairement détenu dans la prison du banc du roi. Il adressa une pétition à la chambre des communes, pour réclamer contre l'injustice qui l'empêchait de siéger dans cette chambre, et pour prouver la légalité de son élection. Fox prit parti dans la discussion à laquelle cette pétition donna lieu ; et lui, qui se montra dans la suite le généreux défenseur des opprimés, s'éleva, sans doute par une erreur de son esprit, contre un homme que poursuivait le pouvoir et que protégeait l'opinion publique. Ce début était peu propre à lui concilier la faveur populaire. Mais le public, juge souvent impartial, reconnut dans un discours dont il n'approuvait ni les conclusions ni les principes, les germes féconds d'un beau talent, et il applaudit à la naissante éloquence du jeune orateur. Le censeur anonyme qui publiait alors les *Lettres de Junius*, lui donna des encouragemens. Les ministres et leur partisans le louèrent avec exagération, et pour le maintenir sur la ligne qu'il semblait disposé à suivre, lord North, chancelier de l'échiquier, lui fit conférer d'abord la place de payeur de la caisse des veuves, et bientôt après, il fut admis parmi les lords de l'amirauté. Les ministres ne virent dans l'opinion de Fox, sur la pétition de Wilkes, qu'un calcul d'ambition. Ils se trompaient, et ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'on ne pouvait, même avec des chaînes dorées, lier la conscience

politique d'un homme tel que Fox. En votant avec eux, il manifesta plusieurs fois des opinions contraires ; les entraves du pouvoir gênaient son allure et blessaient sa fierté. Il avait besoin de liberté pour déployer ses forces ; dans les combats de la tribune, il y a peu de gloire à se ranger sous les drapeaux de la puissance. Le public prend parti pour ceux qui défendent les libertés publiques. Fox le reconnut de bonne heure, et bientôt on le vit rechercher les principaux membres de l'opposition, se lier avec eux, et devenir l'ami de Burke, dont il s'était d'abord assez témérairement montré l'adversaire. Lord Holland mourut en 1778, laissant à son fils une fortune d'environ 1,500,000 livres sterling. Fox devenu tout-à-fait indépendant, put établir ouvertement des liaisons politiques conformes à ses inclinations, et mettre ses discours en harmonie avec ses principes. Persuadé que les croyances religieuses nées de la conviction intime de celui qui les professe, doivent être libres comme la pensée et la conscience de l'homme, il fit connaître ouvertement son avis sur cette matière délicate, dans la discussion du bill sur le serment du *test*, dont une certaine classe de citoyens devait être exemptée. Les ministres avaient déjà fait quelques représentations à Fox sur l'indépendance de ses opinions ; elles furent inutilement renouvelées dans cette circonstance, et il fut rayé de la liste des lords de la trésorerie : car la maxime d'état, que les hommes publics ne doivent point avoir de

conscience, nous vient d'Angleterre. Lord North instruisit Fox de sa destitution par un billet signé de sa main, et qu'il lui fit remettre dans la chambre même, durant le cours d'une discussion. Fox fut très-sensible à cette disgrâce et à la manière dont elle lui fut annoncée; mais il dissimula son ressentiment, on ne le fit d'abord éclater qu'en se rangeant tout-à-fait du parti de l'opposition. Les fautes du ministère dans sa conduite à l'égard des colonies anglaises sur le continent américain, fournirent bientôt à son éloquence un sujet digne d'elle. Les ministres qui l'avaient humilié, les bouffons de la cour qui l'avaient poursuivi de leurs railleries et de leurs sarcasmes, connurent alors combien était redoutable l'adversaire qu'ils s'étaient imprudemment attiré. Lorsqu'il dit « que lord North » aurait le talent de perdre dans » une seule campagne plus de provinces qu'Alexandre-le-Grand » n'était parvenu à en acquérir, » le ministère fit de vains efforts pour tourner en ridicule cette prévoyance du génie. L'événement prouva combien elle était juste. Les colonies américaines réclamaient le droit de se taxer elles-mêmes. Fox prouva, par des argumens inattaquables, qu'on ne pouvait sans injustice et sans s'exposer à de très-grands malheurs, les priver de l'exercice de ce droit. Ses discours portaient la conviction dans tous les esprits; mais la vieille maladie ministérielle, l'orgueil, ne permettait pas de céder à l'évidence. Les hommes du pouvoir appellent faibles-

se ce qui est justice, et font consister la dignité de la puissance à mépriser les avertissemens de la sagesse et les conseils de la raison. Après cette session du parlement, que plusieurs circonstances rendirent célèbre, Fox fit un voyage à Paris, pour découvrir les intentions secrètes du cabinet de Versailles, relativement à la guerre d'Amérique. Il reconnut bientôt que ce cabinet protégeait en secret les insurgés, et ne tarderait pas à prendre ouvertement leur défense. Cette découverte le confirma dans l'opinion où il était que la saine politique, autant que l'équité, conseillaient d'accéder aux justes demandes des Américains, au lieu de vouloir leur disputer, par la force des armes, des droits dont jouissaient les habitans de la mère-patrie. Durant le cours de cette espèce de guerre civile, il ne cessa de s'élever contre ses auteurs, et de combattre le ministère avec toutes les armes de sa puissante éloquence. Cette conduite courageuse effaça entièrement l'impression défavorable que son début dans la carrière avait laissée chez un grand nombre d'amans soupçonneux de la liberté. Il eut bientôt occasion de connaître jusqu'à quel point il possédait la faveur publique. Dans une de ses brillantes improvisations, il adressa d'amers reproches aux hommes qui, par faiblesse ou par ambition, se rangeaient sous la bannière des ministres. Un membre de la chambre vit dans cette attaque générale une insulte personnelle, et en demanda raison au bouillant orateur. Fox

reçut dans ce duel une blessure légère; mais aussitôt que le public fut instruit du danger qu'il avait couru, un nombre immense de personnes de tous les rangs, et même de toutes les opinions, se fit inscrire à sa porte en témoignage du vif intérêt qu'il inspirait. Un nouveau parlement fut convoqué en 1780; la cour et ses adhérens employèrent tout leur crédit, tous leurs moyens pour empêcher la réélection de Fox; mais il triompha de tous ses ennemis, de toutes les résistances ministérielles, et fut nommé membre de la chambre des communes par les électeurs de Westminster. C'est à cette occasion qu'il fut appelé *l'homme du peuple*: qualification bien honorable, car elle ne signifiait pas l'homme des passions populaires, mais le défenseur des droits et des libertés du peuple anglais. Au mois de janvier 1781, il s'éleva avec énergie contre ceux qui, ne trouvant pas que ce fût assez de la guerre d'Amérique, voulaient encore que l'Angleterre attaquât la Hollande. En parlant des malheurs dont la Grande-Bretagne était menacée, il établit entre George III et Catherine II un parallèle qui ne fut pas à l'avantage du monarque anglais. Le roi et ses ministres en furent vivement offensés, et Fox éprouva plus d'une fois les effets de leurs ressentimens; mais l'opposition dont il était devenu le chef, prenait chaque jour de nouvelles forces. A la nouvelle que lord Cornwallis et toute son armée avaient été faits prisonniers par les Américains, de toutes parts on cria à la trahison.

Burke et Pitt se réunirent à Fox, et demandèrent la mise en jugement des auteurs de cette honteuse catastrophe. Les ministres, dont toutes les fautes furent rappelées et mises au grand jour, forcés de céder à l'orage, se retirèrent; il se forma une administration nouvelle, et Fox fut nommé, au mois de février 1782, secrétaire-d'état aux affaires étrangères. Sous le ministère précédent, les hauteurs du cabinet britannique, et ses prétentions insultantes, avaient forcé la Hollande de s'unir à la France et à l'Espagne. Une bataille sanglante, dans laquelle la victoire était restée indécise, avait eu lieu entre la flotte batave et celle d'Angleterre. Fox tenta de détacher cette puissance de la coalition navale. Il désirait signaler son entrée au ministère par quelque service éclatant. Mais il ne réussit point dans les tentatives qu'il fit pour porter la Hollande à signer une paix séparée, et ne fut pas plus heureux auprès des Américains: il était trop tard pour leur proposer d'autres conditions que celle de leur émancipation et d'une indépendance absolue. Quelques mesures, relatives à la police intérieure du royaume, furent proposées par le nouveau ministre, et favorablement reçues du public. Il fut décidé qu'un entrepreneur de fournitures pour le compte du gouvernement ne pourrait siéger dans la chambre des communes, et que les préposés des douanes et de l'accise ne seraient plus admis à voter dans les élections. L'Irlande, condamnée par la politique anglaise à gémir sous des lois

d'exception, ne fut point comprise dans cette mesure libérale, et le règne de Fox ne fut pas de longue durée. Le marquis de Buckingham, sous les auspices duquel il avait été nommé, mourut subitement; et le roi s'empressa de profiter de cet événement pour se débarrasser d'un ministre, sous l'influence duquel il se sentait à la gêne, et comme en tutelle. Les hommes faibles ont une aversion naturelle pour les âmes fortes et les volontés fermes. Pitt ne manquait ni de persévérance dans ses desseins, ni d'énergie dans leur exécution; mais son caractère froid, et son ton moins tranchant, n'effarouchaient pas autant le timide monarque que la véhémence et les formes un peu rudes de *l'homme du peuple*. Pitt et Grenville abandonnèrent l'opposition et passèrent au ministère. Fox parut encore plus irrité qu'affligé de cette espèce de désertion. Le dépit est un mauvais conseiller, il le porta à une démarche qui causa beaucoup de surprise et de mécontentement. Il s'empressa de rechercher un homme dont il n'avait cessé de censurer toutes les opérations; son union avec lord North parut inexplicable. Ensemble, ils attaquèrent avec une espèce de fureur la nouvelle administration. On vit renaître, entre les fils, les rivalités qui avaient divisé les pères. Fox et Pitt devinrent des antagonistes non moins animés l'un contre l'autre, que ne l'avaient été en leur temps lord Chatam et lord Holland. L'opposition devint formidable, elle obtint contre les ministres un acte

de censure qui fut l'avant-coureur de leur chute; et Fox, qui dans cette lutte avait modéré sa fougue et combattu avec autant d'adresse que de prudence, se vit une seconde fois placé à la tête du département des affaires étrangères. Des préliminaires de paix avec toutes les puissances contre lesquelles l'Angleterre combattait, avaient été rédigés par lord Schelbrunc. Lord North et Fox crurent devoir s'opposer à l'adoption de ces préliminaires, auxquels cependant il ne fut rien changé. Le double rôle que Fox voulut jouer dans cette circonstance fut généralement blâmé: on le considéra comme un homme qui sacrifiait ses principes à une ambition peu honorable. Le même reproche fut fait à tous ceux qui composaient son parti; et ce parti aurait pu dès lors s'apercevoir que la faveur publique s'était retirée de lui, quoiqu'il obtint encore une majorité ministérielle dans la chambre des communes. Depuis long temps, des plaintes s'étaient élevées contre la compagnie des Indes, accusée de malversations, et que l'on croyait au moment de faire une banqueroute effrayante. Sous prétexte de prévenir ce malheur, et de mettre cette compagnie hors d'état de commettre à l'avenir les fautes qui lui étaient reprochées, il fut proposé un bill ayant pour but de revêtir le ministère d'une autorité sans bornes dans les Indes, et de lui conférer le droit d'y nommer à tous les emplois. Fox prononça en faveur du bill un discours, dans lequel il déploya toutes les res-

sources de son génie. Ce discours, où se trouvent réunies à l'élégance du style la force des pensées et la justesse du raisonnement, est regardé comme le chef-d'œuvre de cet orateur célèbre. MM. Pitt et Dundas tentèrent, pour le réfuter, des efforts impuissans; le bill passa à une forte majorité; mais ce triomphe éclatant du ministre devint la cause de sa chute. Un prince du caractère de George III devait s'alarmer de la puissance de son ministre. Il usa en secret de son influence pour faire rejeter par la chambre des lords ce que celle des communes avait accepté. Ce rejet motiva le changement de ministre, et la dissolution du parlement. Réduit une seconde fois à une condition privée, Fox vit avec douleur combien l'affection du peuple s'était refroidie à son égard. Il ne parvint qu'avec beaucoup de peine à se faire réélire par l'assemblée de Westminster. Ses ennemis contestèrent la validité de sa nomination, et provoquèrent une vérification des votes qui entraîna des frais immenses; mais il regagna bientôt la faveur publique, en s'opposant à l'établissement de nouvelles taxes demandées par les ministres. Le parti de l'opposition, à la tête duquel il se trouvait, n'avait jamais réuni autant d'hommes remarquables par leurs talens, leur éloquence et leur caractère. Au mois d'octobre 1788, Fox reçut en Italie la nouvelle que George III était attaqué d'une maladie qui ne permettait plus de lui laisser la direction des affaires; sur-le-champ il quitta Bologne, où il se trou-

vait alors, et se rendit en toute diligence à Londres. Des discussions très-vives s'élevèrent dans la chambre des communes sur le choix d'un régent, ainsi que sur la sanction royale et la manière d'y suppléer. Dans le cours de ces débats, les membres de l'opposition eurent fréquemment l'occasion de déployer leur éloquence. Fox opinait avec son parti pour remettre la direction des affaires du royaume à l'héritier présomptif de la couronne. Cependant la maladie du roi se montrait chaque jour sous des symptômes moins alarmans. Bientôt George III fut en état de reprendre les rênes du gouvernement: ce changement inattendu renversa les espérances de Fox, et diminua le nombre de ses partisans. Les différentes fluctuations qu'on avait remarquées dans sa conduite politique, l'atteinte que dans des vues d'intérêt personnel, il avait voulu porter à l'intégrité des principes constitutionnels, produisirent sur les esprits une impression fâcheuse. Il alla aux eaux de Bath, moins pour soigner sa santé que pour se soustraire, pendant quelque temps, à l'attention publique; et à son retour dans la chambre des communes, il reprit avec succès le rôle de chef de l'opposition. En 1790, le cabinet de Londres parut disposé à faire la guerre à l'Espagne et à la Russie. Fox combattit ce projet avec son énergie et sa véhémence ordinaires; le discours qu'il prononça à cette occasion produisit le plus grand effet. Après l'avoir lu, l'impératrice de Russie parut persua-

dée qu'elle lui était redevable de la continuation de la paix, et pour donner à Fox un témoignage authentique de sa reconnaissance, elle fit sculpter son buste en marbre blanc, et le plaça entre ceux de Démosthènes et de Cicéron. La révolution française éclata. Fox avait l'esprit trop éclairé, trop libre de préventions, pour confondre les erreurs et les crimes des passions avec les actes de la liberté. Tout en abhorrant les excès dont se souillèrent des hommes profondément pervers, il demeura fidèle à la cause d'un peuple qui n'avait couru aux armes que pour maintenir son indépendance, et substituer aux caprices du pouvoir absolu le régime invariable des lois. Burke, moins philosophe, plus dominé par ce genre de patriotisme exclusif, qui n'est qu'un égoïsme national, ne voulut voir dans les changemens politiques opérés en France, que les meurtres et les ravages causés par la fièvre révolutionnaire. Cette différence d'opinion l'éloigna de Fox, et le porta à rejeter avec opiniâtreté toute proposition de rapprochement entre eux. La perte d'un ami pour lequel il avait toujours eu une espèce de vénération fut une des épreuves les plus pénibles auxquelles la constance de Fox ait été exposée. Cet homme, qui ne séparait pas l'amour de l'humanité de l'amour de la liberté, proposa au parlement d'Angleterre d'intervenir auprès de la convention nationale pour sauver les jours de Louis XVI, et appuya la motion de M. Wilberforce, pour l'abolition de la traite des Noirs, avec la même

ardeur qu'il sollicitait une réforme parlementaire. Constant ami de la paix, il s'opposa, en 1795, à ce que la guerre fût déclarée à la France. Cette opposition mécontenta les membres de la chambre des communes, et tout le peuple qui s'était prononcé pour cette guerre. Les ministres avaient déclaré qu'il serait impossible d'entamer aucune négociation avec la France, tant que le système de gouvernement adopté par ce pays n'éprouverait pas de grands changemens. Dès le commencement de 1794, Fox combattit cette opinion; et dès l'année suivante, le cabinet de Londres se montra disposé à recevoir favorablement les ouvertures qui lui seraient faites par le directoire-exécutif de France. Fox, après avoir combattu sans succès plusieurs propositions ministérielles, se tint pendant quelque temps éloigné des discussions parlementaires; mais ayant appris que ses amis blâmaient sa retraite, il revint prendre place sur les bancs de l'opposition, et chercher, par tous les moyens, à ressaisir la faveur du peuple. Le jour anniversaire de sa naissance, entouré d'une foule immense qui s'était rendue de tous les coins de la ville à la taverne où il dînait, il porta un toast au peuple-souverain. Le roi n'en fut pas plus tôt informé, qu'il raya lui-même le nom de Fox de la liste des conseillers de la couronne. Il parut très-sensible à cette disgrâce, car il s'abstint pendant quelque temps de prendre part aux affaires publiques. Il reparut dans le monde politique en 1800, où il fut fait à

l'Angleterre des propositions de paix par le gouvernement consulaire, et les préliminaires en furent signés en 1801. Fox, après avoir approuvé le traité d'Amiens, se rendit à Paris. Napoléon, alors premier consul, l'accueillit avec beaucoup de distinction; mais à peine était-il de retour en Angleterre, que la guerre éclata de nouveau entre les deux pays. Fox et Pitt, si long-temps divisés, parurent se réunir pour former une nouvelle administration sous les auspices de lord Grenville. Si ce projet fut en effet conçu, il ne fut point mis à exécution. On assure que le roi se refusa constamment à admettre de nouveau Fox dans son conseil. Ce grand orateur reprit un rôle qui convenait mieux à l'indépendance de son caractère. Une opposition redoutable se forma contre le ministère, et il devint le chef de cette opposition. Pitt mourut en 1806 : Fox s'opposa aux honneurs qu'on proposait de décerner à ce ministre; en rendant un éclatant hommage à ses mœurs et à ses vertus privées, il rappela toutes les fautes et les erreurs de son rival. La mort de Pitt fit rappeler pour la troisième fois Fox au ministère, et cette fois il se montra différent de lui-même. Ce ne fut pas sans un grand étonnement qu'on vit ce vieil ami de la paix proposer de déclarer la guerre à la Prusse. Fox ne fit cette proposition que pour plaire au roi. L'électorat d'Hanovre formait une partie du patrimoine de ce prince, la Prusse s'en était emparée; mais le désir de plaire à George, plutôt qu'un but

politique, porta Fox à proposer de recourir aux armes pour rentrer dans ce domaine de la couronne d'Angleterre. Cette circonstance ne fut pas la seule où l'homme du peuple donna lieu de penser qu'abjurant ses anciens principes, il allait devenir l'homme du pouvoir : la mort protégea sa gloire. Depuis quelque temps sa santé s'affaiblissait d'une manière sensible. Une hydropisie dont il était affecté depuis long-temps faisait chaque jour de nouveaux progrès. Le 15 septembre 1806, il cessa de vivre, emportant avec lui l'espérance qu'il avait fait renaître, de voir bientôt la paix établie entre la France et l'Angleterre. Des honneurs furent rendus à sa cendre. L'Europe entière y mêla ses regrets; ses adversaires mêmes rendirent à ses grands talens un hommage d'autant plus glorieux qu'il ne pouvait être que volontaire. Un biographe anglais a dit de Fox : C'est moins par les sentimens qu'il manifesta comme chef de l'opposition, que d'après la conduite qu'il tint au ministère, qu'il convient de le juger. On reconnaît en lui des vues grandes, une énergie extraordinaire, une facilité prodigieuse pour le travail, et une extrême aptitude à saisir et à combiner tous les objets qui s'offraient à sa pensée ou qui lui étaient présentés. Ses plus beaux mouvemens d'éloquence lui furent inspirés par le plus noble des sentimens, la pitié pour de grandes infortunes. Lorsque le plus illustre des défenseurs de la liberté en Europe, La Fayette, languissait dans les prisons d'Ol-

nutz, il fut fait à la chambre des communes d'Angleterre, une motion tendant à faire des démarches auprès du cabinet autrichien, pour obtenir la délivrance de ce prisonnier illustre, victime de sa confiance dans la loyauté germanique. M. Windham, secrétaire de la guerre, essaya, par des sarcasmes et des réflexions ironiques, d'affaiblir l'intérêt qu'avait fait naître en faveur de M. de La Fayette les discours des orateurs de l'opposition. Quand M. Windham eut terminé sa harangue, Fox se leva, et dit : « Le secrétaire de la guerre a parlé d'après les principes qu'il vient de mettre au grand jour. Il ne faut jamais pardonner à ceux qui commencent les révolutions, et cela sans distinction de circonstances ni de personnes, et dans le sens le plus absolu. Quelque corrompu, quelque intolérant, quelque oppressif que soit un gouvernement, quelque vertueux, quelque patriote que soit un réformateur, celui qui commence la réforme la plus juste doit être dévoué à la vengeance la plus irréconciliable. S'il vient après lui des hommes indignes de ce réformateur, qui flétrissent par leurs excès la cause de la liberté, ceux-là peuvent être absous. Toute la haine que doit inspirer une révolution criminelle doit se porter sur celui qui a commencé une révolution vertueuse. Ainsi le très-honorable secrétaire de la guerre pardonne de tout son cœur à Cromwell, parce qu'il n'est venu qu'en second; mais le comte de Bedford, mais tous les personnages ver-

» tueux auxquels nous sommes
 » accoutumés à rendre des hom-
 » mages presque divins en recon-
 » naissance du bien qu'ils ont fait
 » à leur patrie et à la race huma-
 » ne; voilà les hommes qui, sui-
 » vant la doctrine professée en ce
 » jour, doivent être voués à une
 » exécution universelle. Moi qui
 » vivrai et mourrai l'ami de l'or-
 » dre, mais aussi l'ami de la liber-
 » té; l'ennemi de l'anarchie, mais
 » aussi l'ennemi de la servitude,
 » je n'ai pas cru qu'il me fût per-
 » mis de garder le silence après
 » que de tels blasphèmes ont été
 » proférés contre l'innocence et la
 » vérité, dans l'enceinte du parle-
 » ment britannique. » Les discours de Fox ont été réunis en corps d'ouvrage, sous le titre de *Discours du très-honorable C. J. Fox, prononcés à la chambre des communes depuis son entrée au parlement en 1768, jusqu'en 1806; auxquels on a joint une introduction, des mémoires, etc.*, 6 vol. in-8°, Londres, 1814. *La lettre aux électeurs de Westminster* est la seule production littéraire que Fox ait publiée de son vivant; le style de cette lettre, diffus et dénué d'ornemens, a tout le caractère d'une harangue politique. Il a laissé imparfaite l'*Histoire des deux derniers rois de la maison des Stuart*, et ce que l'on connaît de cet ouvrage fait vivement regretter la partie où il aurait retracé la grande leçon politique donnée en 1688, par le peuple anglais, aux autres nations de la terre. Voici ce qu'on y lit sur les 5 derniers princes de cette famille détrônée. « Charles I^{er} ne se croyait point
 » lié par des concessions qu'il re-

» gardait comme extorquées. Il
 » fut soupçonné de duplicité; et ce
 » soupçon était si juste, qu'il ac-
 » quit une certitude morale. D'a-
 » près ses préjugés sur le droit di-
 » vin, ce monarque se croyait li-
 » bre de manquer de parole. Tout
 » le règne de Charles II n'offre
 » qu'une suite non-interrompue
 » d'attaques à la liberté, à la pro-
 » priété, à la vie de ses sujets. La
 » condamnation d'Argèle et de
 » Weir rappelle les actes des Ti-
 » bère et des Domitien. Son am-
 » bition s'est dirigée uniquement
 » contre ses sujets; il était com-
 » plètement indifférent à leur rô-
 » le et au sien sur le théâtre des
 » affaires générales de l'Europe.
 » Affamé de pouvoir et étranger à
 » l'amour de la gloire, dépourvu
 » de principes, ingrat, fourbe et
 » perfide, il fut vindicatif et inac-
 » cessible aux remords. C'est avec
 » toute justice que Burnet lui re-
 » fusa le mérite de la clémence et
 » de la générosité. En tout, Char-
 » les II fut un mauvais homme et
 » un méchant roi. » Cependant,
 lorsque Jacques II, son succes-
 seur, adressa, pour la première
 fois, la parole à son conseil pri-
 vé, il dit : « Puisqu'il a plu à
 » la divine providence de me fai-
 » re succéder à un prince le meil-
 » leur des rois, je m'efforcerai
 » de marcher sur ses traces, et
 » surtout d'imiter sa clémence et
 » son amour pour le pays. » Jac-
 ques ne se contenta pas d'imi-
 ter l'impitoyable clémence de
 Charles. Il surpassa ses fureurs,
 espérant sans doute être à son
 tour placé par son fils au rang
 de ces rois meilleurs les uns que
 les autres. Le peuple anglais en

ordonna autrement, et il fit bien.

FOY (MAXIMILIEN-SÉBASTIEN),
 lieutenant-général, député du dé-
 partement de l'Aisne à la seconde
 chambre des représentans en
 1819, naquit à Ham (département
 de la Somme), le 5 février 1775.
 Ayant pris les armes dès sa jeu-
 nesse, il s'illustra dans la carrière
 militaire, comme plus tard à la
 tribune nationale; et les champs
 de l'honneur ainsi que l'enceinte
 des assemblées législatives, ont
 tour-à-tour mis en évidence son
 courage, ses talens et son patrio-
 tisme. Il entra, à l'âge de 15 ans,
 aspirant au corps d'artillerie à l'é-
 cole de la Fère; fut nommé sous-
 lieutenant le 1^{er} mars 1792, lieu-
 tenant au 5^{me} régiment d'artille-
 rie à pied le 1^{er} septembre même
 année, et fit en cette qualité les
 campagnes de l'armée du Nord,
 sous les ordres du général Du-
 mouriez. Après la retraite de la
 Belgique, il fut nommé, le 1^{er} sep-
 tembre 1795, capitaine de la 12^{me}
 compagnie d'artillerie à cheval,
 et servit avec distinction sous les
 ordres des généraux Dampierre,
 Custines, Houchard, Jourdan et
 Pichegru. En juin 1794, le pro-
 consul conventionnel Joseph le
 Bon, d'exécration mémoire, fit in-
 carcéraler le capitaine Foy, qui s'é-
 tait exprimé devant lui avec une
 noble franchise, blâmant les ex-
 cès auxquels on se livrait à cette
 époque. L'ordre était déjà donné
 pour traduire le jeune guerrier au
 tribunal révolutionnaire, quand
 le 9 thermidor vint le rendre à la
 liberté et à ses fonctions. Il fit, à
 la tête de la 5^{me} compagnie du 2^{me}
 régiment d'artillerie à cheval, les
 campagnes de 1795, 1796, 1797,



Le Général Foy
Député



à l'armée de Rhin-et-Moselle; se distingua particulièrement au passage du Lech et à l'assaut de la tête du pont de Huningue, où, ne pouvant se servir de ses pièces d'artillerie, il fit rouler des obus allumés dans les fossés remplis d'ennemis. Après s'être de nouveau distingué au passage du Rhin à Diesheim, il fut nommé chef d'escadron, le 2 floréal an 5; passa, en l'an 6 (1798), à l'armée d'Angleterre, et revint, à la fin de l'année, servir en Suisse, sous les ordres du général Schauenbourg. Il fit la campagne de l'an 7 (1799), à l'armée du Danube sous les ordres du général Masséna, et prit une part importante au passage de la Linmath, le 3 vendémiaire an 8. Nommé adjudant-général, il se rendit en cette qualité, vers la fin de l'année 1800, à l'armée du Rhin, et passa en Italie avec le corps d'armée sous les ordres du général Moncey, qui traversa la Suisse pour se joindre aux vainqueurs de Marengo. Il commanda comme adjudant-général une brigade d'élite, formant l'avant-garde de l'armée d'Italie pendant la campagne de 1801, et remporta, à la tête de cette brigade, un avantage considérable sur les troupes autrichiennes, à Peri, à l'entrée du Tyrol. Après la paix d'Amiens, il rejoignit le 5^{me} régiment d'artillerie à cheval, dont il avait été nommé colonel. En 1803, après la rupture de la paix d'Amiens, il fut chargé du commandement des batteries flottantes destinées à la défense des côtes de la 16^{me} division militaire, et fut ensuite employé, en 1804, comme chef d'état-major d'artillerie

au camp d'Utrecht. En 1805, il fit la campagne d'Autriche dans le 2^{me} corps de la grande-armée, et commanda en 1806 l'artillerie du corps stationné dans le Frioul. Au commencement de l'année 1807, il se rendit en Turquie pour y commander un corps de 1200 canonniers auxiliaires que l'empereur envoyait au sultan Sélim pour l'employer contre les Anglais et les Russes. Ces canonniers revinrent en France par suite de la révolution qui éclata à cette époque dans l'empire ottoman; mais le colonel Foy poursuivit sa route, et servit dans la division de l'armée turque chargée de la défense des Dardanelles. Vers la fin de 1807, il passa à l'armée de Portugal, où il fit la campagne de 1808. Le 3 novembre de la même année, il fut nommé général de brigade, et commanda une brigade de l'armée de Portugal jusqu'au 29 octobre 1810, époque à laquelle il fut élevé au grade de général de division; il commanda presque toujours en cette qualité des corps isolés composés de plusieurs divisions. Le 22 juillet 1812, il couvrit la retraite de l'armée à la bataille de Salamanque, en prit le commandement en chef sur le champ de bataille, et pendant tous les engagements qu'elle eut avec l'ennemi jusqu'à son arrivée sur le Duero. A la tête de la droite de l'armée de Portugal, pendant la retraite des Anglais, il s'empara de Palencia le 25 octobre 1812, et opéra le passage du Duero à Tordésillas, le 29 du même mois. En 1813, détaché dans la Biscaye à la tête de 2 divisions, il fit le

siège de Castro Urdiales, mit en déroute et dispersa les bandes qui infestaient ces provinces. Après la bataille de Vittoria, le 21 juin 1813, le général Foy réunit à Bergara près de 20,000 hommes qui étaient restés sans direction par suite de la perte de la bataille. Il battit avec une partie de ces troupes les corps espagnols qui formaient la gauche de l'armée ennemie. Attaqué par une portion considérable de cette armée, sous les ordres du général Graham, il défendit le terrain pied à pied contre les Anglais, et leur fit payer cher la position de Tolosa, qu'ils ne purent emporter qu'après un combat des plus meurtriers. Il renforça alors la garnison de Saint-Sébastien et repassa la Bidassoa, sans avoir laissé un homme, un canon ni un fusil au pouvoir de l'ennemi. Le général Foy tenait la gauche de l'armée à la bataille livrée pour débloquer Pampelune, et ensuite à Saint-Jean-Pied-de-Port. Il eut une part active aux différens combats livrés dans les Pyrénées pour la défense du territoire français, à la fin de 1813, et au commencement de 1814. Il ne quitta le champ de bataille que le 27 février 1814, atteint d'une blessure que l'on croyait mortelle. Il fut nommé, dans la même année, inspecteur-général de l'infanterie de la 14^{me} division militaire, et en 1815 de la 12^{me}. Il commanda une division d'infanterie dans la campagne de 1815, et fut blessé à Waterloo. C'était la 15^{me} blessure qu'il recevait en combattant vaillamment les ennemis de son pays. En 1819, il fut nommé

inspecteur-général d'infanterie, dans les 2^{me} et 16^{me} divisions militaires. Porté depuis par la grande majorité des électeurs libres de son département à la représentation nationale, il leur promit solennellement, le 11 septembre 1819, de justifier leur confiance, et de s'opposer de tous ses moyens aux ministres, chaque fois que les ministres seraient en opposition avec le vœu national. « Ce » n'est pas moi qu'on verra, dit-il, » attendre pour penser, parler ou » voter. le signal du pouvoir. Indé- » pendant de tout au monde, hor- » mis de mon devoir et de ma » conscience, quand il faudra » combattre à la tribune pour les » intérêts des contribuables, et » pour les droits fondés par la ré- » volution et consacrés par la char- » te, mes compatriotes jugeront » bientôt si l'énergie du champ de » bataille m'a abandonné. » Le général Foy a noblement tenu sa parole : déployant encore chaque jour les talens oratoires les plus distingués, et des connaissances approfondies sur tous les objets d'administration, tant civile que militaire, et sur toutes les questions d'économie politique, il s'est placé au premier rang des plus courageux comme des plus habiles soutiens de la cause nationale. Jamais il ne laissa porter atteinte à la juste renommée de ses anciens frères d'armes ou à la gloire des armées françaises. L'estime et l'affection de ses concitoyens l'accompagnent dans une nouvelle carrière dont la liberté de tous et le bonheur général est le but. Il ne tiendra certes pas à lui qu'elles ne s'accomplissent in-

cessamment ces hautes destinées, auxquelles la richesse du sol, l'industrie des habitans, la nature et l'art semblent appeler la France.

FRA-DIAVOLO (MICHEL POZZA, plus particulièrement connu sous le nom de), naquit à Itri, dans le royaume de Naples, et exerça la profession de fabricant de bas; mais pour un homme sans éducation, d'un naturel féroce, et que la fougne des passions entraîne, il faut des moyens prompts de fortune, et Fra-Diavolo ne les chercha que dans le vol et le meurtre. Il se réunit à une troupe de malfaiteurs qui désolaient la Calabre, et montra tant d'audace et de zèle pour cette horrible profession, qu'il devint le chef de ses camarades, et prit le nom de FRA-DIAVOLO (frère diable); car par une alliance monstrueuse de férocité et de religion, les voleurs et les assassins de ces contrées, avant d'entreprendre leurs expéditions, en recommandaient le succès à la vierge et aux saints. Fra-Diavolo était fort dévot; et lorsqu'il apprit qu'un des premiers chefs de l'église était à la tête de la contre-révolution de Naples, en 1799, sans renoncer à son métier de brigand, il alla offrir ses services au cardinal Ruffo. La tête de Fra-Diavolo était depuis long-temps mise à prix par le gouvernement napolitain. Le cardinal l'oublia sans doute; il accueillit bien celui que l'échafaud attendait, et qui promettait de se dévouer à la cause du trône. Fra-Diavolo obtint, avec son pardon et de grandes promesses, le brevet de chef de

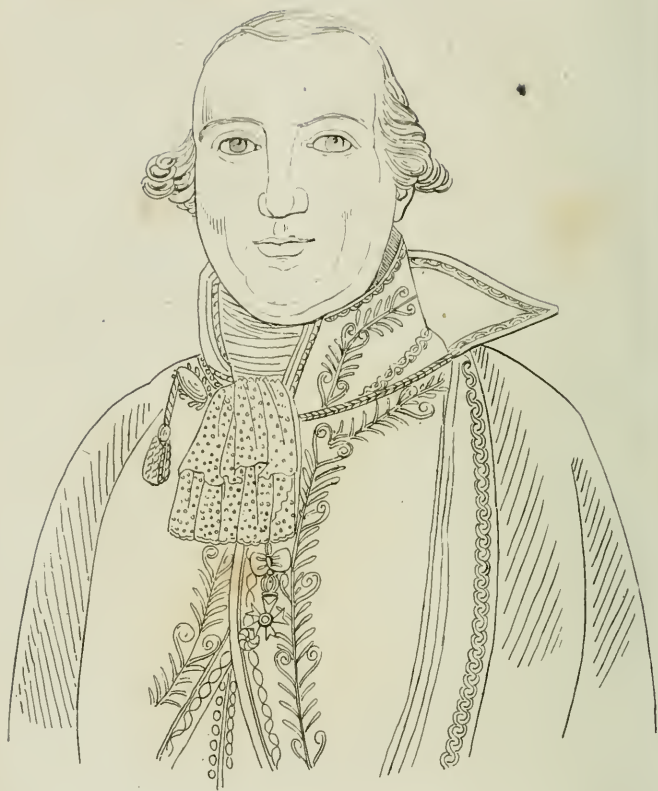
masse. Il fit avec une certaine distinction et en même temps avec une odieuse célébrité, la campagne de l'armée catholique napolitaine. Mais les bons exemples qu'il devait nécessairement recevoir d'une armée commandée par un prélat ne purent changer son mauvais naturel, et les habitans de Frascati eurent beaucoup à souffrir de ses cruautés et de ses rapines. Retiré avec une pension de 3,600 ducats et une belle ferme qui avait appartenu aux chartreux de Saint-Martin, il paraissait assez tranquille, lorsque les Français s'emparèrent définitivement du royaume de Naples. Joseph Napoléon étant monté sur le trône, le parti de l'ancien gouvernement remit en activité Fra-Diavolo et sa bande. Il se rendit à Gaëte. Comme il y avait toujours du brigand dans Fra-Diavolo, il se fit chasser par le gouverneur de cette ville, le prince de Hesse-Philipsbal, à la suite des désordres qui lui étaient justement imputés. Cherchant un asile en Calabre, les autres chefs, ses anciens camarades, qui le détestaient et qui se bornaient à attaquer les voyageurs, le repoussèrent, et il se vit dans la nécessité de se rendre à Palerme. Le commodore, sir Sidney Smidt, fomentait alors en secret une insurrection au nom de la ci-devant reine de Naples; il accueillit volontiers un homme que le cardinal Ruffo avait absous. Fra-Diavolo recruta sa bande d'un grand nombre de partisans, et partit avec le commodore anglais. Après avoir parcouru l'île de Caprée et toutes les

flés environnantes, pour y soulever les habitans et augmenter ses forces, il débarqua à Sperlonga, signalant son passage par les meurtres, les vols et les incendies, ouvrant les portes des prisons aux plus grands criminels, et résistant, par son audace et son intrépidité, aux troupes réglées dirigées contre lui. Après un combat où il avait été blessé en se défendant avec une fureur peu commune, il se retira, lui et un petit nombre des siens, chez un paysan de Saint-Séverin. Reconnu bientôt, il fut arrêté et conduit sous bonne escorte à Naples, où il arriva le 6 novembre 1806. Ce chef de bandits, traduit peu de jours après devant la commission spéciale chargée de prononcer sur le sort des rebelles, eut l'honneur d'être jugé comme tel, et de partager le sort de citoyens qui n'avaient à se reprocher qu'une opinion funeste, à laquelle seule ils devaient leur malheur. Fra-Diavolo fut condamné à mort, et exécuté le même jour à 2 heures, en présence et aux acclamations d'une foule immense d'habitans de la ville et des campagnes. On rapporte qu'avant de mourir, il se répandit en imprécations contre les auteurs de sa perte, la reine de Naples et l'agent anglais. Quoique ce misérable n'eût aucun sentiment d'humanité ni de justice, sa vie cependant a été marquée par quelques actes de générosité. Il a, dans plus d'une occasion, fait rendre à des voyageurs qui lui inspiraient de l'intérêt, tout ce que les hommes de sa bande venaient de leur dérober; quelque-

fois même il s'est montré plus généreux encore envers les femmes; il a respecté leur malheur et les a fait remettre en liberté.

FRADIN (CHARLES-PIERRE), homme de lettres, professeur à l'école de droit de Poitiers, et membre de la chambre des députés (côté gauche), né en avril 1769, à Lusignan (Vienne). Il s'adonna avec succès à la carrière du barreau, prit ses degrés et le grade de docteur à l'université de Poitiers; fut nommé, en 1791, à la chaire de philosophie de la même ville; et obtint, 4 ans après, celle d'histoire à l'école centrale du département. Depuis l'organisation des lycées, jusqu'à la fin de 1815, il remplit simultanément et avec distinction les trois chaires d'humanités, d'histoire à la Faculté des lettres, et de professeur suppléant à l'école de droit de la ville de Poitiers. N'ayant pu résister au régime *épuratoire*, qui éliminait alors tous les hommes de mérite, il resta quelque temps sans emploi, et ne recouvra sa place à l'école de droit qu'en 1817: mais la confiance et l'estime de ses concitoyens le vengèrent noblement des accusations auxquelles il avait été en butte, en le portant à la chambre des députés en 1819. M. Fradin n'a pas trahi l'attente de ses commettans; il se fait remarquer par son énergie à combattre les mesures arbitraires, et à défendre les intérêts des contribuables. Il vota, en 1819, contre les deux lois d'exceptions et contre la nouvelle loi électorale; il prit la parole dans la fameuse discussion à laquelle donna lieu l'élection





M^r François de Neufchâteau

de l'abbé Grégoire, et se prononça fortement contre la question d'indignité. M. Fradin porte ordinairement à la tribune une force de raisonnement, un ton de politesse et une facilité de débit, qui font vivement regretter de ne l'y pas voir monter plus souvent : ses amendemens, quoique toujours dictés par la sagesse, trouvent en général peu de faveur auprès de messieurs les membres de la majorité. Cet honorable député possède plusieurs titres littéraires, parmi lesquels nous citerons sa traduction en 5 vol. du géographe *Pomponius Méla*, enrichie de notes intéressantes. Il est membre de l'athénée et de la société d'émulation de Poitiers.

FRAGONARD (NICOLAS), peintre français, né vers 1752, et mort à Paris en 1806, avait été placé fort jeune dans l'étude d'un notaire; mais ce genre d'occupation ne lui plaisant pas, il le quitta pour suivre l'impulsion de son génie qui l'entraînait vers la peinture. Il parvint à entrer dans une école de dessin, où il fit des progrès assez rapides. Il eut pour maître Boucher, dont il adopta d'abord les principes; mais, tout en profitant de ses leçons, il ne laissa pas d'écouter celles que lui donnait la nature, et c'est d'après ses inspirations qu'il sut se créer un genre particulier. S'il imita, dans l'expression de ses figures et dans la distribution de ses groupes, l'affectation qu'on reproche à son maître comme un défaut, il eut sur lui l'avantage de raisonner mieux ses compositions, de leur donner plus de noblesse, et surtout de se rappro-

cher davantage de la poésie, qui est l'âme de la peinture. Après avoir remporté le grand prix, Fragonard partit pour Rome. Les succès qu'il avait obtenus jusqu'alors permettaient de croire qu'à la vue des chefs-d'œuvre anciens et modernes que renferme l'Italie, cette terre classique des beaux-arts, son génie stimulé allait prendre un nouvel essor : on se trompait. La vue de ces chefs-d'œuvre, qui, aux yeux de Fragonard, faisaient pâlir les tableaux de tous les peintres contemporains, ne fit qu'exciter en lui le découragement. Tandis que l'étonnante énergie de Michel-Ange tenait ses sens engourdis par une espèce de stupeur, le crayon lui tombait des mains lorsqu'il admirait les sublimes beautés de Raphaël. Il s'attacha pourtant, à ce qu'il dit lui-même, à l'étude des peintres qui lui laissaient l'espoir d'être égalés par lui, tels que Barroche, Piètre de Cortone, Solimène et Tiepölo. A son retour de Rome, Fragonard fit successivement deux tableaux, dont l'un représente *Corèsus et Callirhoë*; et l'autre, la *Visitation de la Vierge*. Le premier, qui lui ouvrit les portes de l'académie, lui mérita de la part des académiciens les éloges les plus flatteurs; l'ordonnance en est fort belle, et l'on y remarque la plupart des effets qui caractérisent le grand peintre. Quant au second, fait pour le duc de Grammont, il ne paraît pas aussi généralement estimé; et c'est sans doute ce qui fit sentir à Fragonard que l'insuffisance de ses études ne lui permettrait jamais de se placer au premier rang, s'il conti-

naît à traiter exclusivement les grands sujets d'histoire. Cette considération lui fit tenter le genre érotique, dans lequel il réussit complètement, et obtint une réputation méritée. Les tableaux les plus renommés de Fragonard dans le dernier genre qu'il avait adopté, sont : *la Fontaine d'Amour*, *le Sacrifice de la Rose*, et *le Serment d'Amour*. La révolution française vint faire perdre à cet artiste tout le fruit de ses longs travaux. On ne s'occupa plus alors d'objets triviales ; la fortune qu'il avait amassée se dissipa de diverses manières ; et la situation où il se trouvait lorsqu'il mourut, en 1806, était loin d'annoncer l'opulence.

FRAMERY (NICOLAS-ÉTIENNE), mort le 26 novembre 1810, était né le 25 mars 1745, à Rouen. Familier avec la poésie, la musique et l'art dramatique, il possédait des connaissances très-étendues, et ne fut cependant qu'un écrivain très-médioocre. La musique fut de tous les arts celui qu'il pratiqua le mieux ; sa théorie et ses différens systèmes lui étaient parfaitement connus. Il a fait la parodie de plusieurs opéras bouffons italiens, ce qui procura aux Français le plaisir de connaître la charmante musique de Sacchini. Il avait à peine 18 ans, lorsqu'il présenta aux Italiens sa *Nouvelle Eve*, dont la représentation fut défendue par ordre de la police. Plus tard il donna *Nanette et Lucas* ; le chevalier d'Herbain en avait fait la musique. Il retoucha et fit remettre en scène le *Nicaisé* de Vadé, et fit paraître successi-

vement *la Colonie*, *l'Olympiade*, *l'Infante de Zamora*, *l'Indienne*, *la Tourterelle*, et *la Sorcière par hasard*. Il avait fait la musique de la plupart de ces pièces. Il obtint le prix d'un concours ouvert pour les drames lyriques. La pièce couronnée était *Médée*, qui ne fut jamais représentée, parce que la mort surprit l'auteur avant qu'il n'en eût achevé la musique. Après avoir parlé des productions théâtrales et musicales de Framery, que nous n'avons pas élevées plus qu'elles nedoivent l'être, nous citerons les productions littéraires suivantes : 1° *Réponse de Valcour à Zeila*, 1764, in-8° ; 2° *Les trois Contes nationaux*, 1765, in-12 ; 3° *Le Passé, le Présent et l'Avenir*, contes, 1766, in-12 ; 4° *Mémoires du marquis de Saint-Forlaix*, 1770, in-12, 4 vol. ; 5° *Lapurté de l'Ame*, ode couronnée à Rouen ; 6° *Mémoire sur le Conservatoire de musique*, 1775 ; 7° *Le Musicien pratique*, traduit de l'italien d'Azopardi, 1786, in-8°, 2 vol. ; 8° *de l'Organisation des spectacles de Paris*, 1791, in-8° ; 9° *Avis aux Poètes lyriques, ou de la nécessité du rythme et de la césure dans les hymnes, etc.*, 1796, in-8° ; 10° Discours couronné par l'Institut sur cette question : *Analyser les rapports qui existent entre la musique et la déclamation, et déterminer les moyens d'appliquer la déclamation à la musique sans nuire à la mélodie*. Framery a travaillé avec Panckoucke à une traduction en prose de *la Jérusalem délivrée*, et avec Ginguenée, à la 1^{re} partie du *Dictionnaire de musique de l'Encyclopédie méthodique*.





M^r. François de Malesherbes.

Fremy del et Sculp

FRANÇAIS DE NANTES (LE COMTE ANTOINE), a toujours été un des plus fidèles défenseurs de la liberté, sans avoir jamais participé aux excès qui se sont commis en son nom. Né le 17 janvier 1756, à Valence en Dauphiné, il avait commencé par suivre la carrière du barreau; mais à l'époque de la révolution, il était chef de la direction des douanes à Nantes. Choisi d'abord pour officier municipal de cette ville importante, il fut, au mois de septembre 1791, porté à l'assemblée législative par le corps électoral du département de la Loire-Inférieure, et manifesta dans cette assemblée les principes du plus pur patriotisme, principes dont il ne s'est jamais écarté. Pendant sa carrière législative et administrative, après avoir exposé qu'il avait été fait de tout temps, sur les traitemens des employés des fermes-générales, des retenues destinées aux pensions de retraite, il demanda que les anciens fermiers fussent obligés de rendre compte de ces fonds. Le 26 avril 1791, il s'éleva avec force contre les troubles et les désordres fomentés par le fanatisme, et prononça à ce sujet un discours qui fut fréquemment applaudi par l'assemblée tout entière, et dont l'impression fut demandée d'une voix unanime. « Depuis l'origine des » cultes, disait-il en parlant des » prêtres, le culte respectable des » chrétiens est un de ceux qui ont » eu le plus à se plaindre de leurs » ministres. Lorsque, voisins en- » core de son berceau, ils furent » pénétrés de son esprit primitif, » ils adoucèrent, éclairèrent et af-

» franchirent les hommes; mais » bientôt on les vit, tenant le glai- » ve, allumant des bûchers, usur- » pant les biens, asservissant la » pensée, abrutissant les peuples, » flattant ou assassinant les rois, » former cette théocratie mons- » trueuse qui avait placé sous la » sauvegarde de l'évangile, le » premier anneau de la servitude » de vingt peuples. » M. Français fit, le 5 mai, un discours véhément sur le même sujet; le 10, il s'éleva avec force contre les excès dont Avignon avait été le théâtre, et demanda que les commissaires Bertin et Rebecqui fussent contraints de venir rendre compte de leur conduite. Il était président de l'assemblée, lorsque, le 18 juin 1792, il fit l'éloge du docteur Joseph Priestley, présenta à l'assemblée William Priestley son fils, et obtint pour ce dernier des lettres de naturalisation; le 29, il fit différentes propositions relatives à la loi sur les mariages. Pendant les temps désastreux de l'exaspération révolutionnaire, M. Français ne prit plus aucune part aux affaires publiques. En 1798, à l'époque où le calme succéda pour quelque temps aux troubles civils, il fut envoyé au conseil des cinquante par le département de l'Isère, et le 29 février 1799, il fut choisi pour secrétaire de l'assemblée. Les souverains coalisés ayant alors obtenus des succès, les royalistes se déclarèrent dans quelques départemens du Midi, et annoncèrent des projets contre-révolutionnaires que M. Français dénonça le 28 mai. Il demanda à cette même époque qu'on assimilât les veuves et les enfans

des Français morts victimes de leur patriotisme, à ceux des défenseurs de la liberté. Le 6 juin, il communiqua à l'assemblée une adresse de la ville de Grenoble relative à l'état actuel de la république; et le 12, à l'occasion de la liberté de la presse, dont il fut un des zélés défenseurs, il parla de l'imprimerie, et montra sous combien de rapports elle avait été avantageuse à la société, aux sciences et aux arts. Voilà comment il s'exprima au sujet de la liberté de la presse : « Quand les routes » sont infestées de voleurs, et que » les voleurs ne sont pas réprimés, » il faut allumer les réverbères. » Les réverbères de l'ordre social » sont les journaux. Je sais que » beaucoup jetèrent de fausses, de » trompeuses lumières, mais d'au- » tres aussi éclairèrent les presti- » ges des premiers. » Enfin arriva le 5o prairial (18 juin 1799), qui anéantit le gouvernement directorial. M. Français, après s'être vigoureusement exprimé sur les vices de ce gouvernement, obtint un décret qui mettait hors la loi tous ceux qui attenteraient à la liberté ou à la sûreté de l'assemblée législative. Ce fut lui qui, au nom de la commission des onze dont il était membre, fit un rapport très détaillé sur l'état de la France pendant que l'autorité avait été entre les mains des directeurs, et qui annonça la dissolution de cette commission. M. Français se réduisit alors au silence, et s'éloigna pour la seconde fois des affaires publiques. Mais le 18 brumaire ayant opéré un changement total dans le gouvernement, et l'esprit public ayant pris une nouvelle

direction, il reparut, et fut d'abord nommé préfet de la Charente-Inférieure, et membre du conseil-d'état. Peu de temps après, il fut appelé à la direction-générale de l'administration des droits-réunis, administration qu'il organisa, et dans laquelle il trouva de nombreuses occasions de faire du bien, et d'améliorer le sort d'une infinité d'hommes estimables et malheureux dont il devint le protecteur et le père. Les bienfaits de M. Français se portèrent sur tous les infortunés dignes d'estime ou connus par leurs talens, sans distinction de rang et d'opinion. Il ne connut jamais l'intolérance de l'esprit de parti. Beaucoup de membres de l'ancienne noblesse lui ont dû leur existence. C'est dans cette classe surtout qu'il a fait des ingrats, et il devait s'y attendre; la reconnaissance n'a jamais été une des vertus à l'usage de l'aristocratie. Parmi les hommes de lettres qui ont eu à se féliciter des bontés de M. Français, MM. Auger et Roger (des postes et de l'académie française) tiennent le premier rang. En 1808, il fut nommé conseiller-d'état à vie. Les événemens du 51 mars 1814 lui enlevèrent les droits-réunis, dont la direction-générale fut confiée à M. Béranger. Nommé par le roi conseiller-d'état le 29 juin, 1814, il fut aussi, en 1815, admis au conseil-d'état que forma Napoléon après son retour de l'île d'Elbe, et signa la déclaration du 25 mars. Après être resté sans emploi depuis la seconde rentrée de Louis XVIII en France, M. Français a été nommé, en 1819, membre de la chambre

des députés par le département de l'Isère. Ferme dans ses principes, il a constamment parlé et voté dans le même sens qu'en 1791 et 1793 : il parle rarement ; mais ses discours ne manquent jamais leur effet sur l'assemblée. Finesse, élégance, délicatesse, ton exquis, tel est, dit un écrivain distingué, le caractère distinctif du style de M. Français.

FRANCASTEL, nommé par le département de l'Eure député suppléant à la convention nationale, où il ne siégea qu'après le procès du roi, et où il manifesta des principes tellement prononcés, que le 4 juillet 1793, on l'adjoignit au comité de salut public ; au mois d'octobre suivant, il eut ordre de se rendre à l'armée de l'Ouest, en qualité de commissaire de la convention. On assure que sa correspondance et sa conduite dans cette circonstance ont rendu son nom tristement fameux. A l'expiration de ses fonctions législatives, il fut chargé de recevoir sur les frontières les bédouins que le gouvernement faisait venir d'Espagne. Chef de bureau au ministère de l'intérieur, en 1793 ; en 1806, il était à Versailles directeur de la ménagerie ; et maintenant retiré dans une campagne, il s'occupe d'agriculture.

FRANCES (SOPHIE), romancière anglaise, a publié différentes productions en ce genre, parmi lesquelles on distingue : *La sœur de la miséricorde, ou la veille de la Toussaint*, 4 vol. in-12, 1807-1809 ; *Constance de Lindorf*, 4 vol. in-12, 1807 ; *L'Inconnu, ou la Galerie mystérieuse*. Ces 3 ouvrages ont été traduits en fran-

çais : le dernier excite vivement la curiosité, et le dénoûment en est bien amené ; mais en général M^{me} Frances, qui a écrit dans le genre d'Anne Radcliffe, est loin d'avoir atteint l'art tout-à-fait particulier avec lequel cette dernière peint tout ce qui peut inspirer la terreur, art qui cependant fait le mérite essentiel des romans de ce genre.

FRANCESCHETTI (N.), général napolitain, originaire de l'île de Corse, servait en cette qualité dans les armées du roi de Naples (Murat), dont il devint l'aide-de-camp. Il s'était allié à l'illustre famille des Colona, en épousant la fille de M. Colona Cccaldi, qui possédait une fortune considérable en Corse. Franceschetti combattit, les 2 et 5 mai 1815, à Tolentino ; et après ces journées, si funestes pour le roi Joachim, il parvint à se rendre en Corse avec son épouse. Là, il fut assez heureux pour donner l'hospitalité à son souverain, dont la tête avait été mise à prix, et qui n'avait échappé qu'avec beaucoup de peine aux recherches de ses proscripteurs. Le général Franceschetti suivit d'abord le roi fugitif à Ajaccio, et sacrifia ensuite à l'attachement qu'il lui portait, son épouse, sa fortune et même sa vie ; il résolut de partager son sort et de ne plus l'abandonner. Il s'embarqua avec lui et une trentaine d'officiers restés fidèles, dans une felouque qui se dirigea vers Salerne ; mais bientôt il survint une tempête qui les jeta à l'entrée du golfe de Sainte-Euphémie, ce qui les força à prendre une autre marche. Se diri-

geant donc par Pizzo vers les hauteurs de Monte-Leone, ils furent attaqués dans un combat où la valeur devait inévitablement succomber sous le nombre. Franceschetti se battit avec une intrépidité qui tenait du désespoir, ne s'écartant pas un seul instant du roi dont il voulait conserver les jours. Il reçut une blessure assez grave, et il ne songea à sa propre sûreté que quand il vit l'inutilité de ses efforts. Il se sauva alors dans les montagnes de Monte-Leone, où il erra pendant quelque temps, et où il était continuellement exposé à tomber entre les mains de ses ennemis. Cette situation lui parut enfin insupportable, et il voulut y mettre un terme. Il se rendit à Cosenza, et se livra lui-même aux autorités. Il fut traduit devant le conseil de guerre du royaume de Naples, le 8 juillet 1816; mais le marquis de Saint-Clair, président de ce conseil, présentant au roi un tableau si touchant de sa conduite noble, et surtout de son dévouement généreux, que Ferdinand ordonna d'abandonner les poursuites commencées, et lui permit de résider en Sicile, partout où cela lui conviendrait, excepté à Palerme.

FRANCHI (JOSEPH), sculpteur distingué, naquit à Carrare en 1730, et mourut à Milan, le 11 février 1806. Il étudia à Rome, et y composa ses premiers ouvrages. En 1776, il fut nommé professeur de dessin et sculpteur à l'académie de Milan. Il exécuta dans cette ville, sur la *Piazza della Fontana*, deux sirènes en marbre, qui sont estimées, et

qui ornent une fontaine à jet-d'eau, d'un effet très-pittoresque. L'archiduc Ferdinand, gouverneur du Milanais, par estime pour son talent et son instruction lui confia la direction de ses trois fils, voulant qu'ils ne fussent point étrangers à la carrière des beaux-arts.

FRANCIS (PHILIPPE), membre du parlement d'Angleterre, né à Dublin en l'année 1740, était, à 16 ans, employé dans les bureaux du gouvernement, et à 18, secrétaire du général Bligh. En 1760, il fut choisi aussi pour secrétaire, par le comte de Kiennonl, ambassadeur près la cour du Portugal; et en 1765 il occupait au ministère de la guerre une place qu'il conserva jusqu'en 1772, époque où il fut envoyé aux Indes orientales, en qualité de membre du conseil du gouvernement du Bengale. Des différens survenus entre lui et M. Hastings, gouverneur-général de ce pays, le forcèrent à revenir en Angleterre; mais avant son départ des Indes, il provoqua son ennemi à un duel, qui cependant n'eut pas de suites fâcheuses. Depuis 1784 jusques en 1806, Francis fut successivement élu membre du parlement par Yarmouth, Bléchingley et Appleby. Il fut décoré de l'ordre du Bain, en 1803. Il chercha à prouver dans toutes les occasions à la chambre des communes, combien il était en même temps impolitique et injuste de tolérer les agrandissemens de la compagnie des Indes, et il s'éleva avec force contre la traite des Nègres. Il parla souvent pendant les débats relatifs au procès du gouverneur Has-





François
Empereur d'Autriche.

tings, dont il fut constamment l'accusateur. Francis est fils du traducteur anglais d'Horace et de Démosthènes.

FRANCIS (ANNE), était née en Angleterre, où elle mourut le 7 novembre 1800. On a d'elle : 1° une *Traduction en vers du cantique de Salomon*, d'après le texte hébreu, avec un *Discours préliminaire, et des notes historiques et critiques*, in-4°, 1781; 2° un poëme intitulé *Les funérailles de Démétrius-Poliorcètes*, in-4°, 1785; 3° l'épître en vers de *Charlotte à Werther*, in-4°, 1787; 4° des *Poésies mêlées*, in-8°, 1790. Cette femme, d'un mérite distingué, s'était adonnée à un genre d'étude qui paraît, en général, étranger aux personnes de son sexe; elle connaissait parfaitement l'hébreu, et la lecture des ouvrages écrits dans cette langue était une de ses occupations principales. On lui reproche beaucoup d'inégalité dans le style, et surtout l'usage trop fréquent des métaphores : ses ouvrages d'ailleurs offrent des passages très-intéressans, et l'on trouve dans ses poésies des vers heureux et pleins d'énergie.

FRANCOEUR (L. B.), savant modeste et distingué, était, au mois d'avril 1815, examinateur des élèves de l'école Polytechnique, et cessa de remplir les fonctions de cette place à l'époque de la seconde rentrée de Louis XVIII. Il est auteur des ouvrages suivans, qui lui ont fait une grande réputation parmi les professeurs des sciences exactes : 1° *Traité de mécanique élémentaire, à l'usage des élèves de l'école Polytechnique,*

in-8°, 1801, 4^{me} édition, 1807; 2° *Cours complet de mathématiques pures*, 2 vol. in-8°, 1809; 3° *Éléments de statique*, un vol. in-8°, 1810; 4° *Uranographie, ou traité élémentaire d'astronomie, à l'usage des personnes peu versées dans les mathématiques*, in-8°, 1812. Il est fils de M. Francoeur, ancien directeur de l'opéra.

FRANÇOIS I^{er} (JOSEPH-CHARLES), empereur d'Autriche, né le 12 février 1758, fut d'abord désigné sous le nom de François II, dans la série des empereurs d'Allemagne : mais ayant renoncé à la couronne d'Allemagne, à la suite des cessions qui démembrèrent cet empire et lui donnèrent une face nouvelle sous le règne de Napoléon, il se fit sacrer empereur héréditaire d'Autriche, sous le nom de François I^{er}. Il fut d'abord élevé sous les yeux de son père, Léopold II, qui mourut en 1792. Son oncle Joseph II le fit ensuite venir à Vienne, où l'éducation du jeune archiduc fut confiée aux hommes les plus habiles à instruire dans l'art de gouverner. Joseph II, à cette époque, tentait une régénération politique qu'il regardait comme la suite infaillible de la propagation des lumières. Rien n'était aussi noble que ce but, et il en approchait chaque jour malgré le flegme germanique; et dans l'espoir d'achever son ouvrage, il dirigeait l'éducation de l'archiduc, de manière à lui inspirer le désir d'utiliser les moyens qu'il devait lui laisser un jour pour mettre le sceau à une aussi précieuse révolution. Mais le prince Kannitz, Allemand dans toute la force du

terme, faisait des efforts dans le sens inverse de Joseph, pour faire prendre une autre tournure à l'esprit du prince. « Parce qu'il ne croyait pas possible, disait-il, qu'un roi pût faire des concessions volontaires à son peuple, au préjudice des prérogatives de la royauté absolue, quand personne n'en contestait la légitimité. » A quoi il ajoutait : « Sire, je suis bien vieux : mais si votre majesté continue, peut-être la reverrai-je encore simple archiduc d'Autriche. » Les leçons de ce vieillard se gravèrent profondément dans l'esprit de François I^{er}. Ce jeune prince accompagna Joseph dans la campagne de 1788 contre les Turcs ; et comme il était d'ailleurs d'une assez faible complexion, l'air du Bannat altéra d'abord un peu sa santé : mais quelques jours suffirent pour l'acclimater. Il ne donna d'ailleurs dans cette campagne aucune preuve de grands talens militaires, et l'âge en a peu développé en lui, quoiqu'il ait régné dans des circonstances où rien n'eût pu lui être plus nécessaire. L'archiduc d'Autriche se maria le 6 janvier de la même année avec la fille du duc Frédéric Eugène de Wurtemberg : mais cette princesse étant morte le 17 janvier 1790, deux ans après son mariage, François I^{er} épousa une princesse de Naples, dont il a eu 15 enfans, au nombre desquels est l'archiduchesse Marie-Louise, qui a épousé l'empereur des Français, en 1810. L'empereur d'Autriche s'est encore marié deux fois depuis : la première, en 1808, avec Marie-Louise Béatrix, fille

de feu l'archiduc Ferdinand, duc de Modène, de Brisgau. Cette princesse étant morte en 1816, François I^{er} épousa, enfin, en 4^{m^e} noces, la princesse Charlotte-Auguste de Bavière. Léopold, qui avait succédé à Joseph II en 1790, étant mort lui-même en 1792, François I^{er} monta sur le trône impérial, le 3 mars de la même année. Les progrès que faisait chaque jour la révolution française, avaient déjà répandu l'alarme dans la plus grande partie de l'Europe, et surtout dans l'esprit du vieux ministre Kannitz, dont nous avons déjà parlé. Comme il était le principal conseiller du jeune empereur, il le décida, sans peine, à prendre part à la guerre contre la France. Dans la conférence de Pilnitz, qui avait eu lieu le 27 août 1791, il s'était allié avec le roi de Prusse, Frédéric Guillaume II, en présence de *Monsieur* comte d'Artois, et de quelques autres personnages notables de la France et de l'étranger. Mais que pouvaient des troupes entraînées à la guerre par la seule force d'une obéissance passive, contre l'ardent enthousiasme qu'inspirait l'amour de la liberté et de la patrie aux légions républicaines. Les Autrichiens et leurs alliés furent presque partout battus. Cependant le prince de Cobourg, un des meilleurs généraux de l'armée ennemie, obtint une fois quelque succès dans une partie de la Flandre ; mais la guerre étant devenue très-active de part et d'autre, les Français reprirent aussitôt leur supériorité, et il s'établit dès-lors une espèce de mésintel-

l'ignorance entre ces puissances coalisées, qui se reprochaient mutuellement des désastres, dont la bravoure et l'héroïsme des Français étaient l'unique cause. L'empereur François I^{er} vint inutilement lui-même sur le champ de bataille pour encourager ses troupes. Il ne put être témoin que de leurs défaites à Tournai, à Charleroi, et sur plusieurs points du théâtre où la guerre se faisait avec le plus d'acharnement. Il demanda aussi vainement des levées d'hommes et d'argent aux états de Brabant : enfin tous les alliés l'abandonnèrent peu à peu ; la Prusse fit la paix avec la France, et les armées autrichiennes furent repoussées au-delà du Rhin. De nouvelles levées se firent à la hâte en Autriche ; et l'empereur François, aidé des secours de l'Angleterre, parvint à soutenir encore assez long-temps la guerre, et à couvrir même de ses troupes une ligne, depuis la Méditerranée jusqu'aux frontières de la Hollande. Mais le passage des Français en Italie acheva de rendre nuls tous les efforts de ce prince ; et après la lutte la plus opiniâtre et la plus sanglante, dans laquelle il avait fait des pertes immenses, et livré en quelque sorte ses états à la discrétion de ses ennemis, il conclut à Léoben et à Campo-Formio, le 17 octobre 1797, un traité dont les conditions lui étaient plus avantageuses encore qu'il n'eût pu l'espérer. Il renonçait à la Belgique et à ses possessions en Italie, en échange de Venise, de la Dalmatie, de l'Istrie, et de toutes les

îles vénitiennes. Néanmoins la fortune presque irrésistible des armées française, et la modération des clauses du traité de paix de Campo-Formio, ne purent éclairer François I^{er}. Lorsqu'il eut pris le temps nécessaire pour ravitailler son armée, il conclut, en 1799, avec l'empereur de Russie Paul I^{er}, un nouvel acte d'association contre la république française. Ces deux puissances obtinrent, en Italie, des succès qui ont été la principale cause de l'élévation du général Bonaparte au pouvoir souverain, en même temps qu'ils ont préparé l'abaissement dans lequel la France a tenu si long-temps l'Europe. Le gouvernement directorial crut sentir la nécessité de mettre dans les mains d'un seul, et du plus habile, toutes les forces de la république ; et bientôt éclatèrent les divisions qui s'établirent entre l'empereur d'Autriche, et celui de Russie, qui abandonna son allié par les mêmes motifs qui avaient porté la Prusse à violer, quelques années auparavant, la convention de Pilnitz. Le général Bonaparte venait de passer en Italie, où il n'avait plus à combattre que l'Allemagne, restée seule, encore une fois, aux prises avec la France ; et diverses batailles, notamment celles de Hohenlinden et de Marengo, contraignirent de nouveau François I^{er} à traiter avec la république. Les Français recouvrèrent la possession de toute l'Italie, et l'on signa le traité de Lunéville, par lequel l'empereur d'Autriche ne perdait rien autre chose que ce qui était devenu le partage légitime des Fran-

çais par le traité de Campo-Formio. Il est vrai que par toutes ces commotions, la vieille constitution de l'empire germanique se trouva ébranlée dans ses bases; mais c'est à quoi la petite noblesse d'Allemagne et tout le peuple en général ne firent que gagner. François I^{er} n'eut alors d'autre soin que de s'occuper à réparer autant qu'il était en son pouvoir les désastres de la guerre, et c'est en quoi il fut activement secondé par l'archiduc Charles, son frère, auquel il avait eu la sagesse de donner une grande part de l'administration. Vers la fin de 1805, néanmoins, il fit encore des préparatifs de guerre; et c'est avec raison qu'on dit en parlant de son caractère que l'opiniâtreté en est le principal attribut. Il se ligua de nouveau avec l'Angleterre et la Russie, et entraîna l'électeur dans son parti, après avoir fait occuper la Bavière par une nombreuse armée, à la tête de laquelle il se mit en personne. Napoléon, qui était au moins aussi opiniâtre que François I^{er}, abandonna l'expédition dont il s'occupait alors contre l'Angleterre, et vint attaquer l'empereur d'Allemagne dans ses états. Par une des plus savantes manœuvres qui soient consignées dans les fastes militaires, il enveloppa entièrement l'armée autrichienne qui se trouvait à Ulm, sous les ordres de Mack, et s'en rendit maître presque sans coup férir. L'armée de l'archiduc Ferdinand, en Bohême, fut également défaite, et ces revers détruisirent presque entièrement l'espoir des alliés. Napoléon marcha aussitôt à Vienne, où

il entra à la tête d'une armée de 150,000 hommes. François I^{er} s'était retiré avec les débris de ses forces dans la Moravie, où il trouva une nombreuse armée russe qui n'avait point eu le temps d'accourir à son secours, et à laquelle il se joignit. Mais les efforts de l'empereur d'Autriche et de celui de Russie échouèrent à la bataille d'Austerlitz, où leur armée fut presque anéantie; et François I^{er}, obligé de demander encore la paix, envoya d'abord des négociateurs, et vint ensuite trouver lui-même Napoléon, qui le reçut à son bivouac. Cette troisième affaire se termina par le traité de Presbourg, qui fut signé le 22 décembre 1805. Les états de Venise furent, par ce traité, réunis à l'Italie, et le Tyrol cédé à la Bavière; mais la confédération du Rhin, dont l'empereur des Français se déclara le protecteur, remplaça l'ancienne organisation germanique. François I^{er} rentra dans sa capitale vers la fin du mois suivant, et éloigna de son ministère tous les hommes qui étaient trop attachés à l'Angleterre, et dont l'influence dans les décisions du conseil-d'état avait déterminé l'empereur d'Autriche à entreprendre la campagne que venait de finir la bataille d'Austerlitz. Il parut dès lors se tenir pour bien convaincu de l'inutilité de toutes ses tentatives contre la France, et il observa la plus exacte neutralité pendant quelques années. Lors de la guerre entre la Prusse et la Russie, en 1806 et 1807, il s'offrit pour médiateur entre ces deux puissances; mais on refusa sa médiation. Cependant, les per-

tes que les Français avaient éprouvées au-delà des Pyrénées, après le traité de Tilsitt, lui parurent une occasion favorable de recommencer les hostilités contre la France, et ce fut alors que pour donner une couleur légitime à ses nouvelles tentatives, il publia la déclaration du 27 mars 1809, dans laquelle il se plaignait beaucoup à son peuple, qu'on n'eût point exactement observé les conditions du traité de Presbourg, d'où il concluait que l'Allemagne était menacée par les Français d'une nouvelle invasion, dont on apprêtait le succès en propageant dans toute l'Allemagne le nouveau système d'idées qui avait dirigé les efforts de Joseph II, etc. Quelques-unes de ces plaintes n'étaient pas dénuées de fondement; mais les sujets qui y donnaient lieu étaient de si peu d'importance, qu'il n'était pas difficile de voir qu'ils ne servaient que de prétexte à une guerre dont l'unique cause était l'affaiblissement où il supposait qu'avaient été mis les Français par leurs pertes récentes. La guerre fut donc déclarée de nouveau. L'archiduc Charles se hâta d'occuper la Bavière, mais presque aussitôt Napoléon parut dans cette province à la tête d'une armée. On ne l'y attendait ni sitôt, ni dans une attitude si imposante, et l'archiduc Charles fut obligé de s'éloigner précipitamment avant que toutes ses troupes ne fussent encore entrées dans le pays qu'elles se proposaient d'envahir. Napoléon, après avoir obtenu un avantage imposant à Hensberg, prit Ratisbonne d'assaut, et marcha sur Vienne. La fa-

meuse bataille de Wagram ruina enfin totalement les forces et les espérances de François I^{er}, et il ne lui resta plus d'espoir que dans la clémence et la générosité de son vainqueur. Le traité de Vienne (4 octobre 1809) fut conclu, et le plus important de tous les sacrifices qu'imposa l'empereur des Français en remettant pour la troisième fois la couronne sur la tête de son ennemi, fut d'exiger de lui un gage qui l'assurât dorénavant de sa fidélité à remplir les conditions des traités. Un lien de famille s'établit entre les deux empereurs, par le mariage de l'archiduchesse Marie-Louise. On crut la France et l'Autriche unies pour jamais. Les événemens ont prouvé ce que peuvent les nœuds de ce genre sur la politique des rois. François I^{er} se rendit à Dresde, en mai 1812, lorsque son gendre eut formé le dessein de punir la Russie, et il souscrivit un arrangement d'après lequel il s'engageait à fournir un corps de troupes pour former l'aile droite de l'armée française, moyennant des concessions qui furent stipulées dans ce traité. A peine néanmoins les revers de l'armée française eurent-ils paru mettre l'Allemagne à l'abri du ressentiment de Napoléon, que le général Schwartzberg, qui commandait les troupes de François I^{er}, cessa de combattre. L'empereur d'Allemagne, qui s'était néanmoins plus d'une fois repenti d'avoir pris des décisions trop promptes, resta tranquille spectateur des événemens qui eurent lieu en Saxe et en Franco-nie; et ce ne fut que lorsque les événemens eurent pris une mar-

che décisive, qu'il envoya en toute hâte une armée vers la Bohême, pour obtenir d'un monarque avec lequel il était encore en paix tout ce qu'un vainqueur peut exiger d'un vaincu. Il eut plusieurs conférences avec l'empereur de Russie et le roi de Prusse ; et conclut avec eux à Tœplitz, le 9 septembre, un traité d'alliance, d'après lequel il prit part aux événemens militaires qui eurent lieu sous les murs de Dresde, et à la bataille de Léipsick. Il signa successivement des traités de paix avec la Bavière et le roi de Wurtemberg, et ne s'opposa pas à l'acte de coalition que signèrent à Chaumont toutes les puissances qui voulaient renverser Napoléon. Ses troupes pénétrèrent en France par Lyon, et la Franche-Comté, où quelques centaines d'hommes les tinrent si long-temps en échec au milieu des gorges du Jura; et il se trouvait lui-même à Dijon, au moment où les Russes et les Prussiens entraient à Paris. L'espèce d'inactivité dans laquelle il tint presque constamment son armée pendant les événemens militaires qui précédèrent les deux chutes de Napoléon, firent penser à plusieurs personnes, qu'attentif aux leçons de l'expérience, il ne voulait pas se reposer entièrement de ses intérêts sur l'infaillibilité du succès des armes de ses alliés. Il vint à Paris le 15 avril 1814, et le prince de Bénévent s'étant hâté de lui faire le compliment d'usage à la tête du sénat, il répliqua par une réponse dans laquelle on remarquait cette phrase : « J'ai combattu pendant vingt ans ces principes qui ont désolé

» l'univers. » Cette réflexion, qui rappelait le vieux ministre Kaunitz, alarma la majorité des sénateurs, qui refusèrent d'inscrire sur le registre de leur assemblée la réponse de l'empereur d'Autriche. Ce prince séjourna à Paris deux mois, pendant lesquels il visita les principaux monumens de cette ville, dont quelques-uns lui rappelèrent des souvenirs qui n'avaient rien de bien flatteur pour son amour-propre. Il se rendit ensuite à Vienne avec les autres souverains alliés, pour y régler les intérêts des rois. Leurs discussions n'étaient pas encore terminées, que Napoléon venait déjà de renverser seul, et en quelques jours, l'édifice que l'Europe entière s'était efforcée de construire pendant plusieurs années. François I^{er} revint en France avec les souverains alliés, et ses armées y suivirent à peu près la même marche que la première fois, c'est-à-dire qu'elles se bornèrent à observer et à attendre. Le général autrichien Bianchi fut le seul qui livra un petit combat dans le département du Gard contre quelques habitans. L'empereur d'Autriche retourna dans ses états par l'Italie, et fit, l'année suivante, un voyage dans le Tyrol pour y recevoir en personne la prestation de foi et hommage des habitans de cette contrée. Cette cérémonie eut lieu le 30 mai 1816. Le duché de Parme et la Toscane furent restitués à des princes de la maison d'Autriche, et la plus grande partie de l'Italie passa sous la domination de François I^{er}, qui obtint aussi quelques portions du territoire de

l'Allemagne et de la Pologne. FRANÇOIS, chef du bureau de la police secrète, était avocat à Mâcon, en 1790. Au mois d'octobre de cette année il se rendit à Paris, et défendit le comte de Bussy, accusé d'être d'une conspiration tendant à renverser le gouvernement d'alors. Le 8 janvier 1791, l'assemblée nationale déclara que M. de Bussy n'était pas coupable. Celui-ci quitta Paris quelque temps après et se rendit à Turin. Il y fut accompagné par M. François, qui avait obtenu du comte de Sérent une lettre de recommandation pour son père, alors gouverneur des ducs d'Angoulême et de Berri. Admis à l'éducation de ces princes, en qualité de secrétaire, M. François resta près d'eux jusqu'en 1795, époque où l'éducation cessa. Alors il retourna à Paris, et fut chargé par Lavoisier et Brothier de la correspondance établie avec l'Angleterre et les agens principaux des Bourbons. M. François se trouva compromis, en 1797, par l'arrestation d'un agent de Lavoisier, sur lequel on saisit des lettres très-importantes; mais il fut assez heureux pour s'échapper et repasser en Angleterre. Envoyé une seconde fois à Paris pour continuer d'y servir la cause qui l'employait, il ne put échapper aux recherches de la police. Il fut arrêté, renfermé au Temple, et condamné à mort; mais le ministre Sottin, dont il devint ensuite le confident, parvint d'abord à faire commuer sa peine en celle de la déportation, et ensuite à lui donner dans la prison du Temple, une espèce de

surveillance qui le fit redouter des autres prisonniers. Il avait promis de lui rendre entièrement la liberté; mais il fut renvoyé du ministère avant d'avoir rempli cet engagement, et M. François resta dans sa prison pendant tout le temps que l'administration supérieure de la police fut successivement entre les mains de MM. Dondeau, Duval et Bourguignon. Lorsque après l'abolition du gouvernement directorial, Fouché fut fait ministre de la police générale, il sentit combien M. François pourrait lui être utile; il le fit mettre en liberté, et lui confia la direction en chef du bureau de la police secrète. M. François a, depuis, constamment occupé cette place.

FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU (LE COMTE NICOLAS), est né le 17 avril 1750, non pas à Lissot-le-Grand ou à Vrécourt, comme on l'a dit, mais en Lorraine, pendant le cours d'un voyage que faisait sa mère. Il fit de très-bonnes études; et comme le nom de François était très-commun dans le lieu qu'il habitait, il prit, en 1766, celui de *Neufchâteau*, qu'il fut autorisé à garder en 1777, par un arrêt du parlement de Nancy. Il est faux qu'il ait exercé la place de contrôleur des actes, à Vrécourt en Bassigny, comme le dit la *Biographie Michaud*. Ses humanités faites, il fit un cours de droit et fut reçu avocat; mais n'ayant pas suivi le barreau, il n'a jamais été inscrit sur le tableau. Il est donc faux qu'il en ait été rayé, comme il plaît aussi à la *Biographie Michaud* de l'affirmer, en donnant à

cette radiation une cause qui en fait une double calomnie. M. François de Neufchâteau, y est-il dit, avait encouru cette dégradation en consentant à reconnaître *l'enfant naturel d'un homme de la plus haute naissance*. Il est du devoir de tout honnête homme de signaler un livre où de pareils mensonges sont consignés. On y lit aussi que M. François de Neufchâteau a publié une histoire du *droit commun de Lorraine* : c'est encore une erreur; il n'en a jamais publié que le prospectus. Mais du moins cette erreur-là est-elle innocente, et ne prouve-t-elle que contre l'exactitude du biographe. Le goût dominant de M. François de Neufchâteau était celui de la poésie, qu'il cultiva dès sa plus tendre jeunesse. Il n'avait encore que 15 ans quand il publia un recueil de pièces fugitives, parmi lesquelles se trouvaient des morceaux auxquels Voltaire donna des éloges. M. François de Neufchâteau accompagna M. d'Hennin Liétard, bailli d'Alsace, à Lyon et à Marseille; il visita les académies de ces deux villes, et fut admis au nombre des membres qui les composaient. Après avoir été également admis aux académies de Dijon et de Nanci, il se rendit à Paris, puis alla à Bordeaux, où il connut le président Dupaty, avec lequel il forma une liaison intime. Revenu à Paris, il épousa, en 1776, M^{lle} Dubus, nièce de Prévile, le Rœsius du siècle. Cette union fut de courte durée, son épouse mourut peu d'années après; c'est à cette époque qu'il avait acheté une charge honora-

ble, celle de lieutenant-général au présidial de Mirecourt. En 1781, l'intendant de Lorraine le nomma son subdélégué dans la même ville. Toujours passionné pour les lettres, M. François de Neufchâteau savait distribuer son temps de manière qu'en remplissant exactement les obligations de ses charges, il trouvait cependant moyen de se livrer à son goût dominant. Il allait souvent à Nanci, et lisait, soit à l'académie, soit dans les réunions particulières, les ouvrages qu'il avait composés. De ce nombre était alors sa traduction en vers du poëme de l'Arioste, dont il a donné les neuf premiers chants. En 1782, il forma de nouveaux nœuds, et prit pour épouse une dame de Mirecourt, qui n'était pas *veuve d'un chirurgien*, quoiqu'il plaise à la *Biographie Michaud* de l'affirmer. En 1782, M. François de Neufchâteau fut envoyé à Saint-Domingue pour y remplir les fonctions de procureur-général. Il ne se maria pas dans cette île, quoiqu'il ait plu encore aux biographes de l'affirmer. Il n'en revint pas non plus *en très-bon état*, comme il leur plaît encore de le dire; car le vaisseau qui le ramena en Europe quelques années après, ayant fait naufrage dans la traversée, il perdit avec ses autres effets plusieurs manuscrits, parmi lesquels se trouve sa traduction de *Roland le furieux*, qu'il avait terminée et qu'il regretta beaucoup. De retour à Paris, il eut avec M^{me} de Genlis, gouvernante des enfans du duc d'Orléans, des relations dont voici la cause.

Des petites-nièces de Racine languissaient dans la misère. Dans le but de les tirer, François de Neufchâteau adressa à M^{me} de Genlis, des vers dans lesquels il la pria d'appeler l'intérêt du duc d'Orléans sur des infortunées si recommandables, au moins par le nom qu'elles portaient. La démarche réussit. Le duc d'Orléans leur accorda une pension. A cela se bornèrent les rapports de Neufchâteau avec ce prince. La place qu'il occupait au cap Français, place qui n'était pas susceptible d'être vendue, puisqu'elle n'était pas de nature à être achetée, ayant été supprimée, il se livra tout entier à la culture des lettres. Enfin arriva la révolution. Les principes qui se manifestèrent à cette époque étant très-conformes à sa manière de penser, il la servit de tous ses moyens, et provoqua à Toul, en 1790. un rassemblement qui fut regardé comme séditieux, et à la suite duquel il fut arrêté par ordre du lieutenant du roi. Néanmoins M. de Bouillé le fit presque aussitôt remettre en liberté. Il fut ensuite nommé successivement juge-de-paix, administrateur du département des Vosges, et député à l'assemblée législative, dont il fut élu secrétaire le 5 octobre 1791, et président le 26 décembre. Pendant toute la session, il se montra constamment l'ami de la liberté et le soutien de la cause populaire. En 1792, il fut d'avis qu'afin d'attacher davantage le peuple au maintien du nouvel ordre de choses, on vendit les biens nationaux par portions assez petites pour que le pauvre même pût s'en rendre adjudicataire. Le 26

août, au moment où l'armée du roi de Prusse approchait de Paris, voyant qu'un grand nombre de députés demandaient des passeports pour s'éloigner de la capitale, il proposa d'arrêter cet esprit de désertion, et engagea les membres de l'assemblée qui se trouvèrent présens, de jurer de ne quitter leur poste qu'après la réunion de la convention. La *Biographie Michaud* affirme qu'il ne fut point élu à cette législature : autre erreur. Il fut élu à l'unanimité par le département des Vosges, mais il n'accepta pas; c'est donc à tort qu'on l'a mis au nombre des juges de Louis XVI. Désigné, au mois d'octobre, par la convention, ministre de la justice, il n'accepta pas non plus cette charge. Au mois d'août 1793, parut sa pièce intitulée *Pamela, ou la vertu récompensée*. Cette comédie, quoique un peu philosophique pour le temps, eut beaucoup de succès; mais la faction qui dominait alors trouvant qu'elle contenait des principes anti-révolutionnaires, la fit rayer du répertoire, et l'auteur arrêté fut jeté en prison, ainsi que les acteurs du Théâtre-Français qui avaient reçu et joué sa pièce. C'est pendant sa détention qu'il composa un *Hymne à la liberté*, et une *Prière à l'Être suprême*, où il reproduisit avec autant de talent que de courage, les principes pour lesquels il était persécuté. Après le 9 thermidor, M. François de Neufchâteau fut nommé d'abord juge au tribunal de cassation, et ensuite commissaire du gouvernement dans le département des Vosges. Il remplaça Bénézech au

ministère de l'intérieur après le 28 messidor (16 juillet 1797); et enfin, par suite de la journée du 18 fructidor, il fut fait membre du directoire à la place de Carnot, soit par l'effet du sort, soit pour tout autre motif. Il ne participa au pouvoir suprême que jusqu'au 9 mai 1798, et redevint, le 17 juin suivant, ministre de l'intérieur. Il avait été auparavant envoyé à Seltz, pour y avoir avec le ministre autrichien Cobenzl, des explications au sujet de l'insulte faite au gouvernement français, dans la personne de son ambassadeur qui avait été expulsé de Vienne. La modération de François de Neufchâteau lui attira, pendant son second ministère, une infinité de désagrémens qui lui furent suscités par les hommes exaltés, et les accusations qu'il mérita sont le plus incontestable des éloges qu'il a obtenus. Ennemi des partis extrêmes, il fit, le 15 mars 1799, une instruction dans laquelle il s'élevait en même temps, et contre les royalistes, et contre les anarchistes. Cette instruction fut regardée comme un attentat à la souveraineté du peuple, et devint le sujet de deux dénonciations, l'une au conseil des cinq-cents, par Quirot, et l'autre, à celui des anciens par Marbot. A peine avait-il été déchargé de cette inculpation par le zèle de Garat, que Garran, Briot et Génissieux l'accusèrent de corrompre l'esprit public en faisant représenter sur les théâtres des pièces anti civiques, et d'employer même pour cet effet les fonds qu'il avait à sa disposition. On doit cependant convenir qu'avant comme après lui,

aucun ministre ne se montra si ouvertement le protecteur des arts et des sciences. Ce fut lui qui donna l'idée de faire exposer en public les produits de l'industrie française. En 1798, il dirigea la fête qui eut lieu à l'occasion de la réception des monumens des arts envoyés d'Italie par Bonaparte, et donna à cette fête toute la pompe et la solennité possible. Pour propager les connaissances, il fit acheter et transmettre à toutes les administrations départementales les livres qu'il regardait comme les plus importans, et comme les plus propres à répandre l'instruction. En 1799, remplacé au ministère de l'intérieur par Quinette, il ne remplissait aucunes fonctions quand la révolution du 18 brumaire vint changer la face de la France. Membre du sénat-conservateur, il en fut d'abord secrétaire, puis président annuel jusqu'au 19 mai 1806. Il fut nommé à peu près dans le même temps à la sénatorerie de Dijon, et reçut le titre de grand-officier de la légion-d'honneur, et, 2 ans après, celui de comte : c'est lui qui salua, au nom du sénat, Napoléon monté sur le trône. Il félicita aussi le pape, venu à Paris exprès pour sacrer le nouvel empereur. Il publia, à l'occasion de la victoire d'Austerlitz, une ode à Clio, qu'il intitula *les quatre Dynasties, ou l'histoire de France*. Il avait choisi pour épigraphe ces mots : *Quem virum aut heroa*. Au mois de juillet 1806, il fut pourvu de la sénatorerie de Bruxelles, et quitta celle de Dijon. Au mois de novembre suivant, il fit partie de la députation

envoyée à Berlin, pour féliciter Napoléon sur ses nouvelles victoires. Ce fut cette même députation qui rapporta à Paris 540 drapeaux enlevés aux Prussiens, avec l'épée, l'écharpe, le hausse-col et le cordon du grand Frédéric : trophées qui long-temps furent suspendus à la voûte de l'église des Invalides. Depuis cette époque jusqu'en 1814, M. François de Neufchâteau s'est moins occupé de politique que de tout ce qui est relatif à l'agriculture et aux haras, branche d'industrie qu'il a beaucoup perfectionnée. Il donna, le 5 avril, son adhésion aux diverses résolutions que le sénat crut devoir prendre, et aux différens actes du gouvernement provisoire. Chargé de porter la parole, lorsqu'en mois de mai, une députation de la société d'agriculture fut admise devant le roi, il fit beaucoup valoir les travaux de cette société, et fit hommage au monarque des 16 volumes de Mémoires publiés par elle dans l'espace de 19 ans. Il ne fut point compris, au mois de juin 1814, sur la liste des pairs; cependant le roi accueillit avec bonté le recueil de ses œuvres poétiques, qu'il fut admis à lui présenter le 24 juin 1815. Napoléon, après son retour de l'île d'Elbe, l'oublia entièrement. M. François de Neufchâteau est membre de l'académie française. Nous avons de ce savant beaucoup d'ouvrages dans presque tous les genres de littérature, et dirigés presque tous vers un but utile. Il a publié : 1° *Poésies diverses*, in-12, 1765; 2° *Pièces fugitives de François de Neufchâteau*, in-12, 1766; 3° *O-*

de sur les parlemens, in-8°, 1771; 4° *Le mois d'Auguste*, épître à Voltaire, in-8°, 1774; 5° *Discours sur la manière de lire les vers*, in-12, Paris, 1775; 6° *Anthologie morale*, in-16, 1784; 7° *Recueil authentique des anciennes ordonnances de Lorraine*, 2 vol. in-8°, 1784; 8° *Les études du magistrat au cap Français*, 1786; 9° *Pamela*, comédie en 5 actes et en vers, in-8°, 1795; 10° *Des améliorations dont la paix doit être l'époque*, in-8°, 1797; 11° *les Vosges*, poëme in-8°, 1796, 2^{me} édition, 1797; 12° *l'Institution des enfans, ou Conseils d'un père à son fils*, imités des vers latins de Muret, in-8°, 1798; 13° *le Conservateur, ou recueils de morceaux choisis d'histoire, de politique, de littérature et de philosophie*, 2 vol. in-8°, 1800; 14° *Tableau des vues que se propose la politique anglaise dans toutes les parties du monde*, in-8°, 1804; 15° *Voyage agronomique dans la sénatorerie de Dijon*, in-4°, 1806; 16° *Fables et contes en vers*, suivis des poëmes de la *Lupiade* et de la *Vulpéide*, 2 vol. in-12, 1814; 17° *l'Art de multiplier les grains*, in-8°, 1810; 18° *Lettre à M. Suard, sur la nouvelle édition de sa traduction de l'histoire de Charles-Quint, et sur quelques oublis de Robertson*, insérée dans les *Annales encyclopédiques*, et tirée à part à 100 exemplaires, 1817; une *Épître à M. Viennet*. M. François de Neufchâteau a aussi été l'éditeur des *OEuvres posthumes de Nivernois*, 2 vol. in-12, 1807. Il a de plus publié, dans la collection des meilleurs ouvrages de la langue française, imprimée chez P. Didot, une *Dissertation lue à*

l'académie française, sur la question de savoir si Le Sage est l'auteur de Gil Blas, ou s'il l'a pris de l'espagnol; et en tête des ouvrages de Corneille, un examen intitulé Esprit de Corneille. M. de Neufchâteau a publié de plus le Recueil de ses Circulaires, ou des instructions qu'il a adressées pendant son ministère aux fonctionnaires qui relevaient de lui. Ses successeurs feront très-bien de le consulter. C'est le résultat de l'étude et de l'expérience, et l'ouvrage d'un ministre vraiment honnête homme.

FRANCOVILLE (CHARLES-BRUNO), était avocat à Saint-Omer, lorsqu'en 1789, il fut nommé, par le bailliage de Calais, député du tiers-état aux états-généraux. Il prit, en 1791, la défense de Montinorin, qui avait signé le passe-port trouvé entre les mains de la reine, lors du voyage de Varennes. Il exerça, depuis 1799 jusqu'en 1802, les fonctions de juge au tribunal civil de Saint-Omer, et fut nommé, en 1809, membre du corps-législatif par le département du Pas-de-Calais, qui le réélut à la chambre des députés, au mois de septembre 1815. Après avoir combattu plusieurs articles du projet de loi sur le budget, et avoir prouvé combien était injuste l'inégalité qu'on prétendait mettre entre les créanciers de l'état, il vota pour que la loi fût rejetée. Ce fut lui qui, le 12 novembre, fut chargé par la commission du rapport sur les douanes. Il se montra aussi, le 5 décembre, très-opposé à la franchise du port de Marseille. M. Francoville n'a point été réélu

à l'expiration de son mandat. **FRANK** (JEAN-PIERRE), l'un des plus célèbres médecins vivans, est né le 19 mars 1745, à Rodalben, dans le grand-duché de Bade; sa famille était originaire de France. Reçu médecin à Pont-à-Mousson, il exerça cette profession à Bitche et dans plusieurs autres endroits. Le prince-évêque de Spire le choisit pour son médecin; et en 1784, il fut fait professeur de médecine à l'université de Goettingue, avec le titre de conseiller de cour du roi d'Angleterre. En 1785, il alla en Autriche; il fut nommé conseiller impérial et royal du gouvernement, et professeur de clinique à l'université de Pavie. Des succès nombreux et éclatans ayant étendu la réputation du docteur Frank, l'empereur le fit venir à Vienne, le nomma professeur de clinique à l'université, et lui confia la direction du grand hôpital. L'empereur de Russie lui fit témoigner le désir de le voir dans ses états, où le docteur Franck se rendit en 1794. Il fut d'abord professeur de clinique à l'université de Wilna, puis à celle de Pétersbourg, et enfin obtint le titre de médecin de l'empereur, avec le rang de général-major. S'étant décidé, en 1808, à revenir à Vienne, il reçut avant son départ le brevet d'une pension annuelle de 5000 roubles. Parmi ses ouvrages, qui sont en assez grand nombre, on distingue ceux qui suivent : 1° *Epistola invitatoria ad eruditos de communicandis quæ ad politiam medicam spectant, principum et legislatorum decretis*, 1776, in-8°, Mannheim; 2° *System einer medicin-*

schen polycey, *ibid.*, 4 vol. in-8°, 1777, 1785. Cet ouvrage, dont le style est regardé comme classique, n'est point achevé. 3° *Aukündigung die klinischen instituts zu Goettingen, wie solches bey seiner wiederherstellung zum vorthail, etc.*, Goettingue, in-4°, 1784; 4° *Delectus opusculorum medicorum, antehac in Germaniâ diversis academiis editorum*, 10 vol. in-8°. Pavie, 1785, 1795; 5° *Plan d'école clinique, ou méthode d'enseigner la pratique de la médecine dans un hôpital académique*, in-8°, Vienne, 1790. Le style de cet ouvrage, écrit en français, est en général incorrect. 6° *De curandis hominum morbis*, 6 vol. in-8°, Manheim, 1792, 1807. On regrette que l'auteur n'ait point achevé cet ouvrage, regardé comme l'un des plus précieux qui existent sur la médecine pratique. 7° *Biographie de D. Jean-Pierre Frank, écrite par lui-même* (en allemand), in-8°, 1802, Vienne. Cet opuscule, qui ne contient que 174 pages, est le précis de la vie du docteur. M. Frank est aussi l'auteur de la préface qui se trouve en tête de l'ouvrage de Joseph, son fils, portant pour titre *Ratio instituti*. Les médecins français qui attachés à l'armée la suivirent à Vienne en 1809, eurent beaucoup à se louer de la manière dont il les accueillit.

FRANK (JOSEPH), fils du précédent, est né le 25 décembre 1771 à Rastadt. Ayant embrassé la même profession, il obtint la chaire de clinique à l'université de Pavie, à l'époque où son père fut appelé à celle de l'université de Vienne. Joseph Frank a pu-

blié : 1° *Ratio instituti clinici ticinensis à mense januuario usque ad finem junii anni 1795*, in-8°, Vienne, 1797; ouvrage dont on a une traduction allemande, avec des notes par Frédéric Schaller; 2° *Introduction à la connaissance et au choix d'un médecin*, Vienne, 1800, in-8°; 3° *Manuel de la toxicologie, ou de la doctrine des poisons et des contre-poisons, d'après les principes du système de Brown et de la chimie moderne*, in-8°, Vienne, 1800; 4° *Almanach de santé pour l'année 1815*, in-8°, 1805, Vienne; 5° *Voyage à Paris, à Londres, et dans une grande partie du reste de l'Angleterre et de l'Écosse, sous le rapport des hôpitaux, des instituts pour les pauvres, des établissemens sanitaires et des prisons*, in-8°, Vienne, 1804, 1805, avec une planche et beaucoup de tableaux; 6° *Acta instituti clinici cæsare universitatis vluensis annus 1*, in-8°, Léipsick, 1808; 7° *Explication de la théorie de l'irritation*, in-8°, Heilbronn, 1803, 2^{me} édition. M. Frank a beaucoup travaillé pour démontrer combien est vaine la théorie médicale de Brown; il est même parvenu à introduire de nombreuses modifications dans ce système, suivi presque généralement en Allemagne et en Italie; mais il n'a diminué que faiblement l'enthousiasme de ses partisans.

FRANKENBERG (J. H. COMTE DE), cardinal archevêque, naquit, le 13 septembre 1726, au Grand-Glogaw en Silésie. Envoyé à Rome pour y faire ses études, il s'adonna particulièrement à la théologie, et en 1749, il obtint

le bonnet de docteur. Après avoir exercé pendant quelque temps les fonctions pastorales, il fut nommé archevêque de Malines, le 27 janvier 1759, et fait cardinal le 1^{er} juin 1778. L'empereur Joseph II, voulant opérer d'utiles réformes dans le Brabant, ordonna, en 1787, la suppression des communautés religieuses. L'archevêque de Malines s'y opposa avec tant de violence, qu'il fut mandé à Vienne. L'empereur lui retira ses ordres et ses dignités; c'était en 1789, époque de la révolte du Brabant. Frankenberg parut cependant adopter les principes de la révolution française; il annonça même des sentimens de patriotisme dans un mandement qu'il publia, et resta à Malines après l'invasion des Français. Mais cette conversion ne fut pas de longue durée, car retournant bientôt après à ses anciens préjugés, il abandonna la cause de la liberté, et refusa de prêter le serment exigé des ecclésiastiques. Condamné à la déportation par le directoire, il parvint à se sauver et à se rendre en Westphalie, où il termina sa carrière le 11 juin 1804.

FRANKFORT (**LORD, BARON GULMOY**), pair d'Irlande, est issu d'une famille très-ancienne de ce royaume : fils aîné de Redmond Moris, siégeant au parlement pour la ville de Dublin; il prit le nom de Frankfort à l'époque où il fut créé pair. Il signala son entrée au parlement en se déclarant entièrement contraire à l'administration de lord Townshend, et en se montrant dévoué à la famille Ponsouby. Il perdit la pla-

ce de trésorier de la poste et celle de secrétaire-contrôleur du bureau des licences, pour avoir appuyé avec chaleur la proposition qui fut faite, à l'époque de la première maladie du roi, de nommer régent le prince de Galles. Devenu secrétaire du département civil, il ne garda cette place que peu de temps, fut ensuite adjoint au conseil privé du roi et nommé commissaire de la trésorerie, sous lord Campden. Lord Frankfort ne contribua pas peu à l'union des deux royaumes. Il est membre du club harmonique d'Irlande, et vice-président de la société de Dublin.

FRANKLIN (BENJAMIN), philosophe et homme d'état, naquit à Boston, le 17 janvier 1706. Son père, natif d'Angleterre, et fabricant de savon et de chandelles dans cette ville, l'envoya, à l'âge de 8 ans, à l'école; mais 2 ans après il le retira pour s'en faire aider dans sa profession. A 12 ans, Benjamin fut mis en apprentissage chez son frère, James, qui était imprimeur. Il y fit de grands progrès, et ayant un goût décidé pour les livres et pour l'instruction, il consacrait tout son loisir et une grande partie de la nuit à la lecture et à l'étude. Il devint bientôt si habile dans l'art de raisonner, qu'il embarrassait plus d'une fois des personnes très-instruites. Dès 1721, son frère commença à imprimer le *Journal de la Nouvelle-Angleterre* (*The New-England Courant*). C'était la troisième gazette qui paraissait en Amérique. Le jeune Franklin y fournit divers articles qui furent si bien accueillis, qu'ils



Franklin

Citoyen des Etats-Unis.



l'encouragèrent à continuer ses travaux littéraires. Pour améliorer son style, il voulut imiter le *Spectateur* d'Adisson, et voici comment il s'y prit. Il faisait l'extrait d'une feuille; et quelques jours après, quand il avait tout-à-fait oublié les expressions de l'auteur, il cherchait à rétablir le texte original. Par ce moyen, il apercevait ses fautes, et sentait la nécessité de bien connaître la synonymie des mots. La lecture des poètes contribua beaucoup aussi à lui donner la facilité et la variété de l'expression. A cette première époque de sa vie, la lecture des écrits philosophiques de Shaftsbury et de Collins en fit un sceptique, et il se passionna pour les disputes sur les matières de religion. Cette circonstance l'ayant fait prendre en aversion par les dévots, il se détermina à quitter Boston, et il partit pour New-York. N'y trouvant pas d'emploi, il poursuivit sa route pour Philadelphie, où il entra sans ami, et avec un seul dollar dans sa poche. Il fut occupé par M. Keimer, imprimeur. Le gouverneur, William Keit, ayant appris que Franklin était un jeune homme dont les talens donnaient beaucoup d'espérance, lui fit un bon accueil, l'engagea à former un établissement, et à partir pour Londres, afin de se procurer le matériel d'une imprimerie, en lui promettant sa recommandation. Mais le gouverneur ayant manqué à sa parole, Franklin arriva sans ressource à Londres, en 1724, et fut obligé de chercher de l'emploi comme ouvrier imprimeur. Il vécut avec

une extrême économie. épargnant presque tout ce qu'il gagnait. Ce fut alors qu'il publia sa dissertation sur la *Liberté* et sur la *Nécessité*, où par un relâchement de principes que l'injustice des hommes avait sans doute produit dans ce jeune cœur, il prétendit que la vertu et le vice n'étaient que de vaines distinctions. De retour à Philadelphie, vers la fin de 1726, il devint prote chez M. Keimer, pour qui il fonda des caractères, grava divers ornemens, et fit du noir d'imprimerie. Bientôt il contracta avec M. Meredith une société, qui fut dissoute en 1729. Il acheta alors de M. Keimer un mauvais journal, qu'il sut faire prospérer par d'excellens principes et par un style piquant. Mais, malgré toute son industrie et son économie, il ne tarda pas à éprouver de la gêne dans son établissement, et il fut secouru fort à propos par William Coleman et Robert Grace. Indépendamment de son imprimerie, il ouvrit encore une petite boutique de papetier. Mais le train des affaires n'éteignit point en lui le goût des lettres et des sciences. Il forma un club, qu'il appela la cabale (*junto*), composé des hommes de mérite qu'il connaissait. Des questions de morale, de politique ou de philosophie y étaient discutées tous les vendredis au soir, et cette institution subsista près de 40 ans. Comme les livres y étaient souvent cités, et que les membres du club y apportaient les leurs pour leur avantage mutuel, il conçut le plan d'une bibliothèque publique, qui s'exécuta en 1731. En 1732, il publia l'*Alma-*

nach du bonhomme Richard (Poor Richards Almanach), qui fut enrichi de maximes de frugalité, de tempérance, d'industrie et d'intégrité. Sa réputation était si grande qu'il en vendait 10,000 par an, et il le continua pendant 25 ans. Ses maximes furent recueillies dans le dernier almanach, sous le titre du *Chemin de la richesse* (The Way to Wealth), dont il y eut plusieurs éditions. En 1756, il fut nommé secrétaire de l'assemblée générale de Pensylvanie, et en 1757, maître-de-poste de Philadelphie. Vers le même temps, il y établit un corps de pompiers, et y fonda bientôt après une compagnie d'assurance contre les incendies. Les frontières de la Pensylvanie ayant été menacées en 1744, et les efforts pour se procurer une milice ayant échoué, il proposa une souscription volontaire pour la défense de la province, et il obtint en peu de temps 10,000 signatures. En 1747, il fut nommé membre de l'assemblée, et resta 10 ans dans cette place. Sa présence était regardée comme indispensable dans toutes les discussions importantes. Il parlait rarement et ne déployait jamais aucune éloquence; mais par une seule observation il déterminait souvent le sort d'une question. Il prit une part active dans les longues disputes entre les propriétaires et les gouverneurs, et y déploya un grand caractère de liberté. Il fit pendant nombre d'années un cours d'expériences électriques, dont il publia le détail; une grande découverte en fut le résultat : c'est l'identité du fluide électrique a-

vec la foudre, qu'il découvrit en 1752. Il attacha une pointe de fer à la tige droite d'un cerf-volant : la corde était de chanvre, excepté la partie avec laquelle il le tenait à la main, et qui était de soie; une clef était liée là où se terminait la corde de chanvre. A l'approche d'un orage il éleva ce cerf-volant, un nuage passa dessus, et comme aucun signe d'électricité ne paraissait, il commençait à désespérer; mais ayant remarqué que les brins détachés de la corde se mouvaient soudain en ligne droite, il présenta son doigt à la clef, et reçut une forte étincelle. Le succès de cette expérience établit complètement sa théorie; et l'usage pratique de cette découverte qui assure les maisons contre la foudre par des conducteurs, est aussi répandu en Europe qu'en Amérique. Cette découverte si précieuse pour l'humanité, et la part honorable que Franklin prit constamment, soit à la défense de sa patrie, soit au triomphe de la liberté, lui méritèrent à juste titre cette belle devise mise au bas de son portrait : *Eripuit fulmen cælo, sceptrumque tyrannis* (il arracha la foudre au ciel et le sceptre aux tyrans). En 1755, il fut nommé maître-de-poste-général, député des colonies britanniques; et dans la même année, l'académie de Philadelphie, qu'il avait projetée, fut établie. En 1754, il fut un des commissaires qui engagèrent le congrès à chercher les meilleurs moyens de défendre le pays contre la France. Il dressa un plan d'union pour la défense et le gouvernement général, qui fut adop-

té par le congrès ; mais ce plan fut rejeté en Angleterre, parce qu'il donnait trop de pouvoir aux représentans du peuple, et il fut rejeté par les assemblées des colonies, parce qu'il donnait trop de pouvoir au président-général. Après la défaite de Braddonck, Franklin fut nommé colonel d'un régiment, et il se rendit aux frontières, où il bâtit une forteresse. En 1757, il fut envoyé en Angleterre comme agent de Pensylvanie ; et pendant qu'il y résidait, il fut nommé agent de Massachusetts, de Maryland et de Géorgie. Il reçut alors la récompense de son mérite philosophique : il fut nommé membre de la société royale, et honoré du grade de docteur en lois, des universités de Saint-André, d'Édimbourg et d'Oxford ; enfin sa correspondance fut recherchée des plus grands philosophes de l'Europe. Pendant son séjour en Angleterre, il publia une brochure où il fit voir les avantages qui résulteraient de la conquête du Canada, et il inventa cet instrument ingénieux qu'il appela *harmonica*. De retour à Philadelphie en 1762, il reprit sa place dans l'assemblée ; mais en 1764, il fut encore envoyé à Londres pour les intérêts de son pays. En 1766, ayant été appelé à la barre de la chambre des communes, il développa des connaissances qui lui acquirent autant de réputation dans la politique, qu'il en avait déjà dans la philosophie naturelle. La même année et la suivante, ayant voyagé en Hollande, en Allemagne et en France, il se lia avec la plupart des littérateurs euro-

pécens. En 1775, il revint en Amérique, et dès le lendemain il fut élu membre du congrès. Il fut envoyé au camp de Boston, et au Canada, pour persuader aux habitans de se réunir aux colons anglais ; mais il échoua dans cette mission. Dans la discussion de la grande question de l'indépendance, Franklin se prononça fermement en faveur de cette mesure. Il fut, dans la même année, nommé président de la convention qui s'assembla à Philadelphie, pour donner une nouvelle constitution à la Pensylvanie. A la fin de 1776, il fut envoyé en France pour négociier, de concert avec MM. Arthur Lee et Pidas Deane. Il eut beaucoup d'influence sur le traité d'alliance et de commerce qui fut signé le 6 février 1778, et conclut ensuite un traité d'amitié et de commerce avec la Suède ; ce fut avec MM. Adams, Jay et Laurens, qu'il signa les articles provisoires de la paix, le 30 novembre 1782, et le traité définitif, le 30 septembre 1785. Pendant qu'il était en France, il fut nommé un des commissaires chargés d'examiner le magnétisme animal de Mesmer. Voulant retourner dans sa patrie, il demanda son rappel ; et à l'arrivée de son successeur, M. Jefferson, il partit aussitôt pour Philadelphie, où il débarqua en septembre 1785. Il y fut reçu aux applaudissemens universels, et fut bientôt nommé président du suprême conseil exécutif. En 1787, Franklin fut député à la grande convention, qui fit la constitution des États-Unis. Quoique plusieurs des articles qui la composaient ne lui plus-

sent pas entièrement, il la signa cependant par amour de l'union. Dans la même année, il fut nommé le premier président des deux excellentes sociétés qui furent établies à Philadelphie pour soulager la misère des prisons publiques, et pour provoquer l'abolition de l'esclavage. Un mémoire de cette dernière société au congrès donna occasion à des débats, où l'on chercha à justifier le trafic des esclaves. En conséquence, le docteur Franklin publia, dans la *Gazette fédérale*, du 25 mars 1789, un article signé *Historicus*, contenant un prétendu discours prononcé dans le divan d'Alger, en 1687, contre la pétition d'une secte appelée *erika* ou les *puristes*, pour l'abolition de la piraterie et de l'esclavage. Les argumens pressans de M. Jakson, de Géorgie, en faveur de la traite des Africains, y étaient développés avec autant de force pour justifier la prise et l'esclavage des Européens. En 1788, Franklin sentant approcher le terme de sa carrière, renonça entièrement à la vie publique. Il avait été affligé d'une complication de maux pendant un certain nombre d'années, et la dernière il fut tout-à-fait retenu dans son lit. Il mourut le 17 avril 1790, dans la 88^{me} année de son âge. Sa mort fut pleurée dans les deux mondes; elle causa une grande consternation en Amérique; le peuple, le congrès et toutes les autorités des États-Unis rendirent à sa mémoire des honneurs aussi sincères que solennels, et l'assemblée nationale de France décréta un denil public pour la perte de ce

philanthrope si recommandable. Voici l'épithaphe qu'il avait faite pour lui-même quelques années avant sa mort: « Le corps de Benjamin Franklin, imprimeur, semblable à la couverture d'un vieux livre dont l'intérieur est déchiré, et dépouillée de son titre et de sa dorure, gît ici servant de pâture aux vers. Mais le livre ne sera pas perdu, car il paraîtra encore une fois, à ce qu'il pense, dans une édition nouvelle et plus belle, corrigée et améliorée par l'auteur. » Quoiqu'il exprimât ainsi son espérance d'une vie future, il ne paraît point par ses mémoires que cette espérance fût fondée sur la médiation de Jésus-Christ. On a même pensé qu'il n'était pas éloigné de l'incrédulité. Cependant l'anecdote suivante semble prouver que dans sa vieillesse il ne rejetait pas absolument les saintes Ecritures. Un jeune homme ridiculisant un jour la religion comme un préjugé vulgaire, en appelait à Franklin, dont il attendait l'approbation. « Jeune homme, dit le philosophe avec force, le meilleur est de croire. » Le président Stites lui adressa une lettre datée du 28 janvier 1790, dans laquelle il exprimait le désir de connaître ses sentimens sur le christianisme. « Vous savez, monsieur, lui disait-il, que je suis chrétien, et que je voudrais voir dans le ciel tous ceux qui le furent comme moi malgré mes imperfections. Bien que je connaisse beaucoup le docteur Franklin, je n'ai aucune idée de ses sentimens religieux. Je désire connaître l'opinion de mon respectable ami sur

« Jésus de Nazareth. Il ne regarde-
 » ras pas cette demande comme une
 » impertinence ou comme une en-
 » riosité indiscreète de la part d'un
 » homme qui, depuis plusieurs
 » années, n'a cessé d'aimer, d'es-
 » timer et d'honorer ses talens lit-
 » téraires. Si je demande trop,
 » que ma demande soit regardée
 » comme nulle, et qu'il n'en soit
 » plus question. » Le docteur Frank-
 klin répondit, le 9 mars, quelques
 semaines seulement avant sa
 mort : « Je ne prends point votre
 » curiosité en mauvais part, et je
 » tâcherai de la satisfaire en peu
 » de mots. Quant à Jésus de Na-
 » zareth, sur qui vous demandez
 » particulièrement mon opinion,
 » je pense que son système de mo-
 » rale et de religion, comme il
 » nous les a laissés, sont les meil-
 » leurs qu'il y ait, et qu'il y aura
 » probablement jamais. Mais je
 » crains qu'ils n'aient été corrom-
 » pus par quelques changemens ;
 » et avec la plupart des presbyté-
 » riens d'Angleterre, j'ai des dou-
 » tes quant à sa divinité. » Il n'est
 pas inutile de faire observer, si
 nous en croyons le docteur Priest-
 ley, que Franklin n'était pas
 exact en appréciant les senti-
 mens de la majorité des presby-
 tériens anglais. Le docteur Frank-
 klin laissa un fils, William Frank-
 klin, gouverneur de New-Jersey,
 zélé royaliste, et une fille, qui é-
 poussa M. William-Sache, mar-
 chand à Philadelphie. Lorsque
 Voltaire vint en 1778 à Paris, où
 il trouva le triomphe et la mort,
 Franklin lui présenta son petit-
 fils, pour qui il lui demanda sa bé-
 nédiction. Le philosophe français
 la donna à cet enfant, en s'écriant :

« *God and liberty!* (Dieu et la li-
 » berté!) c'est la devise qui con-
 » vient au petit-fils de Franklin. »
 Franklin acquit comme philosophe
 une réputation brillante et bien
 méritée, car sa philosophie-prati-
 que sembla toujours empressée de
 contribuer au bien-être de ses sem-
 blables. En société, il était senten-
 tieux et peu communicatif; il ai-
 mait mieux écouter que de par-
 ler lui-même. Il craignait d'être
 interrompu, et citait souvent la
 coutume des Indiens, qui gardent
 toujours le silence pendant quel-
 que temps avant de répondre à
 une question. Pendant qu'il rési-
 da en France comme ministre de
 son pays, on prétendit qu'il était
 un peu enivré par les applaudis-
 semens nombreux qu'il recevait,
 et qu'il était trop disposé à adop-
 ter les manières françaises. Peu de
 temps après sa mort, son petit-fils
 alla en Angleterre pour faire pa-
 raître la collection complète de
 ses œuvres, avec sa vie donnée
 par lui-même en 1757, et conti-
 nuée par un de ses descendans;
 mais faute d'encouragement les
 manuscrits étaient restés inédits.
 Ils ont été récemment livrés à
 l'impression. Le docteur Franklin
 avait publié ses *Expériences et ses*
observations sur l'électricité, fai-
 tes à Philadelphie en 1753; ses
Nouvelles expériences, en 1754;
 une *Vue historique de la constitu-
 tion et du gouvernement de Pensyl-
 vanie*, en 1759; *l'Intérêt de la*
*Grande-Bretagne considéré par rap-
 port à ses colonies*, en 1760; ses
Expériences, avec des notes ex-
 plicatives, et des lettres et autres
 pièces sur des sujets philosophi-
 ques, en 1769; des *Pièces politi-*

ques et philosophiques, en 1779; et divers Mémoires dans les *Transactions de la société philosophique d'Amérique*. Deux volumes de ses *Essais*, avec sa *Vie*, donnée par lui en 1750, furent publiés en Angleterre en 1792. Enfin une collection de ses ouvrages fut publiée à Londres, en 1806, sous le titre d'*OEuvres complètes, philosophiques, politiques et morales du docteur Franklin, pour la première fois recueillies et mises en ordre, avec un Mémoire de l'auteur*, 5 vol. in-8°.

FRANKLIN (WILLIAM), membre de la société asiatique, a passé une grande partie de son existence dans l'Inde, au service de la compagnie, et dans le 19^{me} régiment d'infanterie d'Indiens dont il était capitaine. On a de lui les ouvrages suivans : 1° *Observations faites pendant un voyage du Bengale, en Perse, en 1786 et 1787*, in-8°, 1790; 2° *Les amours de Camurupa et Camalata*, traduits du persan, in-8°, 1795; 3° *Histoire du règne de Shah-Aulum*, in-4°, 1798; 4° *Remarques sur la plaine de Troie, faites pendant une excursion, en 1799*, in-4°, 1800; 5° *Mémoires militaires de M. George Thomas, qui, par des talens extraordinaires, et un esprit entreprenant, s'éleva d'une condition obscure au rang de général au service des puissances du nord-ouest de l'Inde, Calcuta*, in-4°, réimprimés à Londres, in-8°, 1805; 6° *Traité politiques, géographiques et commerciaux, sur les souverainetés d'Ava et de la partie nord-ouest de l'Indostan*, in-8°, 1811.

FRANQUE (LUCIE-MESSAGEOT, femme), naquit à Lons-le-

Saulnier, en 1780. Elle avait annoncé dès sa plus grande jeunesse beaucoup de goût pour la poésie et pour la peinture. Elle cultiva l'un et l'autre de ces arts avec succès; mais une maladie de consommation, dont elle fut atteinte à l'âge de 20 ans, et qui la ravit à sa famille à l'âge de 22, ne lui permit pas d'acquérir la célébrité que lui promettaient ses premiers essais. Comme peintre, ses sujets étaient heureux, ses figures pleines d'expression, et son dessein pur et correct. Comme poète, elle a laissé des fragmens d'un *Essai sur les harmonies de la mélancolie et des arts*, et un petit poème très-estimé et ayant pour titre le *Tombeau d'Éléonore*. Elle avait épousé Pierre Franque, peintre d'histoire distingué.

FRANQUEMONT (LE FELD-ZEUGMEISTER, COMTE DE), général du roi de Wurtemberg, donna dans toutes les occasions des preuves de beaucoup de courage. Chargé, en 1813, du commandement des troupes de sa nation au service de la France, il fut toujours placé aux postes les plus périlleux. Après la défection des Wurtembergeois, il combattit contre les Français; et au mois d'octobre 1816, il fut fait ministre de la guerre.

FRANZ (JEAN-GEORGES-FRÉDÉRIC), médecin et philosophe allemand, naquit en 1737 à Léipsick, où il mourut en 1789. Il a publié un grand nombre d'ouvrages qui pour la plupart n'ont point paru sous son nom. Nous citerons : 1° *De morbis litteratorum epidemicis, eorumque rectâ sanandorum ratione*, in-4°, 1767, Léipsick; 2° *His-*

toire commerciale de la ville de Léipsick, en allemand, *ib.*, in-8°, 1772; 5° *De Lipsiâ partorientibus ac puerperis nostris temporibus minus lethiferâ dissertatio*, in-4°, 1785, *ibid.*; 4° *Le médecin des ecclésiastiques*, 1769-1770, in-8°, Léipsick; 5° *Le médecin des voyageurs*, in-8°, 1774, Laugensalza; 6° *Mémoire sur l'éducation physique des enfans*, in-8°, 1775, Léipsick; 7° *Lettres sur divers sujets de médecine*, 3 vol. in-8°, 1776, Laugensalza. M. Franz a donné une édition de l'*Histoire naturelle* de Plinè, 10 vol. in-8°, dernière édition, 1791, Léipsick. Dans un ouvrage imprimé en 1772, il démontre combien est contraire à la santé, l'usage où sont les Allemands de se concher entre deux lits de plume. En 1786, il fut chargé de la rédaction des *Commentarii de rebus in scientiâ naturali et medicinâ gestis*. M. Franz a écrit sur une infinité d'autres sujets; il a traité de l'influence de la musique sur la santé, des avantages et de l'utilité des belles-lettres; il a aussi fait plusieurs traductions.

FRAYSSINOUS (DENIS, ABBÉ DE,) aumônier prédicateur du roi, évêque d'Hermopolis (*in partibus*). Après que le concordat eut rendu aux prêtres de l'église romaine la faculté de remplir publiquement leurs fonctions, plusieurs d'entre eux sortirent de l'obscurité dans laquelle ils s'étaient renfermés jusqu'alors, et s'élevèrent contre la philosophie avec beaucoup de zèle, si ce n'est avec beaucoup de talent. Entre eux brillait M. de Frayssinous. Les discours qu'il prononça, sous le titre modeste de *conférences*, produisirent

une grande sensation. La foule se portait à Saint-Sulpice pour l'entendre; et les connaisseurs dans ce genre le mirent, d'une voix unanime, à la tête des prédicateurs de l'époque. A-t-il dû ce succès à la nature des sujets qu'il traitait, ou au talent avec lequel il les traitait? c'est ce qu'il ne nous appartient pas de décider. Quoi qu'il en soit, en ouvrant aux autres la voix du salut, M. Frayssinous s'est ouvert la voie de la fortune. Dès la création de l'université, il y fut appelé comme membre de la Faculté de théologie. Il n'en devait pas rester là. Depuis la restauration, ses destinées ont été plus brillantes. Nommé successivement aumônier et prédicateur du roi, il a été promu à l'épiscopat, sous le titre d'évêque d'Hermopolis; et tout récemment il vient de recevoir la dignité de grand-maître de l'université, dignité rétablie à son occasion. Toutes ces faveurs s'expliquent, mais il n'en est pas tout-à-fait ainsi de celle qui vient d'ouvrir les portes de l'académie à M. de Frayssinous, dont la presse n'a jusqu'à ce jour publié aucune œuvre académique; cette faveur-là a besoin d'être justifiée.

FRÉCINE (A. L.), fut nommé, dans les commencemens de la révolution, président du district de Saint Aignant, département de Loir-et-Cher. Il fut ensuite élu député à l'assemblée législative, et devint membre de la convention nationale. Après le 9 thermidor, on le chargea d'une mission dans la Belgique; et à son retour, en 1795, il parla contre Aubry et Miranda, et demanda qu'ils fus-

sent arrêtés. Sa carrière législative fluit avec la convention, mais il fut employé en qualité de commissaire par le directoire-exécutif. M. Freccine avait voté avec la majorité dans le procès du roi.

FRÉDÉRIC (LE COLONEL), fut en quelque sorte dès sa naissance voué à l'infortune. Fils du malheureux Théodore, roi de Corse, il eut pour mère une Irlandaise de la famille de Lucan, attachée, lorsqu'elle le mit au jour, au service personnel de la reine d'Espagne. Il embrassa d'abord la carrière militaire, et en 1754, il alla en Angleterre, où sa position devint affreuse: dépourvu de toutes ressources, il serait mort de misère, s'il ne se fût procuré quelques moyens d'existence en donnant des leçons de latin. Il passa ensuite en Allemagne et entra au service du duc de Wurtemberg, qui le nomma colonel, et lui accorda même la croix de Mérite. Après être retourné en Angleterre comme agent de ce prince, il fut, en 1791, chargé par le prince de Galles de se rendre à Anvers, afin d'y négocier un emprunt pour son compte; mais le roi, instruit de cette démarche, l'improva, et Frédéric ne retira de sa mission que des reproches. A son retour à Londres, il fut abandonné par celui qu'il avait voulu servir. Se trouvant de nouveau réduit à la plus grande détresse, il prit la résolution de mettre fin à ses maux: le 1^{er} février 1797, il se tua d'un coup de pistolet sous le portail de l'abbaye de Westminster. Inviolablement attaché à la fortune de son père, partout il l'avait suivi, et s'était efforcé d'adonc ses mal-

heurs. Il lui prodigna les soins les plus empressés jusqu'à ses derniers momens. Le colonel Frédéric a publié, en 1768, des *Mémoires pour servir à l'histoire de la Corse*, in-8°; et en 1798, une *Description de la Corse, avec un récit de la réunion de ce pays à la couronne d'Angleterre*, in-8°: le premier de ces ouvrages, écrit en français et traduit en anglais, est d'un style aisé et naturel, et présente de l'intérêt.

FREDERIC-AUGUSTE, roi de Saxe, fils aîné de l'électeur Frédéric-Christian, naquit le 23 décembre 1750; il perdit son père à l'âge de 13 ans, et jusqu'en 1768, la régence fut entre les mains de l'aîné de ses oncles, le prince Xavier, sous la mauvaise administration duquel la Saxe eut beaucoup à souffrir. Ce pays avait également été très-mal traité pendant la guerre de *sept ans*, de sorte que les différentes parties du gouvernement se trouvaient dans un état fâcheux à l'époque où le jeune électeur prit les rênes de l'administration. Cependant, par la sagesse de sa conduite, sa stricte économie, et les conseils d'un ministre doué de talens distingués, il parvint à ranimer le commerce, à exciter l'industrie, et à rendre au papier-monnaie entièrement discrédité, la confiance et par conséquent sa valeur. Frédéric épousa, en 1769, la princesse Marie Amélie-Auguste, sœur du roi de Bavière. Il s'occupa beaucoup de législation, fit faire des changemens et des modifications considérables au code criminel, dont la sévérité était extrême, et en 1770, il fit abolir la question.

moyen infâme , inventé par la barbarie , et qui , en faisant un grand nombre de victimes , n'atteignait jamais le but de son institution. En 1776, il se forma contre le prince un complot auquel on prétendit que sa mère avait participé , mais qui fut découvert à temps par le cabinet de Berlin , qui en eut le premier connaissance , et qui en instruisit l'électeur. Le colonel Aydolo , Saxon d'origine , que l'on regarda comme le principal agent de cette conspiration , fut arrêté et renfermé. Un chambellan de l'électeur , nommé Mariolini , lui donna dans cette circonstance des preuves d'un zèle et d'un dévouement sans bornes. Ce prince , trop faible pour se mesurer seul avec l'empereur d'Autriche , réunit ses forces à celles de Frédéric II. roi de Prusse , pour défendre et obtenir les droits qui étaient échus à sa mère par la mort de l'électeur de Bavière , dernier enfant mâle de sa famille ; mais un traité signé à Teschen , le 10 mai 1770 , mit bientôt fin à la guerre. Par ce traité , il fut convenu que l'Autriche renoncerait à ses prétentions sur la Bavière , et que Frédéric-Auguste serait substitué à tous les droits de sa mère. Cette succession lui valut 6,000,000 de florins. Tout semblait à cette époque annoncer de grands projets de la part de l'Autriche : quelques états voisins conçurent des inquiétudes à ce sujet ; et sur la proposition qu'en fit Frédéric II , il se forma entre plusieurs princes une alliance tendant uniquement à entretenir des forces suffisantes pour garantir leur neutralité et

tenir l'empereur d'Allemagne en échec. Frédéric , que la position et l'intérêt de ses états attachaient nécessairement à la Prusse , adhéra un des premiers à cette alliance. Ce prince donna une grande preuve de sagesse et de modération en refusant , en 1791 , le trône de Pologne , qui lui fut offert au nom de la nation entière , et en préférant le bonheur et la tranquillité de son royaume à l'éclat d'un nouveau diadème. Après la conférence de Pilnitz , où se trouvèrent l'empereur Léopold et le roi de Prusse , et à laquelle donna lieu la révolution française , Frédéric refusa long-temps de se réunir à la coalition qui fut alors formée contre la France ; cependant , comme prince de l'empire , il fut obligé de fournir son contingent à l'armée des alliés , quand les Français eurent fait une invasion dans les Pays-Bas et dans les provinces du Rhin. Il continua de participer à la guerre jusqu'en 1796 , époque où le général Jourdan , après le traité de Bâle , pénétra dans la Franconie ; il conclut alors avec ce général un armistice , et ses troupes ne furent plus employées que pour le maintien de sa neutralité sur les frontières méridionales de ses états. En 1805 , Frédéric-Auguste , qui avait été absolument étranger à la guerre entre la France et l'Autriche , ne put s'opposer au passage sur ses terres des troupes du roi de Prusse , et fut même forcé , l'année suivante , à raison de ses relations avec cette dernière puissance , de fournir 22,000 hommes destinés à agir contre l'armée française. L'électorat de

Saxe fut, après la bataille d'Iéna et celle d'Awersstaedt, occupé militairement et par droit de conquête; des réquisitions y furent frappées, et l'électeur n'obtint la faveur de rester neutre qu'en payant une somme de 25,000,000 de francs. Frédéric, dans cette occasion, fit connaître toute sa bienfaisance; car, pour soulager le peuple, il se rendit personnelles une partie des charges qui lui furent imposées, et fit des sacrifices qui semblaient au-dessus de ses forces. En vertu du traité signé à Posen le 11 décembre, l'électorat de Saxe fut érigé en royaume, et ce fut comme roi que Frédéric-Auguste accéda à la confédération du Rhin; mais, tandis qu'on le couronnait, on faisait raser les fortifications de sa capitale. En échange du bailliage de Gommern, du comté de Barby et d'une partie du comté de Mansfeld, il reçut le cercle de Coburg; et après le traité de Tilsitt, il fut amplement dédommagé de ses sacrifices, par la réunion à son royaume des provinces méridionales enlevées au territoire prussien, de la nouvelle Prusse orientale et occidentale, et de la nouvelle Silésie. Dès ce moment, le roi de Saxe devenu l'allié des Français, dut courir avec eux toutes les chances de la guerre, et tenir continuellement à la disposition de Napoléon une armée de 20,600 hommes. En 1809, les Saxons montrèrent beaucoup de valeur dans la guerre entre la France et l'Autriche; cependant, ils ne purent empêcher les ennemis d'entrer à Dresde. Frédéric-Auguste, forcé de s'éloigner de sa capitale,

se retira à Francfort, et ne revint dans ses états qu'après la défaite des Autrichiens. Par le traité de Vienne du 14 octobre 1809, le duché de Varsovie et les districts de l'ancienne et de la nouvelle Galicie, acquis par l'Autriche en 1772 et en 1796, furent donnés au royaume de Saxe, qui, dès lors, se trouva réunir un assez vaste territoire. Le roi de Saxe fut du nombre des princes membres de la confédération du Rhin, que Napoléon invita à se rendre à Paris pour assister à la fête de l'anniversaire de son couronnement. Pendant son séjour dans la capitale, ce prince parcourut les principaux monuments, et se montra partout amateur et appréciateur des arts. Au mois de juillet 1812, Napoléon partant pour son expédition de Russie, se trouva à Dresde avec l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse et plusieurs souverains de l'Allemagne, qui, ses alliés alors, devaient bientôt devenir ses ennemis. Après les désastres de Moscou, Napoléon retrouva dans Frédéric un ami fidèle, qui lui témoigna les mêmes égards que dans les plus beaux momens de sa gloire, et ne l'abandonna pas dans ses plus grands revers. Cependant les Russes vainqueurs approchaient, et le roi de Saxe fut obligé lui-même de s'éloigner de sa capitale, supportant ce nouveau malheur avec la fermeté qui lui était si naturelle. Il adressa aux Saxons, avant de les quitter, une proclamation dans laquelle il déclara qu'il ne s'écarterait point du système politique adopté depuis 6 ans, et que, fidèle à ses traités et à ses enga-

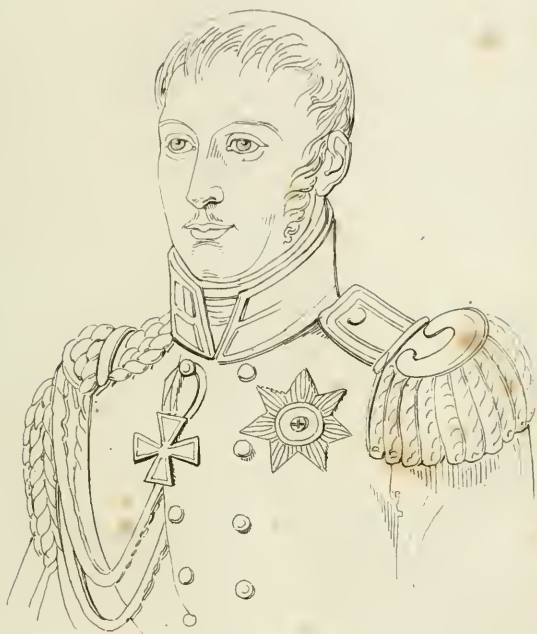
gemens, il comptait encore sur l'appui de son puissant allié, et sur la bravoure de ses guerriers. Il remit ensuite aux Français les forts de Kœnisberg, de Torgau et de Wittemberg. Les glorieuses batailles de Lutzen et de Bautzen ramenèrent dans ses états le roi de Saxe, qui rentra à Dresde le 12 mai 1813. Les événemens se pressaient : après de grandes victoires, Napoléon essaya de nouveau les plus grands revers ; et les Saxons, non contents d'abandonner les Français, tournèrent leurs armes contre eux dans les plaines de Léipsick. Cette défection, vue par le roi de Saxe avec douleur, fut le dernier coup porté à la fortune des aigles françaises. Après les journées sanglantes du 18 et du 19 octobre, et la prise de Dresde, qui en fut la suite, Frédéric-Auguste, resté jusqu'ici noblement fidèle à Napoléon, se vit conduire à Berlin, et pressentit l'avenir qui lui était destiné, au milieu même des honneurs qu'on s'empressa de lui rendre. Tout porte à croire que déjà l'empereur de Russie et le roi de Prusse avaient irrévocablement fixé le sort du royaume de Saxe, et que la plus grande partie de son territoire était destinée à agrandir celui du roi de Prusse. Quoi qu'il en soit, la France et l'Autriche furent les seules puissances qui, au congrès de Vienne, se déclarèrent en faveur de Frédéric-Auguste. Le prince Replin, qui avait établi à Dresde le centre de ses opérations, déclara, le 27 octobre 1814, qu'il ne quitterait l'administration de la Saxe, que pour la remettre aux agens du roi de

Prusse; et le roi de Prusse lui-même persista à demander que cette administration lui fût confiée provisoirement. Les troupes russes furent aussi remplacées par celles de ce souverain; et ces troupes furent chargées, d'après la déclaration du prince Replin, de préparer la réunion de la Saxe à la Prusse, réunion qui devait sous peu de temps être proclamée d'une manière plus positive. Frédéric fit contre cette usurpation une protestation vigoureuse, dans laquelle il exposa d'abord sa conduite politique; et après s'être plaint de ce que l'empereur de Russie l'avait trompé, en lui assurant que des intérêts militaires avaient seuls nécessité son éloignement de la Saxe, il s'exprima en ces termes : « L'intention manifestée » par la cour royale de Prusse, » d'occuper provisoirement nos » états de Saxe, nous oblige de » prémunir contre une démar- » che pareille nos droits bien » fondés, et de protester solen- » nellement contre les conséquen- » ces qui pourraient être tirées de » cette mesure. C'est auprès du » congrès de Vienne, et en face » de toute l'Europe, que nous » nous acquittons de ce devoir, et » que nous déclarons que nous ne » consentirons jamais à la cession » des états que nous tenons de nos » ancêtres, etc. » Il fut, à la même époque, répandu à Vienne un mémoire dans lequel les plénipotentiaires français firent connaître leur opinion sur le sort réservé à la Saxe. L'empereur d'Autriche engagea alors Frédéric-Auguste à se rendre à Presbourg. Le 9 février, il y fut signé par les trois

grandes puissances, une convention d'après laquelle Frédéric-Auguste dut céder à la Prusse 864,000 habitans, renoncer à ses possessions en Pologne, et abandonner, tant à la maison de Weimar qu'à l'Autriche, d'autres portions importantes de ses états, de sorte que son royaume fut réduit à une population d'environ 1,128,000 âmes. N'ayant donc aucun moyen de se soustraire à la loi du plus fort, le roi de Saxe sanctionna sa spoliation au mois de mai 1815; il signa la convention de Presbourg : la portion de ses états adjugée au roi de Prusse, lui fut remise par des commissaires nommés à cet effet. L'armée saxonne, qui, abandonnant, accablant ses alliés véritables, avait secondé avec tant d'énergie les efforts de la coalition, était loin de penser que l'aviilissement et la ruine de sa patrie seraient la récompense de sa valeur, et qu'elle n'aurait prodigué son sang que pour contribuer à l'agrandissement des états prussiens, et au démembrement de ceux de son souverain. Lors de la rentrée de Napoléon, le roi de Saxe suivit l'impulsion des autres puissances, et fournit son contingent à la coalition formée contre la France; ses troupes firent ensuite partie de l'armée d'occupation. Après avoir supporté avec dignité les revers de la fortune et l'injustice des hommes, Frédéric-Auguste, depuis le retour de la paix, ne s'est occupé que de faire oublier à ses sujets les maux qui les ont accablés. Protégeant l'industrie et le commerce, se faisant une loi de la plus stricte économie, il est chéri des Saxons, qui

rendent justice aux vertus qui le distinguent, et comme homme, et comme roi. Il accéda à la sainte-alliance, le 1^{er} mai 1817.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME II, roi de Prusse, était fils du prince royal, et neveu du grand Frédéric; il naquit le 25 septembre 1744. Élevé par deux hommes d'un mérite reconnu, MM. Beguelin et Bork, il reçut une éducation mâle et tout-à-fait militaire. Le goût que montra le jeune prince pour les armes, et les progrès qu'il fit dans les études relatives à cette carrière, augmentèrent encore l'affection de son oncle qui l'aimait beaucoup, et qui le regarda comme devant un jour le recommencer (c'est sa propre expression). Frédéric-Guillaume fit ses premières armes sur la fin de la guerre de *sept ans*. Il fut soumis, comme tous les autres officiers, à la plus sévère discipline, traité en tout comme eux; et loin de le ménager, le roi l'exposa souvent aux plus grands dangers. On rapporte qu'un boulet de canon ayant un jour tué le cheval du jeune prince entre ses jambes, le roi dit tranquillement : « Ah! voilà le prince » de Prusse tué! qu'on prenne la » selle et la bride de son cheval. » Pendant la guerre de la succession de Bavière, Frédéric-Guillaume commandait un corps d'armée qu'il reçut ordre de conduire en Silésie. Attaqué et harcelé sans cesse par des forces supérieures aux siennes, il fut assez heureux et en même temps assez habile pour revenir sans avoir éprouvé aucun échec. Frédéric, en le voyant, lui dit froidement : « Vous n'êtes plus mon neveu. » Le jeune



Frédéric II.

Roi de Prusse.



prince commençait à s'alarmer d'une semblable réception, quand le roi le serrant dans ses bras, ajouta : « Vous êtes mon fils. » Frédéric-Guillaume avait 42 ans quand il monta sur le trône. Les commencemens de son règne furent marqués par quelques actes de justice et de bienfaisance; il diminua les impôts, répara quelques-uns des torts de son prédécesseur, et fit même régner dans ses états une espèce de liberté. Les Russiens ne furent pas longtemps bercés par des espérances heureuses. Bientôt le prince, aussi faible que jaloux de son autorité, éloigna de son conseil son oncle le prince Henri, et tous les hommes qui pouvaient le diriger par leur expérience et leurs talens, et ne se conduisit plus que d'après l'influence de ses favoris et de ses maîtresses. Il avait épousé en premières noces la princesse Elisabeth de Brunswick, qu'il répudia; il prit pour seconde femme une princesse de Hesse-Darmstadt, et épousa de la main gauche mademoiselle Voss, qu'il fit comtesse d'Ingenheim. Par une de ces faiblesses si dangereuses dans un souverain, il se laissa séduire par les illuminés; et bientôt les hommes de cette secte, qui lui firent voir l'ombre de Moïse et autres, affluèrent dans son palais. L'intrigue alors domina seule dans le cabinet secret, comme dans le conseil du prince; et les premiers emplois dans la magistrature, dans l'administration des affaires et même dans l'armée, furent donnés à des hommes sans mérite et sans considération. L'épuisement du trésor royal, le découragement et

l'indiscipline des troupes, une faiblesse et une versatilité funestes dans le gouvernement, furent les suites nécessaires de semblables désordres. Frédéric-Guillaume, en 1787, fut l'instigateur de la guerre qui eut lieu entre la Turquie et la Russie. Il avait promis à la première de ces puissances de contenir l'empereur d'Allemagne; mais il ne tint pas ses engagements, et le Grand-Turc eut seul à soutenir les efforts de deux grandes nations. Il abandonna également, en 1788, les Polonais, qu'il avait engagés à recouvrer leur indépendance, en les assurant qu'il viendrait à leur secours contre la Russie. En 1790, il approuva la nouvelle constitution de la Pologne; et en 1792, il fut le premier qui proposa de former une coalition pour rétablir en France le pouvoir absolu, et y renverser le nouvel ordre de choses; il conclut avec l'Autriche le traité de Pilnitz, et marchant vers la France à la tête d'une armée considérable, il s'empara de Longwy et de Verdun, et pénétra jusque dans les plaines de la Champagne. Il s'avancait sur Paris, lorsque, après avoir traité avec le gouvernement républicain, il dut s'éloigner de la France, et il alla rejoindre son armée sur le Rhin. Pendant 2 ans, il eut quelques affaires insignifiantes, dans lesquelles il fut tantôt vainqueur tantôt vaincu, et enfin il se retira sans avoir rien terminé. En 1795, il s'occupa d'une conquête plus facile : il concerta avec l'impératrice de Russie l'envahissement de toute la Pologne, dont ils durent se partager les états. Il se rendit donc à son

armée, qui se trouvait alors sur les bords de la Vistule. Il s'empara de Dantzick, de Thorn, et d'une portion de la Grande-Pologne; et dans cette guerre entreprise contre toute justice, il fit preuve de valeur et de talens militaires. Au mois d'avril 1794, l'Angleterre s'engagea à lui payer une somme de 50,000,000, à condition qu'il fournirait 62,000 hommes à la coalition. Cependant son armée sur les bords du Rhin mettait dans toutes ses opérations autant de lenteur que de faiblesse. Enfin Frédéric-Guillaume battit le généreux Kosciusko, et s'empara de Cracovie; mais il fut obligé de se retirer de Varsovie, qu'il assiégeait depuis 2 mois. Il résolut, en 1795, d'abandonner la coalition; et malgré les offres de l'Angleterre, il fit une paix séparée, et se retira dans ses états après avoir cédé à la France, par le traité de Bâle, toutes les possessions prussiennes situées sur la rive gauche du Rhin. Ce fut ainsi qu'après avoir excité l'Autriche à prendre les armes, il laissa cette puissance chargée seule de tout le fardeau de la guerre. Ce prince mourut le 16 novembre 1797, et eut pour successeur Frédéric-Guillaume III, son fils.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, roi de Prusse, fils de Frédéric-Guillaume II, et de Frédérique-Louise de Hesse-Darmstadt, est né le 5 août 1770. Le grand Frédéric, qui remarqua de bonne heure son goût dominant pour les armes, conçut pour lui beaucoup d'affection. Frédéric-Guillaume, alors prince royal, épousa, le 24 décembre 1793, Louise-Auguste-Wilhel-

mine-Amélie de Mecklenbourg-Sterlitz, princesse qui avait reçu de la nature deux avantages bien précieux, de l'esprit et de la beauté. En 1792, il avait suivi l'armée prussienne pendant l'expédition de Champagne, et avait assisté à la prise de Francfort, au siège de Mayence et au blocus de Landau; il avait même remporté quelques avantages avec un corps d'avant-garde dont le commandement lui avait été confié. Depuis la mort de Frédéric II, il s'était fait des changemens considérables dans la législation de la Prusse: les bases du gouvernement, posées par le grand Frédéric, avaient été renversées; l'administration n'avait plus de nerf; l'armée qui naguère avait acquis tant de gloire, ne reconnaissait plus ni subordination ni discipline; les places les plus éminentes étaient entre les mains des étrangers, et surtout des Saxons, pour lesquels Guillaume II avait manifesté une prédilection particulière; des profusions de toute espèce avaient épuisé le trésor royal si bien pourvu pendant le règne de Frédéric II; enfin les dispositions du peuple étaient fort incertaines depuis l'édit de 1788, relatif aux différens cultes, édit qui donnait libre carrière à l'intolérance. Tel était l'état de la Prusse, quand, le 16 novembre 1797, Frédéric-Guillaume monta sur le trône. Dans les commencemens de son règne, il prit quelques mesures auxquelles le peuple applaudit avec enthousiasme, parce qu'elles semblaient annoncer des changemens avantageux. Il fit arrêter madame de Rietz, favorite du roi son père,

et qui avait été créée par lui comtesse de Lichtenau ; il éloigna de la cour plusieurs personnages devenus des objets de haine pour la Prusse entière ; et ce qui était bien plus important encore, il annula les édits relatifs aux religions et à la ferme des tabacs ; enfin, il rétablit la liberté de la presse, si cependant cette liberté peut exister avec la censure. On accorda quelque indépendance aux opinions politiques ; les troupes furent soldées et disciplinées ; enfin une sage économie apporta quelque remède au mauvais état des finances. Cependant tous les abus du gouvernement précédent n'avaient pas été détruits ; les moyens inventés par Frédéric II, dans des circonstances difficiles, pour soutenir l'état chancelant, formaient encore les bases de l'administration ; les places les plus importantes étaient encore confiées à d'anciens militaires, dont la plupart, élevés et nourris dans les camps, étaient peu propres aux fonctions administratives. Seize ministres, ne connaissant pas les limites de leurs attributions respectives, agissaient souvent en sens opposé, et entravaient ainsi la marche du gouvernement, et la noblesse jouissait toujours de ses privilèges héréditaires. Frédéric-Guillaume reconnut la nécessité de donner une nouvelle organisation à ses états ; il commença par changer ses ministres, il simplifia les rouages de l'administration, et nomma chancelier d'état le baron de Hardenberg, dont le ministère devint le centre de toutes les opérations du gouvernement. On a prétendu que

ces changemens salutaires étaient dus en partie à la sagacité de la reine. Fidèle au système de neutralité adopté par son père, et suivi par lui-même depuis son avènement au trône, les subsides offerts par l'Angleterre, les démarches réitérées et même les menaces du cabinet de Saint-Petersbourg, ne purent le déterminer à se déclarer l'ennemi de la France. On assura, dans le temps, que ce prince, fatigué par les sollicitations de la Russie, avait dit avec vivacité : « Je demeurerai » neutre ; et si Paul me force à la » guerre, ce ne sera que contre » lui-même. » Pendant que les autres puissances de l'Europe étaient en guerre, le roi de Prusse s'occupait de la prospérité et de l'agrandissement de ses états. En compensation des provinces cédées à la France par le traité de Bâle, il obtint, par le recès de l'empire, un accroissement de 189 milles carrés d'Allemagne, et de 494,000 habitans. En 1803, Frédéric-Guillaume défendit l'entrée de ses états aux émigrés français, et en fit même arrêter plusieurs. Napoléon, de son côté, en 1804, sur la demande du roi de Prusse, renvoya en Angleterre un agent de cette nation qui avait été arrêté à Hambourg. En 1805, Frédéric-Guillaume était resté calme pendant que l'Angleterre, l'Autriche et la Russie avaient formé leur coalition contre la France ; mais les troupes de l'empereur Alexandre ayant menacé la Silésie et les bords de la Vistule, et ayant demandé impérieusement un passage sur les terres de la Prusse, le souverain de ce pays

se disposa à arrêter par la force la violation de son territoire. Cependant les deux souverains eurent une conférence à Postdam, et, le 5 novembre 1805, il fut signé entre eux une convention par laquelle le roi de Prusse consentit que les troupes russes traversassent une portion de ses états. Napoléon, ne pouvant manifester son mécontentement à cet égard sans s'exposer à une rupture avec un prince qui, réuni à ses autres ennemis, pouvait déterminer en leur faveur les chances de la guerre, dissimula son ressentiment. Quelques personnes ont prétendu que la neutralité de la Prusse avait été achetée bien cher, mais rien ne le constate. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on peut faire remonter à cette époque la haine vouée par Napoléon au cabinet prussien, haine qu'il manifesta plus tard. Frédéric-Guillaume chercha alors à jouer le rôle de médiateur; et pour se rendre agréable à l'empereur Napoléon, il renvoya le ministre Hardenberg, ennemi déclaré de la France, et le remplaça par le comte de Haugwitz, dont la politique n'était pas la même. Le nouveau ministre, envoyé vers la fin du mois d'octobre à Vienne, où se trouvait alors l'empereur Napoléon, montra la satisfaction la plus vive en apprenant la victoire d'Austerlitz. « Nous avons vaincu, Dieu merci, » dit-il en présence de M. de Talleyrand. Une semblable exclamation prouvait ou un grand dévouement aux intérêts de la France, ou un grand désir de lui paraître dévoué. En vertu d'un traité conclu à Vienne, et signé le 15 décembre, entre la

France et la Prusse, les troupes de cette dernière puissance qui déjà avait occupé l'électorat d'Hanôvre, en prirent de nouveau possession le 17 octobre 1805; et par une proclamation du 17 janvier 1806, le roi de Prusse annonça aux habitans de ce pays qu'il ne l'occuperait que jusqu'au moment de la paix générale. Par le traité ci dessus cité, la Prusse, en échange du Hanôvre, céda à la France Anspach, Clèves et la principauté de Neufchâtel; et les deux souverains se garantirent mutuellement leurs possessions nouvelles. Cependant le roi de Prusse, qui voulait garder des ménagemens envers l'Angleterre, désirait faire ajouter au traité quelques modifications stipulées dans l'intérêt de ses relations avec ce gouvernement. Il envoya, à cet effet, à Paris, dans le mois de janvier, le comte de Haugwitz, qui ne put rien obtenir, et signa même, le 15 février, avec le général Duroc, un traité tout-à-fait contraire. La guerre ne tarda pas à se déclarer entre l'Angleterre et la Prusse, à cause de la nécessité où se trouva le cabinet de Berlin d'interdire aux bâtimens de la Grande-Bretagne l'entrée des trois grands fleuves qui arrosent la Prusse, et se jettent dans la mer du Nord. Le gouvernement anglais publia, le 20 avril, un manifeste par lequel en protestant contre l'occupation du pays de Hanôvre, il accusait le roi de Prusse de s'être mis entièrement sous la dépendance de Napoléon. L'harmonie qui existait entre la Prusse et la Suède, fut aussi troublée à cette époque à l'occasion du duché de Laven-

bourg. La Suède, qui recevait des subsides de l'Angleterre, prétendit devoir protéger ce duché; mais après un léger combat ses troupes l'évacuèrent le 25 avril, et les Prussiens l'occupèrent. Le roi de Suède ordonna sur-le-champ qu'on mît un embargo sur les vaisseaux appartenant aux sujets du roi de Prusse qui se trouvaient dans les ports de sa dépendance, et envoya dans la Baltique des forces navales assez considérables pour bloquer les corps prussiens, et leur interdire toute communication extérieure. Napoléon n'avait pas oublié la conduite passée de Frédéric-Guillaume, et n'attendait que l'occasion favorable pour lui déclarer la guerre. Il crut l'avoir trouvée dans le projet de confédération qui lui fut présenté par une cour d'Allemagne, et qui était loin de prévoir les résultats de cette démarche. Le gouvernement français ne dissimula pas même ses intentions. Cependant le marquis de Lucchesini, ambassadeur à Paris depuis plusieurs années, entretenait sa cour dans une sécurité qui devait entraîner sa perte. Le roi de Prusse ouvrit les yeux, et envisageant la position dans laquelle il se trouvait, fit d'abord la paix avec la Suède. Il se prépara ensuite à la guerre; demanda que les troupes françaises évacuassent l'Allemagne, ainsi que les abbayes d'Essen, d'Ecten, et de Verden, et que la forteresse de Wesel cessât de faire partie de la France; il manifesta même le projet d'établir une confédération du Nord dont il serait le chef. Le roi de Prusse proposa aussi d'entamer des né-

gociations dans lesquelles il serait peut-être possible d'empêcher l'effusion du sang; mais la disposition des esprits, tant en France qu'en Prusse, ôta tout espoir de conciliation. Car si la haine de Napoléon contre Frédéric-Auguste était prononcée, les sentimens qui animaient un grand nombre de personnages distingués des états prussiens ne l'étaient pas moins. Le prince Louis-Ferdinand - surtout, désirait la guerre avec tant d'ardeur, qu'il se montra l'ennemi irréconciliable du comte de Haugwitz qui inclinait pour la paix. Il fut même suscité à Berlin des troubles pendant lesquels les vitres de l'hôtel du ministre furent brisées, et l'ambassadeur français courut les risques d'être publiquement insulté. Avant de commencer les hostilités, le roi de Prusse publia, le 6 octobre 1806, un manifeste dans lequel il exposa les motifs qui l'avaient déterminé à la guerre, et il adressa ensuite une proclamation à son armée. Les forces de la Prusse, qui venaient d'être augmentées par un corps de 22,000 Saxons, étaient formidables, et pouvaient donner des espérances de succès; mais que pouvait le nombre des soldats contre ces bataillons français vainqueurs tour-à-tour en Égypte, en Allemagne, en Italie, et conduits par un chef qui aux ressources prodigieuses de son génie, joignait le prestige imposant de son invincibilité? Cependant les officiers prussiens, loin de prévoir le sort qui leur était réservé, ne moissonnaient dans leur imagination que des lauriers, et attendaient avec

une impatience qui tenait du délire, le signal des hostilités. Enfin, le 8 octobre, les Prussiens passèrent la Saale, et dès le lendemain eurent une affaire avec le prince de Ponte-Corvo. Ce début fut de mauvaise augure, car un des corps de leur armée fut complètement battu; le 10 fut marqué par la mort du prince Louis-Ferdinand, tué près de Saalfeld en commandant l'avant-garde. Les champs d'Iéna, où les Français triomphèrent le 13, purent être regardés comme le tombeau de la monarchie prussienne. Frédéric-Guillaume montra dans cette journée si funeste de la valeur et du sang-froid; il eut deux chevaux tués sous lui, et la manche de son habit fut percée d'une balle. Le duc de Brunswick fut tué; et le prince de Hohenlohe, qui commandait les troupes saxonnes, se trouva réduit à la nécessité de capituler. Des divisions entières furent également forcées de se rendre. La terreur occasionée par le bruit de cette défaite fut telle, que toutes les places fortes furent livrées sans résistance; enfin, on ne pouvait, sans être frappé d'une sorte de stupeur, envisager une chute si prompte et si complète. Ce coup terrible n'abattit cependant pas entièrement le courage de Frédéric-Guillaume; il sollicita et obtint un armistice, qui fut signé à Charlottenbourg, le 6 novembre. Mais Napoléon, vainqueur d'un ennemi qui l'avait imprudemment défié, refusa de ratifier l'armistice, parce que les troupes russes occupaient plusieurs provinces de la Prusse. Le roi se trouvait dans une position acca-

blante : l'empereur était maître d'une grande partie de ses états; des corps entiers avaient rendu les armes sans avoir même essayé de se défendre; le général Blücher, après avoir vainement lutté contre des soldats dont la bravoure naturelle était encore exaltée par la victoire, avait été forcé de subir la loi du vainqueur. Enfin le mal semblait être sans remède. Cependant Frédéric-Guillaume adressa, le 2 décembre 1806, à son armée une proclamation dans laquelle il s'exprimait ainsi : « Dans la guerre » de sept ans la Prusse était seule, » sans aucun secours considérable » d'aucune autre nation, contre » les principales puissances de » l'Europe. Dans la guerre actuel- » le, elle compte sur les secours » du puissant et magnanime A- » lexandre, qui emploiera toutes » ses forces en sa faveur. Dans » cette grande contestation, la » Prusse n'aura qu'un seul et mê- » me intérêt avec la Russie. » Pendant que le roi de Prusse rendait une ordonnance qui avait pour but de traduire devant un conseil de guerre, et de faire punir tous les officiers qui avaient eu part à la reddition des places importantes de Stettin, de Custrin, de Spandau et de Magdebourg, des agens français parcouraient la Prusse méridionale, cherchant à rallier à la France des hommes qu'ils savaient être exaspérés par l'empire tyrannique de la féodalité. Mais le roi annonça, par une proclamation du 18 octobre 1806, que tous ceux qui seraient convaincus d'avoir cédé, seraient livrés à une commission militaire. L'alliance que fit Frédéric-Guil-

laume avec l'empereur Alexandre, put un instant relever ses espérances. Les deux souverains se réunirent, le 1^{er} avril, à Polangen, où ils eurent une entrevue; le mot d'ordre du lendemain fut *Mémel et Frédéric*. La guerre avait été portée du centre de la Prusse dans la Pologne; les débris de l'armée de Frédéric s'y réunirent avec les troupes russes, et ensemble ils opposèrent aux Français une résistance qui semblait promettre des succès. La sanglante bataille d'Eylau, où la victoire parut incertaine, après un carnage affreux, pouvait relever le courage des Prussiens et affermir celui des Russes; mais la mémorable journée de Friedland, en donnant un nouveau lustre à l'armée française, vint dissiper toutes les illusions de Frédéric-Guillaume. Le traité de Tilsitt, signé le 8 juillet 1807, lui enleva la moitié de son territoire. D'après les conditions de ce traité, il fut forcé de renoncer aux principautés de l'Ost-Frise, à Minden, Hildesheim, Paderborn, Munster, Bayreuth, Erfurt et l'Eichsfeld, à l'électorat d'Hanôvre, à la principauté d'Osnabruck, aux comtés de la Marck, Ravensberg, Teklenbourg et Lingen, à la Vieille-Marche et au duché de Magdebourg, à la principauté de Halberstadt, à la Prusse méridionale, à une partie considérable de la Prusse occidentale, et à différentes autres parties de ses états. Le royaume de Westphalie, et le grand-duché de Varsovie, qu'il fut forcé de reconnaître, se formèrent encore en partie des débris de la monarchie prussienne; mais

ce qui fut le plus surprenant, c'est que la Russie s'agrandit aussi aux dépens de la Prusse, avec laquelle elle avait fait cause commune dans ces derniers temps. Enfin Frédéric consentit à ce que ses états fussent traversés par une route militaire, et il s'engagea à interdire aux bâtimens anglais l'entrée de tous ses ports. Tant de sacrifices n'empêchèrent pas les Français d'occuper plusieurs de ses provinces, et de rester les maîtres de Stettin, de Custrin et de Glogan. Avant de rentrer à Berlin, Frédéric-Guillaume, accompagné de la reine son épouse et de ses deux fils, alla à Saint-Petersbourg; il y resta depuis le 7 jusqu'au 31 janvier 1809, et y reçut de tous les membres de la famille régnante, des témoignages d'estime et d'attachement. Ce ne fut que le 23 décembre 1809, que le roi retourna dans sa capitale. Rentré dans ses états, il s'occupa d'apporter quelques remèdes à des plaies récentes, que le temps seul pouvait cicatriser. Il songea à donner une nouvelle organisation politique à son royaume; il nomma chancelier-d'état le baron de Hardenberg; il changea l'ordre municipal des villes, décida l'aliénation des domaines appartenant à la couronne, et la sécularisation des biens ecclésiastiques. La santé de la reine, affaiblie par les chagrins, donnait depuis quelque temps les plus vives inquiétudes; cette princesse mourut le 19 juillet 1810, et emporta les regrets de la Prusse entière. Cependant ce royaume était loin de jouir du calme que devait amener la paix,

Les Prussiens voyaient avec indignation l'espèce d'asservissement de leur monarque, et supportaient impatiemment la présence des Français restés chez eux. Ce fut alors que s'établit cette société connue sous le nom de *l'alliance de la vertu*, et qui eut dans toute l'Allemagne de si nombreux prosélytes. La position de Frédéric était d'autant plus difficile, qu'il avait en même temps à contenir l'impétuosité des Prussiens, et à ménager la France, contre laquelle il ne pouvait manifester des intentions hostiles, sans s'exposer à une ruine totale, et même à la perte de sa couronne. Napoléon, qui avait alors résolu sa grande expédition contre la Russie, exigeait qu'il lui fournît des troupes auxiliaires. Dans cet état de choses, le roi de Prusse chargea M. de Krusemark de traiter avec le cabinet des Tuileries; et il fut conclu à Paris, le 24 février 1812, une convention par laquelle la France et la Prusse se garantissaient respectivement l'intégrité de leur territoire, et s'assuraient, en cas de guerre, des secours mutuels. Frédéric-Guillaume se trouva avec l'empereur d'Autriche et plusieurs autres souverains à Dresde, à la fin du mois de mai, époque où Napoléon y passa pour se rendre sur les frontières de la Russie, et commença la guerre. Le contingent prussien fut commandé par le général York. Ce corps, qui fit partie de la division aux ordres du général Macdonald, et qui fut sur-le-champ envoyé dans la Courlande, où il dut être employé au siège de Riga, montra beaucoup de

valeur dans différens combats très-meurtriers. Cependant Napoléon, qui avait pénétré jusqu'à Moscou, éprouvait dans sa retraite les plus grands revers. Le général York, entraîné par sa haine contre les Français, crut avoir trouvé l'occasion de travailler à l'indépendance de son pays, et abandonna le parti de Napoléon. Le colonel Massembach et le général Bulow ne tardèrent pas à marcher sur ses traces. Il est difficile de croire que cette défection fût l'ouvrage du général York seulement, et tout porte à penser qu'elle n'eut lieu que d'après les ordres et les instructions secrètes données à ce général. Néanmoins le roi de Prusse se trouvait encore dans une position très-embarrassante, et n'avait pas assez de forces pour arrêter les Français dans leur retraite, qui se faisait au milieu d'un désordre affreux à travers ses provinces; il ne réunissait même pas des moyens suffisans pour se faire respecter, et peu s'en fallut qu'il ne tombât entre les mains d'un détachement de gendarmes, qui voulut le faire prisonnier au moment où il était à son palais de Charlottenbourg. Ne se croyant donc pas en sûreté même dans sa capitale, il prit le parti de se retirer à Breslau. Avant son départ, il forma une commission à laquelle il confia l'administration des affaires, et fit une proclamation par laquelle il engageait le peuple à ménager les Français, et à éviter tout démêlé avec eux. Ce fut alors que se manifesta l'esprit des Prussiens, et qu'on put connaître toute l'étendue de la haine

qu'ils portaient au gouvernement de l'empereur Napoléon. Le désir de la vengeance fut tel, que la population, dès le premier appel qui lui fut fait, se leva presque en masse ; les vieillards disputaient aux jeunes gens l'honneur de voler à la défense de la patrie ; les pères s'enrôlaient avec leurs enfans, et jamais on ne vit un dévouement si universel. Les chasseurs volontaires, qui furent en grande partie composés des étudiants des universités, furent formés à cette époque. En peu de temps le roi de Prusse eut une armée nouvelle qui se rassembla à Breslau, et se réunit avec les troupes de la Russie. Les Français, menacés par des forces redoutables, allèrent se rallier en Franconie, après avoir évacué successivement la Prusse et la Saxe. Dès ce moment il s'établit des rapports intimes entre l'empereur Alexandre et Frédéric-Guillaume ; ces deux souverains, qui combinèrent ensemble toutes leurs opérations pendant le reste de l'hiver, firent inutilement plusieurs tentatives pour engager l'empereur d'Autriche à joindre ses troupes aux leurs. Pendant ce temps Napoléon ne restait pas dans l'oisiveté ; il fit passer des renforts nombreux à son armée, qu'il devait bientôt commander en personne. Les Russes et les Prussiens furent vaincus pendant les premiers mois de 1815 ; et des conscrits français portant notre gloire nationale militaire à son comble, firent trembler l'Europe aux immortelles batailles de Lutzen et de Bautzen. Les troupes combinées de la Prusse et de la Russie

reculèrent, et se virent forcées de chercher un refuge derrière l'Elbe. Pendant une trêve de 40 jours, convenue entre les puissances helligérantes, il s'entama, sous la médiation de l'Autriche, des négociations qui eurent lieu à Prague, mais dans lesquelles il ne fut rien conclu. L'empereur d'Autriche ne balança plus alors à se déclarer, et embrassant la cause des alliés, ajouta à leurs forces un poids qui pouvait puissamment influer sur le sort de la campagne. Cependant la bataille de Dresde, où 50,000 prisonniers tombèrent au pouvoir de Napoléon, et où le général Moreau expira frappé d'un boulet français, sous un uniforme étranger, fut au moment de rendre à la France l'empire de l'Europe. Un corps d'armée marchait sur Berlin et campait déjà sous les murs de cette capitale tremblante, quand tout-à-coup le monde vit s'opérer des changemens inattendus. Le prince royal de Suède arriva avec son armée, les Prussiens se rallièrent et reprirent courage, et les résultats de la bataille de Dennewitz furent favorables aux princes alliés. Napoléon, forcé, par le manque de vivres et de munitions, de quitter Dresde, qu'il confia à la défense d'un corps de 25,000 hommes, fit un mouvement rétrograde sur Léipsick, et là se livra cette bataille célèbre où, moins heureux que Gustave-Adolphe, le héros d'Aboukir, de Marengo et de Wagram vit pâlir sa fortune et non sa gloire. Les Français, accablés par des défections que nous laissons à l'histoire le soin de qualifier, après avoir fait des prodiges

de valeur les 16, 17 et 18 octobre, battirent en retraite; et vainqueurs à Hanau malgré de lâches trahisons, se retirèrent sur la rive gauche du Rhin. Les soldats prussiens qui s'étaient distingués dans ces différentes affaires furent décorés de l'ordre de la Croix-de-fer, établi exprès pour eux, et tous ceux qui avaient fait la campagne de 1813 reçurent une médaille de bronze. Les chefs de la coalition arrivèrent à Francfort au mois de novembre, et, s'arrêtant à l'aspect du territoire dont s'étaient tant de fois élancés leurs vainqueurs, firent des propositions de paix qui furent rejetées. L'armée prussienne passa le Rhin sur différents points, et s'avança vers la Lorraine, qu'elle traversa. Avant d'entrer sur le territoire français, les princes coalisés firent répandre des proclamations par lesquelles ils annonçaient ne pas venir en ennemis, et promettaient de respecter les personnes et les propriétés, etc.; les suites prouvèrent la confiance que méritaient ces promesses. Les Prussiens eurent une affaire assez vigoureuse avant d'arriver à Nancy; ils entrèrent dans cette ville et se portèrent vers la Champagne. L'armée de Silésie remporta l'avantage dans un combat livré près de Brienne, mais elle fut complètement battue à Champaubert et à Montmirail, et perdit beaucoup de monde dans ces deux affaires importantes, où le sang coula abondamment, et où les Français et leur chef se couvrirent de gloire. Le général Blücher, qui commandait cette armée, parvint cependant à opérer

sa retraite. Déjà la terreur s'était répandue au milieu des différents corps d'armée de la coalition. Les garnisons de Metz, de Strasbourg, de Mayence, leur donnaient les plus vives inquiétudes; l'insurrection des Vosges allait prendre un caractère formidable. Les chefs de la coalition tinrent conseil, et prirent la résolution de marcher sur Paris. Leur tombeau était marqué sous les murs de cette capitale, si la trahison ne leur en eût livré les portes. Isolés de leurs corps de réserve, de leurs convois, de leurs parcs d'artillerie, sans communication entre eux, sans moyen de retraite, entourés de provinces prêtes à prendre les armes, ils allaient disparaître dévorés par le sol sacré de la patrie, quand des hommes comblés de la faveur, des bienfaits et de la confiance de Napoléon, livrèrent la France pieds et poings liés aux phalanges étonnées du reste de l'Europe. Arrivés sous les murs de Paris le 30 mars 1814, les étrangers en formèrent l'attaque le 31. Parmi les troupes chargées de la défense de la capitale, on remarqua les élèves de l'école Polytechnique, qui se battirent avec une intrépidité au-dessus de tout éloge. Quelques-uns d'entre eux périrent comme des héros, en défendant avec quelques pièces d'artillerie les approches de la ville. La garde du roi de Prusse souffrit beaucoup, avant de pouvoir s'emparer de quelques hauteurs qui défendent Paris du côté du nord. Frédéric-Guillaume, qui avait constamment suivi les mouvemens de l'armée, entra dans la capitale avec l'empereur Alexan-

dre, le 31 mars. Il y séjourna près de 3 mois, et, pendant ce temps-là, il visita presque tous les établissemens, et suivit dans leurs détails les négociations dont le traité de Fontainebleau fut la suite. On remarqua en général beaucoup de simplicité et de modestie dans ses discours et dans ses habitudes. Par le traité signé à Paris le 30 mai, il obtint la province du Bas-Rhin, presque la moitié du royaume de Saxe, et une grande partie du duché de Varsovie. Il partit de Paris le 4 juin, et se rendit avec l'empereur de Russie en Angleterre, où tous deux furent reçus avec beaucoup de magnificence. Après avoir quitté Londres, le roi de Prusse repassa par la France et traversa la Suisse, en se rendant au congrès de Vienne. Lorsque Napoléon quitta l'île d'Elbe, et vint étonner l'Europe de sa marche mémorable depuis Canne jusqu'à Paris, Frédéric-Guillaume fut du nombre des souverains qui se réunirent pour renverser son trône avant qu'il pût le consolider. Il adressa à ce sujet aux peuples de son royaume, une proclamation par laquelle il déclarait que tout Prussien qui refuserait de prendre les armes serait exclu des emplois civils. Cette mesure, jointe à la terreur qu'inspirait Napoléon, suffit pour électriser tous les esprits, et bientôt des armées nombreuses furent rassemblées sur les frontières de la France. Napoléon, qui de son côté avait fait un appel à tous les anciens compagnons de sa gloire, passa la Sambre dans le mois de juin, attaqua les Prussiens et les battit à Ligny. Mais le général Blücher

occupa les positions de Wavre, et s'y maintint jusqu'après la bataille de Waterloo, au succès de laquelle contribua le général Bülow. Après cette journée fameuse, où le nombre et le hasard furent proclamés vainqueurs, le roi de Prusse et l'empereur de Russie se rendirent de Francfort à Paris; là furent conclus ces traités qui imposèrent des conditions si dures à la France, et qui firent passer ses trésors entre les mains de ceux qui avaient déclaré n'avoir en vue que l'affranchissement des Français et l'expulsion de Napoléon. Frédéric-Guillaume, outre une portion considérable des sommes que le gouvernement français s'obligea de payer, obtint la restitution des monumens précieux, des tableaux et autres objets d'art qui avaient été transportés de Berlin à Paris, et 50,000 hommes de ses troupes firent partie de l'armée d'occupation. Animés par le désir de la vengeance, les soldats prussiens, après leur entrée à Paris, s'étaient livrés à des actes de violence, dignes seulement des peuples sauvages : vainement l'empereur Alexandre avait cherché à faire cesser de tels excès, quand Frédéric prit des mesures sévères qui rétablirent l'ordre. Les souverains quittèrent Paris vers la fin de septembre. Le roi de Prusse, peu de temps après sa rentrée dans sa capitale, reçut l'empereur de Russie, et établit avec lui des relations qui n'ont point encore été interrompues. Les changemens qui se sont opérés dans l'administration du gouvernement des états prussiens n'ont pas entièrement répondu, d'a-

bord aux promesses du monarque, et ensuite à l'attente et au désir des peuples. Il a bien été nommé, depuis long-temps, une commission chargée de présenter les bases d'une constitution libérale; mais la lenteur que cette commission met dans ses opérations prouve que les Prussiens attendront peut-être long-temps encore le bien-être politique qu'ils espéraient conquérir au prix des plus grands sacrifices. Cependant les idées libérales se sont propagées non-seulement parmi les troupes, mais encore parmi le peuple; elles ont surtout jeté de profondes racines dans le cœur des étudiants des universités. Quelques mécontentemens ont éclaté, et les moyens employés pour les comprimer n'ont fait qu'aigrir les esprits au lieu de les apaiser. La suppression faite, dans les provinces de la rive gauche du Rhin, de quelques institutions précieuses pour les habitans, les entraves mises au commerce par les lois fiscales, l'ordonnance relative au service militaire, et bien d'autres mesures qu'aurait dû repousser une sage politique, ont singulièrement trompé l'espoir des Prussiens. En 1818, Frédéric-Guillaume assista aux conférences d'Aix-la-Chapelle; il était aussi attendu à Bruxelles; des motifs qu'on ne connaît pas l'empêchèrent de s'y rendre. Pendant l'année 1819, il exista dans la Prusse des divisions politiques, qui se firent sentir jusqu'au sein du gouvernement. Le roi, pour arrêter le progrès des doctrines libérales, eut recours à des moyens extrêmes. Toutes les associations

particulières furent défendues sous des peines graves, les écoles de gymnastique furent provisoirement fermées, la liberté de la presse éprouva des entraves telles qu'on peut dire qu'elle fut anéantie; enfin, les ministres populaires furent disgraciés. En revenant d'un voyage qu'il avait fait sous le nom de comte de Ruppin, Frédéric-Guillaume se blessa assez dangereusement dans les jardins de Postdam, où il voulut descendre en char les montagnes russes. Depuis cette époque la Prusse est assez tranquille, mais elle n'est pas exempte de cet état de malaise qui règne dans toute l'Europe, et qui ne cessera qu'au jour où, par une marche franche et décidée, les gouvernemens européens, se plaçant à la hauteur du siècle, se mettront en harmonie parfaite avec les besoins, les lumières et la félicité des peuples.

FRÉDÉRIC (HENRI-LOUIS), communément appelé le prince Henri de Prusse, était fils de Frédéric Guillaume, 2^{me} roi de Prusse, et de Sophie-Dorothée de Brunswick-Hanôvre, sœur de George II, roi d'Angleterre; il naquit à Berlin, le 28 janvier 1726, et était frère de *Frédéric II, le Grand*. Il n'avait que 15 ans quand son père mourut. Son éducation, jusqu'à cette époque, avait tellement été négligée, qu'il avait passé une très-grande portion de son temps avec les soldats, et qu'il avait contracté dans leur société certaines mauvaises habitudes dont il ne put jamais se corriger entièrement. Il fit sa première campagne en 1742, alors âgé de 16 ans; il comman-

dait un régiment à la bataille mémorable gagnée le 17 mars par les Prussiens à Chotusitz, bataille où le roi se trouva en personne. Il commença à faire connaître ses talens militaires par la belle défense de la ville de Tubor, en Bohême, et se distingua ensuite, le 4 juin 1745, à la bataille de Striegau, où le roi commandait son armée, et qui fut remarquable par la défaite des Autrichiens aux ordres du prince Charles de Lorraine. Le prince Henri, appelé avec son frère Ferdinand près de la personne du roi, qui après la paix de Dresde avait fixé sa résidence à Postdam, se livra totalement à l'étude dans cette charmante retraite. Il ne se borna pas à acquérir des connaissances utiles, mais il distribua son temps de manière à pouvoir s'occuper aussi des arts d'agrément, et particulièrement de la musique et de la peinture. D'un caractère réfléchi, désireux d'apprendre, réunissant à une imagination vive et ardente, un esprit juste et une mémoire prodigieuse, il dut nécessairement faire des progrès rapides. Il cultiva aussi avec avantage la société des hommes célèbres que Frédéric II avait réunis à Postdam. En 1752, il épousa la princesse Guillemine de Hesse-Cassel, et ce fut à cette occasion que le roi lui donna en toute propriété le domaine et le château de Reinsberg; il lui fit aussi, à cette même époque, bâtir un très-beau palais dans la capitale. En 1756, la France, l'Autriche, la Russie et quelques autres puissances, s'unirent contre Frédéric II, dont l'ambition de-

venait redoutable; cette guerre, qui fut nommée la guerre de *sept ans*, fournit au prince Henri de fréquentes occasions de développer ses talens militaires. Le 6 mai 1756, sa valeur et son sang-froid décidèrent le succès de la bataille de Prague. A la journée de Rossbach, le prince reçut une blessure assez grave; il fut obligé de rester quelque temps à Léipsick pour se guérir. Le roi lui confia ensuite le commandement de l'une de ses armées, et dès-lors les deux frères partagèrent et la gloire et les hasards de la guerre. Par une tactique qui semblait lui être particulière, le prince Henri parvint, en 1758, avec 25,000 hommes seulement, à couvrir un pays immense, et à donner au roi le temps de lui envoyer des renforts. Pendant la campagne de 1759, il pénétra dans la Bohême, enleva ou détruisa les magasins de l'Autriche et de l'empire; et si le roi n'eût commis une faute grave, cette campagne, l'une des plus belles qui aient été faites par ce prince, eût été terminée glorieusement. Chargé, en 1760, d'agir contre la Russie avec une armée de 40.000 hommes, le prince Henri parvint à faire lever le siège de Breslaw. Après s'être borné à la défensive pendant l'année 1761, le prince ouvrit la campagne de 1762 en prenant l'offensive. Il repoussa d'abord les Autrichiens, et les força de se retirer au-delà de Weisritz; mais il éprouva ensuite quelques revers, qu'on attribua dans le temps à la faiblesse de son armée. Il répara bientôt ses pertes par la victoire de Freyberg, et la prise du

camp des ennemis. Cette journée mit le comble à la gloire du prince Henri, et fut suivie de la paix conclue à Hubertzbourg, le 15 février 1763. Le roi de Prusse, par ce traité, réunit la Silésie à ses états. Le prince Henri profita de la paix pour se livrer à ses inclinations douces, et reprendre les habitudes que la guerre l'avait forcé d'abandonner. Il s'entoura de savans et d'hommes instruits dans les beaux-arts, et fit du château de Reinsberg le séjour le plus agréable. Cependant des chagrins domestiques vinrent troubler sa vie tranquille, et il se vit contraint d'en venir avec son épouse à une séparation qui l'affligea sensiblement. Ses goûts étaient simples, et l'on ne remarqua jamais ni faste dans ses habits et ses équipages, ni recherche et profusion sur sa table. Ce prince procura de grands avantages à la Prusse, dans la négociation dont il fut chargé, relativement au partage de la Pologne, que réclamaient l'Autriche et la Russie. L'Europe, depuis 1763, jouissait d'une paix profonde, quand la mort de l'électeur de Bavière, arrivée le 30 décembre 1777, vint rallumer le flambeau de la discorde entre la Prusse et l'Autriche. Une des armées de Frédéric II, commandée par le prince Henri, et à laquelle se joignit celle du roi de Saxe, pénétra dans la Bohême, où elle ne resta que peu de temps; la manière dont fut opérée la retraite, fit beaucoup d'honneur au prince. Cette guerre fut terminée par la paix du 13 mai 1779. Le cabinet de Vienne semblait méditer quelque grand

projet: le roi de Prusse, croyant devoir modérer son ambition, envoya, en 1784, le prince Henri à Paris, afin de sonder les intentions du gouvernement français. On donna pour prétexte à ce voyage, le désir qu'avait le prince de connaître la cour de Versailles, qui passait pour la plus brillante de l'Europe. Cette démarche n'eut aucun succès, et le prince Henri s'en retourna en Prusse sans avoir pu déterminer Louis XVI à agir contre l'Autriche. Le grand Frédéric mourut le 17 août 1786, et sa mort fut suivie d'un bouleversement universel dans le gouvernement prussien. Frédéric-Guillaume III, qui lui succéda au trône, éloigna entièrement son oncle des affaires. Le prince Henri avait d'abord témoigné le désir de venir se fixer en France; mais il fut détourné de ce projet par les commenceimens de la révolution, qui lui donnèrent de l'inquiétude, et il se décida définitivement à passer le reste de ses jours au château de Reinsberg. Il s'opposa de tout son pouvoir à la guerre que Frédéric-Guillaume déclara à la France; mais ses avis, dictés par la sagesse et l'expérience, restèrent sans effet. Le prince Henri avait toujours été ennemi des excès en quelque genre que ce fût. Dans ses dernières années, son existence fut celle d'un sage qui, près de subir la loi commune, voit avec calme et sans faiblesse arriver la fin de sa carrière. On a remarqué que ce prince avait toujours eu un sentiment de prédilection pour les Français, sentiment qu'il partagea avec le grand Frédéric.

FRÉDÉRIC VI, roi de Danemark, fils de Christian VII et de Caroline-Mathilde d'Angleterre, est né le 28 janvier 1768. Le Danemark, à cette époque, déchu de son ancienne splendeur, ne semblait guère devoir reprendre, sous ce jeune prince, le rang qu'il occupait autrefois parmi les autres puissances, quand un étranger devenu, par la protection de la reine, premier ministre de Christian VII, conçut la pensée de faire, dans le gouvernement, des changemens qui présentaient des difficultés, et surtout des dangers sans nombre, mais qui n'intimidèrent pas l'âme impétueuse d'un homme dont le génie ardent était dirigé par l'ambition. Struensée, gouverneur de l'héritier du trône, avait en soin de lui faire donner une éducation mâle, et de lui inspirer ces sentimens grands et généreux qui distinguent les hommes dans les circonstances décisives. A ce service important, rendu au peuple danois, il en joignit un autre qui n'était pas moins précieux ; ce fut lui qui, le premier, proclama chez eux la liberté de la presse. Christian VII, aussi faible d'esprit que de corps, ne pouvant plus diriger les rênes du gouvernement, fut contraint de les remettre de bonne heure à son fils. Le jeune prince se trouva, dès le commencement de la régence, dans une position très-critique ; mais par son énergie, il sut conjurer l'orage. Plein de confiance dans les avis du comte de Bernstorff, secondé par des amis fidèles, et appuyé par l'opinion bien prononcée de la nation presque en-

tière, il anéantit les projets ambitieux de la reine Juliane, veuve de Frédéric V, projets par lesquels cette princesse voulait s'emparer du pouvoir souverain. A 16 ans, Frédéric, dégagé de tout obstacle, gouvernait avec tranquillité, et montrait, pendant sa régence, une loyauté et une droiture qui lui concilièrent l'estime et l'amour des Danois. Étranger aux troubles qui agitaient le reste de l'Europe, et gouverné par un prince sage, le Danemark jouissait de la paix au dedans et au dehors. Mais, en 1788, conformément à l'alliance existant avec la Russie, il se trouva dans la nécessité d'envoyer des troupes contre la Suède. La paix, interrompue un instant, fut rétablie au mois d'octobre suivant, en vertu de l'armistice conclu par la médiation de la Prusse et de l'Angleterre ; et le Danemark, recouvrant cette heureuse neutralité qui fut pour l'état et pour les particuliers une source de prospérité, resta dans le calme le plus absolu pendant les premières guerres occasionées par la révolution française. Le papier-monnaie, dont l'empire des circonstances avait nécessité la création en 1756, et qui était tellement tombé, qu'en 1789 il perdait un quart de sa valeur, reprit bientôt son cours ordinaire ; et l'état florissant du commerce rétablissant la confiance, les Danois purent être regardés comme un des peuples les plus heureux de l'Europe. D'après une convention qui dura depuis 1794 jusqu'en 1799, le Danemark et la Suède, pour protéger leur neutralité, déployè-

rent des forces respectables qui contraignirent les Anglais à mettre quelque modération dans leur despotisme maritime ; les Danois remportèrent même , dans la Méditerranée, un avantage qui, quoique léger, assura néanmoins la liberté de leur navigation sur cette mer. Cependant l'orage grondait de toutes parts ; et après avoir dissipé quelques nuages qui avaient semblé menacer sa tranquillité, en l'année 1800, le Danemark entra dans la coalition formée par la France et la Russie contre l'Angleterre. Le prince-régent fit occuper Hambourg par ses troupes. Les Anglais, ne pouvant se dissimuler les dangers de la position dans laquelle ils allaient se trouver, se disposèrent promptement à la guerre. L'amiral Nelson, commandant de forces navales considérables, entra dans la Baltique, et vint attaquer l'escadre danoise. On se battit de part et d'autre avec un égal acharnement ; mais après une action aussi longue que meurtrière dans laquelle les Danois montrèrent une intrépidité qui fut admirée même des ennemis, l'amiral Nelson remporta une victoire dont les résultats devaient être très-importans, mais qui lui coûta bien du sang, car il avoua lui-même ne s'être jamais trouvé à un pareil combat. Frédéric crut devoir traiter avec les Anglais. L'amiral Nelson, regardant comme un très-grand avantage, dans les circonstances présentes, de détacher de la coalition une puissance maritime respectable, ne chercha point à entraver les négociations : elles eurent lieu dans la rade même de

Copenhague, et il y fut conclu une convention par laquelle le Danemark s'obligea d'évacuer Hambourg, et fut remis en possession des îles de Sainte-Croix et de Saint-Thomas, situées dans les Indes occidentales. Depuis cette époque jusqu'en 1807, rien ne troubla la paix des Danois. Cependant, en 1804, le gouvernement français vit avec quelque inquiétude le prince-régent s'approcher d'Hambourg, à la tête d'un certain nombre de troupes ; mais des explications satisfaisantes rétablirent promptement l'harmonie. Les mers étaient alors couvertes de croiseurs anglais qui, s'arrogeant des droits contraires aux principes reçus parmi les peuples policés, exerçaient sur les bâtimens neutres une véritable inquisition, et se rendaient coupables de déprédations et d'injustices qui révoltèrent enfin la nation danoise. Napoléon, regardant cette circonstance comme favorable à ses projets, chercha à former de nouveau une ligne dans le Nord ; mais le gouvernement anglais, qui sentait combien la France augmentait ses forces maritimes par leur réunion avec celles du Danemark, s'occupa de rompre les négociations ; et, pour y parvenir, il eut recours à un acte de despotisme qui peut être regardé comme la violation la plus manifeste du droit des nations : il exigea impérieusement que les Danois lui remissent leurs vaisseaux de guerre jusqu'à l'époque de la paix générale. Une demande de cette espèce ayant été rejetée avec toute l'indignation qu'elle devait inspirer, des forces considé-

rables, sous la conduite de l'amiral Popham, vinrent attaquer Copenhague. Pendant trois jours, les Anglais bombardèrent cette malheureuse ville, détruisirent ses principaux édifices, et incendièrent ses magasins remplis de richesses immenses; enfin, les efforts réunis de la garnison et d'une grande partie des citoyens qui se dévouèrent pour le salut public, ne purent arrêter les progrès d'un ennemi avide de dévastation, et résolu à tout sacrifier pour le succès de son entreprise. Après être resté maître de la capitale jusqu'en 1808, après avoir entièrement dévasté les arsenaux de la marine, après avoir capturé en mer et spolié un grand nombre de bâtimens richement chargés, lord Popham quitta le Danemark, emmenant en Angleterre 15 vaisseaux de ligne, 14 frégates, 5 bricks et un très-grand nombre de bâtimens marchands; fidèle exécuteur des ordres qu'il avait reçus, il enleva même les plus petites embarcations. A cette perte irréparable pour les Danois, se joignit celle de leurs colonies, et des îles d'Anholt et de Héligoland. Christian VII, sollicité de quitter Copenhague pendant l'attaque des Anglais, se rendait, avec le prince royal son fils, sur le continent, lorsqu'il mourut le 15 mars 1808, à Rensbourg. Frédéric VI, entouré de la confiance publique, monta sur le trône à une époque qui rendit remarquables les commencemens de son règne. La Suède entretenait des relations avec l'Angleterre; elle permettait l'entrée dans ses ports aux vaisseaux de cette na-

tion, dont elle recevait même des subsides. Frédéric regarda une telle conduite en quelque sorte comme une déclaration de guerre; mais, cependant, il voulut, avant de prendre un parti, connaître les dispositions positives de Gustave-Adolphe. Ce prince ayant donné, à la note qui lui fut remise à cet effet, une réponse peu satisfaisante, la guerre fut résolue, et Frédéric la déclara la veille de son avènement au trône. Il fit précéder le commencement des hostilités par un manifeste de la guerre. Les Suédois tentèrent une attaque sur la Norwège; mais quelques régimens danois, réunis avec les troupes et les habitans du pays, les repoussèrent et les forcèrent à renoncer à une seconde tentative. Cet échec fit beaucoup d'impression sur les habitans de Stockholm, et dans les premiers momens de l'effervescence, on alla jusqu'à demander que la couronne scandinave fût mise sur la tête de Frédéric VI. La guerre ne fut pas de longue durée, et les deux souverains rétablirent entre eux la paix par un traité qui fut signé à Jœkœping, le 10 décembre 1809. Le Danemark ne possédait plus un seul vaisseau de guerre, toute la marine était devenue la proie des Anglais; dans une semblable position, Frédéric employa le seul moyen qui lui restait. Il fit la guerre avec des corsaires; et ses bâtimens, montés par des hommes dont l'intrépidité était encore augmentée par le désir de la vengeance, entravèrent le commerce des Anglais, et lui firent un mal incalculable. Le cabinet de Co-

penhague qui n'avait pas varié un seul instant depuis 10 ans, et qui avait constamment entretenu des relations amicales avec la France, crut, après la malheureuse campagne de Napoléon en Russie, devoir se rapprocher de l'Angleterre, et fit la paix avec cette puissance. Cependant il resta neutre, et résista à toutes les tentatives que firent auprès de lui, en 1813, les puissances coalisées, pour le déterminer à joindre ses armes aux leurs. La Suède, à la fin de 1813, accéda à la coalition; le prince royal, chargé du commandement des troupes qui formaient son contingent, pénétra dans le Holstein et dans le pays de Schleswig, et livra aux Danois différens combats dans lesquels ceux-ci obtinrent souvent l'avantage. La paix du 14 janvier 1814 fut préparée par un armistice conclu le 15 décembre 1813. En vertu du traité du 14 janvier, le Danemark dut fournir 10,000 hommes à la coalition, et recevoir la Poméranie suédoise en échange de la Norvège. Cependant, sans avoir égard à ce traité, la Norvège fut donnée à la Suède, par la convention réglée à Paris en 1814. Christian - Frédéric, prince héréditaire, forma la résolution hardie de s'opposer à cette cession, et d'assurer l'indépendance de la Norvège; mais le sentiment de sa faiblesse le fit renoncer à un projet qui ne pouvait être couronné d'aucun succès. Après la conclusion définitive de la paix, Frédéric VI alla à Vienne. Quoique les troupes formant son contingent n'eussent pris aucune part à la guerre ex-

citée par le retour de Napoléon en 1815, le roi de Danemark reçut cependant une portion des contributions payées par la France. Les universités de Kongsberg en Norvège et de Christiania furent fondées par ce prince, qui aime et protège les arts et les sciences. Une sage liberté est accordée, en Danemark, aux opinions politiques et religieuses. Frédéric, regardant le commerce et le crédit public comme deux causes principales de la prospérité des états, ne néglige rien de ce qui peut contribuer à leur accroissement. En général, son gouvernement est doux, et propre à lui concilier l'amour des peuples soumis à son autorité.

FRÉGÉVILLE (HENRI MARQUIS DE), général de division, membre du-corps législatif, était, au commencement de la révolution, capitaine au régiment de Condé. S'étant prononcé avec énergie en faveur du nouvel ordre de choses, il reçut, en 1792, du général Dumouriez, la conduite de ses troupes légères, devint général de brigade, et servit avec distinction en cette qualité à l'armée des Pyrénées-Orientales. Employé en 1795 dans la Vendée, en 1796 étant à Montpellier, il empêcha des mouvemens insurrectionnels d'éclater; fut nommé, par le département de l'Hérault, député au conseil des cinq-cents, dont il devint secrétaire en l'an 5. Lié intimement avec Lucien Bonaparte, il était membre de la commission des inspecteurs à l'époque du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), et prit une part importante aux événemens de cet-

te journée. Cependant à la séance extraordinaire qui eut lieu à Saint-Cloud, il fit astreindre les membres du gouvernement consulaire à prêter serment « à la liberté, à l'égalité, et à la souveraineté du peuple ». Il rentra ensuite dans la carrière militaire, devint général de division, obtint plusieurs commandemens dans lesquels il donna de nouvelles preuves de talens et de bravoure, et mourut en 1805.

FRÉGEVILLE (CHARLES, MARQUIS DE), frère du précédent, lieutenant-général de cavalerie, est né à Castres, département du Tarn, le 1^{er} novembre 1765. A l'époque de la révolution, dont il adopta, comme son frère, les principes avec franchise, et les soutint avec fermeté, il était, ainsi que lui, capitaine de dragons au régiment de Condé. Nommé successivement, en 1792, lieutenant-colonel, et colonel du régiment de hussards de Chamborand, il fit la campagne de Champagne, et celle de la Belgique, sous les ordres du général Dumouriez. Il rendit des services importans à la retraite de Grandpré, et à la bataille de Jemmapes, où il enleva une redoute. Employé à l'armée des Pyrénées-Orientales en qualité de général de brigade, il continua de justifier la réputation qu'il s'était acquise par son courage et ses talens. Le directoire-exécutif le nomma, en 1799, commandant supérieur des 9^{me} et 12^{me} divisions, et lui confia tous les pouvoirs dont il pouvait avoir besoin pour étouffer l'insurrection que les ennemis du gouvernement républicain avaient fomentée dans

les départemens de la Haute-Garonne, du Gers et du Tarn. Le général de Frégeville justifia l'espérance que l'on avait eue dans son zèle et dans sa prudence; il remplit sa mission avec le plus grand succès. Le 28 décembre 1800, il fut nommé général de division. Étant passé, en 1806, au service du roi de Naples Joseph Napoléon, il obtint de ce prince un commandement dans les Calabres, où il détruisit plusieurs corps d'insurgés. De retour en France, il resta sans activité jusqu'aux événemens politiques de 1814. Le général de Frégeville fut nommé par le roi, le 8 juillet de cette année, chevalier de Saint-Louis, et le 27 décembre suivant, grand-officier de la légion-d'honneur; mais il resta sans emploi. Pendant les *cent jours*, Napoléon lui confia un commandement dans le 2^{me} corps d'observation. Depuis la funeste affaire de Waterloo, il s'est retiré près de Montpellier, et vit dans la retraite la plus absolue.

FREMANGER (N.), ancien huissier à Dreux, remplissait, au commencement de la révolution, des fonctions municipales, lorsqu'il fut nommé, en septembre 1792, par le département d'Eure-et-Loir, député à la convention nationale. Dans le procès du roi, il vota la mort sans appel ni sursis. Il fut chargé pendant quelque temps des approvisionnemens de Paris. Membre de la société des *jacobins*, et suspect de *modérantisme*, il fut, en 1794, au moment d'en être exclu, ce qui eût été pour lui une cause de proscription. Il se justifia et fut maintenu,

après avoir été soumis à l'épreuve d'un scrutin épuratoire. L'année suivante, lors des mouvemens insurrectionnels des premiers jours de prairial an 4 (mai 1795), les factieux qui, le 1^{er}, avaient essayé, comme au 12 germinal an 3, de dissoudre la convention, ayant rencontré Fremanger le 2, s'emparèrent de sa personne et l'entraînaient déjà, lorsque de bons citoyens le délivrèrent, et le ramenèrent à la convention. Envoyé en mission à Nantes, il annonça de cette ville que la constitution y avait été acceptée avec enthousiasme. Après la session conventionnelle, Fremanger fut nommé messenger-d'état du conseil des anciens, et remplissait encore les mêmes fonctions près du corps-législatif en 1807, époque de sa mort.

FREMILLY ou **FRENILLY** (ARGUSTE-FRANÇOIS DE), élu par le département de la Loire-Inférieure à la chambre des députés, où il n'a point encore pris la parole, mais où son vote a ajouté à la force numérique de la majorité. M. de Frenilly était, assure-t-on, l'un des plus intrépides soutiens du *Défenseur*, rejeton mort-né du *Conservateur*, que la faction ultra-monarchique opposa sans succès à la *Minerve française*, proscrite par la censure. Comme littérateur, et comme publiciste, M. de Frenilly a publié, en 1807, un recueil de *poésies*; en 1814 la *fin du poëme de la révolution française*; en 1816, *des assemblées représentatives*; et, dans la même année. *Lettre à un membre de la chambre des députés*. On lui attribue des *Considérations sur une*

année de l'Histoire de France, imprimées à Londres en 1815, et réimprimées à Paris, et l'on prétend qu'il a en portefeuille une traduction en vers de *l'Arioste*.

FREMIN DE BEAUMONT (NICOLAS, BARON), né en 1744, membre du corps-législatif en 1808, devint membre de la commission des finances au mois de septembre, et président de la même commission en décembre 1809. Au mois d'avril 1810 il fut chargé, au nom de la commission, de présenter le budget à l'adoption de la chambre. A cette époque, la situation florissante de l'empire permettait à l'orateur du gouvernement de parler avec vérité de la prospérité de l'état, et ce n'était point en augmentant le chapitre des dépenses que l'on prétendait prouver les économies. Le discours que M. Fremin de Beaumont prononça à cette occasion, porta la conviction dans tous les esprits, et fut unanimement approuvé. Nommé, peu de jours après, à la préfecture du département des Bouches-du-Rhin, il en remplit les fonctions jusqu'à l'époque de la dissolution du gouvernement impérial en 1814. Le 10 juin de la même année, il fut nommé préfet de la Vendée. Maintenu par Napoléon pendant les *cent jours*, il fut remplacé presque aussitôt après le second retour du roi en 1815. M. Fremin de Beaumont, qui, avant de remplir des fonctions publiques, avait consacré ses loisirs à la culture des lettres, a traduit les *Saisons* de Thompson, imprimées en 1806, in-8°.

FREMIN DU MESNIL (N. BA-

нос), membre de la légion-d'honneur, chevalier de Saint-Louis et de l'ordre de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel, frère du précédent, est né en 1751. Il fut présenté à l'empereur, le 29 mai 1811, en qualité de président de la députation du collège électoral du département de la Manche. Il devint membre du corps-législatif le 6 janvier 1813, et était membre de la chambre des députés, de 1815 et 1816. Il n'a pas été réélu depuis.

FRÈRE (GEORGES, COMTE), lieutenant-général, est né le 2 octobre 1764. Il prit du service en 1791 dans le bataillon de l'Aude; fut nommé capitaine, en 1792, à la suite d'une affaire dans laquelle il avait montré beaucoup de valeur; passa à l'armée des Pyrénées-Occidentales, où il devint chef de bataillon le 9 mai 1793, puis à l'armée des Pyrénées-Orientales, où il se distingua de nouveau, et fit les campagnes d'Italie en 1794 et 1795. Lors de l'entrée de l'armée française dans le Piémont, il fut blessé aux redoutes de Seza. Il fut encore blessé à l'affaire de la Brenta, après laquelle il devint chef de brigade et commandant du corps même où il avait reçu ses grades principaux. Par suite du traité de Campo-Formio, il revint en France, et fut successivement employé à l'armée de l'Ouest, à l'armée de Hollande et à l'armée du Rhin. Nommé commandant des grenadiers de la garde consulaire, il se rendit à Paris, où il fut fait général de brigade le 12 septembre 1802. Après avoir été employé à l'armée

de Hanovre et à la grande-armée, il fit les campagnes de 1805 à 1807, et mérita d'être plusieurs fois cité avec distinction dans les bulletins. En 1806, il entra un des premiers dans la ville de Lubbeck, à la prise de laquelle il avait contribué. On cite comme un des plus brillans faits d'armes de la campagne de 1807, sa défense de la tête du pont de Spandau (sur la Vassarge), avec un seul régiment et 4 pièces de canon, contre un corps de 10.000 hommes de troupes russes, qui revint six fois à la charge, et perdit plus de 1,000 hommes, tués ou blessés, sans avoir pu forcer le passage. En récompense de ses nombreux services, le général Frère fut fait comte de l'empire, commandant de la légion-d'honneur, et, le 6 mars 1808, général de division. Il obtint ensuite un commandement en Espagne. Le 7 juin de la même année, il s'empara de vive force de la place de Ségovie, et alla appuyer le corps d'armée du maréchal Moncey, duc de Conegliano, qui assiégeait Valence. Au siège de Saragosse, il servit en qualité de chef d'état-major du maréchal Lannes. L'empereur l'appela près de lui dans la campagne d'Autriche, et fut témoin de sa valeur et de ses talens à la bataille de Wagram, où il fut assez grièvement blessé. Envoyé de nouveau en Espagne, il se fit remarquer aux sièges d'Ostertin, de Tortose et de Tarragone. De retour en France, il passa, en 1813, au commandement de la 15^{me} division militaire à Rennes, puis à celui de la 16^{me} à Lille. A-

près la première restauration, en 1814, le général Frère fut nommé par le roi chevalier de Saint-Louis. Quoiqu'il se fût conduit avec beaucoup de prudence et de modération pendant l'époque difficile des *cent jours*, il a perdu son commandement en 1816, et depuis cette époque il est en non-activité.

FRÈRE (JOHN HOOKHAM), ambassadeur anglais près de la cour d'Espagne en 1815. Il fut chargé de déclarer au gouvernement espagnol, que par suite du traité d'alliance offensive et défensive, précédemment conclu entre les deux puissances, le cabinet de Londres considérerait celui de Madrid comme violant les clauses de ce traité, s'il fournissait des secours en argent à la France, ou s'il recevait des troupes de cette nation sur son territoire. Bientôt M. Frère déclara à M. de Cevallos, ministre d'Espagne, que le gouvernement espagnol ayant accordé des secours pécuniaires au gouvernement français, et permis le passage sur son territoire à 1500 hommes destinés à l'escadre française, alors dans le Férol, l'Angleterre regardait cette conduite comme un motif légitime de guerre. M. de Cevallos donna des explications qui ne satisfirent point l'ambassadeur anglais; il en référa à son gouvernement, qui porta de nouvelles plaintes. Les négociations duraient encore en mai 1804, lorsque l'ambassadeur fut rappelé et remplacé par son frère, dont nous allons parler dans l'article suivant.

FRÈRE (B.), ambassadeur à

la cour d'Espagne, frère du précédent. Sa mission était de déclarer à l'Espagne, que l'Angleterre s'opposait formellement à ce qu'elle fit aucun armement dans ses ports; le gouvernement espagnol ne voulut contracter aucune convention qui le rendrait dépendant de la puissance britannique. L'ambassadeur anglais échoua dans ses tentatives, et après plusieurs mois de correspondances et de négociations inutiles, il fut autorisé à demander ses passeports, qu'il reçut au mois de novembre de la même année; alors il partit de Madrid avec le consul-général de sa nation. En 1807, M. Frère se rendit à Berlin en qualité de ministre plénipotentiaire; et en 1808, comme envoyé du gouvernement britannique près de la junte d'Espagne; il fut remplacé, au mois d'août 1809, par le marquis de Wellesley. La correspondance de cet ancien ambassadeur, et les détails des négociations auxquelles il a pris part pendant sa mission, ont été publiés par ordre du parlement anglais, sous le titre de *Recueil de pièces relatives à l'Espagne*.

FRÉRON (LOUIS STANISLAS), fils du trop fameux Zoïle de Voltaire, et l'un des plus fougueux membres de la convention nationale, eut l'honneur d'avoir pour parrain un roi philosophe, Stanislas, roi de Pologne, et pour protectrice M^{me} Adélaïde, tante de Louis XVI. Il avait fait ses études au collège de Louis-le-Grand, où il eut pour condisciple le même Robespierre qu'il devait avoir un jour pour collègue et

pour complice! Fréron père étant mort, son fils lui succéda dans le privilège et dans la rédaction de *l'Année littéraire*, mais il ne fut que le prête-nom de son oncle, l'abbé Royon, et de l'abbé Geoffroi, autre Zoïle de Voltaire et de tous les philosophes : car, par une déplorable fatalité, ce sont presque toujours des hommes revêtus d'un caractère respectable et qui devraient exercer un ministère de paix, que l'on voit soutenir les doctrines les plus ennemies des lumières et de l'harmonie sociale. Dominé par une humeur indépendante, le jeune Fréron porta toute l'effervescence des passions dans la carrière que la révolution lui ouvrit. Il embrassa avec une sorte de frénésie les principes républicains, et on le vit, après avoir renoncé, en 1790, à *l'Année littéraire*, publier *l'Orateur du peuple*, où il montra moins de talent que d'exagération, moins le désir d'éclairer, que celui de faire naître et de propager l'incendie. Mais bientôt sa fanille pâlit devant *l'Ami du peuple*, que Marat avait créé à peu près à la même époque. Cependant Fréron avait donné des gages de dévouement au nouvel ordre de choses. Il s'était fait gloire d'avoir déclaré, après le retour de Varennes, qu'il n'y avait plus de roi en France; d'avoir demandé la mise en accusation et le jugement de Louis XVI; il se vantait de plus d'avoir appelé à grands cris l'établissement de la république. A la suite des événemens du Champ-de-Mars, en juillet 1791, Fréron, Danton, Camille-Desmoulins,

Marat et quelques autres, furent obligés, pour se soustraire à une prise de corps lancée contre eux à cause de ces événemens, de s'éloigner de la capitale; ils ne tardèrent cependant pas à y rentrer. Membres du club des Cordeliers, ils conspirèrent ouvertement la perte de la royauté, et prirent une part active au mouvement du 10 août 1792. Fréron avait été, dans la nuit qui précéda cette journée, l'un des membres de la Commune qui s'installèrent de leur propre autorité, après avoir chassé les anciens. Député par le département de Paris à la convention nationale, il vota la mort du roi sans appel et sans sursis, et fut l'un des plus violens auteurs du parti de la *Montagne*. Quoiqu'il s'exprimât avec facilité, Fréron parut peu à la tribune; il était ardent, avait de la résolution; pour l'employer utilement, on l'envoya en mission..... Il se rendit à Marseille, où, par suite de la révolution du 51 mai 1793, venaient d'éclater en faveur des malheureux députés proscrits, des mouvemens insurrectionnels d'une nature alarmante. Les deux partis armèrent mutuellement; mais les troupes que la convention avait envoyées contre les insurgés triomphèrent, et entrèrent à Marseille avec les commissaires de la représentation nationale. Fréron, Barras, Salicetti, Robespierre le jeune et Ricord, chargés de faire exécuter les décrets qu'elle avait portés contre les auteurs de la révolte. La commission enveloppa dans ses vengeances les citoyens, les monniens et la ville elle-même.

me, qu'elle voulut nommer la *ville sans nom*... Bientôt Toulon, livrée aux Anglais par quelques indignes habitans, nécessite la présence des représentans du peuple, qui reçoivent de la convention l'ordre de marcher sur la ville, à la tête de toutes les forces qu'ils pourront réunir. Ni Fréron ni ses collègues ne manquaient de courage : on ne couçoit pas qu'ils aient proposé à la convention de laisser aux Anglais tout le terrain situé depuis les bords de la mer jusqu'à la Durance. Cette lâcheté indigna même jusqu'au comité de salut public, qui fut au moment de faire arrêter les commissaires ; cependant il se borna à leur donner des instructions si précises, qu'il ne leur fut plus permis d'hésiter. Le comité de salut public avait mieux jugé de la situation des choses que les commissaires eux-mêmes. Toulon fut pris, et ces commissaires crurent laver la honte de leur pusillanimité dans le sang des principaux citoyens de cette cité infortunée. Cette fois, épargnant les édifices, et changeant seulement le nom de la ville en celui de *Port-la-Montagne*, on ne frappa que les personnes : 800 citoyens désignés aux fureurs consulaires, eurent ordre de se rendre au Champ-de-Mars, sous prétexte de recevoir des communications importantes. Comme ils étaient menacés de mort s'ils n'obéissaient pas, ils arrivent et se placent de la manière qui leur est indiquée. Une batterie démasquée tout-à-coup tire sur eux à mitraille. Tous ne sont pas atteints, et comme à Lyon, ceux que

le canon a épargnés se jettent à terre et feignent d'avoir perdu la vie. Les commissaires parcourant alors ce théâtre d'horreur, l'un d'eux s'écrie : « Que ceux qui ne sont pas morts se lèvent. la ré- » publique leur fait grâce. » Trompés pour la seconde fois, ceux qui respirent encore se lèvent : aussitôt une décharge de mousqueterie les renverse ; le sabre et la baïonnette achèvent les mutilés. On rapporte que Fréron écrivait à Moïse Bayle, son collègue : « Nous avons requis 12,000 » maçons pour raser la ville : tous » les jours depuis notre arrivée » nous faisons tomber 200 têtes. » Il y a déjà 800 Toulonnais de fusillés. Toutes les grandes mesures ont été manquées à Marseille, par Albitte et Carteaux ; si l'on eût fait fusiller, comme ici, 800 conspirateurs dès l'entrée des troupes, et qu'on eût créé une commission militaire pour condamner le reste des scélérats, nous n'en serions pas où nous sommes. » Une autre de ses lettres renferme ce passage : « Les fusillades sont ici à l'ordre du jour ; et, sans la crainte de faire périr d'innocentes victimes telles que les patriotes détenus, tout était passé au fil de l'épée : comme, sans la crainte d'incendier l'arsenal et les magasins, la ville eût été livrée aux flammes ; mais elle n'en disparaîtra pas moins du sol de la liberté. Demain et jours suivans, nous allons procéder au rasement... Fusillade, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de traitres. » De retour à Marseille, Fréron et ses collègues firent recommencer les proscrip-

tions; 400 personnes furent sacrifiées. La démolition des édifices publics allait être reprise, lorsque le comité de salut public rappela ses agens. Fréron repartit pour Paris, et dès son arrivée, se présenta à la société des Jacobins, qui le proclama *le sauveur du Midi*! Le crédit qu'il avait obtenu par des titres si horribles, inquiétait la jalousie de Robespierre, et la suprématie que Robespierre affectait offensait l'indépendance de Fréron; tous deux jurèrent bientôt leur perte réciproque. Fréron se lia à plusieurs députés menacés comme lui par le tyran, et ils sauvèrent la France pour se sauver. Il fut un des plus ardens coopérateurs de la révolution du 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794). Adjoint à Barras, par décret de la convention, il dirigea principalement les forces envoyées contre l'Hôtel-de-Ville, où Robespierre s'était retiré. Du moment que ce monstre ne fut plus à craindre, on se persuada que la terreur avait cessé, et Fréron eut l' inexplicable bonheur d'être un des libérateurs de la France. Il se montra des plus ardens à poursuivre le châtement de ses anciens complices. Lorsqu'il fut question de recomposer le tribunal révolutionnaire, Barrère proposa de renommer Fouquier-Tinville. « Non, s'écria » Fréron, tout Paris réclame son » supplice; je demande contre lui » un décret d'accusation, et que » ce monstre aille caver dans les » enfers tout le sang dont il s'est » enivré. » Fouquier-Tinville portant peu de temps après sa tête sur l'échafaud, expia justement

ses crimes épouvantables. Fréron fit réparer alors, sur un autre plan, son *Orateur du peuple*; et s'entourant des jeunes gens les plus distingués de la capitale, que l'on appela *jeunesse dorée de Fréron*, il se fit chef d'une réaction, reprocha aux agens de la tyrannie conventionnelle leurs excès, fit traîner le buste de Marat dans les égouts de Paris; et à la suite de la journée du 1^{er} prairial an 3 (20 mai 1795), pour empêcher les insurrections qui partaient principalement du faubourg Saint - Antoine, proposa de mettre le feu à ce faubourg... On assure même que l'ordre en fut donné au général Menou, qui s'y refusa. Fréron se lassa cependant de son rôle d'ultra-contre-révolutionnaire. La conduite des sections de Paris, à l'époque du 15 vendémiaire an 4 (18 octobre 1795), lui fit sentir que la faction dite royaliste voulait, en faisant attaquer la convention, renverser la seule autorité qui pût maintenir la paix en France: il vit que le chef populaire des royalistes n'en était que l'instrument; et, quelle qu'en soit la cause, ce rôle lui déplut. Il se rattacha à ses anciens collègues, et, peu de temps après, il fut envoyé, avec Julian et Méchin, en mission à Marseille, pour y arrêter les vengeances réactionnaires. Il se conduisit, cette fois, avec fermeté et justice, réparant, autant qu'il était possible, le mal produit par sa première mission, et revint à Paris, sans qu'aucune plainte s'élevât contre lui. Fréron, n'ayant point été réélu à l'un des deux conseils, vécut dans l'obs-

curité jusqu'à l'époque du 18 brumaire au 8 (9 novembre 1799). Le général Bonaparte, qui l'avait connu au siège de Toulon, et dont on prétend que Fréron devait épouser la sœur, mariée plus tard, d'abord au général Leclerc, et ensuite au prince Camille Borghèse, lui donna une place peu importante dans l'administration des hospices. Cependant, sur les instances de sa famille, le général, devenu premier consul, le nomma à un emploi plus convenable; et lors de l'expédition de Saint-Domingue, il le désigna comme sous-préfet de l'un des arrondissemens de l'île. Fréron n'accepta cette espèce de faveur que parce que, sous les rapports pécuniaires, sa position était extrêmement critique. Il partit, en 1802, avec le général Leclerc. Le climat de cette colonie lui fut fatal; peu de temps après son arrivée, il mourut, n'étant pas âgé de plus de 55 ans. Fréron a publié, en 1796, un *Mémoire historique sur la réaction royale et sur les massacres du Midi, avec des notes et des pièces justificatives*, ouvrage rempli de faits horribles, et qui signale, avec une fidélité dont l'auteur n'aurait pas été jugé capable, les excès où se sont portés les différens partis, lorsqu'ils ont eu le pouvoir de se prescrire mutuellement et avec impunité. Fréron, qui a concouru à tant d'actes atroces, n'était pourtant pas né cruel; son caractère était en opposition avec ses actions. Doué de l'humeur la plus insouciance et la plus indolente, il s'est montré moins ce qu'il était que ce que

les circonstances l'ont fait. Jeté dans la révolution par une tendance à laquelle des esprits plus sains que le sien avaient obéi, il n'a pas su comme eux s'arrêter à temps. Les illusions l'entraînèrent au-delà des bornes posées par la raison; l'ambition a fait le reste. Jusqu'à l'époque de la révolution, partageant son temps entre les lettres et les plaisirs, Fréron avait été du commerce le plus facile et le plus gai. Un de ses auteurs favoris était Pétrarque, dont il a traduit plusieurs morceaux. Il y a loin de ces pages galantes aux feuilles sanglantes de l'*Orateur du Peuple*. Nous avons remarqué que sa conversion politique n'avait pas été exempte des fureurs qui ont signalé ses égaremens. Au moins n'est-ce qu'envers des scélérats qu'alors il s'est montré sans pitié. C'est en cela, du moins, qu'il diffère honorablement de certains pénitens qui, changeant de partis, sans changer de principes, se sont toujours trouvés avec les hommes exagérés contre les ennemis de l'ordre et de l'humanité. Nous ne pouvons voir un changement de caractère, dans l'application nouvelle qu'un scélérat fait de ses vices: sous les nouvelles couleurs qu'il revêt, perce toujours la couleur sanglante qu'il portait antérieurement. Quant à des regrets sincères, s'ils sont accompagnés de beaucoup d'indulgence, nous y croyons volontiers, et pardonnant le passé à l'homme qui ne se le pardonne pas, nous répétons avec le poète :

Dieu fit du repentir la vertu des mortels.

FRESIA-D'OGLIANTO (MAURICE-IGNACE), baron, lieutenant général, grand-officier de la légion-d'honneur, né à Saluces, d'une ancienne famille du Piémont, en 1746, reçut à Turin une éducation distinguée. Il entra au service de Sardaigne en 1766, fut d'abord cornette dans le régiment du Roi dragons, et passa de grade en grade à celui de major. Nommé colonel du régiment de Chablais en 1795, puis colonel du régiment des chevan-légers du roi, et brigadier de ses armées en 1796, il fit avec l'armée piémontaise les premières campagnes contre la France, et montra en diverses occasions l'ardeur du guerrier qui combat pour la défense de son pays. Cependant le roi de Sardaigne ayant, par l'abandon de ses états, délié les Piémontais de leur serment de fidélité, le colonel Fresia, brûlant du désir de se signaler dans la carrière des armes, passa, en 1797, au service de France, où il fut élevé immédiatement au grade de général de brigade. Au commencement de 1799, il commandait, à l'armée d'Italie, une brigade de dragons, qui faisait partie de la division du général Hatry, et obtint sa part de la gloire que recueillirent les Français dans deux batailles livrées successivement aux Autrichiens sous les murs de Vérone. Outre plusieurs faits d'armes qu'on pourrait citer, à la tête seulement de 2 escadrons incomplets, le général Fresia exécuta, à l'affaire du 5 avril, une charge qui fut admirée du général Moreau lui-même, et dans laquelle il fit prisonnier un bataillon. Sa brillante

conduite lui fit obtenir le commandement de toutes les troupes piémontaises qui se trouvaient dans l'armée; et sous un tel chef, elles déployèrent une valeur digne de la France qui les avait associées à sa gloire. La cavalerie surtout se distingua au combat du 29 mars et à celui du 29 avril. Cependant, après des efforts multipliés de bravoure contre les Russes et les Autrichiens dont les forces étaient décuplés, le général Fresia fut fait prisonnier au bord de l'Adda. Il ne tarda pas à être échangé, et reparut bientôt dans les rangs des armées de la république. En 1802, lorsque le Piémont fut réuni à la France, le général Fresia fut d'abord investi du commandement du département de la Haute-Loire, et plus tard de celui de l'Hérault. En 1803, il organisa, à Montpellier, un corps entièrement composé de Piémontais, sous le titre de légion du Midi. Il fit les campagnes de 1805 et 1806 en Italie, où commandait alors Masséna; reçut l'ordre de se rendre à la grande armée en Prusse; et fut, en 1807, nommé général de division. Ce fut en cette qualité qu'il commanda la cavalerie piémontaise à la bataille de Friedland; il avait précédemment commandé une division de cuirassiers. Vers la fin de la même année, le général Fresia, rappelé en France, y prit le commandement d'un corps considérable de cavalerie, qu'il conduisit en Espagne, où ses talents et son courage ne purent le dispenser d'être compris dans la funeste capitulation de Baylen, signée par le général Dupont

(*voy. ce nom*). Quand le général Fresia, qui ne pouvait répondre de la conduite de ceux à qui le commandement suprême était confié, fut rentré en France, on le nomma commandant de la 18^{me} division militaire, dans le département de la Côte-d'Or. Chargé, en 1809, près de la cour de Toscane, d'une mission de la plus haute importance, il s'en acquitta à la satisfaction du gouvernement; fut, à son retour, employé de nouveau à la grande-armée, et alla en Italie prendre le commandement de la 4^{me} division militaire de ce royaume. Après avoir été nommé provisoirement gouverneur de Venise, il fit, en 1813, la campagne de Saxe. Il fut nommé commandant militaire des Provinces-Illyriennes, et montra dans ce poste le talent, le zèle et l'activité les plus louables. Par ses soins, les châteaux de Laybach et de Trieste furent mis dans un état de défense respectable. Par suite des événemens qui forcèrent d'évacuer ces provinces, le général Fresia, rentré en France, eut d'abord le commandement d'une division de l'armée de réserve qu'on organisait en Piémont. Au commencement de 1814, on lui confia la défense de la ville et de la rivière de Gènes; et malgré la difficulté des circonstances, le peu de moyens laissé à sa disposition, et les attaques réitérées d'un ennemi nombreux et pourvu de tout, il parvint à conclure avec le général Bentink la convention la plus honorable. Le général Fresia chargé de gloire et d'infirmités, après avoir passé sous les drapeaux 49 années de sa

vie, a obtenu sa retraite en 1815. Fidèle à sa patrie adoptive, et voulant lui consacrer son dernier soupir, il a fixé sa résidence en France.

FRESNEL (LE FELD-MARÉCHAL LIEUTENANT, COMTE DE), officier-général au service de Bavière, est né en Lorraine. Il commença sa carrière militaire en France, dans un régiment de hussards, et changea de patrie au commencement de la révolution. Depuis cette époque, il a passé successivement par tous les grades jusqu'à celui de feld-maréchal; il acquit comme militaire une réputation distinguée. Quand, le 30 octobre 1813, l'armée française eulbuta l'armée bavaroise, qui croyait l'arrêter dans les défilés de Hanau, et faire Napoléon prisonnier, le comte de Fresnel, qui ne put empêcher cette déroute, se conduisit néanmoins de manière à se faire remarquer; il fut blessé à la tête de sa division. Dans la campagne de France, en 1814, le général Fresnel se distingua aux combats de Bar-sur-Aube et de la Ferté.

FRESSAC (LE CHEVALIER DE), partisan dévoué de la monarchie, fut député à l'assemblée législative, et y soutint constamment les mêmes principes. Arrêté en 1793, il fut détenu jusqu'à l'époque du 9 thermidor. En l'an 4 (1793), il devint président d'une administration, et fut obligé de se cacher après la journée du 18 fructidor. En juin 1815, le duc d'Angoulême, alors dans le Midi, désigna M. de Fressac pour être préfet du département de la Lozère, et le roi le confirma dans cette place le 19 février 1816. M. de Fressac appartient au culteré-





Le G^{al} Fressinet

formé, et l'on assure que, dans quelques circonstances, il s'est opposé aux persécutions dirigées contre des prêtres catholiques. Puissent ces ministres de paix lui en témoigner leur reconnaissance !

FRESSENEL (C. A.), né dans le département de l'Ardèche, exerçait la profession d'homme de loi à Annonai, lorsque la révolution éclata, et fut, en 1791, nommé membre de l'assemblée législative. Il se montra l'antagoniste des ardens révolutionnaires, et combattit avec énergie l'amnistie proposée par Couthon en faveur de ces hommes exaltés qui, dans leur aveuglement, avaient pris le titre de *braves brigands d'Avignon*. M. Fressenel ne fit point partie de la convention; mais, au mois de mars 1797, le département de l'Ardèche le nomma au conseil des cinq-cents. Il y montra les mêmes principes qu'il avait professés à l'assemblée législative, et s'il parla en faveur de la liberté des cultes, ce fut pour demander la rentrée des prêtres qui avaient refusé le serment exigé par la loi. Son électiou fut annulée par suite de la journée du 18 fructidor an 5 (4 septembre 1797). Après la révolution du 18 brumaire, il fut nommé juge au tribunal civil de Tournon. Il en remplit les fonctions pendant une partie de la durée du gouvernement impérial, et nous croyons qu'il est mort quelque temps avant la chute de ce gouvernement.

FRESSINE (N.), président du tribunal à Saint-Aignan, à l'époque de la révolution, fut élu député à la convention nationale

par le département de Loir-et-Cher, en remplacement de l'illustre Bernardin de Saint-Pierre. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la mort, en se fondant sur ce que la veille il avait reconnu la culpabilité de l'accusé, et qu'il devait se montrer conséquent. Revenu d'une mission dans la Belgique, dont on l'avait chargé après le 9 thermidor, il en rapporta une cage de fer dans laquelle, dit-on, le représentant du peuple Drouet, prisonnier des Autrichiens, avait été enfermé (voy. DROUET). Plus tard, lorsque ce représentant, rendu à la liberté, se trouva compromis dans la conspiration du tribun du peuple Babeuf, Fressine le défendit. Après la session il fut nommé commissaire du directoire; mais la révolution du 18 brumaire l'ayant obligé de cesser ses fonctions, il n'en remplit aucune depuis. Fressine est mort depuis plusieurs années.

FRESSINET (LE BARON PHILBERT), lieutenant-général, commandant de la légion d'honneur, et chevalier de Saint-Louis, naquit le 21 juillet 1767, à Marcigny, département de Saône-et-Loire. Entré dans la carrière militaire dès l'âge de 16 ans, il servait dans un régiment de dragons quand la révolution éclata. Au mois d'octobre 1789, il passa dans une des compagnies soldées qu'on organisait à Paris. Deux ans après, appelé à Saint-Domingue par des affaires particulières, il s'y trouva lorsque les Noirs s'insurgèrent pour la première fois, et donna des preuves de bravoure dans divers combats que les

blancs eurent à soutenir. Fait, en 1792, sous-lieutenant dans le régiment dit Génois, un de ceux que le gouvernement français avait envoyés pour la défense de cette île, il y devint successivement capitaine, chef de bataillon, puis adjudant-général. De retour en France, en 1797, il obtint la confirmation de ce dernier grade, et fit, avec beaucoup de distinction, les campagnes d'Allemagne, de Suisse et d'Italie. Il contribua particulièrement à la conquête de la Valteline, et fut fait général de brigade, pour la part glorieuse qu'il avait prise à la victoire remportée à Tauffers, sur le général autrichien Laudon. Il servit aussi honorablement sous le général Championnet en Piémont, et notamment à Castelletto, et à Montanera près de Coni, et sous le général Joubert, à la bataille de Novi, où il reçut une blessure assez grave. Sur les hauteurs d'Albizola, près de Savone, il soutint, pendant 7 heures, un combat opiniâtre contre les Autrichiens, qui, sous la conduite du général Mélas, marchaient sur Gènes, où Masséna était assiégé; et le général Fressinet obtint un succès éclatant. Le lendemain de ce combat si glorieux pour le général Fressinet, fut encore un jour de gloire pour lui. 8,000 Français, commandés par le général Soult, et privés de munitions et de vivres, se trouvaient enveloppés de toutes parts, près de Sassello, par un ennemi nombreux, auquel ils résistaient en vain. Masséna met un corps d'élite sous la direction du géné-

ral Fressinet, qui franchit des montagnes escarpées, attaque l'ennemi avec vigueur, le met en déroute, et parvient ainsi à dégager le corps du général Soult. Continuant de servir en Italie, sous le général Brune, il effectua le passage du Mincio, et se distingua, à la tête de sa brigade, dans divers combats qui illustrèrent les armes françaises, entre ce fleuve et celui du Tagliamento. Appelé à faire partie de l'expédition envoyée à Saint-Domingue, il s'embarqua sur l'escadre hollandaise à Flessingue, chargé de commander les troupes françaises. Arrivé dans cette colonie, il eut bientôt gagné la confiance de Christophe et de Toussaint-Louverture, qui l'avaient connu antérieurement, et fit avec eux une négociation à la suite de laquelle ils déposèrent les armes et se soumirent, en avril 1802. Le service important que le général Fressinet rendit dans une circonstance aussi critique, loin de lui attirer toute la reconnaissance qu'il méritait, ne tarda pas au contraire à devenir la cause même de sa disgrâce. Effectivement, un mois après, les talens et l'ancienne influence de Toussaint ayant réveillé l'inquiétude du général Leclerc, ce capitaine-général de la colonie, sous prétexte que Toussaint voulait fomenter une nouvelle insurrection, crut devoir le faire arrêter, et déporter sous escorte en France, où il fut enfermé d'abord au Temple à Paris, puis transféré au fort de Jouy près de Besançon, où il mourut l'année suivante. Cependant le général Fressinet, pour avoir blâmé hau-

tement cette arrestation, fut privé lui-même de sa liberté, et renvoyé en France. Dans la traversée, il fut pris par les Anglais, qui le retinrent 14 mois prisonnier. Revenu à Paris, il s'attira encore l'animadversion du ministre, en censurant avec franchise la conduite funeste qu'on avait tenue à Saint-Domingue; et il subit un exil de 5 ans, successivement à Bordeaux, en Italie et à Tours. Enfin, il fut remis en activité, et on l'employa dans la Calabre. En 1812, le général Garnier ayant été chargé d'organiser, à Vérone, le 11^{me} corps de la grande-armée, Fressinet s'y rendit avec les troupes françaises qui se trouvaient dans le royaume de Naples, et y obtint un commandement. Il traversa ensuite le Tyrol et l'Allemagne; et après la catastrophe de Moscow, il se porta sur Berlin, à la tête de ses troupes, qu'il ne tarda pas à réunir avec celles que commandait le prince Eugène sur les frontières de la Pologne. Lors de la défection des Prussiens, qui abandonnèrent ce prince, Fressinet se trouvait à Francfort-sur-l'Oder avec le général Gérard, et il contribua puissamment à sauver l'armée dans cette situation critique. En 1815, nommé commandant de la 51^{me} division, il remporta, le 5 avril, de grands avantages sur les Prussiens, à la droite de l'Elbe, en avant de Magdebourg; et le 30, malgré tous leurs efforts, il parvint, après plusieurs combats, à opérer, à Newbourg, la jonction de l'armée du prince Eugène avec celle de Napoléon. Le surlendemain,

2 mai, il se distingua à la bataille si meurtrière de Lutzen, ou Cross-Goerschen, gagnée par les Français contre les Prussiens et les Russes réunis. Dans cette journée glorieuse, il attaqua, avec une poignée d'hommes, le village d'Esdorf, non moins formidable par sa position que par le nombre des grenadiers russes qui le défendaient. Voyant la victoire long-temps incertaine, il se porta en avant avec intrépidité; son audace électrise tous les braves qu'il commande; malgré les dangers qui l'environnent il parvient à se rendre maître du village, et ne cesse de combattre qu'après avoir vu le succès des armes françaises assuré sur tous les points. Le général Fressinet reçut enfin une récompense digne de tant d'exploits: les éloges qu'il avait mérités lui furent décernés publiquement par le prince Eugène. Revenu de sa prévention défavorable, Napoléon le dédommagea en le comblant de faveurs, et le créa tout à la fois général de division, baron et commandant de la légion-d'honneur, bien qu'il ne lui eût pas même encore donné la simple décoration des braves; enfin il chargea le prince de Neufchâtel (Berthier), major-général de l'armée, de lui transmettre, avec une lettre de bienveillance, la croix de commandeur de l'ordre de Saint-Joseph de Wurtzbourg. Le grand-duc de Wurtzbourg lui adressa aussi la lettre la plus obligeante, pour le féliciter d'avoir conduit à la victoire, dans cette même journée de Lutzen, les troupes wurtzbourgeoises, qui avaient partagé

les périls et la gloire des Français. Le général Fressinet signala encore ses talens et sa bravoure au passage de l'Elbe, près de Dresde. L'ennemi, pressé de s'enfuir, avait laissé sur la rive gauche plusieurs bateaux qu'il n'avait pu détruire avant l'arrivée des Français : Fressinet s'y précipite avec quelques soldats, et parvient au milieu d'une grêle de balles et de boulets, à débarquer sur la rive droite, d'où il réussit à jeter un pont sur le fleuve. Le général Fressinet ne se distingua pas moins à la bataille de Bautzen, gagnée par les Français le 22 mai 1815. Un de nos corps d'armée avait été repoussé avec perte, et déjà l'ennemi tournait notre droite, lorsque le brave Fressinet à la tête de sa division restée en réserve, charge l'ennemi avec impétuosité, et malgré la résistance la plus opiniâtre, lui enlève les positions avantageuses qu'il nous avait prises. Il devait, au mois d'octobre suivant, aller renforcer l'armée du prince Eugène en Italie. Mais l'interception des routes ne lui ayant pas permis de se rendre à cette destination, il prit part à la terrible bataille livrée le 18 et le 19 sous les murs de Léipsick, et s'y couvrit encore de gloire en remplissant les fonctions d'aide-de-camp de Napoléon. Deux mois plus tard, il partit pour Vérone, chargé de commander la 5^{me} division de l'armée d'Italie. Après la défection de Murat, alors encore roi de Naples, le prince Eugène, au mois de février 1814, voulut franchir le Mincio pour aller livrer bataille

à l'ennemi; et en partant de Mantoue pour Villa-Franca, il laissa Fressinet à Monzaubano. Il arriva, par un hasard bien singulier, que ce général quitta sa position pour aller au-devant des Autrichiens, dans le temps où ceux-ci venaient pour l'attaquer lui-même. Ayant reconnu que la division française se composait à peine de 5,000 hommes, tandis qu'ils étaient forts de 18,000, ils n'hésitèrent pas à l'attaquer, espérant de la mettre facilement en déroute, et même de la faire prisonnière; mais ils éprouvèrent une résistance qu'ils étaient loin d'attendre: le combat, qui dura 7 heures, fut si acharné, que les Français, faute de munitions, firent souvent usage de l'arme blanche. Enfin ils soutinrent le choc d'un ennemi si nombreux jusqu'au moment où le prince Eugène vint attaquer les Autrichiens, et dégagea ainsi la petite division commandée par Fressinet. Les bulletins de l'armée, en comblant d'éloges le général, et en citant sa défense comme une des plus glorieuses pour les armes françaises, rapportèrent qu'une ferme, qui était le point le plus important de la position, avait été successivement prise et reprise trois fois à la baïonnette. Ce combat ne contribua pas peu à préparer la victoire éclatante que le prince Eugène remporta sur les bords du Mincio, dans la même journée du 8 février. Après la restauration, le général Fressinet rentra en France, fut créé chevalier de Saint-Louis, et fut mis en non-activité de service. Lié d'affection avec le général Excel-

mans, il crut que l'honneur lui imposait le devoir de défendre son ami. Il se présenta donc à Lille, devant le conseil de guerre qui jugea ce brave officier; et il déploya une logique si persuasive, qu'il eut la satisfaction aussi douce qu'honorable de le voir acquiescer à l'unanimité. Pendant les cent jours (en 1815), Napoléon envoya Fressinet en mission, successivement à Rouen et à Toulouse; et ce général publia, dans ces deux villes, d'éloquents proclamations analogues aux circonstances. Il commanda provisoirement la 10^{me} division militaire, qui a pour chef-lieu cette dernière ville, où il organisa la 26^{me} cohorte active, dont le commandement fut donné au général Decaen, lorsque Fressinet partit pour une autre destination. Arrivé à Paris, il apprit les désastres de Waterloo, et entra dans l'état-major du maréchal Davoust. Le 30 juin 1815, le général Fressinet signa, avec les généraux, officiers et soldats de l'armée sous Paris, l'adresse énergique qu'ils présentèrent à la chambre des représentans, et l'on a lieu de croire que l'armée lui dut la rédaction de cette pièce patriotique, digne monument du dévouement héroïque des militaires français. Il pensait, comme plusieurs autres généraux, qu'on aurait dû défendre la capitale contre l'invasion des étrangers, et chercha en vain à faire adopter cette résolution. Après la seconde rentrée du roi, le général Fressinet ayant été compris dans l'ordonnance d'exil du 24 juillet, sortit de France pour se réfugier en Belgique, sans

attendre la loi dite d'amnistie, du 12 janvier 1816. Mais, loin de trouver dans ce pays un asile, il ne cessa d'y être en butte, comme les autres Français réfugiés, aux plus cruelles comme aux plus inutiles persécutions. L'âme navrée de voir sa patrie en proie aux hordes étrangères, qu'il aurait voulu pouvoir combattre encore pour contribuer à les repousser de notre territoire, il forma le projet de passer en Amérique avec sa famille, et communiqua cette résolution à sa femme, qui s'empressa d'aller le rejoindre à Anvers, afin de partir avec lui. Il se tenait soigneusement caché à Anvers, où les agens de la police n'avaient pu le découvrir, lorsqu'il fut trahi par le bailli maritime de cette ville, à qui il avait confié son secret: ce magistrat, qui était parvenu jusqu'à lui, sous prétexte de lui rendre service, eut la lâcheté de le dénoncer, et de le faire arrêter dans la rade de Flessingue, au moment où il allait mettre à la voile. Un commissaire de police, ayant sous ses ordres une vingtaine d'agens et de gendarmes, s'empara de sa personne, pour la mettre sans doute en lieu de sûreté. Mais, par bonheur, le général ayant réussi à s'échapper, parvint à regagner le navire où sa femme l'attendait, et ils appareillèrent le 13 février 1818, au milieu d'obstacles sans nombre, et en bravant même le danger des batteries sous lesquelles ils furent obligés de passer. On trouve consignés dans la *Bibliothèque historique*, tome 2^{me}, les adieux touchans, et dignes d'un brave, que le général Fressinet adressa à sa pa-

trie, en quittant l'Europe. Après s'y être plaint des vexations juives que le gouvernement des Pays-Bas lui avait fait subir dans son exil, il s'exprime en ces termes : « Adieu, France, adieu : reçois tous mes regrets ; ils sont sincères et profonds. En quelque lieu que ma destinée me conduise, crois qu'un jour il ne dépendra pas de moi que la mort ne termine ma carrière au milieu d'un triomphe qui te fasse recouvrer ton indépendance et ta liberté. » La goelette américaine *l'Aurore*, sur laquelle était monté le général Fressinet, n'étant pas suffisamment pourvue de vivres, dut relâcher aux îles Canaries pour s'en procurer. Enfin, le 10 mai de la même année, il aborda sur les côtes de l'Amérique méridionale, et débarqua à Buenos-Ayres, dans le Paraguay. Bien que ce pays fût sous la domination espagnole, le gouvernement anglais y avait tant d'influence que les Français y étaient mal vus. Le général Fressinet passa un an à regret dans une contrée où il vit se succéder le despotisme, l'anarchie, et enfin la guerre civile. S'étant réfugié à Monte-Video, colonie portugaise, il passa, trois mois plus tard, à Rio-Janciro, où il reçut l'accueil le plus distingué. Il était depuis sept mois dans cette capitale du Brésil, et il se proposait d'aller combattre pour la liberté américaine, sous les ordres du général Saint-Martin, lorsque l'ordonnance du roi qui le rappelait en France lui parvint. Empressé de revoir sa patrie, il partit le 7 février 1820, et arriva au Havre dans le mois de mai sui-

vant. Après un exil de cinq ans, le général Fressinet devait croire que la vengeance de ses ennemis satisfaite, le laisserait en paix dans ses foyers. Mais en vertu des lois d'exception, remises en vigueur, on l'arrêta encore à Paris, dans son domicile, comme prévenu d'être suspect ; et d'après un mandat signé par des ministres non responsables, il fut incarcéré à la Conciergerie, où on le retint six semaines, dont deux au secret. Rendu enfin à la liberté, il eut une audience particulière du roi, et fut replacé, le 2 août, dans le cadre de l'état-major-général de l'armée en disponibilité de service. Mais l'année suivante (1821), le général Fressinet, après avoir si long-temps lutté avec autant de courage que de constance contre les persécutions et l'adversité, succomba à une maladie de langueur, dans la 44^{me} année de son âge. Le général Fressinet est l'auteur d'une brochure pleine de patriotisme et de détails intéressans, publiée à Bruxelles, en 1817, sous ce titre : *Appel aux générations futures*. Cet écrit a pour objet les funestes et mémorables événemens de la seconde capitulation de Paris, en 1815.

FRETEAU DE SAINT-JUST (EMMANUEL-MARC-MARIE), beau-frère du président Dupaty (voy. ce nom), naquit en 1754. Il était conseiller de grand-chambre du parlement de Paris lors de la révolution, dont il adopta, dès l'origine, les principes avec une rare énergie. En 1788, il s'était opposé, au parlement, à l'établissement de l'impôt graduel, conduite qui le fit exiler par le cardinal

de Brienne, principal ministre, et par le garde-des-sceaux Lamoignon. La disgrâce dans laquelle tombèrent eux-mêmes ses persécuteurs lui fit recouvrer sa liberté. En 1789, il fut nommé aux états-généraux par la noblesse du bailliage de Melun, et fit partie de la minorité qui se réunit au tiers-état. Fréteau s'était attaché aux intérêts du peuple; mais naturellement modéré et conciliateur, il ne chercha jamais à les servir avec cette exagération souvent reprochée aux plus beaux talens dévoués à la même cause. Voulant rapprocher les partis et s'interposant toutes les fois qu'il voyait engager la lutte, il se fit des ennemis. Mirabeau, qui combattait comme lui pour la cause populaire, s'exprimait avec plus d'éclat et moins de ménagemens. Trouvant sans cesse sur son chemin un homme occupé à donner raison à tout le monde, il laissa tomber sur lui un de ces sarcasmes qui impriment un ridicule ineffaçable; il le surnomma dans un moment d'humeur la *commère Fréteau*. Sans s'offenser d'une qualification si inconvenante dans la bouche d'un collègue, Fréteau ne continua pas moins d'estimer les principes et les talens de cet homme illustre; il appuya et développa même, quelque temps après, la proposition que Mirabeau avait faite d'ajouter à la formule, *par la grâce de Dieu*, ces mots, *et par la loi constitutionnelle de l'état*. Ce fut Fréteau qui le premier proposa, le 8 octobre 1789, de donner à Louis XVI le titre qui fut adopté, de *roi des Français*. Président de l'assemblée, le 10 du même

mois, il se rendit près de L. L. M. M. pour les féliciter de la détermination qui les avait portés à fixer leur séjour dans la capitale. Ses travaux à cette époque, où il y avait tant d'abus à réformer et tant de choses à établir, ne furent pas d'une médiocre importance. On le vit successivement dénoncer les bastilles secrètes, réclamer l'abolition des ordres religieux, soutenir avec chaleur les avantages de la constitution civile du clergé, insister pour que les biens ecclésiastiques fussent aliénés promptement, voter pour que le droit de faire la paix ou de déclarer la guerre appartînt à la nation seule, présenter sans détours dans un rapport la situation alarmante du royaume par l'état d'hostilité des autres puissances, proposer de décréter que le prince de Condé serait tenu de rentrer en France, et qu'aucun Français ne pourrait sortir du royaume. Rendant compte de nouveau des dispositions hostiles des étrangers à notre égard, et de la négligence ou de la mauvaise foi des ministres, il demande qu'ils soient traduits à la barre. L'état d'indiscipline où se trouve l'armée entière, le porte à insister pour que le ministre de la guerre soit autorisé à employer tous les moyens nécessaires pour réprimer cette insubordination générale. Après la session de l'assemblée constituante, Fréteau devint juge du tribunal du 2^me arrondissement de Paris. Mais en 1793, il fut arrêté comme suspect, traduit au tribunal révolutionnaire, et condamné à la détention par mesure de sûreté générale. Ce jugement, que

dans ce temps fatal sa modération rendait estimable, excita la fureur de Robespierre qui s'écria : « Que pour l'avoir rendu, il fallait que les jurés fussent tous des contre-révolutionnaires. » Le tyran ne laissait jamais échapper sa proie. Il avait dévoué Fréteau à la mort. Il le fit comprendre dans une de ces conspirations de prison, invention aussi monstrueuse que ridicule, mais qui a coûté la vie à un nombre prodigieux de citoyens. Ce fut peu de jours après la réorganisation du tribunal révolutionnaire, en juin 1794 (prairial an 4) que l'infortuné Fréteau fut jugé, condamné et exécuté dans la même journée.

FRÉTEAU DE PÉNY (N. BARON), fils du précédent, membre de la légion-d'honneur, avocat-général à la cour de cassation, embrassa d'abord l'état militaire, et devint aide-de-camp du général Cambis; mais renonçant bientôt à une profession pour laquelle il se sentait peu de goût, il entra dans l'ordre judiciaire. Substitut, en 1806, du procureur impérial près le tribunal de première instance de Paris, il passa à la cour impériale de la même ville en qualité d'avocat-général, fonctions qu'il exerçait encore lors du retour de la famille royale en 1814. Maintenu par le roi, et pendant les *cent jours* par Napoléon, il fut destitué après le second retour des Bourbons. Cependant M. Fréteau de Pény est devenu, en 1818, l'un des avocats-généraux près de la cour de cassation. Les auteurs d'une biographie étrangère font remarquer que dans le discours que M. Desèze, premier

président de cette cour, prononça à l'occasion du retour de M. Fréteau de Pény à des fonctions dans la magistrature, il appuya fortement sur les vifs regrets, sur le sincère repentir que M. Fréteau de Pény avait montré de sa conduite politique. Ils ajoutent que cette leçon sévère s'adressait moins encore au nouvel avocat-général, qu'à tous les magistrats qui ont partagé ses erreurs politiques. Il y a assurément de l'exagération de la part de ces auteurs, dont le bon esprit est cependant généralement connu, lorsqu'ils avancent en terminant : « Que soit que l'on considérât le discours de M. le premier président, soit que l'on jetât les yeux sur l'air humilié du récipiendaire, la réception de M. Fréteau de Pény ressemble à un entérinement de lettres de grâce. »

FREUNDWEILER (HENRI), peintre d'histoire, d'un mérite reconnu, naquit à Zurich, vers 1755, et mourut dans la même ville, en 1795. Le désir de se perfectionner dans son art, l'avait engagé, en 1777, à se rendre à Dusseldorf, pour y travailler d'après les modèles des grands maîtres, qui s'y trouvaient réunis dans une galerie célèbre. De là s'étant rendu à Manheim pour le même objet, il en partit en 1782, et parcourut successivement la Suisse italienne et l'Allemagne. Dresde et Berlin l'arrêtèrent pendant quelque temps. Le prince de Dessau, qui estimait son talent, voulait le retenir à sa cour; mais le vif amour de l'indépendance, qui se faisait sentir dans le cœur de Freundweiler, porta

et artiste à retourner dans sa patrie. La plupart de ses compositions sont tirées de l'histoire suisse. Elles se font remarquer par la vérité des détails et la fraîcheur du coloris. Freundweiler a fait un grand nombre de portraits frappans de ressemblance. Cet artiste recommandable, qui avait à peine atteint sa 40^{me} année lorsqu'il mourut, possédait des vertus et des qualités sociales qui le faisaient chérir.

FRÉVILLE (A. F. J.), ancien professeur aux écoles centrales de Versailles, peut être considéré comme l'un des plus féconds parmi les écrivains qui ont publié des ouvrages sur l'instruction des enfans. Si ce genre de travail ne conduit pas toujours ses auteurs à l'immortalité, on ne peut disconvenir néanmoins qu'il ne soit très-utile. Nous pourrions citer de M. Fréville une vingtaine d'ouvrages plus ou moins intéressans, parmi lesquels on distingue : 1° *Nouveaux essais d'éducation, ou Choix des plus beaux morceaux de l'histoire ancienne et moderne*, 1789, 5 vol. in-12; 2° *Correspondance de mylady Cécile avec ses enfans, ou Recueil de lettres relatives aux études, aux mœurs et aux jeux de la jeunesse des deux sexes*, 1795, 1802, in-12 et in-8°; 3° *Le Domino-Mentor, ou Moyen d'enseigner par l'attrait du jeu, à plusieurs disciples à la fois, les lettres, les chiffres, les nombres et la lecture*, 1795, 1802, 1815, in-8°, in-12, in-18; 4° *Histoire des chiens célèbres, entremêlée de notices curieuses sur l'histoire naturelle*, 1796, 2 vol. in-18, avec 9 gravures; 1808, 2 vol. in-12; 5° *Les Jeux, les Fables*

et les Maximes pour enseigner la lecture et la morale aux enfans, 1799, in-8°; 6° *Principes élémentaires d'orthographe française, suivis de jeux de fiches orthographiques*, 1800, in-8°; 7° *Vie des enfans célèbres*, 1805, 2 vol. in-12; 1810, 2 vol. in-8°; 8° *Beaux exemples de piété filiale et de concorde fraternelle*, 1805, in-12; 5^{me} édition, 1817; 9° *La Grammaire notée, ou les Parties du discours démontrées par des signes analytiques qui ne laissent aucun doute sur les principes de la syntaxe et l'orthographe des participes français*, 1815, in-12; 10° *Le Courier encyclopédique, ou le petit jeu de tout un peu*, 1810-1815, in-12, avec gravures.

FREYCINET (LOUIS DE), savant naturaliste, capitaine de frégate, membre de la légion-d'honneur et chevalier de Saint-Louis, né en 1775, consacra sa vie aux sciences, dans l'intérêt desquelles il fit plusieurs voyages. C'est à lui qu'on doit le bel atlas, considéré comme un chef-d'œuvre, qui se trouve en tête de la relation publiée par Péron et Lesueur, de l'expédition du capitaine Baudin, dont le capitaine Freycinet fit partie en 1800. Il a joint à ce *Voyage* un volume d'*Observations nautiques*. On lui doit d'avoir, conjointement avec M. Clément, découvert un nouveau procédé pour dessaler l'eau de la mer. Le capitaine Freycinet est reparti en 1817, pour une nouvelle expédition aux terres australes. Le perfectionnement de la physique générale, de la géographie et de l'art nautique, est le motif qui a engagé ce hardi navigateur à en-

treprendre ce nouveau voyage.

FREYRE (DON MANUEL), lieutenant-général espagnol, commandait en chef, en 1815 et 1814, le 4^{me} corps d'armée dont il avait d'abord partagé le commandement avec le général Castagnos. A la bataille d'Ocana, où il donna des preuves de ses connaissances dans l'art militaire, il s'attacha particulièrement à harceler les armées françaises. Le général Godinot, à la division duquel il fit éprouver de grandes pertes, aima mieux mourir que de survivre à ses revers, et se brûla la cervelle. Dans les journées des 30 et 31 août 1815, don Manuel facilita l'arrivée des troupes anglaises, et contribua si puissamment à la prise du fort Saint-Sébastien, que le duc de Wellington le cita dans son rapport de la manière la plus solennelle. Le 7 octobre 1815, après avoir passé la Bidassoa, il eut à soutenir un combat vigoureux, à la suite duquel ses forces lui permirent de s'emparer des hauteurs occupées par les Français, et des redoutes qu'ils y avaient construites. Il entra en France avec l'armée anglo-espagnole, et seconda utilement les efforts que fit le général Wellington pour pénétrer dans le Béarn. Au mois de janvier 1814, le général Freyre avait rapproché ses cantonnemens d'Irun, et devait se mettre en mouvement aussitôt que l'aile gauche de l'armée anglaise aurait effectué le passage de l'Adour, quand les résultats de la bataille d'Orthez, qui eut lieu le 25 février, força les Français à s'éloigner et à laisser libre le passage de la rivière. Don Manuel se distingua

aussi à la bataille de Toulouse, qui fut si glorieuse pour les Français, le 14 avril de la même année. Fait ministre de la guerre après le rétablissement de Ferdinand VII sur le trône d'Espagne, il ne remplit que peu de temps les fonctions importantes de ce ministère. Cependant il conserva la faveur du souverain, qui, sur sa demande, accorda une médaille distinctive à toutes les troupes qui avaient été présentes à la bataille de la Bidassoa. Au mois de février 1815, Ferdinand institua en faveur du général Freyre une nouvelle croix de Mérite, et ordonna qu'elle fût brodée sur les angles des drapeaux de chacun des corps faisant partie de l'armée qu'avait commandée ce général.

FREYRE-D'ANDRADE (GOMETZ), Portugais d'origine, général au service de France, naquit en 1762, à Vienne, où son père avait été envoyé par la cour de Lisbonne, en qualité d'ambassadeur. Issu de l'une des familles les plus distinguées du Portugal, il servit d'abord comme calet dans le 15^{me} régiment d'infanterie portugaise. Après avoir été nommé sous-lieutenant, il quitta le service de terre, entra dans la marine, et devint lieutenant de vaisseau. Étant passé ensuite au service de Catherine II, à l'époque où la guerre éclata entre cette souveraine et la Turquie, il signala son intrépidité en arborant, le premier, le pavillon russe sur les remparts d'Oczakow. L'impératrice instruite de cette action d'éclat, lui accorda le grade de colonel et la

décoration de Saint-George, et lui envoya une épée d'honneur. Le colonel Freyre retourna ensuite en Portugal, commanda le 4^{me} régiment de ligne, fit les campagnes de la Catalogne et du Roussillon, et fut, à la paix, élevé successivement au grade de maréchal de-camp et de lieutenant-général. Il servit en cette même qualité dans l'armée française, dont fit partie la division qu'il avait amenée du Portugal, après les événemens de 1788. En 1812, il fit avec distinction la campagne de Russie, et en 1813, il commandait à Dresde, lorsqu'il se trouva prisonnier, aux termes de la capitulation du maréchal Gouvion-Saint-Cyr. Rentré en France en 1814, il n'y resta que peu de temps, et au commencement de 1815, il retourna dans sa patrie. Possesseur d'une fortune immense, il semblait en jouir paisiblement, et ne prendre aucune part aux affaires politiques; mais le 25 mai 1817, on ne fut pas peu surpris de le voir arrêter comme l'un des principaux chefs d'une conspiration qui ne tendait à rien moins qu'à dépouiller de ses états le prince régnant, pour mettre la couronne sur la tête du duc de Cadaval, membre de la famille royale. Cette conspiration découverte à Lisbonne, par la vigilance du maréchal Beresford, commandant en chef l'armée portugaise, avait des ramifications très-étendues dans les provinces, et donna les plus vives inquiétudes à la régence. On arrêta un grand nombre de personnes parmi lesquelles il s'en trouvait de la plus haute distinction.

Le général Freyre fut saisi dans son cabinet avec tant de promptitude qu'il ne put opposer aucune résistance, ni empêcher qu'on ne s'emparât de ses papiers, parmi lesquels se trouvaient plusieurs proclamations dirigées contre le despotisme du cabinet de Londres. L'examen de ces papiers donna sur la conspiration des indices qui firent connaître jusqu'où elle s'étendait. Il demeura alors certain que parmi les conjurés se trouvaient non-seulement grand nombre d'officiers de tout grade, et entre autres deux aides-de-camp du maréchal Beresford et le baron Ehen, mais encore des gens de loi et des fonctionnaires civils; que lord Beresford qui, déjà, avait été manqué d'un coup de fusil, devait être sacrifié, ainsi que les membres de la régence; que différens soulèvemens devaient avoir lieu dans les districts; et qu'en cas de succès, le général Freyre devait être nommé maréchal-général. Toutes ces découvertes parurent d'autant plus alarmantes, que la conspiration semblait coïncider avec le soulèvement qui eut lieu au Brésil, à peu près à la même époque. Le gouvernement prit des mesures sévères; les arrestations ne se bornaient pas à la capitale, on en faisait chaque jour dans les provinces. Elles occasionnèrent à Coïmbre une émeute qui coûta la vie à plusieurs officiers anglais servant dans les troupes de Portugal. Il fut créé une commission spéciale pour juger les conspirateurs. Le général Freyre, mis en jugement, conserva tout son sang-froid, et se défendit a-

avec autant de fermeté que de présence d'esprit ; mais il fut condamné à mort avec 6 des principaux chefs de sa conspiration, presque tous anciens militaires. Ils moururent avec beaucoup de courage. Les autres conjurés furent seulement punis par la détention ou l'exil.

FREYRE - D'ANDRADE (DON JUAN), cousin-germain du précédent, est né à Lisbonne en 1773. Entré au service à l'âge de 17 ans, il parvint au grade de colonel, après avoir passé par tous les autres. Il fit, en 1795 et 1794, les campagnes de Roussillon et de Catalogne. Ayant pris du service en France en 1808, il fit, en 1809 et 1810, les campagnes de Portugal et d'Espagne, d'abord dans le corps d'armée commandé par le duc de Bellune, et ensuite dans celui aux ordres du général Masséna. Il se distingua en Russie et en Saxe, dans les campagnes de 1812 et 1815. Après avoir été long-temps premier aide-de-camp du marquis d'Alnéras, général en chef de la légion portugaise, il devint, en Russie, son chef d'état-major. Il combattait, le 6 octobre 1812, à l'affaire de Proposk, où il reçut deux blessures, et fut fait chevalier de la légion-d'honneur, le 5 novembre 1815. Il commandait un régiment à la bataille de Waterloo. Depuis la seconde restauration il n'a pas été employé.

FRIANT (LOUIS, LIEUTENANT-GÉNÉRAL, COMTE), né à Villers-Morlancourt, département de la Somme, le 18 septembre 1758. Hest peu d'officiers-généraux dont la vie militaire ait été aussi active que celle du général Friant. Pres-

que toujours il fut dans les camps et sur les champs de bataille ; constamment il s'est dévoué pour l'honneur et la gloire de son pays. Entré comme soldat dans le régiment des gardes-françaises en 1781, il y devint sous-officier instructeur après 18 mois de service, et acheta son congé en février 1787, emportant l'amitié de ses camarades et l'estime de ses chefs. Le mois de juillet 1789 assure les droits de tous aux honneurs et aux emplois : la barrière du privilège est rompue : Friant reprend le métier des armes, qu'il ne doit plus quitter. Il rentre au service comme sous-officier dans la garde nationale parisienne ; la section de l'arsenal le nomme un an après son adjudant major, et, en 1792, l'appelle unanimement au commandement du 9^e bataillon dit de l'Arsenal. Il donne tous ses soins à l'instruction de ce bataillon, qui obtient par sa discipline et sa belle tenue une réputation telle, qu'en 1795 il lui est enjoint, par un ordre du jour de l'armée de la Moselle, où il était arrivé depuis peu de temps, de fournir des instructeurs à plusieurs bataillons de nouvelle levée. Friant faisait partie de la division Tapoumier : la première expédition militaire qui lui est confiée fut d'enlever l'abbaye d'Orval, distante de Montmédy à Carignan de 3 à 4 lieues ; cette attaque eut un plein succès. Quelques jours après ce coup d'essai, il se trouva à la bataille de Kaiserslautern, aux combats des lignes de Wissembourg et au déblocus de Landau. Chargé, pendant ce déblocus, de s'emparer d'une hauteur près de Lemberg,

par deux fois il en chasse l'ennemi et en est chassé lui-même. A la seconde attaque, il est atteint d'une balle qui lui traverse la jambe. A peine guéri de sa blessure, il rejoint son corps à Longwy, où se dirigeaient 4 divisions de l'armée de la Moselle. Il combat à la journée d'Arlon sous les ordres du général en chef Jourdan, suit le mouvement de ce général par les Ardennes et Dinant, et vient au camp de la Tombe, sous Charleroi (armée de Sambre-et-Meuse). Il se distingue à la bataille du 16 juin sur la Sambre, et plus tard à celle de Fleurus (division Lefebvre), où il donna des preuves d'une brillante valeur. Il passe ensuite au corps d'armée du général Championnet, dont il commanda l'avant-garde, et où il continua ses succès. Nommé général de brigade, il passe sous les ordres du général Kléber, commandant l'aile gauche de l'armée, qui le charge aussitôt du commandement de la 4^e division, devant Maëstricht. Il reste au camp sous cette place, jusqu'à sa reddition. Le 15 germinal an 3, il est employé sous le général Hatry, au siège de Luxembourg. La part active qu'il eut à ce siège lui valut l'honneur d'y entrer le premier avec sa division. Le général en chef lui confia le commandement de cette ville, le gouvernement de la province de ce nom et du comté de Chuig. Dans les premiers jours de germinal an 4, il quitte ce commandement pour faire partie de la division Poncet, qui occupait le Hunsrück; il suit les mouvemens de cette division jusque dans les premiers jours de

messidor, et passe alors aux ordres du général Marceau. De là il fut employé au siège d'Ehrenbreinstein. Lorsque ce siège fut suspendu, il se rendit sur la Lahn, à l'effet d'occuper les gorges de Braubach. Dès que l'armée eut repassé cette rivière, il marche sous les ordres de Bernadotte, qui le charge de défendre les hauteurs du Lohnberg. Le général Bernadotte reçut, bientôt après, l'ordre de se rendre en Italie; le général Friant le suivit. La bataille du Tagliamento, livrée le 5o ventôse, fournit au général Friant une nouvelle occasion de se distinguer; il en fut de même à la prise de Gradisca. Laisse à Laybach pour assurer les derrières de l'armée, il tient tête à un corps de 5000 Hongrois qui menaçait de s'emparer de Trieste, et de la route qui conduit de Gorizia à Laybach. Il était dans cette position, lorsque le traité de Léoben lui fut connu. Choisi pour l'expédition d'Egypte, le général Friant s'embarque le 7 prairial an 6, à Civita-Vecchia, sous les ordres du général Desaix; cette division rejoint l'armée d'Orient à la hauteur de Malte. Le général Friant, ne pouvant rester simple spectateur de la prise de cette île, se fait mettre à terre avec une compagnie de grenadiers, s'empare de la baie de Siroco et d'une partie des forts (au nombre de sept) qui bordent la côte. Il débarque des premiers en Egypte, entre le fort Marabout et Alexandrie, combat à Damanhout, aux batailles de Chebreisse et des Pyramides; il lie ainsi son nom au souvenir de ces premières vic-

toires. Destiné à faire partie de l'expédition de la Haute-Égypte, toujours sous les ordres du général Desaix, son illustre ami, il part de Giseh le 30 thermidor. Après une marche pénible et victorieuse vers la Haute-Égypte, eut lieu la célèbre bataille de Sédiman. Le général Friant s'y conduisit avec une admirable énergie. Au moment le plus chaud de l'action, comme aussi le plus décisif, le général Desaix demande conseil au général Friant, qui lui répond, en lui montrant les hauteurs : « Général ! c'est là qu'il faut » aller; la victoire ou la mort nous » y attend. — C'est aussi mon avis, répond le général Desaix, » mais ces pauvres blessés ? — Si je » suis blessé, qu'on me laisse sur » le champ de bataille », s'écrie le général Friant. Le général Desaix le serre dans ses bras, ordonne le mouvement en avant, que commande le général Friant; les carrés s'ébranlent au pas de charge, et la victoire est assurée. Cette brillante journée, outre les autres résultats, amena la prise du Fayoum. L'importante bataille de Samanhout fut également glorieuse pour le général Friant. L'avantage signalé du combat d'Abouamna, livré le 25 pluviôse, lui est dû entièrement. Détaché du général Desaix et livré à ses propres forces, il fait un grand carnage des Arabes d'Iambo. Près de Soumanha, l'ennemi attaque son arrière-garde : il y court, et par ses manœuvres en taille une partie en pièces; l'autre est culbutée dans le Nil; l'aga lui-même est pris. Non loin de Siout, il poursuit, atteint, détruit ou met

en fuite les Arabes de Gemma et de Zaïde, et les force à se rejeter au loin dans le Désert. Après ces expéditions, impatient d'aller chercher Mourad-bey dans les Oasis, il remontait vers Siout. Arrivé à Minich, il apprend que ce bey, prévenu de l'apparition d'une flotte turque dans les parages d'Alexandrie, a quitté sa retraite pour soulever le pays et tenter une diversion dans la Basse-Égypte. Il marche aussitôt à sa poursuite, et le harcèle pendant 39 jours, sans quitter ses traces d'un seul instant. Ce fut à cette occasion que le général Friant reçut du général en chef Bonaparte la lettre suivante : « J'ai reçu, citoyen » général, la lettre que vous m'avez écrite de Fayoum; la rapidité » de votre marche, ainsi que la » précision de vos mouvemens, » vous ont mérité la gloire de détruire Mourad-bey. » Dans une autre du 17 messidor : « Je désire » que vous ajoutiez aux services » que vous n'avez cessé de nous » rendre, celui bien majeur de tuer » ou de faire mourir de fatigue Mourad-bey : qu'il meure d'une manière ou de l'autre, je vous en » tiendrai également compte. » Le général Bonaparte fut si satisfait de son activité, qu'il lui en témoigna son contentement, et chargea le général Kléber, son successeur, de lui expédier le brevet de général de division, qu'il reçut le 19 fructidor an 7. Peu de temps après cette promotion, le général en chef Kléber lui confia le commandement de toute la Haute-Égypte, pays de plus de 200 lieues de longueur, en remplacement du général Desaix.

Il lui écrivit à cette occasion la lettre suivante : « Les services que sous mes yeux vous avez rendus à la patrie, dans la Belgique et en Allemagne ; la manière distinguée dont vous vous êtes conduit en Italie et en Egypte, méritaient, mon cher général, un témoignage de satisfaction. Je vous le donne : mais c'est en doublant votre tâche, en augmentant vos travaux. Votre zèle, votre activité si bien connus, si bien exprimés par le général Desaix, le voulaient ainsi, et sont d'accord avec les intérêts de la république et la justice qui vous est due. » Constamment il eut à combattre les Arabes et les Mamelucks : c'est avec des colonnes mobiles montées sur des dromadaires, qu'il parcourt les déserts en tous sens. Chaque fois que Mourad rassemble de nouvelles forces, il rencontre son infatigable adversaire, qui le force enfin à ne conserver près de lui qu'une centaine de Mamelucks pour assurer sa fuite. Le général Friant étant à la hauteur de Bénisouef, est instruit qu'Hassan-bey, El'Tambourgy, est à 10 lieues de lui, à la fontaine de Schériff. Il rentre à cette nouvelle dans le Désert, et, par une marche rapide, arrive au milieu de la nuit sur le camp ennemi, qui fut pris en entier. Les troupes firent un butin immense; on y prit des armes de la plus grande beauté, notamment celles du bey, qui se sauva en chemise, laissant au pouvoir du vainqueur son costume et ses ornemens de grande cérémonie. Le général Friant eut sa part de gloire à la

bataille d'Héliopolis; il commandait la droite de l'armée, composée de deux carrés, et avait sous ses ordres les généraux Belliard et Douzelot. Il concourut aussi à la prise de Belbeis. Après de si brillans exploits, le général Kléber lui ordonna de retourner vers le Caire, qui était en pleine insurrection. Il arrive devant cette ville avec 5 bataillons seulement, attaque aussitôt et s'empare des premiers ouvrages. Les jours suivans, il emporte plusieurs postes importans. Le général Kléber le rejoint sur ces entrefaites avec une partie de l'armée, fait ses dispositions, et lui ordonne, le 25 germinal, de s'emparer de Boulaq; cette ville est prise d'assaut. Le 28, il est chargé des trois principales attaques sur le Caire, et emporte cette place. L'Egypte, une seconde fois conquise, est divisée en arrondissemens. Le général Friant reçut, avec le titre de lieutenant du général en chef, le commandement du troisième, composé des provinces d'Alstychly et de Giseh. A la mort du général Kléber, le général Menou, son successeur, lui confie celui des provinces de Behiré, d'Alexandrie et de Rosette. Alexandrie, foyer ordinaire de la peste depuis plusieurs siècles, est assaini par ses soins. Les mesures sages et prudentes qu'il ordonna et fit observer, parvinrent en très-grande partie à neutraliser ce terrible fléau. Ce succès d'un si grand prix pour l'humanité ne fut pas le moins doux à son cœur. Le 21 frimaire an 9, il défait les Onoladalis, dans la vallée qui se prolonge d'Alexandrie à la mer. Le

17 ventôse, avec moins de 1500 hommes, il fait face aux Anglais sur la plage d'Aboukir, et les force à suspendre leur débarquement, quoique la 1^{re} division anglaise qui avait déjà pris terre fût forte de 6000 hommes, et protégée par toute l'artillerie de l'escadre; il balança néanmoins pendant long-temps le succès de cette journée, et ne céda qu'à la grande supériorité de l'ennemi. À l'instant où la seconde division anglaise effectuait son débarquement, il fit sa retraite, défendant pied à pied le terrain, laissant pour trophées de sa belle défense plus de 1500 Anglais gisant sur le rivage. Il avait, de son côté, perdu le tiers de son monde, tant tués que blessés : ses morts seuls restèrent sur le champ de bataille. Il eut, dans cette action, deux chevaux tués sous lui. Il s'arrêta à une lieue du champ de bataille, au poste de l'Embarcadere, position d'autant plus avantageuse, qu'elle offrait au général Friant la facilité de combattre son adversaire sur un front égal au sien. L'ennemi n'osant compromettre son premier succès, d'ailleurs si chèrement acheté, n'attaqua point et campa sur deux lignes. Il fit poser, la nuit, un grand nombre d'embarcations armées d'artillerie sur le lac Madié, pour battre en flanc et en arrière cette dernière position. Ces préparatifs ayant été reconnus le lendemain, le général Friant se retira sur les hauteurs d'Alexandrie, du côté de la porte de Rosette, afin de couvrir cette ville. Le 22, il eut, en avant de cette position, un second engagement avec les

Anglais; il était alors à la tête de 4000 hommes, mais il avait à en combattre 12,000, soutenus des chaloupes canonnières qui étaient sur le lac Madié, et de celles qui étaient en mer pour assurer leurs flancs et attaquer les siens. Il eulbuta la première ligne ennemie; arrêté devant la seconde, il vint reprendre ses positions. À la bataille du 50 ventôse, qui décida de la perte de l'Égypte, il se signala par la belle retraite qu'il opéra sous le feu meurtrier de toute l'artillerie ennemie. Il fut ensuite, toujours comme lieutenant du général en chef, du nombre des généraux qui défendirent si héroïquement Alexandrie, contre les forces réunies des armées anglaise et ottomane. Pendant ce siège, il resta constamment chargé du commandement de la place et d'une partie du camp retranché, quoique atteint d'une maladie cruelle, causée par les peines et les fatigues sans nombre qu'il avait éprouvées. Après la capitulation conclue le 22 fructidor, il s'embarqua le dernier de la garnison, et arrive à Marseille, où il reçut du premier consul la lettre la plus honorable. Nommé inspecteur-général d'infanterie, il en remplit pendant deux ans les fonctions, et ne les quitta que pour aller prendre le commandement d'une division de l'armée destinée à l'expédition d'Angleterre. On sait que ce fut cette armée qui alla gagner la bataille d'Austerlitz. Le général Friant fit, à la tête de sa division, en 40 heures, les 34 lieues qui l'éloignaient encore du champ de bataille. Son arrivée miraculeuse surprit l'armée; et

L'empereur, après s'en être bien assuré, dit : *Cet homme-là me fera toujours des siennes*. La division Friant n'eut que 4 heures de repos avant de combattre, son général eut 2 chevaux tués sous lui. Ce fut elle qui empêcha l'ennemi de déboucher du village de Sokolnitz, malgré les efforts inouïs qu'il fit pour y réussir et quoiqu'il eût des forces sextuples des siennes; elle le refoula constamment dans ce village, dont une partie fut prise et reprise plusieurs fois, et dont enfin elle le chassa, ainsi que de toutes les hauteurs qui l'avoisinent. La dernière charge qu'elle exécuta, et qui fut à la baïonnette, la rendit maîtresse de 20 pièces de canon, d'un obusier, de 5 drapeaux et de 4,000 prisonniers. L'empereur récompensa la division du général Friant, comme elle avait combattu; il n'oublia pas non plus son chef, auquel il accorda le grand-cordon, et plus tard une pension de 20,000 francs, *pour ses beaux services rendus à l'état...* La bataille d'Iéna fut un nouveau champ de gloire pour le général Friant; sa division chassa l'ennemi aux affaires de Nosielk et de Jigothm. A la bataille d'Eylau, la réputation du général Friant ne perdit rien de son éclat; il y fut blessé. Pendant l'action, on avait fait observer à l'empereur les mouvemens du général Friant; il répondit : *Laissez-le faire*. S. M., en parcourant le champ de bataille, vint le lendemain le voir à son bivouac, pour s'informer de sa blessure. Dans la campagne de 1809, le général Friant quitte Bayreuth, entouré d'un ennemi formidable, qui an-

nonce partout la prise de sa division comme certaine. Dans sa retraite, les Autrichiens veulent lui couper la route d'Hampoch et sont repoussés. Une reconnaissance se fait le lendemain sur Amberg et obtient un plein succès. Le jour suivant, 14 avril, une plus considérable a encore lieu en avant de Castel; les résultats en sont des plus brillans. Le général Friant prend la plus grande part aux affaires en avant de Schwillhort, au village de Paring, et surtout à la bataille d'Eckmühl; il y eut un cheval blessé, et son chapeau enlevé par un obus. Cette dernière journée fut presque aussi glorieuse pour sa division que celle d'Austerlitz: pendant trois jours entiers, elle eut à combattre 50,000 hommes; elle sut les vaincre et leur fit éprouver une perte de 8,000 hommes, nombre égal à celui de ses baïonnettes. A la bataille de Wagram, il mérita de nouveaux éloges de l'empereur, qui lui envoya 7 pièces de 12, pour s'en servir *selon son gré*. C'est à la baïonnette que sa division emporte les hauteurs et les retranchemens de cette fameuse *tour carrée*, et reste ainsi maîtresse de la position et du camp ennemi, couronnant la première les hauteurs, en colonnes serrées, dans l'attitude la plus imposante. Un officier d'état-major vint dire à l'empereur que sa gauche avait la plus grande peine à se maintenir, et qu'il était nécessaire pour le gain de la bataille de la secourir; S. M. lui montrant les hauteurs à droite lui dit : *Regardez si la bataille est perdue*. Ce beau mouvement du général Friant dé-

cida peut-être du succès de la bataille; il fut aperçu par toute la ligne des deux armées. L'ennemi y vit le signal de sa défaite, et les Français celui d'un triomphe complet. Lors de la campagne de 1812, sa division fut attachée au roi de Naples, comme division d'avant-garde; elle resta sous ses ordres jusqu'après Vitespk. L'armée prit alors un repos de quelques jours, le général Friant établit son camp à Andronowitski. Il eut quelque part à la bataille et la prise de Smolensk. Il fut atteint devant cette ville d'une forte contusion à la jambe droite. Néanmoins un bataillon de la division étant désigné pour monter à l'assaut, il le harangua, et voulait, appuyé sur le bras d'un de ses officiers, se présenter le premier dans cette entreprise périlleuse; ce qu'il eût exécuté si cet ordre n'eût été révoqué. Il combat à la journée du 5 septembre. A la bataille de la Moskowa, après avoir eu un cheval blessé, il est atteint de deux blessures, l'une à la poitrine, et l'autre à la cuisse. La première ne lui fit point quitter le champ de bataille; il se fit seulement transporter derrière sa division. Là, couché près d'un arbre, il reprend ses sens après une demi-heure de souffrances, et repart à la tête de ses troupes. Peu de temps après, voyant se préparer une charge de cavalerie, il fait former le carré à un bataillon du 33^{me}, se renferme dedans, et repousse sept charges consécutives. L'interruption de chacune était employée à lancer sur nos braves plusieurs bordées à mitraille pour éclaircir leurs

rangs : mais à l'approche de la cavalerie, ils étaient resserrés; le courage suppléait au nombre. Un seul maréchal-des-logis pénétra dans le carré on ne sait comment, il y fut tué par un tambour. Le général Friant reçut sa seconde blessure tout à la fin de l'action; elle fut des plus graves et l'empêcha de diriger plus long-temps sa brave division, à la tête de laquelle il avait si souvent culbuté les ennemis de la France. Depuis son départ du camp d'Ostende, l'empereur s'était réservé la direction de cette division. Elle ne donna à la bataille de la Moskowa que sur les 9 heures du matin. Le général Friant, impatient de se mesurer avec l'ennemi, demanda à S. M. si elle ne le croyait plus bon pour prendre des redoutes. Elle lui répondit : *Mon cher ami, on garde à la chasse les vieux limiers pour les derniers.* Sur la fin de l'affaire, instruit que malgré sa première blessure, le général Friant combattait encore, l'empereur dit : *Je suis tranquille sur ce point-là.* Le général Friant avait été, pendant cette campagne, nommé colonel de l'arme des grenadiers à pied, et reçu comme tel à la tête de ces corps par l'empereur lui-même, qui lui dit, après l'avoir embrassé en présence de cette élite de braves : « Mon » cher Friant, ce nouveau titre » est la récompense de vos bons » et glorieux services. Continuez » à commander votre division » cette campagne; vous m'y êtes » plus nécessaire qu'à la tête de » vos grenadiers, que j'ai toujours » sous les yeux. » Les blessures du général Friant ne lui permirent

de rejoindre l'armée que pendant l'armistice de Dresde, où il prit possession de son nouveau commandement. La première affaire où il ait assisté pendant cette campagne, fut la bataille de Dresde, qui dura plusieurs jours. Il assista également à toutes les autres affaires où la garde se trouva, entre autres, la bataille de Léipsick, qui dura trois jours. Les tristes suites de cette bataille nous ayant forcés à la retraite, le quartier-général fut établi quelques jours après à *Vach*. L'ennemi présenta bientôt des partis sur ce point; le général Friant alla les reconnaître. Pendant ce temps, un officier étant venu le demander au quartier-général, l'empereur, qui l'avait entendu, se retourne vers l'officier, et lui répond : *Allez où l'on tire le canon, vous le trouverez.* Le général Friant termine la campagne d'Allemagne par le combat de Hanau. On connaît la part de gloire que la vieille garde sut y acquérir. Dans la campagne de 1814, le général Friant, toujours commandant l'infanterie de la vieille garde, assiste à l'affaire de Champaubert, et prend une part très-active à la bataille de Montmirail. Il est présent aux journées de Vauxchamps, Nangis, Montereau, Brie-aubac, Craône, Laon, où un caisson d'obus saute à 50 pas de lui sans le blesser; à celles de Reims, Méry, Arcis, etc. etc. Le général Friant se montra encore à la tête de l'élite des valeureux guerriers de la France, en 1815; il partagea les dangers de ces vieux braves à Fleurus et à Waterloo, où il fut blessé de nouveau. L'ordonnance

royale du 1^{er} août 1815, a mis cet officier-général à la retraite.

FRIANT (JEAN-FRANÇOIS), fils du précédent, né à Paris le 12 mars 1790, élève distingué du Prytanée de Saint-Cyr, page de l'empereur Napoléon; fut nommé sous-lieutenant au 4^{me} de dragons le 18 octobre 1807, et alla servir dans les armées du Portugal et d'Espagne. Nommé aide-de-camp de son père, en 1809, il fut fait lieutenant en 1810, capitaine en 1812, et chef d'escadron en 1813. Ce fut en qualité d'aide-de-camp de son père, qu'il fit les campagnes de 1809 en Autriche, de 1812 en Russie, et de 1813 en Saxe. L'empereur le nomma légionnaire en octobre 1812, à la bataille de la Moskowa, où il fut blessé. Nommé chef d'état-major de la vieille garde en décembre 1813, il fit en cette qualité la campagne de France, et après la prise de Troyes en février 1814, il fut fait officier de la légion d'honneur. En 1815, le chef d'escadron Friant fut assez heureux pour reprendre son poste de chef d'état-major de la division des grenadiers à pied de la vieille garde; et pour défendre, autant qu'il lui fut possible, l'indépendance de son pays contre l'invasion étrangère.

FRICAUD (FRANÇOIS), député aux états-généraux et ancien avocat, fut élu par le tiers-état du bailliage de Charolles, et siégea au côté gauche. Il dénonça en 1790 l'abbé Carrion, comme un factieux, et fut nommé juge au tribunal du district de Charolles. Après la dissolution des états-généraux, il appela l'attention de l'assemblée nationale sur les pré-

tres qui refusaient le serment, et proposa contre eux des mesures rigoureuses. Il mourut à Charolles en 1808.

FRIEDLANDER, médecin allemand, a fait imprimer, en 1814, in-8°, un ouvrage portant pour titre : *De l'éducation physique de l'homme*. Cet ouvrage n'est que le recueil des différens articles qu'il avait insérés, en 1812 et 1813, dans les *Annales d'éducation* publiées par M. Guizot, et dont il avait rédigé la partie hygiénique. Dans un voyage qu'il fit en Allemagne, M. Friedlander se livra à quelques observations sur le magnétisme, dont il a publié le résultat dans une lettre critique qui se trouve dans le n° 1^{er} de la *Gazette de santé*, année 1817; il a aussi travaillé au *Dictionnaire des sciences médicales*. Ce docteur habite Paris, où il exerce son art depuis quelques années.

FRIMONT (LE BARON DE), appartient à une famille noble de l'ancienne province de Lorraine; il émigra en 1791, et servit dans l'armée des princes jusqu'à l'époque de son licenciement. Les chasseurs de Bussy, dont il était devenu colonel, passèrent alors à la solde de l'Autriche, et M. de Frimont se trouva ainsi au service de cette puissance. Après avoir obtenu successivement différens grades dans l'armée, il fut élevé à celui de feld-maréchal-lieutenant, et en 1814, il commandait une partie du contingent fourni par l'Autriche à la coalition. Il combattit à Hanau contre les Français avec le général Wrède, commandant l'armée de Bavière;

et après la bataille de Montereau, il fut chargé de former la queue de l'armée austro-bavaroise avec toute la cavalerie. Le 24 février, il repoussa la cavalerie française qui avait attaqué 5 bataillons de la 2^{me} brigade d'infanterie; et le 1^{er} mars, dans une reconnaissance générale, tandis que le général russe, comte de Pahlen, dirigeait sa division par Doulenecourt en suivant la grande route, il se porta, avec le gros de son corps de cavalerie, sur la petite route de Vandœuvre. Après la reddition de la ville de Troyes, il se mit à la poursuite des Français, et les harcela jusqu'à Trainel. Chargé, en 1815, du commandement en chef des forces autrichiennes en Italie, il annonça, le 6 avril, dans un ordre du jour, les succès remportés sur le Tanaro, par le général Bianchi. De Casal-Maggiore, où il avait rassemblé ses troupes, il se dirigea vers les Alpes, franchit le Simplon et le mont Cenis; et, le général Suchet s'étant replié, fit répandre sur le territoire français une proclamation dans laquelle le général ennemi prétendait que les souverains alliés arrivaient en protecteurs. Le général Frimont dirigea ensuite sa marche vers Lyon. Un camp retranché défendait cette ville au dehors; une grande fermentation régnait au-dedans: cependant, on conclut une capitulation dans le genre de celle qui venait d'être signée à Paris. Lyon fut occupé. Le baron de Frimont, chargé du commandement des forces autrichiennes qui, aux termes du traité de Paris, devaient rester en France, se ren-

dit en Alsace, où il a prouvé, comme depuis son émigration, qu'il avait cessé d'être Français.

FRIRION. Il est peu de familles qui aient donné autant de défenseurs à l'état; il s'en est trouvé à la fois dix dans les rangs de nos armées: 5 sont morts au champ d'honneur; deux autres ont succombé aux blessures qu'ils y avaient reçues, et aux fatigues de la guerre. Nous ne parlerons ici que des 3 membres de cette famille militaire, qui sont parvenus au rang d'officiers-généraux.

FRIRION (JOSEPH-MATHIAS), né à Vandières, département de la Meurthe, le 24 février 1752; entra en 1768, comme simple soldat, au régiment d'Artois infanterie. Il était parvenu, par son seul mérite, au grade de capitaine, en 1788. Ces parvenus de l'honneur, que la sottise féodale pensait flétrir par la qualification d'*officier de fortune*, n'imitèrent pas l'exemple que leur donnèrent les officiers de naissance; on ne les vit point passer dans les rangs de l'étranger: fidèles à leur drapeau et à la patrie, ils combattirent pour elle aussitôt qu'elle fut attaquée par l'ennemi du dehors. Le capitaine Fririon se distingua dans les premières affaires qui eurent lieu à l'armée du Rhin, et particulièrement à celle de Hochem, près Mayence, le 6 janvier 1795. La bravoure et le sang-froid dont il fit preuve dans toutes les occasions, lui valurent le grade d'adjudant-général. Il rendit, en cette qualité, d'importans services lors de la retraite des lignes de Weissembourg. Appelé aux fonctions de sous-chef d'état-major-géné-

ral de l'armée de Rhin-et-Moselle, il se fit remarquer par ses efforts pour ramener la discipline parmi les troupes, et pour faire disparaître de l'administration le désordre qu'y avaient introduit l'ignorance, l'infidélité des agens subalternes, et les événemens nombreux et variés des premières campagnes. Le succès couronna ses efforts et fixa sur lui l'attention du gouvernement. Au mois de février 1799, il fut appelé par le ministre de la guerre, qui lui confia une partie importante des attributions de son ministère. Le zèle et les talens qu'il déploya dans ces fonctions nouvelles le firent nommer général de brigade et inspecteur aux revues. Il fut, en cette qualité, employé à l'armée du Rhin, dans la 5^{me} division militaire, aux camps de Bruges et de Saint-Omer, et ensuite, comme intendant, dans le pays de Munster, dans les royaumes de Wurtemberg, de Saxe et de Bavière. Sa modération, son esprit d'équité et son noble désintéressement, surent toujours adoucir ce que ses fonctions avaient de pénible pour les peuples et d'embarrassant pour les rois. Il mérita les suffrages des souverains en conciliant deux choses qui semblaient incompatibles, l'accomplissement de ses devoirs, et les ménagemens dus à leur autorité. Sa conduite, dans les missions les plus délicates, obtint l'approbation de ceux mêmes dont elle lésait ou ne favorisait pas assez les intérêts, et lui valut le surnom de *vertueux*, qu'il méritait, et qui ne lui fut jamais contesté. Chevalier de

Saint-Louis avant la révolution, fait membre de la légion-d'honneur en 1804, officier de cette légion en 1805, et baron en 1812, il fut nommé inspecteur en chef aux revues, le 30 janvier 1810, et secrétaire-général du ministre de la guerre, le 28 février suivant. Après avoir rempli de cette manière la plus distinguée et la plus active, une carrière tour-à-tour militaire et administrative, le général Fririon demanda et obtint sa retraite en 1815. Il se retira à Pont-à-Mousson, au sein de sa famille, dont il était l'idole et le soutien; il y mourut le 12 mai 1821, âgé de 69 ans. Tous les habitans du pays, citoyens et militaires, assistèrent à ses funérailles, et l'expression de leurs regrets tint lieu de la plus touchante oraison funèbre, dans un pays où l'on sait apprécier le vrai mérite et surtout la valeur militaire et les vertus civiles.

FRIRION (FRANÇOIS-NICOLAS), lieutenant-général, baron, grand-officier de la légion-d'honneur, chevalier de Saint-Louis, grand-croix de l'ordre de Dannebrog, né à Vandières, département de la Meurthe, le 3 février 1769, neveu du précédent, entra, en 1782, au régiment d'Artois, où deux de ses oncles étaient officiers, et dans lequel il parvint lui-même, de grade en grade, à celui de chef de bataillon. Pendant le rigoureux hiver de 1795, le régiment d'Artois, devenu 62^{me} de ligne, fut employé au siège de la tête de pont de Manheim. Le chef de bataillon Fririon y déploya beaucoup de zèle, d'activité, de bravoure, et parvint, en partageant les souf-

frances et les privations des soldats, à prévenir leurs murmures. Les revers de l'armée du Rhin la condamnèrent durant quelques mois à une inactivité que ne partagea pas le chef de bataillon Fririon. Il fut employé, sous les ordres du général de division Schauenbourg, à l'inspection-générale des troupes, et prouva, dans le cours de cette mission, qu'il n'était pas plus étranger aux connaissances administratives qu'aux connaissances militaires. Dans la fameuse retraite du général Moreau, le chef de bataillon Fririon se fit remarquer par son courage et sa fermeté à maintenir la discipline dans des circonstances si favorables à la licence. A la tête de 25 dragons, il chargea un régiment d'infanterie autrichien près du pont d'Amwasser, et fit mettre bas les armes à un bataillon tout entier. A la suite de cette campagne, il fut nommé adjudant-général chef de brigade. Employé en cette qualité à l'armée d'Helvétie, sous les ordres du général Lorges, et chargé de reconnaître les troupes qui défendaient la ville de Sion, il traversa, au milieu des coups de fusil, la grande route défendue des deux côtés par les troupes qui couronnaient les hauteurs; essaya le feu d'une batterie, qui tua la moitié d'un détachement du 8^{me} régiment de hussards, qui lui servait d'escorte, et avant que les canonniers eussent le temps de recharger leurs pièces, parvint à s'en emparer. Cette brillante conduite lui valut une lettre de félicitation de la part du président du directoire-exécutif.

Envoyé en Italie, l'adjudant-général Fririon eut le commandement de l'arrière-garde, dans la campagne malheureuse de 1798. Ses dispositions sages et vigoureuses ne permirent pas à l'ennemi d'entamer cette arrière-garde. Rappelé à l'armée du Rhin, au mois de décembre 1799, il y servit en qualité de sous-chef d'état-major, fut fait général de brigade, sur le champ de bataille de Hohenlinden, le 17 juillet 1800. Pendant l'armistice qui suivit cette bataille, et précéda la paix de Lunéville, le commandement de Salzbourg et des pays voisins fut confié au général Fririon. Il y mérita l'estime des habitans, par la justice et l'intégrité de sa conduite. La guerre s'étant rallumée, en 1805, le général Fririon reçut l'ordre de se rendre à l'armée d'Italie : il se trouva aux passages de l'Adige et du Tagliamento, au combat de Caldiero, et aux affaires principales qui eurent lieu pendant cette campagne de 1805, terminée par la paix de Presbourg. Ce général fut ensuite chef d'état-major-général de l'armée du prince Eugène, et commandant de Venise. Les regrets et les honorables souvenirs qu'il a laissés dans cette place n'y sont pas encore effacés. Dans la campagne de Prusse en 1806, il se fit remarquer particulièrement au siège de Colbent, où il s'empara d'ouvrages avancés, défendus par le canon de la place. La brigade qu'il commandait fit aussi partie des troupes qui se rendirent maîtresses de la place de Stralsund, après 5 jours de tranchée ouverte. Chargé d'enlever d'assaut le

fort de la petite île *Dannholm*, défendu par 14 pièces de canon, 700 hommes de garnison, et protégé par les chaloupes canonnières suédoises, il ne lui fut donné que 900 hommes pour cette expédition difficile. Arrivé sur les côtes de l'île, le général sauta au des premiers à terre, marcha sans hésiter droit au fort, où il entra, comme il l'avait annoncé au maréchal Brune, par une des embrasures. Toute résistance était devenue inutile par cette attaque audacieuse, et le fort se rendit. La prise de l'île de *Dannholm* prépara et détermina celle de l'île de *Rugen*. La brigade du général Fririon vint occuper *Bremen* et ses environs. La discipline et l'ordre qu'il établit parmi ses troupes furent tels, que les habitans s'aperçurent à peine qu'il y eût au milieu d'eux des troupes étrangères. Cette conduite le fit choisir par le prince de Ponte-Corvo pour commander un corps d'armée composé de 6 bataillons espagnols, campés près de Rostkild, à 7 lieues de Copenhague. Ces troupes, en apparence dociles et disciplinées, ayant appris la défection du marquis de la Romana, se révoltèrent et vinrent investir la maison du général Fririon, qui n'avait à leurs yeux qu'un seul tort, mais un tort très-grand, celui d'être Français. Ces troupes menaçaient de le mettre en pièces, et venaient de prélude à ce crime par l'assassinat de M. Marabail, officier du 3^e régiment d'infanterie légère, accouru, avec M. de La Loi, autre officier du même corps, au secours de leur général. Celui-ci ne par-

vint à se soustraire à la fureur des révoltés qu'à l'aide d'un uniforme de soldat danois, que lui procura un officier de cette nation nommé Dorigny. La conduite du général Fririon en Danemark fut honorée des suffrages du roi, et récompensée par la grand'croix de l'ordre de Dannebrog. A la bataille d'Esling, dans la campagne de 1809, la brigade que commandait le général Fririon, après avoir été exposée pendant 4 lieues de chemin à une grêle de boulets et d'obus, qui ravageait ses rangs, soutint et repoussa une charge de cavalerie en ne faisant feu qu'à bout portant sur l'ennemi. Le sang-froid du général contint l'impatience de ses soldats, et leur donna l'assurance nécessaire pour attendre l'ennemi de si près. Un homme qui se connaissait en bravoure, le maréchal Lannes, aborda en ce moment le général Fririon, et lui dit : *Général, vous et votre brigade vous vous couvrez de gloire aujourd'hui.* Cette brigade, composée du 5^e régiment d'infanterie légère et du 95^e régiment d'infanterie de ligne, se maintint dans le village d'Esling, malgré l'immense supériorité de l'ennemi et un feu si meurtrier, qu'il enlevait des files entières de soldats sans ébranler la fermeté des autres. Son attitude, dans cette journée et dans celle du lendemain, contint l'ennemi et lui ôtèrent la tentation de renouveler ses attaques. Au mois de juin 1809, le maréchal prince d'Esling demanda et obtint pour chef de son état-major le général Fririon. Dans ce nouveau poste, il se distingua au

passage du Danube, à la bataille de Wagram, au combat de Hollabrunn, et couronna sa campagne par une action d'éclat au pont de Znaün, où il se mit à la tête de quelques pelotons de tirailleurs pour venir au secours du maréchal Masséna, près d'être enlevé par une forte colonne de troupes ennemies. Bientôt démonté et enveloppé lui-même, le général Fririon allait être fait prisonnier, lorsque le maréchal Masséna, témoin de son dévouement, oublie les douleurs que lui causait la chute qu'il avait faite dans l'île de Lobau, monte à cheval, le dégage, et, transporté de joie de le retrouver, après l'avoir cru tué, le serre dans ses bras en lui disant : *Général, j'avais à cœur de m'acquitter envers vous.* Le général Fririon, élevé au grade de général de division le 20 juillet 1809, fut nommé baron, et reçut un supplément de dotation le 31 janvier 1810. Il eut, dans la même année, l'ordre de se rendre à l'armée de Portugal, où il remplit les fonctions de chef de l'état-major-général du prince d'Esling. Malgré l'affaiblissement de sa santé, il combattit à la journée de Fuentes de Oñora, où son jeune frère, lieutenant au 69^e régiment d'infanterie, fut tué; un autre de ses frères, colonel de ce régiment, en conserva le commandement, quoiqu'il eût été blessé au commencement de l'action. Le général Fririon faisait partie des troupes qui forcèrent l'armée anglaise à lever le siège de Badajoz. Mais sa santé s'affaiblissant chaque jour, il rentra en France, et fut nommé inspecteur-général d'infanterie de la premiè-

re division militaire ; il en remplissait les fonctions à l'époque de la 1^{re} restauration, en 1814. Il fut chargé, peu de temps après, de la nouvelle organisation des régimens d'infanterie dans la 2^e division militaire. Il a été employé depuis dans l'inspection-générale des troupes, et dans divers comités au ministère de la guerre : il a été fait chevalier de Saint-Louis en 1814, et grand-officier de la légion-d'honneur en 1821.

FRIRION (LE BARON JOSEPH-FRANÇOIS), maréchal-de-camp, chevalier de Saint-Louis, officier de la légion-d'honneur, frère du précédent, est né le 12 septembre 1771, à Pont-à-Mousson, département de la Meurthe. Il entra au régiment d'Artois en 1791, y fut nommé sous-lieutenant la même année ; parvint, de grade en grade, jusqu'à celui de général de brigade, qui lui fut conféré au mois de juin 1810, en récompense de sa belle conduite à la bataille de Fuentes de Onora. Ce général, qui a fait la guerre aux armées du Rhin, de la Vendée, d'Italie, de Prusse, d'Espagne et de Portugal, a assisté à 6 sièges, 15 batailles rangées et 64 combats ; il s'est distingué au siège de Mayence en 1793 ; dans la désastreuse guerre de la Vendée, d'où il revint avec 25 hommes seulement, de 107 qu'il avait sous ses ordres en y entrant ; au combat de Nid-lustatt ; au siège de Kehl, où il fut nommé capitaine de grenadiers ; à la prise du pont de Manheim ; à la journée de Maestricht, où il fut fait chef de bataillon sur le champ de bataille ; dans la campagne de la

Galice, où il battit le général Morillo, à Carrando, près de Caldas del Rey ; au siège de Lugo, dont 3 bataillons composaient la faible garnison, qui fut attaquée par 14,000 hommes de troupes réglées et 15,000 paysans. A la bataille de Mont-Busaca, le 29^{me} régiment dont il était alors colonel, resta seul pendant la journée entière, exposé au feu de l'armée anglo-portugaise. Il ne se distingua pas moins au pont de la Ceira, dont il facilita le passage aux troupes françaises, en repoussant les Anglais qui tentaient de s'y opposer. Il obtint le grade de général de brigade pour sa belle conduite à la bataille de Fuentes de Onora. A la malheureuse affaire de Vittoria, il sut maintenir dans sa brigade l'ordre le plus parfait ; couvrit la retraite, et arrêta les efforts de la cavalerie anglaise. Il s'illustra encore en contribuant au brillant fait d'armes de Toulouse. Chargé de la défense du pont de Matabiau, il foudroya et dispersa la colonne espagnole qui vint pour attaquer ce pont. A la suite de la campagne de 1807, il fut nommé officier de la légion-d'honneur, reçut le titre de baron et une dotation de 4,000 francs en Westphalie. Il a été admis à la pension de retraite, le délabrement de sa santé ne lui permettant plus de supporter la fatigue des armes ; le roi l'a nommé chevalier de Saint-Louis le 24 août 1814.

FRITZE (JEAN-THÉOPHILE), médecin, naquit à Magdebourg, le 9 janvier 1740, et mourut à Halberstadt le 11 avril 1795. Sentant peu de disposition pour

l'état ecclésiastique, auquel on l'avait destiné, il alla étudier la médecine à l'université de Halle. Après avoir professé son art pendant quelques années à Halberstadt, il fut en, 1776, nommé conseiller aulique par le roi de Prusse. Ce prince, en 1778, le fit médecin de l'état-major de son armée, et en 1785, inspecteur-général des hôpitaux. Ayant obtenu une pension en 1787, il se retira à Halberstadt, où il devint membre du collège médical et professeur d'accouchement. Il a publié deux ouvrages sans nom d'auteur, dans lesquels on trouve des observations utiles. Le 1^{er}, imprimé à Léipsick, en 1780, in-8°, a pour titre *Annales de médecine*; il est complété par le second intitulé *Ducharlatanisme*, aussi imprimé à Léipsick en 1782, in-8°. L'auteur n'a point non plus signé ses *Considérations sur les hôpitaux militaires prussiens*, Léipsick, 1780, in-8°, où sont signalés les abus qui existent dans l'administration des hôpitaux, et où il propose les moyens d'y remédier. Il a coopéré à la rédaction de la *Gazette économique de Halberstadt*, et a traduit en allemand le *Manuel de la méthode d'inoculation suttonienne*, du médecin français de Villiers; les additions qu'il a faites à cet ouvrage sont d'un grand intérêt.

FROC DE LA BOULAYE (Loris), conseiller-d'état, membre de la chambre des députés, est né à Versailles. M. de La Boulaye était, au commencement de la révolution, secrétaire du ministère de la marine, et fut chargé, sous le ministère de Bertrand de Molleville, d'aller proposer un

cartel d'échange au gouvernement anglais. A peine de retour de cette mission, il fut arrêté à Saint-Malo, et jeté dans les prisons de cette ville, par ordre du comité de salut public. La révolution du 9 thermidor le rendit à la liberté : il fut alors nommé intendant des flottes de l'Océan, confiées au commandement du vice-amiral Villaret-Joyeuse, et passa ensuite au ministère des affaires étrangères. Ayant été destitué de son emploi par ordre de l'empereur, il se retira en Champagne, et faisait valoir les riches propriétés qu'il possède dans cette province, lorsque la révolution du mois d'avril 1814 le ramena sur la scène. Le roi venait de le nommer secrétaire d'ambassade à Constantinople, et il allait s'embarquer pour cette destination, lorsque le 20 mars 1815 vint changer encore une fois la face des affaires. M. Froc de La Boulaye jugea qu'il serait prudent de se tenir quelque temps à l'écart, et ne sortit de sa retraite que pour entrer à la chambre des représentans, où il fut porté par le département de la Marne. Depuis ce moment, il n'a cessé de faire partie des chambres législatives qui se sont succédé jusqu'à ce jour, et a constamment siégé dans cette partie des bancs ministériels qui se rapproche de la gauche; mais il s'est montré moins silencieux que la plupart de ceux de ses collègues qui sont assis sur les mêmes bancs. En effet, M. Froc de La Boulaye est ordinairement un des premiers à monter à la tribune lorsqu'il s'agit de prêter son appui à quelque proposition minis-

térielle ; il montre surtout une grande prédilection pour celles qui viennent du ministère des relations extérieures : nous sommes loin de croire cependant que cette prédilection soit l'effet du traitement particulier dont on prétend que le gratifie le ministre de ce département. Les occasions dans lesquelles cet honorable député a fait briller son éloquence sont nombreuses. Dans la session 1816-1817, il appuya la réclamation des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, dont les droits ne pouvaient, selon lui, souffrir aucune contestation ; parla en faveur de la loi du 5 février ; défendit les droits garantis par l'art. 40 de la charte, à tout citoyen payant 500 francs d'impositions, et chercha à rassurer l'esprit timoré des membres du côté droit, qui ne voyaient dans les collèges d'électeurs à 500 francs que des clubs révolutionnaires ; vota pour la loi suspensive de la liberté individuelle, et parla sur celle de finances présentée dans la même session. Dans celle de 1818 à 1819, M. de La Boulaye appuie le projet de loi contre la presse, s'oppose à l'introduction du jury dans la législation qui régit cette matière, parle en faveur du budget, et vote pour que l'on accorde 189,000 francs au ministre des relations extérieures, pour traitemens de non-activité. Dans la session suivante, il vote pour la récompense nationale proposée en faveur de M. le duc de Richelieu ; est nommé rapporteur de la commission chargée de l'examen du projet relatif à l'ouverture de grands livres supplémen-

taires de la dette publique dans les chefs-lieux de département, et ne donne point de conclusions ; combat la fautive proposition faite par M. Barthélemy dans la chambre des pairs ; appuie la demande faite par M. Perreau (de la Vendée), pour que le ministre de l'extérieur rende compte à la chambre de la somme de 1,500,000 francs, portée sur son budget aux dépenses secrètes, et s'oppose à ce que les ministres soient assujettis à présenter l'état de situation de la cour des comptes ; vote toutes les sommes demandées par le ministre des affaires étrangères, ainsi que les 1,500,000 francs destinés à accroître le fond des pensions militaires ; et, nommé rapporteur de la commission des voies et moyens, demande le renvoi au ministre de l'intérieur d'une pétition contre la caisse de Poissy, présentée par un grand nombre de propriétaires d'herbages ; donne diverses conclusions sur un certain nombre de pétitions relatives aux boissons ; appuie la question du dégrèvement des propriétés foncières, et défend le système d'abonnement des préfetures. Nommé, au commencement de la session 1819-1820, rapporteur de la commission de la loi contre la liberté des journaux, il conclut à l'adoption de cette loi, tout en convenant que la mesure proposée est inconstitutionnelle et qu'elle viole la charte ; demande que M. Maugel soit rappelé à l'ordre, pour avoir cherché à démontrer par des faits l'existence d'un gouvernement occulte (séance du 28 avril) ; allègue la fatigue de la chambre pour

faire ajourner la discussion relative à l'introduction de la spécialité dans les comptes de chaque ministre, demandée par plusieurs membres, et s'oppose à ce que l'inflame produit de la ferme des jeux souille les pages du budget. Les sessions suivantes ont procuré à M. Froc de La Boulaye de nouvelles occasions de défendre les principes ministériels, et il fait encore aujourd'hui partie de la représentation nationale. Le roi l'a appelé, en 1820, au conseil-d'état, en service extraordinaire : il est chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et officier de la légion-d'honneur.

FROCHOT (LE COMTE NICOLAS-THÉRÈSE-BENOÏT), ancien préfet du département de la Seine, s'engagea étant fort jeune, et servit quelque temps comme simple soldat; mais ses parens ayant obtenu son congé, il revint à la maison paternelle, travailla sérieusement à se faire un état honorable, et il était notaire royal et prévôt à Arnay-le-Duc, lorsqu'en 1789, il fut choisi par le tiers-état de Châtillon-sur-Seine, pour député aux états-généraux. Ami de Mirabeau, il lui voua une affection d'autant plus vive qu'elle était fondée sur l'admiration. Cette affection ne fut pas inutile au grand orateur : assis près de lui à l'assemblée, tout en recueillant ses paroles, M. Frochot remettait à Mirabeau des notes qui souvent lui ont été d'une grande utilité. Pendant le cours de l'année 1790, M. Frochot vota constamment avec les défenseurs du peuple; mais il ne parut qu'une seule fois à la tribune, pour demander la sup-

pression des fours banaux. Cependant, en 1791, il se fit entendre plusieurs fois avec intérêt; et le 31 août, époque où fut discutée la question relative aux conventions nationales et à la réforme des constitutions, il prononça un discours plein de pensées grandes et d'idées libérales, et présenta un projet de loi dont les bases étaient entièrement fondées sur la souveraineté du peuple. Ce discours, qui entraîna les suffrages de tous les amis de la liberté, fut déclaré digne de l'ami de Mirabeau, et son impression fut demandée d'une voix presque unanime. Sur sa proposition, il fut décrété, le 22 septembre, qu'on exigerait de l'assemblée chargée de réviser la constitution, le serment de se borner strictement aux objets soumis à son examen. Mirabeau n'était plus : M. Frochot, nommé son exécuteur testamentaire, après avoir pris connaissance de l'état de sa succession, déclara, le 20 octobre, à la barre de l'assemblée, que le fondateur de la liberté était mort comme plusieurs grands hommes de la Grèce, et demanda que le trésor public se chargeât des frais de ses funérailles. Madame du Saillant indignée d'une telle demande, et plus encore de la publicité donnée à l'insolvabilité de son frère, s'en plaignit amèrement. M. Frochot fit à madame du Saillant une réponse dans laquelle, après avoir démontré que les créanciers de Mirabeau éprouvaient une perte au moins de 50 pour 100, il ajoutait : « Si je me trompe, il ne tient qu'à madame du Saillant de me donner un démenti formel. M. son

» fils est légataire universel de Mi-
 » rabeau, elle est sa sœur : à de si
 » beaux titres, ils peuvent l'un et
 » l'autre rassurer, dès aujourd'hui,
 » les créanciers de sa succession,
 » et se porter garans de la totalité
 » des créances.... Quant à mon é-
 » trange morale, il n'est pas éton-
 » nant qu'elle déplaise à ses héri-
 » tiers; je conçois fort bien que
 » pour M^{me} du Saillant, Mirabeau
 » serait un beaucoup plus grand
 » homme, s'il fût mort millionnai-
 » re. Mais certes les amis de sa
 » gloire d'homme public, ceux qui
 » avaient à défendre sa mémoire
 » contre des calomnies accrédi-
 » tées par sa famille elle-même,
 » ceux-là, dis-je, ont dû penser
 » autrement. » En 1792, M. Fro-
 » chot accepta une place de juge-
 » de-peace, qui lui fut offerte à Pa-
 » ris, et ne sembla plus des affaires
 » politiques. Ami sincère de la li-
 » berté, il ne varia jamais dans ses
 » principes, mais il fut toujours é-
 » tranger aux excès commis pen-
 » dant la révolution. Après le 18
 » brumaire (9 novembre 1799), il
 » reparut sur la scène, fut d'abord
 » élu membre du corps-législatif, et
 » nommé ensuite à la préfecture du
 » département de la Seine. Cette
 » place importante lui ayant four-
 » ni de fréquentes occasions de dé-
 » ployer les talens dont il avait dé-
 » jà donné des preuves pendant sa
 » carrière législative, il fut succes-
 » sivement nommé conseiller-d'é-
 » tat, comte de l'empire, comman-
 » dant, puis grand-officier de la lé-
 » gion-d'honneur. Possédant la con-
 » fiance du chef du gouvernement,
 » généralement estimé par les habi-
 » tans de Paris, il était loin de s'at-
 » tendre à devenir la victime d'un

événement qu'il ne pouvait ni
 prévoir ni éviter. Un chef de ba-
 taillon nommé Soullier, comman-
 dant la 10^{me} cohorte, alors en gar-
 nison à Paris, se présenta, le 25
 octobre 1812, à 7 heures du ma-
 tin, à l'Hôtel-de-Ville; déclara
 qu'en vertu des ordres du général
 Mallet, il venait en prendre la gar-
 de et se concerter avec le préfet.
 M. Frochot, qui dans ce moment
 revenait de Nogent, où est située
 sa maison de campagne, reçut, à
 8 heures du matin, au moment
 où il traversait le faubourg Saint-
 Antoine, un billet que lui écrivait
 un de ses chefs de division, et qui
 était ainsi conçu : « On attend
 » monsieur le préfet : *fuit imperator.* » La brièveté de ce billet, et
 surtout son contenu, l'avaient
 jeté dans la plus affreuse perplexité,
 lorsque en arrivant sur la Grève
 il vit cette place encombrée de sol-
 dats et d'une foule immense de
 citoyens. A l'Hôtel-de-Ville, le
 chef de bataillon Soullier lui dit
 en affectant une douleur profon-
 de : « L'empereur est mort, le 7
 » de ce mois, devant Moscou. » Il
 lui présenta ensuite une lettre par
 laquelle le général Mallet, rem-
 plissant momentanément les fonc-
 tions de major de la place, lui
 donnait l'ordre d'occuper le poste
 de l'Hôtel-de-Ville. On lisait
 de plus sur cette lettre : « L'abo-
 » lition du gouvernement impé-
 » rial; l'établissement d'une com-
 » mission provisoire qui siégerait
 » à l'Hôtel-de-Ville; l'appel du peu-
 » ple par le moyen du tessin. » M.
 Frochot ne doutant plus de la mort
 de l'empereur, songea aux moyens
 de se concerter avec l'archi-chauc-
 celier et les grands fonctionnaires

sur ce qu'il y avait à faire en des circonstances si difficiles. Il avait aux moyens de s'évader de l'Hôtel-de-Ville, quand le commandant le requiert de faire les dispositions nécessaires pour recevoir la commission provisoire et l'état-major. Ces ordres donnés, M. Frochot se disposait à partir, mais l'adjudant Laborde et le secrétaire-général de la police, M. Saulnier, arrivent à l'Hôtel-de-Ville, et lui apprennent que le général Mallet est arrêté, et qu'on vient de déjouer une conspiration dont le but était de renverser l'ordre établi. Un instant après, le commandant de la cohorte se retire. Fort du témoignage de sa conscience, incapable de dissimulation, étranger à tout esprit d'intrigue et de parti, M. Frochot devait être parfaitement tranquille sur les suites de cette affaire; cependant ceux mêmes qui étaient le plus persuadés de son innocence, et qui auraient pensé se rendre coupables envers lui en l'accusant d'avoir participé à la conspiration, n'en regardèrent pas moins sa disgrâce comme certaine. On ignorait cependant alors qu'il était du nombre des fonctionnaires publics que les conspirateurs devaient conserver dans leurs places. Rien ne prouve mieux la bonne foi de M. Frochot, que la franchise avec laquelle il rendit compte de sa conduite au ministre de l'intérieur. Napoléon arriva de Moscou, et les amis de M. Frochot ne restèrent pas long-temps dans l'incertitude sur son sort. Le surlendemain de son arrivée, Napoléon, en répondant aux discours de félicitation du sé-

nat, s'exprima ainsi : « Des magistrats pusillanimes détruisent l'empire des lois, les droits du trône et l'ordre social lui-même. » Ces paroles s'adressaient directement à M. Frochot, et personne ne douta plus de sa disgrâce. Toutes les sections du conseil-d'état assemblées le 22 décembre, pour donner leur avis sur la conduite du préfet de Paris, déclarèrent qu'il n'avait pas trempé dans la conspiration, mais qu'il avait montré une pusillanimité qui n'était pas excusable. La section de la guerre demanda cependant qu'il fût mis en jugement; mais les autres opinèrent seulement pour la destitution. Le lendemain 25, M. Frochot fut exclu du conseil-d'état, et destitué de sa préfecture, qui fut donnée à M. de Chabrol. La disgrâce de M. Frochot fut une calamité publique. Jamais autorité n'a été plus protectrice, plus paternelle que la sienne. Jamais fonctionnaire n'a rempli ses devoirs avec plus d'exactitude et plus de ménagement. C'est à lui que la capitale est redevable de l'ordre établi dans toutes les parties de l'administration municipale. C'est sur sa proposition, c'est par ses soins qu'ont été exécutés tant de monumens où la magnificence est unie à l'utilité. C'est à sa sollicitude que l'on doit la création de tant d'établissements réclamés par la morale publique. Le canal de l'Ourcq, les fontaines publiques, le nouveau mode d'inhumation, la réorganisation de l'instruction primaire, etc., sont des bienfaits de sa sollicitude. Lors de sa première rentrée en France, Louis

XVIII le nomma conseiller-d'état honoraire; et bientôt après, sur la demande du conseil départemental et général de la Seine, on lui accorda une pension de 15,000 fr., payable sur les revenus de la ville. En 1815, M. Frochot fut appelé par Napoléon à la préfecture des Bouches-du-Rhône. Pendant son administration, qui fut de courte durée, il se comporta avec une modération et une équité qui lui concilièrent tous les esprits et le firent généralement regretter. Dépouillé de son titre de conseiller-d'état, lors de la seconde rentrée des Bourbons, il vit maintenant en simple particulier: mais la reconnaissance publique ne l'a pas oublié; et le gouvernement lui a donné une nouvelle preuve de sa haute estime, en rétablissant dans son intégrité sa pension de retraite, qui avait été réduite d'un tiers.

FROMAGE DES FEUGRÈS (CHARLES-MICHEL-FRANÇOIS), né à la fin de 1770, à Viette, petit bourg près Lisieux, fit dans cette ville de très-bonnes études. A peine âgé de 21 ans, il professa la philosophie, et, en 1794, fut nommé élève à l'école Normale, et ensuite à l'école vétérinaire d'Alfort. C'est dans l'art vétérinaire que se distingua particulièrement Fromage, qui devint, en 1801, professeur de cette école, pour les maladies, les opérations chirurgicales, la médecine légale, etc. Choisi pour vétérinaire en chef de la gendarmerie de la garde impériale en 1805, il quitta l'école d'Alfort pour occuper ce nouvel emploi. La supériorité de ses connaissances lui acquit une

grande réputation, le fit recevoir membre de plusieurs académies, médecin à Léipsick, et décorer de la croix de la légion-d'honneur. Il avait déjà fait plusieurs campagnes, lorsqu'il suivit en Russie, en 1812, le corps auquel il était attaché; il a péri dans la retraite, à la fin de cette année. Fromage a laissé quelques ouvrages intéressans; tels sont: *Traité de l'engraissement des animaux domestiques*, Paris, 1805; *Importance de l'amélioration et de la multiplication des chevaux en France*, Paris, 1805, in-8°; *Moyens de rendre l'art vétérinaire plus utile*, Paris, 1805, in-8°; *De la Garantie dans le commerce des animaux*, Paris, 1805, in-8°. Il est auteur aussi de plusieurs brochures sur diverses parties de son art, et a fourni des articles à différens journaux ou recueils périodiques. Enfin, il a coopéré à la *continuation du cours complet d'agriculture de Rosier*, en 2 vol. in-4°, et à la nouvelle édition de ce cours entier, mais abrégé en 6 vol. in-8°, et qui a pour titre: *Cours complet d'agriculture pratique*, Paris, 1809. Au commencement de 1810, Fromage entreprit un journal, intitulé *Correspondance sur la conservation et l'amélioration des animaux domestiques*, ouvrage qu'il conduisit jusqu'à la fin de 1811, et qui a fourni 4 vol. in-12. Cet ouvrage, orné de figures, renferme des observations très-curieuses et fort importantes.

FROMENT (LE CHEVALIER JEAN-BAPTISTE), est né le 16 mars 1770. Ayant embrassé de bonne heure la carrière des armes, il devint capitaine, et servit en qualité d'ai-

de-de-camp de M. le général Pan-netier. Il se distingua, en 1807, à la fameuse bataille d'Eylau, et reçut le grade de chef de bataillon. Nommé, l'année suivante, adjudant-commandant, il fit les campagnes d'Espagne, où il montra la même bravoure et les mêmes talens, principalement au combat d'Osmillos en 1812. Depuis cette époque, M. Froment s'est fait peu remarquer. Créé chevalier de Saint-Louis en 1814 et fait officier de la légion d'honneur, il a été employé, en 1815, comme chef d'état-major; mais il est rentré presque aussitôt dans les cadres des officiers en disponibilité.

FROMENT (LE BARON FRANÇOIS-MARIE DE), d'une famille originaire d'Italie, né à Nîmes, le 9 juillet 1756, y exerçait la profession d'avocat lorsque l'on vit éclater la révolution. Il se fit remarquer dans sa province, ainsi que son père et ses frères, par son opposition aux nouveaux principes, et fut l'un des plus chauds partisans de l'insurrection du Midi, dont il donna le premier signal. M. de Froment fut exposé aux plus grands dangers à l'époque des massacres du mois de juin 1790, à Nîmes, comme ayant été le principal moteur de la requête présentée à l'assemblée nationale par les catholiques de cette ville. M. de Froment fit imprimer peu après, à Nîmes, à Lyon et en pays étranger, un *Mémoire historique et politique, contenant la relation du massacre des catholiques de Nîmes en juin 1790, et des réflexions sur les événemens qui l'ont amené*. A la fin de la même année, M. de Froment, qui avait échap-

pé à tous les événemens, et qui craignait sans doute quelque nouveau danger, prit le parti de se rendre à Turin, où se trouvait alors M. le comte d'Artois, auquel il se présenta et dont il fut bien accueilli. Ce prince le chargea de missions particulières en Espagne, en Angleterre, et même en France, où il eut la hardiesse de revenir travailler aux intérêts des princes français. Il s'exposait à perdre la vie s'il eût été découvert, mais il eut assez de bonheur pour échapper à toutes les recherches commandées à cette époque contre les émigrés. Le zèle qu'apportait M. de Froment au service des princes fut récompensé par des lettres de noblesse qu'il reçut étant encore chez l'étranger, et qui furent confirmées à sa rentrée en France en 1814. A cette époque il conserva aussi le titre de secrétaire de la chambre et du cabinet du roi, qui lui avait été accordé en 1795, mais il resta sans en remplir les fonctions, et ne put même obtenir aucune indemnité des frais que lui avaient occasionnés ses différens voyages. En 1815, au retour de Napoleon, il se retira en Espagne, et rentra en France en 1816. C'est à cette époque qu'il a publié un *Recueil de divers écrits relatifs à la révolution*, in-8°, et une *Lettre à M. le marquis de Foucault, colonel du génie, secrétaire rapporteur de la commission des anciens officiers*, in-8°, 1817.

FROMENT (DOMINIQUE), n'est connu que par un très-bon ouvrage qu'il publia en 1798, sous le titre : *Du commerce des Européens*

avec les Indes, par la mer Rouge et par l'Égypte, 1 vol. in-8°. Cet écrit renferme un tableau du commerce de l'Égypte avec les principaux ports de l'Europe; une comparaison des monnaies de ce pays avec celles de France; une carte des voies de communication les plus sûres et les plus courtes entre la France et les Indes orientales, et enfin des idées profondes et très-curieuses sur le commerce en général.

FRONDEVILLE (THOMAS - LOUIS - CÉSAR - LAMBERT, MARQUIS DE), pair de France, naquit à Lisieux, en 1756, et mourut à Paris, le 17 juin 1816. Son père était simple gentilhomme, et si pauvre, que, sans les secours que prodiguait à cette famille un oncle maternel du jeune Frondeville, elle serait tombée dans la détresse la plus absolue. Cet oncle prit soin de l'enfance de Frondeville, lui fit faire des études qu'il dirigea vers la carrière du barreau; et après l'avoir fait recevoir avocat à Rouen, il le vit, peu après, devenir conseiller au parlement de cette ville. Frondeville avait des connaissances assez étendues, et qui le firent bientôt remarquer. Il succéda à M. de Bec-Thomas, dans la charge de président à mortier, et l'occupait encore lorsque la révolution éclata. En 1789, l'assemblée des états-généraux, qui se réunit sous les plus brillans auspices, reçut dans son sein M. de Frondeville, qui avait été élu député par la noblesse du bailliage de Rouen. Il montra toujours le zèle le plus ardent pour la monarchie, beaucoup de fermeté dans la défense du parlement

de Rouen et de celui de Rennes, et déploya même alors une adresse et une énergie que l'on ne prévoyait point devoir exister en lui. Bientôt l'assemblée créa un comité des recherches, dont l'existence nécessitée par les conspirations des ennemis du nouvel ordre de choses, donna naissance par suite aux deux comités de sûreté générale et de salut public. C'est en vertu des ordres de ce comité que fut arrêté M. Bonne-Savardin, dont Frondeville entreprit la défense, et qui avait été accusé de conspirer contre la sûreté de l'état. Dans le discours qu'il prononça en sa faveur, il s'éleva avec violence contre les mesures du comité des recherches, et alla même jusqu'à dire qu'il était indigne que depuis six mois les assassins des princes parcourussent librement l'enceinte de la capitale. Justement censuré par l'assemblée, il osa faire paraître un écrit dans lequel il déclarait s'honorer de cette censure, et fut alors condamné aux arrêts dans son domicile. La marche que prenaient les affaires ne pouvait s'accorder avec les opinions politiques de Frondeville. Son opposition aux actes de l'assemblée constitnante, quoique secondée par celle de plusieurs de ses collègues, n'ayant point le résultat qu'il en attendait, il se détermina à émigrer après les travaux de cette assemblée, et se retira en Angleterre, où il se maria. Il rentra cependant en France, après le 18 brumaire, et vivait retiré des affaires, lorsque le retour du roi lui fit espérer d'obtenir de l'emploi.

Il fut, en effet, envoyé, en qualité de préfet, dans le département de l'Allier, en 1814, et suivit le roi à Gand, lors des événemens de 1815. A la fin de cette même année, nommé conseiller-d'état honoraire, il fut bientôt élevé à la dignité de pair de France, dont il était revêtu à l'époque de sa mort.

FRORIEP (JUST-FRÉDÉRIC), orientaliste allemand, est né à Lubeck, en 1745. Il y fit d'excellentes études, vint les perfectionner à Léipsick, et s'y fit recevoir en 1767, à peine âgé de 22 ans, maître en philosophie. Reçu bachelier en théologie l'année suivante, il fut nommé prédicateur du temple dans l'université de Léipsick, et déploya, dans ses sermons, beaucoup d'éloquence. Bientôt sa réputation s'étendit, et lui fit obtenir la chaire de professeur extraordinaire de théologie à la même université; mais il n'y resta que peu de temps, et, en 1771, il fut appelé à celle de professeur de théologie dans la ville d'Augsbourg, et enfin à l'université d'Erfurt, comme professeur des langues orientales. Froriep avait, dans ces différens emplois, donné les preuves du plus grand zèle, et ses connaissances étendues lui avaient acquis l'estime et la protection des hommes les plus recommandables de son pays. Cependant, ayant perdu ses places en 1792, il se retira à Wetzlar, où il vécut dans la retraite, après avoir publié quelques ouvrages très-intéressans, relatifs aux langues orientales, à la théologie, et sur la critique du texte sacré. Le

Dictionnaire de Mense contient la liste des écrits de ce savant, et nous nous contenterons de citer les plus importans; tels sont: 1° *De utilitate linguæ Arabiæ in defendendis nonnullis locis S. script.*, *specimen primum*, Léipsick. 1767, in-4; 2° *Orani caput primum et secundi priores versus arabicè et latinè, cum animadversionibus historicis et philologicis*, 1768, in-8°; 3° *Arabische bibliothek*, Léipsick. in-8°; 4° *Dissertat. inaug. de norâ ratione conjungendi theologiâ dogmaticam cum theologiâ morali*, Helmstadt, 1772, in-4°; 5° *Diss. de emendandâ Lutheri versione bibl.*, 1778. Froriep est encore auteur de plusieurs ouvrages écrits en allemand, sur les connaissances théologiques, sur des écrits théologiques; de discours sur les dogmes les plus importans de la religion chrétienne, de sermons, d'observations sur les *Prælectiones isagogicæ* de Gessner, et de plusieurs articles insérés dans les *Acta eruditorum*, et les *Gazettes* de Léipsick et d'Erfurt. Il avait été nommé prédicateur à Wetzlar; mais il ne posséda pas long-temps cette place, dont la mort le priva, en janvier 1800. Froriep s'était marié à une femme très-intéressante, morte avant lui, et qui a laissé aussi quelques ouvrages de littérature. Elle a traduit en allemand les deux suivans: 1° *La nouvelle Clémentine, ou lettres de Henriette de Berville*, 1782, in-8°; 2° *Correspondance de Rollin avec le roi de Prusse*, 1785, in-8°; et a publié sous son nom: *Amélie de Nordheim, ou la mort prématurée*, 1785, 2 vol. in-8°.

FROTTÉ DE LA RIMBLIÈRE

(LE COMTE PIERRE-HENRI DE), né en Normandie, en 1743, d'une famille adonnée au métier des armes, entra de bonne heure dans cette carrière. Il était lieutenant dans l'infanterie, et fit les campagnes de 1759, 1760 et 1762, en Allemagne, sans cependant s'être fait remarquer. Ayant émigré en 1792, il fut employé à l'armée de Condé, et, peu de temps après, compris dans le cadre d'un corps qui se formait en Angleterre; il se trouva à la seconde expédition de Quiberon, en 1795. Il entretenait, au nom des princes, une correspondance suivie avec son fils, qui commandait l'insurrection royaliste de la Normandie, et fut chargé, par les princes, de lui apporter leurs instructions et des secours. Nommé colonel, en 1799, par *Monsieur*, il vint en France, pour remplir sa mission auprès de son fils, mais il retourna promptement à Londres. A la rentrée du roi, en 1814, il obtint le grade de maréchal-de-camp et la croix de Saint-Louis, et serait resté dans une paisible inactivité sans le retour de Napoléon, en 1815. Il fut alors envoyé en Normandie, pour concerter, avec les autorités, les mesures à prendre dans une telle circonstance; mais son voyage fut sans effet par suite de la promptitude du mouvement qui s'opéra sur tous les points de la France. M. de Frotté, forcé de s'éloigner, se retira à Jersey, et revint à Paris, après la seconde rentrée du roi. Depuis cette époque, M. de Frotté réside à Paris, où il jouit d'une pension de retraite.

FROTTÉ (LE COMTE LOUIS DE), fils du précédent, est né en Normandie; il servait dans l'infanterie en qualité d'officier au commencement de la révolution. Elevé dans les principes monarchiques, appartenant à une famille qui n'avait cessé de recevoir des bienfaits de la cour; jeune, ardent, plein de zèle pour la famille royale, il prit, en 1792, le parti de l'émigration, et se dévoua dès lors à la cause des princes, qui lui offrait encore des chances d'avancement et de fortune. Il se trouvait à Londres, en 1794, près de la famille royale, lorsque la guerre civile et religieuse de la Vendée embrasait ce malheureux pays. Il conçut alors l'espoir de soulever la Normandie, où il avait des intelligences, et obtint l'autorisation de se rendre en France, où il arriva peu de temps après. Des moyens de tout genre furent employés par Frotté pour attirer dans son parti des hommes de toutes les classes, à qui il chercha ensuite à inspirer le fanatisme dont il était possédé. Cependant l'opinion de Frotté n'était pas la seule cause de la conduite qu'il tenait alors; son ambition y avait une grande part, et lui fit faire toutes sortes de sollicitations pour obtenir des titres militaires. Ayant reçu le grade de colonel et des pouvoirs, il débarqua à Saint-Malo, au commencement de 1795, avec quelques autres gentilshommes, et y soutint un combat contre les troupes républicaines. Après avoir échappé à ce premier danger, où il avait déployé du courage, il arriva en Normandie, et se vit au

moment d'être trompé dans les espérances que lui avait fait concevoir la guerre civile, par une suspension d'armes et un rapprochement entre les républicains et les royalistes. La convention nationale, adoptant enfin un système modéré, qui avait été long-temps et inutilement proposé, employait envers les royalistes des moyens de pacification, seuls capables de diminuer le nombre des ennemis de la révolution. Des conférences eurent lieu en Bretagne, dans le mois d'avril; et les chefs des insurrections des différentes provinces s'y étant rendus, on vit Frotté s'élever avec force contre toute espèce de négociation; déclarer hautement que ses principes étaient invariables, et que les royalistes ne devaient espérer de salut que dans les armes. Il refusa donc de signer aucun traité, et se rendit en Normandie, où il s'occupa avec ardeur à organiser les bandes royalistes du Calvados et de la Manche; il parvint à lier ses opérations avec ses partisans du Maine; se réunit, aux environs de Mayenne, aux troupes commandées par Rochecotte et Scépeaux, et parvint à rassembler un nombre d'hommes assez considérable pour entreprendre quelques mouvemens. Il eut, sur les républicains, des avantages dont les résultats furent presque nuls, et le désastre de Quiberon arrêta un moment le cours de ses projets. Frotté sentait que des troupes peu aguerries et nullement disciplinées ne pouvaient être que d'un bien faible secours. Entretien avec les princes émigrés en Angleterre une corres-

pondance suivie, il leur fit part de ses réflexions, et il reçut bientôt pour renfort, des officiers émigrés et quelques mercenaires. Il cherchait surtout à gagner la confiance des habitans des campagnes, et c'est avec ces dispositions qu'il se détermina à continuer une guerre qui seule pouvait satisfaire son ambition. Cependant, Rochecotte et Scépeaux préféraient agir isolément dans leurs arrondissemens respectifs; ils ne voyaient pas sans doute d'un œil indifférent le désavantage qui devait résulter pour eux de se trouver en sous-ordre. Frotté regagna donc la Normandie, où il trouva son père, chargé, pour lui, d'instructions et de secours d'argent, de la part des princes; il y organisa la compagnie connue sous le nom de *gentilshommes de la couronne*, établit son quartier-général dans une forêt, y forma un rassemblement assez considérable, et se mit à la tête de sa troupe pour attaquer la ville de Tinchebray. Cette ville n'avait alors qu'une garnison extrêmement faible; mais les républicains qui l'habitaient prirent les armes pour résister aux royalistes. La ville, d'ailleurs, quoique n'étant pas fortifiée, offrait cependant quelques moyens de résistance; et malgré la vigueur de l'attaque et le courage que déploya Frotté dans cette affaire, il fut repoussé, après différens assauts, avec une perte considérable. Nonobstant le peu de succès de cette entreprise, l'insurrection s'étendait en Normandie, tandis que la Bretagne et la Vendée, couvertes des nombreux

bataillons républicains, voyaient chaque jour leurs espérances déçues. Le général Hoche parcourait ces deux provinces, et soumettait tout, en employant avec un égal succès la force des armes et la modération. Bientôt Frotté fut attaqué, poursuivi, et, malgré la résistance la plus opiniâtre, il fut forcé de repasser en Angleterre, après avoir licencié ses troupes, en leur recommandant toutefois de ne pas abandonner leurs armes, et en leur promettant un prompt retour et des secours efficaces. Il avait établi deux points de correspondance avec l'Angleterre, l'un par les îles Saint-Marcou, l'autre par le Carteret : c'est par ce moyen qu'il avait constamment entretenu des relations suivies avec les princes ; cette précaution assura sa retraite lorsqu'il se vit contraint de se soustraire aux poursuites des républicains. Il retourna donc en Angleterre en 1796, et lors de la rupture des conférences de Rastadt, en 1799, il reparut en France, après avoir reçu le grade de maréchal-de-camp qui lui avait été conféré par les princes, et se remit à la tête des royalistes du Perche et de la Normandie. L'occasion lui avait paru favorable pour tenter une nouvelle insurrection ; il arriva avec des pouvoirs très-étendus, et exerça son influence sur ces deux provinces avec un tel succès, qu'il se vit en peu de temps à la tête d'un corps de troupes considérable. La guerre civile prit alors un caractère plus grave et devint plus imposante. Frotté, à la tête de 10,000 hommes, en leur

faisant faire des marches continues, qui étaient toujours suivies de quelques engagements, finit par discipliner et aguerrir sa troupe. Il prit plusieurs villages qui lui furent bientôt repris, délivra quelques royalistes qui avaient été emprisonnés, attaqua vivement, mais sans succès, et déploya dans toutes les circonstances de l'énergie, du talent et une activité infatigable. Cependant la journée du 18 brumaire avait donné l'espoir de voir cesser le système de terreur qui depuis trop long-temps pesait sur la France. Les hommes modérés qui ne combattaient que pour le rétablissement d'un ordre social monarchique, entrevirent dans les projets du général Bonaparte le résultat de leurs vœux, et posèrent les armes. Frotté, abandonné d'une grande partie de ses compagnons, et se voyant exposé à combattre presque seul contre des forces supérieures, s'indigna de la faiblesse des autres chefs royalistes, et répandit un manifeste contre le premier consul, dans lequel il le représentait comme étant à la veille d'échouer dans sa criminelle entreprise. Cette imprudence causa sa perte ; après avoir livré quelques combats sanglans, à Mortagne, à Chaux, à Mesle-sur-Sarthe, etc., il se vit dans l'impossibilité de résister plus long-temps, et contraint d'accepter les conditions auxquelles s'étaient soumis les autres chefs royalistes. Il écrivit donc au général Guidal, le 28 janvier 1800, pour lui annoncer ses intentions, et reçut un sauf-conduit pour se rendre à Alençon,

où il devait négocier un accommodement. Il était en route avec six de ses officiers, lorsqu'on apprit que l'on avait intercepté une lettre qu'il écrivait à un de ses lieutenans, et dans laquelle il disait, «qu'il fallait se soumettre à tout, hors au désarmement.» On conclut de là, que Frotté n'avait d'autre intention que d'obtenir un armistice, qu'il se croyait en droit de rompre à la première occasion favorable; et le premier consul, se rappelant la manière dont il l'avait dépeint dans son manifeste, donna l'ordre de son arrestation. Une commission militaire fut formée à Verneuil pour le juger, lui et ses coaccusés. Il y parut avec son courage ordinaire, soutint les débats avec la plus grande fermeté, et s'étant fait apporter du vin, but à la santé du roi. Condamné à mort le même jour, il fut, le lendemain, conduit à pied au supplice avec les autres officiers. Pendant le trajet, il s'entretenait avec eux tranquillement : un grenadier de l'escorte lui ayant fait observer qu'il ne marchait point au pas, il lui répondit : « Tu as raison, camarade, je n'y faisais pas attention, » et au même instant il reprit le pas du tambour. Arrivé au lieu de l'exécution, il ne souffrit pas qu'on lui bandât les yeux, et reçut, debout, le coup mortel, sans avoir démenti un seul instant la tranquillité qu'il avait fait paraître depuis son arrestation. Ainsi périt ce chef fameux, doué d'une intrépidité peu commune, et d'une constance invariable dans ses principes, mais qui, par un excès de zèle

pour la cause qu'il avait embrassée, eut souvent recours à des moyens que l'opinion la plus prévenue ne saurait approuver.

FROTTÉ DE COUTERNE (CHARLES DE), de la même famille que les précédens, est né à Couterne en Normandie, vers 1781. Ses parens l'ayant emmené dans leur émigration, il fut élevé dans les principes qu'avait toujours professés sa famille; mais trop jeune encore pour suivre la carrière des armes, il ne put servir la cause royale qu'à l'époque où la chute de Napoléon lui permit de revenir en France. En 1814, il entra dans les mousquetaires de la maison du roi, fit le voyage de Gand, et se retira dans ses terres, lors du licenciement de sa compagnie. Nommé député, en 1815, par le département de l'Orne, son rôle se borna simplement à voter avec la majorité. La loi de 1816 vint priver M. de Frotté de son titre de député, qu'il ne conserva pas par défaut d'âge, et il vit aujourd'hui retiré des affaires.

FROULLÉ (JEAN-FRANÇOIS), imprimeur-libraire de Paris, naquit dans cette ville en 1744. Obscur même parmi les personnes de sa profession, cet individu voulut se faire remarquer par des sentimens très-opposés à ceux que le nouvel ordre de choses avait inspirés à la plupart des Français dès le commencement de la révolution. Son inimitié imprudente pour les nouveaux principes lui coûta la vie. Il fut arrêté, en 1795, comme suspect, et traduit au tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort,

le 15 ventôse an 2. Il avait publié la *Liste comparative des cinq appels nominaux*, dans laquelle se trouve la relation des 24 heures d'angoisses qui ont précédé la mort de Louis XVI.

FUALDÈS (N.). La célébrité à laquelle la mort funeste de M. Fualdès a donné lieu, nous a fait un devoir de présenter des renseignemens positifs sur cette déplorable affaire; et pour les rapporter avec exactitude, nous les avons réclamés de la famille de la victime. Nous renvoyons au supplément du 8^{me} vol. cet article important.

FUCHS (THÉOPHILE), né en Saxe, en 1720, serait peut-être peu connu sans la singularité de l'événement par lequel il fit son entrée dans le monde. Fils d'un pauvre paysan de Leppersdorf, bourg de la Haute-Saxe, il assistait son père dans ses travaux agrestes, et ne recevait pas d'autre instruction que celle d'un simple villageois. Il avait 18 ans lorsque le goût de l'étude se faisant sentir en lui d'une manière irrésistible, il obtint la permission de se rendre à l'université de Friedberg, dont il suivit les cours pendant 7 ans. Mais un acte de bienfaisance, de la part d'un poète célèbre, le fit bientôt connaître, et son application méritait un tel encouragement. Son frère lui avait remis, lors de son départ de la maison paternelle, une somme de sept florins et demi, montant de sa part dans la succession à venir. Avec cette modique somme, et sans autre secours, sans protection, sans asile même, mais plein d'ardeur et d'espérance, il

se mit en route. Avant d'arriver à Léipsick, il composa un poème en vers alexandrins, dans lequel il faisait contraster, d'une manière neuve et originale, sa misère et ses espérances de fortune; et ce poème, quoique rempli de fautes, mais dénotant un génie actif et plein de verve, fut l'origine de ses succès. L'université de Léipsick possédait alors le célèbre professeur Gottsched, à qui Fuchs présenta ce poème et quelques autres opuscules de sa façon. Il eut le bonheur de plaire; et Gottsched, s'attachant à lui, le recommanda dans sa *Nouvelle bibliothèque des sciences et des arts*, comme un jeune homme plein de talens, mais manquant des moyens nécessaires pour continuer ses études. Hagedorn, connu par son goût et par son zèle pour les lettres, était abonné à cette feuille. Ayant remarqué l'article relatif à Fuchs, il saisit cette occasion d'exercer sa bienfaisance, et envoya à celui-ci une somme de vingt-cinq écus, en attendant des secours plus considérables. Il fit alors, parmi ses parens et ses amis, une collecte qui produisit sept cents écus, et donna à son protégé le moyen de continuer des études qui promettaient les résultats les plus brillans. Fuchs passa donc encore 5 ans à l'université de Léipsick, et s'adonna particulièrement à l'étude de la théologie, sans cependant négliger la poésie, source première du bonheur qui semblait devoir lui arriver. Ses cours terminés, il vint à Dresde, en 1751, et fut, presque aussitôt, nommé diacre dans un bourg près de

Meissen, où il se maria en 1752. La guerre de *sept ans* lui devint funeste; il fut pillé, vit ses presbytériens dispersés, et serait peut-être retombé dans la misère, sans un grand courage et une vocation que rien ne pouvait détourner. Nommé prédicateur, en 1769, à Taubenheim, près de Friedberg, il occupa cette place jusqu'en 1787, et prit alors sa retraite. Il vivait encore en 1808, à Meissen, qu'il avait choisi pour demeure, et l'année de sa mort nous est inconnue. On voit que Fuchs avait presque toujours résidé dans des villages et de petites villes; aussi ses écrits n'ont-ils pas cette élégance et cette correction qu'ils auraient pu recevoir, s'il eût été plus répandu dans le monde. On lui doit cependant des éloges pour le discernement qu'il a apporté dans le choix de son modèle: il s'est attaché à imiter, dans ses ouvrages, le célèbre Hagedorn, dont il avait reçu les bienfaits, et qui était alors un des restaurateurs du bon goût et de la poésie lyrique en Allemagne. Le *Recueil* de Christophe-Henri Schmid, et les *Anthologies lyriques* de Ramler et Mathisson, contiennent une grande partie des odes de Fuchs. Il en avait publié lui-même, en 1750, quelques-unes qui ont été mises en musique; et, en 1796, il fit paraître une petite brochure intitulée: *Ma vie jusqu'à l'âge de 77 ans, brièvement racontée pour la gloire de Dieu et la consolation des pauvres.*

FUCHS (JEAN-CHRISTOPHE), né le 1^{er} mars 1726, dans le duché de Magdebourg, s'est distingué comme amateur éclairé des scien-

ces physiques et naturelles. Nommé, à 28 ans, gouverneur des pages du roi et de la reine de Prusse, il conserva cet emploi jusqu'à sa mort. Dans les loisirs que lui laissaient les occupations de sa place, il composa quelques mémoires intéressans, qu'il fit insérer dans divers recueils périodiques, mais plus particulièrement dans ceux de l'académie des Scrutateurs de la nature, à Berlin, dont il était membre. Parmi ses mémoires, on remarque les suivans, qui sont ceux qui offrent le plus d'intérêt: 1^o *Mémoire sur un os maxillaire et une défense d'éléphant, trouvés près de Potsdam, en 1774*; 2^o *Mémoire sur l'histoire des fossiles et des pétrifications*; 3^o *Description et figures d'urnes-et d'ustensiles allemands antiques, provenant des fouilles faites auprès de Potsdam en 1768*; 4^o *Notice sur les paratonnerres*; 5^o *Notice sur le caractère et les écrits de J. J. Rousseau*; 6^o *Notice sur le mérite moral et littéraire de Volttaire.* Fuchs est mort en septembre 1795, laissant encore quelques opuscules inédits, écrits en allemand.

FUENTÈS (LE COMTE DE), réfugié espagnol, fils du comte de Fuentès, ambassadeur d'Espagne à Paris, naquit dans cette ville en 1771. Il était colonel de hussards en 1795; fit, à la tête de son régiment, les premières campagnes contre la république française; et fut promu au grade de lieutenant-général en 1801. Un voyage qu'il fit en France en 1806, lui attira une disgrâce qui fut peut-être la principale cause de l'espèce d'importancedont il se vit entouré pen-

dant la révolution qui éclata quelques années après dans la Péninsule. La cour d'Espagne, informée des dépenses excessives qu'il faisait à Paris, s'en formalisa, on ne sait trop pourquoi, et lui réitéra plusieurs fois l'ordre de revenir, sous peine de la confiscation de ses biens. Il rentra dans sa patrie, et resta dans un état de surveillance jusqu'à l'arrivée des troupes françaises en 1808. Ne voulant prendre aucun parti dans cette circonstance, il se retira dans une terre qu'il possédait en Arragon; mais il n'y resta pas tranquille. L'attachement qu'il ne se cachait pas d'avoir conservé pour la France, où il avait été élevé, le rendit suspect à ses compatriotes, qui vinrent l'assiéger dans sa maison : un officier l'empêcha d'être massacré; mais il fut arrêté et jeté dans les prisons de Saragosse, d'où il ne sortit, après 7 mois de détention, que par suite du siège de cette place. Il profita de la liberté que les Français venaient de lui rendre, pour se venger de son gouvernement en prenant les armes contre lui. Le roi Joseph le traita avec distinction, et il servit ce prince de son épée et de ses conseils, jusqu'au moment de sa chute. Le comte de Fuentès accompagna alors en France le nouveau souverain qu'il avait adopté, et vécut pendant quelques années, retiré à Paris. Ayant obtenu l'autorisation de rentrer en Espagne, il mourut à Madrid le 15 novembre 1819.

FUENTÈS DE OLIVER (MARQUIS DE), né en 1772, à Saragosse, était président de la junte suprê-

me de cette ville, lorsque les Français s'emparèrent de la place, après un siège opiniâtre et meurtrier, le 20 février 1809. Il n'eut pas de peine à persuader à ses collègues qu'il ne restait de salut que dans une prompte soumission, et fut chargé par eux d'aller porter au nouveau roi l'acte de soumission de la junte et de toute la province. Il fut revêtu par Joseph de plusieurs charges éminentes, et se réfugia en France après les événemens des premiers mois de 1814.

FUESSLI ou FUSELI (HENRI), peintre et professeur de dessin à l'académie de Londres, naquit à Zurich en 1742, d'une famille qui avait déjà fourni plusieurs hommes célèbres dans la carrière des beaux-arts. Le jeune Fuessli, après avoir fait ses premières études dans sa patrie, alla suivre à Berlin les leçons des grands maîtres de l'école allemande, et puisa des inspirations dans la lecture des poètes les plus estimés de ces contrées, tels que les Kleist, les Wieland et les Klopstok. Il fit la connaissance du célèbre Lavater, avec lequel il parcourut, en 1761, une partie de l'Allemagne, toujours dans l'intention d'étudier les œuvres des peintres allemands; séjourna pendant quelques années en Angleterre; s'y lia avec le fondateur de l'école anglaise, Reinolds, surnommé le Corrège de la Grande-Bretagne, et alla ensuite en Italie se pénétrer du génie de Michel-Ange, et des autres grands maîtres. Après avoir habité pendant 6 ans la patrie des beaux-arts, il repassa en Angleterre en 1778, et se fixa à Lon-

dres, où les artistes anglais lui ont accordé le premier rang après leur célèbre compatriote West. L'œuvre complet de Fuessli, précédé d'une notice historique, a paru à Zurich, en 1806, 4 vol. in-fol. Ses principaux tableaux sont : *lady Macbeth; quelques scènes de l'Espiegle; le spectre de Dion, d'après Plutarque; une suite de sujets tirés de Milton; Hercule combattant les chevaux de Diomède*. Fuessli ne s'est pas borné à la pratique de la peinture; il a encore écrit sur cet art plusieurs ouvrages estimés en Angleterre; notamment : *Leçons sur l'art de la peinture*, Londres, 1801; *Réflexions sur la peinture et la sculpture des Grecs, avec des instructions pour le connaisseur, et un essai sur la grâce dans les ouvrages de l'art, traduit de Winkellmann*. Il a fait paraître aussi une édition du *Dictionnaire des peintres* (de Pilkington), avec des notes et corrections, Londres, 1805. On reproche à Fuessli de porter souvent, comme écrivain, des jugemens erronés, et de les exprimer dans des termes peu mesurés et quelquefois très-inconvenans. Comme peintre, on lui reproche une imagination fantasque et bizarre. Un FUSSLI (Rodolphe), mort à Vienne en 1806, a publié un *Catalogue raisonné des meilleures estampes gravées d'après les artistes les plus célèbres de chaque époque*.

FULLEBORN (GEORGE-GUSTAVE), professeur des langues hébraïque, grecque et latine, à Breslau, est né à Glogau, le 2 mars 1769. Il commença ses études au collège de cette dernière ville,

sous la direction de son père, homme profond et distingué par ses connaissances étendues en littérature, et qui remplissait alors les fonctions de conseiller de bailliage. Fulleborn se rendit à l'université de Halle, pour y continuer ses études; il s'y fit bientôt remarquer par sa sagacité et par ses talens, et publia, quelque temps après son arrivée, une dissertation latine, *Sur le livre de Xénophon, Zénon à Gorgias, ordinairement attribué à Aristote*. En 1789, il prêcha dans l'église luthérienne de Glogau; ses succès le firent nommer 5^{me} diacre de cette église. Peu après, il fut appelé en remplacement du célèbre professeur Gedicke, dans la chaire que ce dernier occupait à l'*Elisabethanum* de Breslau. En 1795, Fulleborn ressentit les atteintes d'une maladie de cœur, à laquelle il succomba le 16 février 1803, regretté de son épouse et de ses enfans qu'il laissa sans fortune, et de ses amis, au nombre desquels il comptait les littérateurs les plus distingués de l'Allemagne. Quoique enlevé à la fleur de l'âge, Fulleborn a laissé à la postérité un assez grand nombre d'ouvrages sur la philosophie et les lettres, au nombre desquels on remarque : 1^o une édition des *Satires de Perse*, avec une traduction et des notes en allemand, imprimée à Zulichau, en 1794; 2^o une *Théorie abrégée du style latin*, en allemand, Breslau, 1785, in-8°; 3^o *Quelques contes populaires*, dans la même langue, 1791 à 1795; 4^o des mélanges intitulés *Feuilles diverses* (Bunte Blätter, etc.), d'Edelwalde Jus-

tus, 1795; 5° des *Fragmens de Parménide*, avec une traduction et des notes en allemand (Zullichau), 1795, in-8°; 6° un ouvrage sous ce titre *Georgii Gemisthi S. Plethonis et Mich. apostoli, orationes funebres duæ, in quibus de immortalitate animi exponitur, nunc primùm à mss. editi*, Léipsick, 1795, in-8°; 7° *Encyclopedia philologica*, Breslau, 2^{me} édition, 1805, 1 vol. in-8°; 8° une édition du 3^{me} vol. des *OEuvres posthumes du célèbre Lessing*, Berlin, 1795, in-8°; 9° un morceau sur le *dialecte silésien*, inséré dans la Feuille provinciale silésienne, in-8°, 1794; 10° des *Fragmens pour servir à l'histoire de la philosophie*, en 12 parties, 3 vol. in-8°, Zullichau et Freystadt, 1791; 11° *Notes et dissertations jointes à la traduction de la politique d'Aristote, publiées par Garve*, à Breslau, de 1799 à 1800, in-8°; 12° *Essais* sous le titre de *Kleine schriften für unterhaltung*, Breslau, 1797 (1796), in-8°; 13° quelques cahiers sous le titre de *Nebenstunder*, en allemand, 1798, in-8°; et enfin un ouvrage périodique, en allemand, sous le titre de *Conteur de Breslau*, qu'il commença à rédiger en 1800 dès le 4^{me} n°, et qu'il continua jusqu'à sa mort, dictant de son lit les derniers numéros.

FULTON (ROBERT), célèbre ingénieur, né en Pensylvanie, dans le courant de l'année 1767. Issu de parens pauvres, qui lui donnèrent toute l'éducation qui dépendait d'eux, il eut à lutter pendant long-temps contre la fortune, et ne parvint à se mettre au-dessus du besoin, qu'à force de travail et d'une persévérance in-

fatigable qui lui faisait vaincre toutes les difficultés. Son père le destinait à l'état d'artisan, le sent auquel sa modeste fortune lui permit de prétendre; mais les heureuses dispositions que le jeune Fulton montra pour le dessin, le firent remarquer d'un de ses compatriotes, qui se chargea de l'aider, et il l'envoya en Angleterre pour y étudier la peinture sous les meilleurs maîtres. Fulton, au bout de quelques années d'un travail opiniâtre, commençait à sentir que ce n'était point là la carrière à laquelle son génie l'appelait, lorsque la connaissance qu'il fit à Londres de son compatriote Rumsey, mécanicien distingué, détermina sa vocation. Il conçut le projet de transporter en Amérique les principaux systèmes de mécanique usités en Angleterre, notamment celui des machines à vapeur, et se livra dès-lors avec ardeur à l'étude de cette science, afin de pouvoir bientôt exécuter une entreprise qui lui paraissait devoir être aussi avantageuse pour sa patrie que lucrative pour lui. Sur ces entrefaites, M. Joël Barlow (*voy. ce nom*), qui voulait donner aux habitans de Paris le spectacle nouveau d'un Panorama, l'appela auprès de lui et lui confia l'exécution des tableaux. Le succès qui couronna ce travail commença à procurer à Fulton une aisance qui jusque-là lui avait été inconnue, et lui permit de faire un assez long séjour à Paris. Il en profita pour suivre les leçons et fréquenter la société des savans les plus distingués de cette capitale si riche en grands

talens, et acquit lui-même de profondes connaissances dans le génie et la mécanique. A peine de retour dans sa patrie, il donna tous ses soins à l'exécution d'une machine de son invention, destinée à produire contre les vaisseaux en pleine mer le même effet que la mine produit contre les fortifications. Cet instrument de destruction, désigné sous le nom de *torpedo*, s'attachait, au moyen de bateaux plongeurs, aux flancs des navires que l'on voulait faire sauter, et l'explosion avait lieu au moyen d'une batterie mise en jeu par un mécanisme dont l'effet était calculé pour un temps donné. Mais cette invention, qui eût rendu encore plus terribles les combats de mer déjà si meurtriers, présentait tant de difficultés dans l'exécution, qu'elle a été abandonnée. Fulton acquit une gloire bien plus solide par un nouveau plan de navigation intérieure qu'il présenta à son gouvernement, et par l'invention de ces bateaux à vapeur dont il couvrit le premier les lacs et les fleuves des États-Unis. La guerre qui semblait inévitable entre ces provinces et leur ancienne métropole, lui suggéra l'idée de tirer parti de ce nouveau procédé pour la défense des côtes et des ports : il fit en conséquence construire, à New-York, une espèce de frégate armée de 30 pièces de canon, dans laquelle toutes les manœuvres étaient remplacées par une machine à vapeur de la force de 120 chevaux. Cette machine faisait mouvoir une roue à aubes placée au centre, et mettait en même temps en mouvement des faux tranchantes dont les bords

du navire étaient armés, tandis que des tubes de fer vomissaient au loin un déluge d'eau bouillante; en sorte que ce bâtiment étant à l'abri de l'abordage, et n'ayant presque rien à redouter de l'artillerie ennemie, pouvait foudroyer impunément tout ce qui était à sa portée. Fulton publia quelques autres inventions utiles qui ajoutèrent à sa gloire; mais les dernières années de sa vie furent abrégées de dégoûts qui contribuèrent à en abrégier le cours. Des spéculateurs avides, jaloux du succès de ses bateaux à vapeur, empiétèrent sur le privilège qu'il avait obtenu, et il eut le désagrément de perdre les procès qu'il leur intenta; on alla même jusqu'à lui contester le mérite de l'invention. Il est vrai que, dès 1785, le marquis de Jouffroy avait fait construire un bateau auquel il appliqua la machine à vapeur de Watt, et qui manœuvra plusieurs fois sur la Saône à Lyon. Mais ces premiers essais, quoique couronnés d'un succès qui promettait encore davantage, eurent le sort de tant d'autres découvertes utiles; ce ne fut qu'au mois d'août 1816, qu'un nouveau bateau lancé du port de Bercy à Paris, ouvrit enfin les yeux du public et ceux du gouvernement sur les avantages immenses que le commerce français pouvait retirer des bateaux à vapeur. Le marquis de Jouffroy accusa l'ingénieur américain, dans une brochure publiée en 1815, d'avoir copié son bateau de Lyon. Quoiqu'il en soit, Fulton, chéri de ses concitoyens, et honoré de l'estime d'un grand nombre de savans étrangers, mou-

rut au mois de février 1815, peu de temps après que le gouvernement des États-Unis eut mis à sa disposition les fonds nécessaires pour chercher, par de nouvelles expériences, à rendre praticable l'emploi du *torpedo*. Son deuil fut porté pendant un mois. Il était membre de plusieurs sociétés savantes. Les personnes qui désireraient avoir une idée des travaux les plus importans de Fulton, pourront consulter les *Annales des arts et manufactures*, le *Bulletin de la société d'encouragement*, et les *Recherches sur les moyens de perfectionner les canaux de navigation* etc., par M. de Récicourt, Paris, 1799.

FUMAGALLI (ANGE), né à Milan en l'année 1728, entra dès sa jeunesse dans l'abbaye de l'ordre de Cîteaux, où il associa à l'étude de la théologie celle des langues orientales. Les archives de l'antique abbaye de Saint-Ambroise, son couvent, renfermant de nombreux détails sur la Lombardie, lui suggérèrent l'idée de s'occuper de l'histoire de ce pays, et lui fournirent de grandes facilités dans ce travail. Également habile en littérature et en matière de religion, il traita ces deux sujets avec une profondeur et une élégance peu communes. A l'âge de 29 ans, il publia un traité sur l'origine de l'idolâtrie, et une dissertation sur un manuscrit grec de la liturgie ambrosienne. Ses supérieurs, enorgueillis de posséder un sujet d'un aussi grand mérite, et jaloux de le faire briller, l'envoyèrent à Rome, où il professa la théologie et la diplomatie. Rappelé à Milan en 1773, il

fut nommé lecteur et bientôt abbé de son monastère, qui avait encore des droits de souveraineté sur plusieurs fiefs de la Lombardie. Au nombre de ces droits, était celui d'une papeterie et d'une imprimerie non soumises à l'autorité des ducs de Milan, et Fumagalli en profita pour l'instruction et l'intérêt de ses concitoyens. C'est ainsi qu'il laissa à la postérité une très-belle édition de l'*Histoire des arts du dessin chez les anciens*, traduite de l'original allemand de Winkellmann en italien par l'abbé Amoretti. Il livra successivement à l'impression tous les ouvrages historiques qu'il composa, et ce que des écrivains estimables avaient écrit de mieux en ce genre. Il fit un *Traité d'économie rurale* et un *Mémoire sur l'irrigation des prairies*. Soit par modestie, soit pour en faire rejallir toute la gloire sur son abbaye, Fumagalli garda l'anonyme dans tous ces écrits, ainsi que dans un ouvrage important ayant pour titre *Institutions diplomatiques*. Cet ouvrage est regardé en Italie comme supérieur à tous ceux qui avaient paru jusqu'alors. En effet, il traita ce sujet dans tous ses détails, et s'y fit admirer par sa vaste et profonde érudition, et par l'élégance et la pureté de son style. Ses talens le firent nommer un des premiers membres de l'institut des sciences, lettres et arts du royaume d'Italie, lors de la création de cette compagnie. Il mourut le 12 mars 1804, âgé de 76 ans, emportant avec lui l'estime et l'amitié de toutes les personnes qui le connaissaient. On prétend que la suppression de son ordre

lui porta un coup mortel, auquel il ne survécut que fort peu de temps. Il a laissé plusieurs ouvrages qui sont intitulés : 1° *Sull' origine dell' idolatria*, imprimé dans la *Raccolta milanese per l'anno 1757*; 2° *Sopra un codice greco della liturgia Ambrosiana*. Ces deux ouvrages, premiers fruits de ses études, ont déjà été cités plus haut. 3° *La vita del padre abate Rancati*, Brescia, 1762; 4° *Le vicende di Milano durante la guerra di Federico I°, imperatore, illustrate con pergamene e con note*, vol. in-4°, 1778; 5° *Storia delle arti del disegno presso gli antichi*, di Giovanni Winkellmann, con note, 2 vol. in-4°, Milan, 1779; 6° *La vita del celebre letterato del secolo XVI, Francesco Cicerio*, traduite d'latin par Fumagalli, publiée par l'abbé Casati, avec les lettres de Cicerio, Milan, 1782; 7° *Delle antichità longobardico-milanesi, illustrate con dissertazioni*, 4 vol. in-4°, Milan, 1772; 8° *Delle istituzioni diplomatiche*, 2 vol. in-4°, Milan, 1802. Cet ouvrage et le suivant, qui n'a été publié qu'après la mort de Fumagalli, avec un éloge de l'auteur par l'abbé Amoretti, portent le nom de Fumagalli. 9° *Codice diplomatico Sant-Ambrosiano, contenente i diplomi e le carte de' secoli VIII e IX che esistevano nell' archivio del monastero di S. Ambrogio*, vol. in-4°, Milan, 1805; 10° *Memoria storica sull' esistenza degli uliretti in alcuni luoghi della Lombardia dal secolo quarto al decimo*, 2 vol. in-4°, 1789 et 1793; 11° *Abozzo della polizia del regno longobardico ne' due secoli VIII e IX*, Bologne, 1809, in-4°, et dans le 1^{er} volume des *Memorie di litte-*

ratura dell' istituto italiano; 12° *Memoria storica ed economica sull' irrigazione de' prati*, inséré au tome 2^{me} des Actes de la société patriotique d'agriculture de Milan.

FUMARS (ETIENNE), connu par ses talens en poésie et en littérature, naquit dans un bourg voisin de la ville de Marseille, le 22 octobre 1743. Un de ses oncles se chargea de son éducation. Fumars eut bientôt égalé son oncle en connaissances. Avidé d'instruction, il vint à Paris, âgé de 15 ans, et il entra chez les oratoriens pour y continuer ses études. Quelques années après, il sortit de cette maison, et se lia d'amitié avec Imbert, Dorat, Le Mierre et Roucher. Il fut chargé tour-à-tour de l'éducation des enfans du comte de Grave, et de celle des enfans du marquis de Vêrac. Fumars suivit ce dernier, qui fut nommé peu après ministre plénipotentiaire en Danemark. Il fit, à Copenhague, la connaissance d'un pasteur nommé Eyrant, qui lui donna sa fille en mariage, et le détermina à se fixer pour toujours en ce pays. Ce pasteur était attaché à l'église française protestante de la capitale. Fumars postula la place de professeur de littérature française à l'université de Kiel, et l'obtint bientôt. Il fut, par la suite, promu aux mêmes fonctions à l'université de Copenhague. Il remplissait avec zèle les devoirs attachés à son état, lorsqu'il fut frappé d'une apoplexie soudroyante, dont il mourut en plein jour dans une des rues de Copenhague, le 30 novembre 1806. Fumars s'oc-

cupait de poésie; il fit insérer dans les journaux quelques fables de sa composition, qui sont remarquables par leur tournure originale et la facilité du style. On publia à Paris, après sa mort, arrivée en 1807, une édition complète de ses fables, avec un choix de poésies légères, en 1 vol. in-8°.

FUMEL (JEAN-FÉLIX-HENRI DE), d'une ancienne famille du Languedoc, naquit à Toulouse en 1717, et mourut le 26 janvier 1790. Destiné à l'état ecclésiastique, il avait commencé ses études à Toulouse, et en reçut le complément à Paris, au séminaire de Saint-Sulpice. Nommé, en 1750, à l'évêché de Lodève, il fut sacré le 5 juillet de la même année. Il remplit ses fonctions épiscopales avec la sévérité des sectateurs de Jansénius; soutint, conjointement avec plusieurs prélats qui partageaient son zèle, l'autorité religieuse, et combattit les philosophes. Pendant sa vie, il avait fait beaucoup de bien à l'hôpital de Lodève; il l'institua son héritier après sa mort.

FUMEL DE MONSEGUR (LE MARQUIS DE), d'une ancienne famille de Gascogne, était commandant de l'Agénois lorsque la noblesse de ce pays le nomma député aux états-généraux de 1789. Il parut d'abord adopter les principes de la révolution; mais, revenu bientôt aux préjugés gothiques et à l'amour des privilèges, il quitta le côté gauche où il siégeait, pour s'asseoir au côté droit, avec lequel il ne cessa plus de voter. Il s'opposa à ce que l'assemblée constituante reçût le don de 900,000 livres

que lui offrait la ville de Genève, disant que cela compromettrait la dignité de la France, qui, dans cette occasion, semblait, selon lui, recevoir l'aumône. Par la même raison, il s'éleva avec force, dans la séance du 26 mars 1790, contre le projet de loi tendant à établir une contribution patriotique: il soutint que le peuple n'était nullement disposé à ces sacrifices, et qu'on l'égarait au moyen des papiers incendiaires. Après les événemens du 10 août, le marquis de Fumel fit connaître les sentimens que ces événemens lui inspiraient, dans une lettre adressée au général Custines; il quitta la France, et se rendit au quartier-général des émigrés. On n'a point entendu parler de lui depuis cette époque.

FURGAULT (NICOLAS), naquit à Saint-Urbain près de Joinville, diocèse de Châlons-sur-Marne. Il fit ses études à Troyes, où ses brillans succès le firent bientôt distinguer entre tous ses camarades. Furgault avait un goût décidé pour l'étude des langues grecque et latine. Il vint à Paris pour se perfectionner dans ces langues; peu après, il fut appelé à professer la chaire de sixième, puis celle de troisième, au collège Mazarin. Partisan zélé des progrès de ses élèves, il savait tempérer la gravité de son état par l'aménité de son caractère et sa patience dans l'enseignement; aussi fut-il toujours chéri et estimé de ses disciples, qui trouvaient en lui plutôt un ami qu'un maître. Nommé professeur émérite de l'université, il conserva cette place jusqu'au moment où les troubles de la révo-

lution l'obligèrent de quitter Paris, ainsi que la plupart de ses collègues. Furgault se retira au lieu de sa naissance, où il mourut le 21 décembre 1795. Il avait pris l'habitude de se faire lire quelques morceaux de Sénèque après son dîner, par une de ses nièces qui habitait avec lui; et c'est pendant une de ces lectures, sur la brièveté de la vie, que sa nièce le croyant endormi s'aperçut qu'il avait cessé de vivre. Il a livré à l'impression plusieurs ouvrages pour l'instruction des jeunes gens, savoir : 1° un *Nouvel abrégé de la grammaire grecque*, Paris, 1746, in-8°. Cet ouvrage élémentaire fut tellement goûté de l'université, qu'elle en fit un usage constant, jusqu'au moment de sa suppression. On en fit depuis plusieurs réimpressions, dont la dernière date de 1789. 2° Un *Dictionnaire géographique, historique et mythologique portatif*, Paris, 1776, petit in-8°; 3° un *Dictionnaire d'antiquités grecques et romaines*, Paris, 1768 et 1786, petit in-8°; 4° un *Abrégé de la quantité, ou mesure des syllabes latines*, Paris, 1746; l'université mit cet ouvrage au nombre de ses classiques, pendant plus de 50 ans; 5° *Les principaux idiotismes grecs, avec les ellipses qu'ils renferment*, Paris, 1789, in-8°; 6° *Les ellipses de la langue latine, précédées d'une courte analyse des différens mots appelés par-*

ties d'oraison, Paris, 1780, in-12. Un des anciens disciples de Furgault fit paraître, en 1807, la 9^{me} édition de l'*Abrégé de la quantité*; en 1809, une 5^{me} édition augmentée, du *Dictionnaire d'antiquités grecques et romaines*; et en 1815, une édition, également augmentée, de la *Grammaire grecque*, Paris, 1815, un vol. in-8°.

FURSTEMBERG (FRANÇOIS-ÉCON, BARON DE), issu d'une des premières maisons de la Westphalie, fut nommé, après la mort de l'électeur de Cologne, évêque souverain des villes de Hildesheim et de Paderborn, par le chapitre de cette dernière ville. Ces deux évêchés ayant été enclavés dans la formation du royaume de Westphalie, en 1806, le baron de Furstenberg en perdit la souveraineté; mais la dignité épiscopale lui en fut conservée. Cet homme respectable, pénétré des maximes de l'évangile, s'est fait chérir et respecter de ses compatriotes autant que des étrangers, par la pratique de toutes les vertus sociales et ecclésiastiques. Ses administrés se rappellent les soins qu'il a donnés au perfectionnement de l'instruction publique; 20,000 émigrés français ont reçu des secours de lui; et sa philanthropie éclairée est encore aujourd'hui une seconde providence pour les malheureux de tous les cultes et de toutes les nations.

G

GABALÉON DE SELMOUR (CHRISTIAN - ANTOINE - JOSEPH - PIERRE - JEAN, COMTE DE), Piémontais, membre du corps-lé-

gislatif, est né d'une famille noble de Turin, en 1755. Il passa au service du roi de Saxe, et fut ministre de cette puissance au-

près du directoire. Nommé député au corps-législatif, par son département, le comte Gabaléon fit peu parler de lui jusqu'à la séance du 3 avril 1814, et signa l'acte prononçant la déchéance de Napoléon. Il s'est depuis retiré en Autriche.

GABIOT (JEAN-LOUIS), né à Salins, en 1759, composa un nombre prodigieux de pièces de théâtre, dont la plupart ne s'élevaient pas au-dessus du médiocre. Il vint très-jeune encore se fixer à Paris, et n'apporta, dans cette ville, que le fruit des études qu'il avait faites chez les oratoriens. Il se voua d'abord à l'enseignement; mais quelques ébauches de sa composition ayant été louées des personnes à qui il les avait communiquées, il se lança dans la carrière dramatique, pour laquelle il se sentait un penchant naturel. Il avait d'abord aspiré à écrire pour le Théâtre-Français; mais un premier refus, qu'il essuya de la part des comédiens, lui inspira des idées moins ambitieuses, et le décida à offrir ses services à Audinot, qui non-seulement fit jouer ses pièces sur le théâtre de l'Opéra-Comique, qu'il dirigeait alors, mais encore lui accorda un emploi dans son administration. La nomenclature des pièces qu'il composa pendant vingt ans, pour ce théâtre, serait trop longue, et présenterait peu d'intérêt. Nous citerons seulement : *le Point d'Honneur*, refusé au Théâtre-Français; *le Goûter, ou un Bienfait n'est jamais perdu*; *Esope aux boulevarts*; *le baron de Trenck*, comédie historique en vers; *Estelle et*

Némorin, mélodrame en deux actes; *Paris sauvé*, drame en trois actes, sujet traité par Sedaine, dans sa tragédie de *Maillard*; *la Lanterne magique, ou les Pourquoi*; *la Mort d'Hercole*; *la Laitière prussienne*; *la Bascule*; *l'Île des Amazones*; *la jolie Savoyarde*, comédie en 5 actes; *le Soufflet*, idem. Il a publié, de compagnie avec Voiron, une traduction du poëme latin, *les Jardins*, du père Rapin. Quoique le produit des ouvrages de Gabiot, joint aux émoluments de sa place, fût plus que suffisant pour lui procurer une honnête aisance, sa dissipation et son insouciance nuisirent singulièrement à sa fortune; et il mourut dans un état voisin de l'indigence, au mois de septembre 1811. Sur les derniers temps de sa vie, il avait quitté les muses pour reprendre la profession d'instituteur.

GABRIAC (LE COMTE DE), secrétaire d'ambassade auprès de la cour de Piémont, occupait, par intérim, la place d'ambassadeur en 1816. Il fut chargé, en cette qualité, de réclamer, du gouvernement piémontais, l'extradition de Didier et des autres personnes impliquées dans les troubles de Grenoble, lesquelles furent, sur sa demande, livrées à la gendarmerie française. Le comte de Gabriac était auditeur au conseil-d'état sous le dernier gouvernement, et fut employé, en 1811, comme secrétaire de légation à Naples.

GABRIELLI (JULES), né à Rome le 20 juillet 1748, évêque de Sinigaglia, et membre du sacré-collège. Nommé pro-secrétaire-

d'état, le 6 mars 1808, en remplacement du cardinal Doria, exilé par le général Miollis, il montra beaucoup de fermeté dans la lutte que les circonstances le mirent dans le cas de soutenir contre les généraux français. Il donna, le 30 du même mois, à tous les fonctionnaires de l'état ecclésiastique, l'ordre formel de se retirer si l'on voulait les forcer d'obéir à une autre autorité que celle du Saint-Père. Le 17 juin suivant, le cardinal Gabrielli vit ses papiers saisis; un factionnaire fut établi à son domicile; et lui-même fut remplacé dans ses fonctions par le cardinal Pacca, et exilé à Sinigaglia, malgré un manifeste présenté aux ministres étrangers, et une lettre circulaire adressée aux cardinaux, pièces dans lesquelles il protestait qu'il n'abandonnerait pas son poste. M.^o Jules Gabrielli est cardinal depuis 1801.

GABRIELLI (CATHERINE), célèbre cantatrice italienne, à laquelle on n'a encore comparé que M^{me} Catalani, est née à Rome le 12 novembre 1750. Son père, cuisinier du prince Gabrielli, étant trop pauvre pour lui faire apprendre la musique, la menait cependant quelquefois à l'Opéra; et cette jeune fille, dont la voix était parfaitement belle et juste, saisissait à l'instant les meilleurs morceaux, qu'elle chantait ensuite avec une grâce merveilleuse. Le prince que servait le père de la jeune cantatrice l'ayant entendue, un jour qu'il se promenait dans le jardin sur lequel donnaient les fenêtres de sa chambre, resta frappé d'étonnement. Il la fit chanter devant lui; l'habileté avec la-

quelle elle s'en tira, lui assura dès lors la fortune brillante dont elle a joui par la suite. Elle était d'ailleurs vive et très-jolie : il ne lui en fallait pas tant pour lui faire trouver un protecteur dans le jeune prince, qui se chargea de son éducation. On ne parla bientôt plus dans la ville que de la fille du cuisinier de Gabrielli, d'où ce dernier nom lui est resté; et souvent le prince donnait des concerts chez lui pour le seul plaisir de la faire entendre. Elle débuta au théâtre de Lucques, à l'âge de 17 ans, en qualité de *prima dona*, dans l'opéra de *la Sofonisba* de Galuppi. Le succès qu'elle obtint fut prodigieux, et n'ajouta cependant presque rien à sa réputation. Le fameux Guadague, qui était aussi chanteur sur le même théâtre, acheva de perfectionner le goût qu'elle avait toujours eu pour le chant, et elle parcourut ensuite les divers théâtres jusqu'en 1750, où elle débuta sur celui de Naples, dans l'opéra de *la Didone* de Métastase. L'étonnement qu'elle y causa remplit dès lors de son nom toute l'Italie et une grande partie de l'Europe. Métastase la fit venir à la cour de Vienne, où François I^{er} la nomma chanteuse de la cour, et elle fixa sur elle les regards de tout ce qu'il y avait alors de plus brillant à Vienne. Gabrielli parut ensuite à Palerme, où elle excita le même enthousiasme que partout ailleurs, et passa ensuite en Russie, où elle était attendue par Catherine II. Elle revint à Venise en 1777, puis à Milan en 1780. Elle refusa constamment de s'aller produire sur le théâtre d'Angleterre, et mou-

ut à Rome, en 1796, des suites d'un rhume négligé. Sa conversation était vive et spirituelle; elle détestait l'avarice, et possédait d'ailleurs toutes les qualités qui peuvent faire estimer et aimer une femme. Les pauvres l'ont considérée partout comme leur protectrice; et dans une captivité de 12 jours qu'elle subit à Palerme, elle avait payé toutes les dettes des prisonniers. Cette célèbre actrice n'eut pas moins d'adorateurs que d'admirateurs, et la constance ne fut pas une de ses vertus favorites.

GABRIELLI (FRANÇOISE), élève de Sacchini, et surnommée *Gabriellina*, pour la distinguer de la fameuse Gabrielli, dont nous venons de parler, naquit à Ferrare vers 1755. Elle était, comme la précédente, d'un extérieur propre à lui attirer un grand nombre de protecteurs, et à la rendre souvent l'héroïne d'aventures galantes. Sa voix, de la nature de celle que les Italiens appellent *voce di testa* (voix de tête), manquait néanmoins assez souvent d'expression. Elle entra d'abord à Venise, dans le conservatoire d'Ospe-doletto, dont les cantatrices avaient pour habitude de chanter à l'office divin. L'entrepreneur du théâtre Saint-Samuel l'ayant un jour entendue seule, la demanda pour *seconda donna*. Française débuta en 1774, obtint un assez grand succès, et parut presque aussitôt comme *prima donna buffa* sur un grand nombre de théâtres italiens, notamment sur celui de Florence. En 1782, elle se fit entendre à Naples comme premier soprano, et peu après à

Londres dans le même rôle, avec la célèbre Marra. Elle ne revint en Italie qu'après plusieurs années, et parut encore quelquefois sur le théâtre royal de Turin, Mais sa fortune étant devenue assez considérable pour la rendre indépendante, elle abandonna entièrement la carrière théâtrale, et établit sa demeure à Venise, où elle mourut en 1795.

GABRINI (THOMAS-MARIE), né à Rome en 1726, et mort dans la même ville le 16 novembre 1807. Philologue et l'un des meilleurs hellénistes de son temps, il appartenait à l'ordre des clercs-mineurs réguliers, qui le nommèrent d'abord professeur de langue grecque à Pesaro, d'où il revint à Rome pour remplir une chaire de philosophie. Il fut ensuite chargé d'une cure, qu'il gouverna pendant plusieurs années, à la suite desquelles ses talens et ses qualités l'élevèrent au grade de général de son ordre. Il a publié un grand nombre de dissertations sur le tribun Nicolas Gabrini, vulgairement nommé Rienzi, dont il prétendait descendre directement; mais dans aucune de ces productions il ne s'est montré supérieur à son sujet. On a encore de lui une *Dissertation sur la vingtième proposition du livre d'Euclide*, in-8°, Pesaro, 1752; quelques ouvrages de piété, comme *la Semaine sanctifiée*, etc., et une dissertation sur la population des antipodes avant le déluge: cette pièce est restée inédite, comme plusieurs autres du même auteur.

GACON-DUFOUR (MARIE-ARMANDE-JEANNE, MADAME), de la famille du poète Gacon, est née à

Paris. Quoique destinée à avoir de la fortune, elle reçut une éducation soignée; passa une partie de sa jeunesse au couvent, comme c'était alors l'usage, et de retour dans sa famille, épousa, quelques années après, un propriétaire fixé en province. Elle vécut à la campagne, où elle eut le bon esprit de se faire un amusement des travaux de l'agriculture. Comme l'a dit La Fontaine, et comme elle l'a répété elle-même dans un de ses ouvrages, elle s'y prit mal d'abord, puis mieux, puis bien. Elle se fit sa propre fermière, et se livra à des essais, à des expériences dont les résultats ont été heureux, et lui ont fait obtenir une place honorable parmi nos meilleurs agronomes. Nous citerons plus bas ses ouvrages devenus populaires dans cette partie; mais nous rappellerons ici, que liée d'amitié avec le célèbre Sonnini, elle coopéra avec lui à la *Bibliothèque agronomique*, journal dont elle continua seule la rédaction pendant l'absence de son collaborateur. M^{me} Gacon-Dufour se délassait de ses travaux champêtres dans la société de gens de lettres distingués, qui fortifiaient et épuraient son goût pour la littérature. Quoique très-instruite et douée d'une mémoire prodigieuse, elle s'est livrée à cette branche de la littérature qui semble plus particulièrement réservée aux femmes, le roman, soit historique, soit épistolaire. Nous citerons également plus bas ses ouvrages dans ce genre. Liée d'amitié avec Sylvain Maréchal, comme elle l'était avec Sonnini, elle a prodigué à l'auteur du *Voya-*

ge de Pythagore et du *Lucrèce français*, pendant sa dernière maladie, les soins d'une tendre et pieuse amitié; lui a fermé les yeux; et a renouvelé pour lui, en composant son *Éloge historique*, l'exemple que M^{me} Constance Pipelet, depuis princesse de Salm, avait donné, en faisant celui de Lalande: conduite à la fois honorable et fraternelle, qui a beaucoup déplu à M. l'abbé de Feletz, et qui a fait assez maltraiter M^{me} Gacon-Dufour, par les biographes Michaud. *L'Éloge historique* de Sylvain Maréchal est placé en tête d'un ouvrage de cet auteur, intitulé: *De la vertu*. Membre de l'athénée des arts, ainsi que mesdames de Salm et Joliveau, elle fournit à cette société savante des mémoires et des opuscules dont les amis des lettres apprendraient avec plaisir la publication, et plus particulièrement ceux dont le cœur est tout à la patrie, car il est peu de femmes, et d'hommes peut-être, qui aient plus que M^{me} Gacon-Dufour, l'amour de leur pays et des sentimens plus libéraux. Elle a épousé en secondes noces un de nos plus honorables et laborieux jurisconsultes, M. DUFOUR DE SAINT-PATHUS. (*Voy. ce nom.*) Nous allons rappeler les ouvrages de cette dame, non par ordre de matières, mais dans l'ordre de leur publication: 1° *Le préjugé vaincu, ou Lettres de madame la comtesse de ****, à madame de ****, réfugiée en Angleterre*, 1787, 2 vol. in-12; réimprimé en 1805, en 2 vol. in-18; 2° *Les dangers de la coquetterie*, 1787, 2 vol. in-12, 2^{me} édition, 1788, 2 vol. in-12; 3° *Georgiana*, 1798, 2 vol.

in-12; 4° *La Femme grenadier*, roman historique, 1801, in-8°; c'est une contre-partie de la *Femme abbé* de Sylvain Maréchal. 5° Sylvain Maréchal ayant publié une brochure fort piquante contre les femmes qui cultivent les lettres, sous le titre de *Projet de loi portant défense d'apprendre à lire et à écrire aux femmes*, et ayant lu une seule fois son manuscrit à M^{me} Gacon-Dufour, cette dame publia le jour où parut ce projet, une réponse, qui fut jugée très-favorablement, sous le titre de: *Contre le projet de loi, portant défense d'apprendre à lire et à écrire aux femmes*, 1801, in-8°; 6° *Mélicerte et Zirphile*, roman historique et moral, 2 vol. in-12, 1802; 7° *Voyage de plusieurs émigrés et leur retour en France*, 2 vol. in-12, 1802; 8° *Recueil pratique d'économie rurale et domestique*, 1802, in-12; 2^{me} édition, 1804; 3^{me} édition, 1806; 9° *De la nécessité de l'instruction pour les femmes*, 1805, in-12; 10° *Manuel de la ménagère à la ville et à la campagne, et de la femme de basse-cour*, 2 vol. in-12, 1803; 11° *Correspondance inédite de M^{me} de Châteauroux*, précédée d'une *Notice historique* sur cette dame, 1806, 2 vol. in-12; 12° *Les dangers de la prévention*, roman anecdotique, 2 vol. in-12, 1806; 13° *Moyens de conserver la santé des habitans de la campagne, et de les préserver des maladies dans leurs maisons et leurs champs*, 1806, in-12; 14° *La cour de Catherine de Médicis, de Charles IX, de Henri III et de Henri IV*, 2 vol. in-8°, 1807; 15° *Correspondance de plusieurs personnages illustres de la cour de*

Louis XV, 1808, 3 vol. in-12; 16° *Dictionnaire rural raisonné*, 2 vol. in-8°, 1808; 17° *Pièces inédites sur les règnes de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI*, 2 vol. in-8°, 1809; 18° *Les voyageurs en Perse*, 3 vol. in-12, 1809.

GAERTNER (BERNARD-AUGUSTE), jurisconsulte célèbre, naquit à Cassel, le 28 octobre 1719, et se livra de bonne heure à la carrière du barreau. Il obtint, en 1754, la place de secrétaire de la régence et du consistoire de Cassel, et fut nommé, l'année suivante, avocat fiscal pour la principauté de Marbourg. Pendant la guerre de sept ans, on le chargea de diriger l'administration de la guerre; et il fut, à la paix, nommé chef de la commission qui avait pour but de rétablir les finances délabrées de l'université de Marbourg: emploi qui faisait autant d'honneur à sa probité qu'à ses lumières. Ce fut à peu près vers ce temps qu'il publia deux ouvrages peu importants sur des matières de finances. L'empereur le nomma, en 1793, son subdélégué pour la liquidation des dettes de la maison de Solms-Braunfels, puis directeur de la régence et du consistoire, et l'admit enfin au nombre de ses conseillers intimes. Gaertner mourut le 28 juin de la même année.

GAERTNER (JOSEPH), un des plus célèbres botanistes du siècle passé, naquit à Calw, dans le duché de Wurtemberg, le 12 mars 1732. On le destina d'abord à l'état ecclésiastique; mais la lecture de quelques Pères de l'Eglise lui fit bientôt perdre le peu de dispositions qu'on avait cru remarquer

en lui pour la prêtrise, et l'on résolut de lui faire étudier le droit. Gajas et Bartholle parurent au jeune Gaertner aussi arides, aussi ennuyeux qu'Origène et saint Augustin, et il renonça au barreau pour se livrer à la médecine : non pas qu'il se sentît plus de goût pour cette science que pour le droit et le sacerdoce, mais parce qu'elle lui fournissait une occasion de se livrer à un genre d'études qui lui avait toujours plu beaucoup, celui de la physique, de la botanique, et de quelques autres sciences accessoires à la médecine. Il passa, en 1751, à l'université de Gottingue, où il suivit pendant deux ans les leçons de Haller, et obtint le doctorat en 1755, après avoir soutenu sa thèse. Il voyagea ensuite en Italie et en France, s'occupant surtout de la physique expérimentale, pour laquelle il construisit plusieurs instrumens, comme un télescope, un microscope solaire, etc. La réputation que lui avaient déjà acquise ses travaux botaniques, en 1768, le fit nommer professeur de botanique à l'université de Pétersbourg, où l'impératrice lui confia la direction du jardin et du cabinet d'histoire naturelle. Sa santé ne lui permit pas de rester long-temps en Russie; et après un voyage qu'il fit avec le comte Orloff dans l'Ukraine, d'où il rapporta beaucoup de plantes étrangères, il revint dans sa patrie, résolu de s'y occuper tout entier d'un travail carpologique qu'il avait commencé sur les bords de la Newa. Plusieurs renseignemens qui lui manquaient encore pour compléter

son ouvrage, l'engagèrent à visiter l'Angleterre et la Hollande. Il remplit le but de son voyage; mais le travail trop assidu auquel il s'était livré, et l'usage trop fréquent du microscope, lui causèrent une maladie grave à son retour. Pendant 20 mois il s'environna constamment de médecins et de remèdes; mais le mal, au lieu de diminuer, empirait chaque jour, et il était sur le point de perdre la vue quand il prit le parti de s'abandonner aux seuls efforts de la nature. Cette résolution, qui n'avait été que l'effet du désespoir, fut suivie des plus heureux résultats. Il recouvra complètement la vue en très-peu de temps, et travailla de nouveau avec une telle application, qu'il eut achevé en deux ans le manuscrit et les dessins du 1^{er} volume de son ouvrage. Des changemens qu'il crut à propos d'y faire, furent cause néanmoins qu'il ne le publia qu'en 1789. Le second volume parut deux ans après. Cet ouvrage obtint le second prix d'utilité à l'académie des sciences de Paris. C'est ce même livre qui a aussi servi de base aux savantes dissertations de M. Richard sur l'anatomie végétale, et particulièrement sur celle des fruits. Il avait paru sous ce titre : *De fructibus et seminibus plantarum*. L'auteur se proposait d'y ajouter un supplément dont il espérait former un 5^{me} volume; mais sa mort, arrivée le 17 juillet 1791, l'empêcha de mettre la dernière main à cette nouvelle partie de son travail. Gaertner a encore publié quelques autres ouvrages, parmi lesquels on remarque surtout :

1° un *Mémoire sur les mollusques*, inséré dans les *Transactions philosophiques* de Londres; 2° un autre *Mémoire sur les zoophytes*, dont Pallas a enrichi son ouvrage intitulé *Spicilegium zoologica*; 3° un *Fragment de la classification systématique des plantes*, consigné dans le *Magasin botanique* de Jean-Jacques Roemer, etc. Un docteur allemand (Jean-Chrétien-Daniel Schreber) avait consacré à Gaertner un genre de plantes de la famille des *malpighiacées*, sous le nom de *Gaertnera*. Les *Annales du musée d'histoire naturelle* contiennent une notice biographique de M. Delenze, sur la vie et les ouvrages de Gaertner.

GAERTNER (CHARLES-CHRISTIAN), né à Freiberg en Saxe, le 24 novembre 1712, commença ses études à l'école de Meissen, et les acheva dans l'université de Léipsick, où Gottsched, qui en était directeur, s'était érigé en réformateur du goût. Gaertner et deux autres Allemands, avec qui il s'était lié depuis long-temps (Gellert et Ramler), travaillèrent ensemble sous ce réformateur; mais ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que leurs soins se bornaient tout au plus à épurer le langage, sans faire faire aucun progrès réel à la littérature. Vers le même temps il s'éleva en Suisse, contre Gottsched, un parti d'écrivains qui achevèrent de décréditer la méthode de ce professeur; et les trois amis s'étant joints à d'autres hommes déjà célèbres de cette époque, tels que Schmid, Zacharie, etc., publièrent un ouvrage intitulé: *Nouveaux matériaux pour les jouissances de la raison et de l'es-*

prit, qui introduisit une révolution en Allemagne. L'esprit critique de Gaertner s'y fit surtout remarquer. En 1749, on le nomma professeur de morale et de rhétorique au collège Carolin, place qu'il remplit avec le plus grand zèle pendant 45 ans. En 1775, il obtint la place de chanoine du chapitre de Saint-Blaise, à Brunswick, et prit le titre de notablie aulique du duc de Brunswick. Il n'a publié que peu d'ouvrages; les principaux sont: 1° un *Recueil de discours*, en un volume; 2° *La Fidélité à l'épreuve*, comédie regardée, dans le temps où elle parut, comme un chef-d'œuvre d'élégance; 3° *La belle Roselle*, autre comédie en un acte; 4° *Brennischs Beitræge*, journal allemand dont il eut long-temps la direction. Il mourut à Brunswick, le 14 février 1791.

GAGERN (M. H. C., BARON DE), reçut, en 1791, du prince de Nassau-Eltingen, une mission qui avait pour but de réclamer auprès de l'empereur les indemnités que les princes allemands, possessionnés en France, sollicitaient pour les pertes qu'ils avaient essuyées sur la rive gauche du Rhin. Depuis ce temps, il vécut dans l'obscurité jusqu'en 1815, époque à laquelle il fut envoyé au congrès de Vienne, comme ministre plénipotentiaire du roi des Pays-Bas. Le 27 avril; il signa le traité par lequel les villes libres de l'Allemagne accédaient à la confédération européenne contre Napoléon. L'année suivante, le roi des Pays-Bas l'envoya encore en qualité de son ministre plénipotentiaire pour le Luxembourg à la diète de Franc-

fort ; et dans toutes les séances de cette assemblée, il s'exprima en faveur du pacte fédératif et des constitutions représentatives fondées sur les distinctions des ordres. Quelque inaltérable qu'ait toujours paru le flegme germanique, la secousse qu'a éprouvée l'Europe depuis quelques années a cependant imprimé aux Allemands un degré d'activité qui fit trouver à M. Gagern un grand nombre d'opposans parmi les meilleurs écrivains de cette nation. Ce diplomate, qui entend beaucoup mieux les intérêts des grands et des rois que ceux des peuples, ne cessa de répéter au prince de Metternich, dans une correspondance qu'ils eurent ensemble, que les principes politiques admis par les philosophes modernes entraîneraient infailliblement la perte de l'Allemagne. Cependant M. de Gendrich, ministre plénipotentiaire de Saxe-Weimar, ayant présenté la constitution de ce grand-duché et prié l'assemblée de la déposer aux archives de la diète et de la prendre sous sa garantie, M. de Gagern établit que la diète faisait le premier pas vers ses hautes destinées si elle admettait cette garantie, et il conclut à ce qu'il fût voté des remerciemens à S. A. R. le grand-duc de Weimar. Il est certes difficile de concilier cette conduite avec les principes de M. Gagern, d'autant que la constitution dont il s'agit ici est une des productions les plus libérales de l'Europe. Ce publiciste a publié, en 1817, un *Memoire* sur l'émigration nombreuse de Allemands indigènes, ouvrage dans lequel il

s'occupe beaucoup plus des effets que cette émigration peut entraîner, que des moyens de la prévenir, lesquels moyens ne sont assurément point conformes aux principes politiques qu'il émet dans sa correspondance avec le prince Metternich, dont nous avons déjà parlé. Il a été nommé, en juin 1817, membre d'une commission chargée de faire un rapport sur les moyens les plus efficaces à employer pour protéger le commerce maritime de l'Allemagne contre les Barbaresques. M. Gagern est grand'croix du Lion-d'or de Hesse, et de la Fidélité de Bade.

GAGNANT (J. N. U.), exerçait la profession de peintre à Paris, quand la révolution française éclata. L'ardeur avec laquelle il embrassa la cause l'entraîna dans tous les désordres qui signalèrent les plus ardens factieux de cette époque, ce qui ne l'empêcha pas d'être accusé de *modérantisme* en 1795, alors qu'il était adjoit à l'administration de police de la commune. Il ne resta que 24 heures à l'Abbaye, et fut exclu du conseil-général. Il était parvenu à y rentrer, quand un arrêté du comité de salut public l'en fit sortir de nouveau. Drouet se l'attacha ensuite comme secrétaire, et il contribua beaucoup à favoriser son évâsion de l'Abbaye, en 1796. Pris les armes à la main dans l'affaire de Grenelle (9 au 10 septembre 1796), il fut traduit devant une commission militaire, et condamné le 10 octobre de la même année. Comme on le conduisait au supplice, il était parvenu à s'échapper de la voiture en se glis-

sant doucement à terre, et il se fût probablement évadé, s'il n'avait perdu ses bésicles en fuyant. Il fut aperçu d'un cavalier qui le poursuivit à coups de sabre et le laissa presque mort. Il ne survécut que peu d'instans à ses blessures. Gagnant n'était alors âgé que de 29 ans.

GAGNEUR (LE CHEVALIER), nommé, par le département du Jura, membre de la chambre des députés pendant les années 1815 et 1816, a voté avec la majorité en 1815, et avec la minorité en 1816.

GAIL (JEAN-BAPTISTE). Cet helléniste est né à Paris, le 4 juillet 1755. Il se livra de bonne heure à l'étude de la langue grecque, avec assez de succès pour obtenir en avril 1791, la place de suppléant de Vauvilliers à la chaire de littérature grecque du collège de France. Vauvilliers ayant, en quelque sorte, été contraint par la force des événemens à donner sa démission l'année suivante, M. Gail le remplaça, en déclarant publiquement qu'il ne considérait cet emploi que comme un dépôt qu'il remettrait à son prédécesseur dès que celui-ci en manifesterait le désir. Les circonstances ne permirent plus à Vauvilliers de tirer quelque parti de cette déclaration; et M. Gail, depuis 1792, a continué de remplir les fonctions de professeur de grec avec plus de zèle encore que de succès. Pendant que les révolutions se succédaient, M. Gail, uniquement occupé de ses travaux, semblait, comme Archimède, étranger à ce qui se passait autour de lui. Les ouvrages qu'il a publiés sont en grand nombre, et consistent en des versions

de la plupart des auteurs grecs et français, ou en des commentaires sur quelques points de l'histoire ancienne. On lui doit la traduction en français des *Idylles et autres pièces de Théocrite*, 1792, in-8°; 1794, 2 vol. in-4°. Il avait déjà fait paraître, quand cet ouvrage fut mis au jour, 1° une traduction des *Dialogues des morts* de Lucien, 1780-1784, in-12; 2° *Extraits de Lucien et de Xénophon*, 1786, 2 vol. in-12; 3° *Discours grecs choisis de divers orateurs*, 1788, in-8°; 4° *Théocrite, Bion, Moschus, Anacréon* (en grec), 1788, in-12°; 5° *Divers traités de Lucien, Xénophon, Platon et Plutarque*, 1788, in-12. Les autres ouvrages du même auteur, qui ont paru depuis 1792, sont aussi en grand nombre; en voici les titres : 1° *Odes, inscriptions, épitaphes, épithalames et fragmens*, traduits en français, 1794, in-8°; 2° *Thucydide*, 12 vol. in-4° (en grec), traduit en latin et en français avec des notes; 3° *Idylles de Bion et de Moschus*, traduites en français, 1795, in-8°; 4° *Les Républiques de Sparte et d'Athènes*, traduction de Xénophon, 1795, in-8°; 5° *Les trois fabulistes, Esope, Phèdre et La Fontaine*, avec des notes de Champfort, sur le dernier, 1796, 4 vol. in-4°; 6° *Nouvelle grammaire grecque à l'usage des écoles centrales*, 1799, in-8°; *Homère, grec, français et latin*, avec la clef d'Homère, 7 vol. in-12 et 8°; 7° *Essai sur l'effet, le sens, la valeur des désinences grecques, latines, françaises, et sur divers points de grammaire*, Paris, 1808, in-8°; 8° *Essai sur les prépositions grecques considérées sous le rap-*

port géographique, ou nouveau supplément à la grammaire grecque, avec 6 cartes géographiques, Paris, 1821. En outre, M. Gail, dont la collection des ouvrages forme 34 vol., a été l'éditeur de plusieurs ouvrages, et a fourni divers morceaux aux *Mémoires de l'institut*, au *Mercur*, etc. Il a été nommé membre de la 5^{me} classe de l'institut en 1819, puis compris dans l'organisation de l'académie des inscriptions en 1816, et créé chevalier de la légion-d'honneur par le roi en 1814. L'empereur de Russie, à qui il avait envoyé un de ses ouvrages, lui avait déjà donné, en 1803, la croix de Saint-Wladimir. M. Gail a été souvent attaqué et pas toujours injustement. Ses opinions sont quelquefois des plus hasardées; par exemple, il a rayé de ses cartes deux villes fameuses, Delphes et Olympie, dont l'existence ne saurait être un problème que pour les personnes qui s'opiniâtrent à penser qu'une des meilleures voies pour arriver à la célébrité, est de s'élever ouvertement contre les opinions unanimement adoptées. Il a également présenté sous un aspect tout-à-fait nouveau, les batailles de Mantinée, de Platée et de Marathon. Enfin, il indique comme imprimé à *Ebro* un Anacréon, désigné dans un catalogue par ces lettres c. bro, *exemplaire broché*. M. Gail a publié, en 1800, 1^o un ouvrage intitulé : *Réclamations de J. B. Gail, contre la décision du jury, ou observations sur l'opinion en vertu de laquelle le jury, institué par sa majesté l'empereur et roi, propose de décerner un prix à M. Coray, à l'exclusion de l'auteur*

de la chasse de Xénophon, du Thucydide grec-latin et français, et des observations littéraires sur Théocrite et Virgile, 1810, in-4^o: 2^o *J. B. Gail, membre de l'institut, etc.; sa réponse à dix chefs d'accusation, etc.*, suite de l'opuscule précédent.

GAIL (SOPHIE-GARRE, MADAME). Voici les détails que notre mémoire nous fournit sur la vie de cette femme regrettable à tant de titres. Son père, habile chirurgien, était décoré du cordon de Saint-Michel. Grâce à l'aisance que lui avait acquise une vie utile et laborieuse, M. Garre donna à ses filles l'éducation la plus soignée, et ne négligea rien pour cultiver les dispositions qui, dès l'âge le plus tendre, se manifestèrent dans M^{me} Gail pour tous les arts, mais particulièrement pour la musique. On ne se proposait que d'en faire une femme aimable en lui donnant des talens; on en fit une femme célèbre en provoquant les développemens de son génie. Ce génie se déclara par des compositions pleines de grâces, que M^{lle} Garre produisait à un âge où d'ordinaire on a peine à concevoir les compositions des autres. Quelques romances qu'elle publia en 1790, dans les journaux de musique, et que les amateurs avaient accueillies furent distinguées par les connaisseurs. L'étonnement se serait mêlé au plaisir, si l'on avait su qu'elles étaient l'ouvrage d'un enfant de douze ans. C'est vers 1794, que M^{lle} Garre changea son nom contre celui qu'elle a rendu célèbre. Elle épousa, à cette époque, M. Gail, professeur ou lecteur au collège de France. Cet

helléniste jouissait dès lors de toute sa réputation. Des travaux pénibles et utiles sur les langues anciennes, des versions du grec en latin, des éditions correctes, éclaircies de commentaires, fortifiées de notes, et aussi, je crois, quelques doctes querelles, l'avaient fait connaître dans le monde savant. Il mérita d'obtenir M^{lle} Garre, puisqu'il avait apprécié ses qualités. Leur mariage ne fut pas heureux cependant. Les arts et les sciences qu'il avait rapprochés, s'effarouchèrent réciproquement. Une séparation volontaire, rompit, au bout de quelques années, cette union où l'un trouvait trop de distractions, et l'autre trop peu d'agrément, et rendit les deux époux à leurs goûts dominans. Les arts et les sciences y gagnèrent. M. Gail acheva dans la retraite sa version de Thucydide; et M^{lle} Gail, rentrée dans la société, en fit les délices par ses talens qui se perfectionnèrent en s'exerçant. La vie dépendante et sédentaire convenait peu à une imagination aussi active que la sienne. Libre une fois, c'est en voyageant qu'elle fit l'essai de son affranchissement. Après avoir parcouru les provinces méridionales de la France, elle voulut voir l'Espagne. En y cherchant le plaisir, elle y trouva la gloire. C'est avec les yeux et les oreilles de l'artiste qu'elle parcourait cette péninsule qui ne semble déshéritée des arts, que parce qu'elle a renoncé à faire valoir leur succession, et où l'on retrouve si souvent leurs traces empreintes entre celles des Goths et des Arabes. L'accent et les mo-

dulations de la musique espagnole attirèrent surtout l'attention de la voyageuse, et restèrent profondément gravés dans sa mémoire. Ils se reproduisent fréquemment dans ses compositions, mais embellis par un talent plein de charmes, mais modifiés par un goût exquis. Tel air des *Deux Jaloux*, tel morceau de la *Sérénade*, n'est qu'un développement d'un trait de ces chansons monotones et mélancoliques que hurlent les Catalans, que lamentent les Andalous. Modulé par M^{lle} Gail, ce chant toujours original se change en musique des plus suaves. Ce n'est qu'au retour de ce voyage que M^{lle} Gail songea sérieusement à travailler pour la scène. Auparavant, elle s'était bien essayée dans le genre dramatique : un opéra de sa composition, représenté en société, avait bien été applaudi par Mébul lui-même. Elle n'avait pu néanmoins se résoudre à offrir au public un ouvrage que ce grand maître ne trouvait pas exempt d'imperfections. Une étude opiniâtre et plus approfondie de l'art, lui donna bientôt les moyens d'exprimer ses idées avec autant de pureté qu'elles ont de charmes; avec cette correction sans laquelle, dans tous les arts, les succès du génie même sont incomplets. C'est par un chef-d'œuvre que M^{lle} Gail débuta. Peu d'opéra ont été entendus avec autant d'enthousiasme que les *Deux Jaloux*; peu l'ont autant mérité. Une musique neuve et non pas étrange, originale et non pas bizarre, gracieuse et non pas affectée, assurent à cette jolie comédie un succès aussi durable

que celui dont jouissent les plus aimables productions de Grétry. On sait que cet opéra est tiré d'une comédie en 5 actes de Dufresni, comédie réduite avec beaucoup d'habileté en un acte, par M. Vial, auteur de plusieurs ouvrages charmans aussi, et qui lui appartiennent en entier. Après cet opéra, M^{me} Gail en fit représenter un autre encore en un acte, intitulé : *M^{me} de Launay à la Bastille*. Le fond en est tiré des mémoires de cette dame, plus connue sous le nom de M^{me} de Staal. C'est une intrigue assez triste, dans laquelle le gouverneur même de la Bastille joue le rôle de médiateur entre cette prisonnière qu'il aime, et un prisonnier qui en est aimé. Présentée sous un aspect comique, cette situation pouvait être piquante; mais dans cet opéra, qui tient plus du drame que de la comédie, le gouverneur est martyr et non pas dupe; or les martyrs ne sont pas gais. Cet ouvrage eut peu de succès. Sa musique, néanmoins, ne diminua pas la haute idée qu'on avait conçue de M^{me} Gail. Entre plusieurs morceaux accueillis avec transport, on distingua la romance délicieuse que termine ce refrain : *ma liberté! ma liberté!* ainsi chante Philomèle captive. Ces morceaux auraient maintenu la pièce au théâtre, si en France on ne voulait pas être intéressé par le drame, autant qu'enchanté par la musique. La *Sérénade* est le dernier ouvrage dramatique de M^{me} Gail. Ce n'est pas par défaut de gaieté que pêche cette comédie, dont Regnard est l'auteur, et qu'on a semée d'airs et de morceaux d'en-

semble, pour l'adapter à la scène lyrique. Nous ne ferons pas l'éloge de cette délicieuse production. La musique de la *Sérénade* est dans la mémoire de tout le monde. Celle des *Deux Jaloux* ne lui est supérieure, ni en facilité, ni en originalité, ni en grâces. La *Sérénade* était le chant du cygne. M^{me} Gail s'occupait à consolider sa gloire par des ouvrages de plus longue haleine, quand une maladie aiguë est venue l'enlever aux arts et à l'amitié. Elle était alors, tout au plus, âgée de 43 ans. Quand on songe que si la jeunesse de l'artiste date de l'époque où il commence à produire, elle ne finit qu'à celle où il cesse de produire, on peut dire que M^{me} Gail est morte dans la fleur de sa jeunesse; et si l'on juge de ce qu'elle pouvait faire par ce qu'elle a fait, quelle source de regrets, pour les amis des arts, que cette perte prématurée! Les chansons, les romances et autres compositions légères de M^{me} Gail, auraient peut-être suffi seules à lui obtenir la réputation que lui assurent ses grandes compositions. Ces sortes de pièces, qui sont en musique ce que les pièces fugitives sont en poésie, suffisent aussi à la gloire de leur auteur, quand elles portent le cachet du génie. N'eût-il fait que ses poésies légères, Voltaire serait immortel. Saint-Aulaire s'est immortalisé par 4 vers. Tel homme en a fait 40,000, et n'est pas connu. L'important est de faire des vers et des chants qu'on retienne. Tel était surtout le talent de M^{me} Gail. Ce talent faisait le charme continuel de la société.

Il se prêtait à tous les caprices, quelque acte de complaisance qu'on en exigeât : sous les doigts de cette femme habile, le piano suffisait à tout ce que la circonstance pouvait en réclamer. Que de fois n'a-t-il pas tenu lieu d'orchestre ! Les airs que M^{me} Gail improvisait alors à la demande des danseurs, retenaient dans le salon, comme auditeurs, ceux-là même pour qui la danse a le moins d'attraits ; et ces airs qui, à son insu, bientôt se répandaient dans Paris, n'étaient pas moins originaux, pas moins mélodieux que ceux qu'elle travaillait à loisir. A ce talent si supérieur, M^{me} Gail joignait toutes les qualités d'une femme aimable, tous les avantages d'une femme d'esprit. Dès sa première jeunesse, elle avait vécu dans la société des littérateurs et des poètes les plus célèbres de l'époque. A la ville, dans la maison de son père, elle avait vu souvent La Harpe ; elle avait rencontré, souvent aussi, Delille à la campagne, dans les bois de Meudon. Elle aimait la poésie avec passion ; elle aimait avec passion tous les arts. Les talens, de quelque nature qu'ils fussent, n'avaient pas d'appréciateur plus délicat et plus enthousiaste. Une circonstance toute particulière a mêlé une émotion bien douce aux sentimens douloureux que cette femme, si sincèrement aimante, a dû éprouver en se voyant arracher, dans la force de l'âge, à tout ce qu'elle aimait. L'unique fruit de son mariage, son fils, s'était montré digne d'elle ; il avait remporté le prix sur le sujet proposé, cette année-là, par l'académie des belles-lettres.

Le jour de deuil se changea, pour cette mère, en un jour de triomphe ; et ce n'est qu'après avoir vu les lauriers sur le front de son enfant, que ses yeux consolés se sont fermés pour jamais.

GAILLARD (JEAN-LAURENT-FORTUNAT), membre de la chambre des députés, en 1816, remplissait, en 1791, à Valence, les fonctions de président du tribunal de cette ville, quand le département de la Drôme le nomma à l'assemblée législative. Il avait embrassé avec sagesse les nouveaux principes, et ses opinions dans cette assemblée furent d'une grande modération. Le même département le réclut au conseil des cinq-cents, en 1795 ; mais comme il appartenait à une famille dont quelques membres étaient émigrés, on forma d'abord le projet de l'en exclure. Cependant, après une assez longue délibération, il fut décidé qu'il serait maintenu, parce qu'il avait toujours servi la république avec beaucoup de zèle, tant à l'armée que dans les emplois civils. Les habitans de Valence le dénoncèrent comme royaliste en 1798 ; il sortit du conseil l'année suivante, et fut appelé comme juge au tribunal criminel de la Drôme, fonctions qu'il remplissait encore en 1816, quand il fut élu, par le même département, membre de la chambre des députés, où il s'est fait peu remarquer.

GAILLARD (MAURICE-ANDRÉ), ancien membre de la congrégation de l'oratoire, né en 1757, était professeur dans un collège où il eut occasion de se lier avec Fouché, qui y remplissait les mêmes fonctions, et qui devint depuis

si fameux à la convention, puis au ministère de la police. M. Gaillard, pour se soustraire aux dangers auxquels ses principes politiques pourraient l'exposer, s'était retiré dans une petite ville de province, où il exerçait les fonctions de défenseur officieux. Fouché l'y découvrit, et chercha à l'attirer auprès de lui, à cause de l'amitié qui les avait unis. M. Gaillard ne fit aucune difficulté de se rapprocher de son ancien confrère, qui lui accorda sa confiance. Il le chargea, en 1815, de porter de la part de M. de Vitrolles une lettre à lord Wellington, et une autre à M. le comte d'Artois. Cette mission lui valut la place de conseiller à la cour de cassation, place qu'il occupe encore aujourd'hui. Il avait déjà été auparavant conseiller à la cour royale de Paris, dont il présida souvent les assises.

GAILLARD (ARMAND), l'un des employés de l'administration de la maison du roi, est né à Querville, en 1775, et n'est guère connu que par la part qu'il prit au complot de Georges Cadoudal. Gaillard entra d'abord, en 1792, au service de la république dans un bataillon de volontaires, et prit bientôt parti contre elle en s'enrôlant parmi les chouans du Midi. Il passa ensuite en Angleterre, fut envoyé en France avec Pichegru en 1804, et parvint à se rendre secrètement à Paris. Il resta caché dans la capitale jusqu'au moment où l'on en ouvrit les barrières, qu'on avait tenues fermées pour s'assurer des conjurés. Il en sortit alors avec son frère Raoul, et un nommé Derville. Il

ne leur arriva rien de fâcheux la première nuit qu'ils passèrent dans la forêt de Montmorency; mais le lendemain, ils eurent la maladresse de se présenter tous trois au bac pour passer l'Oise, quoique cette rivière soit guéable en plusieurs endroits. Un gendarme de service, qu'on pouvait découvrir de très-loin, leur demanda leur passe-port; et comme ils n'en avaient point, ils prirent aussitôt la fuite vers la forêt. On cria au voleur; ils furent poursuivis, entourés, et opposèrent une assez vive résistance, dans laquelle Raoul fut blessé mortellement. Les deux autres se laissèrent prendre prisonniers, et furent conduits à Paris, mis en jugement avec le chef de la conspiration, et condamnés à la peine de mort le 10 juin 1804. Une sœur de l'empereur, la grande-duchesse de Berg, devenue depuis reine de Naples, sollicita vivement la grâce de Gaillard; et la peine de ce condamné fut commuée en une détention de 4 ans dans le château de Bouillon.

GAILLARD (GABRIEL-HENRY), historien, né à Astel en Picardie, le 26 mars 1726, et mort à Saint-Firmin, près de Chantilly, le 13 février 1805, se livra de bonne heure à l'étude du droit, qu'il abandonna bientôt pour la littérature. Il n'avait que 19 ans quand il fit paraître son premier ouvrage, *la Rhétorique à l'usage des demoiselles*, qui obtint du succès. Il donna ensuite *la Poétique française à l'usage des dames*, 1749; puis un *Parallèle des quatre Electre*, 1750, et un petit recueil intitulé *Mélanges littéraires*. L'his-

toire parut l'occuper ensuite exclusivement. La première qu'il livra à l'impression fut l'*Histoire de Marie de Bourgogne, fille de Charles-le-Téméraire, femme de Maximilien, premier archiduc d'Autriche, depuis empereur, 1757-84*. Il mit ensuite au jour l'*Histoire de François I^{er}*, dont les 4 premiers volumes parurent en 1760, et les 5 autres en 1769. L'*Histoire de Charlemagne*, en 4 volumes, parut en 1772; puis l'*Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre*, en 7 volumes, dont les 4 derniers sont de 1777. Cet ouvrage, et celui qui parut ensuite sous le titre d'*Histoire de la rivalité de la France et de l'Espagne*, furent jugés les meilleurs de Gaillard, quoique dans tous on retrouve assez également une touche convenable aux sujets qu'il y a traités et aux personnages qu'il a mis en scène; seulement on lui reproche quelquefois d'avoir mal distribué ses matières, comme, par exemple, dans l'*Histoire de François I^{er}*, où, au lieu de suivre avec les années le cours des événemens dans tous les rapports qu'ils ont les uns avec les autres, il les a séparés chacun suivant leur nature, pour en faire des histoires distinctes, qu'il a divisées en politique, militaire, civile, littéraire; et, ce qui l'obligeait nécessairement à un grand nombre de répétitions, pour faire saisir au lecteur la dépendance mutuelle de chacun des faits dont se compose l'histoire de toutes les branches de l'administration d'un état. Les autres ouvrages de cet auteur sont : 1^o *Dictionnaire historique*, dans l'*Encyclopédie mé-*

thodique, 6 vol. in-4; 2^o *Mémoires* insérés dans les tomes 1, 2, 50, 55, 59 et 43 du *Recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*; 3^o *Vie ou Éloge historique de M. de Malesherbes, suivie de la vie du premier président de Lamoignon, son bisaïeul, écrites d'après les mémoires du temps et les papiers de famille*, 1805, in-8^o; 4^o *Observations sur l'histoire de France*, de Velly, Villaret et Garnier, 1806, 4 vol. in-12; 5^o *Éloges de Descartes, de Charles V, de Henri IV, de Corneille, de Molière, de Massillon, de Bayard, de La Fontaine*. Ces éloges, qui forment chacun un mémoire, obtinrent, pour la plupart, des prix ou des accessits aux diverses académies où ils furent présentés. Ils sont consignés dans l'ouvrage intitulé : *Mélanges académiques, poétiques, littéraires, philologiques, critiques et historiques*, 1806, 4 vol. in-8^o. Gaillard a aussi donné plusieurs articles au *Journal des Savans* et au *Mercur*. Il avait été nommé membre de l'Académie des inscriptions, en 1760. Il passa, en 1771, à l'Académie française et à la classe d'histoire et de littérature ancienne, en l'an 4. « Je me propose, disait-il en écrivant l'*Éloge historique de Malesherbes*, qui fut son dernier ouvrage, je me propose de borner là ma carrière, à moins que le *scribendi cacoethes et consuetudo mala*, maladie plus forte que mes résolutions, ne m'entraîne malgré la décrépitude qui va venir, et achevant de lasser la patience du public, ne fasse retentir à mon oreille le terrible *solve senectem* d'Horace, etc. » Gail-

lard avait la manie des citations, comme on peut s'en apercevoir, et c'était probablement une suite de la mémoire prodigieuse dont il était doué. Aussi, est-ce un reproche qu'on fait généralement à ses ouvrages. Sur la fin de sa vie, il se retirait presque tous les jours dans la forêt de Chantilly, emportant avec lui du pain et quelques fruits pour la journée, qu'il passait tout entière à rêver et à écrire au pied des arbres.

GAILLOU (LE MARQUIS DE), fut député, par la noblesse de la ville de Mantes, aux états-généraux de 1789, où il se montra favorable aux principes populaires, par la même raison que tant d'autres se sont montrés favorables à la cause monarchique, lors des deux restaurations. Il avait d'abord voté avec le côté gauche, et avait demandé, entre autres choses, qu'on abolît le droit d'aînesse. Lorsqu'il vit néanmoins les progrès que faisait la révolution, et qu'il se fut bien assuré que la noblesse avait entièrement perdu sa cause aux yeux du peuple, il se hâta de donner sa démission, et ne reparut plus depuis sur la scène politique.

GAIN-MONTAGNAC (LE COMTE J. L. M. DE), gentilhomme limosin, attaché au comte d'Artois, a publié quelques ouvrages qui ne donnent pas une haute idée de ses talens littéraires. Le premier est un *Mémoire de Louis XVI*, 1806; un autre a pour titre : *Journal d'un bon Français*, depuis le 9 mars de 1814 jusqu'au 15 avril de 1816. Ce n'est autre chose que le récit des services que l'auteur a rendus à la cause des Bourbons. M. Gain-

Montagnac y raconte, en mauvais style, l'histoire des peines qu'il a souffertes, et des récompenses qu'il a reçues. Le même auteur a aussi composé deux comédies dont l'une a pour titre : *Le marquis de Sérigné*; l'autre porte le nom de l'ancien ministre de la police de Napoléon (*Fouché*).

GAINSBOROUGH (THOMAS), peintre anglais, né en 1727, dans le comté de Suffolk, fils d'un marchand de draps sans fortune, ne dut son talent et sa première éducation qu'à la seule nature. Dès l'âge de 10 ans, son occupation favorite était de crayonner les objets dont la vue le frappait; et à 15 ans, guidé par le seul désir de venir au secours de sa famille, il se rendit à Londres pour s'y livrer à l'étude de la peinture. Il réussit d'abord dans le portrait, mais il ne put jamais peindre les traits des comédiens Garrick et Foote, « qui, disait-il, avaient la » figure de tout le monde, excepté » la leur. » Il se livra ensuite à un genre plus conforme à son goût et à ses moyens, le paysage. On cite de lui : *le petit Berger*; *la petite Fille gardant un troupeau de cochons*; *le Bâcheron surpris par l'orage*; *les petits Villageois se battant contre des chiens*; et un grand nombre de portraits. Ses ouvrages se payaient fort cher, et ne lui ont cependant procuré qu'une fortune très-médiocre, dont il employait la plus grande partie à soutenir sa famille. Gainsborough mourut au mois d'août 1788. Quoique Reynolds n'ait pas eu lieu de se louer de lui, il a eu la générosité de rendre justice à sa mémoire, en disant, dans un

discours prononcé en public, « que » si l'Angleterre parvenait jamais » à compter une école, Gainsborough y tiendrait un des premiers rangs. » Les paysages de Gainsborough rappellent la manière des Wateau, des Winans et des Teniers.

GAISFORD (THOMAS), célèbre philosophe anglais, a publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue, surtout, une excellente édition du *Manuel d'Héphestion sur les mètres des poètes grecs*, Oxford, 1810, in-8°; et une autre, également recommandable, de l'ouvrage intitulé *Poetæ minores græci*. Il a fait aussi réimprimer les *Supplianthes*; les deux *Iphigénie* d'Euripide; *Alceste*, et la première partie du *Catalogue des manuscrits du docteur Clarke*, Oxford. M. Gaisford est professeur royal de grec, à l'université d'Oxford.

GALBAUT DU FOUR, était, avant la révolution, colonel d'artillerie, et servit, en qualité de maréchal-de-camp, dans la première campagne de Dumouriez. Forcé d'évacuer les environs de Verdun, autour desquels il avait porté toutes ses forces pour défendre cette ville, il se retira aux Islettes près de Sainte-Ménéhould, et fut remplacé dans ce poste par l'avant-garde de notre armée qui arrêta complètement la marche des Prussiens. Nommé, en 1795, gouverneur de Saint-Domingue, Galbaut se rendit dans cette colonie, où il avait d'assez grandes propriétés; et les intentions qu'il montra en y arrivant, rassurèrent beaucoup les habitans, effrayés de l'influence

qu'ils pressentaient qu'allait avoir sur eux la révolution de la mère-patrie. Il montra dans cette circonstance une indécision et une faiblesse de moyens, qui rendirent inutiles ses bonnes intentions. Les commissaires Polvérel et Santonax firent couler le sang presque sous ses yeux, après avoir incendié le Cap, et dévasté toute la partie ouest de la colonie, où on les avait envoyés pour prévenir tous les désordres, qui furent, au contraire, la suite de leurs propres opérations. Le général Galbaut n'osant point et ne cherchant point à leur résister, rassembla les colons qui avaient échappé aux fureurs des commissaires directoriaux, et se retira à Boston, avec la plus grande partie des bâtimens qui se trouvaient dans le port. Il n'a plus joué, depuis, aucun rôle important.

GALDI, auteur d'un *Discours sur les rapports politiques et économiques de l'Italie avec la France et l'Europe*, 1797, et d'une *Statistique de la Hollande*; fut nommé directeur-général de l'instruction publique à Naples, lieu de sa naissance. La révolution de Naples, à laquelle il prit une part très-active, l'ayant fait distinguer de ses compatriotes, ils l'avaient chargé d'une ambassade en Hollande, quelque temps avant l'arrivée du roi Joachim Murat dans leur pays.

GALEAZZINI (LE BARON), né dans l'île de Corse, vers 1760, adopta les principes de la révolution, mais avec la modération qui est la base de son caractère. Il était membre du département de la Corse en 1790, et ce fut sur sa

lettre insérée au *Moniteur*, et sur la proposition de Mirabeau, que l'assemblée constituante déclara cette île partie intégrante du territoire français. Commandant de la garde nationale de la ville de Bastia, Galeazzini assista, en cette qualité, à la fédération du 14 juillet, et à celle de Lyon. Maire de Bastia, lors du siège que les Anglais mirent devant cette ville au commencement de 1794, il combattit à la tête de ses concitoyens. On a peine à concevoir aujourd'hui comment une ville entourée de montagnes qui la dominent, ouverte, mal fortifiée, a pu résister à 16 vaisseaux de ligne anglais qui la bloquaient étroitement, à 6000 hommes de leurs troupes de débarquement, aux insurgés du pays, à des attaques continuelles de terre et de mer, et à un bombardement qui a duré 44 jours. La bravoure des soldats français de la garnison, le dévouement des habitans, enfin l'enthousiasme de la liberté, expliquent cette glorieuse défense. Les assiégés n'ayant plus de vivres, durent se rendre; mais ce fut à la suite de la plus honorable capitulation, que signa Galeazzini. Deux jours après, il s'embarqua pour la France, avec sa famille, en abandonnant toutes ses propriétés; l'accueil qu'il reçut sur le territoire de la république ne répondit pas à ses sacrifices. Bonaparte marchait alors, de victoire en victoire, à la délivrance de l'Italie; il confia tour-à-tour à Galeazzini la place d'intendant des provinces conquises, de Voghera, de Reggio et de Modène, sur lesquelles il fit peser le moins possible les charges

de la guerre. Il allait se rendre à Rome pour y remplir des fonctions importantes, lorsque le directoire donna des ordres pour qu'on reprit la Corse. L'attachement de Galeazzini pour son pays, ne lui permit pas de rester étranger à une telle entreprise. Il quitta volontairement l'emploi qu'il occupait en Italie, et se réunit à l'expédition, qui eut un plein succès, par l'expulsion des Anglais. Galeazzini, oubliant ses intérêts, reprit sa place de maire à Bastia. Revêtu, quelque temps après, des fonctions de commissaire du pouvoir exécutif, il contribua à la rentrée en Corse d'une foule d'émigrés, qui lui sont redevables de la vie, et des propriétés qu'ils possèdent aujourd'hui. Son département l'ayant nommé au conseil des cinq-cents à une grande majorité, il ne fut point admis, par l'effet des menées des députés anarchistes. Au 18 fructidor, il fut encore révoqué des fonctions de commissaire du directoire, comme trop modéré. La France était alors sur le bord de l'abîme; le plus grand de ses citoyens allait en devenir le maître: le 18 brumaire éclata, et changea la forme du gouvernement. Les consuls nommèrent Galeazzini préfet du Liamone (Corse). Il établit l'ordre dans un département où les lois méconnues étaient l'instrument des passions du parti le plus fort, où la révolte quittait une commune pour passer dans une autre. Un trait de Galeazzini lui a acquis à jamais des droits à l'affection des habitans du Liamone. Ils manquaient de subsistances, à cause de la stérilité de

Pannée, et la famine désolait le département. Galeazzini prit sur lui la responsabilité de toutes les mesures qui purent alléger les maux publics, sans songer aux dangers qui pouvaient en résulter pour lui-même ; il engagea en outre, personnellement, sa fortune, vis-à-vis de plusieurs négocians, afin de procurer des subsistances à ses administrés, et de quoi ensemercer les terres. Le conseil-général du département consigna dans ses registres, par délibération du mois de mai 1803, l'expression de la reconnaissance publique. Peu de temps après, il fut cependant remplacé à Ajaccio, par suite de quelques intrigues ; mais il ne fut pas longtemps victime de l'envie : le premier consul le nomma, en l'an 11, commissaire-général du gouvernement, à l'île d'Elbe et dépendances, avec des pouvoirs étendus. Là, il a laissé le nom le plus honorable. Après 8 ans d'une administration paternelle, les habitans lui ont décerné, en 1810, en témoignage de leur gratitude, une médaille d'or avec inscription, et aux armes de l'île d'Elbe. A cette époque, il fut fait baron ; mais des hommes insensibles au bien public, ses ennemis cachés, devaient le faire punir de son zèle et de ses sacrifices pécuniaires. Il avait fait construire, par la confiance qu'il inspirait aux habitans, une route de la plus grande utilité, sans qu'il en eût rien coûté au gouvernement. Les chefs du génie militaire de Porto-Ferrajo signalèrent Galeazzini au comité de la guerre, comme ayant compromis la sûreté de l'île. L'em-

pereur manda l'accusé à Paris, par décret de décembre 1810, pour y rendre compte de sa conduite. Galeazzini s'empressa d'obéir, et ne vint pas à bout de se faire entendre. M. de Montalivet, alors ministre de l'intérieur, après avoir approuvé ses opérations, craignit d'en mettre l'exposé sous les yeux de l'empereur ; et ce qui devait mériter des récompenses au commissaire Galeazzini, causa sa disgrâce. Il resta sans emploi, jusqu'au mois d'avril 1814, où la destinée de Napoléon fut décidée par l'entrée des alliés à Paris. Précipité du trône le plus éclatant de l'univers, par les mêmes causes qui en d'autres circonstances l'avaient élevé au comble de la gloire et de la puissance, Napoléon eut l'île d'Elbe pour refuge. Galeazzini étant à même de se justifier, écrivit de Paris à l'empereur, que puisque sa fortune l'avait conduit sur les lieux de son administration, il pouvait voir s'il avait mérité sa disgrâce. Napoléon, qui ne cessait d'entendre louer, à Porto-Ferrajo, l'administration du commissaire-général, fit répondre à Galeazzini la lettre suivante : « Monsieur le baron, l'empereur Napoléon a reçu » la lettre et le mémoire que vous » lui avez adressés. Il me charge » de vous écrire qu'il vous a trou- » vé entièrement innocent de tout » ce dont on vous a accusé ; que » votre gestion dans l'île a été par- » faite ; qu'elle vous a mérité l'es- » time des habitans, auxquels vous » avez fait beaucoup de bien. Loin » d'avoir rien perdu de l'estime » de l'empereur, vous y avez de » nouveaux droits, et sa majesté

« vous place parmi les administra-
 « teurs les plus éclairés et les plus
 « zélés. Agréez, etc. » signé le com-
 « te Bertrand. » Napoléon, revenu
 en France, en mars 1815, à la
 suite de la plus hardie et de la
 plus mémorable entreprise, vou-
 lant réparer l'injustice qui avait
 été faite à Galeazzini, le nomma
 préfet de Maine-et-Loire. Galeaz-
 zini, au milieu des passions exal-
 tées, administra le département
 de Maine-et-Loire avec autant
 de modération que de succès, et
 y a laissé des regrets. Au retour
 de Louis XVIII, en juillet, il fut
 remplacé; et il vit, depuis cette
 époque, retiré dans ses foyers en
 Corse, entouré de l'estime et de
 la considération dues à tant de
 services rendus à la patrie.

GALEAZZINI, fils du précé-
 dent, né en 1787, a fait son édu-
 cation et son droit à Paris; a été
 nommé auditeur au conseil-d'état
 en 1809, attaché aux relations
 extérieures, envoyé en mission en
 Italie en 1810, et nommé com-
 missaire-général de police, en
 1811, dans la Seine-Inférieure:
 il quitta ce département en 1814.
 On doit à son zèle à poursuivre
 les abus, le succès de l'enquête
 ordonnée par l'empereur Napo-
 léon, sur les malversations qui
 avaient lieu dans l'octroi muni-
 cipal de Rouen. Proposé, en 1814,
 lors de l'organisation du nouveau
 conseil-d'état, pour être maître
 des requêtes, un ministre diri-
 geant alors le cabinet des Tuil-
 leries le fit écarter, en donnant
 pour tout motif d'exclusion que
 Galeazzini était Corse. Il n'eut
 point de fonctions pendant la pre-
 mière restauration. Nommé mai-

tre des requêtes dans les *cent jours*;
 et lieutenant extraordinaire de po-
 lice à Brest, il s'est fait aimer en
 Bretagne, par sa modération et sa
 manière d'exercer des attributions
 aussi redoutables que délicates; il
 fut remplacé vers le milieu de
 1815. Il est, depuis 1819, conseil-
 ler en la cour royale de Bastia, et
 l'un des fondateurs de la société
 d'instruction publique de la
 Corse.

GALIN (PIERRE), compositeur
 de musique, inventeur de l'in-
 strument musical le *méloplaste*,
 membre de l'athénée des arts,
 s'est fait connaître, depuis quel-
 ques années, dans les fastes de
 l'enseignement musical, par la
 méthode philosophique qu'il y a
 introduite. Les auteurs d'inven-
 tions ou de perfectionnemens u-
 tiles à l'humanité, ou qui con-
 courent au charme de la vie, doi-
 vent être encouragés dans tous
 les temps, et plus encore lorsque
 l'esprit d'ignorance ou le dénigre-
 ment s'efforce de ravir à une na-
 tion si grande dans ses malheurs
 les paisibles conquêtes de l'esprit.
 La musique autrefois était longue
 et ennuyeuse à apprendre. Grâce
 à la méthode de M. Galin, elle
 n'exige aujourd'hui que peu de
 temps, et n'a plus rien de fasti-
 dieux dans son étude. Cette mé-
 thode nous paraît une heureuse
 découverte; mais il ne nous ap-
 partient pas de la juger. Nous
 nous bornerons à l'exposer et à
 en faire connaître les avantages.
 Cette ingénieuse invention, déjà
 célèbre, est appelée par son au-
 teur *méloplaste*, qui signifie, sui-
 vant l'étymologie, *former à l'in-*
tonation. Ce n'est au premier coup

d'œil qu'un grand tableau tout uni sur lequel sont tracées de larges raies parallèles figurant une portée musicale ou plusieurs l'une sur l'autre. Mais l'usage de ce simple tableau est si extraordinaire, que quiconque le voit en action pour la première fois, ne peut dissimuler la surprise agréable qu'il en éprouve. Une simple baguette, terminée par une boule, représente une note mobile que le maître promène parmi ces raies comme pour y dessiner une écriture qu'on peut appeler aérienne, puisque sans laisser de traces de son existence, elle détermine néanmoins les inflexions de voix justes et mesurées d'une foale d'élèves réunis devant ce muet appareil. On les entend exécuter sans hésitation toutes sortes d'airs de différens goûts, les uns connus, les autres improvisés par le maître. Mais la surprise devient un intérêt des plus vifs lorsque le maître, armé de deux baguettes, sépare sa classe en deux sections qui exécutent des duos écrits de même en traces fugitives, et conduits suivant les règles de l'art parmi toutes sortes de savantes modulations. Nous nous garderons bien de dire, pour ne pas épouvanter les esprits faibles, et qui, cependant, ne seraient pas insensibles aux douces lois de l'harmonie, qu'il y a dans ces curieux exercices quelque chose qu'à une autre époque on eût appelé magique, et qui eût valu inévitablement à son auteur les dangereux honneurs du bâcher. M. Galin a publié, en 1818 (en 1 vol. in-8° avec planche), l'exposition de sa nouvelle doctrine

musicale. Depuis cette époque, on a vu naître diverses imitations plus ou moins imparfaites de ses procédés. Mais sa méthode a été traduite en Hollande, et est fort répandue dans ce pays. Cette méthode, toute de création, est unique en son genre : nous allons en donner l'analyse tirée des divers journaux de 1819. Les principes de cette méthode sont dans la séparation qu'elle présente des études de mesure d'avec celles d'intonation qu'on avait toujours confondues, et dans les moyens simples et ingénieux qu'elle fournit pour bien faire les unes et les autres. L'intonation s'étudie sur le *méloplaste*; mais la mesure s'étudie sur un autre tableau aussi important et d'un usage analogue appelé *chronométriste*, nom qu'il ne faut pas confondre avec celui de *chronomètre* ou pendule simple. Une chose très-digne de remarque, parce qu'elle charme toujours l'auditeur attentif, c'est, d'une part, l'analogie parfaite qui règne dans l'usage du *méloplaste* et du *chronométriste*, soumis l'un et l'autre aux mouvemens d'une baguette, et d'autre part, l'unité de principes qui gouverne deux pratiques aussi distinctes. Ce principe consiste à faire envisager dans la musique, soit pour le rythme ou pour l'intonation, une langue *orale* qui corresponde terme à terme à la langue *écrite*, et qui précède ou accompagne celle-ci dans l'étude de cet art, parce qu'il est reconnu que nous ne savons lire toute écriture que par l'intermédiaire de la parole. Telle est la pensée dominante de l'auteur, et il en déduit une vé-

rité qui a tout le piquant du paradoxé en prouvant que quiconque est devenu musicien, l'est devenu de soi-même, malgré les méthodes ordinaires, en suivant les principes et les règles qu'il décrit. Ce système est très-philosophique; loin d'être le produit du hasard ou du tâtonnement, il n'a pu être que le résultat de profondes méditations sur l'idéologie et sur l'art de l'enseignement en général, qui n'est que l'exacte connaissance de la manière dont se forment, s'expriment et se transmettent nos idées. La musique n'est ici qu'un sujet particulier auquel l'auteur a appliqué les règles générales de la méthode didactique, si bien décrites par Bacon, Locke et Condillac, tant approuvées après eux, et si peu suivies dans la plupart des livres. L'ouvrage de M. Galin mérite de fixer l'attention des savans autant que celle des artistes. L'auteur y fait voir qu'en fait d'enseignement et de recherches, la musique doit être *expérimentale* comme la physique, dont elle est une branche détachée. Partout le compas du géomètre s'y allie avec l'oreille du musicien. Autrefois professeur de mathématiques et instituteur à l'école royale des sourds-muets de Bordeaux, M. Galin a quitté ce genre de travail pour se livrer au perfectionnement et à la propagation de sa découverte, sur laquelle il est près de publier un nouvel ouvrage, que celui qu'il a déjà mis au jour, fait vivement désirer. Il a en portefeuille des Mémoires importants de mathématiques, dont l'un doit faire la matière d'un

ouvrage considérable qu'il ne désespère pas de terminer un jour : c'est une *théorie nouvelle des rapports*, à laquelle il approprie un nouveau mode de calcul d'où semble devoir découler d'une façon plus prochaine que dans l'état actuel de la science, un mode du calcul infinitésimal. Il est remarquable, d'une part, qu'il y fut conduit à propos de musique par une obscurité d'acoustique qui en fut dissipée, et de l'autre, qu'une pareille obscurité prise en arithmétique avait autrefois occasionné, entre Leibnitz et d'Alembert, une dispute qui était restée sans décision, et que M. Galin paraît avoir résolue à l'avantage du premier de ces deux grands géomètres.

GALL (LE DOCTEUR JEAN-JOSEPH), l'un des plus ingénieux inventeurs de systèmes qui aient figuré dans l'histoire de la médecine, est né, en 1758, à Tiesenbrun, dans le pays de Wurtemberg. Il fit ses études médicales à Vienne, où il donna quelque temps après les premiers élémens de sa doctrine. La médecine n'avait offert jusqu'à lui qu'un interminable conflit d'opinions, de systèmes, d'hypothèses, qui s'entrechoquaient pour se détruire, et qui se détruisaient pour se reproduire presque aussitôt sous d'autres formes. La métaphysique, surtout la partie de cette science qui s'occupe du système des facultés intellectuelles, n'avait guère été moins embrouillée dans sa marche. M. Gall introduisit dans la médecine toutes les rêveries de la métaphysique; et ces deux sciences, en se mendiant

mutuellement des secours pour devenir claires et sortir de leur chaos, donnèrent lieu aux fameuses études *cranologiques*, sur la nature desquelles il faut bien se garder de croire que l'opinion des médecins soit déjà fixée. Le grand nombre des partisans de M. Gall nous oblige de donner ici un aperçu de son système. Il divise le cerveau en départemens, à chacun desquels il assigne des fonctions qui lui sont propres. Les régions dans lesquelles s'exécutent ces fonctions sont plus ou moins développées, suivant que tel ou tel système qui leur appartient prédomine dans l'individu : mais le développement de ces parties produit nécessairement une saillie sur la boîte osseuse, dans laquelle elles sont renfermées, et cette saillie ou *protubérance* indique, suivant la place qu'elle occupe, le système d'organe prédominant chez l'individu où on l'observe ; ou bien, pour parler d'une autre façon, indique les passions, les goûts prédominans des hommes. Ainsi, il y a une bosse par laquelle on reconnaît un musicien, une autre qui caractérise le mathématicien, etc. Nous ne savons pas trop quelle est celle qui caractérise la manie qu'ont tous les médecins de faire des systèmes ; mais elle doit être assurément bien prononcée. Celui de M. Gall, au reste, soit qu'il mérite ou non une réputation sérieuse, fit accuser ce savant de matérialisme, et même d'athéisme ; accusation qu'il réfute dans l'ouvrage intitulé : *Des Dispositions innées de l'âme et de l'esprit, ou du matérialisme*, Paris, 1812, in-8°. Ses cours sont géné-

ralement suivis d'un grand nombre de personnes, et quelques-uns de ses élèves en ont fait des analyses qui ont été imprimées : les principales sont les suivantes : 1° *Analyse d'un cours du docteur Gall*, in-8°, Paris, 1808, par M. Adelon ; 2° *Introduction au cours de physiologie du cerveau, ou discours prononcé à la séance d'ouverture de son cours public*, 1808, in-8° ; 3° *Mémoires concernant les recherches sur le système nerveux en général, et sur celui du cerveau en particulier*, 1809, in-4° ; 4° *Anatomie et physiologie du système nerveux en général, et du cerveau en particulier*, 1810. Nous devons dire aussi que la doctrine de M. Gall a été attaquée par un grand nombre de personnes, et nous citerons entre autres ouvrages écrits contre elle, celui qui a pour titre *la Craniade*, poème en 2 chants (en anglais), Londres, 1817, in-8°. Le cabinet de ce professeur renferme une grande collection de crânes d'hommes et de divers animaux, dont il fait surtout usage dans ses cours.

GALLAIS (JEAN-PIERRE), journaliste, contre qui Chénier avait fait ces deux vers :

Et Gallais qui n'a point, mais qui donne la gloire,
Croit que le sort du monde est dans son écritoire.

Il naquit à Angers en 1757, et professait la philosophie dans un collège de bénédictins avant la révolution, aux principes de laquelle il se montra constamment contraire, tant qu'il crut pouvoir le faire impunément. Il entreprit, en 1792, la rédaction du *Journal général*, et l'on ne peut que le louer de la hardiesse avec laquelle il s'éleva contre les abus

qui paraissaient inséparables de la désorganisation complète de l'ancienne monarchie. Il publia, en 1795, un opuscule, sous le titre d'*Appel à la postérité* ; et le libraire Webel, qui distribuait cet écrit au Palais-Royal, fut arrêté, et périt peu de temps après sur l'échafaud ; tandis que l'auteur Gallais, arrêté aussi, ne resta que 7 mois en prison, et fut rendu à la liberté au moment où le terrorisme faisait les plus grands ravages (en avril 1794). Il fut ensuite quelque temps rédacteur de la *Quotidienne*, puis du *Censeur des Journaux*, qui finit par prendre une tendance royaliste, et il fut proscrit, le 19 fructidor an 5. Les presses de Gallais furent brisées ce jour-là, sa maison fut pillée, et il n'échappa lui-même à la déportation qu'en vivant caché pendant 2 ans. Le décret qui rappela les déportés du 18 fructidor lui permit de reparaitre dans le monde, et il fut chargé, pendant 10 ans, de la rédaction du *Journal de Paris*. En 1800, on le nomma professeur d'éloquence et de philosophie à l'académie de législation. Il a publié une *Histoire de la révolution du 18 fructidor*, et une autre sur la *révolution du 18 brumaire* ; ces deux ouvrages sont également écrits avec une partialité qui a porté l'auteur non-seulement à leur donner une tendance anti-populaire, mais à dénaturer même les faits, et à énoncer des assertions évidemment fausses, pour en tirer des conclusions favorables à la cause qu'il avait entrepris de défendre. A l'époque du 20 mars 1815, il s'était retiré dans une

maison de campagne, où il écrivit, dans une profonde solitude, l'histoire des événemens qui venaient de se passer en France ; et cette histoire fut achevée même avant la révolution dont elle faisait le récit. Gallais mourut à Paris, le 29 octobre 1820, dans la 65^{me} année de son âge.

GALLAND (ANTOINE), né en 1765 à Saint-Pardoux-Latour, en Auvergne, quitta la profession d'imprimeur, qu'il exerçait en 1798, pour accompagner le général Bonaparte en Égypte. A son retour, il rentra dans l'imprimerie, dont il sortit encore pour se livrer exclusivement à la manie d'écrire. On a de lui plusieurs ouvrages, dont la plupart porteraient à désirer qu'il ne se fût jamais occupé qu'à reproduire par ses presses l'esprit des autres. Ses ouvrages sont : 1° *Tableau de l'Égypte pendant le séjour de l'armée française*, 1804, 2 vol. in-8° ; 2° *Le sort des femmes, ou le Club d'amour*, suivi des *Infortunes de deux amans*, 1808, in-12 ; 3° *Extrait de mes opinions politiques pendant la révolution*, 1815, in-8° ; 4° *Du retour des Bourbons en France, et du gouvernement paternel de Louis XVIII*. Il avait déjà publié, quelque temps avant l'expédition d'Égypte, deux petits ouvrages, dont l'un avait pour titre : *Réflexions politiques et philosophiques, ou Coup d'œil impartial sur la révolution et sur la constitution*, 1796, in-8°. L'autre était intitulé : *Antonio, ou les Tourmens de l'amour*.

GALLATIN (LE COMTE ALBERT), né à Genève, abandonna encore jeune sa patrie, entraîné autant

par le goût des voyages que par l'espoir de faire fortune. Il passa en Amérique, où il fut d'abord réduit à donner pour vivre des leçons de langue française. Peu après il se lia avec M. Jefferson, dont l'amitié lui ouvrit une marche rapide dans la carrière des emplois et de la fortune. Il est aujourd'hui ministre d'état et secrétaire de la trésorerie des États-Unis d'Amérique. En 1813, il fut chargé de négocier la paix entre l'Amérique et son pays, mission qu'il devait autant à l'étendue de ses lumières qu'à la nature de son esprit conciliant. Il ne parvint à aucune conclusion définitive, et retourna en Amérique au commencement de 1814. L'année suivante, il a été nommé ambassadeur près la cour de France. On lui attribue un ouvrage qui parut en 1796 à New-York, sur les finances des États-Unis.

GALLE, né à Saint-Etienne, l'un des plus habiles graveurs de l'Europe, remporta, en 1810, avec M. Rambert - Dumarest, le premier prix du concours ouvert par la classe des beaux-arts de l'institut, aux meilleurs ouvrages de gravure. Les médailles de M. Galle existent en grand nombre; les principales sont celles qu'il a exécutées pour la fête du couronnement de Napoléon, pour la victoire de Friedland et pour la rentrée du roi. On peut considérer cet artiste comme le restaurateur de la médaille monumentale en France. Ses personnages ont un caractère héroïque qui rappelle la gravure des meilleurs temps de l'antiquité. L'académie des beaux-arts a

récompensé le mérite et les travaux de M. Galle, en l'appelant dans son sein.

GALLET (PIERRE), homme de lettres, a publié un très-grand nombre d'ouvrages, entre autres : 1° *Les puissances de l'Europe au tribunal de la vérité*, poème en 5 chants, 1799, in-8°; 2° *Dieu*, poème en 8 chants, 1799, in-8°; 3° *Précis sur la paix*, 1799, in-8°; 4° *Épître à Bonaparte*, 1800 (avec Pappadopulo); 5° *Choix des meilleurs morceaux de la littérature russe*, traduit en français, 1801, 2 vol. in-12; 6° *Voyage sentimental de Paris à Berne*, 1801, 5 vol. in-12; 7° *Zéir et Zulica*, histoire indienne, 1801, 2 vol. in-12; 8° *Thaira et Fernando, ou les Amours d'une Péruvienne et d'un Espagnol*, 1802, in-12; 9° *Voyage d'un habitant de la lune à Paris sur la fin du 18^{me} siècle*, 1805, in-12; 10° *À l'Europe et au gouvernement anglais, ou Aperçu sur les causes de la guerre et ses résultats pour la puissance agressive*, 1805, in-8°; 11° *Examen analytique et raisonné de la déclaration du roi d'Angleterre, avec les développemens relatifs à la justification de la France*, 1805, in-8°; 12° *Lerixa, chef de voleurs, victime de l'ambition paternelle, chez les solitaires de l'Apennin*, 1805, 2 vol. in-12; 13° *Commentaire politique du poème de la Pitié, suivi de l'analyse morale et littéraire de ce poème*, 1805, in-8°. Nous ne disons rien du mérite de tous ces ouvrages, et de plusieurs autres du même auteur. Mais si l'on n'en juge que par le nombre de ceux qui ont paru dans une seule année (1805), on n'hésitera point à accorder au moins à M. Gallet une des qualités

qui distinguèrent si éminemment Scudéry.

GALLETTI (PIERRE-LOUIS), évêque de Cyrène et célèbre antiquaire, né à Rome en 1724. Après avoir étudié dans sa ville natale, il prit à Florence l'habit de l'ordre des bénédictins, et finit par être nommé bibliothécaire archiviste du couvent de cette ville. Il s'adonna à l'étude de l'antiquité et à celle de l'histoire politique, ecclésiastique et littéraire de plusieurs villes et maisons religieuses; les matériaux précieux qu'il puisa dans les manuscrits de la bibliothèque de Florence, et dans les chartes et autres monumens historiques qu'il avait à sa disposition, l'aiderent singulièrement dans ses travaux. Ce fut dans une de ces chartes qu'il trouva, sur l'origine primitive de l'ordre des hiéronymites, des documens qui firent naître à ce sujet une discussion entre lui et le père Nerini, abbé général de cet ordre, discussion dans laquelle il remporta l'avantage. Il publia, en 1756, une dissertation tendante à déterminer la position exacte de l'ancienne Rome; Galletti démontre dans cet écrit que la ville de Romulus était assise sur le lieu appelé aujourd'hui *Civitacola*. Il fit paraître aussi des notices intéressantes sur les actes de Saint-Gétulien et de ses compagnons, et sur plusieurs questions d'histoire et de géographie, dans l'ouvrage intitulé : *Gabbio, antica città di Sabina, scoperta ove era Torri, ovvero la grotte de' Toro, discorso in cui si ragiona di SS. MM. Gétulio e Giacinto con varie notizie di alcuni luoghi circonvicini*, Rome,

1757, figures. Il entreprit de recueillir les inscriptions du moyen âge, dont on s'était fort peu occupé avant lui, et donna successivement, depuis 1757 jusqu'en 1766, plusieurs recueils de celles de Venise, de Bologne, de Rome, de la Marche d'Ancône et du Piémont. Le père Galletti a publié un grand nombre de Mémoires sur les antiquités ecclésiastiques, entre autres : *Memorie di tre antiche chiese di Rieti, S. Michele-Arcangelo al ponte, Sant'Agata alla rocca, e S. Giacomo*, Rome, 1765; *Del prim' erio della sancta sede apostolica, e di altri uffiziali maggiori del sagro palagio Lateranense; Ragionamento dell'origine e de' prim' tempi dell'Abadia fiorentina*, Rome, 1775. On lui doit des mémoires historiques sur la vie du cardinal Passionei, son ami, secrétaire des brefs et bibliothécaire du saint-siège apostolique. Une attaque d'apoplexie foudroyante enleva le père Galletti aux sciences, le 15 décembre 1790 : il était âgé de 66 ans. Le pape Pie VI l'honora de sa bienveillance, et lui accorda plusieurs bénéfices.

GALLICIOLI (L'ABBÉ JEAN-BAPTISTE), célèbre orientaliste italien, naquit à Venise en 1755, et s'adonna de bonne heure à l'étude des langues grecque et hébraïque, dont il devint professeur. Par des travaux opiniâtres, secondés des plus heureuses dispositions, il était parvenu à apprendre également presque toutes les langues orientales, telles que la syriaque, la chaldaïque : ses cours de langues latine, anglaise et française étaient suivis avec la plus grande assiduité. Il a publié : 1°

Dizionario-Italo-italiano, della sacra biblia; 2° Dissertazione dell' antica lezione degli Ebrei, e dell' origine de' punti; 3° Pensieri sulle LXX settimane di Daniele; 4° Memorie venete antiche profane ed ecclesiastiche, 8 vol. Il avait travaillé pendant 20 ans à un grand ouvrage, dont sa mort, arrivée en 1806, a empêché la publication. Gallicioli était très-simple dans ses manières, et très-bienfaisant. Quoiqu'il n'eût qu'une assez médiocre fortune, on reconnut après sa mort qu'un grand nombre de familles n'avaient presque vécu que de ses bienfaits.

GALLIEN (M^{lle}), est connue dans la république des lettres, pour un petit poëme en prose dans le genre des dialogues de Platon, et intitulé *Théagène*; c'est une suite d'entretiens entre ce philosophe et son élève Cléobuline, sur les prières adressées aux dieux. Ce petit ouvrage, imprimé à Paris en 1817, a été très-répandu dans la patrie de l'auteur (l'Allemagne); il a été traduit en allemand par M. Schmid, et en hollandais par M. Van-Campen, professeur à Leyde. Le professeur Withenrbach est oncle de M^{lle} Gallien.

GALLIMARD (M. P. G.), grammairien, a publié plusieurs ouvrages, savoir : 1° *Nouvelle méthode simple et facile pour apprendre l'orthographe en vingt leçons*, 1799, in-8°; 2° *Méthode abrégée, simple et facile pour apprendre en 3 mois les vrais principes de la langue française*, 1800, in-12; 3° *Préceptes abrégés et élémentaires de rhétorique, à l'usage des maisons d'éducation et des pensionnats*, 1803, in-8°; 4°

Le Rudiment des dames; 5° L'Arithmétique des dames, 1804, in-8°; 6° *Vocabulaire des mots homonymes les plus usités*, etc., etc.

GALLINI (JEAN ANDRÉ), mort en Angleterre, le 5 janvier 1805, fut le meilleur danseur de toute l'Italie, où il était né. Il parut à Londres, sur le théâtre de l'Opéra, et fut ensuite directeur des ballets. Ses manières étaient simples et insinuantes, sa conversation agréable, et on l'appelait pour donner des leçons dans les meilleures maisons et dans les pensionnats les plus considérables. La sœur du comte d'Albington l'épousa; mais leur union ne fut pas heureuse, parce que Gallini était avare, et que son épouse était très-dissipée. Après avoir ramassé une fortune considérable, il acheta le privilège du théâtre de l'Opéra; mais la salle fut brûlée en 1789, et il dépensa 50,000 livres sterling pour en faire construire une autre. Il vendit son privilège, et se dédommagea, autant qu'il put, de ses pertes, en louant au public de vastes salles qu'il possédait dans Hanover-Square, pour des concerts, des bals, et autres divertissemens de cette nature. Il se faisait appeler *sir John Gallini*. On a de lui un *Traité sur la danse*, qui parut à Londres, en 1762, et qui n'est guère que la répétition d'un ouvrage de Cahusac, imprimé 8 ans auparavant.

GALLINI (JEAN-BAPTISTE-MATHIEU), né à Voghera, dans le Piémont, le 21 février 1783, d'une famille distinguée. Il fit ses études à Bologne et à Plaisance, et prit ses lettres d'avocat à Turin.

Il voyagea ensuite en France, en Hollande, en Allemagne, en Suisse et en Angleterre. L'objet particulier de ses voyages était de connaître les institutions et les établissemens consacrés à l'instruction élémentaire, ou à porter des secours à l'humanité. De retour à Voghera, M. Gallini y fonda une école gratuite d'enseignement mutuel, sur le modèle de l'école normale de Paris, où il avait été reçu maître-élève : cette école, dont le succès a surpassé toutes les espérances, est soutenue par une société d'encouragement. C'est la seule qu'il ait encore pu faire établir, parce que les personnes riches se décident difficilement à coopérer aux sacrifices qu'exige l'enseignement gratuit, et que le gouvernement est parfois dans l'impuissance d'en faire lui-même la dépense. M. Gallini est réformateur et assesseur des écoles royales de la province de Voghera, et l'un des 40 membres du conseil de la dette publique ; fonctions honorables, mais gratuites. Il est aussi membre de la société pour l'encouragement de l'enseignement mutuel de Paris, et de la société économique de Chiavari. Il a fait imprimer un *Essai sur l'enseignement mutuel*, où il remonte jusqu'à son origine, et dans lequel il retrace les méthodes de Paris et de Londres, avec des observations qui tendent à les améliorer. Il a fait également imprimer le *Discours* plein de philanthropie, qu'il prononça lors de l'installation de la société d'encouragement, établie par ses soins à Voghera.

GALLITZIN (DÉMÉTRIS DE), a composé divers ouvrages, en-

tre autres l'*Esprit des économistes*, Brunswick, 1796, 2 vol. in-8°. Il s'était beaucoup occupé d'histoire naturelle, et surtout de minéralogie, science sur laquelle il a publié plusieurs écrits, mais peu importants. Il est mort à Brunswick, le 17 mars 1805. Gallitzin était membre de plusieurs académies, et président de la société minéralogique d'Iéna. Il avait été ambassadeur de Russie à La Haye.

GALLO (LE MARQUIS MARZIO-MASTRILLI, DUC DE), ex-ministre des rois de Naples, Ferdinand, Joseph et Joachim, fut employé par la cour de ces différens princes dans les négociations les plus délicates. Désigné, en 1795, pour remplacer le premier ministre Acton, il refusa cet emploi. En 1797, il se trouva aux conférences d'Udine ; et dans le mois d'octobre de la même année, signa le traité de Campo-Formio, au nom du gouvernement napolitain, qui l'avait nommé ministre plénipotentiaire. A cette époque, le marquis de Gallo reçut de l'empereur d'Autriche la décoration de l'ordre de la Toison-d'or. Après avoir été employé dans les négociations qui eurent lieu avec le gouvernement français, il fut nommé vice-roi de Sicile, et alla prendre possession de son gouvernement, d'où on le rappela, après l'établissement de la république Cisalpine, pour l'envoyer à Milan en qualité d'ambassadeur. Il remplit ensuite les mêmes fonctions auprès du premier consul Bonaparte ; et lorsque au mois de mai 1805, Napoléon, empereur des Français, érigea l'Italie en royaume, le marquis de Gallo assista à son cou-

ronnement. Le 21 septembre de la même année, de retour à Paris, cet ambassadeur signa un traité dont l'une des conditions principales était l'évacuation du royaume de Naples par les troupes françaises. Le marquis de Gallo ignorait alors que dans le même temps la cour de Naples en signait un autre avec les cours de Londres et de Vienne, par lequel celles-ci s'engageaient à fournir 12,000 hommes, qui devaient occuper les places fortes du royaume de Naples. Le marquis de Gallo apprit cette nouvelle avec autant de surprise que de douleur. Son caractère se trouvait étrangement compromis; et comme il ne pouvait justifier sa conduite aux yeux de l'empereur Napoléon qui se trouvait alors à la tête de son armée en Allemagne, il continua de se présenter chez les ministres et grands dignitaires, qu'il convainquit sans peine de la loyauté de ses intentions. Il alla plus loin: ne voulant laisser aucun doute sur sa bonne foi, il donna sa démission, et attendit à Paris le résultat des événemens. Ils se décidèrent promptement; les conséquences de la victoire d'Austerlitz, qui firent descendre Ferdinand du trône de Naples, y firent monter Joseph Bonaparte; et le marquis de Gallo reçut de Napoléon l'ordre de se rendre auprès du nouveau roi, qui lui confia le portefeuille des affaires étrangères. Joseph combla de faveurs le marquis de Gallo, et mit en lui sa plus grande confiance. Celui-ci n'en abusa jamais, et suivit ce prince jusqu'à Bayonne, quand, par la volonté de

l'empereur des Français, il alla occuper le trône d'Espagne. Là, il reçut la grande décoration de l'ordre des Deux-Siciles, et fut maintenu dans son ministère sous le roi Joachim Murat, avec lequel il revint à Naples. Joachim le fit duc, et le combla des marques de sa bienveillance. Le duc de Gallo n'y fut point insensible, et resta attaché à la cause de ce prince jusqu'au moment où des revers inouïs le forcèrent, au mois de mai 1815, à s'embarquer pour la France. Lorsque le roi Ferdinand eut été remis en possession de ses états, le duc de Gallo alla lui rendre hommage; mais ne doutant plus que sa présence à la cour n'indisposât un grand nombre de personnes, il se retira dans une de ses terres. Cependant il reparut bientôt à la cour, où les sollicitations de ses amis déterminèrent le roi à lui confier l'ambassade de Pétersbourg.

GALLOIS (JEAN-ANTOINE-GAURDIS), membre associé de l'institut dans la classe de l'économie politique, manifesta, dès le commencement de la révolution, le sincère attachement qu'il portait à la liberté, et se lia dès lors avec le célèbre Cabanis, d'une amitié qui n'a fini qu'avec la vie de cet homme si recommandable sous tant de rapports. En 1791, il fut envoyé avec Gensonné dans la Vendée, en qualité de commissaire, pour constater de quelle nature étaient les troubles qui commençaient à éclater dans cette province. Le 9 octobre suivant, il fit, à l'assemblée législative, un rapport dans lequel il déclara l'oppo-

sition qu'apportaient les départemens de l'Ouest à la constitution civile du clergé, qu'ils ne voulaient pas reconnaître; à quoi il ajoutait que dans les campagnes, les églises desservies par les prêtres constitutionnels, étaient totalement désertes. L'entêtement religieux est le plus opiniâtre de tous; et la violence, qui réussit quelquefois à dompter les esprits, ne fait souvent que les aigrir. Cette vérité démontrée par l'expérience de tous les temps, ne fut point mise à profit par l'assemblée, qui contribua, par les mesures de sévérité qu'elle employa contre les rebelles, à allumer les torches de la guerre civile qui désola un peu plus tard ces contrées. Gallois fut chargé, en 1798, de traiter de l'échange des prisonniers français en Angleterre; mais ses négociations n'obtinrent aucun résultat favorable, et il lui fut même défendu de séjourner à Londres. Il revint en France, et fut nommé, l'année suivante, membre du tribunal, dont il devint président en 1802, et secrétaire en 1804. Il signa, la même année, le procès-verbal de la séance dans laquelle M. Jard-Panvilliers avait émis le vœu que le général Bonaparte fût déclaré empereur, et la dignité impériale héréditaire dans sa famille. Le 8 février 1805, il fit un rapport sur la lettre adressée par Napoléon au roi d'Angleterre, et fut nommé, vers le même temps, membre de la légion-d'honneur. Après la dissolution du tribunal, mesure par laquelle Napoléon crut affermir sa puissance, M. Gallois fit partie du corps-législatif, et fut, en 1813,

l'un des membres de la commission instituée pour prendre connaissance des pièces relatives aux négociations avec les souverains alliés. Il accompagna la députation qui alla présenter à Napoléon les complimens d'usage, la veille du jour de l'an, et il adhéra à la déchéance de ce prince dans la séance du 5 avril de la même année. Le 6 août il attaqua le projet de loi sur la presse, et dit qu'il ne convenait qu'aux gouvernemens despotiques de la craindre et de la comprimer. Le retour de Napoléon mit fin à tous les travaux législatifs de M. Gallois; et depuis cette époque, il n'a plus rempli de fonctions publiques importantes. On lui doit la traduction de l'ouvrage de Filangieri, sur *La science de la législation*.

GALLON-LABASTIDE, homme de lettres, a publié, en 1808, un *Tableau littéraire de la France au 18^{me} siècle*, in-8°. On lui doit aussi plusieurs traductions du latin en français; les principales sont celles des *OEuvres de Tacite*, 1812, in-8°, et de quelques ouvrages de Cicéron.

GALVANI (Louis), auteur de la fameuse découverte connue sous le nom de *galvanisme*, est né à Bologne, le 9 septembre 1757. Il montra, dès l'enfance, un grand zèle pour la religion catholique, et manifesta même le dessein d'aller s'ensevelir dans un cloître; mais on parvint à l'en détourner. Ses idées prirent insensiblement une teinte moins sombre, et l'on parvint à lui faire embrasser la médecine, qu'il négligea beaucoup pour ne s'occuper que de l'anatomie, regardée

par lui comme la seule branche de cette science qui donnât des résultats positifs. Il soutint sa thèse sur les os en 1762, et fut nommé professeur d'anatomie à l'université. Les travaux auxquels il se livra, jusqu'en 1790, furent peu nombreux, mais très-importans. Ils sont consignés dans les *Mémoires de l'institut des sciences de Bologne*. En voici les titres : 1° *De venibus atque ureteribus volatilium*. Cette description anatomique de quelques organes des oiseaux, était remarquable par l'exactitude scrupuleuse avec laquelle Galvani rendait compte des observations que lui avaient permis de faire ses dissections nombreuses. 2° *De volatilium aure*. Cet ouvrage n'était qu'une ébauche d'un grand travail qu'avait entrepris l'auteur, sur l'organe de l'ouïe; mais comme il avait coutume de publier, dans ses cours, le résultat des découvertes qu'il avait pu faire, le fameux Scarpa s'était approprié ces découvertes, qu'il publia sous son propre nom, dans un ouvrage intitulé : *Observations sur la fenêtre ronde*; ouvrage assez semblable à la *Physiologie* de Richeraud, dont M. Chaussier revendique tout le fond; ce qui ne peut rien avoir d'étonnant en médecine, où tant de gens font des livres avec les idées et les découvertes des autres. Le traité *De volatilium aure*, de Galvani, ne renfermait que ce qui avait échappé aux remarques de Scarpa. Un troisième opuscule de Galvani est celui qui a pour titre : *De viribus electricitatis in motu musculari commentarius*. C'est dans ce mémoire qu'est consignée la découverte qui

arendu ce médecin si célèbre, comme elle a donné en physique les résultats les plus intéressans. Nous allons entrer dans quelques détails sur la manière dont elle s'est faite. Galvani aimait beaucoup les sciences naturelles, et avait toujours chez lui plusieurs instrumens de physique avec lesquels il faisait diverses expériences, pour se délasser dans ses momens de loisir. Son épouse, s'étant trouvée très-malade, prenait du bouillon de grenouilles, que Galvani avait soin de préparer lui-même. Une de ces grenouilles écorchées fut posée, par hasard, sur une table où se trouvait une machine électrique. Un des aides de Galvani approcha, sans y penser, la pointe d'un scalpel du nerf crural interne de cet animal, dont tous les muscles parurent aussitôt agités de fortes convulsions. M^{me} Galvani, qui était présente et qui avait beaucoup de sagacité, fut frappée de la singularité de ce fait. Galvani s'empressa de le vérifier, et ne tarda pas à s'apercevoir, par plusieurs expériences, qu'il n'était point dû au simple contact du scalpel, mais aussi à l'influence de l'étincelle électrique; car, dès que la machine d'où sortait cette étincelle se trouvait en repos, les contractions des muscles de la grenouille n'avaient pas lieu. C'était une grande découverte. Tous les savans de l'Europe s'en emparèrent : mais au lieu de se borner à la simple observation des faits auxquels elle donnait lieu, on voulut en déterminer les causes, la nature; et l'on déraisonna, à perte de vue, sur la nature du fluide qui faisait entrer en cou-

traction les muscles des animaux privés de la vie. On l'appela tour-à-tour *électrique, magnétique, etc.*, et il finit par être nommé *galvanique*; c'est-à-dire, d'une nature qu'on ne croyait nullement être celle des autres fluides déjà connus. Galvani lui-même le considéra comme un genre d'électricité particulière. Le hasard, à qui l'esprit humain fut dans tous les temps redevable des découvertes les plus étonnantes, voulut donc que celle de Galvani s'opérât chez lui entre sa femme et un de ses élèves; mais il n'appartenait qu'à un esprit supérieur d'en savoir profiter. Cet homme estimable fut très-malheureux sur la fin de sa vie, par le chagrin que lui causa la perte de son épouse, morte en 1790, et surtout par la révolution arrivée à peu près vers le même temps, dans la république Cisalpine. On exigea de tous les employés un serment que ses idées religieuses le portèrent à refuser; ce qui fut cause qu'on lui ôta ses dignités et son emploi, et qu'il fut presque réduit à l'indigence. Il se retira chez un de ses frères, où il tomba bientôt dans un état de marasme et de langueur que rien ne put guérir. Le gouvernement cisalpin, touché de son sort, décréta que, malgré son obstination, il serait rétabli dans sa chaire. Cette faveur fut inutile; il mourut, quelques jours après, le 4 décembre 1798.

GALVEZ (DON BERNARD), officier-général espagnol, et vice-roi du Mexique, né à Malaga en 1756. Son oncle, alors ministre des colonies, et l'un des hom-

mes qui aient le plus illustré le ministère espagnol, se chargea de sa fortune, et l'appela auprès de lui en 1775. Le jeune Galvez choisit la profession des armes, et entra d'abord dans un régiment des gardes; mais son amour pour la France le porta peu de temps après à passer au service de cette puissance, avec l'agrément de son souverain. Il servait depuis 5 ans cette patrie adoptive, lorsque le duc de Florida-Blanca, qui dirigeait alors la politique du cabinet espagnol, fit déclarer la guerre aux pirates barbaresques: don Bernard rejoignit ses anciens drapeaux, et s'embarqua pour les côtes d'Alger, en 1779, avec le grade de lieutenant des gardes Walones. Dans cette expédition qui fut si funeste à l'Espagne, il donna des preuves de la plus brillante valeur, et d'une grande connaissance de l'art militaire; mais tous ses efforts furent aussi inutiles que ceux de ses braves compagnons d'armes. Il fut fait, à l'issue de cette guerre, successivement colonel et maréchal-de-camp. Son protecteur l'ayant nommé peu de temps après sous-gouverneur de la Louisiane, il partit pour cette colonie, et y épousa une fort jeune et jolie personne, fille d'un riche négociant français. Sa fortune prit dès-lors un accroissement des plus rapides. Sa femme lui avait apporté en dot plus de 50,000 livres de rentes, et il ne tarda pas à remplacer son supérieur, appelé lui-même à d'autres fonctions. Le nouveau gouverneur s'attacha à améliorer par tous les moyens possibles l'état de la co-

lonie qui lui était confiée; il donna de nouveaux développemens à l'agriculture et au commerce, bâtit de nouvelles habitations, fit participer aux bienfaits de la civilisation un grand nombre de naturels de l'intérieur qui en avaient été privés jusque-là, et mérita, par la sagesse de son administration, les éloges de sa cour et la reconnaissance des colons. La guerre de 1780 lui donna une occasion de développer ses talens militaires, sur un plus vaste théâtre qu'il n'avait pu le faire dans ses premières campagnes. Chargé d'entreprendre, avec des moyens presque nuls, une guerre d'invasion, il puisa dans son activité les ressources qui lui manquaient; parvint à créer à la hâte une armée de 14,000 hommes, avec laquelle il vint attaquer les Anglais dans les Florides, prit sur eux la ville de Pensacola, et les chassa entièrement du pays, après les avoir battus dans plusieurs rencontres décisives. A la suite du traité de paix de 1785, il fut, pour prix de ses services, fait lieutenant-général, décoré du titre de comte et nommé vice-roi du Mexique. Les excellentes qualités qui avaient rendu son nom cher aux habitans de la Louisiane, ne se démentirent point dans cette nouvelle dignité. Il sut, contre l'usage de ses prédécesseurs, faire chérir des Mexicains l'autorité naturellement despotique des vice-rois, embellit la capitale de plusieurs édifices publics, et éleva ces vastes contrées à un degré de prospérité qu'elles ne connaissaient pas avant d'être gouvernées par lui.

Il en fut récompensé de la manière la plus douce à son cœur, par les bénédictions de toute une nation, dont il avait su faire le bonheur, et à laquelle il fut enlevé, au mois d'août 1794, des suites d'une partie de chasse. Sa popularité commençait, dit-on, à déplaire à la cour d'Espagne; il venait d'ailleurs de dépenser des sommes immenses pour faire construire sur une position déjà presque inexpugnable, une maison de plaisance, qui avait toutes les apparences d'une forteresse, circonstances bien propres à attirer l'attention d'un gouvernement naturellement soupçonneux.

GAMBA (BARTHÉLEMI), académicien de Florence, n'est connu que par un ouvrage qu'il fit paraître en 1807, sous le titre de : *De' Bassanesi illustri, narrazione di Bartholomeo Gamba*. C'est l'histoire abrégée des meilleurs écrivains et des savans de Bassano. L'auteur y fait preuve d'une grande érudition et d'un jugement solide.

GAMBIER (JAMES), amiral anglais, fut chargé, lors de la guerre de Danemark, en 1807, de seconder à la tête d'une flotte les opérations de lord Cathcart, qui avait le commandement en chef de cette entreprise. Le 17 août, il investit Copenhague, après avoir fait débarquer ses troupes la veille, près du village de Disbeck, et le même jour il attaqua cette ville, après avoir adressé une proclamation aux habitans. Le 21 du même mois, il publia un ordre par lequel il défendait toute espèce de commerce entre les bâtimens

neutres et l'île de Zélande, jusqu'à la cessation des hostilités. L'amiral Gambier bloqua aussi le port de Stralsund le même jour. Les habitans de Copenhague ayant demandé à capituler, le 5 septembre, la capitulation eut lieu deux jours après, et livra aux Anglais la citadelle, l'armée et toute la flotte danoises. Cette reddition prématurée fut suivie d'une enquête, d'après laquelle on statua que le général Pickman, gouverneur de Copenhague, et les officiers de la garnison avaient plutôt manqué, pour se défendre, de présence d'esprit et d'activité, que de loyauté et de bravoure. En 1809, ce fut l'amiral Gambier qui vint aussi, à la tête d'une flotte anglaise, attaquer les Français devant Rochefort. Il fut, en 1814, nommé l'un des commissaires chargés de stipuler à la Haye, avec les Américains, un traité de commerce entre les États-Unis et S. M. Britannique. Il a été créé pair d'Angleterre, en 1810.

GAMON (FRANÇOIS-JOSEPH), né à Entraigues, où il exerçait la profession d'avocat avant la révolution, fut, en 1792, député comme suppléant, par le département de l'Ardeche, à l'assemblée législative, où il remplaça Valladier, après que celui-ci eut donné sa démission. Son département le réélut à la convention nationale, où il manifesta constamment des principes contraires aux factieux qui, sous le voile de la liberté, cherchaient tous à s'emparer exclusivement de la souveraineté du peuple. Il demanda, dans la séance du 5 décembre, qu'on entendit Louis XVI ayant

de prononcer le décret d'accusation, et vota, lors du jugement de ce prince, l'appel au peuple, et un sursis à l'exécution jusqu'au moment où le territoire français serait envahi par les troupes étrangères. En mai 1793, il fut nommé membre du comité des inspecteurs de la salle; et le 16, en rendant compte de la police qu'exerçaient dans les tribunes *les dames de la fraternité*, il prétendit qu'elles étaient salariées par les ennemis de la convention. Il avait réuni ses efforts à ceux des illustres députés persécutés au 31 mai, et il fut comme eux décrété d'accusation pour avoir signé les protestations du 6 juin. Il parvint, pendant 15 mois, à se soustraire à toutes les recherches; et après la révocation du décret qui avait pros crit les girondins, il rentra dans la convention (8 décembre 1794), et s'y conduisit d'après les mêmes principes qu'il avait toujours manifestés depuis le commencement de la révolution. Le 4 mai, il se déclara contre les confiscations, et vota pour qu'on rendit les biens aux parens des condamnés. Il appuya ensuite de toutes ses forces les moyens propres à anéantir le reste de la faction des terroristes, qui cherchaient en vain à ressaisir un pouvoir qu'ils avaient pour toujours perdu. Le 15 vendémiaire, il proposa, au nom des comités, un projet d'adresse à présenter aux Parisiens pour leur expliquer la cause du réarmement des citoyens accourus à la défense de la représentation nationale : mais la convention passa à l'ordre du jour, sur l'observation de Chénier. «qu'il n'y avait plus pour elle de

» salut que dans la victoire ou la
 » mort. » Il sortit de la convention
 le surlendemain. Une lettre de
 d'Entraignes, saisie chez Lemaître
 quelques jours après, et dans
 laquelle il se trouva nommé, l'obli-
 gea de donner à la convention
 des détails sur les liaisons qu'il
 avait eues autrefois avec cet ex-
 constituant, qui, après avoir profes-
 sé des principes républicains,
 était devenu un des partisans les
 plus effrénés du pouvoir absolu.
 M. Gamon passa ensuite au conseil
 des cinq-cents, d'où il sortit
 en 1797; 5 ans après, il fut nommé
 juge d'appel à la cour de Nîmes,
 et président du tribunal criminel
 de l'Ardèche. Le 26 mai 1806,
 il présida la députation du collège
 électoral de ce département, qui
 félicita l'empereur sur son retour
 d'Espagne, et fut élu, en juin
 1811, l'un des présidens de la
 cour impériale de Nîmes. Lors de
 la première restauration, en 1814,
 il fut destitué de ses fonctions, et
 se retira au sein de sa famille, où
 il vécut jusqu'au retour de Napoléon,
 qui le nomma de nouveau
 à la présidence de la cour impé-
 riale de Nîmes. Le département
 de l'Ardèche l'ayant néanmoins
 élu membre de la chambre
 des représentans, il continua de
 résider à Paris, et ne se fit enten-
 dre qu'une seule fois à la cham-
 bre; ce fut le 28 juin, époque
 où il proposa la constitution
 de 1791. On remarqua les passa-
 ges suivans dans le discours qu'il
 prononça sur ce sujet «..... Je
 » sais que Napoléon II, que Louis
 » XVIII, que le duc d'Orléans et
 » d'autres encore ont des parti-
 » sans : mais je suis, moi, étran-

» ger à tous les partis. Ce que je
 » veux, ce que je vous demande
 » au nom du peuple, c'est une
 » constitution libre; une constitu-
 » tion qu'un souverain fasse exé-
 » cuter religieusement pour son
 » intérêt et pour le nôtre.....» Il
 ajoutait ensuite : «... Vous, re-
 » présentans qui m'écoutez, vous
 » serez voués à un opprobre éter-
 » nel, si cette constitution, qui
 » naquit dans les beaux jours de
 » la révolution, qui fut véritable-
 » ment l'expression du vœu na-
 » tional, ne devient à l'instant
 » même votre point de ralliement,
 » votre centre d'union, et si vous
 » ne la défendez jusqu'à la mort.»
 Le second retour du roi éloigna
 de nouveau M. Gamon de toute
 espèce de fonctions. Il fut, 5 mois
 après, compris dans la loi d'am-
 nistie du 12 janvier 1816, en ver-
 tu de laquelle il fut contraint de
 quitter la France. Il se retira en
 Suisse, d'où il fut rappelé dans sa
 patrie, en 1818. Il avait été dé-
 coré, en 1804, de la croix de la lé-
 gion-d'honneur; et avait présenté,
 en 1806, à Napoléon, un drame
 intitulé *Beaurepaire, ou la prise
 de Verdun*, en 1792.

GANAY (CHARLES-ANTOINE),
 ex-membre de la chambre des
 députés pour le département de
 Saône-et-Loire, est né près d'Au-
 tun, en 1796, d'une ancienne
 famille du Nivernais. Il émigra
 au commencement de la révo-
 lution, revint en France après le
 18 brumaire, et fut nommé dé-
 puté du département de Saône-
 et-Loire, au corps-législatif, où
 il donna son adhésion à la dé-
 chéance de Napoléon, en 1814.
 En 1815, le même département

le nomma de nouveau membre de la chambre des députés, où il vota avec la majorité. Il fut aussi élevé, dans la même année, au grade de colonel de la légion départementale de l'Yonne. Réélu l'année suivante à la chambre des députés, il y a voté avec la minorité; mais cette année-là, comme les précédentes, il s'y est toujours enveloppé dans un silence absolu, ce que quelques personnes regardent, peut-être mal à propos, dans un député, comme le signe d'un manque absolu de moyens oratoires.

GANDOLPHES (NICOLAS), ancien curé de Sèvres, fut d'abord nommé suppléant du clergé de Paris, et n'entra aux états-généraux, convertis en assemblée nationale, qu'au mois d'avril 1790, en remplacement de M. de Beauvais, décédé. Il s'attacha au parti de la cour, signa les protestations des 12 et 13 septembre 1791, et entra dans l'exercice de ses fonctions pastorales après la dissolution de cette assemblée. Il avait un frère employé aux affaires étrangères avant la révolution, qui remplaça, en 1804, M. de Châteaubriant en qualité de secrétaire d'ambassade à Rome, et mourut dans le courant de la même année.

GANDON (Y. N. M.), ancien juge au tribunal de cassation, né dans le département d'Ille-et-Vilaine, fut nommé, en 1796, membre de la haute-cour nationale, convoquée pour juger Babeuf. La révolution du 18 brumaire ne lui fit point perdre sa place de juge à la cour de cassation. L'empereur même le nomma, en 1805, président du collège électoral du départe-

tement d'Ille-et-Vilaine. Il avait été décoré, deux ans auparavant, de la croix de la légion d'honneur.

GANIER (MATHURIN), maréchal-de-camp, chevalier de Saint-Louis, naquit à Angers, département de Maine-et-Loire, le 27 avril 1749. Il entra, à l'âge de 21 ans, dans les gardes-françaises, le 2 octobre 1770, fut nommé lieutenant-colonel de gendarmerie, le 21 août 1792, et général de brigade, le 5 octobre 1793 (an 2 de la république). Il a fait avec distinction les campagnes de la Hollande. Furnes, Nienport, Ostende et Dusseldorf, furent témoins de ses talens et de sa bravoure. Fidèle aux principes de la révolution, qui assuraient aux citoyens une sage liberté, l'égalité devant la loi, et l'indépendance nationale, il s'est toujours conduit avec la franchise du soldat dévoué à sa patrie, et l'indépendance du citoyen soumis aux lois constitutionnelles que l'assemblée constituante avait proclamées. Il est resté étranger à nos dissensions civiles; mais il faillit devenir l'une des victimes de l'affaire du camp de Grenelle. Le général Ganier, ayant pris sa retraite, se retira à Neufchâteau, département des Vosges, et y vécut aimé et estimé de ses concitoyens, et plus particulièrement des malheureux, avec lesquels il partageait son modique avoir: c'était le pain du brave. Son fils MARTIAL-LOUIS GANIER partit en l'an 8, étant à peine âgé de 16 ans, comme volontaire dans le 24^{me} régiment de chasseurs à cheval; il fit les campagnes d'Italie, d'Allemagne, de Dalmatie, de Prus-

se, et celle de Russie, comme officier. Il ne démentit ni la bravoure, ni le dévouement à sa patrie, qu'il tenait de son père. Il quitta le service en 1814, après l'abdication de Fontainebleau.

GANILH (CHARLES), né en 1760, dans les montagnes de l'Anvergne. exerçait la profession d'avocat à Paris, quand il fut nommé électeur de cette ville, en 1789. Le 12 juillet, il fut député par l'Hôtel-de-Ville, vers l'assemblée nationale, afin de rendre compte du désordre qui régnait à Paris, et demander que la convention intervînt pour le faire cesser. On lui répondit que l'assemblée avait plusieurs fois déjà prié le roi de renvoyer les troupes cantonnées autour de Paris et de Versailles, et qu'elle réitérerait ses instances, jusqu'à ce qu'il y eût été fait droit. Ganilh ne jona aucun rôle depuis ce temps jusqu'au procès de Bezenval, contre lequel il fit une déposition très-insignifiante. La révolution du 18 brumaire, à laquelle il avait coopéré de tous ses moyens, le fit nommer membre du tribunal, assemblée dans laquelle il s'éleva constamment contre tous les projets qui lui parurent attenter à la souveraineté nationale. C'est ainsi qu'il se prononça contre le vœu émis de réformer le tribunal de cassation, en manifestant des craintes sur l'indépendance des jurés dans le nouvel ordre judiciaire proposé. Il s'opposa aussi, en décembre, à la réduction des justices de paix, et combattit ensuite les deux projets de loi, dont l'un était relatif à la dette publique, et l'autre à

l'établissement de tribunaux spéciaux. Il fut éliminé en 1802, à l'époque du premier renouvellement du tribunal, et vécut assez ignoré jusqu'en 1815, époque où il fut envoyé à la chambre des députés par le département du Cantal. Il parla, le 2 janvier 1816, en faveur de la loi d'amnistie présentée par les ministres, et s'éleva vivement contre le système de la commission, qui n'avait pas en honte de proposer des condamnations sans jugemens, et des proscriptions par catégories. Quelques jours après, il prit part à la discussion sur le budget, et vota constamment d'ailleurs avec la minorité. On a de lui plusieurs ouvrages, qui ne font pas moins d'honneur à ses lumières, que ses sentimens comme député n'en font à son patriotisme. Les principaux sont : 1° *Des Systèmes d'économie politique, de leurs inconvéniens et de leurs avantages*, 1809 21, 2 vol. in-8°; 2° *Essai politique sur le revenu public des peuples de l'antiquité, du moyen âge, des siècles modernes, etc.*, 1806, 2 vol. in-8°; 3° *Considérations générales sur la situation financière de la France en 1815*, in-8°; 4° *Réflexions sur le budget de 1814*, in-8°; 5° *Des droits constitutionnels de la chambre des députés en matière de finances, ou réfutation des doctrines de M. Garnier dans son rapport à la chambre des pairs, sur le budget de 1815*, in-8°; 6° *La théorie de l'économie politique, fondée sur les faits résultans des statistiques de la France et de l'Angleterre, sur l'expérience de tous les peuples célèbres par leurs richesses et par les lumières de la raison*, 1815, 2 v. in-8°.

GANTEAUME (LE COMTE HONORÉ), naquit à Ciotat, en 1759, prit de bonne heure du service dans la marine, et fit partie de l'expédition destinée à la guerre d'Amérique. Les dispositions heureuses qu'il manifesta pour la carrière militaire le firent passer rapidement par les grades inférieurs. Il était déjà sous-lieutenant de vaisseau en 1786, après avoir fait plusieurs campagnes, notamment avec l'escadre du bailli de Suffren, qui avait parcouru la plus grande partie des mers de l'Inde. En 1791 et 1792, il fut chargé du commandement d'un vaisseau de la compagnie des Indes, avec lequel il pénétra par la mer Rouge jusqu'à Suez. Il fut fait ensuite prisonnier par les Anglais, recouvra sa liberté peu de temps après, et fut nommé successivement capitaine de vaisseau et chef d'une division qui alla croiser dans l'Archipel, où elle débloqua l'escadre française retenue dans le port de Smyrne. Il revint ensuite à Toulon avec la corvette anglaise *la Némésis*, qui avait été faite prisonnière par les frégates *la Sensible* et *la Sardine*, et fut, en juin 1797, chargé du commandement d'une nouvelle escadre destinée à observer les mouvemens de l'ennemi, à protéger la navigation sur les côtes, et à former l'avant-garde de l'armée navale alors en rade. Il fit partie de l'expédition d'Égypte comme chef d'état-major de l'escadre, et se signala surtout à la bataille d'Aboukir, où il pensa perdre la vie par l'explosion du vaisseau sur lequel il se trouvait. Le directoire le nomma contre-amiral, et il fut chargé de

quelques expéditions sur les côtes de l'Égypte et de la Syrie, après quoi il reçut ordre d'armer les trois vaisseaux de différentes portées, *la Carrière*, *la Revanche* et *l'Indépendante*, sur lesquels le général Bonaparte revint en France. En novembre 1799, il fut membre d'une commission nommée pour s'occuper des travaux relatifs à la marine, et passa ensuite au conseil-d'état avec le titre de commandant d'une division de la flotte de Brest. Une expédition é-tant sortie de ce port sous le commandement de Ganteaume, ce contre-amiral s'empara d'une frégate anglaise de 74, et tenta, mais inutilement, de porter du secours à l'armée d'Égypte. Il dirigea l'expédition de Saint-Domingue en 1802, revint en France avec son escadre dans la même année, et fut appelé à la préfecture maritime de Toulon, qu'on lui conféra en même temps que le grade de vice-amiral. Il fut ensuite nommé président du collège électoral du Var, et reçut ordre de retourner à Brest, où il prit le commandement de l'escadre stationnée dans la rade de cette ville. Il se rendit à Toulon, d'où il partit avec le contre-amiral Lallemand pour aller ravitailler Corfou, bloqué par les Anglais. Cette expédition fut celle où il déploya le plus de talent et où il acquit le plus de gloire. Il parvint à tromper la vigilance des Anglais, fit entrer ses convois à Corfou le 25 février, et remit à la voile pour Toulon, où il fut de retour le 10 avril. Cette expédition lui valut le grade d'inspecteur-général des côtes de l'Océan, et le fit considérer par les

Anglais comme un de leurs plus hardis et de leurs plus heureux adversaires. Le 10 janvier 1812, il présida le collège électoral du département du Cher, et fut envoyé l'année suivante dans la 8^{me} division, à Toulon, pour y prendre des mesures de salut public. Il donna, en 1814, son adhésion à tous les actes qui renversèrent la famille impériale, et replacèrent celle des Bourbons sur le trône. Le roi le créa chevalier de Saint-Louis : l'empereur l'avait décoré du grand-cordon de la légion-d'honneur en 1805. Il resta sans emploi pendant les *cent jours*, et fut chargé, après le second retour du roi, d'une mission délicate : c'était d'aller à Toulon proposer au maréchal Brune de se soumettre au nouvel ordre de choses qui venait de se rétablir en France. Ganteaume réussit dans cette mission, ce qui ne put épargner au brave maréchal Brune le coup dont la fureur des partis se proposait de le frapper. (V. BRUNE.) Le vice-amiral Ganteaume est mort le 28 novembre 1818, laissant la réputation d'un marin habile et courageux. Le roi l'avait nommé pair de France, le 17 août 1815.

GANTHOIS, fut député par le département de la Somme à la convention nationale, où il se montra partisan du *modérantisme*, ce qui le fit peu remarquer. Lors du procès de Louis XVI, il vota pour que ce prince fût détenu pendant la guerre et banni à la paix. Le triomphe de la Montagne sur les Girondins lui parut un des coups les plus rudes qu'on pût porter à la république, dont il était

sincèrement partisan, et il n'avait pas hésité un instant à se réunir aux Girondins lors de leur proscription, contre laquelle il signa une déclaration. Cette conduite le contraignit de se cacher pendant quelque temps. Il devint, en 1795, membre du conseil des cinq-cents, en sortit en 1798, y fut réélu l'année suivante, et, après la dissolution de cette assemblée, il entra au corps-législatif.

GARAT (DOMINIQUE - JOSEPH. COMTE), est né à Ustaritz, dans le pays Basque, vers 1760. Cette finesse et cette abondance de vues philosophiques, caractères distinctifs de son esprit, lui avaient procuré d'honorables succès, et l'avaient classé parmi les écrivains et les penseurs les plus distingués de son époque, lorsque la révolution, dont il avait secondé la marche, le força de quitter les champs de la philosophie spéculative, et de s'appliquer au maniement des affaires publiques, c'est-à-dire de rentrer par une transition subite dans la sphère des idées les plus positives, les plus matérielles : passage difficile et dangereux, où M. Garat rencontra des ennemis, des erreurs et des tourmens. Les *éloges* de l'*Hopital* et de *Suger*, l'éloge de *Montausier*, que l'académie couronna, et avec lequel rivalisa un autre éloge de M. Lacrosette aîné, enfin, l'excellent éloge de *Fontenelle*, avaient assigné à M. Garat un des premiers rangs parmi les prosateurs français. M. Garat devint le principal rédacteur du *Journal de Paris* pour les matières politiques, et bientôt après

fut élu député aux états-généraux par le tiers-état de Bordeaux. Ici commence la vie politique du philosophe. Orageuse, diverse, différemment jugée, elle offre à l'écrivain impartial un problème difficile à résoudre. Un caractère doux ; une âme accessible à tous les sentimens affectueux, à toutes les illusions de l'amitié ; une facilité, non pas à croire, mais à céder et à excuser ; une indécision singulière, née d'un esprit qui voyait trop, et qui dans une immensité de rapports et d'idées, s'arrêtait et se fixait difficilement ; une habitude insurmontable de mêler la spéculation à l'action, et de contondre les calculs de l'esprit avec les combinaisons de la politique ; enfin les facultés et les qualités même dont la nature avait doué M. Garat, contribuèrent à rendre équivoques et malheureux, les rôles qu'il fut appelé à jouer au milieu des passions déchainées et des intérêts en présence. Sacrifier ses plus chères affections à des vues métaphysiques, et quelquefois erronées ; excuser en langage harmonieux et sophistique des maux qu'il voit lui-même avec une invincible horreur, mais qu'il regarde comme indispensables ; aimer constamment le bien, la vertu, la justice ; les chercher tour-à-tour dans tous les partis ; courir après une impartialité impossible ; être entraîné par son cœur vers une secte, et par son esprit vers les principes de la secte contraire ; s'exposer d'une manière héroïque à la prison, à l'échafaud, pour sauver un innocent (comme il le fit dans son éloquent plaidoyer

pour Bezenval) ; puis s'associer, par un faux calcul de la pensée, à des hommes dont il détestait les actes ; enfin se trouver placé entre une sensibilité exquise, le désir de voir se réaliser une utopie philosophique, le chagrin de voir le mal se faire, et la douleur d'être obligé d'y chercher des excuses : tel fut le sort de M. Garat. Ministre de la justice après Danton, la place qu'il occupait le força d'aller notifier à Louis XVI son arrêt de mort. On peut juger des angoisses et des tourmens qu'une pareille commission dut faire éprouver à un homme de son caractère. Il semblerait que la fatalité la plus aveugle ait mis en opposition constante les affections et les devoirs, le caractère et la position de M. Garat. Devenu ministre de l'intérieur il suivit la même route ; et l'un des hommes qui ont jamais eu le plus de perspicacité dans la pensée, se laissa éternellement abuser par les chefs de tous les partis. Hébert, Pache, Danton, avec les seuls moyens de leur tactique révolutionnaire, se jouèrent aisément du philosophe. Cependant Collot-d'Herbois commençait à lancer contre lui des accusations qui presque toujours étaient des arrêts de mort. Danton le défendait ; mais il vit le danger, et donna sa démission. Cette précaution ne le garantit pas des atteintes des chefs de cette époque malheureuse (1795), où, comme dit Tacite, « Tel était l'état des esprits, et la force des circonstances, que les forfaits commandés par quelques hommes, excusés par un certain nombre d'autres, étaient patiem-

ment soufferts par tout le monde. » (*Isque habitus animorum fuit, ut pessima facinora, uiderunt pauci, plures uellent, omnes patientur. Hist. l. 1. ch. 28*). M. Garat fut mis en prison comme modéré, et n'en sortit qu'après le 9 thermidor. Mis ensuite à la tête de l'instruction publique, il céda bientôt sa place à Ginguené, et devint professeur d'analyse de l'entendement humain à l'école Normale. Ses leçons souvent improvisées, sont des modèles d'une métaphysique lumineuse et d'une dialectique brillante. Souvent attaqué par les ennemis que son talent et ses succès devaient nécessairement lui faire, il repoussa leurs calomnies ou leurs accusations dans plusieurs écrits que leur concision énergique et étincelante d'esprit rend dignes du burin de Salluste. On le nomma, en 1798, à l'ambassade de Naples; il revint en 1799, entra au conseil des anciens, produisit dans diverses circonstances des morceaux d'une haute éloquence, et finit par s'attacher (ainsi que tant d'autres hommes recommandables), au gouvernement qui suivit le 18 brumaire. Le chef de ce nouveau gouvernement le fit comte, sénateur, légionnaire, etc. Cependant la philosophie et l'investigation métaphysique, dont M. Garat faisait profession, ne tardèrent pas à déplaire. M. Garat fut oublié pendant plusieurs années. Nommé, dans les *cent jours*, membre de la chambre des représentans, il fut l'un des commissaires envoyés par la chambre auprès de l'armée française en position sous les

murs de Paris. Après le retour du roi, M. Garat a été éliminé de l'académie, ou siègent MM. Anger, Roger, Frayssinous, etc. C'est un des hommes dont les talens font le plus d'honneur à son pays. Les *Mémoires sur M. Suard*, qu'il a publiés en 1821, ont obtenu un succès d'autant plus remarquable, que le biographe, se montrant infiniment supérieur à celui dont il écrivait la vie, lui a prêté par la magique influence de son propre talent un intérêt, et pour ainsi dire, une existence nouvelle. Cet ouvrage est en quelque sorte un tableau du 18^m siècle. Dans plusieurs productions de M. Garat, on peut regretter l'ordre et la belle distribution des parties. Prodigue des trésors de sa pensée, il sait l'orner, mais souvent il l'accumule dans une espèce de désordre qui répugne aux amateurs d'une régularité précise. Aussi le pédant régulateur de notre école, La Harpe, l'a-t-il traité avec une injustice révoltante. Il est si facile de mettre l'ordre dans la pauvreté; pour une tête féconde et créatrice, vous trouverez vingt hommes habiles à disposer exactement les créations qu'ils s'approprient, ou le petit nombre d'idées qui se jouent dans leur cerveau stérile. Historien concis: peintre qui met toujours ses figures en relief; philosophe subtil; écrivain, sinon parfait, du moins original, brillant, souvent profond, habile à colorer d'une manière éclatante les pensées les plus abstraites (*to abstract and breathless things give colour and motion: Akenside*), M. Garat se-

ra de la grande et immortelle académie, où se réunirent, en dépit de toutes les ordonnances, les hommes distingués de tous les siècles, qui ont fait de leur plume un instrument de commandement, d'utilité ou de lumières.

GARAT AÎNÉ (N.), avocat au parlement de Bordeaux, fut nommé en même temps que son frère, en 1789, député aux états-généraux par le bailliage de Labour. Les principes politiques de M. Garat aîné étant en parfaite harmonie avec le nouvel ordre de choses, il devint l'un des commissaires conciliateurs que le tiers-état choisit pour assister aux conférences des trois ordres avant leur réunion. Il prit une part assez active aux travaux de l'assemblée, et appuya avec beaucoup d'énergie la suppression des ordres religieux. Le discours qu'il prononça à cette occasion se fit remarquer par une philosophie supérieure, où dominait cette pensée, « que les établissemens monastiques étaient contraires aux droits de l'homme. » Toutefois, ami d'une religion utile et pacifique, il vota pour l'augmentation du traitement des curés et de desservans de campagne, qui, alors comme aujourd'hui, marchant dans les voies tracées par l'Évangile, unissaient sans murmure la vertu à la pauvreté. Le même esprit d'indépendance et de justice se manifesta dans sa conduite pendant toute la session. Lors de la discussion sur l'ordre judiciaire, il fit la proposition d'ajouter à la privation de la vie, pour le parricide, l'amputation de la main, et voulut que l'opinion des juges se

prononçât toujours publiquement dans les procédures; mais n'étant point éclairé par l'expérience, il persista à rejeter l'établissement d'un jury pour juger les auteurs d'écrits politiques. Il a rempli les fonctions de secrétaire, et a cessé sa carrière législative avec la session de l'assemblée.

GARAT (PIERRE-JEAN), fils du précédent et neveu du comte, ancien professeur de chant au conservatoire impérial de musique, maintenant professeur de chant et de perfectionnement à l'école Royale de musique, etc., est né à Ustaritz, département des Basses-Pyrénées, vers 1760. Il prit le goût de la musique de sa mère, excellente musicienne, et devint élève de Lamberti et de François Beck, célèbre harmoniste. M. Garat se rendit à Paris en 1782, et se fit entendre dans plusieurs concerts avec M^{mes} Saint-Huberti et Todi, fameuses cantatrices. Les succès qu'il obtint près de ces virtuoses lui ouvrirent non-seulement les salons de plusieurs maisons de la capitale qui se le disputaient, mais le firent admettre au concert de la reine, et lui obtinrent une pension de la cour. Jusqu'à la révolution, M. Garat, qui dans son art n'avait pas de rival, le pratiqua plus en amateur qu'en artiste. Privé de sa pension et obéré par les dépenses qu'avait entraînées la longue détention politique qu'il avait subie à Rouen, il fut obligé de chercher dans ses talens des ressources contre sa mauvaise fortune. En 1795, on put admirer dans les concerts de Feydeau et de la rue de Cléry, où M. Garat se fit souvent entendre,

combien son talent s'était perfectionné, et combien cet admirable chanteur avait l'art de se surpasser lui-même, en exécutant dans la même soirée, et d'une manière inimitable, un chant de Gluck et un air de Cimarosa. Son heureuse adresse dans les airs de bravoure, son goût exquis, l'expansion de son âme dans les morceaux de sentiment, l'art avec lequel il sait passer des sons graves de la basse-taille aux sons aigus de la haute-contre, sans que sa voix cesse d'être juste, l'ont fait surnommer le *Protée musical*. Dans une circonstance particulière, il aurait pu être surnommé l'*Orphée moderne*. En 1793, pendant le régime même de la terreur, il fut arrêté parce qu'il n'avait point de carte de sûreté. Il se nomme, on ne le connaît pas : c'est un *suspect*, dit-on de toutes parts, il faut s'assurer de sa personne. Le *suspect*, fort de son innocence, et que sa gaieté n'abandonne point, se met à fredonner. Le commandant du poste s'inquiète déjà et fonce le sourcil : mais bientôt des sons enchanteurs se font entendre ; le commandant et les soldats ébahis s'approchent, entourent le nouvel Orphée, et finissent par le reconduire en triomphe chez lui. La médisance ne respecta pas l'artiste dont le talent faisait les délices des gens de goût. On prétendait et on répétait devant Sacchini, quelques personnes disent devant Piccini, et d'autres devant Beck, ce qui est moins vraisemblable, que M. Garat ne savait pas la musique. Le célèbre compositeur vengea noblement le célèbre chanteur, en disant : « Ga-

» rat est la musique même. » L'abbé Arnaud lui rendit une égale justice dans une autre circonstance. Il assistait, avec le comte de Guibert, à une soirée où Asvedo et M. Garat s'étaient surpassés. Le comte dit : « L'un est l'ouvrage de l'art, » et l'autre de la nature. » L'abbé Arnaud reprit : « Vous êtes dans » l'erreur. M. le comte ; pour chan- » ter comme Garat, il a fallu faire » de longues études, et l'art y est » aussi nécessaire que la nature. » Nonobstant ces suffrages et celui de Viganoni, qui, l'entendant un jour chanter en italien, s'écria : « Ce Français a un goût plus à » lui, plus original que nos Ita- » liens mêmes, » on prétend que M. Garat n'est pas ce qu'on appelle en termes de l'art *lecteur*, et qu'il ne chante pas à *livre ouvert*, c'est-à-dire aussi bien qu'un simple *croque-note*. On convient cependant que si dans un orchestre, quelque nombreux qu'il soit, un instrument fait une fausse note, il s'en aperçoit à l'instant même, tant il a l'oreille musicale. On reconnaît aussi, et que peut-on exiger de plus ? qu'il étudiera et se pénétrera d'une composition musicale long-temps avant de la chanter, et parviendra à l'exprimer souvent mieux que l'auteur ne l'a sentie. La flexibilité de talent dont M. Garat a donné des preuves nombreuses, l'a porté quelquefois, en récitant un opéra, à contrefaire la voix des différens chanteurs, au point de faire illusion aux personnes mêmes qui les entendaient journellement. M. Garat a épousé M^{lle} Duchamp, son élève, avec laquelle il s'était souvent fait remarquer dans le se-

eond acte de l'*Orfeo* de Gluck, dont seul il a conservé la tradition. M^{me} Branchu, Duret et Boulanger, MM. Levasseur et Pouchard doivent leur éducation musicale à M. Garat, qui recueille dans les succès que ces artistes distingués obtiennent chaque jour, la récompense bien méritée de ses talens et de son zèle. M. Garat jouit de la plus grande réputation en Allemagne, en Italie, en Angleterre, en Hollande et en Espagne; surtout il a trouvé des tributaires de son talent. On sait qu'il a composé un grand nombre de romances que l'on trouve sur tous les pupitres d'amateurs, parmi lesquelles il chantait avec une grande prédilection celle qui commence par ces mots : *Vous qui portez un cœur sensible*, touchante allusion aux malheurs de son illustre protectrice, et cette autre romance : « *Vous qui savez ce qu'on endure*, etc. » qu'il fit pendant sa captivité à Rouen. Tout le monde se rappelle encore le succès qu'obtint la musique qu'il avait composée sur la romance de M. Lemerrier, intitulée *Bélisaire*.

GARAT (JOSEPH - DOMINIQUE-FABRY), plus connu sous le nom de *Fabry-Garat*, frère du précédent, chanteur et compositeur distingué, est né à Bordeaux en 1775. Il avait reçu de la nature une très-belle voix de *tenor*; mais ses études ayant eu principalement pour objet la profession des armes, ce ne fut qu'à l'âge de 25 ans qu'il se livra à la culture de la musique, pour le chant et pour la composition. Il reçut à Bordeaux des leçons de Mengozzi et de Ferrari, et à Paris de Gérard, professeur au

conservatoire impérial de musique. La réputation que M. Fabry-Garat obtint en France se répandit bientôt à l'étranger, où il l'augmenta encore dans les différens voyages qu'il entreprit, soit pour se perfectionner, soit pour se faire entendre. Ses compositions musicales, qui forment huit recueils de romances et pièces fugitives, ont eu le plus grand succès, et sont recherchées avec le même empressement par les artistes et par les amateurs.

GARAT-MAILLA (N.), autre neveu du comte Garat, était membre du tribunal. Comme dans les assemblées législatives le parti de l'opposition est toujours le plus faible, embrasser ce parti est toujours aussi un acte de courage, et M. Garat-Mailla se fit particulièrement remarquer, sous ce rapport, au mois de décembre 1799. Il s'éleva contre le projet de loi concernant l'organisation des tribunaux spéciaux, qu'il prétendait avec juste raison contraires à la constitution, et à la sûreté des citoyens. L'opposition plaît rarement au pouvoir. Non-seulement elle ne promet rien pour l'avenir, mais elle prive encore des avantages du présent; et dès le premier renouvellement du tribunal, en 1801, M. Garat-Mailla fut éliminé. Avant cette petite vengeance ministérielle, on avait trouvé plaisant de faire courir sur le tribun indocile ce distique épigrammatique :

Pourquoi ce petit homme est-il au tribunal ?
C'est que ce petit homme a son oncle au sénat.

Après sa sortie du tribunal, il entra dans la vie privée, d'où il ne sortit qu'à l'époque des *cent jours*,

pour remplir les fonctions de secrétaire-général de la préfecture de Bordeaux. Sa conduite, dans ces fonctions administratives, fut sage et modérée; elle ne l'empêcha pas, cependant, après la seconde restauration en 1815, de s'éloigner des affaires publiques.

GARAT (LE CHEVALIER DE), que l'on ne croit point parent des précédens, et qui a de plus qu'eux la particule nobiliaire, commandait la frégate la *Fleur de lys*, qui eut ordre au commencement de 1815 de croiser dans les parages de l'île d'Elbe, et de s'opposer au débarquement que Napoléon pourrait tenter sur le golfe Juan. M. le chevalier de Garat fit, on ne peut en douter, tout ce que la prudence exigeait pour remplir dignement son mandat; mais il fut malheureux, puisque Napoléon échappa à sa surveillance. Le colonel Campbell, qui s'était momentanément absenté de Porto-Ferrajo, y revint le 28 février, et n'y trouvant plus Napoléon, il mit à la voile en se dirigeant vers la France. Dans la première nuit de son départ, il rencontra la frégate la *Fleur de lys*, et apprit à M. le chevalier de Garat la nouvelle du départ du souverain de l'île d'Elbe. Le commandant français montra d'abord beaucoup de surprise, puis quelque défiance; mais le colonel Campbell lui ayant demandé la permission d'écrire à l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, M. le chevalier de Garat n'hésita plus à prendre la route de la France et à se charger des dépêches de l'officier anglais.

GARAY (LE DUC MARTIN DE), Espagnol, fut secrétaire-général de la

junte centrale qui s'établit à Aranjuez le 15 septembre 1808, et présenta en cette qualité plusieurs proclamations aux Espagnols pour leur annoncer le succès de leurs armes. Dans celle du 1^{er} janvier 1809, il traça un exposé de la politique menaçante de Napoléon, et eut, quelque temps après, d'assez grands démêlés avec sir Arthur Wellesley, depuis duc de Wellington, parce qu'il le considérait comme la cause de la défaite du lieutenant-général Cuesta, qu'il n'avait point secouru dans l'affaire où ce général fut battu par les Français. La junte néanmoins, à qui il avait fait part de son opinion à cet égard, n'envisagea pas sous le même point de vue les opérations de sir Arthur Wellesley, dont elle admit la justification; et M. Garay fut chargé de lui faire part des sentimens que la nation espagnole conservait toujours pour lui, et de lui annoncer sa nomination au grade de capitaine-général de l'armée. M. Garay eut ensuite plusieurs conférences, relatives à l'approvisionnement des troupes anglaises, avec le marquis de Wellesley, ambassadeur d'Angleterre. Il mit sous les yeux de la junte le plan que lui proposait cet ambassadeur: mais soit qu'il n'eût pas été trouvé convenable, ou qu'on n'eût pas hâté suffisamment l'approvisionnement, les troupes se retirèrent en Portugal, ce qui donna lieu à de nouvelles contestations très-vives entre leur chef et la junte, qui s'en imputaient réciproquement la faute. Les Français profitèrent de ces dissensions, et l'on sentit la nécessité de convo-

quer les cortès, dont l'assemblée fut annoncée pour le 10 mars 1810. M. Garay déploya beaucoup d'habileté et de patriotisme pendant tout le temps que dura la session; et après la rentrée de Ferdinand VII, il fut appelé, en remplacement de don Manuel Lopez-Aranjo, au ministère des finances, qui se trouvait dans le plus mauvais état. On ne tarda pas à s'apercevoir de l'étendue de son coup d'œil et de la justesse de ses plans, par les opérations hardies qui signalèrent son entrée au ministère. Le plus sûr remède qu'il lui parut convenable d'apporter au déficit énorme des finances, ce fut de faire peser sur les plus riches classes de la nation la plus grande partie des charges nécessaires pour combler ce déficit. En Espagne comme ailleurs, les deux corps les plus opulents de l'état étant le clergé et la noblesse, on ne doit pas s'étonner s'ils jetèrent tous deux les hauts cris contre le nouveau ministre. Le clergé le chargea de toute sa haine, et la noblesse employa tous ses moyens à la cour pour le faire disgracier, tandis qu'il recevait les applaudissemens de la plus grande partie de la nation. Le fameux édit des finances du 30 mai 1817, qui lui appartient tout entier, obtint une approbation générale, et l'on en ressentit bientôt les salutaires effets. Le crédit parut prendre une activité nouvelle; les troupes qui n'avaient reçu aucune paye depuis long-temps, furent soldées de l'arriéré, et toutes les parties du service semblaient renaitre en même temps. Ces succès ne firent qu'ac-

croître la haine de ses ennemis, qui redoublèrent d'efforts pour le perdre; et l'on tramait presque ouvertement à la cour, contre lui et contre les deux ministres don Joseph Pizarro et Vazquez-Figueroa, qui avaient adopté son système, une conspiration à la tête de laquelle étaient don François Eguia et M. Lozano de Torres. Les ministres, de leur côté, employaient tous les moyens propres à la déjouer; et ils comptaient beaucoup, pour cela, sur les mesures qu'ils avaient prises pour assurer le paiement des fonds consolidés, qui devait avoir lieu le 1^{er} janvier 1818. Ils ne doutaient pas que M. Garay ne fermât la bouche à tous ses délateurs, s'il pouvait satisfaire les nombreux créanciers de l'état qui faisaient inutilement des démarches depuis long-temps pour être payés. Les adversaires de ce ministre mirent tout en œuvre pour prévenir les effets de ses mesures; et quoiqu'ils eussent réussi en partie à en empêcher l'exécution, le roi ne paraissait pas disposé à lui retirer sa faveur, non plus qu'aux deux autres ministres. Lorsque dans la nuit du 14 au 15 septembre 1818, le décret royal suivant fut expédié : « Attendu la mauvaise santé de » don Martin Garay, et pour qu'il » puisse parvenir à son rétablisse- » ment, je l'ai relevé de l'emploi » de mon secrétaire-d'état, et de » ministre des finances de l'Espa- » gne et des Indes. Je veux que ce » ministère soit, par intérim, oc- » cupé par don Imaz, mon con- » seiller des finances et premier » directeur-général des ventes,

» Soyez-en prévenu pour l'exécution. » Don Joseph Pizarro et Vazquez-Figueroa reçurent de pareils ordres, mais en termes moins ménagés. Dès le lendemain, à 6 heures du matin, ils avaient tous leurs quittés Madrid, pour se rendre aux lieux d'exil qui leur étaient assignés. M. Garay se retira à Saragosse.

GARBÉ (LE BARON MARIE-THÉODORE-URBAIN), membre de la légion - d'honneur, chevalier de Saint-Louis, maréchal-de-camp, etc., est né le 25 mai 1769. Il servit en Espagne en qualité de colonel du génie, et développa beaucoup de talent au combat d'Oropeza, à la suite duquel il fut nommé maréchal-de-camp d'artillerie. Il dirigea ensuite avec beaucoup d'habileté les travaux du blocus de Cadix, dont on lui avait confié le commandement le 22 février 1810. Il fut nommé inspecteur du génie quelque temps après son retour en France. Il est aujourd'hui un des maréchaux-de-camp en activité.

GARCIA (MANUEL), compositeur et chanteur, né à Séville en 1779, se fit d'abord connaître par plusieurs *touadilles* (ce qu'on appelle en français des vaudevilles), qu'il fit jouer sur le théâtre de Madrid. Le premier opéra qu'il donna au théâtre fut représenté à Malaga en 1801, sous le titre du *Prisonnier*, et obtint un assez grand succès. Garcia parcourut ensuite plusieurs villes d'Espagne où il se fit entendre comme chanteur, et voyagea aussi dans plusieurs contrées de l'Europe, notamment en Italie et en France. Sa pièce intitulée *il Califo di Bag-*

dad, en 2 actes, qu'on avait jouée à Naples, en 1812, avec le plus grand succès, fut représentée à Paris en 1817, malgré l'opposition des sociétés de Feydeau. L'auteur se chargea lui-même du rôle principal, et ne contribua pas peu au grand succès qu'obtint cet ouvrage, dont plusieurs morceaux ont soutenu sans désavantage la comparaison avec la musique de Boieldieu. M^{me} Garcia, son épouse, née à Madrid en 1785, eut aussi part à cette représentation, dans laquelle elle remplissait le rôle de *Zénaïde*. Les autres pièces principales de Garcia sont : 1^o *l'Aubergiste*; 2^o *l'Horloge de bois*; 3^o *la Persévérance vient à bout de tout*; 4^o *les Chevilles de maître Adam*, imitée du français; 5^o *le Poète colporteur*, pièce jouée à Paris; etc. Il a fait exécuter à Naples la cantate de *Diane et Endymion*, et un autre grand opéra en 3 actes, intitulé *La Pucelle de Rap*. L'opéra de *Florestan*, représenté, en 1822, sur le théâtre de l'Académie royale de musique, est également de M. Garcia.

GARCIN-TASSY (JOSEPH-HÉLÉODORE), littérateur orientaliste, membre de la société royale académique des sciences, de l'athénée des arts, de la société linnéenne, secrétaire-adjoint-bibliothécaire de la société asiatique formée à Paris sous la présidence de M. le duc d'Orléans, etc., est né à Marseille, département des Bouches-du-Rhône, le 20 janvier 1794, d'une famille distinguée dans le commerce de cette ville. Après avoir terminé de bonnes études et s'être livré avec ardeur à la con-

naissance approfondie des langues orientales, pour lesquelles il avait une véritable passion, il a donné plusieurs ouvrages qui lui ont acquis un rang distingué parmi les orientalistes de l'Europe. Cesont : 1° *Les Oiseaux et les fleurs*, allégories morales d'Azz-Eddin-El-Mocaddessi, publiées en arabe avec une traduction et des notes, Paris, imprimerie royale. in-8° de 400 pages; 2° *Exposition de la foi musulmane*, traduite du turc de Mohammed-Ben-Pir-Ali Elberkevi, avec des notes, in-8° de 200 pag.; 3° *Les Séances de Hariri*, traduites de l'arabe, avec des notes, in-8° de 400 pages, sous presse à l'imprimerie royale (1822.) M. Garcin-Tassy a ouvert en 1822, au *cercle des arts*, un cours de littérature orientale; le discours qu'il a prononcé à cette occasion le 1^{er} mars, a été imprimé dans le *Mémorial universel* de ce mois, et séparément sous ce titre : *Coup d'œil sur la littérature orientale*. Si nous en croyons ses lettres aux journaux, M. Garcin-Tassy, que son âge, son éducation, le genre même de ses ouvrages devraient attacher aux idées grandes et généreuses, semblerait vouloir légitimer la guerre impitoyable des Turcs contre les Grecs. Quoi de plus estimable cependant qu'une nation entière combattant pour son indépendance, contre l'oppression de ses bourreaux !

GARDANNE (LE COMTE GASPARD-ANDRÉ DE), est né à Marseille, le 11 juillet 1766; entra, comme officier de cavalerie, dans les armées qui commencèrent les premières campagnes de la révolution, et fut nommé général de

brigade en 1799, puis aide-de-camp et gouverneur des pages de l'empereur, en 1804. En 1807, Napoléon l'envoya, comme ministre-plénipotentiaire, près la cour de Téhéran, pour engager Feth-Ali-Chah, roi de Perse, à prendre part à ses projets contre la Russie. Le général Gardanne, dont l'aïeul avait déjà rempli une pareille mission, partit, en mai 1807, du camp de Finckensten en Allemagne, et traversa la Hongrie et la Turquie jusqu'à Scutari, où il s'embarqua, le 10 septembre, pour l'Asie-Mineure. Il reçut partout un accueil très-favorable des Turcs et des Persans, et aucun incident ne troubla son voyage avant qu'il arrivât dans l'Arménie, où il eut à soutenir, avec les officiers de sa suite, une légère escarmouche contre les Courides, peuplades de brigands qui assiégeaient une abbaye de moines catholiques, près du mont Ararat. Gardanne, pour élever un monument à Napoléon, fit graver, au pied de cette montagne, du côté de la Perse, le nom de l'empereur des Français, et y laissa plusieurs pièces de monnaie d'or et d'argent à son effigie. Le pacha de Bagasied, ville frontière de la Turquie et de la Perse, reçut, avec de grandes démonstrations de joie et de respect, un portrait de Napoléon que lui offrit l'ambassadeur, avec le bulletin, traduit en turc, de la bataille d'Iéna. A Tauris, il fut présenté à Abas-Mirza, troisième fils du roi Feth-Ali-Chah, et héritier de la couronne de Perse. Il lui offrit le médaillon de l'empereur et de l'impératrice, et reçut en

retour de riches présens. Enfin , le 4 décembre, il arriva dans la ville de Téhéran, résidence de Feth-Ali-Chah , et fut admis à lui présenter ses lettres de créance, trois jours après. Feth-Ali-Chah lui donna le titre de *khan*, qui est le plus honorable en Perse, après celui de roi; et les négociations s'entamèrent et se poursuivirent au grand contentement de l'ambassadeur français, à qui le roi conféra aussi le grand ordre du Soleil, qu'il accompagna de magnifiques présens. Il paraît cependant que ce général, peu satisfait de ses relations avec l'empereur, et surtout avec le ministre des relations étrangères, qui ne lui pardonnait pas d'être entré dans la diplomatie sans avoir recherché sa protection, quitta le royaume de Perse sans ordre, et revint à Paris, où il tomba dans une disgrâce complète. Ses emplois de gouverneur des pages et d'aide-de-camp furent perdus pour lui. Mais quelque temps après, Napoléon lui accorda de nouvelles faveurs : il fut nommé comte de l'empire, et reçut une dotation de 25,000 francs. Lors des événemens de 1815, il se trouvait dans le département de la Lozère, où il commanda, sous les ordres du général Ernouf, une brigade de la troupe qu'avait rassemblée le duc d'Angoulême. Peu après, suivant le mouvement universel, il se joignit aux troupes impériales sous les ordres du général Chabert. Admis à la retraite, le 4 septembre 1815, il est mort en 1818.

GARDANNE (ANGE), habitait le département du Var à l'é-

poque du siège de Toulon. Ayant servi autrefois, il rassembla un nombre considérable de paysans, se mit à leur tête, et après les avoir conduits contre les Anglais et les Espagnols, les amena sous les murs de Toulon, où ils rendirent de grands services durant les travaux du siège. Après la prise de cette ville, il vécut assez longtemps sans emploi, parce qu'on redoutait son caractère violent et emporté, qui l'avait entraîné quelquefois, pendant le siège, à des mesures d'une grande rigueur. Se trouvant à Paris à l'époque du 15 vendémiaire an 4, il fut nommé adjudant-général contre les sections, et contribua beaucoup à leur défaite. Il accompagna enfin le général Bonaparte en Italie, et s'y distingua surtout à l'attaque du Mincio, le 16 novembre 1796. A la tête de 100 grenadiers, il traversa cette rivière ayant de l'eau jusqu'au menton, et sous le feu d'une artillerie terrible qui venait de rompre le pont de Borghetto. Le même jour, il entra dans Valegio, quartier-général de M. de Beaulieu. Il ne se distingua pas moins à la bataille d'Arcole où il fut blessé, puis à celle de Neuvied sur le Rhin, en 1797. Deux ans après, il fut nommé au commandement d'Alexandrie, dernière place forte du Piémont du côté de la Lombardie. La perte de la bataille de la Trébia le contraignit de capituler. Il revint en France, où il concourut à dissiper les rassemblemens de la Vendée, et repassa en Italie avec le grade de général de division. Il mérita un sabre d'honneur et de brillans éloges à la bataille de

Marengo, commanda quelques temps dans la Ligurie et dans le Mantouan, et passa en Allemagne, pendant les années 1806 et 1807. Il y avait soutenu, par ses talens militaires et son courage, la réputation qu'il s'était acquise en Italie, quand il mourut à Breslau, le 14 août 1807, d'une maladie causée par les fatigues de la guerre. La *Biographie* de M. Eymery, trompée par la ressemblance du nom, l'a désigné comme le frère du précédent, et l'a donné comme secrétaire du général Gardanne, lors de son ambassade en Perse. Les frères *Michaud*, qui n'avaient pas de meilleurs renseignemens, ont copié M. Eymery; et afin de paraître cependant mieux instruits, ils sont entrés dans les plus grands détails sur les circonstances du prétendu voyage de Gardanne (Ange) en Perse. Nous croyons devoir avertir qu'il n'y a jamais eu entre Gardanne mort à Breslau en 1807, et Cardanne revenu de l'ambassade de Perse en 1808, d'autres rapports que celui de leur nom.

GARDANNE (CHARLES-PIERRE-LOUIS), cousin du comte de Gardanne, et fils et neveu des célèbres médecins de ce nom, naquit à Paris, le 12 novembre 1788. Il marcha sur les traces de son père et de son oncle, et, en 1812, il fut reçu docteur, et nommé médecin de charité de son arrondissement. Le zèle qu'il mit à remplir ses fonctions le fit bientôt connaître comme praticien; et les mémoires ainsi que les articles distingués qu'il publia dans différens journaux de médecine, fondèrent sa réputation comme

écrivain. En 1816, il publia un ouvrage, sous ce titre : *Avis aux femmes qui entrent dans l'âge critique*. Il est le premier qui ait traité d'une manière aussi complète cette crise inévitable; et n'omettant rien de ce qui pouvait y avoir rapport, il lui a donné le nom de *menespanie* que l'usage fera sans doute adopter. Tout fait espérer que ce jeune médecin augmentera le nombre des hommes distingués qui honorent sa profession.

GARDANE-DUPORT (CHARLES), chirurgien, naquit à Toulon, département du Var, le 12 novembre 1746. Il vint achever ses études à Paris, et après avoir soutenu avec succès, au mois de novembre 1782, sa thèse inaugurale, thèse qu'il publia en 16 pages in-4°, sous ce titre : *De jugulo luxato*, il fut reçu maître en chirurgie. Le célèbre docteur P. Sue présidait le collège. Gardane Duport publia, en 1787, in-8°, une *Méthode sûre de guérir les maladies vénériennes par le traitement mixte*; il en donna une seconde édition en 1805, revue et augmentée d'un *Mémoire sur la salivation*, et de plusieurs observations pratiques. On prétend que la méthode de Gardane-Duport, n'est autre que celle de Joseph-Jacques GARDANE, médecin, qui jouissait, vers le milieu du 18^m siècle, d'une grande réputation, et dont il se disait le parent. L'ouvrage de J. J. Gardane, publié en 1775, sous ce titre : *Méthode sûre et facile de guérir les maladies vénériennes*, traitait avec autant de clarté que de soin et d'exactitude, des différens symp-

ômes de la maladie vénérienne, et exposait, avec tous les développemens nécessaires, une méthode mixte, employée par lui avec le plus grand succès, et consistant dans l'emploi simultané de la solution aqueuse, du sublimé à l'intérieur et des frictions mercuriales à l'extérieur. Gardane-Duport n'hésite point à avouer lui-même que son livre peut être regardé comme une réimpression de celui de J. J. Gardane. Néanmoins on a remarqué qu'il avait modifié l'ordre des matières, donné de grands développemens à des objets simplement indiqués dans le premier ouvrage traité avec un soin particulier, enfin, offert beaucoup plus de détails sur la gonorrhée. Gardane-Duport mourut à Paris au mois d'avril 1815.

GARDEIL, ancien professeur de médecine et de mathématiques à Toulouse, a travaillé pendant 30 ans à la traduction des *Oeuvres complètes d'Hippocrate*, en 4 vol. in-8°, et a donné au public le fruit de son travail, dans un ouvrage qui parut sous le voile de l'anonyme, avec le titre de : *Traduction des Oeuvres médicales d'Hippocrate, sur le texte grec, d'après Foës*, 1801, 4 vol. in-8°. L'édition de Foës renferme huit sections, et l'on n'en trouve que sept dans la traduction de Gardail. Ce laborieux médecin n'eut pas le temps d'achever la 8^{me} avant l'époque où il s'était proposé depuis long-temps de mettre son travail au jour, sur les instances d'un grand nombre de ses confrères; et son intention était de la publier à part, pour compléter

son ouvrage, quand il en fut empêché par sa mort, arrivée le 19 avril 1808, à un âge fort avancé. Il était membre de l'académie des sciences et belles-lettres de Toulouse; en 1755, il avait adressé à Bernard de Jussieu une *lettre sur le tripoli*.

GARDEL (PIERRE-GABRIEL), né à Nancy, fut d'abord maître des ballets du roi de Pologne, et vint ensuite à Paris, où il débuta comme danseur en 1774, sur le théâtre de l'Opéra. En 1787, il remplaça son frère dans l'emploi de maître des ballets du roi et de l'académie royale de musique. Il avait beaucoup étudié la composition musicale, et avait joué avec succès plusieurs concerto de violon, au concert spirituel, en 1781. Dans le grand nombre de ballets-pantomimes qu'il a composés, on admire l'art de la mise en scène, et l'heureux parti qu'il a su tirer des moyens chorégraphiques. Outre le nombre immense de compositions dont il a enrichi les opéra mis en scène, on lui doit encore : 1° *Psyché et Télémaque*, 1799; 2° *le Jugement de Paris*, 1795; 3° *la Dansomanie*, 1800; 4° *le Retour de Zéphire*, 1802; 5° *Daphnis et Pandore*, 1805; 6° *Une Demi-Heure de Caprice*, *Achille à Scyros*, *Alexandre chez Apelle*, 1804; 7° *la Fête de Mars*; *Paul et Virginie*, 1806; 8° *Vénus et Adonis*, 1808; 9° *Persée et Andromède*; *Vertunne et Pomone*, 1810; 10° *l'Enfant Prodigue*, 1812. M^{me} Gardel, son épouse, débuta sur le théâtre de l'Opéra, comme danseuse, en 1786. Elle a établi les rôles d'*Eucharis* dans *Télémaque*, et de *Psyché*, dans le ballet de ce nom.

Elle a reçu sa retraite en 1816, après un service de 50 ans.

GARDEN (FRANÇOIS), plus connu sous le nom de *lord Gardenstone*, né à Édimbourg, en 1721, embrassa la profession d'avocat, et occupa ensuite plusieurs emplois dans la magistrature. Touché de la condition malheureuse des habitans de la campagne en Irlande, il consacra une grande partie de sa fortune à améliorer, par tous les moyens possibles, le sort des paysans du comté de Kinkardine, où il possédait de riches domaines. et il eut la satisfaction d'y parvenir. Il publia, en 1791, sous le titre de *Souvenirs d'un voyageur*, une suite d'observations qu'il avait recueillies en parcourant la France et quelques autres états de l'Europe. Il mourut en 1793.

GARDIEN (CLAUDE-MARTIN), professeur d'accouchemens, est né à Tarjet, dans le Berri, en 1767. Il professa d'abord la physique et les mathématiques au collège de Bourges, où il avait fait ses études; et ce ne fut qu'à l'âge de 24 ans qu'il se livra tout entier à la carrière médicale. En 1811, il concourut à la Faculté de médecine de Paris, pour la chaire d'accouchemens vacante par la mort du célèbre professeur et praticien Banelocque. Le public le désignait comme un des candidats qui réunissaient le plus de titres. Un jeune homme, encore peu connu, parut dans l'arène, et remporta le prix; c'était M. Désormeaux, aujourd'hui professeur d'accouchemens à la Faculté de médecine. Nous ferons observer, à cette occasion, qu'un

examen public serait le seul moyen légitime de reconnaître la capacité d'un candidat, et que rien n'est aussi ridicule que de voir des ministres accorder, à leur gré, une place de professeur dans une école aussi importante que celle de médecine. Il n'en est pas d'une chaire de la Faculté comme d'un emploi dans les bureaux ministériels, où l'on est souvent appelé sans la moindre capacité. Un sous-secrétaire, moins ignorant que son chef, peut lui servir de substitut; mais professeur admis dans l'une des premières institutions de l'Europe, il ne saurait enseigner par représentant. M. Gardien, qui avait fait jusque-là des cours publics d'accouchemens, renonça tout-à-fait à la carrière de l'enseignement, et se renferma dans la pratique de son art. Il a fait une fois, avec succès, l'opération césarienne, et a publié un *Traité complet d'accouchemens et des maladies des femmes et des enfans*, Paris, 1807 et 1816, 4 volumes. On a encore de lui une dissertation inaugurale sous ce titre : *Examen des effets que produisent, sur l'économie animale, les qualités physiques de l'air, soit essentielles, soit accidentelles et variables*, Paris, an 7, in-8°.

GARDIEN (JEAN-FRANÇOIS-MARIE), né en 1751, était avocat avant la révolution, époque où il fut nommé procureur-syndic du district de Châtellerault. En septembre 1792, il fut député par le département de la Vienne à la convention, et s'y montra l'un des plus généreux défenseurs des maximes républicaines. Lors du procès de Louis XVI, il vota pour

que ce prince fût détenu pendant la guerre et banni à la paix. Nommé ensuite membre de la commission des douze, présidée par Rabaut-Saint-Étienne, il insista fortement pour faire décréter d'arrestation les principaux factieux qui se réunissaient publiquement à l'Évêché. La timidité de ses collègues ne leur permit pas d'exécuter de pareilles mesures, quoiqu'ils en sentissent la nécessité. Gardien devint l'un des membres de la commission les plus odieux à la Montagne; et lorsqu'elle se fut emparée du pouvoir, il offrit en vain sa démission. La multitude, égarée par les manœuvres et les provocations des montagnards, dirigea contre lui plusieurs chefs d'accusation. Il fut arrêté le 2 juin, et traduit, le 31 octobre suivant, au tribunal révolutionnaire, qui le condamna à partager le sort des illustres proscrits du 31 mai.

GARDIN-DUMESNIL (JEAN-BAPTISTE), ancien professeur aux collèges de Lisieux et d'Harcourt, naquit en 1720, dans le village de Saint-Cyr, près de Valogne, en Basse-Normandie. Il s'adonna de bonne heure à l'étude des belles-lettres, et surtout à la connaissance des langues grecque et latine, dans lesquelles il était devenu très-savant. Le 1^{er} janvier 1758, il entra, comme professeur de rhétorique, au collège d'Harcourt, après avoir rempli quelque temps les mêmes fonctions à celui de Lisieux. L'étendue de ses connaissances et la sûreté de son goût ne tardèrent pas à le placer au nombre des maîtres les plus distingués, dont il partageait les tra-

voux; et il se fit surtout remarquer par l'art avec lequel il inspirait à ses élèves l'amour de l'étude. L'expulsion des jésuites, en 1764, le fit nommer directeur du collège de Louis-le-Grand, emploi qu'il remplit quelques années, après lesquelles il se retira dans son pays, où il institua une école gratuite pour les enfans, quoiqu'il ne jouît, d'ailleurs, que d'une fortune très-médiocre. Les troubles de la révolution le contraignirent de s'expatrier quelque temps; mais il revint bientôt dans sa terre natale, où il mourut en 1802. On n'a de lui qu'un seul ouvrage; il est intitulé: *Synonymes latins*, 1772, in-12. Ce fut le traité des *Synonymes français* de Girard qui lui en fournit l'idée. Cet ouvrage, où le goût de l'auteur se fait surtout remarquer, offre partout un latin pur, et a été réimprimé plusieurs fois avec des additions et des corrections.

GARDINER (GUILLAUME), célèbre graveur anglais, qui fut successivement jockey, libraire, peintre, prêtre et comédien, est né à Dublin en 1760. Son père, qui était huissier, n'ayant que peu de fortune, le plaça chez des maîtres qui s'étant aperçus de ses heureuses dispositions, résolurent de les lui faire cultiver, et l'envoyèrent à l'académie royale de Dublin, où le jeune Gardiner ne tarda pas à se montrer digne des faveurs dont il était l'objet. Il vint ensuite à Londres, où il fit connaissance d'un peintre de portraits qui l'occupait pendant quelque temps; mais cet emploi pouvant à peine suffire aux stricts be-

soins de Gardiner, ce jeune homme fut forcé d'en chercher un autre, et il entra dans une troupe de comédiens. Le théâtre ne l'enrichit pas plus que son pinceau, auquel il revint quelque temps après, suivant le conseil de Grosse, qui l'engagea à se livrer surtout à la gravure, en lui promettant de l'occuper. Gardiner s'y adonna en effet, et obtint même en peu de temps un si grand succès, que Bartolozzi se glorifia d'avoir été son maître, et ne se fit aucun scrupule de donner au public sous son propre nom, plusieurs gravures de son élève. Une imprudence de Gardiner lui ayant beaucoup affaibli la vue, il résolut d'essayer la carrière ecclésiastique, et entra pour cela dans le collège Emmanuel. Il n'y resta pas longtemps. Il quitta la robe, comme il avait quitté le cothurne, et se mit à copier à l'aquarelle des portraits à l'huile, genre dans lequel il était supérieur à tous les artistes anglais. Il l'abandonna cependant, pour s'établir libraire : mais le commerce qu'il voulut faire sur l'esprit des autres, lui fut encore moins lucratif que celui qu'il avait fait avec ses propres moyens. Tant de contrariétés jointes à des douleurs physiques continuelles le lassèrent ; et son imagination ardente ne lui permettant pas d'entrevoir dans le monde quelque place où il crût pouvoir se trouver bien, il passa plusieurs jours à faire sur les misères de la vie et les douceurs de la mort des réflexions très-philosophiques ; et après les avoir transcrites sur quelques feuilles de papier qu'il déposa sur sa table, il se donna

la mort le 8 mai 1814. C'est aux journaux anglais du temps que nous devons ces dernières particularités sur la vie de Gardiner. Cet homme, plus malheureux encore que célèbre, n'eut point de supérieurs dans son art, et très-peu de ses rivaux l'égalèrent. On a de lui plusieurs estampes, sous le nom de Bartolozzi. Il est aussi l'auteur des gravures de la plupart des sujets qui ornent les ouvrages suivans : 1° *Illustrations of Shakespeare's economy of human life* ; 2° *Mémoires de Grammont* ; 3° *Fables de Dryden*, édition de lady Beauclerc, etc.

GARDNER (LORD ALAN), doyen de la marine anglaise, est né à Uttoxeter, dans le comté de Stafford, le 12 avril 1742. Il entra fort jeune dans la marine ; servit d'abord avec le commodore lord Anson, l'amiral Hewke, et fut nommé, en 1766, capitaine du *Preston*, de 50 canons. Il passa ensuite avec le même commandement sur la frégate la *Maidstone*, avec laquelle il croisa dans l'Inde, et commanda quelque temps après un vaisseau de ligne dans le combat qui eut lieu auprès de la Grenade, entre les Anglais et l'amiral d'Estaing. Divers autres combats où il se trouva ensuite, et dans lesquels il développa beaucoup de talens et de courage, l'élevèrent par degrés au grade de contre-amiral, et lui valurent le commandement en chef des îles Sous-le-Vent. Il tenta en vain de s'emparer de la Martinique, se distingua en 1794 dans quelques combats dans la Manche, et fut créé baronnet, avec le grade de vice-amiral, à la suite d'une action

brillante, pour laquelle il reçut aussi une médaille de S. M. Après avoir continué un service actif, jusqu'en 1800, il obtint le grade d'amiral, et fut nommé pair d'Irlande avec le titre de baron de Gardner. Il fit partie du parlement en juin 1796, et défendit vivement les ministres contre les attaques de M. Tooke. Il a été, en 1809, employé dans l'expédition contre l'île de Walcheren.

GARILLE (F. C. PRIVAT), fut député par le département de l'Ardèche à la convention nationale, où il vota pour la détention du roi pendant la guerre, et le bannissement de ce prince à la paix. Il fut ensuite décrété d'arrestation, comme signataire de la protestation du 6 juin, contre le 31 mai. On le rendit cependant à la liberté, et il rentra dans le sein de la convention en décembre 1794. Il est devenu ensuite membre du conseil des cinq-cents, d'où il est sorti pour y rentrer en 1797. Il n'a plus reparu depuis sur le théâtre politique.

GARINET (JULES), avocat à la cour royale de Paris, est né à Châlons-sur-Marne, en 1797. Il fit ses études au collège de Troyes, et son droit à Paris, en 1814. Il a publié plusieurs ouvrages philosophiques, qui annoncent de bonnes études, et qui supposent surtout de longues recherches et une mémoire prodigieuse. Ces ouvrages qui ont eu du succès en France et à l'étranger, sont : 1° *De la Puissance temporelle des Papes et du Concordat de 1817*, (in-8°, Paris, 1818, Béchét); 2° *Histoire de la magie en France*, depuis le commencement de la mo-

narchie, jusqu'à nos jours. (in-8°, Paris, 1818), dont l'auteur prépare (1822) une nouvelle édition considérablement augmentée; 3° On lui attribue un livre singulier et très-piquant, ayant pour titre : *Taxes des parties casuelles de la boutique du Pape, rédigées par Jean XXII, et publiées par Léon X, selon lesquelles on absout argent comptant, etc., etc., etc.*, avec la *Fleur des cas de conscience*, décidés par les jésuites, un *Faisceau d'anecdotes y relatives*, des commentaires aux taxes, des pièces antidotiques, composées par les jésuites de Picardie; et le texte latin du *Tarif*; publié par M. Julien de Saint-Acheul (Paris, 1819; 2^{me} édition, 1820). M. Garinet, qui a donné dans le *Dictionnaire des Reliques* de M. Collin de Plancy, un article curieux, sous le titre de *Paris*, s'occupe depuis plusieurs années d'une nouvelle *Histoire des Jésuites*, et d'une *Histoire de la prostitution chez tous les peuples du monde*. Il est membre de l'académie de Châlons-sur-Marne, et de la société de traduction.

GARNERIN aîné (JEAN-BAPTISTE), était secrétaire dans le bureau des fermes, avant la révolution, et passa de là dans les bureaux de la convention nationale, qui le fit secrétaire de la commission des vingt-quatre. Il comparut comme témoin dans le procès de la reine, et rentra quelque temps après dans la vie privée. On lui doit un procédé d'éclairage pour les billards. Il n'a jamais pris de part bien active aux ascensions aérostatiques par lesquelles sa famille est connue, quoique son nom se trouve en

tête de toutes les expériences de ce genre qu'on annonce au public. Le titre de physicien que prend M. Garnerin paraît à beaucoup de monde assez mal justifié. On estime que c'est abuser un peu du nom d'une des plus belles sciences du siècle, que de l'appliquer, comme font tant de gens, à quelques jongleries de foire, ou à quelques opérations chimiques, qui peuvent, tout au plus, comme la préparation mécanique de l'hydrogène dont on remplit les aérostats, avoir un rapport très-indirect avec ce qui constitue la physique.

GARNERIN (JACQUES-ANDRÉ), frère du précédent, est, après Blanchard, un des meilleurs aéronautes de l'Europe. C'est à lui qu'on doit l'invention de la descente en parachute, qu'il a exécutée en 1800, devant la cour de Saint-Petersbourg. Depuis ce temps, il se fait nommer *premier aéronaute du Nord*. Il a eu, en 1814, avec son frère, des discussions très-violentes, auxquelles il a donné une publicité scandaleuse dans un mémoire intitulé : *Usurpation d'état et de réputation par un frère, au préjudice d'un frère*, 1815, in-4°. En août 1816, cet aéronaute a composé un divertissement sous le nom de *Triomphe des lis*, dédié à la garde nationale. Il avait déjà fait paraître, en 1797, une brochure dans laquelle il entretenait le public de toutes les circonstances d'un voyage qu'il avait fait en Autriche, où on l'avait retenu prisonnier.

GARNET (THOMAS), médecin anglais, naquit à Casterton, près de Kirkby-Lasdale, en 1766, et fut placé de bonne heure comme

apprenti auprès d'un chirurgien-apothicaire, homme très-versé dans la connaissance des simples, et, peut-être plus que personne, capable d'enseigner à son élève tout le parti qu'on en pouvait tirer dans la pratique de la pharmacie et de la médecine. Garnet passa ensuite à l'université d'Édimbourg, où le docteur Brown venait d'inventer un nouveau système qui attirait la foule à ses leçons. Il le suivit avec une espèce d'enthousiasme, et reçut, en 1788, le pouvoir d'exercer la médecine partout où il le jugerait à propos. Le jeune docteur profita de cette permission pour se retirer à Stradford, dans le comté d'York; mais le nombre des malades s'y trouvant peu considérable, Garnet profita des connaissances qu'il avait acquises en chimie et en physique, pour donner des leçons particulières de ces diverses sciences; et en 1791, il transféra sa résidence à Kuarresborough, où il obtint une grande vogue, mais qui ne put néanmoins satisfaire les projets de fortune qu'il méditait depuis long-temps. Cette circonstance le détermina à passer en Amérique, et il se rendit à Liverpool, où il n'attendait plus que l'occasion de s'embarquer, quand les habitans de cette ville le sollicitèrent vivement, sur sa réputation, d'ouvrir chez eux des cours de physique et de chimie. Garnet se rendit à leurs instances, et ses leçons obtinrent un si grand succès, que les habitans de Manchester firent au docteur la même prière que ceux de Liverpool. Garnet renonça dès-lors au projet

de quitter sa patrie, et obtint peu après, à Glasgow, la chaire de professeur fondée par Anderson. Quoique les nouvelles fonctions qu'il remplissait lui fussent très-avantageuses sous tous les rapports, il les quitta néanmoins pour accepter une place de professeur de physique, de chimie et de mécanique, qui lui fut offerte par l'institut royal de Londres. Il s'ennuya bientôt encore de ce nouvel emploi; et sentant qu'il lui serait plus avantageux de professer pour son propre compte, il résigna toute fonction publique, et fit construire à ses frais une salle particulière, dans laquelle il enseigna successivement la zoonomie et la botanique. On a de lui plusieurs ouvrages. Les principaux sont : 1° *Lecture of Health*; 2° *Traité sur les eaux d'Horley-Green*; 3° *Traité sur les eaux de Harrowgate*; 4° *Traité sur l'optique*; 5° *Observations faites dans les montagnes, et dans une partie des îles occidentales de l'Écosse*; 6° *Leçons populaires sur la zoonomie, ou les lois de la vie animale dans l'état de santé et dans l'état de maladie*, in-4°, 1806. Cet ouvrage a été publié après la mort de l'auteur, arrivée le 28 juin 1802, à la suite d'une fièvre contagieuse, dont il avait contracté le germe à Londres, dans le dispensaire de Sainte-Marie-le-Bon, où il exerçait depuis peu les fonctions de médecin. *Les annales de philosophie, d'histoire naturelle, de chimie, etc.*, contiennent plusieurs opuscules de Garnet, ainsi que les *Mémoires de la société médicale de Londres, de l'académie royale d'Irlande* et

d'autres compagnies savantes.

GARNIER (LE COMTE GERMAIN), né à Auxerre, le 21 septembre 1746, remplissant la place de procureur au Châtelet quand il fut nommé, en 1789, secrétaire du cabinet de M^{me} Adélaïde, tante de Louis XVI. Élu ensuite député suppléant de Paris, aux états-généraux, et membre du directoire pour le département, il n'osait point se déclarer entièrement pour l'aristocratie, quoiqu'il y fût secrètement attaché, et il paraissait quelquefois adopter les principes du peuple, mais uniquement dans l'intérêt de sa sûreté personnelle, car, en 1790, il faisait partie du club monarchique, fondé par M. de Clermont-Tonnerre. On lui offrit, en 1791, le ministère de l'intérieur, qu'il n'accepta point; et l'année suivante, après le 10 août, il se vit contraint d'émigrer pour échapper à la fureur du peuple. Lors de la révolution du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), il manifesta des opinions qui lui concilièrent toute la faveur du nouveau gouvernement qui venait de succéder à la république, ce qui lui valut la préfecture de Seine-et-Oise, et bientôt une place parmi les sénateurs, et les titres de comte d'empire, de commandant de la légion-d'honneur, et de titulaire de la sénatorerie de Trèves. Il présida le sénat, depuis 1809 jusqu'en 1811, et fut souvent chargé, en cette qualité, de haranguer l'empereur à la suite de ses victoires. Le 28 décembre 1809, on le réélut membre du grand-conseil d'administration pour 1810, et peu après président des donataires dans les

principautés de Barentz et d'Erfurt. Après les désastres de 1813, on proposa à Garnier d'aller dans la 11^{me} division militaire, pour y prendre des mesures de salut public; mais il refusa cette mission. Les événemens de 1814 vinrent mettre sa reconnaissance à l'épreuve. Comblé de faveurs par Napoléon, il fut un des premiers à donner son adhésion à tous les actes qui renversèrent son bienfaiteur. Le roi le créa pair de France, le 4 juin de la même année; il avait précédemment siégé dans la commission du sénat, chargée de l'examen de la charte constitutionnelle. Le 21 septembre, Garnier prononça un discours sur le budget, et composa ensuite l'adresse qui fut présentée au roi par la chambre des pairs, le 18 mars 1815. Il sortit de Paris le 25, et fut nommé, après la seconde restauration, président du collège électoral de Seine-et-Oise, ministre d'état, membre du conseil privé, et grand-officier de la légion-d'honneur. Le comte Garnier a souvent paru à la tribune depuis ce temps, et s'y est toujours fait remarquer par une déférence extrême pour les opinions ou décisions des ministres, à l'infailibilité desquels il a toujours semblé croire. Il a été membre de la commission du budget, dont il rédigea le rapport en 1816. On remarquait, dans ce rapport, une critique très-vive de la latitude avec laquelle la chambre des députés avait discuté et amendé le budget. Garnier y prétendait aussi, qu'on devait renfermer dans des bornes très-étroites le droit d'examen et d'amen-

dement en matières d'impôts. Il a publié plusieurs ouvrages dont voici les titres : 1° *De la propriété considérée dans ses rapports avec le droit politique*, 1792, in-12; 2° *Aventures de Caleb-Williams*, traduction de Godwin, 1796, 2 vol. in-8°; 3° *Abrégé élémentaire des principes d'économie politique*, 1796, 2 vol. in-8°; 4° *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, par Ad. Smith, traduction nouvelle, avec un grand nombre d'observations, 1802, 5 vol. in-8°; 5° *Description géographique, physique et politique du département de Seine-et-Oise*, 1802, in-8°; 6° *Rapport au nom de la commission spéciale de 7 membres chargée par la chambre des pairs de l'examen du projet de loi sur les finances*, 1816; 7° *Mémoires sur la valeur des monnaies de compte chez les peuples de l'antiquité*, 1817, in-4°. L'esprit qui règne dans chacun de ces ouvrages est indiqué par la date de l'époque de leur publication. Garnier est mort à Paris en 1821.

GARNIER (CHARLES-GEORGES-THOMAS), né à Auxerre, le 21 septembre 1746, fit ses études au collège du Plessis, et entra ensuite dans la carrière du barreau, où il se distingua de très-bonne heure. Un penchant décidé l'entraînait vers les belles-lettres, auxquelles il sacrifiait presque tout son temps; et dès 1770 il publia dans le *Mercur*, sous la désignation pseudonyme de M^{lle} Raigner de Mallontaine, quelques proverbes dramatiques qui attirèrent l'attention de M^{me} de Pralay, chargée de diriger l'éducation de la jeune princesse de Condé. Elle les fit

jouer à l'abbaye de Panthemont, par la princesse et ses compagnes; et après avoir découvert quel en était l'auteur, elle lui en demanda de nouveaux, que Garnier s'empressa de lui fournir. Ils ont tous été imprimés sous ce titre : *Nouveaux proverbes dramatiques, ou Recueil de comédies de société, pour servir de suite aux théâtres de société et d'éducation*, par M. G..., 1784. Garnier aimait beaucoup les vieux romans de chevalerie, et il en traduisit quelques-uns en français moderne; mais ces ouvrages sont restés inédits. En 1791, il fut nommé commissaire du roi à Paris, près le tribunal du 5^me arrondissement, et commissaire du pouvoir exécutif près le tribunal du département de l'Yonne, en 1795. Il est mort 2 ans après, des suites d'une maladie dont une des principales causes fut, dit on, l'émigration de son frère, dont nous avons parlé dans l'article précédent. Ch. Georg. Thom. Garnier avait beaucoup de modestie et de candeur; sa conversation était aimable et spirituelle, et il eut pour amis tous ceux avec qui il vécut un peu familièrement. Outre l'ouvrage cité un peu plus haut, on a encore de ce littérateur : 1^o *Cabinet des fées, ou collection choisie de contes de fées et autres contes merveilleux*, 1785, 41 vol. in-8^o et in-12; 2^o *Collection de voyages imaginaires, songes, visions et romans merveilleux*, Paris, 1787, 39 vol. in-8^o. Il a aussi donné une édition des *OEuvres badines complètes du comte de Caylus*, Paris, 1787, 12 vol.; une autre des *OEuvres complètes de M. le comte de Tressan*, 1787, 12 vol.

in-8^o; enfin une autre des *OEuvres complètes de Regnard*, avec des remarques sur chaque pièce, 1789, 6 vol. in-8^o.

GARNIER (JEAN-JACQUES), naquit à Gorou, dans le Maine, en 1759, de parens peu fortunés, qui firent les plus grands efforts pour lui donner une éducation soignée. Le jeune Garnier ayant atteint l'âge de 18 ans, les quitta pour ne pas être à leur charge, et vint à Paris, où il ne lui restait que 24 sous, quoiqu'il eût voyagé avec la plus grande économie. Se trouvant dans le faubourg Saint-Germain devant la porte du collège d'Harcourt, à l'heure où les élèves y entraient, il se mêla parmi eux pour pénétrer dans la cour, où il resta seul, tout le monde s'étant dispersé pour aller chacun dans sa classe. Le sous-principal le prit d'abord pour un élève et lui ordonna d'entrer avec les autres. Garnier lui répondit qu'il avait achevé ses études, et qu'il n'était venu à Paris que pour chercher à tirer quelque parti du peu qu'il savait; en même temps il lui fit part de sa situation. Le sous-principal lui fit diverses questions, et satisfait de ses réponses, lui procura une place dans le collège d'Harcourt, où il poursuivit ses travaux pendant plusieurs années avec la plus grande activité. Le ministre Saint-Florentin lui fit avoir une place de professeur d'hébreu au collège de France, dont il fut nommé inspecteur quelque temps après. Garnier avait une grande admiration pour la philosophie de quelques anciens, surtout celle de Platon et de Zénon. On

rapporte de lui un trait qui fait voir qu'il n'était pas étranger à la pratique des maximes de ces philosophes. Un négociant de ses amis se trouvant dans l'embarras, il vendit une jolie maison de campagne qu'il aimait beaucoup pour le secourir. Le débiteur étant mort insolvable quelque temps après, on pressa Garnier de paraître avec les autres créanciers; mais il s'y refusa opiniâtrément, et fit cette belle réponse qui n'était pas de son siècle : « Puisque »quelqu'un doit perdre, dit-il, la »préférence appartient à ses amis, »et je la réclame à ce titre. » Il sortit du collège royal en 1790, fut admis à l'institut lors de l'organisation de cette société, et mourut le 21 février 1805, âgé de 75 ans. Les principales occupations de Garnier ont été celles d'historiographe. Quoiqu'il soit généralement assez profond et peu déclamateur, il est souvent froid et monotone. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Origine du gouvernement français*, 1765, in-8°. C'est une espèce de mémoire qui a remporté le prix dans la question proposée en 1761, par l'académie des inscriptions et belles-lettres, savoir : « Ce qui est resté »en France, sous la première race »des rois, de la forme du gouver- »nement qui subsistait dans les »Gaules sous la domination ro- »maine. » 2° *L'homme de lettres*, ouvrage dans lequel il a peint son propre caractère, plein de sagesse et de modération. 3° *Traité de l'éducation civile*, 1765; 6° *Éclaircissements sur le collège de France*, 1789; 5° *Le bâtard légitime, ou le triomphe du comique larmoyant,*

1757, in-12. Garnier avait été choisi pour continuer l'histoire de France commencée par Velly, et avait écrit la moitié du règne de Louis XI, et le commencement de celui de Charles IX. La seconde partie même de ce dernier règne était achevée, mais il ne voulut point le faire paraître à une époque où l'exaltation aurait pu s'armer des erreurs sanglantes d'un roi contre la royauté.

GARNIER (DE L'AUBE), mort depuis plusieurs années, exerçait la profession d'avocat avant la révolution, quand il fut député par le département de l'Aube à la convention nationale, où il se fit souvent remarquer par son exaltation. Lors du procès de Louis XVI, il vota pour la mort de ce prince, sans appel et sans sursis. Envoyé ensuite en mission dans quelques départemens, il y organisa des autorités révolutionnaires; et s'il ne se rendit par lui-même coupable d'aucun excès, il n'empêcha pas les autres de se livrer aux désordres qui n'ont que trop signalé cette époque. Grand ami de Danton, il tenta de le sauver par tous les moyens possibles, ce qui compromit beaucoup sa sûreté personnelle. Dans la séance du 9 thermidor, il s'écria, en s'adressant à Robespierre, à qui l'effroi ôtait l'usage de la parole : « C'est »le sang de Danton qui te sort par »la bouche... » Le 15 brumaire an 5, il fut nommé membre du comité de sûreté générale, et demanda, le 1^{er} avril 1795, l'arrestation de tous les membres des anciens comités du gouverne-

ment. Il ne fut admis à aucun conseil, lors de l'organisation constitutionnelle de l'an 5. Quelque temps après, on le nomma commissaire du directoire - exécutif près l'administration départementale de l'Aube.

GARNIER DE SAINTES (LE CHEVALIER JEAN). exerçait, avant la révolution, la profession d'avocat. Le zèle qu'il manifesta pour les nouveaux principes politiques, fixa sur lui l'attention et l'estime de ses concitoyens; et le département de la Charente-Inférieure n'hésita point à le nommer, en septembre 1792, député à la convention nationale. Membre de cette assemblée, dont le souvenir est lié à de si terribles événemens, Garnier de Saintes y soutint, non sans exaltation, mais avec probité, les opinions qui l'y avaient fait nommer; et, dès le mois d'octobre de la même année, persuadé que quitter sa patrie dans le moment du péril, c'était la trahir, il demanda la peine de mort contre les émigrés. Ce fut une mesure qu'il crut nécessaire, quoiqu'il ne se dissimulât pas sa rigueur. Les conséquences pouvaient en être horribles; mais Garnier de Saintes voyait l'Europe entière excitée contre la France; tous les moyens lui paraissent bons pour la sauver, à une époque où certaines gens trouvaient tous les moyens bons pour la perdre. Dans le procès du roi, il vota la mort sans appel et sans sursis. Garnier de Saintes redoutait les demi-mesures, surtout envers les traîtres. Lorsqu'il apprit la défection de Dumouriez, il proposa à la conven-

tion de s'emparer de tous les pouvoirs, et de les confier à un comité de douze membres, n'ayant vu jusqu'alors, disait-il, que des ministres ennemis du gouvernement et de leur pays. Le général Blanchelande était accusé de s'être opposé à l'exécution du décret qui prononçait la liberté des Noirs. Garnier de Saintes, partisan de cette liberté comme tous les hommes qui mettent les intérêts de l'humanité avant ceux de l'avarice et de l'orgueil, fit traduire au tribunal révolutionnaire le général, dont la résistance lui parut le fruit de la trahison. Nous sommes loin d'approuver cette rigueur; la destitution d'un agent rebelle devait suffire; et dans tous les cas, un tribunal révolutionnaire ne devait pas décider de son sort. Les juges d'exception nous sont odieux sous tous les régimes. Attaché par une erreur déplorable au parti de la *Montagne*, qui, à ses yeux, pouvait seul assurer l'existence de la république, et avec elle la durée des bienfaits de la révolution, il le soutint avec toute son énergie, et concourut puissamment aux mesures qui furent prises le 31 mai 1795. Au mois de juillet suivant, il fut chargé d'une mission près de l'armée des côtes de la Rochelle. Peu de temps après, adjoint à son collègue Le Carpentier, qui exerçait l'autorité proconsulaire dans le département de la Manche, il eut le malheur de seconder vigoureusement les mesures de ce député. Garnier de Saintes, arrivé au Mans et à la Flèche, après le passage de la Loire par les Ven-

déens, fut obligé de sévir par représailles contre les royalistes; et c'est ainsi que des rigueurs mutuelles donnèrent à cette lutte un caractère de férocity, dont les guerres de religion seules of- fraient déjà de funestes exemples. Il eut ensuite une mission dans le département de la Charente-Inférieure, et dans celui de la Gironde, où sa conduite égarée par une exaltation que des luttes in- testines et de grands dangers ex- térieurs augmentèrent, ne fut pas irréprochable. De retour à Paris, long-temps avant le 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794), il conserva, au milieu des événemens qui précédèrent et amenèrent cette catastrophe politique, une neu- tralité qui s'accordait mal avec la chaleur souvent manifestée de ses opinions et de son caractère. Garnier de Saintes, d'un esprit clairvoyant, était de bonne foi dans sa conduite, et ne soupçon- nait pas dans les autres les pro- jets criminels qui n'approchaient pas de sa pensée. Assidu à la so- ciété des jacobins, il se montra plus d'une fois le partisan de ri- gueurs qu'il regardait comme né- cessaires au salut de la républi- que; mais les crimes de Carrier dessillèrent ses yeux; il avait souvent défendu ce monstre; il avait même trouvé de la générosité à chercher à le sous- traire au juste et trop tardif châ- timent qu'il avait mérité: mais enfin il eut honte de sa coupable pitié, et il abandonna entière- ment le parti des terroristes. Tou- jours ennemi de la classe des hom- mes qui avaient déserté leur patrie, le 7 décembre 1794, il appuya le

rapport qui éloignait les ex-no- bles de Paris; mais, en même temps, fit rendre un décret en faveur des veuves et des enfans des condamnés. N'ayant point ap- prouvé les troubles de germinal et de prairial (avril et mai 1795), il échappa ainsi aux décrets d'ar- restation et d'accusation dont un grand nombre de ses collègues fu- rent frappés. Membre du conseil des cinq-cents, par suite de la réélection des deux tiers conven- tionnels, il ne perdit rien de sa chaleur républicaine; cependant il se montra juge plus froid des événemens et des hommes, et sa conduite ne mérita que des éloges. Étant sorti du conseil le 1^{er} prai- rial an 6 (20 mai 1798), il reçut du directoire-exécutif l'ordre de se rendre aux Etats-Unis, en qua- lité de vice-consul. Des circons- tances s'étant opposées à son dé- part, il resta à Paris, et fut nomi- mé par l'empereur, en 1806, pré- sident du tribunal criminel de Saintes, et membre de la légion- d'honneur. Ce ne fut qu'en 1811, époque de la suppression de ces tribunaux, qu'il cessa ses fonc- tions. Garnier vivait paisiblement dans ses foyers, n'exerçant au- cune espèce d'emploi public, lorsque les événemens de 1815 vinrent lui rendre un rôle qu'il avait entièrement abandonné. Nommé, par le département de la Seine-Inférieure, député au Champ-de-Mai, et membre de la chambre des représentans, il re- trouva, dans ces circonstances difficiles, son ancienne énergie. Il s'écria, à l'occasion des mesu- res de sûreté générale que quel- ques orateurs voulaient voir éma-

ner du gouvernement : « L'enne-
 » mi va toujours en avant ; le sang
 » coule par la main des Français ,
 » et nos délibérations se perdent
 » en distinctions subtiles , en for-
 » malités minutieuses ! Que l'ini-
 » tiative des mesures de circons-
 » tance vienne de vous ou du gou-
 » vernement , qu'importe à la sû-
 » reté publique ! J'appuie le pro-
 » jet d'une commission qui, éta-
 » blissant des rapports directs avec
 » les ministres , s'entendrait parti-
 » culièrement avec les députés des
 » départemens de l'Ouest. » Cette
 proposition , vivement soutenue,
 fut écartée , par l'ordre du jour ,
 à une faible majorité , et après une
 épreuve douteuse. Il demanda ,
 dans la séance du 28 juin , de ré-
 tablir les commissaires près des
 armées. « Rappelez-vous , dit-il ,
 » ces temps où un seul représen-
 » tant , au milieu d'une armée , é-
 » lectrisait tous les esprits. Nous
 » irons encore combattre dans les
 » rangs. » Après le second retour
 du roi , Garnier de Saintes fut
 compris dans l'ordonnance du 25
 juillet 1815. Comme il était resté
 à Paris , il fut arrêté quelques jours
 après ; mais il obtint sa liberté , et,
 en même temps , l'ordre de sortir
 immédiatement du royaume. Il
 se réfugia à Bruxelles , où , après
 un séjour de quatre mois , pendant
 lequel il ne s'occupa que d'ouvrages
 littéraires , il lui fut enjoint de
 s'en éloigner. Il s'embarqua , avec
 son fils , pour l'Amérique septen-
 trionale. Une mort cruelle les at-
 tendait tous deux. Une pirogue ,
 dans laquelle ils naviguaient sur
 l'Ohio , chavira , et ils périrent
 dans les flots , sans qu'on pût leur
 porter de secours.

GARNIER-DE-LAUNAY, fut
 nommé , en 1792 , membre de la
 municipalité du 10 août , et accusé
 quelque temps après devant
 l'assemblée législative comme di-
 lapidateur ; inculpation dont il se
 justifia. En 1795 , il fut nommé
 juge du tribunal révolutionnaire ,
 arrêté comme tel en 1795 avec
 Fouquier-Tinville , et condamné
 à mort. Il fut conduit à l'écha-
 faud le 7 mai , et fit entendre plu-
 sieurs fois en y allant le cri *vive*
la république.

GARNIER-DESCHENES (ED-
 ME-HILAIRE), né à Montpellier en
 1727 , a composé les ouvrages
 suivans : 1° *La coutume de Paris ,*
mise en vers français de 8 syllabes ,
 avec le texte à côté , 1768 , in-12 ;
 2° *Traité élémentaire de géographie*
astronomique , naturelle et politi-
que , 1798 , in-8° ; 3° *Observations*
sur le projet de code civil , 1801 ,
 in-8° ; 4° *Recherches sur l'origine*
du calcul duodécimal , 1800 , in-8° ;
 5° *Traité élémentaire du notariat ,*
 1807 , in-8° ; 6° *Formules d'actes*
à joindre au traité élémentaire ,
 1812 , in-4° , etc. Garnier-Des-
 chenes avait d'abord été notaire ,
 puis administrateur de l'enregis-
 trement et des domaines à Paris ,
 où il est mort le 6 janvier 1812.
 Il était membre de la société d'a-
 griculture du département de la
 Seine. Son éloge a été inséré dans
 le tome 16 des *Mémoires* de cette
 société.

GARNIER-LABOISSIÈRE ,
 entra fort jeune au service , et fit
 toutes les campagnes de la révo-
 lution avec un zèle et un coura-
 ge qui lui valurent le grade de
 général de division. En 1805 , il
 fut élu membre du sénat-conser-

vateur par le collège électoral de la Charente, et pourvu en 1804, de la sénatorerie de Bourges. L'année suivante, il fut chargé d'aller à la grande-armée comme membre de la députation du sénat qui devait y complimenter Napoléon sur ses victoires. M. Garnier-Laboissière a été chambellan de l'empereur : il est grand-officier de la légion-d'honneur.

GARNIER (LE BARON JEAN-BAPTISTE-ÉTIENNE), était conseiller au châtelet de Paris, quand il devint membre des états-généraux, où il se fit peu remarquer. Il passa en 1803 à la préfecture de Jemmapes, dont il se démit quelques années après, et fut nommé procureur impérial de la cour des comptes. En 1814, il donna son adhésion à la déchéance de l'empereur, et conserva ses fonctions à la cour des comptes. Dans le mois de mai suivant, le département de la Seine le nomma membre de la chambre des représentans, où il ne parut jamais à la tribune. Il a été admis à la retraite, le 25 avril 1816, et remplacé par un de ses gendres. M. Garnier, créé baron de l'empire, membre de la légion-d'honneur, sous le gouvernement impérial, a reçu du roi, en 1814, le titre d'officier de la même légion.

GARNIER DE LA BAREYRE (LE CHEVALIER ALEXANDRE-LAURENT), commandant de la garde nationale de Valence, présenta, en 1810, des félicitations à l'empereur sur ses victoires et sur la paix de Vienne, à la tête d'une députation du collège électoral de son département, dont il était membre. En 1814, il présenta de

nouvelles félicitations aux alliés qui se trouvaient à Valence, sur la victoire par laquelle ils avaient ramené les Bourbons, et renouvela ses félicitations auprès du duc d'Angoulême, lorsque ce prince tenta de résister dans le Midi à Napoléon. Enfin après la seconde restauration, M. Garnier se félicita lui-même de n'avoir heureusement distribué ses derniers éloges qu'au parti qui avait fini par rester vainqueur; toutes choses dont on peut s'assurer dans une brochure qu'il publia sous ce titre: *Exposé succinct des événemens qui ont eu lieu dans le département de la Drôme, depuis l'invasion de Bonaparte jusqu'au 7 avril 1815*, Paris.

GARNIER - DUFOUGERAY, négociant de Saint-Malo, a figuré à la chambre comme député du département d'Ille-et-Vilaine, pendant les années 1815 et 1816. Il a tour-à-tour voté avec la majorité et avec la minorité, en sorte que nous ne savons guère quel est le fond de sa manière de voir en politique. C'est lui qui a proposé à la chambre, en 1815, de voter des remerciemens à M. de Vaugiraud pour avoir déclaré la Martinique en état de guerre avec la France lors du règne des *cent jours*; et dans la séance du 4 février 1816, il a prononcé un long discours dans lequel il attaquait en termes très-virulens, toutes les parties du projet de la loi des finances, présentée par la commission.

GARNIER (J. G.), ancien professeur à l'école Polytechnique, a publié un grand nombre d'ouvrages de mathématiques devenus

classiques pour la plupart, et tous également remarquables par l'esprit de méthode qui y règne, et par la clarté du style. Les principaux sont : *Cours complet de mathématiques de Bezout, revu et augmenté*, 1798-1799, 6 vol. in-8°. Les derniers volumes comprennent tout ce qui a rapport à la navigation, ce qu'on ne rencontre presque dans aucune des éditions de Bezout. 2° *Éléments d'algèbre par Clairaut*, 6^{me} édition, précédés d'un *Traité d'arithmétique par Thevenau*, 1801, 2 vol. in-8°; 3° *Cours d'analyse algébrique*, 1802, in-8°; 4° *Traité élémentaire d'arithmétique*, 1803, in-12; 5° *Traité d'arithmétique à l'usage des élèves de tout âge*, 1809, in-8°; 6° *Réciproques de la géométrie, suivis de théorèmes et de problèmes*, 1810, in-8°; 7° *Leçons de statique*, 1810, in-8°; 8° *Leçons de calcul différentiel*, in-8°. M. Garnier est aujourd'hui professeur de mathématiques à l'université de Gand.

GARNIER, jeune marin, commandait une goelette montée de 8 hommes, quand il fut attaqué par un corsaire de l'île de Guernesey, qui le captura. Les Anglais prirent 6 Français à leur bord, et laissèrent Garnier avec son mousse sur la goelette, qu'ils confièrent à un capitaine de prise et à 3 matelots pour la conduire en Angleterre. Le capitaine de prise, qui n'entendait rien à la navigation, non plus que les trois hommes qu'il avait avec lui, se trouvant à plusieurs lieues au large, fut obligé d'abandonner la direction de la goelette au jeune Garnier, qui fit gouverner vers les côtes

de France, sans que les Anglais s'en doutassent. A peine découvrit-il les côtes de Cherbourg, qu'il alla trouver le capitaine dans sa chambre, une arme à la main, en le sommant de se rendre. Celui-ci fit un mouvement pour saisir un pistolet qu'il avait à sa ceinture; mais l'officier français, qui l'avait prévenu, le tua sur-le-champ. Il s'empara de ses armes, et courut sur le pont en couchant en joue les 3 autres Anglais et en les sommant de se rendre. Ceux-ci tombèrent à ses genoux, et il les emmena prisonniers à Cherbourg.

GARNOT, habitant de Saint-Domingue, fit partie de la députation de cette colonie à la convention nationale, où il ne siégea, non plus que ses confrères, qu'après la condamnation de Louis XVI : il passa de cette assemblée au conseil des cinq-cents, et en sortit en 1797.

GAROS (L. J.), fut député de la Vendée à la convention nationale, où il se fit remarquer par une exagération de principes entièrement contraires à ceux qui peu de temps après portèrent les Vendéens à prendre les armes. Lors du procès de Louis XVI, il vota la mort de ce prince sans appel et sans sursis. Il devint ensuite membre du conseil des anciens, et en sortit en mai 1797. Il fut nommé, après la révolution du 18 brumaire, à la place de juge du tribunal civil de Fontenay, qu'il a remplie pendant longtemps. Il a été compris dans la loi d'amnistie par laquelle les conventionnels qui avaient voté la mort du roi, ont été contraints

de chercher un asile hors de France.

GARRAN DE COULON, se déclara de bonne heure partisan des doctrines de la révolution, mais sans trop d'exagération, et fut nommé, en 1789, membre du comité des recherches de sa commune. Il tenta vainement de soustraire le boulanger François à la fureur du peuple ; présenta ensuite un rapport contre la cour, dans lequel il inculpa de graves personnages, comme Puysegur, Bezenval, et proposa, le 20 mai 1791, au conseil municipal, de féliciter la municipalité de Varsovie, pour la révolution qui venait de s'opérer en Pologne. Chargé ensuite de représenter Paris à l'assemblée législative, il défendit l'élection de l'abbé Fauchet, et appuya la proposition de Couthon, tendant à ce que les mots de *sire* et de *majesté* fussent supprimés en parlant au roi ; à ce que le fauteuil doré qui était destiné à ce prince, fût enlevé de la salle ; et enfin à ce qu'il fût libre à chacun de se tenir debout ou assis, et même le chapeau sur la tête, lorsque le roi viendrait à la convention. Il se déclara un des plus zélés défenseurs de la liberté des Noirs, et prit aussi parti pour les soldats de Château-vieux, condamnés aux fers à la suite d'une insurrection. Ce fut surtout pour le massacre des prisonniers ordonné par Bourdon de l'Oise, qu'il manifesta la haine que lui inspiraient les excès des anarchistes révolutionnaires. Il avait été nommé grand-juge à la haute-cour nationale d'Orléans, où il fut vainement les plus grands ef-

forts pour sauver ces malheureuses victimes du fer des assassins arrivés de Paris avec le député de l'Oise ; et lors de leur translation à Versailles, où ils furent égorgés, on l'entendit s'écrier à la maison commune, en les voyant sur les charrettes qui allaient les emmener. « Il faut que ce Bourdon soit » un grand monstre. » Lors du procès de Louis XVI, il ne voulut point prononcer comme juge sur le sort de ce prince, dont il vota seulement la réclusion en qualité de législateur. Le 21 mars 1795, il fut élu secrétaire, et proposa, dans le cours de la même année, de substituer le bonnet républicain aux fleurs de lis marquées sur les milles qui bornaient les routes en France. En 1795, il invoqua les principes de l'institution du jury contre la mise en jugement du comité révolutionnaire de Nantes ; et après avoir, à quelque temps de là, combattu comme immorale une proposition de Clausel, tendant à ce qu'on traduisît devant une commission militaire ceux qui donneraient asile aux représentans condamnés à la déportation, il prit la défense de Drouet en rappelant sa conduite lors de la fuite du roi. Réélu au conseil des cinq-cents, en 1796, il proposa d'autoriser des visites domiciliaires pour rechercher les individus échappés au camp de Grenelle ; et le 21 juillet de l'année suivante, il se déclara en faveur des sociétés populaires, en ajoutant qu'il était membre de celle de Paris. Nommé, en mai 1798, commissaire du directoire près le tribunal de cassation, il remplit cet emploi jusqu'à



Garran de Coulon.



la révolution du 18 brumaire, à la suite de laquelle il devint membre du sénat. En 1804, il fut nommé titulaire de la sénatorerie de Riom. En 1814, il donna son adhésion à tous les actes qui ont renversé Napoléon, et ont replacé la famille royale sur le trône. Il n'a cependant point été appelé à la pairie. Garran de Coulon est mort depuis quelques années. Il était membre de l'institut, et

avait reçu, en 1804, le titre de grand-officier de la légion-d'honneur. Ami des lettres, il avait presque constamment partagé son temps entre l'étude et les affaires publiques. Il a inséré un très-grand nombre de bons articles dans le *Répertoire universel de jurisprudence*. On lui doit plusieurs ouvrages, et entre autres, des *Recherches politiques sur l'état ancien et moderne de la Pologne*.

FIN DU SEPTIÈME VOLUME.

SUPPLÉMENTS.

Nous nous proposons de terminer l'article des frères FAUCHER (pag. 39, 1^{re} col.), par les lettres qu'ils écrivirent, la veille et le jour même de leur mort, à deux de leurs plus anciens amis, M. Malardeau, notaire à Marmande, et M. le duc de Bassano; mais nous n'avions pas alors ces lettres sous les yeux : nous les donnons dans ce supplément, car notre article serait incomplet sans elles.

Les frères Faucher à M. Malardeau, notaire à Marmande.

Vos meilleurs amis, près de perdre la vie, se bercent de l'espoir de vous embrasser avant la catastrophe; mais comme il est possible que la manière dont on la hâte nous prive de ce dernier et vif plaisir, nous nous occupons, à nos derniers momens, de vous et de madame Malardeau. Nous avons fait le bien tant que nous l'avons pu, et dans toute l'étendue de notre sphère d'activité : nous ne nous reprochons aucune action, aucune pensée pour le mal d'autrui : on va nous donner la mort; mais l'honneur est sauvé. Les chefs d'accusation sont révolutionnaires, ainsi que le jugement. Vous avez perdu ce que vous aimiez le plus au monde : vous finissez de perdre tout ce que vous aviez de cher sur la terre. Vous tiendrez dorénavant peu à la vie, excepté pour madame Malardeau. Vivez long-temps ensemble, et puissiez-vous vous suffire et mourir le même jour! Nous vous recommandons la jeune famille que nous laissons après nous; elle vous regardera comme son conseil nécessaire : nous lui léguons vos lumières et votre tendresse pour nous : nous avons là une sécurité pour

leur repos, pour leur bonheur.

Nous avons entendu notre sentence avec sang-froid; et la sérénité de notre âme n'en a pas été troublée. Les misérables acteurs des scènes actuelles en ont été étonnés; ils ne se connaissent pas en âmes fortes.

Nous ne sommes attendris qu'en pensant à nos amis, et vous savez bien que notre cœur battra pour vous jusqu'au terme extrême : nous savons aussi que notre image vous suivra au tombeau.

Adieu, le meilleur des hommes et le meilleur ami.

CONSTANTIN FAUCHER.

Des cachots du fort du Hâ,
ce 26 septembre 1815.

Et moi aussi, mon excellent ami, je veux vous dire un dernier adieu. Vous connaissez notre cœur, et vous savez s'il fut jamais coupable de pensées criminelles. Nous tombons victimes d'une réaction dans laquelle les gens que nous avons le plus obligés sont ceux qui ont le plus cherché à nous nuire. Nous avons démasqué la malveillance, écrasé les faux témoins, forcé les rétractations; mais le parti était pris : on voulait boire notre sang. On espère par-là effrayer ceux qui conserveraient des idées libérales. Nous avons couru de grands dan-

gers dans notre translation du fort du Hâ au château Trompette. Des coups d'épée ont passé à quelques lignes de nos flancs, et n'ont pas changé notre attitude; elle était celle de gens accoutumés aux diverses chances de la vie, et qui, n'ayant pas levé un front enorgueilli dans la prospérité, ne savent point courber la tête sous le malheur. Il nous frappe debout. Adieu, mon ami. Nous vous léguons, et à madame Malardeau, de tendres souvenirs. Vous fîtes d'autres pertes, mais votre cœur brisé n'en est devenu que plus sensible. Je vous recommande, comme mon frère, notre jeune famille. Nous allons faire de nouvelles dispositions pour elle; mais conservez celles que vous avez jusqu'à ce que celles-ci vous soient remises. Servez de guide et d'appui à ces enfans de notre adoption, et songez que c'est encore nous aimer que leur être utile. Adieu, bon ami.

CÉSAR FAUCHER.

(Dans chacun de leurs testamens olographes du 27 septembre 1815, le jour même de leur mort, on lit à la suite des dispositions qu'ils renferment, ce qui suit :)

Mon excellent ami, François Malardeau, notaire à Marmande, est nommé par moi mon exécuteur testamentaire, bien sûr que son cœur battra jusqu'au dernier soupir pour deux jumeaux qui l'aiment bien, et qu'il a toujours tendrement aimés. Je le prie de porter sur l'exécution de mes dernières volontés et sur cette jeune famille, l'intérêt, les soins qu'il aura plaisir à donner à des

enfans qui nous continuent. Je les charge de suivre ses conseils, et de les recevoir avec la confiance due à la recommandation de notre cœur.

A Monsieur le duc de Bassano, chevalier de plusieurs ordres, ancien ministre, etc., etc., etc.

Monsieur le duc, dans une heure nous ne serons plus : nous allons être fusillés. Vous nous aimez. Versez cet intérêt sur les jeunes Faucher, nos neveux, nos héritiers et nos enfans d'adoption, qui ont appris de nous à apprécier ce que nous vous devons, et ce que vos bontés doivent leur faire espérer. Ils nous continuent dans tous nos sentimens, et ceux qui nous attachent à vous seront notre dernière pensée. Nous sommes avec respect, monsieur le duc, vos très-humbles et très-obéissans serviteurs,

CONSTANTIN FAUCHER.

CÉSAR FAUCHER.

Bordeaux, 27 septembre 1815.

FABVIER (CHARLES-NICOLAS), officier de la légion d'honneur, est né à Pont-à-Mousson, en Lorraine (Meurthe), le 15 décembre 1785. Élève de l'école Polytechnique, il entra au service, dans le 1^{er} régiment d'artillerie, à Boulogne, en 1804. Il fit la campagne d'Ulm, et fut blessé au combat de Crems et Dicrstein. Nommé dès-lors légionnaire, il était le plus jeune officier décoré de l'armée française. Il fut envoyé en Italie, et de là il se rendit à Constantinople, faisant partie des officiers destinés à la défense de cette place contre les Anglais. Il s'offrit ensuite à aller

en Perse avec le général Gardanne, ministre-plénipotentiaire près de cette cour, lequel emmenait avec lui plusieurs officiers de toute arme, pour organiser l'armée persane à l'euro péenne. Choisi, par ce général, pour établir le matériel et le personnel de l'artillerie, il alla à Ispahan, où il bâtit un arsenal, et y fit fonder cinquante pièces de canon, qu'il présenta au roi de Perse. Après avoir fait diverses reconnaissances, il rentra en Europe, par la Russie, en 1809. Il servit quelque temps, comme volontaire, à l'armée polonaise, sous les ordres du général Poniatowski. Il revint à Vienne, où il se trouva capitaine par ancienneté, et fut placé dans la garde impériale. De retour en France, il devint, en 1811, aide-de-camp du duc de Raguse, avec lequel il fit la guerre d'Espagne. Après la bataille de Salamanque, il fut envoyé en mission près de Napoléon, en Russie. Il arriva sur le champ de bataille de la Moscowa, le 6 septembre 1812, et le lendemain il fut grièvement blessé à l'assaut de la grande redoute. Nommé chef d'escadron, par l'empereur, sur ce même champ de bataille, il revint en France, et fit ensuite, avec le 6^{me} corps, la campagne de Saxe, en 1813. Promu officier de la légion-d'honneur, et colonel d'état-major, il fit, en 1814, la campagne de France, au même corps. En 1815, il servit, comme volontaire, sur les frontières de la Lorraine, son pays, qui étaient ravagées par les Cosaques. En 1817, il accompagna à Lyon, en qualité de chef d'état-major, M.

le duc de Raguse (*voy.* MARMONT), lors de l'importante mission que le maréchal avait ordre de remplir dans cette ville. On se rappelle que les événemens désastreux de Lyon, en 1817, obligèrent le gouvernement à y envoyer une autorité supérieure, qui pût rendre un compte exact de l'état réel des choses, et de tout ce qui s'était passé, afin de fixer l'opinion du gouvernement sur des faits présentés d'une manière si contradictoire par les autorités locales. Nous ne parlerons pas ici de ces événemens en détail, ils sont connus; mais nous devons dire la part honorable qu'y a prise le colonel Fabvier. Le maréchal, après avoir arrêté dans sa marche, pour nous servir de l'expression énergique de Camille Jordan, le *tombereau fatal* qui parcourait les campagnes, avoir brisé l'instrument de mort, après avoir sauvé un grand nombre de victimes, changé plusieurs fonctionnaires, enfin après avoir renvoyé le général Canuel de son commandement (*voy.* CANUEL), et avoir ainsi pacifié ce malheureux pays, le maréchal, disons-nous, revint à Paris. Le bien qu'il avait fait à Lyon, la vérité qu'il avait démontrée au gouvernement sur tout ce qui s'y était passé, lui suscitèrent des ennemis, et son administration de Lyon fut attaquée par certains hommes, soit dans les salons, soit dans des journaux furibonds et clandestins. M. le maréchal se défendit en divulguant tous les événemens de Lyon, dont les auteurs furent si bien reconnus, qu'il ne restait plus aucun doute à ce sujet. Les contradic-

teurs redoublèrent leurs manœuvres, et leurs journaux continuèrent les calomnies. La conduite du maréchal fut même blâmée à la tribune nationale, par un membre du côté droit. C'est alors (en 1818) que le colonel Fabvier, indigné d'une audace si révoltante, prit la résolution de publier, dans un écrit intitulé : *Lyon, en 1817*, tout ce qui s'était passé dans cette ville, depuis le mois de juillet 1816 jusqu'en septembre 1817. Cet ouvrage, extrêmement remarquable par sa véracité et sa franchise, acheva de convaincre l'opinion publique sur les tristes événemens du département du Rhône, et déchira le voile qui, jusqu'alors, les avait couverts. Il inculpait les principales autorités, une seule exceptée (c'était celle qu'exerçait M. Sainneville, lieutenant de police à Lyon, pendant cette époque désastreuse). Ces autorités répondirent successivement; et M. Sainneville, à son tour (*voy. CHARRIER-SAINNEVILLE*), publia un écrit intitulé : *Compte rendu des événemens de Lyon, en 1816 et 1817*, dans lequel il appuya de toutes les pièces justificatives les assertions du colonel Fabvier. L'un et l'autre furent attaqués en calomnie par le général Canuel, et, dans le cours de ce procès remarquable, de nouvelles pièces furent produites, qui achevèrent de dissiper tous les doutes sur les véritables auteurs des événemens de Lyon. Il parut entre autres une lettre par laquelle le maréchal duc de Raguse affirmait à M. de Richelieu, alors président du ministère, que tout ce qu'avait écrit le colonel Fabvier, son chef

d'état-major, était la vérité même. Une déclaration de ce genre, fournie par le commissaire du roi envoyé sur les lieux pour constater les événemens, ne pouvait plus laisser aucune incertitude. Cependant le tribunal de première instance ne crut pas devoir juger le fonds du procès, et mit en quelque sorte les parties hors de cause. Le général Canuel en appela à la cour royale. Celle-ci, d'après une loi rendue sous l'empire, considéra que les pièces fournies par les parties n'étaient pas légales, vu que les tribunaux ne pouvaient reconnaître comme telles que celles qui résultaient d'un jugement. MM. Fabvier et Sainneville furent donc condamnés. Le colonel était défendu par son frère aîné, avocat à Nancy, qui fit preuve d'un rare talent et d'une grande énergie. A l'article du maréchal Marmont, nous ferons connaître plus spécialement quelques particularités intéressantes sur les événemens de Lyon, et la conduite humaine de M. le maréchal dans ces circonstances aussi difficiles qu'importantes. Après le jugement de son procès, le colonel Fabvier fut mis à la réforme, en 1818, et, l'année suivante, en disponibilité. Le commerce est devenu dès lors l'objet de toutes ses occupations. Vers le mois d'août 1820, le colonel Fabvier fut arrêté. On avait voulu le compromettre dans les événemens de cette époque; mais la chambre des pairs, rassemblée en haute cour criminelle, fit justice de cette accusation, et le rendit à la liberté. Depuis lors, il a repris le cours de ses affaires commerciales.

ERRATA.

I^{er} vol., pag. 62.

M. le marquis de Chabillant nous adresse, relativement au duc d'Aiguillon, son grand-père, et à lui-même, une réclamation que notre impartialité nous fait un devoir d'insérer. Nous avons dit qu'on attribuait au duc d'Aiguillon une collection de pièces libres sous le titre de *Recueil de pièces choisies, rassemblées par les soins d'un cosmopolite*, publié in-4°, en 1755, et qu'en lui donnait pour collaborateurs la princesse de Conty, le P. Viuot, de l'Oratoire, et l'abbé Grécourt. M. de Chabillant fait observer que le duc d'Aiguillon n'avait, en 1755, époque de la publication de l'ouvrage, que 15 ans, ce qui rend peu vraisemblable la supposition qu'à cet âge il fût assez en relation avec M^{me} la princesse de Conty, pour l'aider à composer un livre de ce genre; la princesse, d'ailleurs, avait alors 27 ans de plus que lui. M. de Chabillant ajoute qu'elle n'eut pour son grand-père qu'une bonté et une amitié maternelles. Il fait encore remarquer que le duc d'Aiguillon mourut en 1788 et non en 1780.

IV^e vol., pag. 162.

Quant à l'article qui le concerne personnellement, M. de Chabillant déclare que, se rendant avec sa mère, sa femme et ses enfans, d'Espagne en Angleterre, en 1794, il fut pris par une frégate française, détenu pendant trente mois, et ne sortit de prison qu'à l'époque du 18 fructidor, qu'il fut obligé de quitter la France avec toute sa famille; que lorsqu'il fut rayé de la liste des émigrés en l'an 9, on ne lui rendit qu'une faible partie de ses biens; ensui, qu'il n'a été attaché par aucun titre ou fonction au gouvernement impérial.

VI^e vol., pag. 181.

M. le lieutenant-général comte Dumoustier nous invite à rétablir dans toute son exactitude un fait sur lequel nous avons été induits en erreur. Nous disions : « Que ce brave, qui ne respire que pour sa patrie, n'a pu obtenir d'être remis en activité depuis la restauration. » Voici la rectification. « Blessé, dit-il, à Dresde, le 26 août 1815, je continuai à suivre l'armée et revins avec elle de Léipsick à Mayence. L'empereur m'ayant donné l'ordre de me rendre à Paris pour me faire guérir, je me trouvais dans cette ville au 31 mars 1814. Je partis avec l'armée pour Fontainebleau, où je restai jusqu'au 11 avril, que l'abdication de l'empereur m'ayant déchargé de mon serment de fidélité à ce souverain, je revins à Paris et écrivis au ministre de la guerre pour lui demander ma retraite, que j'obtins le 24 décembre suivant. Ma nomination à la chambre des représentans, et ces fonctions, me valurent l'exil de mon domicile en 1816. Décidé à continuer de vivre dans la retraite, je n'ai pu solliciter d'activité. »

Même vol., pag. 174.

Nous avons dit à l'article de M. Dumonceau, législateur, « qu'il n'avait pas négligé ses affaires en faisant celles de la république, et que sa fortune s'était accrue en peu de temps. » Mieux informés à cet égard, nous rectifions notre article, en reconnaissant que M. Dumonceau n'a point augmenté par des voies illégales la fortune qu'il tenait de son père et de la dot de sa femme, et qu'à la mort de cet ancien législateur, M^{me} Dumonceau a à peine recueilli la totalité de la dot qu'elle lui avait apportée.







